FETE DU JOUR :
S. François Xavier
Soleil: lever 7 h. 32; coucher 4 h. 18
Lune: lever mat.; coucher 1 h. 01
TEMPS PROBABLE :
BEAU ET DOUX. PLUS FRAIS DEMAIN.
Maximum : 45 — Minimum : 32

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la Presse a excédé
1,000,000
de copies.

48e ANNEE—No 43—40 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, JEUDI 3 DECEMBRE 1931 PRIX: DEUX CENTINS

Un salaire de $7,000 pour les recorders suppléants

Acceptée par le comité des bills privés, cette clause du bill de Montréal couvrira le cas du chef de police Dufresne

LA QUESTION DES EMPRUNTS

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Québec, 3—Les trois clauses du bill de Montréal ayant trait aux emprunts, seront étudiées en même temps. Telle est la décision à laquelle en sont venus, ce matin, les membres du comité des bills privés et les représentants de la ville, à la suggestion de l'hon. L.-A. Taschereau. L'une de ces clauses est d'ordre général, une autre se rapporte au projet d'agrandissement et de développement de l'aqueduc, la troisième au deuxième tunnel sous le canal Lachine.

Il fut également convenu, dès le début de la séance, que l'on devrait ajourner à mercredi prochain, alors que, tout vraisemblablement, sera enfin vidée la fameuse question des emprunts.

Un amendement a été proposé par la ville concernant le droit de passage dans les ruelles pavées par la ville aux frais des propriétaires. Actuellement, les propriétaires de ruelles privées peuvent empêcher qui que ce soit de passer, même si on a payé pour les pavages. Le but de l'amendement était de permettre le droit de passage dans toute ruelle privée pavée aux frais des propriétaires. Après discussion, l'étude de l'amendement fut suspendue.

Les bordures de trottoirs

L'échevin A.-A. DesRoches, discutant la cause 38 du bill, clause qui voulait qu'une certaine proportion de la construction des trottoirs ou des bordures de trottoirs, soit payée à même la taxe spéciale, s'y oppose énergiquement. La taxe spéciale, anticipe-t-il, sera, l'an prochain, de deux dollars sinon de deux dollars et demi. Il en conclut qu'il ne faut pas donc augmenter des dépenses qui tombent sous le coût de la taxe spéciale.

M. Joseph Filion, député de Laval, a profité de l'occasion pour suggérer que les travaux devraient être faits par des entrepreneurs et non pas à la journée.

L'échevin Maurice Gablas croit, de son côté, que la ville a l'obligation de faire travailler certaines personnes âgées, pour s'éviter d'avoir à les secourir directement.

La clause est biffée.

On discute ensuite le mode de procéder dans les dépenses encourues pour fins de pavages. La clause à cette fin, contenue dans le bill, est longuement discutée, puis rejetée.

La taxe d'eau

On discute ensuite la clause 40, qui décrète que "toute personne qui, après l'homologation du rôle de la taxe d'eau, devient occupante d'un bâtiment ou tout autre endroit,devra payer la taxe d'eau pour la proportion de l'année qui reste à courir, à moins que ladite taxe n'ait été payée par l'occupant antérieur." La clause est adoptée.

Le comité étudie ensuite la clause qui veut que les propriétaires soient responsables du paiement de la taxe d'eau dans les cas de baux mensuels, qu'il s'agisse de maisons de rapport ou autres.

M. Joseph Filion soumet que les propriétaires ont déjà assez d'obligations, et il s'oppose au projet d'amendement. Celui-ci est toutefois adopté, sur division.

Le cas des recorders

La clause 42 qui est ensuite discutée, demande que les recorders suppléants aient le même traitement que les autres, c'est-à-dire, $7,000, au lieu de $4,000, avec effet rétroactif. Cette clause couvre le cas de Me Fernand Dufresne, actuellement directeur de la police, s'il retourne sur le banc.

La clause est acceptée.

La ville a obtenu,par ailleurs, l'autorisation d'imposer et de percevoir les amendes qu'elle jugera conve-

A SUIVRE SUR LA PAGE 37

La santé dans une nation



Voici les deux jeunes gens qui furent vainqueurs à un concours pour les gens en santé. Mlle Gertrude Heikes, 15 ans, de Dakota County, Nebraska et William Sanders, 18 ans, de Johnson County, Indiana, furent distingués par le 4-H Club comme prototypes des Américains vigoureux. On le voit ici tenant en main, un verre de leur breuvage favori, le lait.

Le Japon repousse encore le plan qui a été formulé par la Société des nations

Tokio refuse d'accepter des suggestions de Briand qui limiteraient le délai pour l'évacuation de la Mandchourie, et s'oppose au contrôle complet des observateurs neutres.

On espère toutefois à Paris

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Paris, 3—Dans les milieux de la Société des nations, on croyait aujourd'hui que les suggestions du Japon pour la modification du plan proposé par le Conseil de la Société au sujet de la Mandchourie ne présentent pas de difficultés insurmontables. Les réponses du Japon et de la Chine ont toutes deux été reçues aujourd'hui, mais le texte n'en a pas été publié.

Le docteur Alfred Sze, délégué de la Chine, a suggéré, pour surmonter les objections japonaises, de constituer une force policière composée de 500 soldats chinois choisis qui seraient placés sous le commandement d'un officier neutre pour garantir le maintien de l'ordre dans la zone neutre.

La parole du Japon devra suffire

(Service de la Presse Associée).

Tokio, 3—Le Japon s'en tient à sa demande que les forces chinoises évacuent entièrement la Mandchourie si l'on veut réaliser le projet d'établir une zone neutre à Tchintchéou. Le gouvernement japonais prétend que le solennel engagement de Tokio d'observer la neutralité dans cette région, excepté lorsqu'il serait nécessaire de réprimer des bandits, doit être une garantie suffisante. Un contrôle par des neutres ne saurait être accepté par le Japon, dit Tokio.

Stipulations que le Japon repousse

(Par Miles-W. Vaughn, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, Japon, 3. — Le gouvernement japonais a demandé aujourd'hui de nouvelles modifications au plan du Conseil de la Société des nations pour le règlement du différend au sujet de la Mandchourie, et il a soumis des contre-propositions.

Cela n'empêche pas que le gouvernement, tout en rejetant certains points du plan, considère que la voie devient plus libre pour son adoption.

Le Japon a rejeté les stipulations qui peuvent être considérées comme des efforts pour établir une limite de temps pour la retraite des troupes japonaises ainsi que le principe que des observateurs neutres accompagneront les troupes lorsqu'elles feront la police pour protéger les vies et les biens.

Un effort déguisé

Les stipulations de limite de temps pour l'évacuation sont contenues dans la résolution elle-même adoptée par le Conseil de la Société des nations. Il y est spécifié que, si l'évacuation par les Japonais n'est pas terminée lorsque la commission d'observateurs neutres que nommera le Conseil arrivera en Mandchourie, la commission fera un rapport à la Société des nations et pourra lui soumettre des recommandations.

Le ministère japonais des affaires étrangères considère que c'est là un effort déguisé d'établir une limite de temps pour l'évacuation, contrairement aux objections persistantes du Japon.

Le Japon a aussi rejeté le principe du paragraphe 2 de la déclaration de M. Briand, président du Conseil de la Société des nations, stipulant que des observateurs neutres militaires accompagneront les unités militaires chinoises et japonaises si elles agissent pour protéger les vies et les biens. Le Japon considère que cette stipulation ne saurait être mise en pratique.

Et l'évacuation par les Chinois?

Il est à remarquer que la question de l'évacuation de la région de Tchintchéou par les Chinois, région où les troupes du maréchal Tchang Hsoueh-Liang sont concentrées,n'est mentionnée ni dans la résolution du Conseil ni dans la déclaration de M. Briand.

Les représentants du Japon en concluent que la Société des nations ne s'intéresse pas à l'évacuation de cette région par les Chinois.

Le Japon avait insisté pour que les troupes de Tchang se retirassent afin que l'influence du maréchal fût éliminée en Mandchourie.

On a prétendu, dans certains milieux, à Tokio, que les troupes japonaises seraient forcées de chasser les troupes de Tchang de la région de Tchintchéou en employant la force, bien que les troupes japonaises qui se sont récemment avancées vers cette ville aient cessé leur marche en avant.

Ville pillée par les Chinois

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Moukden, Mandchourie, 3.—Aux quartiers généraux militaires japonais, on accuse aujourd'hui des Chinois d'avoir commencé le pillage de la ville fermée de Shanhaikwan,dans le voisinage de la Grande Muraille de la Chine, et on déclare que des habitants japonais ont été forcés de se réfugier aux casernes japonaises.

On annonce aussi, aux quartiers généraux militaires japonais, que les activités militaires chinoises se continuent dans la région de Tchintchéou, sans qu'il y ait le moindre signe d'une diminution du nombre des troupes chinoises dans cette région.

Le communiqué japonais dit que "des trains blindés chinois continuent à circuler à l'est de la rivière Talin". Il ajoute qu'une "brigade d'infanterie est récemment arrivée dans le voisinage de Kwopangtzou, venant de la province de Jehol".

Il dit aussi qu'"un train chinois chargé de munitions a passé à Shanhaikwan, en route vers l'est."

Les hommes les plus importants de tout l'empire

Ce que pense lord Stoneham de l'hon. M. Bennett et de l'hon. Stanley Bruce.

APRES LE ROI

Londres, 3 — Lord Stonehaven, ancien gouverneur de l'Australie et maintenant président du parti conservateur, a déclaré, hier soir, à l'United Club, qu'il croyait que le premier ministre du Canada, l'honorable R-B Bennett, et l'ancien premier ministre Stanley Bruce de l'Australie étaient les deux hommes les plus importants de l'Empire britannique après le roi.

"M. Bennett et M. Bruce, a-t-il dit, ont tous deux fait clairement comprendre que, bien que nous ayons délibérément détruit le lien politique qui unissait les parties composantes des Dominions autonomes, le même sang, les communs ancêtres, les aspirations et les idéals communs doivent conduire à un effort pratique de hausser le niveau de la vie par la coopération dans toutes les parties de l'Empire."

L'honorable M. Bennett a été aujourd'hui l'hôte de l'honorable Ramsay MacDonald, à un déjeuner d'adieu, à 10 Downing Street.

Etaient aussi présents, l'hon. G.-Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, et Mme Ferguson; l'honorable J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, et Mme Thomas; sir Thomas et lady Horder; le commandant aviateur Louis-L. Grieg et Mme Grieg.

U Pu réclame l'autonomie en Birmanie

Les Birmans, dit-il, sont déterminés à obtenir l'égalité avec les membres du Commonwealth.

Quels examens passer ?

Londres, 3. — "Nous demandons d'exercer notre droit naturel de nous gouverner nous-mêmes", a déclaré Tharawaddy U Pu, l'ardent leader du parti antiséparatiste birman, devant les délégués à la conférence paritaire de Birmanie.

Tharawaddy a dit que les Birmans étaient décidés à obtenir un gouvernement responsable et l'égalité absolue avec les autres membres du Commonwealth britannique.

"Nous espérons, ajouta-t-il, que le gouvernement anglais nous fera connaître ses intentions dans des termes qui ne seront pas à double sens".

Regrettant apparemment le climat salubre de la Birmanie ensoleillée, l'orateur ajouta au milieu des rires, que "si le gouvernement nous donne un gouvernement autonome nous retournerons chez nous et nous éviterons cette intolérable température anglaise".

Tharawaddy protesta contre les discours trop longs de la conférence paritaire et parla pendant une heure et demie.

Durant ce discours, il demanda combien de baccalauréats ès-arts on réclamait d'un gouvernement autonome. "Je n'ai pas de diplôme, lança-t-il, mais je prétends avoir de la tête!"

Un apôtre déclaré des armements

Le contre-amiral Moffett demande plus d'argent, plus de navires de guerre, plus d'avions.

Propositions américaines

Washington, 3. — Plus d'argent, plus de navires (de guerre), plus d'avions extra-rapides, voilà ce que demande le contre-amiral Moffett, chef de l'aviation navale.

Il a recommandé carrément ces augmentations dans son rapport annuel à Charles Adams, secrétaire de la marine. Moffett a averti les autorités que le pays est en retard pour la construction des porte-avions et il a demandé qu'on construise le plus tôt possible jusqu'à la limite allouée par les traités. Il a demandé aussi des croiseurs avec ponts aménagés pour le vol de nuit, une arme nouvelle en qui il place de grandes espérances.

Le contre-amiral demande d'augmenter substantiellement le chiffre de 1,000 avions alloués à la marine tant pour équiper tous les navires de combat que pour venir en aide à l'industrie de l'aviation qui est, selon lui, en passe difficile. Il recommanda une appropriation de $1,000,000 pour développepr les avions à grande vitesse et une législation pour accroître plusieurs importantes bases aériennes.

Un premier échec du gouvernement Laval

(Service de la Presse Associée)

Paris, 3 — Le gouvernement du premier ministre Pierre Laval a reçu aujourd'hui son premier échec à la Chambre des députés. Une demande du ministre des finances, M. Flandin, de ne pas retourner un item se rapportant à des crédits scolaires à la commission a été repoussée par 325 voix contre 263.

Mais ce n'était pas là une affaire de confiance et il ne saurait être question de la démission du cabinet.

L'ancien premier ministre Herriot avait demandé un plus fort crédit pour la construction d'écoles et M. Flandin s'opposait à cette demande.

Une seule monnaie pour tout l'empire

Londres, 3 — Une résolution soumise à l'union nationale des manufacturiers proposera mardi l'imposition de droits contre toutes les importations qui font concurrence aux industries britanniques. D'autres résolutions traiteront des tarifs et de la question des changes.

En proposant sa résolution de tarif général, George Terrell, président de l'union et ancien député conservateur, parlera aussi de la nomination d'une commission tarifaire. Il proposera aussi que le gouvernement s'occupe d'établir la préférence commerciales avec les colonies de la Couronne pour préparer le terrain à la conférence impériale.

M. Terrell avancera aussi la résolution de nommer une commission des changes afin d'étudier la possibilité d'établir une monnaie impériale basée à la fois sur l'or et sur l'argent.

Hawks mis au repos

Yreka, Cal., 3.—Le capitaine Frank Hawks, aviateur connu, se reposait aujourd'hui dans une auberge, se rétablissant d'un commencement d'asphyxie au protoxyde de carbone subi au cours d'une envolée pour établir un record de vitesse entre le Canada et le Mexique.

Son médecin, le Dr Victor Hart, lui a ordonné de se reposer pendant une semaine.

Menace d'une grève générale des cheminots de l'Espagne

Madrid, Espagne, 3. — Le Congrès des cheminots espagnols, qui représente 48,500 hommes employés aux divers chemins de fer de l'Espagne, a décidé aujourd'hui de déclarer une grève générale à moins que le gouvernement ne consente à étatiser tous les chemins de fer d'ici quinze jours.

Il a aussi été décidé que les cheminots ont droit de participer aux subsides du gouvernement.

Avant cette décision des cheminots, le gouvernement avait annoncé qu'il ne pouvait se rendre aux demandes des travailleurs pour des augmentations de leurs salaires à cause de la dépression économique qui domine en Espagne.

Un appel du cardinal Mac Rory en faveur des catholiques qui se trouvent en Irlande du Nord

Le primat dit que la minorité est cruellement molestée et attaquée dans ses droits.

Série d'injustices

Dublin, Etat libre d'Irlande, 3. — Le cardinal Mac Rory, primat d'Irlande, a adressé, à l'occasion de Noël qui approche, un appel au gouvernement de l'Irlande du Nord au nom de la minorité catholique qui, dit-il, "est cruellement molestée et attaquée dans ses droits".

"Séparés, dit-il, de leur pays, et dépouillés de la garantie partielle donnée par la représentation proportionnelle; forcés de se soumettre à des lois électorales injustes que l'on ne peut défendre et qui sont une honte; exclus de la magistrature officielle et de presque tous les emplois remunérés; sous le coup d'injustices pour la construction et le maintien de leurs écoles; entravés et soumis à des injustices dans des matières de plus petite importance, comme pour l'obtention des bourses distribuées aux étudiants qui les méritent, les catholiques des six comtés ne peuvent pas éprouver de l'enthousiasme pour les progrès de l'Etat ou pour ses succès."

Le cardinal ajoute que des efforts ont été déployés pour empêcher que la vérité ne soit dévoilée, mais il dit que "les conditions actuelles sont assez bien connues même au loin".

En Quelques Lignes

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Sapporo, Ile Yeso, Japon, 3. — Vingt mineurs ont été tués et six autres ont été grièvement blessés dans une explosion à Iwamisawa.

DUEL MODERNE

Lima, 3. — Le général Pedro Martinez, qui se rend à ses duels en avion, se prépare à rencontrer le président-élu Luis-Sanchez Cerro et a déjà choisi ses seconds. Martinez avait dirigé un soulèvement qui échoua contre le gouvernement provisoire de Cerro, en mars dernier.

LE PRINCE DE GALLES

(Service de la Presse Associée.)

Londres, 3. — Le prince de Galles, qui dut garder la chambre hier à cause d'un refroidissement, souffre d'une attaque de malaria, d'après son médecin, sir Stanley Hewett. Le prince eut une première attaque de malaria au cours de son voyage de chasse en Afrique.

RETARD DE HINKLER

Madrid,3. — Le capitaine Bert Hinkler a remis à demain, à cause de la température, son départ pour Paris.

ACCIDENT D'AUTO

Coldwater, Arizona, 3. — Le Dr T.-J. Tarnsoff, un ancien colonel dans le corps médical de l'armée russe sous le régime tsariste, a péri hier soir dans un accident d'automobile. Quatre personnes qui l'accompagnaient ont aussi été tuées dans la collision de son auto avec un train.

Expédition de secours

McGrath, Alaska, 3. — Une expédition de secours en traîneaux à chiens est arrivée sur l'emplacement du camp des RR. PP. Martial Lapeyre et George Feltes, missionnaires-aviateurs dont l'avion a été contraint d'atterrir dans la région Crater Peak il y a dix jours.

Bob Ellis, un pilote de McGrath qui a survolé le camp hier, croit que l'expédition atteindra Tacotna, à 25 milles de là, aujourd'hui ou demain. Ellis déclina l'invitation des missionnaires à atterrir car il estimait ne pouvoir ensuite décoller. Il imagine que l'appareil des missionnaires est arrêté, par une panne réparable.

Pour fumer dans le R-100

Cardington, Angleterre, 3. — Des marteaux de forge résonnaient aujourd'hui sur la charpente métallique du gros dirigeable R-100 comme vingt ouvriers exécutaient l'ordre du gouvernement de démanteler le dirigeable pour effectuer des économies.

Lorsque leur travail sera plus avancé, un rouleau à vapeur aplatira les pièces de métal. Les marchands de vieux fer qui ont acheté le R-100 auraient l'intention de faire servir une partie du métal à fabriquer des cendriers

M. Heinrich Bruening doit aller à Genève

Berlin, 3—Le chancelier H. Bruening conduira lui-même la délégation allemande à la conférence mondiale de désarmement à Genève en février 1932, mais un surcroît de travail au pays pourrait l'empêcher de demeurer longtemps à Genève.

Les ministres des finances de tous les Etats allemands réunis à la demande d'Hermann Dietrich, ministre des finances nationales ,ont décidé à l'unanimité d'équilibrer à tout prix les budgets de tous les Etats et communes d'Allemagne.

Herr Dietrich expliqua les plans confidentiels du gouvernement qui seront appliqués par une série de décrets d'urgence à publier bientôt.

Tout être humain a deux squelettes

Saint-Louis, Missouri, 3. — A l'aide des rayons "X", non des rayons ordinaires, mais des rayons "X" doux, Sterling-B. Hendricks, du bureau de chimie du gouvernement américain, a fait voir que tout homme a en réalité deux squelettes, celui en os que l'on connait bien et un autre entièrement composé de cristaux. Ces cristaux seraient la partie non vivantes de la charpente humaine et imprégneraient tous les os. Ce seraient des cristaux de calcium, de carbone, de phosphore, d'hydrogène, d'oxygène en même temps que de plomb et d'arsenic.

L'hon. C.-J. Arcand au Club de Réforme samedi

Le nouveau ministre du travail, l'hon. M. Arcand, sera officiellement reçu au Club de Réforme samedi. Le discours qu'il y prononcera sera radiodiffusé à 2 heures par le poste CKAC. Le déjeuner commencera à 1 heure.

M. F. Monk, président du club, présentera l'orateur.

Un traversier de la Manche est en péril

Le navire français "Versailles" lance des appels de détresse car il dérive à la côte.

RUDE BOURRASQUE

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New-Haven, Sussex, Angleterre, 3.—Le navire français "Versailles", du service de la Manche, parti de New-Haven pour Dieppe,France, a envoyé un appel de détresse, aujourd'hui.

Il disait qu'il dérivait à dix milles de la côte anglaise sous une bourrasque exceptionnellement violente; son gouvernail est probablement avarié. Un coup de vent aurait lancé un canot à la mer. Un remorqueur partit d'ici pour le secourir mais d'it revenir avec un marin blessé et les vitres de l'avant brisées par la tempête.

Le "Versailles" est un navire d'acier à deux hélices, construit en 1919 et jaugeant 1,903 tonnes. Il appartient aux chemins de fer de l'Etat (français). Il a deux ponts et peut loger plusieurs centaines de passagers. Il avait à son bord 28 passagers.

La Nouvelle-Zélande croit que le Canada va signer un traité

Wellington, Nouvelle-Zélande, 3.—On exprime la plus grande confiance dans les milieux officiels, aujourd'hui, que le deadlock au sujet du tarif entre la Nouvelle-Zélande et le Canada va disparaître à la suite des discussions qui vont avoir lieu à Honolulu entre l'honorable Downie Stewart, ministre des finances et des douanes de la Nouvelle-Zélande, et l'honorable H.-H. Stevens, ministre canadien du commerce.

L'hon. M. Stewart partira le 15 décembre pour Honolulu et y arrivera probablement le jour de Noël. Il sera prêt à entrer immédiatement dans des conversations, et l'on a confiance qu'il s'en suivra un traité de commerce entre les deux dominions.

DEVOUEMENT FORCE

Moscou, 3. — Les groupements et associations russes sont tenus de prouver la sincérité de leur foi révolutionnaire en donnant un ou plusieurs avions militaires

La canalisation avantageuse pour le moyen-ouest

Comment les Américains profiteraient du développement du Saint-Laurent.

Congrès à Chicago

Chicago, 3—Le gouverneur Harry-G. Leslie, de l'Indiana, a dit aujourd'hui que le développement de la route navigable par les grands lacs et le Saint-Laurent est absolument nécessaire pour l'avenir du moyen-ouest

La question du transport, a-t-il déclaré aux délégués de la Great Lakes St. Lawrence Tidewater Association, a été le facteur décisif pour la grandeur économique de chaque nation depuis l'aube de la civilisation. Elle est tout aussi importante aujourd'hui. Les chemins de fer et les autres moyens de transport ont contribué beaucoup au développement de toutes les grandes nations, mais ces nations dépendent de la mer pour leur bien-être économique.

M. Leslie a ajouté qu'il ne faut pas manquer de profiter de l'occasion de rapprocher d'un millier de milles les richesses du moyen-ouest américain de la mer par le moyen de la route des grands lacs et du Saint-Laurent.

Il affirma qu'il coûte sept fois plus cher pour faire transporter une tonne de marchandises par le chemin de fer que par un vaisseau.

La nouvelle voie navigable atteindrait la plus riche région agricole du monde, dit-il. Elle mettrait les marchés mondiaux à un millier de milles plus près des sources de production, et le coût du transport serait de beaucoup diminué.

Le président sera élu le 10 décembre par les Espagnols

Madrid, Espagne, 3. — Le premier président constitutionnel de l'Espagne sera élu par l'Assemblée nationale le 10 décembre et il prendra possession de ses fonctions le jour suivant. C'est ce qui a été décidé à une conférence, hier, des chefs du gouvernement.

Cette élection avait d'abord été fixée à mardi prochain, mais elle a été retardée afin de permettre au gouvernement d'avoir plus de temps pour prendre les dispositions nécessaires.

Il paraît certain que Niceto-Alcala Zamora, l'ex-président temporaire de la république espagnole, recevra les votes presque unanimes.

En vertu des mesures qui ont été décidées hier, la nouvelle constitution espagnole sera adoptée dans son ensemble mardi prochain, et non pas demain.

Le but du prêt agricole est d'aider le cultivateur à améliorer son sort par l'amélioration de ses propriétés

"Cependant, avant d'établir aucun système de prêt, il faut contrôler la source des fonds nécessaires à une telle entreprise", recommande l'hon. J.-H. Kelley, au Conseil Législatif.

Une suggestion de l'hon. M. DuTremblay

(Du correspondant de la "Presse")

QUEBEC, 3. — Un grand débat a été commencé, hier après-midi, au Conseil Législatif sur l'intéressant sujet du Crédit agricole dont on a tant parlé et dont on parle tant encore dans la province. Le débat a été provoqué par l'hon. J.-H. Kelly qui proposait qu'un ordre de cette Chambre soit adopté pour la production de la correspondance échangée entre le gouvernement de cette province et le gouvernement de la puissance concernant les prêts agricoles.

L'hon. M. Kelly a fait à l'appui de sa motion un très solide et très intéressant discours dans lequel il a cité de nombreuses et abondantes statistiques pour démontrer l'importance et l'envergure des prêts aux cultivateurs alors que le gouvernement fédéral a assumé des obligations envers la commission fédérale pour un montant de plus de vingt millions. M. Kelly a passé en revue tous les systèmes du genre dans les divers pays d'Europe. Il a ensuite analysé le système actuel canadien et rappelé quelques-uns de ses résultats. "Le but principal de tout prêt agricole, dit M. Kelly, est d'aider les cultivateurs à améliorer leur sort en faisant des améliorations profitables à leurs propriétés, mais avant d'établir un système pour la province on fera bien d'examiner comment on prélèvera les fonds nécessaires pour prêter aux cultivateurs". Il signale aussi le danger du prêt agricole lorsqu'il s'agit de collecter l'argent prêté aux cultivateurs.

L'hon. M. Kelly fait un grand éloge des Caisses Populaires et signale leurs bons résultats. Il en fait également l'historique, qui date de près de cent ans, disant qu'elles ont pris naissance en Allemagne.

L'hon. M. Du Tremblay a été le premier à parler en faveur de la



L'HON. J.-H. KELLY, qui a soulevé un intéressant débat, hier, au Conseil législatif, sur le crédit agricole.

motion de l'hon. M. Kelly. Il a fait une fort interessante suggestion concernant un système de commission spéciale aidée de comités paroissiaux qui étudieraient le cas des cultivateurs qui voudraient emprunter et qui le soumettrait à la Commission spéciale. M. Du Tremblay est en faveur d'un prêt agricole mais à condition qu'on l'entoure de toutes sortes de précautions afin d'empêcher le cultivateur de se ruiner par des emprunts faciles mais qu'il faudra tout de même rembourser. M. Du Tremblay est aussi en faveur des Caisses Populaires mais il faudrait que ces institutions existent dans toutes les paroisses et, dans les conditions présentes, il serait assez difficile de les établir où elles n'existent pas encore. Il faudrait du temps et de l'argent.

L'hon. Ernest Ouellette a demandé l'ajournement du débat. Plusieurs autres membres de la Chambre Haute prendront part à cet intéressant débat, entre autres les honorables MM. Chapais, Carrell, Roberge, Letourneau et d'autres. Le Conseil s'est ajourné à ce matin, à 11 heures.

L'hon. J.-H. Kelly

Le gouvernement de la province, a dit l'hon. M. Kelly en présentant sa motion, fidèle à sa politique de faire tout en son pouvoir pour améliorer le sort du cultivateur, nous parle dans le discours du Trône de l'importance de trouver du crédit facile pour la classe agricole et que si la commission canadienne du crédit agricole ne peut répondre aux besoins de nos cultivateurs, la province adoptera un système de prêt agricole provincial. En même temps le gouvernement attire notre attention sur le fait qu'il faudra trouver de nouvelles sources de revenus pour remplacer certains revenus qui vont toujours en diminuant durant ce temps de crise. C'est un point bien sérieux qu'il faut malheureusement envisager malgré nous en mettant à l'étude un système de prêt agricole provincial.

Du 1er janvier 1929 au 31 mars 1931, la commission canadienne du crédit agricole a prêté aux cultiva-

A SUIVRE SUR LA PAGE 18

SOMMAIRE

POUR les DAMES p. 4,7,10,12
EDIT . . . . . page 6
THEATRES . . . . page 16
PARLEMENT . . . page 21
RADIO . . . . . page 22
FINANCE . . . . page 26
SPORT . . . . . page 32

HENRY MORGAN & Co. LIMITED

HEURES DE MAGASIN: 9 A. M. à 6 P. M.

Tél. PLateau 6261

SPECIAL

PAPETERIE A CADEAUX

1.35 la boîte

Chaque boite contient 60 feuilles de papier de bonne qualité et 60 enveloppes à l'avenant, le tout agréablement disposé et attaché avec du ruban. Les boîtes sont recouvertes de belle cretonne fleurie. Le papier est blanc, bleu et blanc, mauve et blanc ou mauve, bleu et chamois combinés.

BOITE A CADEAU de 36 feuilles de papier à lettre, 12 cartes de correspondance à tranche dorée et 48 enveloppes à l'avenant. Blanc seulement — dans une jolie boîte. La boîte **85c**

UNE AUTRE BOITE A CADEAU—36 feuilles—36 enveloppes—boite avec couvercle à charnières **50c**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Boîtes à Bûches Françaises

13.75

Belles boîtes à bûches ou à bois importées — couvercles inclinés. La couverture de cuivre est décorée de figures en relief.

HORLOGES de CUISINE — bons chronomètres — mouvement de 8 jours — cadrans finis en couleurs appropriées .. **2.50**

—Morgan—Quatrième étage.

PANNEAUX SUISSES

3.75 chacun

On ne pense pas généralement à en faire des cadeaux — mais ils feraient réellement plaisir à une femme qui est fière de sa maison.

En beau tulle Bruxelles avec dessins floraux ou conventionnels brodés dans la bordure. Appropriés pour salons. Le prix de vente les rend doublement attrayants. 42 pouces x 2½ verges.

—Morgan—Troisième étage.

PEINTURES d'INTERIEUR

90c la pinte

Economisez sur la peinture autant que sur le coût du travail.

EMAIL BLANC
Beau luisant, pour boiseries, murs et meubles.

SHELLAC
Orange et blanc — sèche en une heure.

VERNIS
Clairs, hydrofuges — chêne pâle et foncé, noyer ou acajou.

PEINTURES
Blanc luisant ou mat, crème ivoire, chamois, bleu pâle, vert pâle, gris, tan, brun, etc.

—Morgan—Quatrième étage.



Verres à Patte Fleur de Lys

35c

Aussi remarquables par la qualité que par le prix — jolies formes en cristal clair et sonore. Gobelets, verres à champagne, à sorbet, à xérès, à liqueurs, à cocktail, à clairet, rince-doigts et assiettes. Les premières arrivées pourront se constituer des services complets.

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Quelques dollars de plus—ce serait encore une bonne valeur

SERVICE EN PORCELAINE NORITAKE



$25

Un service à thé et à dîner complet pour huit personnes, en porcelaine claire et richement vernie, décorée de roses jaunes et rose pâle et de feuilles de laurier sur un fond crème nuancé.

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Carpettes de Perse

50 qui étaient marquées à partir de $55 jusqu'à 67.50. **39.50**

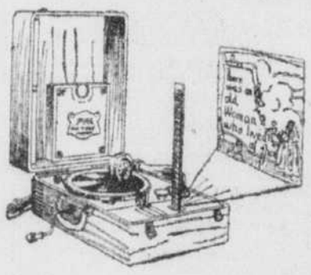
Petites carpettes et jetées de hall pour convenir aux vivoirs et aux halls — c'est une offre alléchante quand vous pouvez choisir dans ces deux grandeurs, et pour le même prix, d'excellentes carpettes orientales. Il y en a 50 dans le groupe — grandeur 4 pds x 7 pds, et les jetées 3 pds x 9 pds à 3 pds 6 pcs x 12 pds.

—Morgan—Troisième étage.

Amusez la Famille

Projecteur Parlant

19.50



Faites voir et entendre aux enfants toutes sortes d'histoires. Projette les vues sur le mur — pas besoin d'écran. Peut être utilisé comme phonographe portatif ordinaire.

—Morgan—Cinquième étage.



Voici notre idée d'un confortable

SOFA de STUDIO

Le prix révèle un bon jugement **$33**

Comporte un sommier à spirales et un matelas épais en feutre de coton blanc. C'est un luxueux lit d'urgence et un confortable canapé de jour. Couvertures en damas et en denim au choix. 6 pieds de long — 30 pouces de large — 20 pouces de haut.

—Morgan—Cinquième étage.

A écouler rapidement demain

PALETOTS pour GARÇONS

Valeurs de $13 et $15.

9.75



Ces paletots ont été pris dans le stock régulier et marqués à prix réduit parce que les tailles sont désassorties. Cependant il y a un bon choix dans le groupe pour jeunes garçons de 11 à 18 ans. Modèles Guard et ulster. En tweeds mélanges de brun, gris.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

MOUCHOIRS Importés pour Garçons

Rég. 1.50 la douzaine.

85c la douzaine

En linon blanc de belle qualité, avec bordures de couleur. Grandeur 17 x 17 pouces. Pris dans le stock régulier.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Attirails de

Patins et Bottines

pour Hommes et Garçonnets

Valeurs de 5.50 et 6.50.

3.65 Complet



Pointures pour garçonnets 1 à 5.
Pointures pour hommes 6 à 9.

C'est un prix réellement bas pour des attirails de cette qualité. Les patins à tuyaux portent une marque bien connue dans tout le pays et les bottines sont en cuir solide bien renforcé. Nous vous offrons cela sachant que c'est une valeur dont vous ne trouverez pas de réplique durant toute la saison.

—Morgan—Quatrième étage.

Une belle valeur pour hommes



Robes de Chambre en Laine

12.50

Robes de chambre faites à Londres, en laine anglaise présentant une variété de patrons et de riches couleurs masculines.
Devant croisé, collets châles, poignets et poches de dessins contrastants.
Tailles: 36 à 46.

Vestons d'Intérieur

14.50

Prix ordinaire $25.

Magnifiques vestons d'intérieur en laine, offrant une série de patrons et de couleurs, notamment fauve, rouge, bleu, gris. Collets, poignets et poches formant contrastes.
Tailles: 36 à 44.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

CHANDAILS POUR HOMMES

2.35

Chandails fermés tout laine, avec encolure en pointe. Une collection variée de modèles importés plus coûteux.

CHANDAILS FERMES SANS MANCHES POUR HOMMES—1.50

Chandails sans manches, dans des nuances unies de bleu, brun, vert et bleu Saxe. Pris dans un stock plus cher et vendus à prix réduit.

—Morgan—Arcade des hommes.

OXFORDS POUR HOMMES

3.85

Un groupe petit mais important à ce prix.

Ce sont des souliers bien faits, en cuir solide, et valant facilement beaucoup plus. Modèles pour hommes et jeunes gens, en veau noir ou brun. Semelles à trépointe Goodyear.

Pointures: 5½ à 7½ — 10 à 11.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Mouchoirs de Toile pour Hommes

25c chacun

Voici votre chance si vous voulez avoir les initiales suivantes: D, E, M, N, T, W. Ils sont en toile irlandaise de très belle qualité, avec bords roulés à la main ou à point d'ourlet. *Prix rég. jusqu'à 75c chacun.*

—Morgan—Arcade des hommes

CHEMISES POUR HOMMES

1.85

Valant ordinairement $2.50 et $3.

PLUS VOUS ACHETEZ, PLUS VOUS ECONOMISEZ !—Nous avons un beau choix de dessins et couleurs. Broadcloth, zéphir écossais et madras.

Deux faux cols empesés ou cols mous attachés

Rayures fines, très fines et en faisceau dans une grande variété de couleurs sur fond blanc. Aussi fond bleu uni à dessin Jacquard.

Chemises tan uni ou vert léger avec deux faux cols — ou cols attachés.

Pointures: 14 à 17½.

—Morgan—Arcade des hommes



QUELQUES SACS GLADSTONE, 18.50

Rég. 24.50.

Voici une occasion d'acheter un beau sac à un prix fort alléchant. Un sac solide en peau de vache à grain fermement cousue à une forte monture. Goussets flexibles avec coins renforcés en cuir.

Un sac spacieux, avec compartiment à chemises au centre. Une petite valise très commode.

—Morgan—Rayon des malles, —Rez-de-chaussée.



Etuis à Cigarettes en Argent Massif

Moins 25%, 33⅓% et 50%

Un choix de très beaux étuis, finis avec dessins guillochés ou fini uni luisant. Réguliers, de gala et très grands. *Se vendaient de $8 à $35.* Maintenant . . . **$4 à $25**

Porte-Cigarettes Importés

Rég. 1.50 à $17.

En écaille de tortue, ambre, ivoire, ambroid et bakelite. Dans boîtes à cadeaux si désiré.

Maintenant **50c à 7.50**

—Morgan—Comptoir des pipes de l'Arcade.



Robes pour Jeunes Filles

Prix spécial—9.75

Robes Nouvelles et Fraîches

Charmantes petites robes en crêpe de laine léger, modèles une-pièce avec jolis motifs en piqué blanc—modèles deux-pièces comprenant jupe unie et blouse longue. Encolures et ceintures variées. Toutes élégamment taillées et finies. Achetées spécialement pour notre Semaine de Ventes à une généreuse concession de prix. — Tailles: 13 à 17.

Noir, marine, bleu, vert, rouge.

—Morgan—Rayon des juvéniles—Deuxième étage.

Couvre-Chaussures à quatre Boucles pour Fillettes



Un seul prix—1.50

Jolis et hauts, donnant plus de protection — faciles à chausser. Une réelle valeur — tous de première qualité. Pointures: 6 à 10 et 11 à 2. Prenez-en note, sur votre liste d'emplettes.

—Morgan, —Deuxième étage.

ROBES DE BEBES faites à la main

1.75



Gentilles petites robes françaises garnies de petits remplis, de dentelle et de broderie, prises dans nos séries de 2.50 et $3, comprenant aussi un autre groupe que nous avons fait copier sur nos robes de $5 à 8.75.

Une merveilleuse occasion de refaire la garde-robe du bébé ou de choisir un cadeau utile. Elles sont très jolies et désirables.

—Morgan—Rayon du bébé—Deuxième étage.

Poupées qui Dorment

1.65

Seront chaudement accueillies

Elles ont été dessinées par quelqu'un qui sait réellement ce que les petites filles aiment. Poupées qui ont des cheveux frisés, des sourcils, de vrais souliers et des bas qui vont bien avec leurs robes. Mais il n'avait rien de précis quant aux robes — aussi vous pourrez choisir parmi une foule de modèles et de couleurs.

—Morgan—Quatrième étage.

À l'Occasion de Noël nous faisons une

SEMAINE DE VENTES

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 11

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, JEUDI, 3 DECEMBRE 1931

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

L'IMBROGLIO FERROVIAIRE

Les représentants des employés ne veulent rien dire au sujet de la possibilité d'une grève

Le président du comité général des présidents locaux a adressé une lettre au conseil de toutes les unions intéressées ainsi qu'au ministère du travail.

Les compagnies acceptent l'arbitrage

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 3. — Le ministère du travail a annoncé à midi, que les compagnies de chemins de fer ont informé le ministère qu'elles acceptent la décision du comité d'arbitrage, concernant la réduction de gages d'environ 20,000 de leurs employés. Celles-ci sont prêtes à négocier avec les représentants des employés intéressés, pour la révision des ententes existant déjà pour rendre effectives les recommandations du comité de conciliation.

Il y a aujourd'hui beaucoup d'agitation aux quartiers généraux des représentants des employés de chemin de fer affectés par le rapport du tribunal d'enquête et d'arbitrage, dont deux membres, le président et le représentant des compagnies, MM. J.-M. Macdonnell et Isaac Pitblado, ont recommandé une réduction de 10 pour 100 dans les salaires, l'autre, M. J.-C. Hemmeon, représentant des employés, étant dissident et se déclarant opposé à la diminution.

Le rapport du tribunal n'étant pas unanime est considéré comme ne liant pas les parties en cause. Pour leur part, les employés ont déclaré, par la voix de leurs représentants, les 21 présidents d'unions qui ont pris part aux délibérations des arbitres, qu'ils n'accepteraient pas les conclusions du rapport minoritaire. Que s'ensuivra-t-il? Personne ne le sait encore et les représentants des employés ne veulent faire aucune déclaration. Il a été question de grève; mais personne ne veut se prononcer.

Lettre aux présidents locaux

M. J.-B. Ward, le président du comité général des présidents d'unions locales, a écrit à tous les conseils intéressés et leur a demandé de lui faire connaître leur attitude à l'égard de la décision du tribunal d'arbitrage d'ici le 15 décembre prochain.

Les représentants des employés ont de plus averti le ministère du travail qu'ils ne se considèrent pas comme liés par le rapport majoritaire comme le démontre la communication suivante.

Refus d'accepter

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le ministère du travail a reçu, ce matin, une lettre des représentants des employés des chemins de fer, refusant d'accepter la décision de la majorité du comité d'arbitrage, favorisant une réduction de gages de 10 pour cent, à partir du 18 novembre dernier.

Ae ce sujet, M. Ward, sous-ministre, dit que pour le moment il n'a aucune déclaration à faire. Au ministère des chemins de fer on n'a rien reçu, et l'hon. R.-J. Manion ministre des chemins de fer est actuellement à New-York, pour rencontrer lord Ashfield, de la commission d'enquête ferroviaire. Il sera de retour demain midi.

Lord Ashfield et M. Loree, de la commission ferroviaire, arrivent

Les deux membres étrangers de la commission d'enquête ferroviaire nommée récemment pour résoudre le problème des transports par voie ferrée au Canada, passeront par Montréal d'ici 24 heures. L'un d'eux, M. L.-F. Loree, président de la compagnie du chemin de fer Delaware and Hudson, une des autorités dont la compétence est reconnue dans le monde entier, arrive cet après-midi, par train spécial, à la gare Windsor.

D'après les renseignements recueillis par un rédacteur de la "Presse" ce matin, Lord Ashfield, organisateur des chemins de fer métropolitains de Londres et ancien président de la compagnie des tramways de Détroit, arriverait ici demain matin.

L'hon. R.-J. Manion, ministre fédéral des chemins de fer, s'est rendu à New-York pour souhaiter la bienvenue à Lord Ashfield, au nom du gouvernement canadien, et, demain il est censé repartir de Montréal en compagnie de Lord Ashfield et de M. Loree pour Ottawa où ils arriveraient tous à midi.

Vieillard sauvé des flammes

Un vieillard de 71 ans, M. J. Freidland, 3918 rue Saint-Urbain, a été sauvé des flammes par le lieutenant Lamond, de la caserne No 14, la nuit dernière vers 2 h. 15, au cours d'un violent incendie qui a nécessité plus de deux heures de travail des pompiers du centre de la ville, sous la conduite du chef de district intérimaire James Messette. Le logement de M. Friedland et deux autres demeures situées aux Nos 3920 et 3922 de la même rue ont été considérablement endommagés par le feu. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, les flammes faisaient rage au deuxième plancher, entre les murs. Tous les occupants des maisons étaient sortis mais il restait encore le vieillard qui se trouvait emprisonné dans une chambre remplie de flammes. N'écoutant que son courage, le brave pompier monta dans l'appartement, et quelques secondes plus tard, redescendait avec M. Friedland. Ce dernier fut transporté chez des voisins charitables.

Le trésorier et le contrôleur sont de retour à Montréal

La discussion sur le bill de Montréal n'étant pas terminée, devant le comité des bills privés, à Québec, la plupart des membres du conseil municipal sont encore absents de la ville. M. L.-F. Philie, trésorier de la ville, ainsi que M. J.-B-A. Mérineau, contrôleur des finances et auditeur municipal, étaient cependant revenus de Québec et avaient repris leur besogne coutumière à leurs bureaux, à l'hôtel de ville, ce matin.

Le budget que le comité exécutif a adopté sur rapport du contrôleur des finances, sera bientôt débattu par le conseil municipal qui devra l'approuver avant qu'il puisse être mis en vigueur. Le comité, comme par les années passées, demande que les sommes globales inscrites pour l'administration et les charges fixes soient votées en bloc. Toutefois, l'administration affectait même les plus petittes sommes à des emplois spécifiés d'avance. Les crédits votés en surcroit pour un service ou un travail quelconque étaient repris pour d'autres usages en votant des virements de fonds.

Depuis quelques années, on demande de voter le budget en bloc, sans entrer dans les détails. Une somme est votée pour les charges fixes, une autre pour les salaires, et des montants sont mis de côté pour l'administration des différents services municipaux. Il semble fort probable que l'opposition voudra obtenir plus de détails que n'en contient le budget avant d'y acquiescer.

Se montrer poli peut parfois coûter cher

Washington, D.C., 3. — Vincent Carter, membre de la Chambre des représentants pour le Wyoming, ne se rendra plus aux ventes de charité, sans être fort prudent. La curiosité l'avait conduit hier à une vente de ce genre, où la foule se composait surtout de femmes. Par politesse, il se décoiffa et posa son chapeau sur une table avant de faire une tournée des étalages. Lorsqu'il revint, c'est inutilement qu'il chercha son chapeau. Il apprit qu'il avait à peine tourné le dos que son couvre-chef avait été mis en vente par des dames, au profit d'un hôpital à Ketchikan, Alaska.

Un troisième cadavre trouvé dans la fosse

Poursuivant leurs recherches, les sergents-détectives Ernest Gauthier et Catteau, ainsi que les gardiens du cimetière de l'Est, ont trouvé, tard hier après-midi, un troisième cadavre dans la même fosse où se trouvaient les deux cadavres d'hommes dont nous avons rapporté la découverte, hier. Ce dernier corps est celui d'une femme. Comme les deux autres, elle n'avait pas de vêtements. Une couple de pieds de terre, à peu près, la cachait aux regards lorsqu'on a fait la première découverte. La morte n'avait pas encore été identifiée à midi, aujourd'hui.

Conférencier étranger attendu le 15 janvier

Lorsque M. L.-J. Dalbis, président de l'Institut scientifique franco-canadien, arrivera à Montréal vers le 15 janvier, il sera probablement accompagné d'un prochain conférencier de l'Institut. A part la venue de Jacques Maritain, le célèbre philosophe chrétien, on annonce l'engagement de deux professeurs qui viendront donner une série de cours, l'un à l'Ecole Polytechnique, l'autre à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Ces conférenciers iront naturellement se faire entendre dans les deux capitales Québec et Ottawa.

Au cours ade son séjour au Canada, M. Dalbis aura son pied à terre à l'Université de Montréal, bien que le bureau de l'Institut scientifique soit maintenant installé à l'école Polytechnique. Le président de l'Institut passera un mois et demi dans notre province et s'occupera de l'organisation des conférences pour l'an prochain.

L'ultime limite pour les courriers de Noël

L'administration des postes signale à l'attention du public la nécessité de ne pas différer au dernier moment la mise à la poste des cartes et colis de Noël.

Comme on le sait, il n'y a plus de distribution des correspondances par facteurs les jours de Noël et du 1er de l'An, ce qui exige la mise à la poste plus tôt pour en assurer la réception en temps.

Le 21 décembre est considéré l'ultime limite pour déposer les envois de Noël si l'on veut qu'ils soient livrés pour la fête.

Un ami désappointé peut être un ami blessé pour longtemps. Pourquoi assumer le risque en différant jusqu'au dernier moment?

Un vieux truc qui réussit, de nouveau

Un individu téléphonait hier après-midi à M. J.-O. Turcotte dont l'établissement est situé à 3497, est, rue Ontario, lui demandant de lui envoyer pour un dollar de gâteaux, en même temps que la monnaie d'un billet de $10, à une certaine adresse, rue Ontario.

Un commissaire fut chargé d'aller porter la commande. Le "client" qui l'attendait dans l'escalier, se fit remettre gâteaux et argent, puis il demanda comme faveur au jeune employé d'aller lui faire un message. Quand le messager revint, l'acheteur était disparu avec l'argent. Les gâteaux seuls se trouvaient dans l'escalier. M. Turcotte a porté plainte à la police et à la Sûreté, et l'escroc est vivement recherché.

Les objections préliminaires sont rejetées

Dans la contestation de Terrebonne le juge déclare qu'on doit procéder dans cette cause.

LES CONCLUSIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 3. — Le juge Aimé Marchand a renvoyé les objections préliminaires présentées par le défendeur dans la cause en contestation de l'élection du député de Terrebonne à la législature, l'hon. Athanase David. La nature des objections était de trois sortes: contre les pétitionnaires, contre la pétition, contre les procédures sur la pétition.

Dans le premier cas, le défendeur alléguait que les pétitionnaires n'avaient pas qualité pour poursuivre la contestation; qu'ils n'étaient pas de bonne foi, mais simplement les prête-noms d'une organisation politique qui leur a fourni l'argent pour faire le cautionnement exigé; qu'ils s'étaient rendus tous les deux coupables d'infractions à la loi électorale, et par suite devenus inhabiles à voter.

Les allégations contre la pétition étaient qu'elle ne faisait voir aucune plainte spécifique contre l'élection; que les faits allégués n'étaient pas affirmés sous serment; que l'affidavit à son soutien ne donnait pas les noms des pétitionnaires; que dans la pétition on se plaignait de la conduite de certains officiers d'élection sans les mettre en cause; que les certificats à ce sujet et ses copies ne portent pas les timbres nécessaires.

Dans le 3e cas, le défendeur alléguait que les procureurs des pétitionnaires avaient convenu de les représenter dans la présente cause à leurs frais et risques et par suite étaient devenus inhabiles d'occuper devant cette cour et avaient rendu nulles les procédures où ils apparaissent comme procureurs; qu'après avoir été logée au greffe la pétition en avait été retirée et par ce fait, devenue nulle.

Dans son jugement le juge a déclaré que les pétitionnaires ont prouvé leur inscription sur la liste électorale et qu'aucune infraction à la loi électorale n'a été prouvée contre eux; que le cautionnement a été donné par les pétitionnaires mais à même de l'argent qui aurait été fourni par des tiers qui ont aussi garanti leurs frais, mais que ce fait n'empêche aucunement que le cautionnement ait été donné par les pétitionnaires, et que les fins pour lesquelles il a été donné ne soient absolument remplies; que le but d'avoir fait dans la pétition des allégués en termes généraux ne donne pas au défendeur le droit de former une demande pour les détails nécessaires; qu'il n'est pas nécessaire d'affirmer sous serment les faits allégués dans la pétition, et que l'affidavit donné par les pétitionnaires est conforme à la loi; que le défaut de mettre en cause l'officier-rapporteur et les sous-officiers-rapporteurs n'annulle pas nécessairement une procédure; qu'il n'a pas été prouvé que les certificats, inscriptions et copies de la pétition n'étaient pas revêtus des timbres nécessaires; que la preuve que les avocats auraient consenti à occuper à leurs frais et risques a été contredite par eux; que le fait d'avoir retiré du greffe la pétition ne l'annule pas, mais simplement, engage la responsabilité du protonotaire.

En concluant, le juge déclare que le défendeur n'a pas prouvé que la pétition doit être rejetée; alors ses objections doivent être rejetées, mais il convient, vu les circonstances ou les pétitionnaires se sont portés pétitionnaires, sous l'impression qu'ils ne paieraient pas de frais, et avec l'intention de n'en pas payer, de ne pas leur accorder de frais. En conséquence il rejette, mais sans frais, les objections préliminaires du défendeur.

Cause de meurtre qui est ajournée

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3 — La cause de Ben-S. Edelson, accusé du meurtre de Jack Horwitz, a été remise à mercredi prochain par le magistrat Strike, en attendant que le coroner ait terminé son enquête. Comme cette enquête ne sera pas finie, mercredi, un autre délai sera demandé, la semaine prochaine. L'avocat de l'accusé et le substitut du procureur général se sont entendus à ce sujet.

Nouveau garage de la ville à Longue-Pointe

Les architectes de l'hôtel de ville ont terminé les plans pour la construction d'un garage municipal à la Longue-Pointe et les ont soumis aux autorités pour approbation.

Ce garage, qui sera situé à l'angle des rues Beaugrand et Hochelaga, est un édifice de 100 pieds de profondeur par 50 pieds de front; construit en vertu de la loi de l'aide aux chômeurs, il coûtera environ $50,000, somme payable moitié par la ville et moitié par les gouvernements fédéral et provincial.

Outre le garage proprement dit, l'édifice comprend des bureaux pour le personnel d'administration et une salle à manger pour les employés.

La construction en sera commencée dès que la ville aura été définitivement autorisée à réaliser son programme de travaux du chômage.

Ceux à qui il fait plaisir de voir la neige, et les autres

Les premiers flocons de neige qui tombèrent hier soir, laissant entrevoir la possibilité d'une vraie "bordée", ont dû faire jaillir de plusieurs coeurs des prières ferventes pour que le vent du nord apporte une chute abondante de cette manne des chômeurs.

Le petit pour qui la neige signifie des jeux nouveaux, la guerre aux pelotes et les glissades en traineau, les enfants de tout âge pour qui le ski et la raquette ont tant d'attraits, les grands hôtels qui entrevoient une augmentation du nombre des touristes, et le sans-travail devaient se réjouir.

Nous ne serions cependant pas surpris d'apprendre qu'en d'autres quartiers on demandait tout le contraire, car il ne faut pas oublier qu'à l'hôtel de ville par exemple il existe une certaine inquiétude au sujet de la première bordée qui serait fort malvenue d'arriver trop tôt.

Heureusement chez Concordia comme ailleurs, surtout en ces temps de crise, pauvreté n'est pas vice, et ce qui manque de fonds est compensé par la bonne volonté générale.

Tout est prêt dans l'organisation pour l'enlevage de la neige, et déjà ce matin les employés du département de la voirie étaient occupés à répandre du sable sur les trottoirs; dans les côtes on a cependant jugé qu'il vaut mieux mettre de la cendre qui est un anti-dérapant plus efficace; c'est certainement plus malpropre, et Madame aura peut-être raison de déplorer cette légère chute de neige qui l'obligera à surveiller la porte d'entrée afin que tous se servent judicieusement du paillasson, mais il faut comprendre que c'est pour le plus grand bien de tous.

Elections annuelles chez nos policiers

Les membres de l'Association athlétique d'amateurs de la police ont tenu, hier soir, une intéressante réunion au cours de laquelle l'on a procédé à la nomination des candidats pour les élections qui auront lieu le 10 du courant.

Ont été élus par acclamation: président honoraire, l'assistant-directeur Charles Barnes; vice-président honoraire, l'inspecteur Joseph Lefebvre; président, l'inspecteur Alfred Bélanger; 2ème vice-président, l'inspecteur P. Lawton; secrétaire, M. Rodolphe Lavallée.

La lutte se fera pour le poste de premier vice-président, entre l'inspecteur Arthur Maranda et l'ex-sergent J.-A. Benoit. Les candidats au poste de trésorier sont le capitaine E.-A. Lebeau, le lieutenant J. Levesque et le sergent-détective M. Bergeron.

Les policiers auront à se choisir dix directeurs parmi les candidats suivants:

capitaine Laurin, lieutenant Reg. Barnes, 535 Pinette, lieutenant Parker, Paul Campeau sergent Boucher, 69 Hogue, lieutenant A. Langlois, sergent Brunelle, lieutenant Jones, capitaine Jullien, 331 Lemieux, capitaine Joinville, lieut. Chabot, lieut. Witty, lieut. Rob. Barnes, sergt. Chamaillard, capt. Gagnon, sergt. Vézina, L.-P. Lemire, lieut. McDonald, sergt.-dét. L. Blanchette, sergt.-dét. Laplerre, capt. Hébert, lieut. L'Heureux, Maurice Lamarre, capt. Brodeur, lieut. Séguin, lieut. Cook, sergt. Bélec.

La votation se fera jeudi, le 10 décembre, de 9 heures du matin, à 8 heures du soir, au poste de police No. 1. Les scrutateurs sont MM. J.-E. Lefebvre, A. Lantaigne et H. Bridault.

Un accident l'empêche de participer aux élections

L'honorable juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, a commencé à entendre ce matin avec l'aide d'un corps de jurés, une poursuite de $6,000, prise par M. Dollard Lafleur contre la cité de Montréal pour s'être fracturé le bras droit sur une des allées du parc Lafontaine, en face de la rue Papineau.

L'allée en question était mal entretenue. La ville nie toute responsabilité. Comme l'accident est arrivé le 31 juillet, M. Lafleur réclame une somme de $1,200, pour avoir été immobilisé durant la campagne électorale, pendant laquelle il aurait pu faire de l'argent comme les autres.

L'accident était dû à la faute de la demanderesse

L'hon. juge Greenshields, de la Cour supérieure, vient de renvoyer une action en dommages au montant de $5,000, prise par Mme E. Cohen contre M. Emery Lamarche, à la suite d'un accident d'auto survenu le 27 septembre 1930, à l'intersection des rues Saint-Laurent et DeMontigny. La demanderesse avait été frappée par l'auto du défendeur comme elle traversait la rue DeMontigny, près Saint-Laurent. La Cour déclara qu'elle s'était jetée au devant de la voiture qui allait à une vitesse modérée et que par conséquent elle était responsable de l'accident.

Martin sera remis à la police d'Holyoke

Henry Martin, âgé de 33 ans, recherché pour vol, par la police d'Holyoke, a été arrêté ici, hier soir, par les sergents-détectives Bouchard et Passmore. Le chef de police de la ville américaine a été averti de l'arrestation.

Martin a comparu, ce matin, devant le juge J.-O. Lacroix, commissaire en extradition, qui a ordonné de le reconduire à Holyoke après que l'accusé eut déclaré qu'il n'avait pas l'intention de combattre l'extradition.

Moins d'activité à l'hôtel des postes qu'en décembre 1930

Le volume du courrier et des colis reçus à l'hôtel des postes, à Montréal, pour expédition outre-mer est loin d'être aussi considérable que l'an dernier à pareille date. A cette époque de l'année, en vue des fêtes de Noël et du jour de l'an, une grande activité règne d'habitude dans les divers départements locaux.

Décembre semble vouloir être très inférieur aux mois correspondants des années précédentes en ce qui concerne la réception des colis.

Par contre, on s'attend à une plus grande expédition de lettres, les parents et amis préférant faire parvenir aux leurs de l'argent sous forme de mandats-postes ou bons de poste.

Les surnuméraires, employés pour la période des fêtes, ne seront pas aussi nombreux, cette année, bien que la liste comporte plus de 750 noms.

L'honorable Arthur Sauvé, ministre des postes, était aux bureaux du gouvernement fédéral, ce matin. Il a reçu quelques visiteurs au cours de la matinée.

Washington est optimiste sur le désarmement

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Washington, 3. — La décision de la Grande-Bretagne d'envoyer une forte délégation à la conférence de désarmement à Genève a excité de nouveaux espoirs chez les experts en désarmement du département d'Etat. On est maintenant presque assuré que la conférence aura lieu en février.

La liste de la délégation américaine sera annoncée prochainement. Le secrétaire d'Etat Stimson a été mentionné comme président probable de la délégation.

La section de désarmement du département d'Etat travaille sur les problèmes techniques de cette conférence. On se demande en particulier si le désarmement doit se faire directement (limitant le nombre d'hommes et le matériel) ou indirectement (en limitant les crédits militaires). Les Etats-Unis sont le seul pays à soutenir la première alternative.

Zedtwitz et Malowan premiers au bridge

Philadelphie, Penn., 3.—Le baron Waldemar von Zedtwitz et Walter Malowan, de New-York, étaient à la tête de 36 joueurs ed bridge, aujourd'hui, second jour du concours pour le championnat national. Les deux New-Yorkais avaient 360 points. Après eux venaient P.-H. Sims, de Deal, N.-J., et Williard-S. Karn, de New-York, les champions nationaux individuels, avec 357 points; puis I.-B. Fried et Mme Anne Rosenfeld, de Cleveland, avec 349 points, et enfin L.-S. Ames et Mme I. Stengel, de New-York, avec 348.

Il était question aujourd'hui d'élire le baron von Zedtwitz président de la Bridge League comme successeur au capitaine Fred-G. French, de Philadelphie.

Un Suédois en scène

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 3. — Un aviateur suédois, Bjorkwale, est parti du Bourget à 12 heures 45 p.m. aujourd'hui en direction de Lyon et Perpignan, se dirigeant vers Dakar, Sénégal, dans l'intention d'entreprendre un survol de l'Atlantique-sud à Natal, Brésil.

Il pilotait un avion à 40 c.v. semblable à celui qu'utilisa Bert Hinkler.

Un Américain condamné

Un Américain du Vermont, Eston Nickel, arrêté le 3 novembre dernier par le détective Philipp, a été condamné, par le recorder Thouin, à $20 et aux frais, pour avoir eu un révolver chargé en sa possession. Ses deux compagnons avaient été arrêtés avec lui sous une accusation de possession de narcotiques, mais on s'est aperçu qu'ils n'avaient que de simples pilules.

UN NOM AVANTAGEUX

Washington, 3—L'administration de la poste n'a aucune intention d'abolir "Santa Claus." Le surintendant Charles-F. Trotter a déclaré que les bruits du changement de nom de la localité de "Santa Claus" dans l'Indiana étaient sans fondement. Chaque année à la Noël, une grande quantité de lettres et de paquets portent l'adresse de cette petite ville pour qu'ils reviennent avec le cachet magique de "Santa Claus."

Les voleurs parviennent à découvrir la cachette

Le constable Hachez, du poste de police No 1, a trouvé, vers 3 heures 45, la nuit dernière, l'une des vitrines du magasin "Canadian Rhodes", 128, rue Saint-Pierre, brisée. Le propriétaire prévenu, s'est rendu sur les lieux, et il a déclaré qu'on lui avait volé la somme de $53.06 qu'il avait cachée dans son établissement.

DOULEUR? SLOAN'S Liniment

CONTRE le RHUME — RIEN DE PLUS EFFICACE QUE LE SIROP GAUVIN Pour le Rhume



Ces VERTIGES, cette NERVOSITE sont des signaux de danger. Il vous faut un tonique reconstituant immédiatement pour tonifier les nerfs et renforcir le système et le meilleur c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

RHUM ST-JAMES



LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles contre : GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & REFROIDISSEMENTS

Délicieux pour parfumer et relever crèmes, gâteaux puddings, compotes, etc.

ST-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1ers RHUMS DU MONDE.

La concurrence dans l'industrie du lait est trop considérable

La Commission de l'industrie laitière de la province de Québec s'est réunie, ce matin, au nouveau Palais de Justice sous la présidence de M. Elie Bourbeau. La Commission a institué une enquête sur l'industrie du lait dans la province. Plusieurs questions importantes ont été discutées, ce matin, par les commissaires.

Actuellement, la Commission est sous l'impression que la concurrence entre les distributeurs et celle entre les producteurs de lait sont trop grandes. De cette façon, les prix du lait sont continuellement diminués de sorte qu'il est difficile de réaliser des bénéfices satisfaisants. Le consommateur en maints cas, en souffre également parce que certains producteurs et distributeurs sont forcément obligés de fournir du lait d'une qualité inférieure afin de pouvoir soutenir la concurrence de leurs compétiteurs.

La Commission est donc chargée en premier lieu de faire un relevé complet de la situation de cette industrie, dans la province, puis, de présenter un rapport de cette enquête au gouvernement. En second lieu, elle devra s'aboucher avec les producteurs et distributeurs et certains experts afin de trouver un moyen d'apporter les moyens propres à améliorer la situation.

Les membres de la Commission, outre M. Elie Bourbeau, sont: J.-F. Desmarais, A. Saint-Jacques, David Blair, David Roy, Napoléon Charest et M. Henri Bois, qui agit comme secrétaire de la Commission.

Une commission qui se réunira, samedi matin

La Commission des assurances sociales doit siéger, samedi matin, au nouveau Palais de Justice. Les membres de la Commission doivent analyser le rapport de l'enquête, qu'ils ont faite dans divers pays de l'Europe et aux Etats-Unis. Cette réunion sera tenue à huis clos.

INFORMATION IMMOBILIERE

(Du Daily Commercial News and Building Record)

Les soumissions sont reçues par le comité exécutif de la ville de Montréal jusqu'au 9 décembre pour la construction d'une addition au poste de pompier numéro 41, angle des rues Ogilvie et Bloomfield. L'architecte est M. E.-A Doucet, 263 est, rue Ste-Catherine. Les estimés sont de $75,000. Cette entreprise fait partie des travaux de $4,-$00,000 pour le chômage.

* * *

Les plans sont en préparation mais les soumissions ne seront probablement pas demandées avant l'année prochaine pour la construction d'un viaduc sous les voies du Canadien Pacifique, à la rue Papineau. Les plans seront de J.-M.-Eugène Guay, Incorporated, ingénieurs, 1440 ouest, rue Ste-Catherine. Ce projet fait partie des travaux de $4,809,000 pour le chômage. Les estimés sont de $849,000.

* * *

Les soumissions sont reçues jusqu'au 11 décembre par le comité exécutif pour la construction d'un entrepôt, rue Des Carrières. Les plans sont du département des architectes de la ville. Cette entreprise fait partie des travaux pour le soulagement du chômage. Les estimés sont de $30,000.

* * *

Les soumissions seront probablement demandées au cours du mois pour la construction d'une addition à l'école "Daniel O'Connell", rue Prud'homme, près du chemin Côte S.-Antoine. L'ancien nom de cette école était l'académie du "Sacré-Coeur". C'est la commission des écoles catholiques de Montréal qui fait construire. L'architecte est M. Ludger Venne, 1440 ouest, rue Ste-Catherine.

LUNETTES $1.00 par semaine — 1617 St. Denis HA. 0732 — 6730 St-Hubert CR. 6813 — MÉDECIN-OCULISTE — Traitement des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, tous les lundis, mercredis et vendredis. — Al. Benoit-Benoit — 41—n.G.

Le représentant avait suivi à la lettre les conseils du candidat

"C'est l'outrage le plus ignoble qui puisse être perpétré contre un citoyen respectable de la ville de Montréal, a déclaré, ce matin, l'honorable juge Greenshields, de la Cour supérieure, au cours de ses remarques sur l'arrestation de M. Albert Mackay, jeune ingénieur de la Northern Electric, le 23 février 1931, sous l'accusation d'avoir voté deux fois à l'élection complémentaire du quartier Saint-Joseph. M. Mackay poursuit la ville de Montréal en dommages pour un montant de $10,100, la tenant responsable de son arrestation injustifiée. Traduit en Cour du recorder, le lendemain, son procès fut remis quatre ou cinq fois. En définitive comme celui qui avait porté la plainte ne se présentait pas et que l'original de la plainte ne se trouvait pas dans le dossier, la plainte fut renvoyée avec dépens.

"Il ne s'agit plus maintenant que d'une question de droit", déclara le président du tribunal, "à savoir si la ville de Montréal est responsable de cet exploit". Celle-ci avait décliné toute responsabilité dans l'affaire, affirmant que la plainte avait été assermentée par un nommé H. Boudreau qui n'était pas à son emploi.

M. Boudreau était le représentant de M. Taillefer dans le poll où voulait voter M. Mackay et avait une liste sur laquelle en travers du nom de celui-ci étaient inscrits les mots suivants: "mort, faites prêter serment et arrêtez".

"J'ai suivi ces instructions à la lettre", déclara M. Boudreau, un jeune homme de 24 ans. "Je ne connaissais pas M. Mackay".

La cause a été prise en délibéré.

Lucian Broda n'a pas été assassiné

Après avoir entendu la preuve des circonstances qui ont entouré la mort de Lucian Broda, 29 ans, 254 chemin de la Côte Saint-Paul, qui a été trouvé mort dans sa chambre, hier, un revolver près de lui, le jury du coroner a rendu ce matin, à l'enquête, un verdict de destruction volontaire.

D'après les informations des détectives de l'escouade des meurtres, appelée sur les lieux pour enquêter, le jeune Polonais s'est suicidé parce qu'il n'a pu réaliser son rêve: épouser une jeune Polonaise, restée au pays.

Etant allé aux informations, le sergent-détective Félix Presky et le sergent-détective Therrien déclaraient aussi, ce matin, que Broda avait quitté la Pologne parce que le père de la jeune fille s'opposait à son mariage avec elle.

Le jeune homme avait d'ailleurs dit à quelqu'un de ses connaissances, ici, que si elle ne pouvait venir et qu'il se voyait forcé de renoncer à elle, il se suiciderait.

On trouva près de lui la photographie de celle qu'il avait espéré épouser.

D'après les constations faites sur les lieux, Broda se tira un coup de revolver dans la direction du coeur, et ayant raté son coup le jeune homme saisit un miroir et s'en servit pour tirer le second coup qui traversa la tête de part en part.

Une lettre sentimentale fut trouvée dans les poches de son gilet, écrite à la jeune fille en question et une autre adressée à la police de Montréal, indiquant qu'il laissait une somme de $100.00 pour se faire inhumer.

Le jury rendit le verdict sur le banc.

Le tarif américain

Washington, 3. — Le président Hoover a approuvé les augmentations sur les chaussures cousues au procédé McKay et sur les pois verts frais et des diminutions sur les glasses, les chaussures façonnées, le feldspath cru, les poivres verts et les aubergines. Ces changements tarifaires prendront effet le 1er janvier.

Quatre incendies dans ces écoles

Sur quatre incendies survenus dans les écoles de la commission des écoles protestantes de la ville de Montréal depuis le mois de décembre 1930, deux ont été éclaircis par le sergent-détective Arthur Morin, aidé des investigateurs spéciaux de la commission des incendies. Deux garçonnets ont été traduits devant le juge Lacroix après avoir fait une confession de leur crime, commis aux Ecoles Symond et Mont-Royal. Les détectives poursuivent actuellement une enquête dans le cas des deux incendies survenus à l'école Aberdeen, au mois de décembre 1931 et au mois d'octobre dernier. M. J.-A. L'Espérance, secrétaire de la cour des incendies, nous déclarait, ce matin, que les détectives sont persuadés que ces deux incendies étaient l'oeuvre de la main criminelle et qu'une arrestation serait opérée d'ici quelques jours.

Des négociations franco-anglaises

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 3. — Une délégation d'experts français des ministères des finances, du commerce, de l'agriculture et des affaires étrangères s'en ira à Londres dimanche pour ouvrir des négociations sur un compromis tarifaire franco-anglais.

Le ministre des finances Pierre-Etienne Flandin s'est entretenu la semaine dernière avec Sir John Simon, ministre des affaires étrangères, l'hon. Walter Runciman, président du Board of Trade et l'hon. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier. Les nouveaux tarifs britanniques d'urgence affectent nombre d'exportations françaises.

Deux morts accidentelles

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, ce matin, à l'enquête du coroner, sur la mort de William-Everett Barton, 730, 1ère avenue, Verdun, décédé hier, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'un choc électrique qu'il reçut en travaillant sur le port, mercredi dernier. D'après les témoignages entendus, Barton travaillait pour la Commission du port de Montréal, comme électricien. Il fut électrocuté mercredi dernier, lorsqu'un contact se produisit entre le fil qu'il réparait et la voie ferrée. Le vent arracha le fil chargé et le jeta sur la voie.

Un verdict similaire a été rendu dans le cas de M. Gaudias Richard, 72 ans, 1992 rue Gilford, qui a été blessé à mort par un auto, hier soir, à l'angle des rues Marie-Anne et Cartier. Le capitaine-détective J. Gorman, les sergent-détectives Monarque et Gauthier, ainsi que le constable Ladouceur, du poste 19, se rendirent sur les lieux pour enquêter. L'auto était conduit par M. L. S.-Amour, 6684 Poupart, qui n'a pas été questionné, le jury étant satisfait qu'il s'agissait d'un accident.

Des boutons terriblement démangeants lui défiguraient le visage. Cuticura l'a soulagée

"Mon mal commença par la peau du visage qui devint rouge et démangeante. Plus tard, les boutons crevèrent et ils étaient très durs, gros et rouges. Ils démangeaient terriblement et tous suppuraient et étaient squameux. Mon visage en était défiguré Le mal dura environ trois mois.

"Je lus une annonce du Savon et de l'Onguent Cuticura et en fis venir un échantillon gratuit. J'en achetai davantage et après avoir employé deux pains de Savon Cuticura et deux boîtes d'Onguent Cuticura je fus complètement soulagée." (Signé) Mlle Jean Petrie, Diamond City, Alta.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrivez au dépositaire canadien: J. T. WAITE COMPANY LIMITED, Montréal.

ACHETEZ VOTRE BEURRE ET VOS OEUFS dans les Crémeries Papineau

TOUJOURS BONS ET FRAIS

2117 Mont-Royal Est — 6933 St-Hubert

1482 Ste-Catherine Est — 4260 Wellington

CARRIÈRE & SÉNÉCAL LIMITÉE

Opticiens-Optométristes à l'Hôtel-Dieu

271 RUE SAINTE-CATHERINE EST — TEL. LA. 7679

30,3 G.

Jouissez d'une bonne santé

$1 l'installe chez vous — $1 par semaine le paie.

en vous servant du projecteur de rayons Ultra-Violets BRANSUN

Employé et recommandé par les médecins et les hôpitaux. Simple et sûr.

Une démonstration vous sera donnée avec plaisir.

Demandez notre brochure explicative

CHAS. A. BRANSTON LTD

312 édifice Mappin, 1420 rue Victoria

Tél. LAncaster 3793 — Montréal

Représentant à St-Lambert: Tél. 363W

Fabriqué au Canada

La Vie Sociale

Réceptions

—Mme Gabriel Hurtubise recevra, à l'heure du thé, le jeudi 17 décembre, pour sa nièce, Mlle Paule Dubuc, débutante.

—Mlle Françoise Magnan recevra à dîner, samedi, avant la soirée dansante donnée chez Mme René Faribault.

—Mlles Marthe Faribault, Andrée Vadboncoeur, Yvonne Cinq-Mars, Suzon Manseau et Pauline Duclos recevront avant la soirée dansante que donnera Mme René Faribault, le 5 décembre.

—Mme J.-B. Archambault donnera une soirée dansante, au commencement de janvier, pour ses filles, Marthe et Rachel.

—Thé, aujourd'hui, chez Mme W.-E. Mowat, pour sa fille, Lorraine et les autres débutantes de la saison. Mme John Irwin, Mme B.-W. Roberts, Mme James Fraser et Mme J.-J. Renouf serviront le thé aidées de Mlles Mary Turpin, Helen Morris, Vera Stewart, Betty Trow, Ethel Renouf et Alice Davidson.

—Au bridge donné cet après-midi chez Mlle Françoise Martineau en l'honneur de Mlle Minette Jarry, le thé et les glaces seront servis par Mme Jacques Forget, Mlle Raymonde Préfontaine, Mlle Simone De-Serres et Mlle Mimi Tremblay.

—Bridge et thé, aujourd'hui, chez Mlle Pauline Duclos, d'Outremont, en l'honneur de Mlles Georgette Fortier et Madeleine Duclos, de Québec, et de Mlle Florence Grenon, de Chicoutimi.

—Mlle Margot Trottier réunira quelques invités, samedi, avant la soirée dansante donnée par Mme René Faribault.

—Mlle Marcelle Girard recevra, le 5 décembre, avant le bal donné sous les auspices des "Disciples de Massenet".

Déplacements

—L'honorable et Mme Athanase David passeront la fin de semaine à Rideau Hall, les invités de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough.

—Mme Rodolphe Roy, de Québec, est arrivée à Montréal pour quelque temps.

—Lady Williams-Taylor, actuellement à Londres, s'embarquera le 30 décembre, sur l'"Olympic" pour les Iles Bahamas.

—Mlle Marcelle Paradis, de Québec, passe quelques jours à Montréal, chez sa sœur, Mme Russell Hannan.

—Mme J.-C. Pouliot et Mlle Berthe Pouliot, de Québec, sont de passage à Montréal en route pour Windsor, Ont.

—Mme John Porteous part aujourd'hui pour Québec où elle sera l'invitée de sa mère, Mme F.-D. Lafferty.

—Mme E.-B. Garneau est actuellement à Québec l'invitée de Mme E.-L. Garneau.

—M. Lionel Daunais passe quelques jours à Toronto.

—M. et Mme Marcel Gabard et leur fille, Odette, sont actuellement à Paris, après avoir fait un séjour de deux mois sur la Côte d'Azur, en Italie et en Suisse.

—Mlle Valérie-Noël Hoare, après avoir été pendant quelque temps l'invitée de Mme Kenneth Mappin, de Montréal, est partie pour New-York, d'où elle s'embarquera pour retourner en Angleterre.

—Mlle Pauline Paquette, de Lachute, était à Montréal pour la fin de semaine, l'invitée de Mlle Jeannine Desjardins.

Concert de charité

—Un thé-concert, en faveur de l'œuvre de l'Aide à la Femme, aura lieu à l'hôtel Windsor, le 17 décembre, à quatre heures et demie. Les artistes inscrits au programme sont: Mme J. Desjardins-Lonergan, MM. Ludovic Huot, Chamberland, Trudel et Belland. Au nombre des personnes qui assisteront à cette fête de charité, mentionnons: Mme Louis Beau-

A SUIVRE SUR LA PAGE 12

BESSNER'S
1609 STE-CATHERINE OUEST LIMITED
près rue Guy Fitzroy 6351

Le marché le plus moderne de Montréal

Téléphonez Fitzroy 6351 pour avoir

Les plus bas prix annoncés de Bessner
La fameuse qualité de Bessner reconnue dans le pays
Le rapide service de commandes téléphoniques Bessner
Le système de livraison à la minute de Bessner

EXTRA SPECIAL

Boeuf de choix

STEAK dans le (sirloin), 2 à 3 libs 27c
ROTIS dans les côtes (désossés et roulés), lb 22c
ROTIS dans la côte de (sirloin), lb 24c
ROTIS dans le (Tenderloin) avec filet, 8 à 12 lbs 24c
ROTIS roulés (Boston) lb 20c

Jeune Porc frais
avec couenne
LONGES (Bout des côtes) lb 14c
FESSES 10 à 12 lbs 16c

Jeune Agneau des montagnes canadiennes
FESSES lb 25c
DEVANT lb 12c

Volailles
JEUNES CANARDS de (Brome Lake), lb . 35c
POULETS engraissés au lait, 4 lbs à 5 lbs . 29c

Poissons
FILETS DE HADDOCK (frais) 2 lbs 39c
DORE FLETAN POISSON BLANC EPERLANS

Livraison quotidienne à Hampstead, Ville-Mont-Royal et Outremont.

BUANDERIE ABC

LAVAGE HUMIDE
Service de 20 heures
FITZROY 6368

MADAME SAVEZ-VOUS

Que tous vos tissus de couleurs, soies et lainages fins vous sont livrés dans des paquets individuels enveloppés de papier ciré.

Que votre linge est lavé à part, sanitairement et vous est rendu à l'épreuve des taches ou piqûres de rouille.

Que vous avez à votre service une buanderie moderne avec une installation unique sous le contrôle de la plus grande organisation du genre dans la province: Toilet Laundries Limited.

PERMANENTS
REALISTIQUE ou CROQUIGNOLE Pas besoin d'ondulation à l'eau. 3.50
SALON CROQUIGNOL
Téléphone MA. 4137
1138, Ste-Catherine Ouest
entre PEEL et STANLEY
OUVERT TOUS LES SOIRS

GARANTI POUR 6 MOIS



35-m.j.s.n B

VENTE

Vendredi et Samedi seulement



Venez voir vous-mêmes ces valeurs et vous vous convaincrez qu'il ne s'agit pas là d'une vente ordinaire mais d'une vente Davies exceptionnelle de nouveaux chapeaux noirs, bruns, vin, verts, gris et tuile espagnole. Grandes et petites pointures dans les bérêts, chapeaux à bords ou modèles pour femmes d'âge mûr.

1.25

Davies CHAPEAUX

1189 rue Ste-Catherine Ouest
1420 rue Bleury

HEURES D'AFFAIRES:
9 a.m. à 10.30 p.m. le samedi

LA SANTE POUR TOUS

Le goutteux chronique



Le spécialiste de la "Presse"

La goutte chronique ou dite des vieillards est caractérisée par des accès plus prolongés que ceux de la goutte aiguë, à laquelle elle succède et dont les intervalles ne laissent jamais le malade complètement bien portant, car les engorgements articulaires persistent indéfiniment. Les pieds, les genoux, les mains sont déformés par de petites tumeurs bosselées, dont le volume varie d'un pois à un petit œuf, d'une consistance d'abord demi-liquide puis dure, et qui peuvent s'ulcérer. Ces bosselures sont formées par des sels d'urate de soude ou d'urate et de phosphate de chaux qui se déposent au-dessous ou dans l'épaisseur de la peau après chaque accès. On en constate aussi parfois la présence sur l'oreille.

La goutte chronique s'affaiblit rapidement sous l'influence des troubles digestifs qui accompagnent souvent cette forme ou de complications: diabète, mal de Bright, maladies du cœur.

La goutte aiguë est constituée par divers accidents qui peuvent se produire soit comme premier signe d'un accès, goutte larvée; soit au cours d'une attaque de goutte alors que la manifestation articulaire avorte prématurément. Ces manifestations peuvent être de l'angine, de la conjonctivite, des crampes d'estomac ou d'intestin, avec vomissement incoercibles, tendance à la syncope; des accidents cérébraux: délire, convulsions, attaque d'apoplexie; des troubles cardiaques, avec palpitations, oppression extrême, angine de poitrine et syncope, troubles de la sécrétion rénale (albuminerie avec sang, maladie de Bright).

Les crises sont plus violentes chez les sanguins. Les troubles viscéraux dominent la scène chez les enfants et les bilieux; les troubles nerveux chez les nerveux; la tendance à la chronicité chez les lymphatiques.

PARLONS MIEUX

NE DISONS PAS: Le **dasher** d'une voiture.
DISONS: Le garde-boue, le tablier d'une voiture.

PORES "DILATES"

Le charme des plus belles est menacé par les pores dilatés. La crème de nuit "Pompeian" (une cold cream) nettoie parfaitement votre peau, en enlevant toutes les particules de saleté qui obstruent vos pores. Son complément, la crème de jour "Pompeian," est une crème de fond . . . une base parfaite pour la poudre.

Ne manquez pas d'employer la poudre de beauté "Pompeian". Elle s'étend si bien et adhère si longtemps.

POMPEIAN
PRODUITS DE BEAUTE

CAOUTCHOUCS chez SIMPSON

Commandes par téléphone acceptées—PLateau 7221

Indiquez la lettre — Modèle A, B, C, etc.

Bottes Sedan en Velours

4.29



Modèle A

Une botte de voiture de coupe haute, en velours noir ou brun, à un prix extrêmement bas. Fermeture éclair sans crochets. Les noires avec talons cubains et hauts; les brunes avec talons cubains seulement. Tél. PL. 7221.

Pointures 2½ à 8.



Modèle B

Pointures 2½ à 8

Bottes Sedan

4.75

Noires ou brunes, bonne fermeture éclair avec gland de soie. Talons cubains et hauts.

Bottes d'Auto en Velours

3.19

Une merveilleuse valeur! Velours de qualité supérieure; garnies de fourrure et chaudement doublées. Une botte de toilette pour la rue. En noir ou brun, avec talons hauts, cubains ou bas. Dans les gris, talons cubains seulement.

Tél. PL. 7221

Pointures 2½ à 8.



Modèle C

Avec double Rebord *et fermeture éclair*

2.75



Modèle D

En jersey de laine de belle qualité, avec fermeture éclair dissimulée. Pointures 2½ à 8.

Caoutchoucs

59c



Modèle E

1 Talon bas.
2 Talon cubain cuir.
3 Talon cubain bois.
4 Talon haut.
Pointures 2½ à 8.

À 3 Boutons Pression

1.88

En jersey de laine de première classe, avec bonnes semelles de caoutchouc, 3 boutons-pression et double rebord. Noir ou brun — talons cubains. Pointures 2½ à 8.

Tél. PL. 7221.



Modèle F

Couvre-Chaussures pour Fillettes et Enfants

Bottes d'Auto

2.69



Modèle G

En velours de première qualité, garnies de fourrure, bonnes semelles de caoutchouc. Noir ou brun. Pointures 11 à 2.

Couvre-chaussures Hauts



Modèle H

En cachemirette noire, chaudement doublés, fermeture automatique. Pointures 8 à 10½

1.99

Pointures 11 à 2

2.19

Caoutchoucs pour Fillettes

NOIRS — Pointures 5 à 10½ 45
11 à 2 49
BRUNS — Pointures 8 à 10½ 60
11 à 2 65
BLANCS — Pointures 4 à 7½ 60



Modèle J

Couvre-chaussures Bas

2.19



En cachemirette noire, chaudement doublés et avec rebords. Pointures 11 à 2.

Modèle K

À 3 Boucles

Bien faits et solidement finis, intérieur ouaté.

Pointures 6 à 10½ 1.29
Pointures 11 à 2 1.49



Modèle L

Caoutchoucs et Couvre-Chaussures pour Hommes et Garçons

Couvre-chaussures à 2 Boucles



Modèle M

En jersey de laine de belle qualité, avec intérieur ouaté. Pointures 6 à 12. 1.95

En cachemirette à intérieur ouaté, avec gros talons et solides semelles.

Pour hommes, pointures 6 à 12 . . . . . 1.75
Pour garçons, pointures 1 à 5 . . . . . 1.65
Pointures 11 à 13 1.45

Tél. PL. 7221

Couvre-chaussures "Speedy"



Modèle O

2.99

En jersey de laine avec fermeture automatique dissimulée. Pointures 6 à 11.

Téléphone PL. 7221

Couvre-chaussures à 1 Boucle

Vous apprécierez cette valeur! En cachemirette noire de première qualité, avec intérieur chaudement ouaté. Pointures 6 à 12.



Modèle P

1.39

Pointures 1 à 5 pour garçons 1.29

Commandes par téléphone acceptées

Couvre-Chaussures à 1 Boucle

1.50



Modèle R

En beau jersey de laine dans le populaire modèle à 1 boucle, jolies lignes simples.

Pointures 6 à 12.
Tél. PL. 7221

Caoutchoucs pour Hommes



Modèle S

Tél. PL. 7221

LE SPAT — pour porter avec des guêtres — faciles à chausser. Pointures: 6 à 12. .85

BORDS ROULES—grosse semelle en caoutchouc rouge — caoutchouc épais avec bords roulés.

Pointures: 6 à 11	Pointures: 1 à 5	Pointures: 11 à 13
.85	.69	.59

LEGERS — caoutchoucs de toilette légers, avec semelle ferme.

Pointures: 6 à 11	Pointures: 1 à 5	Pointures: 11 à 13
.69	.59	.55

Caoutchouc Tempête

.95

Semelles et talons de caoutchouc épais, ayant une bonne emprise. Tiges en jersey de laine et intérieur ouaté. — Pointures: 6 à 11.

Tél. PLateau 7221



Modèle T

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

1500 Paires de Couvre-Chaussures "Zipper" Garantis



Modèle V

En beau jersey de laine — noir ou brun, avec fermeture "Zipper" qui se ferme et s'ouvre facilement. Le populaire modèle Hi-Lo au plus bas prix jamais offert et pour un jour seulement. Achetez maintenant et achetez pour toute la famille ! Tous de première qualité, bien finis — bref, un fameux couvre-chaussures. Talons cubains et hauts. Pointures 2½ à 9.

Tél. PLateau 7221

1.99

Spécial! Bottes d'Auto en Velours—Première Qualité

Une jolie botte d'auto en velours noir et en velours brun — garnie de fourrure et ouatée à l'intérieur. Toutes de première qualité, et une sensation à ce prix ! Talons cubains et hauts. Pointures 2½ à 8

Tél. PLateau 7221

2.55



Modèle W

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Venez vous reposer au buffet Honey Dew, au sous-sol.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Rapportez des Gâteaux et des Biscuits de notre Comptoir de Gâteaux.



300 Robes de Chambre pour Hommes

En Soie — Edredon — Flanelle

Une occasion splendide pour vous de vous procurer quelques cadeaux de Noël pour vos maris, vos fils et vos frères. Celles en soie sont de quatre dessins avec revers de satin, celles en édredon ont un col double. Celles en flanelle ont des rayures en deux ou trois couleurs. Grandeurs 34 à 44.

4.95

Simpson, au deuxième.

Bas de Soie et Laine

Fabrication anglaise ou canadienne. En pure laine ou mélange de soie. Fauve, gris, brun, sable, noir. Pointures 8½ à 10. **$1**

Bas de Soie Façonnés

Chiffon à haut picot et soie moyenne. Faites des cadeaux pratiques et offrez ces bas de qualité en cadeaux de Noël. Gunmetal, Mayfair, Tahiti, Promenade, Papyrus, Negrita, beige lune, mode, matin, fumée, naïve. Pointures 8½ à 10. **$1**

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée.

Sous-Plats pour Cadeaux

Série de 3 **.59** *Série de 5* **.79**

Lavables, ne laissant pas passer la chaleur. Vert, jaune, bleu. Dans jolie boîte.

Serviettes de Toile. Paire **.89**

Régulier 1.49. 19 x 35 pouces. Pure toile. Avec bordure damassée et ourlet à jour.

Services à Bridge d'Italie **1.69**

Régulier 2.95. Toile écrue. Broderie à la main.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième.



Vente Sensationnelle de 2000 Superbes Écharpes de Chiffon

Ecoulement d'Importateur d'écharpes valant 2.50

En chiffon de soie très fin et souple. Dessins imprimés riches, genre conventionnel, fleur dans des combinaisons de couleurs splendides. Offrez-les en cadeaux de Noël.

.98

Commandes téléphoniques acceptées à partir de 8.30.

Mauve, vert, bleu, pêche, rose corail, sur fond blanc ou pastel ou en noir et blanc. Largeur 36 x 50 et autres. Venez dès neuf heures choisir plusieurs modèles pour vos étrennes.

Simpson, au rez-de-chaussée.



4200 Cravates

Valant 1.50 et $2

Tissus, patrons, confection de qualité et de premier choix. Fabrication canadienne et française. La plupart sont faites à la main et avec bout doublé de soie.

$1

En reps, moire, cordé, soie tissée, jacquard. Des centaines de coloris et de combinaisons de nuances.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée.



Superbe Lingerie Chinoise Brodée à la Main

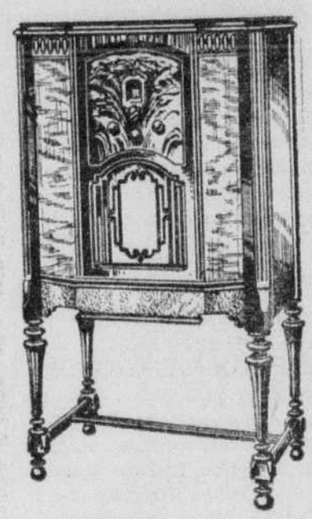
Véritable Crêpe de Chine de Soie

Chemises de nuit et jupons. Ch. Grandeurs 34 à 44. **4.95**

Culottes Step-in et bouffants. Ch. Tailles petites et moyennes **2.95**

Splendide travail à la main. Crêpe de chine de soie de qualité supérieure. Composez des parures pour vos trousseaux ou vos cadeaux de Noël. Blanc, chair, pêche.

Commandes téléphoniques acceptées. Simpson, au quatrième.



Placez un

De Forest Crosley Carol

devant votre arbre de Noël

Il satisfait les plus grandes exigences pour l'apparence et le rendement.

Le modèle Carol est un modèle exceptionnel fait exclusivement au Canada par des Canadiens. La méticuleuse construction de son châssis Superhétérodyne à 9 lampes lui confère une netteté et une beauté de son qui le placent dans une classe à part.

COMPLET **179.50**

Il y a une grande variété de modèles De Forest aux prix de 79.50 à 435.00, que vous trouverez au cinquième étage chez Simpson.

Vous donnez 10% comptant et le solde en 12 à 18 mensualités.

VOUS AUREZ PLAISIR A ACHETER AU RAYON DU RADIO CHEZ SIMPSON

La suprématie du service de Simpson vous assure une parfaite satisfaction. Il comprend l'installation à votre antenne et prise de terre et le soin de l'appareil et des lampes gratuitement pendant 90 jours.

Simpson, au cinquième.

Notre Service de Photographe est excellent et économique

SOUS-SOL A PRIX BAS DE SIMPSON

Achetez vos Fleurs naturelles au sous-sol de Simpson.



Lingerie de Rayon et Dentelle

Pyjamas, Chemises de nuit, Jupons-combinaison, Parures deux pièces Chemises enveloppe. **.69**

Coloris variés. Tailles grandes, petites et moyennes.

Lingerie "Non Run"

En tricot de rayon ne se démaillant pas. Blanc, rose, pêche, vert Nil pour camisoles et bouffants. Aussi noir et sable pour bouffants. Tailles petites, moyennes et grandes. **.39**

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au sous-sol.

600 Chemises pour Hommes

Rég. $1 à $2

.89

Col à même ou à part. Qualité exceptionnelle. Demandez une boîte de Noël, cela fait un joli cadeau. Encolures 13½ à 16.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au sous-sol.

Couvre-chaussures pour Tous

A PRIX SPECIAUX



Pour hommes **1.39**

A une boucle. Solides. Bonnes semelles épaisses. Pointures 6 à 11.

Pour garçons

A une boucle. En cachemirette noire. Semelle épaisse. Pointures 1 à 5. **1.29**



Pour fillettes

A trois boucles. Cachemirette fine. — Pointures 11 à 2. **1.39**

Pour enfants

A trois boucles. — Cachemirette noire. Pointures 5 à 10½. **1.29**



Bottes de velours

Velours noir ou brun. Talon cubain ou haut. Fourrure assortie. Pointures 2½ à 8 dans chaque modèle. **2.55**

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au sous-sol.

Lampes à Bridge 3.49

En métal bronzé. Base solide. Abat-jour de parchemin décoré.



Abat-jour de Parchemin

Pour lampes bridge	Pour lampe table
1.29	**1.95**
Pour lampe Junior	
1.95	

Lampes de Fumeur

Modèle Junior avec accessoires de fumeur. Rouge, vert, ou noir. **3.95**

Ampoules Opaques à l'intérieur, 6 pour

25, 40, 60 watt **$1**

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au sous-sol.



Offre Spéciale de Services Combinés

Services à dîner de 68 morceaux

Deux modèles toujours en stock.

- 8 tasses et soucoupes
- 8 assiettes à pain
- 8 assiettes à thé
- 8 assiettes à dîner
- 8 assiettes à soupe
- 8 assiettes à fruit
- 2 légumiers couverts
- 1 plat de 10 pces
- 1 plat de 14 pces
- 1 saladier
- 1 sucrier et crémier
- 1 saucier et dessous

COMPLET **$35.**

HOME LOVERS CLUB

Payez 3.50 comptant et six mensualités. — Pas d'intérêts.

Commandes téléphoniques acceptées

Coutellerie d'argent de 50 morceaux

Dessin Amherst ou Salem par Rogers.

- 8 cuillers à thé
- 8 cuillers à dessert
- 8 couteaux inoxydables
- 8 fourchettes à dîner
- 8 fourchettes à salade
- 8 couteaux à beurre
- 1 couteau pour le beurre
- 1 cuiller à sucre

Simpson, au sous-sol



$17.50

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

Tél.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer de sort des classes sociales.



MONTREAL, 3 DECEMBRE 1931

LE PRIX DU LAIT

Le problème du lait dont l'on se préoccupe depuis longtemps dans les villes et aux sources d'approvisionnement dans les campagnes emprunte un intérêt plus intense des circonstances difficiles résultant du chômage. Les consommateurs se demandent, et non sans raison, pourquoi le lait reste pratiquement toujours à un prix stationnaire relativement élevé quand les expéditeurs ruraux n'ont jamais eu un marché plus déprimé que de nos jours pour leur produit.

A la demande particulière des fournisseurs de lait en nature à la population de Montréal, une commission spéciale a été nommée par le gouvernement provincial pour s'enquérir des causes de cette anomalie et y appliquer un remède efficace. C'est un travail de longue haleine que les commissaires ont assumé, travail qui nécessite de multiples déplacements, car les conditions de la production et de l'expédition du lait diffèrent avec les districts et les régions. Il ressort cependant des témoignages recueillis que les prix du lait et de la crème sont tombés au plus bas niveau qu'il soit possible de tolérer à la ferme, cependant que la vente au détail dans les centres urbains n'accuse presque pas de diminution sensible, bien que l'écart soit plus considérable entre le coût d'achat et le prix demandé aux consommateurs.

Il semble que les intermédiaires pourraient trouver une solution équitable au problème en effectuant dans leur mode d'exploitation des changements motivés par les conditions actuelles. Les familles pauvres et celles que le chômage affecte si durement en éprouveraient un grand soulagement, tandis que leurs petits enfants ne seraient pas menacés de manquer d'un aliment essentiel à leur santé et à leur croissance normale.

Envisagé de ce seul point de vue, la question du lait s'impose à la mûre et juste considération des distributeurs. Ce sont eux en effet qui peuvent le mieux la résoudre dans l'intérêt des consommateurs, de la masse des populations urbaines, en opérant un rajustement de leurs taux et en faisant bénéficier dans une égale mesure les consommateurs de la réduction des prix du lait et de la crème à la campagne.

EGALE OPPORTUNITE

L'Exposition Internationale de Grain qui se tient chaque année à Chicago a beaucoup contribué à démontrer la supériorité du blé canadien sur les blés exotiques. La raison en est attribué tout d'abord à la valeur caractéristique des variétés que les experts des fermes expérimentales ont créées, puis aux conditions particulièrement propices du sol et de la température des provinces des Prairies. Ajoutons que les agriculteurs canadiens spécialisés dans la culture du froment sont passés maîtres en ce genre d'exploitation et nous aurons le secret des retentissants succès des Trelle et des Strange de l'Alberta, des Wheeler et des Wyler de la Saskatchewan, des Larcombe du Manitoba, dans la métropole de l'ouest des Etats-Unis depuis que cette ville est le théâtre d'une exposition internationale de grain où rivalisent les plus célèbres producteurs de blé du continent.

Mais parce que les provinces des Prairies de l'Ouest canadien constituent de nos jours le principal domaine de la culture du froment et sont en conséquence surnommées le "grenier du Canada et de l'Empire britannique", ce n'est pas à dire que les autres provinces ne puissent pas aussi entrer en ligne de compétition avec elles dans le tournoi de Chicago. Car d'un bout à l'autre du Dominion, notamment dans la zone septentrionale du Nouvel-Ontario et du Nouveau-Québec, le blé donne de bons rendements de qualité excellente.

Ce fait a été constaté lors de la récente Exposition Royale d'Hiver tenue à Toronto. M. Douglas Hart, fermier du comté d'Oxford, à l'intérieur de la province, a décroché le championnat du blé. Il en résulta quelque surprise, vu la légende généralement répandue que les vieilles provinces ne produisent plus aujourd'hui que du froment de qualité moyenne en comparaison de celui des Prairies. Mais c'est là une erreur. Il est en effet avéré que le blé dur, variété spécialement appréciée sur le marché de l'exportation, peut être cultivé avec un succès aussi marquant qu'en Saskatchewan et en Alberta, dans les régions de colonisation ontariennes et québecoises. Des expériences faites au Témiscamingue, en Abitibi, au Lac Saint-Jean et ailleurs, dans notre province, ne laissent aucun doute sous ce rapport. Le blé qu'on y récolte peut souffrir avantageusement la compétition avec son émule de l'Ouest. L'excuse que l'on donne de n'en pas cultiver sur une grande échelle est justifiable. Vu leur cadre restreint les terres québecoises ne peuvent en produire qu'une infime quantité, tandis qu'elles se prêtent avantageusement à la culture mixte, beaucoup plus rémunératrice pour les agriculteurs de l'Est.

Commentant le succès de M. Douglas Hart, le "Farmers' Advocate" de London dit :

"Cette victoire atteste clairement qu'aucune province ni aucun district du Canada ne détient le monopole des opportunités ou des possibilités. Le Canada est un immense pays où quiconque peut accomplir des actes de valeur, même en agriculture, depuis la Colombie Britannique jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, s'il veut fermement s'en donner la peine. Désormais, la Saskatchewan et l'Alberta devront avoir l'oeil sur leurs lauriers pour ne pas se les faire ravir à l'Exposition Mondiale du Grain qui sera tenue à Regina en 1933."

Le champ étant libre à la concurrence, pourquoi les cultivateurs de l'Abitibi, du Témiscamingue et du Lac Saint-Jean, pour ne mentionner que ces comtés du nord, parce que plus particulièrement propices à la culture du blé, n'entreraient-ils pas en lice pour la conquête si convoitée du sceptre mondial du blé? L'enjeu vaut bien l'effort.

AU PAYS THIBETAIN

Une expédition américaine, dirigée par M. Gene Lamb, de New-York, et disposant de ressources que lui ont fournies plusieurs sociétés savantes des Etats-Unis, vient de partir à destination du Thibet, Etat de l'Asie centrale compris entre les Indes, la Russie et la Chine. Il s'agit d'un voyage d'exploration et d'études au cours duquel on se propose de recueillir toutes sortes d'informations sur la géographie physique de ce mystérieux pays, sur ses institutions, sur les traditions, les moeurs et les coutumes de ses habitants.

On a appelé le Thibet "un sanctuaire médiéval" tant sa population a su conserver à elle-même et au milieu où elle vit les caractéristiques qui les distinguaient à l'époque du Moyen-Age. Aujourd'hui encore, sous l'inspiration de leurs prêtres, les lamas, qui exercent l'autorité publique, les Thibétains se montrent très jaloux de leur isolement et ils ne permettent que très rarement aux étrangers de visiter leur territoire, afin de se soustraire ainsi à l'influence des peuples occidentaux. En 1921, cependant, un explorateur anglais, Charles Bell, obtenait le privilège de circuler à travers une partie du pays et consignait ce qu'il avait observé dans un ouvrage qui a eu une large diffusion. On sait aussi que, en ces dernières années, droit de passage a été accordé à quelques expéditions allemandes ou britanniques qui tentaient l'ascension du mont Everest et d'autres montagnes très élevées, nombreuses au Thibet.

Le peuple thibétain est un peuple des plus religieux. Chaque ville compte plusieurs temples, dont certains, comme deux de Lhasa, la capitale, et de Gyantse, par exemple, ont des dimensions considérables. Presque toutes les habitations elles-mêmes comprennent une petite chapelle qui sert aux prières des membres de la famille. Les Thibétains sont de moeurs douces, hospitaliers, fiers de leur civilisation qu'ils entendent défendre contre l'intrusion des manières de vivre étrangères. Ils y ont réussi jusqu'ici, mais déjà un certain élément recruté parmi la jeunesse semble vouloir faire bon accueil aux idées occidentales. Le mouvement s'accentuera vraisemblablement lorsque les lamas âgés auront disparus.

Nul doute que les membres de l'expédition américaine qui viennent de s'embarquer à New-York feront un voyage des plus intéressants. Ils auront le rare privilège d'étudier sur place les institutions et les activités d'un peuple dont la vie nationale, sociale et domestique paraît être comme figée dans le temps et qui jouit néanmoins d'une civilisation très avancée.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Les rats

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

OTTAWA, 3. — Dans tous les pays du monde les rats causent des dommages considérables. Ils sont le fléau des entrepôts et des magasins même les mieux tenus. On calcule que les rats sont la cause de dommages représentant, en Canada seulement, des millions de dollars par année et dans d'autres pays les pertes sont encore plus considérables. Ce sont surtout dans les environs des ports que l'on déplore leurs ravages.

Voici ce que dit à ce sujet la "Revue du Revenu National": "L'abject rat ordinaire reçoit beaucoup d'attention dans plusieurs des gros ports du monde. On s'enquiert soigneusement de sa santé ainsi que de celle de ses puces. De fait, un corps non moindre que la Convention sanitaire internationale, en 1926, a décrété que les autorités sanitaires du port doivent "se tenir régulièrement renseignées sur l'état des rats dans leur port, en ce qui regarde la contagion des épidémies, par des examens fréquents et systématiques". Le vil rat, semble-t-il, peut causer passablement de ravages, comme en témoigne la peste noire, qui dévasta l'Europe au quatorzième siècle, et la grande épidémie de Londres en 1665-66, deux catastrophes imputées aux rats portant des puces de peste bubonique.

En Angleterre les autorités sanitaires du port de Londres fournissent un officier appelé l'examinateur de rats pour prendre soin de ses intérêts sous ce rapport. Les devoirs de l'examinateur de rats consistent à capturer certains rats des différents entrepôts, remises, vaisseaux, etc., d'enfermer soigneusement leurs restes dans des sacs de toile, destinés à empêcher l'évasion des puces, étiquetant chacun des sacs d'un numéro de série et de l'inscription de l'entrepôt, etc., de l'endroit pris, de les placer dans une boîte en fer blanc, très semblable aux boîtes ordinaires de caisses, et de porter le tout au laboratoire bactériologique, à l'hôpital des matelots de Greenwich. Ici on examine les restes avec soin. Si aucun signe d'infection n'apparaît et que les puces, aussi, sont disposées à piquer, tout est pour le mieux. Mais si non, alors l'entrepôt, la remise, le navire, etc., d'où l'on a pris le spécimen infecté, est désinfecté avec soin par la fumigation de façon qu'aucun rongeur ne reste en vie.

Même les câbles d'attache de tout vaisseau arrivant au port sont munis de feuilles circulaires en métal appelées "garde-rats", pour empêcher les rats de voyager sur les câbles entre le vaisseau et le rivage.

JAF.

LETTRE DE QUEBEC

Au seuil de l'hiver...

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

QUEBEC, 3. — La terre canadienne qui va dormir bientôt sous ses beaux draps blancs nous rappelle, à un moment où la bourrasque souffle, prometteuse de neige prochaine, les belles et vivantes pages qui ont été écrites par la déjà nombreuse pléiade de ces écrivains nordiques si remplis de l'amour de la vie en plein air, attirés par l'indépendance et l'appel irrésistible de l'inconnu et qui s'en sont allés dans notre nord immense chercher l'inspiration de leurs livres. Ils sont en grande vogue aujourd'hui dans tous les pays du monde ces livres aérés par le grand souffle de la nature vierge venus des incommensurables régions glacées au nord du cercle arctique ou des vastes forêts boréales. Ils se rattachent à trois ou quatre séries principales qui tendent à décrire sous la forme la plus moderne l'épopée des événements légendaires ou de personnages destinés à illustrer, notamment, l'impérialisme survanné de la vieille Compagnie de la Baie d'Hudson et son monopole dans le monde des chasseurs et des trappeurs: blancs hardis, métis aventureux, indiens mystérieux que l'on voit dans les drames poignants qui se déroulent dans ces déserts de neige sans fin et des régions d'épouvante et de mort.

Tels sont les livres d'un James-Oliver Curwood qui, pour meubler ses nombreux romans, a passé une partie de sa vie en plein Wild où, dans de méchantes cabanes, il trouvait toujours un coin où installer sa machine à écrire portative; d'un Stewart-Edward White qui a remonté en canot à peu près tous les grands fleuves canadiens, à la recherche de l'inspiration et qui a fait les plus belles descriptions qui soient au monde des forêts vierges de l'Amérique; d'un Jack London, l'immortel auteur de l'"Appel de la Forêt" qui a si bien décrit l'épouvante de l'Alaska primitif; d'un Louis-Frédéric Rouquette, mort si prématurément voilà quatre ans, et qui n'a pas hésité à s'aventurer dans des conditions extraordinairement hasardeuse sur la "grand'route" du Pôle Nord; d'un Maurice Constantin Wyer qui se fait, tout d'abord, trappeur, chasseur dans les terres du "grand silence blanc" et la solitude neigeuse de l'extrême-nord canadien, avant de se faire éleveur au Manitoba... et combien d'autres!

Il est assez curieux de constater que pas un écrivain canadien-français, jusqu'à présent, n'ait tenté ces aventures. Quel magnifique champ d'action pourtant, pour eux, illimité! Nous ne voyons, à bien dire, des nôtres, dans ce genre de littérature nordique, que J.-C. Taché, et encore le bon docteur ne s'est-il aventuré dans ce champ pas plus loin que les anciens chantiers de coupe de bois du Saint-Maurice et du Saguenay.

On avait le droit de croire que ce serait un écrivain canadien-français qui écrirait le premier roman d'aventures dont les scènes se passent dans l'Ungava, notre "Nouveau Québec". Ce roman a été écrit, mais par un Français. Il nous est tombé sous la main voilà quelques jours. Il s'intitule "La Bête dans les Neiges" et a pour auteur Francisque Parn. Il a été publié par la Librairie Larousse, à Paris. Intéressant à tous les points de vue, il est vraisemblable, plein de couleur locale, exact quant aux faits historiques qu'il rapporte, et concernant notamment l'annexion de ce territoire à la province de Québec de même qu'en ce qui regarde la géographie et la topographie des lieux; tel nous a paru ce petit roman d'aventures nordiques dont la trame, le style et les observations sur le Wild canadien se rapprochent par plus d'un côté à la manière des grands écrivains nordiques que nous venons de nommer. A quand maintenant le roman dans lequel on percera le mystère du grand lac Mistassini. Souhaitons, cette fois, que l'auteur soit un écrivain de chez nous.

SAINTE-FOY.

BILLET PARISIEN

Le fameux communiqué

Par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 17 novembre 1931.

Depuis quinze jours, nous avons vu reparaître le fameux communiqué que nous connûmes pendant les journées angoissantes de la guerre. Cette fois, il s'agit de détails sur les pourparlers de la paix, les difficultés économiques et la conférence du désarmement; ces communiqués trouvent le même discrédit que du temps où ils nous racontaient les terribles batailles; quand nos troupes, étant arrêtées par des forces supérieures, étaient obligées de rester sur place, on nous disait: "Nous avons atteint le but que nous nous étions proposé". Cela valait mieux que lorsque, pour masquer une retraite importante et fâcheuse, on écrivait: "Nous nous sommes retirés sur des positions préparées à l'avance".

Quand on ne voulait pas trop violer la vérité, on imprimait: "Rien de nouveau à signaler", ou encore "Rien de nouveau à l'Est".

Respectables subterfuges de la langue française, dissimulant des échecs qui se répétaient trop souvent, ce qui a permis plus tard au rédacteur de ces communiqués quotidiens, M. Jean de Pierrefeu, d'écrire un volume: "Plutarque a menti". Mensonges nécessaires et pieux, qui servirent à donner du ressort à ceux de l'arrière; situation tragique qui inspirait à Forain une caricature demeurée célèbre, avec cette légende: "Pourvu qu'ils tiennent, ceux de l'arrière!".

Grâce à ces fameux communiqués, ils ont tenu!

Depuis, nous avons conservé le mot et nous voyons reparaître la chose.

Le mot "communiqué", qui ne s'employait que comme participe passé, est devenu par l'usage un substantif. Je ne sais pas si l'Académie l'a recueilli dans la dernière édition de son Dictionnaire; toujours est-il que Littré ne le mentionne pas. Seul, le "Petit Larousse" l'a compris dans l'édition de cette année avec cette indication: "Renseignements transmis officiellement".

Cette origine n'en garantit pas la sincérité; au contraire, disait il y a longtemps Alphonse Karr, qui ne connaissait naturellement pas le mot, mais appréciait les informations gouvernementales en disant: "Neuf fois sur dix, il faut croire le contraire; et quand on dément un fait, c'est qu'il est vrai".

Les communiqués qu'on envoyait de Washington pendant que M. Pierre Laval était là-bas, n'ont pas la même importance, mais ils obéissaient à la même règle et ont trouvé le public assez rebelle. Ils sont d'ailleurs rédigés intentionnellement d'une façon vague pour que chacun ait pu les interpréter à sa façon, suivant ses opinions et ses idées. "M. Laval a remporté une grande victoire économique", disent les uns. "Pas du tout, répliquent les autres, son insuccès a été complet et c'est le sénateur Borah qui a brutalement sonné le glas des illusions manifestées au départ".

Qui croire, tout le monde étant de bonne foi? On peut dire de ces communiqués qu'ils sont comme le bouclier de Minerve: d'or d'un côté, d'argent de l'autre. Chacun, suivant qu'il le regarde à droite ou à gauche, peut dire ce qu'il voit sans mentir et affirmer tout le contraire en parfaite sincérité.

Le temps seul nous apportera un peu de lumière.

* * *

L'autre jour, mourait à 80 ans Maurice Talmeyr. Aujourd'hui, un de ses amis, Léon Hennique, élève comme lui des Jésuites de Vaugirard, célèbre ses quatre-vingts ans, plein de santé et dans toute son activité intellectuelle.

Son père était capitaine d'infanterie Coloniale à la Guadaloupe, où l'enfant naquit. Il fut ramené en France quand il avait neuf mois à peine. Son père fut envoyé à Cayenne, comme gouverneur, mais mourut presque aussitôt.

L'enfant rentra alors à Paris. Au sortir du collège, employé dans un ministère, notre jeune homme se mit à écrire et il produisit coup sur coup des drames et des romans. Après la publication de "La Dévouée", qui fut son premier succès, il s'enrôla dans le groupe de Médan.

Il fut de ceux qui essayèrent un moment de donner un peu de tenue et un peu de littérature aux romans d'aventures, abandonnés souvent à des faiseurs sans style, brasseurs de feuilletons grossiers. Il réclamait "des oeuvres de longue haleine, qui, en restant simples d'expression, en gardant à l'aventure aimée de la foule une place prédominante, seront moins indignes de nos lettres françaises".

"Cela me paraît, disait-il, chose utile, chose noble, chose moralisatrice. C'est acheminer vers du mieux, vers du propre... C'est rendre hommage aux magnifiques tentatives des Erckmann-Chatrian... C'est rechercher une fois de plus un antidote contre la stupidité pleurnicharde."

La tentative était louable. C'était il y a plus de trente ans. Elle échoua aussi complètement que possible.

L'oeuvre la plus retentissante que cet écrivain ait produite est ce drame singulier: "La mort du duc d'Enghen"; puis vint: "La Patrie en Danger", puis un acte: "Jacques Damour", tiré d'une nouvelle de Goncourt, que Porel avait refusé, qui fut accueilli par Antoine à ses débuts et fut acclamé. C'est le mot.

On peut rappeler que lorsque Lucien Descaves fut poursuivi en Cour d'assises pour son roman "Sous Offs", un groupe d'écrivains publia une protestation que rédigea Léon Hennique et qu'il signa le premier.

C'est encore lui qui, voyant son ami Raoul Ponchon dans le besoin, et quoiqu'il n'ait fait que des vers sur le vin et les ivrognes, l'imposa à l'Académie des Goncourt — à cause du petit traitement. Ce fut une bonne action.

Somme toute, une physionomie intéressante, un écrivain d'un mérite rare et un vieillard toujours alerte... Ça fait plaisir d'assister à une fête pareille.

LA VIE RURALE

PARLONS DES POMMES

Les pomologistes ne craignent pas d'affirmer que la province de Québec est très propice à la culture des pommes. Au temps de la récolte, le producteur, satisfait du rendement de son verger, regrette quelquefois de ne pas posséder un verger plus considérable. Rien ne l'empêche de l'agrandir et il est très facile de le faire sans trop de déboursés. Le producteur de pommes se tracera donc un programme pour l'an prochain. Il le mettra à exécution dès que la saison sera propice.

Le choix de l'endroit pour le verger a une importance beaucoup plus grande qu'on ne le pense communément, car un des plus grands ennemis des arbres à haute tige, c'est le vent. A ce titre, un terrain découvert, un plateau exposé en plein au vent bas, ne valent rien pour un verger.

Autant que possible, il faut donc choisir un terrain qui ait un abri quelconque contre la violence des vents, surtout pour les pommiers, car les pruniers et les cerisiers, en raison de leurs fruits petits et tenaces, se défendent beaucoup mieux. Dans cet ordre d'idées, au moment de la plantation, disposez les plus fortes racines du côté du vent bas, afin que les racines, prenant possession du sol, puissent tenir tête aux ouragans. Combien, faute de cette précaution, ont vu leurs arbres à demi-couchés, déracinés par la puissance du vent.

L'automne est certainement propice à cette méditation, car le vent est souvent néfaste aux arbres fruitiers.

Ne craignez pas non plus d'espacer les arbres, car on plante toujours trop près. Ne faisons pas d'économies de plantations. Creusons des trous larges et profonds. Ayons des sujets de premier choix. Il faut bien planter ou ne pas planter du tout.

Il est un préjugé assez répandu qui prétend qu'on ne doit pas tailler les arbres en plein vent, qu'il faut les planter tels qu'ils sortent de la pépinière et les laisser pousser comme ils veulent dans la suite.

C'est une erreur et une faute. Le but que l'on doit viser est celui-ci: faire une tête qui flatte l'oeil et ouvre accès à l'air et à la lumière; voilà tout. L'arbre est mis dans le bon chemin. On ne s'en occupe plus. On laisse la nature faire le reste; on se contente seulement, de temps en temps, de faire disparaître les ramifications inutiles. On voit donc que la conduite des arbres en plein vent est tout simplement une question de direction et de surveillance.

En toutes choses, il faut aider et diriger le travail de la nature!

LETTRE OUVERTE

Pensons aux propriétaires

Requête des propriétaires de la paroisse Saint-Jean Damascène du quartier Saint-Paul, Montréal.

Aux autorités publiques ou toutes autres organisations de charité nommées pour la distribution des fonds, afin de venir en aide aux indigents.

Considérant que la crise économique se prolonge et que presque toutes les catégories de la communauté sociale en sont affectées;

Considérant que les philanthropes ou les membres des gouvernements sont à organiser différents genres de secours pour ceux qui sont dans le besoin et qu'il semble admis que cinq dollars comme minimum suffit pour l'existence d'une famille pendant une semaine;

Nous, propriétaires de cette paroisse, prenons l'initiative de soumettre à l'attention des autorités compétentes, et en ce faisant savons être les interprètes de toutes les autres paroisses de la cité de Montréal, que jusqu'ici on a ignoré que le logement fait partie de l'existence d'une famille;

Attendu que la majeure partie des propriétaires ont à supporter des obligations d'hypothèques, taxes, entretien, etc., sur leurs propriétés;

Et on semble croire que ces derniers peuvent seuls supporter cette partie de l'existence, le logement;

Attendu que la moyenne approximative des loyers des familles affectées par la crise est de $15 par mois, ce qui veut dire $3.50 par semaine;

Attendu que les organisations de charité ne sont pas autorisées à payer les loyers, obligeant par le fait les propriétaires à contribuer pour plus que leurs moyens;

Cette constatation admise, le propriétaire contribue pour plus que sa quote-part à l'existence d'une famille;

Nous soumettons humblement à votre attention qu'en justice pour cette classe de la société, présumant même qu'elle ne sera pas la dernière à être taxée pour le remboursement des fonds publics, au moins les organisations de charité appelées à faire la distribution de ces dits fonds publics, soient autorisées à payer 50 pour cent des loyers en souffrance, après enquête faite.

L'organisation paroissiale de Saint-Jean Damascène, section des hommes.

J.-H. PREVOST, président.

"L'HOMME LIBRE", M. Eugène Lautier:

Nul n'a le droit de censurer le parti radical-socialiste quand il proclame son dessein de "ne se mettre à la remorque de personne". Cette attitude, dont il accepte et même revendique les risques, ne manque pas de fierté.

Le "PETIT JOURNAL", de Paris, M. de la Palisse:

D'aucuns s'évertuent, depuis quelques jours, à nous persuader que les élections anglaises auront pour nous les effets les plus fâcheux parce qu'elles amènent au pouvoir une majorité protectionniste.

S'il faut choisir, mieux vaut encore pour nous, économiquement, une Angleterre protectionniste qu'une Angleterre anarchiste, une Angleterre prospère et lucide qu'une Angleterre troublée et défaillante. Avec les beaux jours, nous reverrons nos amis d'outre-Manche sur nos marchés et sur nos plages.

Par ailleurs, et quel que fût le résultat des élections anglaises, nous serons obligés, à bref délai, de réviser notre système douanier.

—Une grande partie des progrès sociaux réalisés depuis un siècle et qui n'ont pas achevé de se développer pour le bien des classes populaires a été conçue, mûrie et préparée par des institutions privées, d'origine religieuse, et dont on ne compte plus les bienfaits. (M. de NOLHAC).

REPARATIONS DE PIANOS

Pourquoi ne pas faire remettre votre piano à neuf à temps pour Noël? Nous avons toutes les facilités voulues pour la réparation complète de votre instrument.
Une bonne partie de ce travail peut se faire chez vous, comme l'accordage, le polissage et bon nombre d'ajustements.

Réparations de radios et vérification gratuite des lampes

Téléphonez à MARQUETTE 7701
Estimations gratis.

LINDSAYS
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

Siège social:
1112
RUE STE-CATHERINE OUEST
(à l'ouest de Peel)
MONTREAL.

1.3.5



Pour NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE *et*
WASHINGTON

Accommodations de Luxe et somptueux service direct de Montréal pour Hartford, New Haven, New-York (Gare Pennsylvanie), Baltimore et Washington. Correspondance commode à New-York pour Atlantic City. Pas de correspondance entre les gares.

Wagons - compartiments - salons et "chambrettes".

Départ quotidien de la Gare Bonaventure à 8.20 p.m.
(heure de l'est)

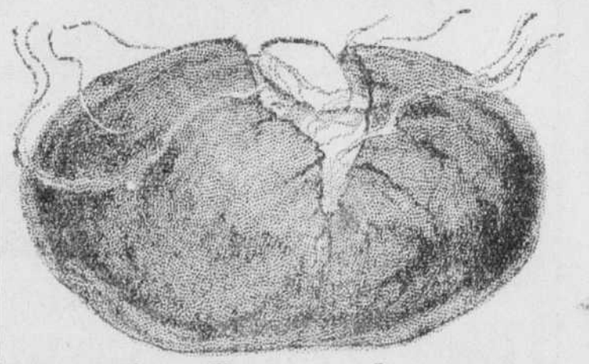
par le
WASHINGTONIAN

S'informer aux Bureaux de la Compagnie, 384, rue St-Jacques, MArquette 4731

M-8ARF

CANADIEN NATIONAL





Quelles Délices!
Pommes de terre en robe de chambre

chaudes . . . fumantes . . . savoureuses . . . la pelure délicate fendue pour y déposer sur la blancheur farineuse un tantinet de beurre doré et une pointe de paprika. Que c'est bon!

Riche en valeur nutritive c'est un plat des plus économiques . . . servez-le souvent.

Exigez toujours les
Pommes de terre Triées Québec
en sacs de coton-15 livres

•Bien mûries, triées avec soin, propres, exemptes de gales et autres défauts, blanches et farineuses. Livret de recettes dans chaque sac.

En Vente Partout



La Vie au Foyer

L'ALIMENTATION

Comment reconnaître et faire cuire délicieusement un faisan

On reconnait les jeunes faisans à l'ergot qui n'est encore qu'un bouton. La femelle ne vaut pas le mâle, même vieux; on la reconnait au plumage qui est moins beau et à la queue qui est plus longue.

Pour que cet animal soit bon au goût, il faut qu'il soit un peu faisandé, ce dont on peut juger par la couleur du ventre.

Il faut plumer le faisan et le vider le jour même où il doit être servi, à moins qu'il ne soit truffé ; dans ce dernier cas, on peut le préparer au moins, un jour à l'avance.

Quand le faisan est à point, on le plume, on le vide on le flambe et on l'enveloppe de papier beurré; on le met à la broche. Au bout d'une demi-heure on enlève le papier pour que la volaille se dore au feu.

On l'arrose alors avec du beurre fondu dans la lèchefrite et on ajoute une cuillerée de vin de Madère.

Etienne
SPECIAL
PERMANENT—CROQUIGNOLE
$2.50
Eugène Combinaison $4.00
2 pour $7.00
2000 rue Peel coin Burnside
LA. 7885
Ouvert ce soir et vendredi soir



MANTEAUX DE FOURRURES
Grand choix de manteaux offerts à très bas prix pour du comptant.
RAT MUSQUE 65.
SEAL FRANCAIS ... 75.
MOUTON de PERSE ... 135.
SEAL HUDSON 185.
SEAL D'ALASKA ... 225.
J.E.McCOMBER
3412 Ave. du PARC
42-4

L'Arbre de Noël à Sainte-Justine

La fête de l'Arbre de Noël organisée annuellement à l'hôpital Sainte-Justine pour les petits patients a été fixée au mardi 29 décembre, à trois heures p.m. Comme par le passé, l'hôpital recevra avec reconnaissance les dons que l'on voudra bien lui adresser en faveur de ses protégés.

Exposition de publicité

Le club des Annonciers de Montréal est à organiser sa seconde exposition, qui aura lieu, au Mont-Royal, du 13 au 16 janvier prochain. Tous les domaines de la publicité seront couverts à cette exposition.

Ne pas confondre

M. Roland Demers, 4443 rue Rivard, déclare n'avoir rien de commun avec l'individu du même nom arrêté lundi pour avoir conduit en état d'ivresse un automobile.

Le cadeau de fête a porté malheur

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3—Il y a quelques jours, James Watt, de Carp, organisa une soirée à Fitzroy Harbor, et apporta une cruche de vin de pissenlit que son oncle, James Lytle, avait fait, il y a 23 ans, le jour où Watt vint au monde. Le constable provincial Johnston, passant par la salle de danse, saisit le vin et le fit analyser. Il contenait 11.26 pour cent d'alcool. Comme la loi ne définit pas le vin de pissenlit comme vin domestique, parce qu'il n'est pas fait de raisin ou de fruits, il devient alors un alcool ou liqueur, et le juge Boucher dut imposer une amende de cent dollars.

"C'est un malheureux cadeau de fête, fit-il observer, mais la loi ne définit pas ce genre de vin, et je ne puis rendre un autre jugement, dans les circonstances".

Avant de rendre sa décision, il a eu une longue conférence avec M. Ritchie, substitut du procureur général.

Une première expédition

Winnipeg, Man., 3. — La première expédition de hareng depuis l'ouverture de la saison de pêche de ce poisson dans le lac Supérieur est partie de Port-Arthur, hier, dit M. T.-P. White, surintendant du service des wagons au Canadien National. La pêche de ce poisson est très bonne, cette année, et la demande est grande.

Le nom des gagnants

Le tirage au sort au profit de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, dont les prix comprennent cinq grands voyages ou des sommes équivalentes au coût de ces voyages, aura lieu, à 10 h., ce soir, à l'institution, 4505 rue Berri, en présence de S. E. Mgr Guy, évêque de Grouard.

A onze heures, Mlle Marguerite Desmarais annoncera le nom des gagnants au poste CKAC.

Sympathies

A l'occasion de la mort de Madame Xavier Coulombe, grand'mère d'un de nos confrères, Le Cercle Dramatique Montcalm offre à la famille éplorée ses plus sincères condoléances.



660

PATRON No 660 : — Modèle style Second Empire très caractérisé. Se fait pour 14-16-18 et 20 ans, en 36 et 38 pouces de buste. Prix du patron 25c.

N.B.—On peut se procurer ces patrons en s'adressant aux bureaux de la "Presse" ou en écrivant, incluant bons postaux, mandats ou argent sous pli recommandés. Un catalogue des patrons est également en vente au prix de 15 cts. Veuillez adresser toute commande avec le No du patron et le montant au Dépt des Patrons, la "Presse" Montréal. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées

Un superbe calendrier

GRATIS

chez votre épicier

avec chaque paquet de 1 lb. ou de ½ lb. de

THÉ RED ROSE

Cette année le sujet et le coloris du calendrier du Thé Red Rose sont les plus charmants qu'on ait encore eus.

Il dépeint une heureuse jeune fille, jolie et gracieuse, dont les traits découvrent le caractère et la personnalité—c'est une vraie Canadienne, type de la beauté féminine de notre pays.

L'auteur, un artiste Canadien, a raison d'être satisfait de l'excellente reproduction de son idéal.

Cette année le calendrier est plus que jamais en demande preuve frappante de sa popularité.

Demandez à votre épicier de ne pas manquer de vous en conserver un.

T. H. ESTABROOKS Co. Limitée — — 736, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

OGILVY

"Le Magasin des Cadeaux Utiles"

Robes de chambre pour dames

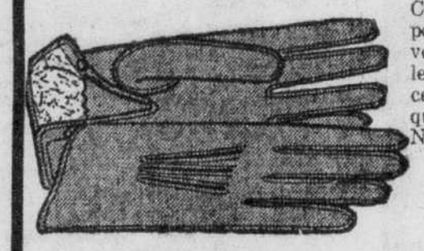


Vendredi $7.98

Imaginez son plaisir quand elle développera son cadeau de Noël, si c'est une de ces chaudes robes de chambre capitonnées! Confectionnées de soie de belle qualité en nuances exquises telles que bleu, pêche, orchidée, rouge, noir ou vert. Corde de soie. Tailles petites, moyennes ou grandes.

Au deuxième chez Ogilvy

1200 paires de gants pour hommes



Vendredi $1.59

Cet attrayant groupe de gants pour hommes devrait attirer votre attention : l'hiver avec les grands froids demande de ces chauds gants, et aussi quels cadeaux ils feront pour Noël!

DOUBLES: peau de daim fauve clair, cape brune ou grise, avec doublures de laine. Boutonnant au poignet.

NON DOUBLES: gants de peau de daim et cape lavables, en gris, brun moyen ou foncé. Genre slip-on ou à un fermoir. *Au rez-de-chaussée chez Ogilvy*

La couleur ajoutera à la gaieté de la table de Noël !

100 Ensembles de nappes et serviettes de couleur

Vendredi $5.95

Superbes nappes et serviettes de fine toile de nuances très douces et effacées, telles que or vert et pêche; couleurs inaltérables. Dimensions: nappes, 60" x 80", et 6 serviettes du même dessin.

Au troisième chez Ogilvy

Êtes-vous préparé pour la saison du ski?

Le temps approche rapidement où le Mont-Royal ou le Nord exercera son attrait irrésistible sur les fervents de ce sport des sports . . . Etes-vous bien préparé à profiter de la première chute de neige ? Si non voyez les spéciaux avantageux qu'offre notre rayon du Sport.

Skis "Bluenose" $5.95

Skis fabriqués de bouleau. Dessus arrondis. Dimensions: 6', 6½, 7', 7¼' et 7½'. Avec harnais Hagen.

Bottes de skis

Modèles norvégiens, en cuir brun ou noir.

Pour jeunes garçons $3.95

Pour hommes $4.95

Bâtons de skis

Bâtons de "tonken" ou de bambou avec grandes roulettes et pointes d'une seule pièce $2

Bâtons de courses très longs, avec poignées de cuir . . . . . $3.

Au rez-de-chaussée chez Ogilvy



JAS. A. OGILVY'S

LIMITED

Ste-Catherine Ouest et rue de la Montagne.

ECONOMIES DE LA FERMETURE DE BONNE HEURE CHEZ EATON

Seulement 18 jours d'achats avant Noël. Achetez maintenant et économisez!

Faites vos achats de cadeaux de bonne heure. Le choix est plus complet.

LE MAGASIN EATON EST OUVERT DE 9 A.M. A 5.30 P.M. MEME AU TEMPS DES FETES

Voyez notre annonce de caoutchoucs en page 12

2100 combinaisons

Hatchway de deuxième qualité



Surplus de manufacturier — 3 groupes à prix extraordinaires!

Dans la majorité des cas, les imperfections sont très légères et n'affecteront pas leur durée. Petites tâches d'huile, mailles reprises avec soin, etc. Chacune porte la garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

Si vous connaissez la combinaison Hatchway, ses qualité de durée, son bon ajustement, et le confort absolu de sa fabrication sans boutons, vous voudrez profiter de cette offre sensationnelle!

★ **1000 combinaisons à 1.00**

En tricot de coton élastique chaud et confortable. No CC, en ton crème, très souple, avec manches et jambes longues. No 00 en ton naturel, avec manches et jambes longues. Tailles 34 à 44.

★ **400 combinaisons à 1.49**

No. 33 en mérinos naturel de texture ferme et égale. No 77 en coton mercrisé crème. Les deux avec manches et jambes longues. Tailles 34 à 44.

★ **700 combinaisons à 1.98**

"Two-Tex" en laine naturel avec doublure de coton, absorbant l'humidité et très chaude. Manches et jambes longues. Tailles 34 à 44.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

★ *Aussi en vente aux 2 Magasins Teco.*

Tous les item marqués d'une étoile dans cette page sont aussi en vente aux 2 MAGASINS TECO.

AUBAINE DU MATIN

★ Écharpes "Reefer"

pour garçonnets

Prix extraordinaire, vendredi **.69**

Une écharpe de bonne longueur, en souple laine chaude, en carreaux bleus, gris et fauves. Franges aux bouts.

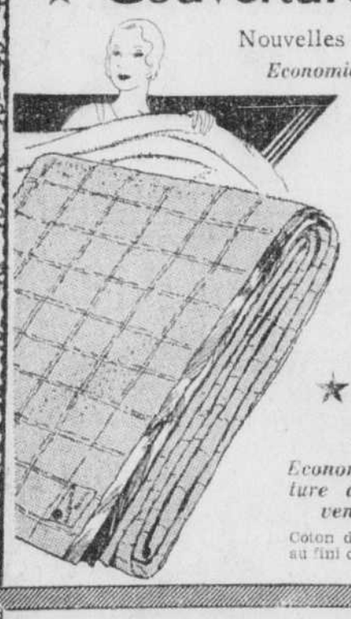
Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

★ Couvertures de laine

Nouvelles et à prix extraordinaire!

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi

3.95



Couverture en "homespun" à la machine, fond de vert, rose, or et mauve, et carreautée en couleurs contrastantes. Bordée en satin aux deux bouts. Environ 60" x 80". Pour jeter sur le lit, ou sur un fauteuil. Dans une enveloppe de cellophane.

★ Draps de coton

Environ 72" x 92" finis

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi, chacun **1.00**

Coton de belle qualité ferme, sans apprêt et au fini de toile. Ces draps seront très durables.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université



55 MODÈLES

dans cette vente extraordinaire de Robes Élégantes!

Ces aubaines plus que remarquables au point de vue de la qualité et du prix devraient vous attirer de bonne heure vendredi, alors que les collections sont complètes.

VELOURS TRANSPARENT! SATIN! GEORGETTE ET DENTELLE! DENTELLE ET VELOURS! CREPE UNI DE VRAIE SOIE! NOUVEAUX IMPRIMES FLORAUX DE VRAIE SOIE!

Les cinq modèles illustrés représentent une collection élégante—les robes d'après-midi de grande toilette et les robes du soir sont surtout nombreuses—toutes ces robes sont nouvelles! Les nuances sont correctes! Les tissus sont de grande beauté!

Tailles pour dames et jeunes filles, 14 à 20 et 34 à 42.

En vente à 9 a.m. vendredi

10.95

Au troisième chez Eaton—Section des robes à prix raisonnables.

Spécial de la Feuille d'Erable

★ Super-aubaine EATON

Montres-bracelet pour hommes

Populaire boîtier tonneau en argent sterling, avec large lanière de cuir en couleurs différentes. Mouvement de 15 pierres, et cadran lumineux la nuit. Complètes dans une boîte de cadeau.

Montres-bracelet pour dames

Elégant boîtier nouveau rectangulaire chromé, avec bouts bosselés. Mouvement suisse de 15 pierres avec joli cadran. Complètes avec bracelet de ruban, dans une boîte de cadeau.

Chaque montre protégée par la Garantie de Service EATON pour un an.

7.50

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Voyez notre annonce de radios Philco en page 22

Ville des Jouets

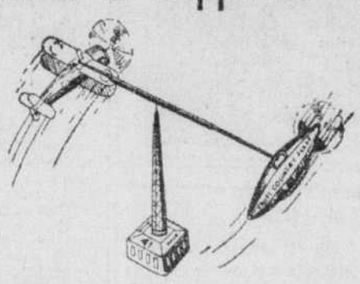
Avez-vous vu le Père Noël à la Ville des Jouets? Si non venez dès demain, de 9.30 à 11.30 a.m. ou 1.30 à 4.00 p.m.

Venez aussi voir la gracieuse Fée du Chalet Suisse; elle vous donnera un colis surprise pour **.25**

★ Aéroplanes et zeppelins

Qui sera vainqueur de la course?

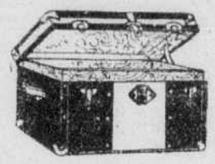
Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi **.75**



Une course entre un aéroplane et un zeppelin autour d'un mat auquel ils sont attachés par un bâton de métal! Quelle joie pour le futur aviateur!

★ Solide valise pour poupées

Quand vous allez en voyage!



Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi **1.39**

En métal, avec coins renforcés et planches de bois. Bon fermoirs et serrure. Telle qu'illustrée.

★ Pour votre garage

Achetez un de chacun de ces modèles



Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi, chacun **.95**

Cabriolets, coupés et sédans, camions à mélanger le ciment, camions à bascule pour charbon, bois, sable et pierres... Surtout, remarquez le bas prix.

★ Traîneau à gouvernail

En trois différentes longueurs



Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi, chacun **1.89**

Il va à toute vitesse! Patins en acier rouge et siège en bois franc verni. Facile à gouverner.

Ville des Jouets, quatrième étage, rue Victoria

Lorsque vous ne pouvez venir au Magasin donnez votre commande par téléphone à PLateau 9211.

OFFRE SPECIALE, VENDREDI

★ Chapelets importés

3 *pour* **1.00** *ou chacun* **.35**

Rarement plus que trois semblables. Grains en perle blanche ou de couleurs, nacre de perle, coco noir, verre de couleurs. Sur monture de qualité. Profitez d'un prix si bas.

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Université

Nouveau bas prix Vendredi

Economie de la Fermeture de Bonne Heure

195.00



Riches manteaux de chat sauvage. Quantité limitée... venez de bonne heure

Un achat très spécial explique ce triomphe d'économie chez EATON! Peaux de belle qualité, bien fournies..... et coupe de la nouvelle ligne amincie. Portez un de ces manteaux, et vous vous rirez des plus grands froids de l'hiver! Tailles 14 à 20.

Nos conditions de Paiements Différés sont applicables à tout achat de fourrures au montant de 25.00 ou plus moyennant un supplément équitable.

Salon des Fourrures—au troisième chez Eaton

Ces aubaines du Sous-Sol aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.

Pas de commandes C.O.D.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

Ces aubaines du Sous-Sol aussi en vente au Magasin Teco, 2269 avenue Mont-Royal est.

★ Pardessus

d'hiver pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi

7.95



Chaudement doublés en drap polo de laine. Modèles ulster. Tweed de bonne qualité. Nuances variées. Tailles 35 à 44.

★ Couvre-chaussures

pour enfants

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi **1.89**

Ces couvre-chaussures sont des plus en demande. En cachemirette noire de bonne qualité avec fermeture éclair. Pointures 6 à 10½.

★ Jolies chemises pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi **1.39**

En broadcloth de coton de qualité supérieure. 2 faux cols harmonisants. Encolures 14 à 17½, longueurs des manches 33, 34 et 35. Tons unis ou imprimés.

★ Bottines en feutre

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi **2.69**

En feutre de fourrure avec semelles en feutre pressé, dessus en cuir. Pratiques pour les jours froids. Pointures 6 à 11.

★ Manteaux

d'hiver pour dames

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi

12.95



Lignes élégantes, en tissus chonga, drap de Sedan, crêpe de laine, etc. Garnitures en lynx d'Arabie, zibeline, etc. Nuances variées comprenant plusieurs tons unis. Nuances de noir, brun, marine et vert. Tailles 14 à 46 dans le lot.

★ Costumes

pour enfants

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi

2.95

Une offre exceptionnelle de ces costumes Priscilla pour enfant. Nuances variées. Chandail, tuque, jambières et mitaines. Pour 1 à 3 ans.

★ Chaussettes

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi

.39

Jolies chaussettes en cachemire de fantaisie en nouveaux modèles et couleurs variées. Pointures 10 à 11. Vous pourriez en faire un pratique cadeau!

★ Couvre-chaussures

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi **2.98**

Pour dames. En velours noir ou brun, garnis de fourrure. Ils sont aussi pratiques que chauds. Les bruns sont doublés en coton ouaté, et les noirs en jersey. Pointures 2½ à 7½.

★ Camisoles pour fillettes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi **.25**

En laine et coton, avec manches longues. Tailles pour 6 à 14 ans.

★ Chandails

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi

.89

En gros tricot, en modèles ouverts, avec épais col col châle. Tailles 36 à 44, en nuances de perse seulement. Venez de bonne heure.

★ Costumes

pour enfants

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, vendredi

1.95

Juste à temps pour l'hiver! En rouge, sable, vert et bleu, avec garnitures jacquard. Pour 2 à 6 ans dans le lot.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

48e ANNEE — No 43
MONTREAL, JEUDI, 3 DECEMBRE 1931

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 9

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

La distillation clandestine

Ne connait pas, elle non plus, le chômage.

Et la récente découverte d'un alambic monstre l'a clairement prouvé.

Mais il est une chose beaucoup moins claire, c'est la qualité des produits illicites qui sortent de ces appareils.

De ces sentines empoisonnées où la fabrication se poursuit au petit bonheur d'un outillage forcément rudimentaire manié par des mains inexpertes.

Les fêtes approchent et c'est le spectacle de vendeurs d'alcool frelaté qui va s'offrir de nouveau aux gens des villes, mais principalement des campagnes.

Que personne n'aille commettre l'imprudence d'entrer en conversation d'affaires avec ces individus-là; car ce sont des voleurs effrontés, des empoisonneurs qui ne craignent pas de battre froidement monnaie sur la santé publique.

Ceux qui ont réclamé le timbre bilingue peuvent en tout cas se féliciter en employant, durant cette époque d'échange de lettres et de colis, celui que le ministre des postes du Canada a consacré au souvenir de Georges-Etienne Cartier et dont le fac-similé a paru dans la "Presse", il y a plusieurs semaines.

Il sera donc acquis que seul le président de la Cour supérieure peut fixer les dates d'audience des causes en contestation d'élection, et cela afin d'éviter la confusion complète que ne manquerait pas de déterminer l'intervention de plusieurs magistrats. La décision prononcée hier par l'honorable juge Greenshields revêt un caractère d'importance particulière dans les circonstances actuelles. C'est beaucoup dire, car dans le gros public il y a des masses de gens qui ne s'y retrouvent plus du tout, en commençant par certains pétitionnaires eux-mêmes dont l'interrogatoire a été plutôt pénible.

Un jury du coroner, siégeant à Sherbrooke, insiste à son tour pour que "les voitures hippomobiles soient munies de lumière le soir venu". Il est entendu que chaque municipalité a le droit de légiférer en la matière, mais il semble que le voeu populaire tende à l'adoption d'une loi uniforme, générale, régissant nos quatre-vingt-dix comtés sillonnés aujourd'hui par de grandes artères où les causes de tragédies restent identiques et nombreuses. Les particuliers et les associations qui travaillent à garantir au tourisme un maximum de sécurité continuent donc de réclamer l'éclairage obligatoire de tous véhicules roulant de nuit sur les voies publiques.

Un journal parisien en est récemment revenu à cet étrange document trouvé à Vienne et aux termes duquel il serait établi que l'ex-kaiser Guillaume avait suscité, dès 1913, un esprit de désordre peu rassurant. Le potentat débarqué eut cette année-là, avec l'homme d'Etat autrichien Berchtold, — d'après le papier révélateur bien entendu — un entretien où il confiait: "Lorsque François-Joseph demande quelque chose à la Serbie, il faut que le gouvernement de ce pays l'accorde immédiatement, sinon Belgrade doit être bombardée et occupée militairement jusqu'à ce qu'il ait été satisfait aux désirs de l'empereur. Vous pouvez être assuré que je suis derrière vous, prêt à tirer le glaive". Ce sont des propres archives de son allié de 1914 que Guillaume reçoit ce nouveau coup de boutoir et cela au moment où, posant comme chaque année à l'ange de la paix, il s'apprête à célébrer l'office de Noël, en même temps que le 73e anniversaire de naissance, dans son exil fleuri de Doorn. Propos amers qui chiffonnent l'attitude héroïque chère à l'ancien kaiser et à son aîné, le grotesque champion de la "guerre fraiche et joyeuse".

Au Canadian Club

M. Robert-H. Coats, statisticien et contrôleur du recensement du Dominion du Canada, sera l'hôte d'honneur du déjeuner du Canadian Club, le lundi 7 courant, à 1 h. p.m., à l'hôtel Windsor. Il parlera des statistiques nationales.

Le marché canadien-français est considéré comme un bon débouché par toutes les Antilles anglaises

L'exportation et l'importation entre la province de Québec et les Antilles britanniques vont augmenter considérablement dans un avenir très rapproché.

La ligue Canada-Antilles britanniques

Les producteurs des Antilles britanniques se rendent compte à l'heure actuelle qu'un des meilleurs moyens d'augmenter leurs débouchés au Canada, est de faire appel à la clientèle canadienne-française. M. H.-C. Collier, secrétaire de la ligue Canada-Antilles britanniques, a déclaré à ce sujet à un rédacteur de la "Presse": "Au cours de la croisière commerciale canadienne dont le départ se fera le mois prochain de Montréal, et qui comprend toutes les Antilles britanniques, nous ferons tous nos efforts pour que les possibilités d'échanges commerciaux entre les Canadiens-français et les Antilles soient bien comprises. D'après les renseignements que nous avons déjà recueillis les producteurs eux-mêmes commencent à se rendre compte de l'immense avantage qu'ils auraient à faire affaire directement avec la population de langue française du Canada. Ces échanges, nous en sommes persuadés, constitueront des sources de bénéfices très importantes pour tous les intéressés".

Echanges nécessaires

Les Antilles britanniques forment des débouchés immenses pour les fabricants canadiens et la croisière commerciale essaiera de créer un mouvement d'achat des produits canadiens. "Mais il ne faut pas perdre de vue, nous dit M. Collier, que les Antilles ne peuvent acheter qu'en tant qu'elles vendent. Donc l'intérêt du Canada en soi est de favoriser l'achat des produits des Antilles. Une très forte campagne est sur le point d'être organisée par les producteurs associés, campagne qui, sans le moins du monde déprécier ce que vendent les concurrents, démontrera que l'on peut acheter quantité de choses aux Antilles que l'on achetait précédemment sur des marchés qui ne peuvent, pour la plupart, pas fournir une réciprocité commerciale intéressante pour les Canadiens".

Ce sont principalement les fruits des Antilles que l'on essaye de placer sur le marché canadien et les premiers résultats sont, paraît-il, fort satisfaisants. Les indications premières tendent à démontrer que de grandes possibilités s'offrent pour l'avenir.

Notre marché, un actif important

La participation des Canadiens-français dans ce grand mouvement de propagande est indispensable et, par l'entremise de la ligue Canada-Antilles britanniques, l'importance du marché canadien-français sera démontrée aux producteurs là-bas qui, eux-mêmes, s'aperçoivent que notre marché constitue un actif primordial pour le placement de leurs fruits, légumes, etc.

Les relations entre le Canada français et les Antilles britanniques devraient être plus étroites qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, c'est l'opinion de M. Collier, le secrétaire de la ligue, qui estime que les gens, au point de vue exportations, compenseraient très favorablement les importations des Antilles.

Bien que la plupart des Antilles britanniques soient plutôt de petite dimension, elles importent toutes sortes de marchandises pour des montants assez élevés.

La Jamaïque, par exemple, importe énormément mais en général les importations de provenance canadienne sont fort inférieures à celles des Etats-Unis. Cependant la plupart des marchandises ou produits importés pourraient être tous achetés au Canada.

C'est pour cette raison ainsi que pour les autres, mentionnées plus haut, que les relations commerciales entre le Canada et les Antilles britanniques sont observées de si près. "Ces relations vont aller en s'améliorant de plus en plus. La croisière commerciale entreprise par les industriels et les négociants canadiens, au cours de laquelle le colonel J.-F. Boulanger, sous-ministre de la voirie, représentera officiellement le gouvernement de la province de Québec, nous dit M. Collier, n'est qu'une sorte de préliminaire au mouvement de très grande envergure qui va suivre et dont les Canadiens-Français seront les collaborateurs précieux, comme acheteurs et vendeurs."

Relations directes

Des relations directes entre les négociants canadiens-français et les producteurs des Antilles britanniques résulteront sans doute des campagnes organisées et, avant que nous le quittions, M. Collier nous répète que la province de Québec, comme un des meilleurs marchés canadiens, n'est perdue de vue par personne et que tous ceux intéressés dans le développement de ces grandes possibilités commerciales comptent sur la coopération canadienne-française.

Des obstacles au progrès de la métropole !

L'échevin Savignac s'en prend à certains députés au sujet du bill de Montréal.

Deux assemblées demain

"Je ne puis m'empêcher de sourire quand je vois certains députés de campagne et de prétendus hygiénistes discuter la situation financière de Montréal", disait ce matin l'échevin Savignac. "Et encore, si ces députés prenaient la peine d'examiner sérieusement la question, de l'étudier sous toutes ses faces, ce serait à demi mal. Mais, la bataille qui s'est faite autour du bill de Montréal, au comité des bills privés, prouve assez que certains députés, même de notre ville, n'interviennent que dans le but de créer des obstacles au progrès de la métropole et de nuire aux efforts constants de ceux que le peuple a élus. Aussi, je proteste de toutes mes forces contre la façon d'agir de certains membres de la majorité parlementaire, à Québec."

"On nous accuse de vouloir faire de la politique chez nous, mais que fait-on présentement à Québec? sinon de mêler la politique provinciale aux affaires de Montréal. Notre ville a su administrer ses finances sans déficit, comme on pourra le voir à la fin du présent exercice, et cela malgré les années de dépression et l'aide qu'il fallut accorder aux chômeurs. Il est vrai que nous n'avons pas de ces surplus, dont se vante Québec, surplus fictifs, d'ailleurs!

"Trop de députés ruraux posent toutes sortes de questions uniquement pour embrouiller la situation. Il y en a qui représentent des comtés éloignés et qui n'entendent parler des affaires de notre ville qu'en période de session.

"Nous avons fait un véritable effort pour régler le problème des carrières et celui des expropriations, mais, à cause des nombreuses difficultés que les adversaires du régime actuel ont fait surgir, il a aura retard à y apporter une solution. Ce n'est que partie remise, car nous allons nous occuper avec plus de vigueur que jamais du règlement de ces questions. Les citoyens des quartiers intéressés tiendront sans doute compte des démarches que nous faisons pour faire disparaître les carrières des limites de notre ville", a dit en terminant l'échevin Savignac.

Au conseil municipal

Le conseil municipal se réunira demain après-midi, à deux heures, comme nous l'avons déjà annoncé. Trois item figurent sur le feuilleton, dont l'un au sujet de l'effacement de lignes homologuées rue Isabelle. Le comité exécutif soumettra maints rapports, mais on prédit que la séance ne sera que de courte durée.

Demain matin, les représentants de la ville, membres de la commission métropolitaine, assisteront à une assemblée de la commission convoquée pour dix heures, réunion à laquelle sera débattu le projet du boulevard métropolitain. Il avait été annoncé que l'assemblée aurait lieu à quatre heures de l'après-midi, mais on nous informe que l'heure de la séance a été fixée pour le matin. Généralement, la commission s'assemble dans l'après-midi, cependant.

Les carrières

L'échevin Drummond a dit regretter vivement que l'on n'ait pu régler la question des carrières. Les citoyens de Rosemont, qui désirent la disparition des carrières depuis tant d'années, en seront fort désappointés, a-t-il dit, car on avait cru pendant un moment que ce problème était entré dans la bonne voie. On continuera donc la lutte, dans Rosemont et dans Villeray, pour arriver à faire cesser l'exploitation des carrières dans ces deux quartiers. Nous serons bientôt mis au courant des intentions de l'administration pour faire droit à la requête des citoyens de Rosemont et de Villeray, nous assure-t-on de plus. Plusieurs autres projets sont devant l'administration, l'échevin Savignac ayant particulièrement mission de les examiner à titre de président de la commission des carrières, commission qui a siégé à plusieurs reprises pour en arriver à une solution pratique et acceptable par les intéressés.

Il faudra combattre ce reniement formel

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 3.—Dans une conférence devant le cercle Reboul, de l'A.C.J.C., à Hull, le R. P. Guertin, O.M.I., a parlé d'une page d'histoire, traitant de la question des écoles d'Ontario. Il a fait les observations suivantes:

"Aussi longtemps que nous resterons fermement convaincus qu'il faut, coûte que coûte, que l'école française et catholique existe, se maintienne et se développe jusqu'au parfait épanouissement, nos crises périodiques d'ambition personnelle et de rivalité de partis ne devront pas nous inquiéter outre-mesure mais si, par malheur, il se produisait un mouvement parmi nous tendant à capituler sur la question scolaire, ce serait notre devoir de le combattre sans trêve et sans merci, parce que ce serait là non seulement une ignoble lâcheté, une trahison évidente de tout notre passé, mais un reniement formel de notre mission, une brisure fatale avec l'action divine qui a toujours été notre principale, sinon notre unique pierre d'appui sur ce sol d'Amérique".

Robitaille est déclaré coupable

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 3. — Ovila Robitaille, aux assises de Hull, a été trouvé coupable d'avoir commis un vol de $13,000 à la Banque Canadienne Nationale à la Pointe-Gatineau, pendant qu'il était gérant de cette succursale. Le jury l'a cependant recommandé à la clémence de la cour. C'est le troisième procès de Robitaille. En 1929 il a subi son procès sur une accusation de fraude, qui se termina par un désaccord du jury. En 1930, il fut acquitté sur l'accusation de fraude mais celle de vol fut remise au terme de cette année. En avril 1928, un prétendu "hold-up" a eu lieu à Pointe-Gatineau dans la succursale de la banque et Robitaille fut remercié de ses services, le mois suivant. Son successeur, M. L. Julien, découvrit des irrégularités dans des billets promissoires dont les signataires ne furent jamais trouvés. Le juge Wilson rendra la sentence à la fin du terme.

Pour faire place à un édifice soviétique



La cathédrale du Sauveur, à Moscou, l'une des églises élevées en souvenir de la guerre franco-russe en 1812, qui est en voie de démolition. On construira sur le site un palais soviétique. Cet édifice pourra recevoir 25,000 personnes et servira spécialement de lieu de réunion pour les congrès et les assemblées. On voit ici la cathédrale qu'on a commencé à démolir.

Un mort difficile à porter en terre

Chicago, 3. — Un entrepreneur de pompes funèbres a dû recourir aux services d'une équipe de six déménageurs munis d'un palan pour lever le corps de Charles Bush, lequel pesait 632 livres.

Après que le cercueil pesant 408 livres et construit spécialement pour lui aura été descendu, dix porteurs aideront les déménageurs à hisser cette charge de 1,040 livres dans le corbillard. Un appareil spécial a été dressé au cimetière pour descendre le corps.

Bush était boucher. Il est mort de dégénérescence graisseuse du coeur. Connu comme l'un des hommes les plus pesants au monde, il avait gagné un deuxième prix dans un concours d'hommes gras à Los Angeles il y a quelques mois.

Un Montréalais a su mener tout le groupe en sûreté

Comment Dame Rachel Crowdy et ses compagnons ont pu s'échapper de Peiping.

AVENTURES EN CHINE

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 3.—Dame Rachel Crowdy, qui faisait partie de la délégation britannique au congrès de l'Institut des Relations Pacifiques tenu à Shanghai, est de passage à Ottawa où elle fera, la semaine prochaine, au Canadian Club une conférence sur la Chine et l'imbroglio sino-japonais. Au cours de son voyage en Chine, elle a rencontré diverses aventures. Sa fuite de Peiping avec ses compagnons fut des plus palpitantes.

Elle déclare que s'ils ont pu parvenir à Dairem, c'est dû au courage et à l'initiative de M. Adjutor Savard, de Montréal, qui a su faire traverser les lignes chinoises dans un seul auto à 8 personnes qui possédaient 12 pièces de bagages. Les compagnons de Dame Rachel Crowdy étaient M. et Mme C.-J. Birchell, de Halifax, M. Guy Rogers, de Toronto, M. Savard et un japonais, nommé Suzuki.

Ils quittèrent Peiping une heure avant l'arrivée des troupes et arrivèrent, le soir, à Tientsin, dans la plus profonde obscurité. Les rues étaient désertes et les maisons hermétiquement closes. En passant à travers les lignes chinoises près de Tientsin, ils furent arrêtés à maintes reprises par les sentinelles, mais toujours ils réussirent à passer. Le plus grand soin devait être pris pour cacher leur compagnon japonais dont l'excitation était intense.

Finalement ils traversèrent un pont où un nouvel émoi leur était réservé. Leur baggage tomba de l'auto et il fallut arrêter pour le replacer dans la voiture. Heureusement ils apprirent à leur grand soulagement qu'ils étaient dans la concession anglaise et que ce travail pouvait être fait en toute sûreté.

A Tientsin, ils trouvèrent un petit bateau pour les transporter à Dairen. Au moment du départ, ils découvrirent que la petite valise qui contenait les notes de M. Birchell sur la Mandchourie ainsi que la canne-épée du japonais Suzuki étaient disparues. Ils apprirent qu'un russe qui était dans le bateau lorsqu'ils arrivèrent avait décidé tout à coup de ne pas faire le voyage à Dairen, emportant ces articles. On découvrit qu'il était un espion. Le voyage jusqu'à Dairen se fit sans aucun autre incident.

Dame Rachel Crowdy était la commandante en chef des V.A.D. durant la grande guerre, de 1914 à 1919. Elle dit que l'aspect que présentait Tientsin lorsqu'ils y arrivèrent lui rappela les villages situés près de la ligne de feu en France et en Belgique.

UN NOUVEAU NOM

Moscou, 3. — La ville de Pokrwsk dans la république autonome allemande de la Volga vient d'être débaptisée. Elle s'appellera désormais Eugels.

Une boucherie de chasseurs

HARRISBURG, Pa., 3. — Onze chasseurs sont morts et plusieurs autres gisent blessés dans les hôpitaux comme s'ouvrait le troisième jour de la saison de chasse en Pennsylvanie. Quatre des morts ont été blessés mortellement hier; les autres ont été tués la première journée de la saison.

Les rangs de la vaste armée de Nemrods, évaluée à environ 200,000, ont diminué de plus de moitié.

Appel éloquent du président Hoover en vue de faciliter l'acquisition d'un chez-soi

Les maisons à appartements et les logements en série n'ont jamais inspiré d'immortels chants nostalgiques comme "Home Sweet Home".

Le prêt au constructeur pauvre

Washington, 3. — Le président Hoover a jeté hier soir en travers des efforts techniques pour assurer de meilleur logements au peuple américain une exhortation de tenir compte d'un sentiment humain fondamental.

"On n'a pas composé de chansons en l'honneur d'une pile de reçus de loyers, dit-il. Ces ballades immortelles: "Home Sweet Home", "My Old Kentucky Home" et "The Little Grey Home in the West" n'ont pas été écrites à propos des taudis ou des appartements."

C'est ainsi que M. Hoover donna le ton au millier de délégués assistant à la conférence sur la construction et l'acquisition d'un chez-soi. Ils se sont mis à étudier aujourd'hui plus de 30 rapports d'experts sur ces questions.

Le président cherche à débarrasser du financement dispendieux actuellement imposé aux personnes de fortune moyenne ou médiocre. "Bien que ces gens aient peu de comptant et que leur principal actif soit un salaire et une bonne réputation, ils devraient pouvoir disposer d'un système de financement qui rendrait de la dgnté au mot de crédt. Il faudrait se défaire des conditions et des risques qui rendent ce financement comparable au crédit fourni par un prêteur sur gages.

"Ces gens, dit M. Hoover, travailleraient volontiers et appliqueraient l'argent de leur loyer et toutes leurs économies à gagner l'indépendance, la sécurité et le bien-être social d'un foyer. De telles gens sont un bon "risque"; ils sont la base même de la stabilité de la nation."

Pour l'Assistance Maternelle

9e liste de souscriptions

Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal	$500.00
Le Shérif de Montréal et les employés de son département	775.20
Le Greffier de la Paix et les employés de son département	150.00
Banque Canadienne Nationale	100.00
M. Fred-E. Meredith	50.00
Mme Marcel Beullac	50.00
M. Beaudry Leman	50.00
Maison John Dion	50.00
M. Roland Maillet	50.00
Mme Paul Ostiguy	25.00
M. et Mme Joseph Corbeil	25.00
M. A. Venne	25.00
M. F. Perry	15.00
Agence Canadienne de Publicité	15.00
Mme B. Richard	15.00
Montreal Architectural Iron Works	10.00
Dr L. Gérin Lajoie	10.00
M. Trefflé Lamontagne	10.00
M. Roland Préfontaine	10.00
Bertrand, Guérin, Goudreault & Garneau, avocats	10.00
Charette & frère	10.00
M. James Ballantyne	5.00
M. Henri Moquin	5.00
Mme F.-X. Roy	5.00
Mlle Joséphine Murphy	5.00
Mme Benoit	5.00
Dr J.-Urgel Gariépy	5.00
Dr et Mme Eugène St-Jacques	5.00
Dr Leo Blagdon	5.00
Dr Simard	5.00
M. Jean-Baptiste Lagacé	5.00
M. l'abbé Henri Jasmin	5.00
M. Alfred Laurence	5.00
M. René Faribault	5.00
M. Paul Mercier	5.00
Mme Napoléon Dorval	5.00
Mme Geo. Rochon	5.00
Laboratoires Nadeau Ltée	5.00
M. Victor Morin	5.00
M. Damien Jasmin	5.00
M. Albias Pepin	5.00
M. A. Laurendeau	5.00
M. H. Fontaine	5.00
M. Camille Paquet	3.00
M. W. H. Atherton	2.50
M. Jacques Rousseau	2.00
M. G.-Ed. Rinfret	2.00
M. J.-Noël Pauteux	2.00
Mme C.-A. Dugas	2.00
Dr E. Venne	2.00
Dr Gaston Lapierre	2.00
Dr J.-A. Vidal	2.00
M. Paul Cartier	2.00
M. et Mme Henri Letondal	2.00
Dr Emile Legrand	2.00
Anonyme	1.00
M. Alfred Boyer	1.00
Mlle Eva Merizzi	1.00
Mme Gérard Pariseau	1.00
Mlle Persillier Lachapelle	1.00
M. N. T.	1.00
Total de la 9e liste	$2,096.70
Listes précédentes	$14,078.39
Total à date	$16,175.09

N.B.—La moindre contribution sera reçue avec reconnaissance. Prière d'adresser tout envoi à Mme Athanase David, 1455 Drummond, ou à Mme Edouard Montpetit, 3447 S.-Hubert.

Construction des planchers de ces écoles

La Commission des écoles catholiques est prise à partie par des marchands de bois.

DU FAVORITISME

Certaines spécifications contenues dans les contrats qu'accorde la Commission des écoles catholiques ont fait, hier après-midi, le sujet d'une vive discussion à la réunion de la Chambre de Commerce présidée par M. Charles Duquette. M. Léon Gagné, de la Standard Lumber, s'est plaint à la Chambre du favoritisme en pratique dans la construction des écoles, notamment en ce qui concerne les planchers. Certains entrepreneurs ont, dit-il, la préférence, ce qui est une concurrence déloyale pour certains marchands de bois qui ne peuvent alors rivaliser contre ces firmes.

M. J.-A.-A. Leclaire fit remarquer qu'il ne faudrait pas en imputer le blâme à la commission elle-même, mais plutôt aux architectes qui spécifient dans leurs devis la qualité et la marque de bois à employer dans la construction des planchers.

M. Victor Lévesque fut d'avis de référer la question à une des commissions de la Chambre pour étude et rapport.

La commission

M. Charles Duquette jugea plus sage de nommer une commission de marchands de bois qui iraient rencontrer M. Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques, pour lui soumettre les plaintes.

M. Lévesque préférerait une commission indépendante, mais M. J.-A. Laferté ne fut pas de cette opinion. Les intéressés, dit-il, sont les marchands de bois et ils ont droit de tirer la question au clair.

Si la commission, ajouta M. Duquette, obtient pleine et entière satisfaction, elle n'aura pas à faire rapport à la Chambre. D'autre part, elle devra faire part à la Chambre de son entrevue avec M. Doré.

M. Duquette nomma alors les membres de la commission. Ce sont: MM. J.-A.-A. Leclaire, J.-A. Laferté, J.-P. Tremblay, Philias Paré, H. Delorme, Jules Renaud et E.-D. Rancourt.

M. J.-A.-A. Leclaire attira ensuite l'attention des membres de la Chambre sur la pratique suivie par la Commission des écoles protestantes de n'accorder le contrat de ses écoles qu'à des entrepreneurs protestants alors que la Commission des écoles catholiques le donne aux entrepreneurs de toute nationalité. M. Duquette proposa de demander au secrétaire d'écrire à ce sujet à la commission des écoles protestantes. L'incident fut clos.

Canalisation du S.-Laurent

Le colonel W.-I. Gear a fait parvenir, ces jours derniers, à la Chambre de Commerce une lettre dans laquelle il déclare être opposé au projet de la canalisation du Saint-Laurent, optant de préférence en faveur du canal de la baie Georgienne. Le président, M. Charles Duquette, a défini alors l'attitude de la Chambre, le printemps dernier, sur cette fameuse question en citant des extraits du rapport préparé par M. O. Lefebvre, ingénieur.

M. J.-A.-A. Leclaire, après les remarques de M. Charles Duquette, proposa de déposer la lettre aux archives pour plus ample information au cas où les membres désireraient étudier à nouveau la question.

M. L.-M. Corneillier ajouta quelques mots et M. Achille Bergevin, invité par le président, présenta les divers aspects du projet de la canalisation du Saint-Laurent.

M. Achille Bergevin

M. Bergevin dit tout d'abord approuver l'attitude de la Chambre de Commerce qui s'est prononcée, le printemps dernier, en faveur de la canalisation du Saint-Laurent à condition que le coût du projet soit soldé par les Etats-Unis et le Canada dans la proportion des bénéfices que chacun de ces deux pays en retirera, et que, dans la détermination du coût attribuable à chaque pays, il soit tenu compte des montants précédemment dépensés par chacun d'eux pour l'exécution des travaux qui sont utiles au projet, par exemple que le coût du nouveau canal Welland, entièrement soldé par le Canada soit crédité au Canada.

M. Bergevin a défini les divers aspects du projet. M. Victor Lévesque remercia M. Bergevin pour les renseignements qu'il a fournis aux membres de la Chambre sur cette question.

M. Duquette laissa entendre que dans un avenir prochain, la Chambre inviterait M. Bergevin à prononcer une causerie plus élaborée encore.

Requête en faveur des chemins de fer

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Le Dr Ernest Poulin, de Montreal-Laurier, a présenté, hier au premier ministre, une requête signée de plusieurs milliers de noms d'employés de chemins de fer, et qui contient les demandes suivantes:

Licences plus élevées des camions et des autobus; limite de cinq tonnes par camion; stations pour livrer leurs marchandises dans les villes; limite de vitesse respectée, sous peine d'amende; taxes spéciales sur la pesanteur du camion ou de l'autobus; qu'il ne soit plus permis que les camions circulent sur les routes nationales, à certaines heures, de 7 h. a.m., à 7 heures p.m.; que les propriétaires de camions soient responsables de tous les dommages causés aux marchandises.

Epidémie maîtrisée

(Spécial à la "Presse")

Sainte-Scholastique, 3—L'épidémie de fièvre typhoïde qui s'est déclarée en novembre, à Sainte-Scholastique, est maintenant maîtrisée d'après l'inspecteur provincial du service d'hygiène. On rapporte peu de nouveaux cas et les malades se rétablissent. Cette épidémie a causé deux décès et 100 personnes ont été atteintes. Les deux infirmières du service provincial d'hygiène, Mlles H. Ducharme et Gabrielle Lafond, sont encore ici et font un excellent travail. A date, on a inoculé 1,500 personnes gratuitement. L'inoculation se continue.

Sur la scène de l'actualité



M. EDOUARD CARTERON, consul général de France, qui fera une causerie littéraire ce soir, à 8 h. 15, dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton, sous les auspices de l'Alliance Française. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Au fil de l'heure

CELEBRITES

Si, un soir que le hockey chôme, après avoir secoué la poussière qui le recouvre depuis que les mots croisés sont passés de mode, vous cherchez dans votre dictionnaire au mot "célébrité", vous y lirez cette définition tout à fait conforme à l'usage: personne célèbre. D'un doigt attentif, remontez alors à "célèbre", et vous trouverez: personne dont la renommée s'étend très loin. L'épithète n'a donc en soi rien de flatteur. Un bandit peut y prétendre au même titre qu'un politicien. Pour être célèbre, il suffit d'être connu, et, pour être connu, il suffit, c'est une recette entre cent, de n'étonner personne ni par l'originalité de sa pensée, ni par la droiture de ses sentiments. Frapper une balle, lancer un palet, écrabouiller la figure de ses semblables, gagner de l'argent à la Bourse, perdre un collier de perles, se coiffer d'un canotier et chanter "ah! les ananas" en faisant sonner l's, se marier, se démarier, se remarier pour ensuite divorcer, sont des moyens également heureux, et dont on peut trouver l'application chaque jour dans son journal.

De sorte que vous ne devez pas vous étonner, en apprenant que plusieurs célébrités viennent de débarquer au Canada, de voir figurer au milieu de ceux d'un pair d'Angleterre, de deux sénateurs, d'un romancier, l'un ministre, le nom d'une actrice de cinéma. De tous ces voyageurs illustres, elle seule, à dire vrai, répond entièrement à la définition du dictionnaire, elle seule appartient à un groupe, à une classe dont la réputation s'étend d'un pays à l'autre, ignore les frontières et triomphe de la multiplicité des langues. Le soleil ne se couche pas sur l'empire des artistes de cinéma, du moins aussi longtemps que leur image leurs gestes s'agitent sur le carré de toile blanc devant lequel s'amasse la foule comme devant une fenêtre d'où elle pourra contempler de la vie les paysages qu'il ne lui sera jamais donné de voir de près.

Par malheur, les images passent vite; une fois effacées, que reste-t-il de toute cette gloire? Quel souvenir accordons-nous à ceux qui nous sont apparus, un soir, dans la magie d'un film, qui nous ont intéressés et peut-être émus? Les funérailles d'un Valentino sont une exception; c'est une mode, un rêve, un idéal que l'on pleurait. Celles de Lya de Putti sont, au contraire, la règle. Sept mille personnes, nous disent les dépêches, ont défilé dans la chambre mortuaire de cette actrice qui, il n'y a pas si longtemps, était une de ces célébrités de l'écran qu'envie le public inconstant et oublieux. Mais, le lendemain, on n'en comptait que cinquante derrière le corbillard: un convoi de pauvre. Voilà donc tous les regrets qu'elle emporte, le vide qu'elle laisse. De la mémoire de la foule elle est disparue aussi vite qu'elle y était entrée. Tout comme au spectacle: un premier plan, puis un éloignement progressif jusqu'à ce qu'il ne reste que du vide, que du noir. Un nom, une image, la gloire, (c'est, à quelques variantes près, le cycle de presque toutes les célébrités), puis l'oubli dans l'âcre fumée d'un film qui brûle.

TURC.

Appel des communistes

Toronto, 3.—Les huit communistes condamnés comme membres d'une association illégale et d'une conspiration séditieuse, ont interjeté appel hier, prétendant que si une révolution éclatait par suite de la propagande communiste, rien ne prouve qu'elle serait accompagnée de violence, terrorisme, etc.

La Vie Féminine

LE COURRIER DE COLETTE

Il y a certains sacrifices qu'une jeune femme doit faire en vue de plaire à ses beaux-parents.

D.—Je tiendrais à ce que vous me disiez ce que vous pensez de ceci: J'ai, hélas! comme bien d'autres, pris l'habitude de fumer quelques cigarettes, sans cependant en abuser du tout. Mon fiancé ne s'y oppose pas. Seulement, il me demande de m'en abstenir, lorsque nous serons mariés, du moins en présence de ses parents quand nous recevrons ceux-ci ou que nous irons chez eux. Sans cela, dit-il, ils ne garderaient pas la bonne opinion qu'ils ont de moi. Il me semble que c'est un peu exagéré. J'ai dit à mon fiancé qu'agir comme il le voulait serait de l'hypocrisie et que, d'ailleurs, je ne voyais pas pourquoi je changerais mes habitudes, étant chez moi. Il m'a répondu alors, que ses parents ne viendraient pas si souvent et que je pourrais bien faire ce petit sacrifice. Il aime beaucoup sa mère et il veut sans doute que je sois aimée d'elle. Je ne demande pas mieux, mais je ne veux pas commencer tout de suite après mon mariage à céder dès que les parents de mon mari auront parlé.

J'aimerais beaucoup, Madame, connaître votre opinion et si, réellement vous croyez que j'ai tort, je ferai comme vous voudrez bien me dire de faire. — FRANÇOISE.

R.—Il y a, ma chère Françoise, une sorte d'hypocrisie qui est indispensable dans les rapports que nous avons avec nos semblables et qui, d'ailleurs, n'est pas de l'hypocrisie, mais simplement de la politesse. Il est admis que l'on doive se gêner pour les hôtes que l'on reçoit, que l'on doive éviter autant que possible tout ce qui, durant leur séjour chez nous, pourrait les ennuyer ou les mécontenter. C'est une convention dont tout le monde profite, car tel qui reçoit aujourd'hui sera reçu demain.

C'est là une vérité que vous devez connaître vous-même, si, comme j'ai lieu de le croire, vous avez été bien élevée et si vous avez un peu l'habitude du monde. Vous n'avez pas songé que le léger sacrifice que vous demandait votre fiancé faisait simplement partie de ce code mondain qui n'admet pas qu'on agisse délibérément de façon à contrarier ses invités. Sans cela, vous l'auriez tout de suite consenti et les choses en fussent restées là.

Je ne puis voir, en cet aveuglement, et, du reste, c'est aussi dans le ton de votre lettre, qu'une sourde et peut-être inconsciente hostilité éprouvée à l'avance, envers votre future belle-mère. Et, je dois vous mettre en garde contre un tel sentiment. Il n'y a pas de bonheur possible, sachez-le bien, pour une jeune femme qui ne vit pas en harmonie avec ses beaux-parents, de quelque côté que soient les torts. Votre fiancé aime sa mère. C'est le plus naturel des sentiments et il serait une espèce de monstre s'il ne l'éprouvait point. Ne croyez pas, n'espérez pas que vous l'amènerez à renier sa mère pour vous. Il y a peut-être des hommes qui le font, comme dans le poème de Richepin, mais pour de méchantes femmes qui se rient d'eux et de tout sentiment humain. Je sais que vous êtes loin, en ce moment, d'un tel dessein, mais il faut combattre tout de suite cette jalousie latente avant qu'elle ne s'exaspère, ne s'augmente aux frottements des caractères, et ne devienne le poison qui détruira le bonheur et la vie de votre ménage.

Voyez-vous, il n'est pas du tout question, comme vous paraissez le croire, de céder à tout ce que dira votre belle-mère; il ne s'agit que de faire un tout petit effort pour vous faire bien voir d'elle et ne pas la contrarier inutilement. Est-ce qu'il ne vous est jamais arrivé de renoncer à quelque chose pour plaire à quelqu'un que vous aimiez? Est-ce que des sacrifices du même genre n'ont jamais été faits pour vous? Examinez froidement les choses et vous verrez que vous avez prêté à la demande de votre fiancé un sens qu'elle n'avait point et, peut-être aussi reconnaîtrez-vous, au fond de votre cœur le secret désir que vous auriez de contrarier ou de scandaliser un peu une femme que vous n'aimez pas. Il faut toujours être franche avec soi-même; l'une des pires formes de l'hypocrisie c'est celle qui consiste à mentir devant sa propre conscience.

Quoiqu'il en soit, si vous voulez que votre union soit heureuse, soyez certaine qu'il vous faudra accepter des sacrifices et des renoncements beaucoup plus importants que celui qu'on vous demande aujourd'hui. Si vous les refusez, nul ne pourra vous y contraindre, évidemment, mais vous détruirez ainsi de vos propres mains votre bonheur. — COLETTE.

D.—Je suis orpheline de père depuis douze ans et l'aînée de trois enfants. Je travaille depuis six ans et donne tout mon salaire à ma mère. A la maison, je fais mon possible pour aider et cependant je ne recueille que reproches et ingratitude. Ma mère me préfère ouvertement mon frère et ma sœur. A leurs yeux, je ne suis absolument rien. Ces contrariétés ont altéré ma santé, car je suis très sensible. Je reçois un ami depuis trois ans; c'est un bon garçon, mais on essaie de me le faire abandonner. Je suis découragée. Un bon conseil s'il vous plaît?—MICHELINE B.

R.—Le meilleur conseil que je puisse vous donner, c'est de vous marier au plus tôt puisque vous êtes recherchée par un bon garçon que vous aimez. C'est le seul moyen d'échapper à votre situation actuelle, car il n'y a pas à espérer que votre mère changera ni que votre frère ou votre sœur se mettent tout à coup à vous traiter entièrement. Leur antipathie est sans doute injustifiée; elle n'en sera que plus tenace et c'est quand vous ne serez plus là pour leur apaiser les difficultés qu'ils commenceront sans doute à vous apprécier.

D.—Doit-on se formaliser d'avoir été demandée comme porteuse au baptême d'un enfant? Quelqu'un me dit que c'est un rôle subsitterne?—POLO.

R.—Nullement; il est d'usage qu'on demande comme porteuse une parente ou une amie et c'est considéré comme un honneur.

D.—Est-ce que pour compter du vingt pour cent dans le commerce, il faut vendre cent vingt dollars une marchandise qui en coûte cent, ou cent dollars une marchandise qui en a coûté quatre-vingts? — J'AI HATE DE SAVOIR.

R.—Il faut vendre cent vingt dollars une marchandise qui en coûte cent.

D.—Les frères de Saint-Jean de Dieu ont-ils une autre maison à Montréal que le refuge Notre-Dame de la Merci? — UN QUEBECQUOIS.

R.—Non, c'est la seule maison de cet ordre qui existe en ce pays.

D.—Que pensez-vous d'une personne à qui je confie tous mes secrets et le plus souvent, par écrit, qui, sous prétexte de nombreuses occupations, ne me répond que rarement? Elle prétend s'intéresser à moi, mais il me semble que lorsqu'on sympathise avec quelqu'un on trouve quelques minutes pour lui écrire? — BRUNE AUX YEUX NOIRS.

R.—Je ne puis vous renseigner au sujet de cette personne que je connais encore moins que vous. Mais, il me semble que si vous la jugez assez digne de votre confiance pour lui dire tous vos secrets, vous ne devez pas douter des raisons qu'elle vous donne pour ne pas vous écrire. A moins que vous n'ayez mal placé votre confiance et, alors, c'est à vous seule que vous devriez vous en prendre, si les choses n'allaient point selon vos désirs.

D.—J'ai dix-huit ans et j'aime un très gentil garçon, mais ma mère me trouve trop jeune pour recevoir. Est-ce qu'au jour de l'an, il peut tout de même, venir me rendre visite?—AMOUREUSE DEPUIS SIX MOIS.

R.—Mais, oui, je pense. C'est à votre mère qu'il faut le demander.

D.—Etant veuve et âgée de quarante-neuf ans, je n'ai qu'une petite fille de dix ans. Connaissez-vous une communauté où je serais admise avec cette enfant. Je n'ai que peu de ressources et je ne pourrai longtemps subvenir à nos besoins. Je pourrais donner quelques centaines de dollars et je laisserais le reste à la banque pour ma fille plus tard. Je serais obligée de suivre un régime et si le règlement ne me plaisait pas, ne serais-je pas qu'en partant au bout de quelques mois, on ne me remettrait mon argent? —UNE QUI AIME A SE RENSEIGNER.

R.—Je ne pense pas qu'aucune communauté vous accepte dans ces conditions.

D.—Pendant quelques mois, j'ai reçu un jeune homme qui paraissait m'aimer. Tout à coup, il cessa ses visites sans me donner aucune explication. Il sort de temps en temps avec une autre jeune fille, que je connais. Dites-moi quelle doit être mon attitude envers eux? J'ai souvent l'occasion de les rencontrer?—JEANNE AUX YEUX NOIRS.

R.—La meilleure attitude à garder est de vous montrer indifférente et naturelle. Traitez le jeune homme exactement comme les autres garçons que vous rencontrez par hasard, sans jamais lui parler de vos relations passées; et la jeune fille, comme vous la traitiez avant que votre ancien amoureux sortit avec elle.

D.—Mon père qui abusait de boisson nous a toujours fait une vie bien dure et bien pénible. Ma mère a tout supporté sans se plaindre, jusqu'aux plus mauvais traitements; elle travaillait pour gagner notre vie. Un jour, mon père quitta la maison. Nous fûmes tranquilles, mais voilà qu'il revient parfois. Je ne puis lui refuser l'entrée de la maison, même quand il est ivre, mais ma sœur mariée ne veut pas le recevoir chez elle, et elle me blâme de ne pas faire comme elle. Mais, il me fait pitié. Ma mère ne le reçoit pas, non plus, mais avec l'approbation de son confesseur. Pensez-vous que je ferais mieux de lui fermer ma porte aussi?—M. E. D.

R.—Mon Dieu, non! Il ne peut vous faire de mal et votre pitié peut lui faire du bien, qui sait?

COLETTE

DANS UNE CABINE



Cette cabine, c'est le bureau du commandant du "Dupleix", aménagée par M. Jean Brieu. Elle figurait ce printemps au Salon des Artistes Décorateurs à Paris, et, sans doute, plus d'un terrien en retint l'idée pour l'installation d'un cabinet de travail dans une petite pièce. Cette cabine ne mesure en effet, pas plus de 10 pieds x 8 pieds et donne, en dépit de cette surface restreinte, grâce au volume et à la disposition des meubles, une séduisante impression d'aisance, de confort et d'ordre, en même temps qu'un caractère d'élégance sobre et raffinée due aux matériaux employés et au goût de l'artiste qui les choisit, les façonna et les groupa avec bonheur. Le meuble en chêne cérusé, d'un ton chaud, ni clair ni sombre, s'orne de poignées en métal noirci qui ne demande aucun entretien. Comme sièges, deux confortables fauteuils de cuir brun et des chaises habillées d'un tissu de crin à rayures fondues grises et beiges, formant un ton rompu agréable, net d'aspect et point fragile. Sur le sol, un tapis de caoutchouc incrusté gris vert dans lequel se découpe, sous le bureau, en manière de carpette, un grand rectangle à rayures brunes, beiges et vertes. Les murs en peinture projetée d'un ton Suède soutenu et mat s'éclairent de baguettes laquées et dans l'embrasure des hublots de petits rideaux en reps de soie vert laitue mettent dans l'ensemble une note fraiche et gaie. A côté, sous l'un des hublots, le bureau à cylindre reçoit en plein le jour de gauche le plus favorable. De l'autre côté de la pièce se place une bibliothèque d'angle à portes coulissantes pas plus haute que le bureau: ce vaste meuble occupe ainsi un minimum de place.

On est prié . . .

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale; les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela, trop volumineux.

LE FOYER MODERNE

Le style moderne

Après les créations extravagantes dues au style "art nouveau", des improvisations plus tempérées marquèrent une ère de meilleur goût.

Par la suite, les besoins d'une vie nouvelle ont nécessité dans le décor un rajeunissement complet.

Le style moderne est le produit de cette évolution.

Les pièces

A l'intérieur des immeubles, les pièces sont claires, aérées, les angles arrondis, demandent des meubles adaptables, plus de moulures, ni de lambris ni de rosaces au plafond; ce dernier semble, sans corniche, faire suite au mur, l'effet ainsi obtenu est simple et d'une impersonnalité appréciable pour l'apport des meubles.

Le mobilier

Le souci du confort et de l'esthétique préside à la construction du mobilier.

La ligne générale du meuble est plutôt basse, les proportions presque cubiques ou franchement très allongées. Les beaux bois des îles permettent, ainsi que la laque, des réalisations qui feront époque dans l'histoire du mobilier. Très peu d'incrustation, presque pas de sculpture dans le beau meuble, une silhouette simple élégante, voulue, dont l'aspect luxueux provient de la préciosité des matériaux employés.

Les meubles métalliques sont du dernier cri, mais ils resteront sans doute du domaine des innovations très fantaisistes.

Le divan est roi dans la demeure moderne, il se doit d'être bas, large et profond comme la totalité des sièges qui l'entourent, à l'imitation d'une cour fastueuse. Ceux-ci sont revêtus d'une riche étoffe, soierie damasquinée, velours d'une teinte recherchée, ou cuir cossu d'une tonalité sobre et chaude.

Le coin du divan.

Le coin du divan, thème inépuisable pour le décorateur, permet le développement d'une bibliothèque, l'accumulation de bibelots délicats et charmants, l'apport d'une ou plusieurs tablettes, ou simplement d'une table basse sur laquelle on pose la lampe trapue et son abat-jour fantastique, ou le service à thé, l'étrange cendrier et le dernier roman à la mode.

Coussins

Les coussins qui contribuent au confort et à l'ornementation du divan sont souvent de teintes dégradées, ayant comme point de départ la couleur de l'étoffe qui recouvre le divan. A cet effet, le velours uni est souvent employé. Au contraire d'il y a quelques années, les coussins sont très peu ornés; quelques dessins de formes géométriques obtenues par des applications du tissu de couleurs plus ou moins foncées sont seuls préconisés.

Eclairage

Le lampadaire qui fut une parure recherchée dans la plupart des demeures d'après-guerre a fait place aux énormes lampes de faïence ou de verre; de simples globes transparents remplis d'un liquide coloré avec grand abat-jour de parchemin sont les luminaires préférés pour le studio ainsi que les énormes boules de jardin en verre soufflé de couleur. On éclaire les pièces par une rampe lumineuse dissimulée, courant en corniche à la jonction des murs ou du plafond, ou par des appliques placées aux angles: ce genre d'éclairage par réflexion est très agréable, il répand une luminosité très seyante et très douce à la vue. Ce procédé étant assez onéreux, on peut se contenter d'un plafonnier central. Les modèles en étant sans cesse renouvelés, ils ne font qu'accroître en perfection et sont une des plus appréciables créations de l'art moderne en l'honneur de l'électricité. Grâce à cette dernière aussi est éclose toute une théorie de petites lampes, véritables bibelots d'art par l'étude de la forme et par l'ensemble harmonieux obtenu avec l'abat-jour.

Qu'il soit plissé sur une cordelière de soie ou simplement uni et tendu, lisse et transparent, nacré comme un coquillage, ou étrange carapace d'argent ou de papier parchemin, rugueux comme une peau de reptile, l'abat-jour est le triomphe du décor rénové à la porté de tous.

Teintes

Dans l'espace mieux distribué, la vogue est aux teintes claires, avec compositions sans encombrements, le tapis moderne répond à cette conception. Il est la note somptueuse dans l'ensemble, mais ses couleurs chantent discrètement encloses dans des motifs géométriques, créant ainsi une harmonie accompagnatrice. Le bibelot reflète le goût et l'esprit du moment; qu'il soit de verre ou de porcelaine il est ingénieux avant tout, car son but, lorsqu'il n'est pas purement objet d'art, est de transformer un objet d'usage en un élément de décor.

Divers usages

L'appartement type pour ainsi dire a disparu, ne fait-on pas d'une même pièce plusieurs usages?

La salle à manger-salon, la chambre-studio, le bureau-fumoir, etc.

Le buffet, la desserte, le lit bannis de la demeure transformée, sont remplacés par un mobilier dont la destination, moins précisée permet de le placer dans une pièce réservée aussi bien à l'intimité qu'à la réception.

Les oppositions

Pour rompre l'uniformité des toilettes simples que la mode préconise depuis plusieurs mois, les modélistes et autres créateurs de nouveautés ont inventé les garnitures opposées les unes aux autres et les contrastes dans les tissus, les couleurs et les ornements; il en résulte un travail intéressant sur tous les genres de tissus et une recherche approfondie de nuances, d'étoffes, de différentes sortes de broderie, de découpes et d'incrustations originales.

Les volants, qui tiennent une place importante dans les ornements, ont été les premiers employés en opposition sur une robe; ces volants garnis de piqûres, posés à plat d'un côté, contrastant avec l'autre côté formé de gros plis doublés; on voit aussi des bandes de satin découpées en arceaux sur du tulle, des découpes de couleur sur des fonds sombres et des incrustations sertiles dans des jours très artistement travaillés.

Par ailleurs, les biais en lainage alternent avec des biais en soie, le tissu uni avec l'écossais, des plis à soufflets se terminent par des festons et sur les corsages, les coulissés se mêlent avec grâce aux bouillonnés.

Sur les jupes tailleur, ces contrastes se font davantage remarquer, tel un groupe de plis à soufflets, d'un seul côté et au bas de la jupe, en opposition avec l'aspect sévère du tailleur observé jusqu'à présent.

Il n'y a pas très longtemps, on n'admettait qu'un groupe de garniture sur nos robes; aujourd'hui on voit de petits volants de tulle avec des entredeux de dentelle ou bien des volants plissés séparés par des jours.

Sur de la soie ou du satin noirs, on pose des bandes travaillées à contresens, et sur du satin brillant, des garnitures de satin mat unies et gaufrées.

Le noir étant le grand favori de la mode jusqu'à présent, on a voulu l'éclaircir par une innovation originale. Elle consiste — dans un ensemble noir, — à faire le devant du corsage d'une couleur claire, très en harmonie avec le teint et les cheveux de celle qui aura accepté cette variante.

Ce contraste se répétera pour le dos de la robe, où l'ampleur se retrouvera dans bien des cas, alors que le devant du corsage restera plat.

Enfin, ces effets d'oppositions, qui nous sont si chers, se retrouvent fréquemment sur les manches, et l'on voit alors soit le haut, soit les poignets, ou la manche entière d'une couleur différente.

Les drapés de couleur auront également des effets contrastants sur les corsages noirs; ces drapés seront souples et composeront des corsages entiers.

Les Modèles "Vogue"



© VOGUE

LA SILHOUETTE LARGE AUX EPAULES SE MANIFESTE AUTANT DANS LA MODE DU SOIR QUE DANS CELLE DU JOUR. — Ce manteau du soir se complique d'une double pèlerine échancrée en avant, de manière à donner l'effet de la manche cloche. Le col, drapé dans tout son contour, épouse les lignes du manteau qui se recroise complètement. Modèle "Vogue". (Service spécial à la "Presse").

NOUVEAU



Joli ensemble de sport comprenant une jupe de lainage gros-bleu, une blouse de laine blanche rayée de bleu et une ceinture de suède bleu.

L'ART CULINAIRE

Oeufs en caisses. — Quatre oeufs, huile d'olives, beurre, fines herbes, champignons de couche, sel, poivre, mie de pains rassis, parmesan râpé.

Pour chaque oeuf, faites une petite caisse de fort papier collé, plongez-la une seconde dans l'huile d'olives. Mettez-y un bon morceau de beurre, les champignons déjà légèrement frits, des fines herbes hachées; faites chauffer sur le gril. Cassez-y un oeuf, saupoudrez de sel, de poivre, d'un peu de mie de pain rassis et de parmesan râpé; faites cuire doucement. Glacez à la pelle rougie.

* * *

Aspic de légumes.—Il vous faut d'abord obtenir une gelée limpide, c'est-à-dire très claire, que vous obtiendrez en opérant ainsi: 2 pintes de bouillon de volaille, 4 onces de gélatine que vous aurez trempée dans l'eau pour la ramollir avant de la mélanger avec votre bouillon; fouettez 4 blancs d'œufs que vous mélangez avec un peu de bouillon, ajoutez quelques morceaux de céleri, carottes, une feuille de laurier, un clou de girofle; mélangez le tout soigneusement, faites bouillir doucement; dès la première ébullition, retirez du feu et laisser bouillir pendant 40 minutes sur le bord du fourneau.

Préparez une ou deux serviettes que vous posez sur une passoire laquelle se trouve placée sur une casserole; faites couler votre gelée bien doucement et laissez-la refroidir.

Si vous remarquez des yeux de graisse, enlevez-les au moyen d'un papier que vous posez dessus, la graisse sera attirée par le papier et s'y collera.

Préparez une salade de légumes laquelle comprendra: carottes coupées en petits carrés, céleri, petits pois, quelques piments rouges.

Après que la cuisson est faite, rafraîchissez vos légumes soigneusement sur une serviette afin de vous débarrasser complètement de l'eau laquelle gâterait votre salade.

Quand votre salade est bien égouttée, liez-la avec de la mayonnaise et un peu de gelée; il faut que votre gelée soit à point, c'est-à-dire au moment où elle commence à épaissir.

Chemisez vos moules avec votre gelée (chemiser veut dire mettre de la gelée au fond et autour du moule) placez vos moules dans de la glace avec un peu d'eau, mettez votre gelée à point en tournant vos moules jusqu'à ce qu'une couche de gelée soit prise; quand cette opération est terminée, décorez le fond au moyen de rondelles d'oeufs ou de truffes et placez votre salade de légumes dedans que vous aurez eu soin, comme nous l'avons dit, de mélanger avec un peu de gelée.

Laissez votre plat pendant deux ou trois heures dans la glacière et servez très froid.

Remarque: Vous pouvez faire votre aspic de légumes d'une autre manière; au lieu de mélanger votre salade avec de la mayonnaise, mélangez-la directement avec la gelée; placez un peu de gelée au fond de votre forme ou moule, décorez et versez vos légumes en les mélangeant à la gelée (celle-ci qui se trouve dans le moule est froide, n'est-ce pas?)

Laissez prendre pendant deux ou trois heures dans la glacière.

Les aspics de poulet, de homard se préparent dans les mêmes conditions.

* * *

Epaule de mouton : — Vous savez qu'il n'y a pas que le boeuf pour se préparer en daube : le mouton, traité de cette façon, est délicieux aussi. Voici justement la recette d'une épaule de mouton en daube que je vous recommande. Faites désosser une épaule de mouton, piquez-la de lardons et de quelques gousses d'ail si vous aimez ce condiment. Mettez dans une cocotte de fonte une cuillerée de graisse, laissez chauffer et quand la graisse fume placez-y l'épaule, avec une carotte grosse, coupée en quartiers, quatre oignons, du lard maigre coupé en dés, une belle couenne de lard. Laissez prendre couleur à tout cela. Quand l'épaule est dorée sur toutes ses faces, mouillez avec un grand verre de bouillon. Salez, poivrez, ajoutez un bouquet garni avec branche de thym et feuilles de laurier. Couvrez hermétiquement en ayant soin de placer sous le couvercle une feuille de papier huilé. Laissez cuire à l'étouffée pendant deux heures et demie. Dégraissez alors la sauce si besoin et liez la avec une petite cuillerée de farine, faites donner quelques bouillons, puis passez au tamis. Remettez l'épaule dans ce jus, et laissez mijoter une trentaine de minutes.

Pour servir, vous disposez l'épaule sur un plat chaud et vous l'entourez avec de petites carottes cuites à part quelques oignons cuits au beurre, avec un peu de sucre. Des pommes de terre à l'anglaise, c'est à dire à l'étuvée font aussi très bien, dans ce cas on les sert à part dans le légumier.

* * *

Bonbons à la minute.—Vous râpez une demi-livre de chocolat; vous ajoutez 3 onces de sucre en poudre, 5 onces d'amandes et de noix grillées au four et pilées dans un mortier. Vous mélangez le tout en ajoutant quelques gouttes de lait, de façon à obtenir une pâte épaisse, à l'aide de laquelle vous façonnez des boules, des olives, des carrés, que vous roulez dans du sucre cristallisé.



Les spécialistes pour bébés s'accordent sur ce point important

. . . *Une céréale douce, stérilisée, comme première nourriture solide*

La première nourriture solide que prend le bébé peut amener certains dérangements. Il peut maigrir — tellement son petit estomac est délicat, peu habitué à ce régime alimentaire.

Voici cependant le moyen d'éliminer tout risque. Depuis plus de 35 ans les médecins recommandent une certaine céréale comme l'article idéal pour la première nourriture solide de bébé. Récemment encore nous nous adressâmes à 221 spécialistes pour enfants, à Toronto, New York, Chicago et San Francisco pour connaître leur opinion. La réponse fut toujours la même — Cream of Wheat.

Ces spécialistes recommandent Cream of Wheat parce qu'ils savent qu'elle n'irrite ni ne dérange les délicats petits estomacs. Ils savent aussi qu'elle est riche en énergie — *que c'est un producteur naturel de chair.* Vous pouvez vous fier à la scrupuleuse propreté de Cream of Wheat. C'est le meilleur blé canadien purifié et stérilisé. Chaque paquet est triplement enveloppé et scellé, de façon à garder une *absolue* pureté.

Chaque boite de Cream of Wheat contient *quarante bonnes portions revenant à un peu plus d'un demi-cent chacune.* Agissez sagement en donnant cette excellente nourriture comme première nourriture solide de votre bébé!

Fabriquée au Canada avec du blé canadien



NE SE VEND PAS A LA PESÉE, MAIS SEULEMENT DANS CETTE BOITE

NOUVEAU BAS PRIX

Renseignez-vous chez votre épicier.

TARTES SUCCULENTES POUR LES FÊTES!

Ménagères—N'oubliez pas que vos desserts durant les fêtes ne seront pas complets sans avoir à offrir de succulentes tartes préparées avec les Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet". Il y en a pour tous les goûts et elles sont très faciles à préparer.

Le Mode d'Emploi est Indiqué sur Chaque Boite

15¢ la boite — suffisant pour 4 Tartes



Refusez toutes imitations



Garniture de Tartes (Pie Fillings) "Meadow-Sweet"

CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES.

Fabriqué Par Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co. Limited, Montreal.

Ecrivez pour livre de recettes gratis.

ZETTE et OVONOL



Zette a le sens du goût raffiné. Elle ne boit pas volontiers n'importe quoi! Mais OVONOL alors! ZETTE n'en oublie pas l'heure; elle le prend à la santé de papa et de maman et c'est elle qui en bénéficie.

OVONOL est un composé d'Extrait de Foie de Morue, contenant la vitamine D, qui aide à faire grandir normalement, (à donner des os forts et des dents saines), d'Hypophosphites, d'Iode, de Lécithine (Extrait de Jaune d'Oeuf), spécialement préparé d'après une formule du Médecin des Pilules ROUGES, pour favoriser la croissance des enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions.

Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille.

"Ma petite fille de dix ans se rétablit à merveille grâce à OVONOL; l'enflure et les douleurs qu'elle avait aux jambes ont disparu, son appétit est bon et sa santé en général s'améliore. J'en suis très heureuse". Mme Philias Coulombe, Cap des Rosiers (Gaspé), P.Q.

Ci-inclus 5 sous pour un portrait en couleurs de Zette, sans annonce et prêt à être encadré.

Nom .....

Adresse .....

PJ

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis Dépt P, Montréal

OVONOL pour les enfants

HENRY MORGAN & Co.
LIMITED

HEURES DE MAGASIN: 9 A. M. à 6. P. M.

Tél. PLateau 6261



Parfums Parisiens

Par Renaud & Cie

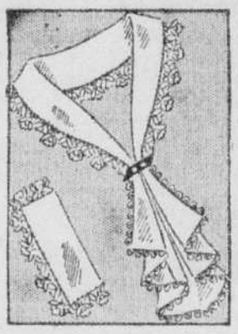
Neuf odeurs $1 Dans de jolies boîtes

Un achat spécial de 1000 boîtes à un prix exceptionnel pour les populaires parfums Renaud & Cie.

Les odeurs comprennent: gardénia, orchidée, jasmin, pois de senteur, lilas, muguet, rose, Chypre, violette. Chaque bouteille est décorée de motifs floraux en rapport avec l'odeur qu'elle contient, et mise dans une boîte à cadeau.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

A l'ARCADE des DAMES



ARTICLES DE COU POUR DAMES

En satin, piqué, dentelle

85c

Un prix très spécial pour d'élégants articles de cou en tissu de belle qualité. Les modèles sont nouveaux et chics — certains collets sont accompagnés de manchettes — tous sont un actif à la mode pour les robes de jour. Blanc et couleurs.

—Morgan—Arcade des dames.

MOUCHOIRS INITIALES FANTAISIE

30c chacun—3.50 la douzaine

Mouchoirs de toile irlandaise pure — 10 x 10 pouces— avec bords roulés à la main et nouvelles initiales brodées en soie. Choisissez vos cadeaux pendant que nous avons toutes les initiales.

—Morgan—Arcade des dames.



Colliers de Perles Français — 1.75

Vous pouvez offrir ces colliers en cadeaux avec l'assurance qu'ils paraissent valoir le double du prix et même davantage. Ces colliers de perles françaises bien gradués, de belle qualité et d'un beau lustre, ont de jolis fermoirs; ils ont été importés de Paris.

—Morgan—Arcade des dames.



EXCELLENTS SOULIERS pour DAMES

5.75

Il vous faudra venir de bonne heure pour avoir votre part de ces valeurs. Souliers cousus à la main, à trépointe Goodyear et coutures McKay de la meilleure qualité, comprenant des modèles à lanières, à lacets et des escarpins. Combinaisons de suède et chevreau en brun, noir, beige, automne et bleu. Talons militaires, junior, cubains et hauts. Tous faits sur des formes d'ajustement combiné.

Pointures: 3 à 8—Largeurs: AAA à C.

—Morgan—Deuxième étage.

CAMISOLES et BOUFFANTS de LAINE

$1 chacun

De la marque Harvey bien connue, fabriqués avec bandes. Camisoles à côtes suisses et avec encolure opéra ou corsage. Bouffants blancs et rose pâle. Belle laine douce. Petites, moyennes et grandes tailles.

—Morgan—Lingerie pour dames—Deuxième étage.



Bas de Chiffon et Semi-Service

$1 la paire

EN BOITE

Valeur de 1.50.

Très beaux, 45 de gorge, pure soie jusqu'au haut, talon étroit français, bord picot en soie, semelles berceau, bouts doubles.

Les bas de chiffon sont très durables. Les bas de service ne sont pas trop épais mais ils donneront satisfaction. Les deux genres feraient de splendides cadeaux.

Fumée, Tahiti, beige lune, tropique, matin, negrita.

—Morgan—Rez-de-chaussée.



Plumes-Réservoirs pour Etudiants

90c

Plumes de première qualité auxquelles les étudiants peuvent se fier pour prendre une infinité de notes. Toutes ont une pointe en or de 14 carats moyennement fine et un remplisseur automatique. Couleurs variées

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Serviettes d'Hôte en Toile Brodées

25c chacune

Qu'est la fête de Noël sans une serviette cadeau? S'il y en a sur votre liste — prenez le temps de voir la qualité de la toile écrue épaisse, les charmantes broderies en couleur ou écru, et le fini à point d'ourlet italien. 15 x 24 pouces.

—Morgan—Troisième étage.

NECESSAIRES DE BRIDGE EN CUIR

3.55 chacun

Ces nécessaires sont en cuir de belle qualité en bleu, brun et gris — modèle élégant contenant deux paquets de cartes à jouer de la meilleure qualité, un marqueur et un crayon.

CARTES A JOUER—Nos paquets à $1 — la meilleure qualité, dos de fantaisie avec tranche dorée.

MAINTENANT

60c le paq. 3 pour 1.75

—Morgan—Rez-de-chaussée.



Chandails Importés

Ecossais, Anglais, Suisses

Ci-devant $6 à 12.50. **4.85**

Une valeur extraordinaire dont il vaut la peine de prendre connaissance. Pas deux pareils—un mélange de patrons et de modèles unis et deux tons combinés. Belles laines fines et couleurs désirables. Tailles 34 à 42 dans le groupe, mais pas dans chaque modèle ni dans chaque couleur. Bleu, blanc, beige, vert.

Pas de commandes téléphoniques ou C.O.D. pour ces chandails.

—Morgan—Vêtements de sport pour dames—Deuxième étage

Pour un jour seulement

Manteaux Garnis de Fourrure

27.50

S'ils durent la journée! Pourquoi ne pas tout mettre de côté à la maison pour être ici à neuf heures?

Ces manteaux n'ont jamais été faits pour vendre à ce prix — vous l'admettrez quand vous les verrez. Un manufacturier accepte une réduction radicale pour écouler son stock. Tous les tissus en vogue — crêpes de laine, bouclés, étoffes diagonales fines et épaisses, et broadcloths. Modèles dernier cri.

FOURRURES — caracul, opossum américain, lynx d'Arabie, etc.

Noir, brun, marine, vert.

— Tailles —
14 à 20 et 36 à 44.

—Morgan—Deuxième étage.



Economie de $100

Manteaux de Fourrure

$175

Ci-devant $250.



La meilleure aubaine de la semaine de ventes. Un assortiment merveilleux de manteaux de fourrure, marqués spécialement pour une vente rapide d'un jour. N'hésitez pas — venez au moins les voir. Dans ce lot on y voit quelques modèles de —

SEAL D'HUDSON avec collet et poignets en kolinsky et putois naturel.

RAT MUSQUE DU NORD—Qualité supérieure, peaux descendues, rayures très étroites, mélange de nuances foncées.

BROADTAIL—nuances platine et bûche avec effets d'écureuil au collet et aux poignets.

Tailles pour dames et jeunes filles.

Poney moire noir.

—Morgan—Deuxième étage.

Gants Doublés

Chauds et bien ajustés

Slip-ons unis **1.85** la paire

Garnis de Fourrure **2.15** la paire

Antérieurement 2.50. — Antérieurement $3.

Une merveilleuse valeur qui fera réaliser une économie aux personnes en quête de cadeaux à donner. Les slip-ons unis ont un gousset et un élastique au poignet et sont chaudement doublés. Les slip-ons garnis de fourrure ont un poignet de quatre pouces et un gousset en avant et ils sont aussi doublés. Les deux ont des doigts piqués, le pouce bolton et des pointes au dos. Faits d'agneau glacé.

Brun, gris, tan foncé.

Pointures 6 à 8.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Copies de Chapeaux Français Importés

2.65

Très belles copies de modèles originaux. Elégants bords retombants, turbans drapés, bérets en plusieurs versions faisant voir les nouvelles lignes. Les chapeaux sont faits de feutres mous, soleil et combinaisons de velours et peluche dans un grand choix de grandeurs de tête. Ne manquez pas cette importante vente, s'il vous faut un chapeau. Noir et couleurs.

—Morgan, —Deuxième étage.



Robes pour Cinq Heures

$15



Faille crêpé et tissus semi-clairs. Nous en illustrons un modèle seulement—impossible d'en donner une description complète. Riches contrastes comme vieil or et brun, ou noir et rose tendre; jolis ceinturons à la tzigane en trou-trou ou broderies métalliques; manches toutes nouvelles, à crevés ayant l'allure de rubans, empiècements de dentelle et manches à bandes de fourrure, motifs perlés ayant l'air de pois polka et nouveaux effets de coupes. L'illustration fait voir un joli modèle étudié en noir avec capelet de tulle agrémenté de pierres du Rhin.

Rouge tomate, bleu, pourpre, henné, noir et nuances persanes.

14 à 20.

—Morgan—Deuxième étage.

Corset Step-In et Corset-Combinaison Nature's Rival

2.85

Faits spécialement pour la moyenne des tailles, ils ne présentent aucun problème d'ajustement. Le step-in est un vêtement sans baleines, en batiste de fantaisie lacée au côté. La combinaison a une ligne de buste en forme et est légèrement baleinée au diaphragme. Le prix ordinaire de ces vêtements est de 3.75 et ils constituent une aubaine exceptionnelle à ce nouveau bas prix.

—Morgan—Deuxième étage.

Chiffon Imprimé tout Soie

75c la verge

Antérieurement 1.25.

Voici une superbe occasion de pratiquer l'économie. Ce chiffon est tout soie; c'est dire qu'il est magnifique et très souple.

Dessins de fleurs: gais et charmants, modernistes et brillants — nombre d'autres sur fonds pâles ou foncés et plusieurs ravissantes combinaisons en noir et blanc.

38 pouces de large.

—Morgan—Troisième étage.

Chemises de Nuit en Flanellette Importées

1.75

Ci-devant 2.50

Belle flanellette souple faite en Angleterre. Un genre des plus pratique, simple et élégant, manches longues et encolure haute. Quelques-unes sont garnies de dentelle, d'autres de flanellette brodée de soie. Blanc seulement. Petites, moyennes et grandes tailles.

—Morgan—Lingerie pour dames —Deuxième étage.

Nouveaux Airs à Jouer Nouvelles Chansons à Chanter

Musique en feuilles à

25c la feuille

Mélodies et chansons piquantes comprenant:

Guilty
I Don't Know Why
Faded Summer Love
You're my only Sweetheart
Birthday of a Kiss.

—Morgan—Cinquième étage.



À l'Occasion de Noël nous faisons une
SEMAINE DE VENTES



VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 2

ACHETEZ VOS CAOUTCHOUCS CHEZ EATON

Soyez prêt ! Ayez des caoutchoucs légers pour la famille quand viendra la neige. Remarquez les prix — Souvenez-vous que ces caoutchoucs, couvre-chaussures en caoutchouc, faits par deux fabricants bien connus—Goodrich et Dominion Rubber—sont tous de première qualité. Achetez maintenant alors que les assortiments sont complets.

Pour dames et fillettes

La Silhouette

S'ajustant d'elle-même, légère, et tout en caoutchouc ; noir et brun, et nouveau modèle étroit. Marque Dominion

1

1.95

Jiffy-So-Lite

Adaptable comme un gant, en caoutchouc, avec fermoir breveté, en noir ou brun. Marque Dominion

2

2.50

So-Lite

Nouveau fermoir à deux pressions, en caoutchouc Dominion. En noir et brun

3

1.49

Nouveau couvre-chaussures bas

En caoutchouc noir ou brun

1.15

Gluv-Style

Marque Goodrich. Fermés avec 2 boutons pression et doublés en jersey. Noir ou brun

4

1.75

7 8 9

Marque Dominion première qualité

.59

Talons cubains bas.
Talons bas pour fillettes.
Cubains moyens.
Cubains hauts.
Talons français.
Caoutchouc pour pointe.

10 11 12

Pour enfants

13 14 15

En noir, pointures 5 à 10½ **.50**
Pointures 11 à 2 **.55**
Pointures 11 à 13 **.55**
En brun, pointures 6 à 10½ **.60**
Pointures 11 à 2 **.70**
En blanc, pointures 3 à 10½ **.60**
Pour garçonnets, 1 à 5 **.75**
Jeunes gens, 11 à 13 **.65**

16 17 18

Bottes de caoutchouc pour garçonnets
Pointures 1 à 5
2.10

Bottes en caoutchouc pour dames et fillettes
Pointures 3 à 8
1.89

Caoutchoucs légers pour garçonnets
Pointures 1 à 5
.59

So-Lite pour fillettes

de Dominion Rubber. En noir et brun, avec fermoir à 3 pressions. Pointures 11 à 2

19

1.45

Pour hommes

Bottes en caoutchouc mat pour hommes
Pointures 6 à 11. Semelles noires.
2.55
Semelles rouges
2.95

20

21

Caoutchoucs bas légers
Pour porter avec les guêtres. Pointures 6 à 11
.85

22

Bottines de travail en caoutchouc
Pointures 6 à 8.
1.59

23

Marque Goodrich
En noir uni. Pointures 6 à 11
1.10

24

En tissu jersey
Ces caoutchoucs sont très populaires. Pointures 6 à 11
1.10

26

Caoutchoucs épais unis
Epais et confortables. Pointures 6 à 11
.85

25

De pesanteur moyenne unie
avec semelles et talons à bords rouges roulés. Pointures 6 à 11
.85

27

Bottines en caoutchouc rouge pour hommes
Avec semelles grises à bords roulés. Pointures 6 à 11
2.50

LES CAOUTCHOUCS POUR HOMMES DOIVENT ETRE COMMANDES UN DEMI-POINT PLUS GRAND QUE LE SOULIER.

LES CAOUTCHOUCS POUR ENFANTS DOIVENT ETRE COMMANDES UN POINT PLUS GRAND QUE LA CHAUSSURE.

TELEPHONEZ A PLATEAU 9211 SI VOUS NE POUVEZ VENIR AU MAGASIN

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

—Au deuxième étage rue Victoria

La Vie Sociale

SUITE DE LA PAGE 4

bien, lady Drummond, le docteur et Mme Hector Cyrihot, M. et Mme J.-O. Labrecque, M. et Mme Leslie, Mme James Barclay, le comte A. Leblond de Brumath, le consul général de France et Mme E. Carteron, M. et Mme Vachell Harvey Mme Raoul Lanthier, M. et Mme L.-M. Yymburner, M. et Mme E.-W. Converse, M. et Mme A. Johnson, M. et Mme O. DeSerres, Mme L.-A. Amos, M. Walter Joseph, M. et Mme A.-A. Jetté, M. et Mme Charles Duquette, M. et Mme J.-J. Joubert, le juge et Mme Charles Archer, M. et Mme Melville Rousseau, M. et Mme Henry Birks, lady Gordon.

Gala de charité

—Sous les auspices du chapitre Alexandre-Lambert LaViolette aura lieu, les 17 et 18 décembre, à l'hôtel Ritz-Carlton, un gala de charité au cours duquel un programme artistique sera exécuté. Au nombre des personnes qui ont accordé leur patronage pour ces soirées, mentionnons: lady Angers, le juge et Mme Charles Archer, le sénateur et Mme F.-L. Béique, sir Hormisdas Laporte, le sénateur P.-E. Blondin, le sénateur Raoul Dandurand, le juge et Mme Gustave Perrault, le juge L.-J. Loranger, le juge et Mme Gonzalve Desauniers, le docteur et Mme L. de L. Harwood, M. et Mme Paul Lacoste, M. J.-B. de Boucherville, le juge et Mme E.-Fabre Surveyer, M. et Mme Emile Chaput, le colonel et Mme J.-T. Ostell, M. et Mme S.-J.-B. Rolland, M. et Mme L.-J. Tarte, Mme N.-K. Laflamme.

Récital Bernard

—A la salle Saint-Sulpice, ce soir, sera donné par Mlle Camille Bernard un récital au profit du Séminaire des Missions Etrangères de Pont Viau. Parmi ceux qui y assisteront, mentionnons: M. et Mme Léon-Mercier Godin, M. et Mme Paul Seurot, M. et Mme Arthur Letondal, Mlle Françoise D'Amour, le docteur et Mme J.-A. Vidal, M. J.-H. Lamarche, M. Amédée Charbonneau, M. et Mme Paul-Emile Roy, Mlle Jacqueline Trépanier, M. J.-A. Bonneau, Mlle Renée d'Amour, Mlles Larue, Mlle Geneviève Hone, Mlle Madeleine Chassé, Mlle Berthe Tremblay, Mlle Gérin-Lajoie, M. et Mme J.-A. Julien, M. Luc Vaillant, M. et Mme Azarie Choquet, M. et Mme McCutcheon, Mlle Isabelle Delorme, Mme C. Hudon, M. et Mme Z. Parent, Mme J.-P.-A. Gagnon, le docteur et Mme Robert, le docteur René Rolland, M. Jimmy Harvie, Mlle Pauline Langelier, Mlle Marie Bernard, le docteur Henri Baril, M. et Mme Saluste Lavery.

Chez les Convalescentes

—Une partie de cartes organisée par Mlle A. Grégoire et Mme A. Dupuis a lieu, aujourd'hui, à l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes au bénéfice de l'oeuvre, sous la distinguée présidence de Mme Hector Barsalou. Au nombre des personnes qui y assisteront, mentionnons : Mmes Simard, E. Viau, J.-E. Drolette, L.-C. Pelletier, H.-C. Grégoire, H. Charron, A. Cousineau, Mlle G. Pelletier, Mmes J.-M. L'Heureux, G. Grégoire, R.-C. Laurier, Gagné, Mlle Jeannette Laurier, Mmes R. Vallée, Archambault, Hogue, Defoy, Julien, Mme J.-E.-C. Bumbray, Mlle M.-L. Dumontet, Mmes E. Boileau, J.-C. Couturier, Mlles M.-L. Langevin, R. Chaput, J. Dumontet, Brulé, Mmes Gingras, Gill, J. Dugas, Côme Roy, Mlle Lefebvre, J.-B. Gagnon, Lemay, R. Lafrance, J. Lemay, A. Lemay, Mlle Girard, Mmes Vallerand, J.-B. Gagnon, Albert Lapierre, Roy, Huot, F. Blais, Hurteau, Poirier, Lapierre, Gagnon, Ranger, Latulippe, A. Jacques.

Les Disciples de Massenet

—Au bal des "Disciples de Massenet" donné à l'hôtel Queen, le 5 décembre prochain, assisteront les personnes dont les noms suivent: Mlles Lucile Daigneault, Jeanne et Simone Marcotte, Esther Marlow, Lucia Massy, M.-Jeanne Picard, Corona Lortie, Simone Aubin, Suzanne Tinel, Blanche Langlois, Adrienne Léger, Grace Carlton, Gladys Davidson, Irénée Filion, Jeanne Larivière, Rose Comète, Blanche Clément, Annette Grouix, Lucette Nantel, Jacqueline Duquette, Marie St-Germain, Lina Jetté, Henriette St-Louis, Marthe De Montigny, Ninette Vandelac, Georgette St-Clair, Marion Thompson, Florence Bailey, Madeleine Baillargeon, Gracia Foucher, Gilberte De Courcelles, Liliane Bouchard, Paule Pratte, Isabelle Séguin, Gisèle Gauthier, Denise Patenaude, Lucie Beaudet, Anne-Marie Rochon, Béatrice Asselin, Agnès Demers, Laurette Pagé, Marcelle Delorme, Camille Bleau, Suzanne MacDonald, Marthe Forté, M. et Mme J.-H. Clément, MM. Louis Brodeur, Marcel Joannette, Harry Watson, John Westclox, Joseph Isabelle, Lucien et Guillaume Dansereau, Jean-Guy Primeau, Hervé Couture, René Leduc, Rosario Marchand, Lucien Girard, Rudy Drummond, Roland Richard, Amédée Bernier, R. Guillet, Jean La Durantaye, Léo Kennedy, Roger Sévigny, Jules Vanier, Carl Pope, Harold Leitch, Henri Huberdeau, Louis Laurin, Roland et Paul Blais, John Sheppard, Thomas McKeown, Fritz Johnson, Roland Daigneault, Ernest Couture, Antonio Pharand, Bert Montgomery, David Major, Laurent Lemieux, Jules Renaud, Roger Barron, Arthur Sicotte, Albert Varin, Wilfrid Racine, Donald McIntosh, Paul Lamarche, Georges Saint-Jean.

A Sainte-Justine

—Une conférence pour les infirmières bénévoles aura lieu, vendredi matin, à onze heures et demie. Le docteur A. Dutilly sera le conférencier.

Ottawa

—Son Excellence le gouverneur général et la comtesse de Bessborough ont reçu, hier, le major général J.-H. MacBrien.

—Lady Bessborough a visité, mardi, l'Institut Jeanne d'Arc et en a gracieusement accepté la présidence honoraire. Son Excellence était accompagnée de l'honorable Mme Gordon Ives et portait une robe de crêpe noir avec touche d'hermine et un chapeau noir. Son Excellence fut reçue par la R. S. Supérieure, Mme Arsène-Henry, vice-présidente honoraire, Mme W.-T. O'Regan, présidente, Mme A.-E. Aucoutturier et Mme E. Larochelle.

—Au dîner offert chez l'honorable L.-M.Tokugawa et auquel assistaient Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, on remarquait parmi les autres convives: sir George et lady Perley, le ministre des Etats-Unis et Mme MacNider, le ministre de France et Mme Arsène-Henry, sir Robert et lady Borden, l'honorable et Mme E.-B. Rickman, l'honorable et Mme L.-Arthur Cannon, lady Pope, M. et Mme Charles Magrath, l'honorable Mme Gordon Ives, sir John Child et M. et Mme H. Kawamura.

Québec

—Mlle Marthe Saint-Laurent est revenue de Sherbrooke où elle a assisté au déjeuner-causerie de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

—Mlles Suzanne Legendre et Madeleine Simard partiront ces jours-ci pour New-York, où elles accompagneront leur oncle, le sénateur Dandurand.

—Mme J.-A. Duchaine a reçu lundi après-midi en l'honneur de Mme J.-A. Bergeron, de Matane.

HEMORROIDES

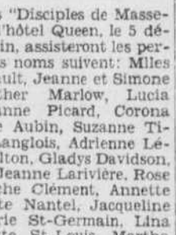


PAZO soulage tous les cas d'hémorroides démangeantes, sèches, saignantes ou proéminentes — apaise la douleur, réduit l'enflure — ou l'argent est remis. Tube à canule commode 75c., ou boîte 60c.



Paulette
Permanent crequignole
$5.00
à l'huile 7 et 10. Ouvrage garanti.
6559 S.-Hubert
CR. 2233

MARIE-ANTOINETTE
PERMANENT CROQUIGNOLE
de $5.00 pour .. **$3.00**
garanti pour 6 mois
Spécialisons: Marcelle garanti durable, 5Oc et permanent à l'huile.
1297 Visitation (près Ste-Catherine) CH. 4243



LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL
Ne contient pas d'acide, caustique ni lessive.

Fourrures



LES FOURRURES DESJARDINS SONT LES MEILLEURES VALEURS AU CANADA

● Une femme de goût et de tact, tout en considérant le prix dans l'achat de son manteau de fourrure, doit aussi accorder à la qualité du matériel, au fini de la confection et à l'élégance de la coupe toute l'attention sérieuse qu'ils méritent.

● Toutes ces caractéristiques sont réunies dans chaque manteau de fourrure Desjardins. Et il est à considérer que cet automne, nos prix sont beaucoup moins élevés, à la suite de la baisse générale qu'a subie le coût des fourrures brutes.

● *Ce manteau de Chat Sauvage, aux lignes négligées, est l'idéal de la femme et de la jeune fille qui aiment l'allure sportive, en élégance. Les peaux sont d'une rare richesse de fourrure et de nuance.*

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITÉE
1170 SAINT-DENIS MONTREAL
Succursale à l'Hôtel Windsor
"Le plus grand magasin de fourrures en détail de l'univers"

Magasins E-M Stores

Organisation 100% Canadienne — 400 Epiciers Indépendants

SPÉCIAUX POUR VENDREDI ET SAMEDI

Notre organisation est sérieuse et 100% canadienne. Par le pouvoir d'achat que nous avons, nos prix défient toute compétition.

Farine Five Roses	Sac **7** livres	**.22**
Mince Meat	la livre	**.12**
Raisins Muscatels	3 couronnes **2** lbs	**.25**
Savon Lifebuoy	**3** barres	**.20**
Pâtes Alimentaires	**5** livres pour	**.25**
Saumon rose	**3** boites pour	**.25**
Bovril cordial	bouteille 16 oz.	**.99**
Dattes Omar	paquet **2** livres	**.15**
Thé Salada	paquet 1 livre	**.53**
Chipso	le paquet	**.19**
Fraises Raymond pures	pot **2** livres	**.49**
Café Maurice	boite 1 livre	**.39**

Tous nos épiciers licenciés vendent la bière Carling

Ces prix sont pour du comptant et pour Montréal, Ville Saint-Pierre et Ville Saint-Laurent seulement

Nouveaux carnets de timbres-poste

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Le ministère des postes annonce que des carnets de timbres poste contenant 4 timbres d'un cent, 4 de deux cents et 4 de trois cents sont maintenant à la disposition du public.

Un amendement à la loi des revenus de guerre stipule clairement que pour la commodité du public, on peut se servir de timbres-poste pour payer la taxe sur les chèques, lorsque, pour une raison quelconque, il n'est pas facile de se procurer, sur le champ, des timbres d'accise.

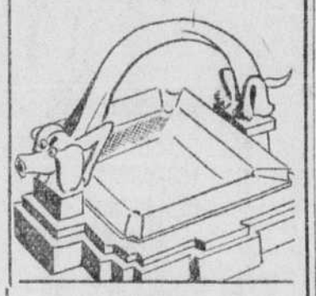
Par brevets fournisseurs de Sa Majesté le roi George V.

CADEAUX IDÉAUX

Vous ne savez quoi donner comme étrennes à vos nombreux amis? En ce cas allez examiner l'intéressante collection qu'offre le magasin des cadeaux Holt Renfrew. Vous direz ensuite comme tant d'autres avant vous: "Ceci pour Marie . . . Cela pour Jeanne . . . pourquoi ne suis-je pas venu avant?" Vous savez qu'il est préférable d'acheter ses cadeaux de bonne heure. Vous feriez bien de venir avant que cette lampe, ce vase ou cette miniature que vous auriez choisi ait fait d'autres heureux.



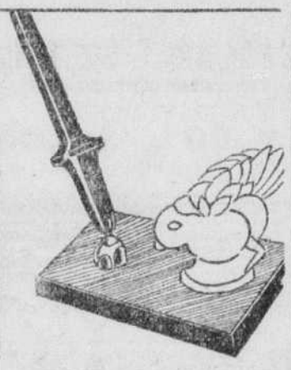
Trois petits chiens en métal fini or reluquent sur la base d'onyx de ces appuilivres à **$7.50**



Cendrier en bronze à dessin de limier arqué et base carrée moderne . . . **$4.75**



Miniature originale en nuances pastellisées, cadre en verre et vieil or . . . **$1.50**



Porte-plume pratique en verre noir avec oiseau bleu transparent perché sur le côté **$4.50**



Nécessaire de boudoir en verre. Choix de mauve, bleu ou rose-pâle **$1.75**



Jolie lampe Colonial ajustable en métal vert avec abat-jour en parchemin . . **$11.50**



Panier de poterie italienne aux délicieuses nuances pastellisées de vert, jaune et rose **$2**



Eau de toilette Narcissus dans jolie boîte à dessin de mousseline avec médaillon gravé Gody . . . **$1.75**



Diligence remplie de sels de bain aux odeurs suaves **$1.75**



Figure grecque en cuivre tenant un cendrier de teinte ambre **$3.50**

Holt, Renfrew & Company Limited

Le but du prêt agricole est d'aider le cultivateur à améliorer son sort par l'amélioration de ses propriétés

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

teurs de cette province la somme de $1,451,231.51. Au 1er octobre cette somme s'élevait à $1,769,087.06. Durant la même période, du 1er janvier 1931 au 31 mars 1931, la commission a approuvé des emprunts pour la province de Québec pour une somme de $2,340,000, et au 1er octobre le montant de prêts approuvés était de $2,740,000.00. Du 1er janvier 1929 au 31 mars 1931, 3357 cultivateurs de la province de Québec ont fait application à la Commission du Crédit Agricole pour emprunter la somme de $9,873,225.00. Jusqu'à présent c'est le gouvernement canadien qui a financé la Commission en assumant des obligations s'élevant à la somme de $20,000,000.00. Ontario a un système de crédit agricole indépendamment de celui du Canada. Il a fallu trouver $7,000,000.00 pour financer le crédit agricole de l'Ontario pendant l'année 1930. Nous sommes obligés de nous rappeler ces chiffres en songeant à adopter un système de crédit agricole pour la province de Québec.

Les systèmes européens

Pendant 50 ans et au delà les nations européennes ont essayé de résoudre cette question de Prêt Agricole. Tous les systèmes qui ont été mis à l'épreuve peuvent être classifiés sous deux chefs : ceux qui ont accepté le principe de coopération des cultivateurs et ceux qui ne l'ont pas accepté. A l'exception de la Grande-Bretagne le système de Crédit agricole coopératif a réussi généralement en Europe. Les autres systèmes ont tous fait faillite

L'Allemagne a été la pionnière en cette question et a développé deux systèmes ; un, de crédit à long terme, connu sous le nom de Unions de Crédit et l'autre, de crédit à courte échéance, connu sous le nom de banques Raieffeisen. Sous le système de crédit à long terme, les cultivateurs hypothéquaient leurs propriétés en faveur des crédits unions et on émettait ensuite des débentures garanties par ces hypothèques, et aussi garanties par la responsabilité collective de tous les membres des crédits unions. Avant la guerre, ces débentures étaient considérées comme placement de tout premier ordre dans le monde financier On remettait des débentures à l'emprunteur pour le montant de son emprunt et non l'argent. L'emprunteur lui-même voyait à vendre ces débentures. Après la guerre, ces débentures ont beaucoup diminué de valeur.

Le système de crédit à court terme en Allemagne se faisait par l'entremise des banques Raieffeisen qui recevaient les dépôts et faisaient des emprunts aux cultivateurs. Ces banques rurales répondaient aux demandes journalières des cultivateurs.

En 1924, il y avait 19,500 de ces banques rurales en Allemagne. Elles ont commencé leurs opérations en 1848. Les caisses populaires de la province de Québec sont modelées sur ce système.

En France

Le France a actuellement un système de crédit agricole qui donne satisfaction. Sous l'acte Méline, de 1894, les membres de la société d'agriculture étaient autorisés à former ces sociétés de crédit agricole. Les membres eux-mêmes fournissent le capital nécessaire. L'Etat, par l'entremise de la Banque de France, donne des subsides à ces sociétés ou banques rurales. Quand la Charte de la Banque de France a été renouvelée en 1897, une des conditions était que la Banque devait prêter à l'Etat sans intérêt la somme de quarante millions de francs pour les fins de crédit agricole. Le Banque devait aussi remettre à l'Etat sans intérêt la somme de quarante millions de francs pour les fins du crédit agricole. La Banque devait aussi remettre à l'Etat une part de ses profits annuels pour aider au crédit agricole. Avant 1894, l'ancien Crédit Agricole de France a fait faillite.

A un moment donné en Belgique et en Italie on a voulu aider le Crédit Agricole en utilisant les épargnes ou économies déposées en banque, mais cette entreprise a fait faillite.

La Caisse rurale en Italie a adopté le même système qu'en Allemagne et ce système a été un succès en Italie.

Aux Etats-Unis

Il y a bien des années aux Etats-Unis, en Louisiane, Mississipi et Arkansas, on a inauguré le système de banques de cultivateurs par lesquelles on prêtait aux cultivateurs mais ces banques ont fait faillite et presque tous les fonds ont été perdus. Bien des années après cela le gouvernement des Etats-Unis a envoyé en Europe une commission pour faire une étude de tous les systèmes européens et en 1916 les Américains ont adopté le Federal Farm Loan Act qui est un système de crédit à long terme et aussi de crédit à courte échéance. Quand la prospérité a cessé, en 1920, aux Etats-Unis cet acte était insuffisant pour les crédits à courte échéance et on a été obligé d'adopter un autre système appelé Intermediate Credit system, établi en 1923 et qui est maintenant à l'épreuve.

La commission canadienne

La loi créant la commission canadienne du prêt agricole fut passée en 1927 et avait pour fut "de venir en aide à l'industrie agricole en fournissant aux cultivateurs canadiens des fonds et des facilités de crédit, à des conditions qui leur permettent de développer légitimement leurs opérations de culture et d'améliorer permanemment leur situation économique." On a essayé d'introduire dans cette loi le système de coopération qui a fait le succès de lois semblables dans d'autres pays.

La Commission est composée de quatre membres dont le ministre de l'agriculture et ipso facto le président. On a prévu aux finances de la commission de la manière suivante:

La Commission est autorisée à émettre et vendre des débentures désignées sous le nom de débentures de la commission canadienne du prêt agricole. Aussi en vertu de l'acte d'incorporation, le gouvernement du Canada est autorisé à devenir actionnaire de la commission pour un montant de cinq millions de dollars, laquelle somme a été souscrite par le gouvernement fédéral et le tout a déjà été prêté aux cultivateurs de la province. La commission est aussi autorisée à émettre des parts d'une piastre chacune dont elle pourra disposer comme suit:

A mesure que les cultivateurs obtiendront des emprunts de la Commission, le gouvernement fédéral est autorisé à prendre des actions additionnelles de la Commission pour un montant de cinq pour cent du montant ainsi emprunté.

Tout cultivateur qui emprunte de la Commission devient par le fait même actionnaire de la Commission pour un montant de cinq pour cent de son emprunt. En pratique, il ne débourse rien, mais la Commission retient sur l'argent qu'elle doit lui prêter la somme de cinq pour cent qui est incluse dans l'hypothèque sur sa propriété.

Avant que la Commission puisse commencer à faire des affaires dans une province, il faut que cette province s'engage à devenir actionnaire de la Commission pour un montant de cinq pour cent de tous les emprunts qui seront effectués dans ladite province.

La Commission limite ses prêts à 50% de la valeur des terres et à 2% de la valeur des bâtisses. Aucun prêt ne doit dépasser la somme de $10,000.

Les intérêts

Les emprunts portent intérêt à 6½% par année. Le gouvernement de la province de Québec paie 1½% de cet intérêt, ce qui diminue l'intérêt du cultivateur d'autant et il se trouve à avoir sont argent à 5%. Le cultivateur donne une hypothèque sur sa propriété pour le montant de son emprunt. La Commission émet ensuite des débentures que la loi l'autorise à vendre. Mais comme il n'y a pas de marché pour ces débentures, le gouvernement fédéral a été obligé d'assumer ces obligations ou débentures de la Commission pour une somme de $15,000,000, car autrement la Commission n'aurait pu fonctionner.

Ainsi, toutes les sommes prêtées à nos cultivateurs aujourd'hui par l'entremise de la Commission agricole proviennent du gouvernement fédéral pour 95 cents dans la piastre et 5 cents du gouvernement de la province de Québec.

Comme on le voit, en pratique, le principe de coopération des cultivateurs disparait completement.

Du 1er janvier 1929 au premier mars 1931, la Commission a prêté aux cultivateurs du Canada la somme de $6,147,365.14 et les demandes d'em-

A SUIVRE SUR LA PAGE 16

Attrayant pour l'oeil — Invitant pour le goût...

La crème à la glace est un dessert doublement délicieux quand elle est servie sous les nouvelles formes décoratives telles que fournies par la compagnie PURITY. On peut se procurer des reproductions parfaites et colorées de fruits, fleurs, légumes, animaux et une infinité d'autres moules. Ils donneront un cachet spécial de distinction à votre réception. Pourquoi ne les essayeriez-vous pas?

Voyez ci-dessous la liste partielle des différents dessins que vous pouvez obtenir, puis donnez votre commande au vendeur de PURITY le plus proche ou téléphonez à MArquette 1379. Donnez votre commande d'avance.

Purity Ice Cream Co. Limited

1076 rue de la Montagne. MArquette 1379

Aussi fabricants de crème à la glace et sorbets de choix, gâteaux à la crème à la glace, tartes, roulés aux fruits, Polar Bars, Purity Cups, et toutes les variétés et essences régulières de crème à la glace.

LISTE PARTIELLE DE DESSINS SPECIAUX

FLEURS — Rose, oeillet, soleil, mums, lys de Pâques, moule de rose (capacité 1 pinte). FRUITS — pommes, pêches, banane, fraise, poires, ananas, raisin. LEGUMES — citrouille, carotte, blé d'Inde en épi, tomate. ANIMAUX — lapin, coq, chameau, chat dans un soulier, cygne, éléphant; AUSSI une grande variété de moules divers pour convenir à chaque saison ou circonstance.

Viandes Epiceries — **STOP & SHOP** — Fruits Légumes

VOUS OBTENEZ PLUS DE VOTRE ARGENT AUX MAGASINS STOP & SHOP en ces jours où l'argent a tant d'importance. Un sou économisé ici et là vous donne finalement des dollars de plus pour Noël.

OEUFS Extra frais de poulettes **45c** La Douz.

VOUS POUVEZ BENEFICIER DES ECONOMIES STOP & SHOP ET VOUS FAIRE LIVRER VOS MARCHANDISES. A la page 148 de l'indicateur téléphonique vous trouverez le numéro du plus proche magasin Stop & Shop. Vous n'avez ensuite qu'à appeler pour vous faire livrer nos marchandises de qualité à prix économiques.

TROIS SPÉCIAUX EXTRAORDINAIRES

DATTES Golden Hallowi, très belles, venant d'arriver de Perse — **3 lbs pour 25c**

THÉ SALADA noir, étiquette brune, paq. 1 lb **53c**

SAVON Sunlight, **10** pains **49c**

CAFE Maxwell House Boîte vacuum 1 lb **38c**

THÉ Country Club — ETIQUETTE ROUGE — paq. ½ lb. **23c** — paq. 1 lb **45c** — Nouvel empaquetage en aluminium.

MOUTARDE Keen, boîte ¼ lb . . . **27c**
BRILLO pour nettoyer l'aluminium, petit paquet **10c**
LAIT évaporé Nestlé, petite boîte, 6c, grosse boîte 2 pour **25c**
CHOCOLATS BUDS Cowan, lb . . . **23c**
GRANULES de blé Five Roses, paquet 2 lbs, enveloppe cello . . . **18c**
LAMPES Westinghouse Mazda (intérieur givré),25, 40 et 60 watts **25c**
POULET désossé marque Beaver, boîte ½ lb **35c**
DRAN-O pour nettoyer, désobstrue les tuyaux, bte **29c**
SIROP au chocolat Fry, boîte . . . **25c**

FARINE A PATISSERIE ROBIN HOOD — Le paquet **25c** — Grand bol en verre GRATIS à qui en achète deux paquets.

GELÉES 4 pqts — Invincible - McLaren, toutes essences, **25c**

FARINE paq. — à gâteaux Swansdown **33c**

FARINE paq. — D'AVOINE Robin Hood Rapid avec prime en porcelaine de la célèbre poterie anglaise Wedgwood & Cie **35c**

SAUCE H.P. bout. — faite en Angleterre et connue dans tout l'univers **27c**

BISCUITS 2 lbs — Rainbow Mallows de Marven (roses, blancs et grillés) **25c**

BOVRIL Cordial — Vous vous trouverez bien si vous buvez du Bovril. — Bouteille 5 onces . . . **39c** | Bouteille 16 onces **1.09**

BISCUITS 2 pour **25c** — au Soda Royal Christie, sac à intérieur glacé. Sac 1 lb

CAFÉ MARCO — Chaque livre fraîche moulue — lb **35c**

ECORCES Saxonia, coupées, mélangées, pqt ½ lb 10c pqt 1 lb . . . **19c**
CASSONADE Acadia, très belle, pqt 2 lbs . . . **12c**
SUCRE A GLACER pqt 1 lb . . . **9c**
MINCE MEAT vieux style Thompson, 2 lbs **29c**
CERISES au marasquin, vidées (entiers) lb **43c**
NOIX DE COCO filamentées, lb **19c**
CHOCOLAT Baker Premium, tablette ½ lb **25c**
POUDRE A PATE Cook's Friend, boîte 1 lb **25c**
CORINTHE MISTLETOE, très propre, paquet 11 onces . . . **13c**

FROMAGE de Gruyère suisse Nestlé — Paquet de Six portions **25c**

GRENOBLES de la plus belle qualité Bordeaux, moitiés extra de la nouvelle saison. Lb **49c**

NOS VIANDES SONT "APPROUVEES PAR LE GOUVERNEMENT"
ELLES NOUS VIENNENT TOUTES D'ETABLISSEMENTS DE PREMIER ORDRE SOUMIS A L'EXAMEN D'INSPECTEURS QUALIFIES DU GOUVERNEMENT

CUISSOTS de PORC FRAIS Entier ou moitié, lb **13c**

RÔTIS lb **15c** — de porc dans la longe bien préparés

BACON lb **19c** — BREAKFAST, TRANCHE

RÔTIS dans le HAUT COTE Boeuf Blue Brand lb **10c**

Agneau du Printemps Devants, Longes, Gigots **10c** lb. **19c** lb. **25c** lb.

SAUCISSE de PORC PUR — Fabriqué sous la surveillance du gouvernement — lb **19c**

ORANGES de l'Afrique-Sud La douz. **19c**

Légumes Lavés — Carottes, Navets, Betteraves — **2 lbs pour 5c**

CHOU vert — Bonne grosseur Chacun **5c**

Raisin 2 lbs **25c** — EMPEROR

Pommes Panier 6 ptes **29c** — BALDWIN No 1

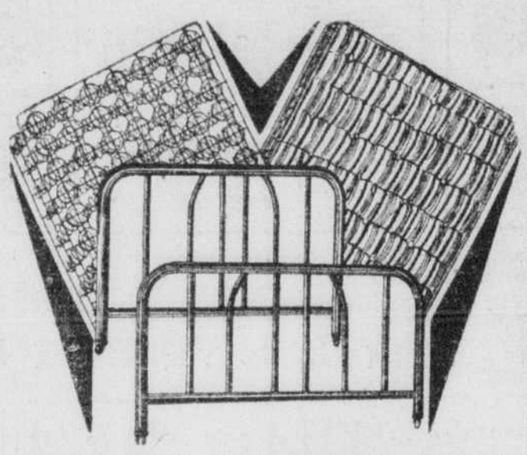
Patates Sac de 80 lbs **59c** — N. B. Montagnes Vertes, No 1 — Rien à payer pour le sac

GÂTEAU GLACÉ AUX DATES ET GRENOBLES — Une livre chacun **19c**

VALEURS Extraordinaires dans la Literie

$2 livreront n'importe quel lit complet à tout client dont le compte est approuvé

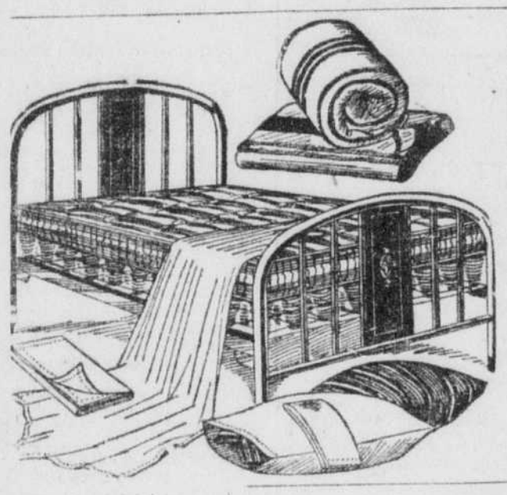
$3 par mois pour le solde. Pas d'intérêt.



Lit complet

Une aussi extraordinaire aubaine attirera des foules ici à 9 a.m. demain. Lit en métal, matelas confortable et sommier à ressorts. 3 pied 3", 4 pieds ou 4 pieds 6". Prix très spécial — $9.95

$2 comptant. $3 par mois. Sans intérêt





Le magnifique petit lit ci-haut — en métal, fini superbement en noyer, avec sommier et matelas $35

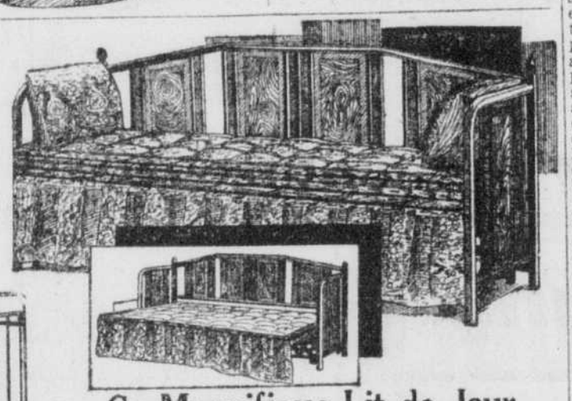
$2 comptant. $3 par mois. Sans intérêt

Lit Complet

Superbe lit en métal avec sommier à spirales, matelas, 2 couvertures, 2 draps, 2 oreillers, 2 taies. Toutes grandeurs ordinaires.

Complet—$19.95

$2 comptant, $2 par mois. Sans intérêt.





Ce Magnifique Lit de Jour

Fini noyer oriental d'une belle nuance, avec le fameux sommier Way Sagless. Fait un lit double. Deux coussins amovibles. Choix de magnifiques couvertures. —Prix $42.50

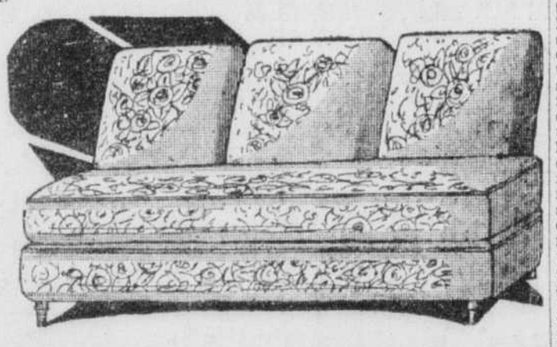
$2 comptant. $3 par mois. Sans intérêt

Lit d'Enfants

Comme le cliché. En métal. Complet avec sommier et matelas $6.75

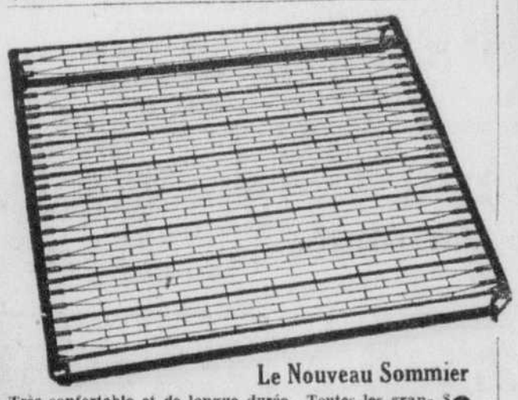
$2 comptant. $3 par mois. Sans intérêt.

Visitez notre rayon des vêtements pour hommes au 3e étage. $5 mettent tout client dont le compte est approuvé en possession de n'importe quel vêtement, le solde étant payable en 6 mois, au mois ou en 24 versements mensuels. Pas d'intérêt.



Canapé de Studio

Un matelas détaché recouvre le canapé à ressorts ci-dessous illustré. Trois coussins de tête. Jolie couverture de bonne qualité. Spécial $34.50

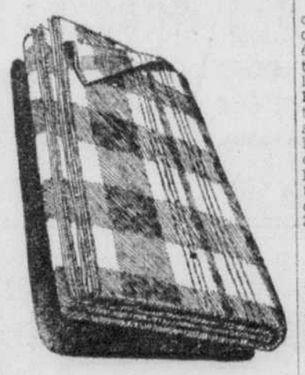


Le Nouveau Sommier

Très confortable et de longue durée. Toutes les grandeurs ordinaires. Une valeur de $12.00. —Maintenant $6

MATELAS A RESSORTS—Une beauté! Le centre est fait de petits ressorts spiralaires et le dessous et le dessus sont formés de souples couches de coton. Excellente fabrication. Une valeur de $25.90. Toutes les grandeurs régulières. Chacun $11.95

$2 en assurent la livraison. $3 par mois. Pas d'intérêt



Couvertures

Les fameuses couvertures quadrillées pure laine Ayer. Très souples. Faufillées séparément avec de la laine worsted blanche. Deux patrons au choix. 60" x 80", pesanteur 6 livres. Une aubaine exceptionnelle. —A la paire $7.35

Pesanteur 5 livres. 56" x 76". La Paire $6.35

Laissez-nous installer chez vous le brûleur à l'huile Silent Glow. Economique, silencieux et propre. Modèles pour fournaises et poêles. —Prix à partir de $50

$5 l'installent. 12 mois pour payer le solde.

WOODHOUSE & CO.. Limited

Affiliés à The British and Colonial Furniture Company Limited et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre.

— les Grands Marchands de Meubles Britanniques

Marchandises emmagasinées et assurées gratuitement.

105, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourgh Glasgow Belfast Dublin

La décision du juge Duclos a été renversée

L'hon. juge Greenshields se réserve le droit de fixer lui-même la date de l'audition.

TEXTE DU JUGEMENT

Comme la "Presse" l'annonçait dans son "extra" d'hier, l'honorable juge Greenshields, de la Cour supérieure, a révoqué hier après-midi l'ordre de l'honorable juge Duclos fixant pour le 4 décembre l'audition dans les contestations de Laval, Mercier, Dorion, Saint-Laurent et Saint-Louis. Il s'est ensuite réservé le droit de fixer à l'avenir la date et l'endroit de l'audition au mérite dans toutes les contestations du district de Montréal et des districts qui en dépendent.

Le 16 novembre dernier, l'honorable juge Boyer, de la Cour de pratique, renvoyait les objections préliminaires dans les cinq contestations ci-haut mentionnées. Dans le délai de cinq jours, tel que le veut la loi des élections contestées de Québec, les intimés produisirent en Cour une défense à la pétition, avec des motions pour particularités et pour rejets de paragraphes qui sont encore actuellement en délibéré devant l'honorable juge Patterson. Le 23 novembre, les pétitionnaires se prévalant des dispositions de l'article 39 de la loi des élections contestées qui permet au juge de fixer après l'expiration de cinq jours du jugement sur les objections préliminaires, une date et un endroit pour l'audition au mérite, se présentèrent dans ce but devant le juge Duclos, chargé du rôle sommaire.

Les intimés s'objectèrent vigoureusement à la motion des pétitionnaires, contestant la juridiction du juge et affirmant, que celui-ci n'avait pas le droit de fixer les causes avant que jugement soit rendu sur les requêtes pour détails et rejets de paragraphes. Nonobstant ces objections, l'honorable juge Duclos fixa les causes pour le 4 décembre.

C'est alors que les libéraux décidèrent de faire casser cet ordre au moyen d'une requête civile devant l'honorable juge en chef suppléant Greenshields, de la Cour supérieure.

Nous donnons ci-dessous le texte du jugement de l'honorable juge en chef, après qu'il eut exposé les faits ci-haut mentionnés:

L'application des règles générales de procédure

Les intimés à cette requête civile suggèrent et soumettent que la requête civile, telle que prévue par l'article 1177 du Code de procédure civile, ne se rapporte pas aux questions d'élections controverses ou contestées. En d'autres mots, il est suggéré que le code de procédure civile ne s'applique pas à ou ne contrôle pas la procédure à être suivie en vertu de la loi des élections contestées. Je suis prêt à me rendre à cette prétention, sujette à qualification. Mon opinion est que la statut des élections contestées tend à appliquer tout le "corpus" ou corps de la procédure à être suivie dans la mise en vigueur ou application de la loi elle-même. Il s'ensuit, si cela est juste, que là où le statut prescrit ou dicte la procédure, cette procédure doit être suivie à l'exclusion des règles de procédures telles qu'édictées par le code de procédure. Si, toutefois, le statut est silencieux quant à la procédure à suivre pour remédier à un tort manifeste, alors je pourrais dire qu'un tribunal peut avoir et doit avoir recours aux règles générales de procédure gouvernant tous les tribunaux de cette province. Le tribunal entendant une requête en contestation d'élection est un tribunal d'archives dans cette province, et là et quand le statut est silencieux, le tribunal peut recourir aux stipulations de la loi générale pour se guider et se diriger.

L'article 40 de la loi des élections contestées

Par le code de procédure toutes les causes contestées sont soumises devant le tribunal au moyen de ce qu'on appelle une inscription pour preuve et audition. Le protonotaire de la Cour supérieure reçoit ces inscriptions comme elles sont produites et les inscrit sur un rôle ou une liste dans l'ordre dans lequel elles sont reçues. Cette liste d'inscriptions constitue le rôle du protonotaire des causes attendant audition devant le tribunal. En vertu de la règle de pratique 19, le protonotaire prépare, de temps en temps et de mois en mois, les rôles d'audition qu'il place devant différents juges ou cours. Par la même règle de pratique, s'il y a un motif bon ou suffisant, soit en loi soit en fait, en vertu duquel une cause doit recevoir privilège ou priorité, alors le juge en chef dans le district de Québec et le juge en chef dans le district de Montréal et les autres juges des autres districts, peuvent fixer une cause par privilège ou priorité si la nature de la cause requiert urgence.

En vertu de la loi des élections contestées, section 40, toutes les requêtes sont inscrites sur la liste des élections contestéees et doivent, autant que possible, être jugéees dans l'ordre qu'elles occupent sur la liste. Par une autre section, ces contestations d'élections reçoivent préséance sur toutes les autres causes. Lorsque le statut est silencieux sur la façon de savoir comment et par qui cette liste, appelée "liste des élections contestées", doit être préparée, la seule direction se trouve dans la section 39 qui dit:

La confusion doit être évitée

"Le juge peut en tout temps ci-après, sur demande de l'une ou de l'autre partie, fixer une date et un endroit convenables pour le procès de la requête..."

J'ai été et je suis encore d'avis que le seul ordre possible de procédure, en vue d'éviter une confusion complète, est d'appliquer, dans le district de Montréal, la Règle de Pratique 19. Le juge en chef doit préparer et remettre au protonotaire la liste des élections contestées, afin que le protonotaire puisse garder un registre tout de suite, si chaque juge de ce district participe à la confection de cette liste d'audition, choisissant le temps et l'endroit qu'il juge à propos, quelle confusion désespérée et totale il en résultera. Pour ces motifs je n'ai pas hésité à demander aux juges, mes collègues, de me référer toutes et chacune des demandes à eux faites de fixer ces contestations d'élections.

Je ne suis pas prêt à dire et je ne dis pas que M. le juge Duclos n'avait pas la juridiction de donner l'ordre qui est présentement attaqué. Il se peut, comme l'a suggéré un des savants avocats des requérants contestants, que ce soit une règle de régie interne ou domestique.

Le jugement du juge Duclos n'est qu'une inscription

Je ne considère pas les procédures dont je traite actuellement comme une Requête Civile en vertu des clauses de l'article 1177 du Code de procédure civile. Je considère l'ordre donné par M. le juge Duclos comme un ordre préparatoire, ou comme rien autre chose qu'un ordre plaçant ces causes sur la liste d'audition; ou, en d'autres mots, comme une inscription de ces causes sur la liste des causes en contestation d'élections, dont il est fait allusion dans les paragraphes 39 et 40 du Statut.

Il existe un principe reconnu par le Statut et c'est que, avant que toute requête soit mise sur la liste pour audition, les questions de fait et de droit entre les parties doivent être définitivement et finalement fixées et déterminées. Lorsque la demande fut faite à M. le juge Duclos de fixer ces causes sur la liste d'audition, il y avait pendantes devant M. le juge Patterson une requête pour détails et une requête pour rejeter certains paragraphes. Je n'exprime aucune opinion à savoir si cette requête pour détails et rejet était bien fondée en loi ou en fait, ou les deux. Sur le résultat de cette requête je n'ai rien à dire. Il se peut, et j'ai le droit d'assumer qu'un jugement sera rendu en temps et lieu, que cette requête soit renvoyée ou soit accordée en tout ou en partie. Si des détails sont ordonnés, ils forment et doivent former partie de la requête et le droit des requérants de faire la preuve doit être limité aux détails fournis.

La requête civile est une motion pour faire rayer l'inscription

On a prétendu devant moi que cette requête pour détails avait été présentée trop tard. Cela se peut. C'est un point que le savant juge devant qui cette requête a été plaidée devra décider. Mais, j'en suis arrivé à la conclusion que la demande faite à M. le juge Duclos, en vertu des conditions alors existantes, était prématurée et que les questions en litige n'étaient pas mûres ou prêtes pour audition. Comme je l'ai dit, je traite cet ordre, qui est attaqué par les procédures qui sont devant moi, comme une inscription sur le rôle d'audition de ces causes et je traite ce que les parties appellent "Requête Civile" comme rien autre chose, ni plus ni moins, qu'une requête ou demande pour annuler cette inscription et rayer les causes sur la liste d'audition.

Et, à nouveau, sans exprimer aucune opinion sur le point de savoir si la requête pour détails et pour rejet de paragraphes, maintenant en délibéré devant un autre juge, est bien fondée ou non, je suis d'avis que l'ordre fixant le procès au 4 décembre était prématuré et doit être annulé et aboli.

Le juge en chef se réserve le droit de fixer l'audition

Je pourrais ajouter, pour l'information des membres du Barreau qui sont intéressés, que dans le district de Montréal, toutes demandes postérieures pour fixer ces contestations sur le Rôle d'audition me seront référées, et quand une telle demande en sera faite, si la loi gouvernant ces contestations reste ce qu'elle est maintenant, les droits des requérants contestants les élections ne seront pas mis en danger par quelque délai injustifié dans l'assignation d'un jour pour le commencement de l'audition de ces causes. Aucun délai inutile n'interviendra pour mettre obstacle, retarder ou encore moins étouffer les droits des parties dans le libre exercice de leur droit absolu de contestation.

L'ordre de M. le juge Duclos fixant l'audition de ces causes pour le 4 décembre est aboli et révoqué et annulé. Les frais seront accordés en faveur des requérants de la Requête Civile; ces frais seront les frais d'une requête pour rayer une inscription".

Nationalistes allemands

Berlin, 3. — Le Dr Alfred Hugenberg a été réélu hier par acclamation du parti nationaliste allemand en congrès ici.

PITOU

18 JOURS pour MAGASINER

Une souris qui n'a qu'un trou est bien vite prise.



Un Vrai Remède contre le Rhume

Il y a une bonne manière et une mauvaise manière de traiter un rhume. Vous pouvez simplement adoucir les douleurs et les désagréments d'un rhume, et vous pouvez aussi débarrasser l'organisme de l'infection du rhume rapidement et complètement avec le Bromo Quinine.

Exigez ce remède sûr et éprouvé.

LAXATIF BROMO QUININE

VOYEZ CETTE SIGNATURE E. W. Grove

FABRICATION CANADIENNE

LES FÊTES BIENTÔT

Venez faire vos achats avant la grande affluence et pendant que nos assortiments sont au grand complet. En plus de nos offres extraordinaires vous y trouverez tout ce qu'il y a de plus nouveau aux prix les plus économiques.

Très spécial pour 3 jours: Vendredi, samedi, lundi

50 PIECES RAYON BROCHE ET REPS RAYE OU FANTAISIE 29c

Valeur régulière jusqu'à 75c la verge

Grand choix de nuances telles que vieux rose, rose tendre, vert, réséda, bleu poudre, bleu marine, bleu pâle, cardinal, or ou drab, etc. Ce nouveau genre de tissu est très en vogue pour garnitures de chambre, à savoir: couvre-lits, dessus de bureau ou draperies de fenêtre, 36 pouces de largeur.

TISSUS

Cuir armure

Blin & Blin

Si vous voulez avoir un beau et bon manteau pour la saison froide, venez en choisir un dans le Cuir Armure, ce tissu répondra parfaitement à votre idéal. Nous avons les couleurs les plus demandées: Brun foncé, brun castor, vert foncé, bleu marine, et noir à un prix d'occasion

$3.95

Crêpe Satin

38 pouces

Ce crêpe satin est très en faveur pour les robes du soir; c'est une qualité tout soie et nous vous l'offrons dans un choix de quinze couleurs au prix très spécial de

$1.95

Crêpe Plat

38 pouces

Vous cherchez parfois un crêpe bon marché, venez voir la belle valeur que nous vous offrons, une qualité défiant toute concurrence. Nous avons un choix de couleurs qui ne saurait manquer de vous plaire, à un prix à très grande réduction. Rég. $1.50. Réd. à

98c

Jersey de laine

54 pouces

C'est un tissu circulaire et une très belle valeur pour vos robes, grande variété de couleurs. Prix économique

$1.49

RIDEAUX

200 paires en point suisse brodé

2¼ verges de longueur; couleur beige. Valeur régulière de $4.00. Réduit au prix spécial de—

$2.98 la paire

COUVRE-LITS

ruchés en satin rayon

75 seulement

Dimensions pour lits doubles, c'est-à-dire 90 x 100 pouces, dans les plus nouvelles nuances en vogue telles que rose, vert, bleu marine ou pêche. Valeur régulière de $7.95. Réduits pour cette vente de 3 jours à

$4.95



CHEMISES

en broadcloth

uni, rayé et de fantaisie, nuances les plus variées, dans les meilleures marques telles que 'Forsyth', "Arrow", "Messidor"; encolures, 13½ à 19. Les dernières nouveautés pour les Fêtes, très appropriées pour cadeaux. — Prix variés de—

$1.00 à $5.00

Un cadeau utile toujours bien reçu par le père le frère l'ami



CRAVATES

en soie française et italienne

Un grand choix de nouvelles cravates en soie italienne et en soie française, à fleurs ou à rayures, format large. — Prix variés de

50c à $2.50



BAS FAÇONNES

en cachemire pour dames

Grand assortiment de bas en cachemire fin, hausse élastique, semelles renforcées. Ce sont des bas chauds et confortables qui s'ajustent parfaitement sur la jambe, dans toutes les couleurs pâles et foncées. Marque Mercury. Pointures, 8½ à 10. Valeur de $1.25 pour ..... **.98**

$4.95

ROBES DE CHAMBRE

pour hommes

En soie ou en édredon, dessins nouveaux, effets en bleu, rouge pâle ou foncé, mauve, toutes les plus jolies nuances. Tailles, 34 à 44. — Prix:

$2.95 à $13.50

GILETS

de laine pour dames

La saison froide qui commence vous engage à vous procurer un de ces gilets indispensables, avec ou sans collet, tricot uni ou de fantaisie, grand choix de couleurs. — Tailles, 34 à 44. Très spécial à

$1.98

GANTS

de laine pour dames

Jolis gants de laine, unis ou avec manchettes fantaisie, chauds et durables, choix de toutes les couleurs ainsi que le noir. Pointures, 6 à 7½. — Prix:

59c, 75c, 98c

CAMISOLES

cachemire pour dames

Camisoles en cachemire de laine, marque "Church Gate". Epaulettes larges ou manches courtes, genre ajusté et qualité pesante. Tailles, 34 à 44. Valant $2.50 et $2.75. Offertes à

$1.69

ROBES D'INTERIEUR

en percale anglaise

Ces robes sont garanties de couleurs inaltérables; manches longues, courtes ou sans manches, quelques-unes avec jupe circulaire; grandeurs et modèles désassortis.— Spécial:

69c

PROFITEZ de cette GRANDE VENTE SPECIALE de

CARPETTES AXMINSTER

Dans une riche variété de couleurs et dessins

Grandeur: 2 x 3 vgs. Rég. $18. Réduit à **$10.00**

Grandeur: 2¼ x 3 vgs. Rég. $25. Réd. à **$18.00**

Grandeur: 2½ x 3 vgs. Rég. $27. Réd. à **$19.00**

Grandeur: 3 x 3 vgs. Rég. $30. Réduit à **$20.00**

Grandeur: 3 x 3½ vgs. Rég. $32. Réd. à **$22.00**

Grandeur: 3 x 4 vgs. Rég. $35. Réduit à **$25.00**

Tél. AMherst 2143

L. N. Messier

Ouvert—le Vendredi jusqu'à 9 h.; le Samedi jusqu'à 10 h. p.m.

Rue Mont-Royal E. angle Fabre
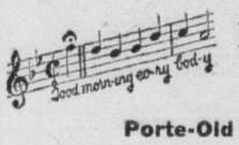
Old Dutch fait tout votre nettoyage M.P.E.

MIEUX — parce qu'il n'égratigne pas et ne contient pas de matière graveleuse; parce qu'il protège les belles surfaces lisses. Parce qu'il nettoie de façon hygiénique; parce qu'il enlève les impuretés invisibles avec la saleté visible assurant la propreté hygiénique.

PLUS FACILEMENT — par suite de l'efficacité sans égale d'Old Dutch, votre nettoyage se fait en moins de temps et avec moins d'efforts; c'est surprenant tout ce qu'on peut faire avec un peu d'Old Dutch.

EN MOINS DE TEMPS — parce qu'Old Dutch enlève toute trace de graisse, saleté et crasse, en un tour de main. Avec Old Dutch vous aurez tôt fait d'en avoir fini avec la pénible tâche du nettoyage.

FABRICATION CANADIENNE



ECOUTEZ l'"Old Dutch Girl" tous les lundis, mercredis et vendredis avant-midi, réseau Columbia. Prenez le poste CKAC, Montréal, à 8.45 a.m., heure normale de l'Est.

Porte-Old Dutch en couleurs !

Découpez sur les étiquettes Old Dutch trois panneaux représentant un moulin à vent et apparaissant au-dessus du mode d'emploi. Faites-les-nous parvenir incluant 10 centins et vos nom et adresse. Remplissez le coupon aujourd'hui.

Cudahy Soap Works, 64 ave Macaulay, Toronto, Ont.
Vous trouverez ci-inclus.....cents et.....étiquettes contre lesquels vous m'enverrez.....porte-Old Dutch. Couleurs désirées: Ivoire [] vert [] bleu []
Nom . . . . .
Rue . . . . .
Ville . . . . . *Province* . . . . .

SAUCISSE AU PUR PORC FRAIS

MAPLE LEAF

BRAND

Fabriquée sous la surveillance du gouvernement avec du porc frais et les meilleures épices. Cette saucisse est délicieuse.

CANADA EST 19 APPROVED

Ce sceau est votre garantie quant à la pureté.

VOYEZ-LE SUR LE PAQUET

The William Davies Co., Limited
Canada Packers Limited

Préparez plus facilement d'appétissants repas de fin de semaine !



En servant les meilleures fèves cuites au four que vous ayez jamais mangées. . UNE DES *57*

Régalez-vous à peu de frais samedi—dimanche ou n'importe quel autre jour. Servez les fèves Heinz *cuites au four* et voyez comme toute la famille mangera de bon appétit. Les Fèves Heinz sont *réellement* cuites au four—ce sont les meilleures fèves sur le marché aujourd'hui. Toute la famille se réjouit chaque fois que vous en servez. Approvisionnez-vous dès aujourd'hui de fèves Heinz *cuites au four.*

FEVES
REELLEMENT CUITES AU FOUR
HEINZ

PREPAREES A NOTRE FABRIQUE CANADIENNE A LEAMINGTON, Ont. (Etablie en 1909)

Annoncez dans la "Presse"

LA NAVIGATION

La navigation océanique sur le S.-Laurent

L'"Ashworth" est le seul navire maintenant à partir.— L'"Hunstanworth" est attendu.

VAISSEAUX DES LACS

Le départ du "Novian" et du "Rugja", hier, a marqué pratiquement la fin de la navigation océanique sur le Saint-Laurent pour cette saison-ci. Il ne reste plus qu'un navire au port, l'"Ashworth." Deux autres vaisseaux sont toutefois attendus, le "Katy", navire-citerne, qui n'a pas encore été signalé par le service des signaux dans le golfe, et l'"Hunstanworth", qui se rendra de Québec à Montréal en fin de semaine pour y arrimer une cargaison de grain. Le "King's County" a quitté Québec aujourd'hui pour prendre à Sorel, lui aussi, une cargaison.

A tout événement, l'"Ashworth" et l'"Hunstanworth" seront les deux derniers navires à quitter le port, cette année, et mettre un terme à la navigation sur le Saint-Laurent.

Il y a encore quatre vaisseaux des lacs au port. Ce sont le "Starwell", avec 145,831 boisseaux d'avoine; le "Westcliffe", 9,000 boisseaux de blé; le "Troisdoc", 35,000 boisseaux de blé, et le "Belvoir", 43,547 boisseaux de blé et 45,798 boisseaux d'orge.

La propriétaire

La goélette "Okuchobee" devient la propriété permanente de la Commission des liqueurs qui l'avait saisie en 1930, avec une cargaison de whiskey. Tel est le jugement qui vient d'être rendu par l'hon. juge P. Bouffard, de la Cour supérieure. Cette goélette, qui faisait activement la contrebande de spiritueux sur le fleuve Saint-Laurent, avait été capturée par les officiers du service préventif après une fusillade, alors qu'elle était accostée au quai de Saint-Nicolas, près de Québec, sur la rive sud. Trois membres de l'équipage furent blessés au cours de l'escarmouche. Quelques mois plus tard, M. Allan Robertson, de Terre-Neuve, prit des procédures contre la Commission des liqueurs pour la remise de la goélette qu'il prétendait être sa propriété. La commission en demeurera donc la propriétaire.

Sept croisières

La ligne Cunard aura pas moins de sept paquebots en croisières d'ici la fin de l'année. Elles s'effectueront de New York. Le "Mauretania" sera le premier à partir pour l'Amérique du Sud et les Antilles.

Du bison aux Indes

Winnipeg, Man., 3. — Le bison américain, autrefois monarque des plaines de l'ouest, aura bientôt l'occasion de renouer connaissance avec son frère le buffle sauvage de l'Inde. Hier plusieurs bisons de Wainright ont été mis à bord d'un train du Canadien National pour être transportés à Vancouver d'où ils seront aux Indes pour être mis dans le jardin zoologique de Rangoon, Birmanie.

Pour l'époque des fêtes

Winnipeg, 3. — Malgré la dépression des affaires un grand nombre de Canadiens iront passer le temps des fêtes en Europe, dit M. R. Creelman, gérant du service des voyageurs du Canadien National.

Le nombre de personnes montées dans les trains à destination des navires en partance pour l'Europe a été si grand qu'il a fallu augmenter le nombre des wagons du Canadien National.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Aurania", ligne Cunard, de Southampton le 28, à Halifax dimanche; le 'Duchess of Bedford', Pacifique Canadien, de Liverpool le 27, à Halifax vendredi; le 'Letitia', ligne Anchor-Donaldson, de Glasgow le 27, à Saint-Jean samedi; l'"Antonia", ligne Cunard, de Montréal le 28, à Liverpool dimanche; l'"Ascania", ligne Cunard, de Montréal le 28, à Plymouth samedi; le 'Duchess of Atholl', Pacifique Canadien, de Montréal le 27, à Liverpool samedi; le 'Laurentic', White Star, de Montréal le 28, à Liverpool dimanche; le 'Montcalm', Pacifique Canadien, de Montréal le 26, à Southampton aujourd'hui; le 'Prince Henry', Canadian National Steamships, de Vancouver le 21, à Halifax le 13 décembre, et le 'Lady Drake', Canadian National Steamships, d'Halifax le 22, à Trinidad samedi.

M. Charles Case, inhumé à Pine Orchard, Ontario

M. Charles Case, père de M. Glen-S. Case, chemisier réputé de Montréal est décédé hier après-midi, à sa demeure, 2440 avenue Belgrave. Il était âgé de 85 ans. M. Case naquit à Pine Orchard, Ontario et vécut là presque toute sa vie, sur la ferme. Il y a six ans, il vint demeurer à Montréal. Son épouse mourut il y a 32 ans.

Le défunt laisse un fils, M. G.-S. Case et une fille, Mme George Carbury de Toronto. Les restes du disparu sont en chapelle ardente à la William Wray Chapel et seront transportés, jeudi à Pine Orchard où auront lieu les funérailles et l'inhumation, vendredi.

Comment se fait-il...?

Au Cercle universitaire

Comment se fait-il que toute une partie de la population québécoise, d'origine française, ait abandonné la campagne où elle détenait la petite propriété agricole et s'en soit allée dans les villes du Canada ou de l'étranger, à la recherche d'emplois de subalternes? Quelles raisons de fond ont déterminé ce pitoyable exode autour duquel les maîtres du sol sont devenus manoeuvres ou petits employés sous des maîtres souvent étrangers à leur race, à leur langue et à leur religion?

A ces questions d'une prenante actualité, M. l'abbé Lionel Groulx, membre de la Société Royale du Canada, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, donnera, le samedi soir 5 du courant, au Cercle Universitaire, les réponses fondées sur des documents historiques inédits d'une extrême importance.

On se rappelle le très vif intérêt suscité en France, l'hiver dernier, dans les milieux universitaires et intellectuels, par la série de conférences de M. l'abbé Lionel Groulx, en Sorbonne, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien. La causerie qu'il donnera le 5, au Cercle Universitaire, sera de la même qualité.

Présidence de M. Augustin Frigon, psrésident du Cercle. M. Esdras Mainville, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, remerciera le conférencier.

Causes de loterie devant le tribunal

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3—Une cause de loterie a été entendue par le juge Strike. Un nommé Harry Souchuck affirmait avoir acheté de Paul Dunn deux billets d'un Sweepstake d'Irlande et n'avoir jamais obtenu de reçu. Dunn fut alors accusé d'avoir vendu des billets de loterie, et Souchouck fut, à son tour, accusé d'en avoir acheté. Dunn, plaidant coupable, a été condamné à $17 d'amende, et jeudi, le magistrat décidera du cas de l'acheteur.

Harry Stokell a été condamné à $102 d'amende, pour avoir vendu des billets de loterie du même genre, mais de Terre-Neuve.

M. W.-H. Atherton a traité de l'invasion américaine

M. William-H. Atherton, professeur de littérature anglaise à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, a prononcé, hier soir, à l'Université, une intéressante conférence sur une époque peu connue de notre histoire: celle de l'invasion américaine de 1775-76. Le conférencier rapporte que la province de Québec s'étendait, à cette époque, de l'Atlantique au Missouri, comprenant le territoire de cinq états actuels. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre considéraient comme dangereux ce vaste territoire en partie peuplé de Français.

Les Américains espérèrent s'attirer les sympathies des Montréalais. Ils ne réussirent qu'à prendre la ville où ils séjournèrent sept mois et sept jours. Le traité de Versailles mit fin à la guerre. La conférence fut illustrée par une série d'intéressantes projections appartenant à M. Edgar Gariépy.

Le commerce belgo-anglais

Bruxelles, Belgique, 3.—Parce que la Belgique et ses manufacturiers sont touchés par les droits anglais contre le "dumping", M. Paul Hymans, ministre des affaires étrangères ira à Londres dimanche, pour discuter des relations commerciales belgo-britanniques avec Sir John Simon, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, et l'hon. Walter Runciman, président du Board of Trade.

La France a compté sur les réparations

Paris, France, 3. — Le budget français pour 1932 comprend des dépenses s'élevant à 40,935,000,000 de francs (environ $1,637,400,000) dont 1,100,000,000 de francs (environ $44,000,000) que l'on compte prélever sur les paiements inconditionnels des réparations.

Le revenu du gouvernement est évalué à 41,370,000,000 de francs (environ $1,654,800,000).

Ces anciens soldats veulent préférence

Le comité exécutif de la Fédération ouvrière des soldats et marins a décidé, hier soir, à une réunion, à la salle Buffalo, rue Letourneux, de préparer une liste d'honneur des magasins, fabriques, etc., qui emploient de préférence des soldats retour du front. Le secrétaire a également reçu ordre d'écrire aux magasins départementaux afin de leur demander la préférence pour les anciens soldats pour tous emplois supplémentaires, durant la période des fêtes. Le comité a également tenu à féliciter Me Bernard Rose, aviseur légal de la Fédération, pour le beau travail qu'il a accompli dans sa tâche.

L'administration de Plage Laval de nouveau attaquée

L'administration de Plage Laval a été violemment attaquée, hier soir, à un meeting de l'Association des hommes d'affaires de Plage Laval, section anglaise, tenu au Monument National. Les protestataires accusent l'administration de W.-L. King, maire actuel, l'endetter la municipalité. De plus, l'Association proteste contre le projet formulé par l'administration actuelle, qui veut élever la municipalité au rang de ville. Actuellement, Plage Laval compte 3,000 âmes, l'été, et 750 immeubles. Actuellement, 125 citoyens ont signé la pétition de protestation contre l'administration King, de Plage Laval.

BANQUET ESPERANTISTE

Paris, 3. — Le comité d'organisation du 24e Congrès de l'espéranto vient d'offrir un banquet sous la présidence du sénateur Le Trocquer.

Les cadavres des deux victimes sont repêchés

(Du correspondant de la PRESSE)

Buckingham, 3. — Les cadavres des 2 chasseurs qui se sont noyés dans le lac Twin Lake, vendredi, ont été repêchés samedi. Le corps de M. Ludger Trudel a été trouvé vers cinq heures du matin et celui de M. Maurice Béliveau, vers midi. Le Dr Castello, coroner, a décidé de ne pas tenir d'enquête. Les funérailles de M. Ludger Trudel ont eu lieu à Perkins Mill lundi et celles de M. Maurice Béliveau, à Shawinigan Falls.

A la mémoire d'Edison

A la mémoire d'Edison, une conférence avec projections et expériences, sera donnée, demain soir, vendredi, à l'Université de Montréal, par le Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du radium et professeur de physique à l'Université. Les expériences seront sous la direction de M. Joseph Demers.

Le public est invité à cette conférence qui sera sous la présidence honoraire de M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis.

MAGASINS Indépendants VICTORIA

ÉVITEZ LA FOULE!

Même dans les produits alimentaires, vous avez avantage à faire vos achats pour les fêtes dès maintenant. Vous aurez un meilleur choix, des prix avantageux et vous éviterez l'encombrement et l'attente inévitable qui se produisent dans les derniers jours. Venez voir notre assortiment de fines denrées et profitez de nos

Prix Spéciaux Vendredi, Samedi et Lundi

PRIX DE MONTREAL AU COMPTANT SEULEMENT. — POUR SERVICE DU TELEPHONE, VOIR L'ANNUAIRE PAGE 504.

GRUAU "Ogilvie" Gros paquet .19
SAVON "Barsalou" 10 pour .36
DATTES de luxe, nouvelle récolte 2 lbs .15
PRUNEAUX Californie beaux et gros 3 lbs .25
NOIX mélangées assortiment spécial de noix nouvelles lb .19

ASPERGES	"L.M.L."	Boite No 1 .39	RAISINS LEXIAS	GENRE VALENCE	Lb .10
FEVES JAUNES	"VICTORIA"	2 boites No 2 .25	RAISINS de CORINTHE	"VICTORIA"	Bte 15 oz. .17
BLE-D'INDE	"VICTORIA"	Boite No 2 .10	RAISINS	DE TABLE CHOIX	Paquet 1 livre .27
POIS	"VICTORIA" No 4	2 boites No 2 .19	DATTES	EN PAQUETS	2 livres .19
TOMATES	"VICTORIA"	Bte No 2½ .09	ECORCES CONFITES	ASSORTIES	Boite 1 livre .23
SAUMON SOCKEYE	"VICTORIA"	Bte ½ lb .19	CHOCOLATS	ASSORTIS	Boite 5 livres 99
SARDINES	"JUTLAND"	2 boites pour .15	BONBONS SATIN	MELANGES	2 livres .25

CAFÉ "Victoria" sac 1 lb .46
THÉ "Victoria" Orange Pekoe pqt. 1 lb .75
MAYONNAISE "L.M.L." 12 oz. .23
SAVON "Fairy" 5 barres .19
RINSO savon en granules 2 petits pqts .17

MAGASINS INDÉPENDANTS VICTORIA, LIMITÉE

HIS MAJESTY'S Ce soir à 8.30

CHAUVE SOURIS DE BALIEFF

16 attractions originales.

Soirées 50c à $2.50—Mat. sam. 50c à $2.00

LA SEMAINE PROCHAINE

Représentation d'ouverture de gala

Lundi soir, sous le distingué patronage de leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse Bessborough.

LADY GEORGE CHOLMONDELEY

et sa troupe de fameux artistes de Londres dans un répertoire de

Pièces—Mimes—Ballets

(Mardi et vendredi à 3)

Représentations spéciales de ballets en matinée

PRINCESS

Hâtez-vous! Plus que 2 jours!

EAST OF BORNEO

COMMENÇANT SAMEDI



L'étoile qui a ému toute une nation!

IRENE DUNNE

La belle étoile de "Cimarron" dans un gai drame de mariage chez les modernes.

Consolation MARRIAGE

Tous les jours, 11 a.m. à 1 p.m.

25c

Napoléon Palace

Auj.-sam. — Programme double ! — "GUILTY HANDS", Lionel Barrymore et Kay Francis. MARION DAVIES dans "The Bachelor Father". Comédie.

LORD NELSON

Auj.-sam. — Programme double ! — "LA DOUCEUR D'AIMER", film parlé tout en français. "THE YELLOW MASK" avec une troupe d'étoiles. Film court.

42-3 E

MIDWAY

Aujourd'hui jusqu'à samedi

BARBARA STANWICK dans

"NIGHT NURSE"

Aussi DOUGLAS FAIRBANKS Jr. dans

"I LIKE YOUR NERVE"

FILM D'ACTUALITES et COMEDIE

A United Theatre

STRAND

Aujourd'hui et vendredi—Programme double.—WARNER BAXTER, Lupe Velez dans "The Squaw Man". WINNIE LIGHTNER dans "Side Show".

AMHERST

Auj.—Sam. L'histoire de Vina Delmar "BAD GIRL", avec Sally Eilers et James Dunn. "DAUGHTER OF THE DRAGON" de Sax Rohmer, avec Warner Oland et Anna May Wong.

3 NUMEROS DE VAUDEVILLE CE SOIR : CONCOURS de BEAUTE

BELMONT et SEVILLE

Auj. à sam. Excellent programme double.—STAN LAUREL et OLIVER HARDY dans "Pardon Us". CONSTANCE BENNETT et Robert Montgomery dans "The Easiest Way". Sujets courts spectaux à chaque théâtre.

CORONA

Aujourd'hui à samedi. Programme double spécial. DOROTHY MacKAIL dans "The Reckless Hour". CLAUDETTE COLBERT dans "Secrets of a Secretary". Comédie et Actualités. 3 NUMEROS DE VAUDEVILLE.

GRANADA et RIALTO

Auj.-Sam. Programme spécial MAURICE CHEVALIER dans "The Smiling Lieutenant"

En plus, au Granada, "The Good-Bad Girl" avec Mae Clark. Comédie et Actualités.

2ième film au Rialto: Marion Davies dans "Five and Ten". Actualités.

MONKLAND

Auj.-sam. L'histoire de Vina Delmar, "Bad Girl", avec Sally Eilers et James Dunn. Loretta Young dans "Too Young to Marry". Comédie et Actualités.

MONT-ROYAL

Aujourd'hui à sam. — "SPOOTING BLOOD", avec Clark Gable et Madge Evans. EDDIE DOWLING dans "Honeymoon Lane". Comédie, Actualités.

PAPINEAU et WESTMOUNT

Aujourd'hui à sam. — Programme double. "SILENCE" avec Clive Brook et Peggy Shannon. JEAN HARLOW dans "Goldie". — Excellents sujets courts à chaque théâtre.

PLAZA

Auj., "Transatlantic". "Bratt".

Vend. et sam. WARNER BAXTER et Dorothy Mackaill dans "Their Mad Moment". JACK HOLT et Aileen Pringle dans "The Subway Express". Comédie et Actualités.

REGENT

Aujourd'hui à samedi. — WARNER BAXTER avec Lupe Velez dans "The Squaw Man". BUSTER KEATON dans "Parlor, Bedroom and Bath". Actualités.

RIVOLI

Aujourd'hui à samedi.—WILL ROGERS dans "Young As You Feel". avec Fifi Dorsay. "WOMEN LOVE ONCE". Eleanor Boardman et Paul Lukas. Comédie. Actualités.

ROSEMONT

Aujourd'hui à samedi. "GUILTY HANDS", Lionel Barrymore et Kay Francis. JACK MULHALL et Betty Bronson, dans "Lover Come Back". Comédie CHARLIE CHASE. Vendredi, soirée de la vaisselle.

Spectacles et Concerts

Le cri du coeur d'un amateur de la radio

Pittsburgh, 3. — Le juge de la Cour fédérale R.-M. Gibson a dit hier ce qu'il pense du jazz américain, en rendant jugement contre l'éditeur Milton-D. Myer, accusé d'avoir enfreint la loi du copyright en publiant des couplets sur des feuilles vendues dans la rue.

"Je dois prononcer sentence contre vous, lui dit le juge en souipirant, mais le coupable est du côté des plaignants. J'aimerais pouvoir condamner ceux qui écrivent quelques-unes de ces chansons que je dois souvent entendre à la radio"

Forte distribution pour "M. Beverley"

Une grande activité règne à la Palestre du National en vue de la pièce en quatre actes de Georges Berr et Louis Verneuil que la Société dramatique paroissiale présentera le lundi 14 décembre prochain. Le personnage de Richard Standish est un des plus importants de la distribution de "M. Beverley". Standish est un caractère droit et honnête, un usinier revendiquant pour ses ouvriers des droits raisonnables. Il se trouve mêlé à des difficultés qu'éprouve un de ses ouvriers, veut écarter ces difficultés, y réussit grâce à Beverley mais pour les voir retomber sur son fils et son neveu, en qui il a une confiance absolue. La mâle autorité et le franc caractère de Standish trouveront un interprète tout désigné dans M. Alfred Amirault. Le rôle de Robert Standish, le fils de Richard, est naturellement confié au jeu naturel et consciencieux de M. Guy Carmel, et celui de Jack, le neveu de Standish, aura l'avantage d'être sobrement personnifié par M. Paul Guèvremont.—(Communiqué.)

"Les Joies du Foyer" ce soir au Monument

C'est ce soir, au Monument National, que la Société théâtrale canadienne présentera "Les joies du foyer", comédie en trois actes de M. Hennequin. Cette pièce sera le succès de la Société: les situations les plus hilarantes, les plus cocasses, et un texte approprié font de cette comédie l'une des plus drôles qu'on puisse imaginer.

La présentation sera sous la direction de M. Claude Sutton et la distribution réunit les noms des meilleurs comédiens de la Société comme on peut le constater: Le Thibaudière M. Arthur LeFebvre, Baron de Tétillac, M. Eugène Daigneault; Adrien de Tétillac, M. André Celmar; Théodule, M. Claude Sutton; Mme La Thibaudière, Mme Hélène Valmorin; Annette, Mme L.-P. Poitras.—(Communiqué.)

Spectacles de danse de Lady Cholmondeley

La troupe de Lady Cholmondeley (on prononce Chumley), donnera, à partir de lundi prochain au théâtre His Majesty's et cela pendant quinze jours, une série de spectacles londoniens dont les auteurs comme les vedettes garantissent la qualité.

En plus d'une série de quatre pièces, la troupe donnera tout un répertoire de ballets et de divertissements de danse au cours des matinées du mardi et du vendredi. Lady Cholmondeley sera la première danseuse et aura comme partenaires Algeranoff et Aubreys Hitchins, artistes que l'on a applaudis ici avec la troupe d'Anna Pavlova.

Sur de la musique de Haydn, de Purcell ou d'Arnold Bax, la troupe donnera, la semaine prochaine les ballets suivants: "Les amours d'Arabelle", "The Party", "Masque vénitien", "La Chasse", "Du crépuscule à l'aurore" et "Le professeur de danse". —(Communiqué.)

"Les Deux Orphelines"

C'est ce soir, que sera présenté le drame "Les deux Orphelines", dans la salle municipale S.-Henri, par le Cercle littéraire S.-Henri. Rien n'a été épargné pour assurer le succès de cette pièce, costumes d'époque, nouveaux décors, amélioration de l'acoustique et distribution choisie.—(Communiqué.)

A Saint-Sulpice, ce soir

Les personnes qui se rendront ce soir à la salle S.-Sulpice au concert que donnera Mlle Camille Bernard au profit du séminaire des Missions étrangères de Pont Viau assureront une très agréable soirée tout en aidant une oeuvre des plus louables.

Les pièces au programme de Mlle Bernard et de son artiste invité, M. Paul de Marky, sont de nature à plaire à tous par leur variété. Elles comprennent de la musique ancienne, classique et moderne, de la musique badine, légère et sérieuse. Mlle Bernard chantera de plus quelques-unes de ses chansons en y ajoutant une couleur locale, soit par ses costumes ou sa mimique.

Les mélomanes, qui aiment la belle musique, les gens d'affaires, qui veulent se distraire, les personnes charitables, qui aident les institutions religieuses, les jeunes gens qui veulent passer une soirée intéressante avec leurs amis, ne devraient pas manquer d'assister à ce concert. — (Communiqué.)

La Cire Mercolisée Donne la Beauté de la Peau Jeune

La cire mercolisée rajeunit et embellit le teint quel qu'il soit. Elle tient la peau nette et complètement débarrassée de toute matière étrangère qui pourrait la vieillir ou la décolorer. La cire absorbe doucement la mince couche extérieure de peau défectueuse et met à jour la peau jeune et belle qui se cache en dessous. Pour chasser les rides et autres signes d'âge employez tous les jours une once de saxolite en poudre dissoute dans un demiard de witch hazel. En vente dans toutes les pharmacies et aux comptoir d'articles de beauté.

DEARBORN SUPPLY CO., Windsor, Ont.

Théâtre STELLA

PLateau 1166-1167 4652 Saint-Denis

CETTE SEMAINE

L'ANGE DU FOYER

Comédie en 3 actes de R. de Flers, G.-A. de Caillavet

40-5E

THEATRE NATIONAL

PIC-PIC *dans "LE RECENSEMENT"*

"LES REMORDS D'UNE MERE"; *aussi* un grand film français 40-5

CINEMA DE PARIS

634 Ste-Catherine O., vis-à-vis Eaton

"PARTIR"

Production Pathé-Nathan, d'après le roman de Roland Dorgeles.

40-5 E

CAPITOL 2 HITS



Vendredi! GRISE DE POUVOIR! Les femmes étaient des jouets dans ses mains.

GEORGE BANCROFT in "Rich Man's Folly"

Frances Dee, Robert Ames

L'amour lui apprit que l'or ne peut procurer le bonheur.

—Aussi— La fameuse étoile anglaise de "Grumpy".

CYRIL MAUDE in "These Charming People"

AUJOURD'HUI ANN HARDING dans "Devotion"

aussi "The Big Gamble" avec Warner Oland.

25c

Vincent d'Indy est décédé la nuit dernière

Le célèbre compositeur est mort subitement à l'âge de 80 ans. — Il était venu à Montréal en 1921.

HAUTE INSPIRATION

Paris, 3. — Le célèbre compositeur Vincent d'Indy est décédé subitement la nuit dernière à sa demeure. Il était âgé de 80 ans.

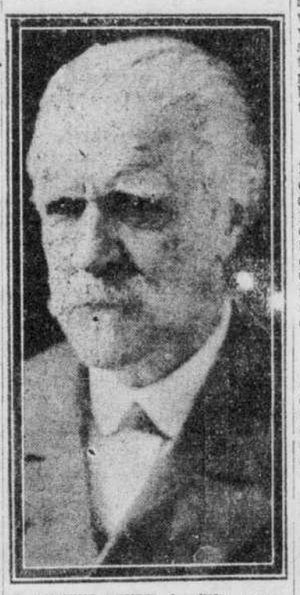
Né à Paris le 27 mars 1851, Vincent d'Indy passait par le Conservatoire, où il obtint dans la classe d'orgue, en 1874, le deuxième accessit, et en 1875, le premier. Comme un patron qui, pour savoir commander, apprend à obéir en se mêlant à la vie des ouvriers et en s'initiant à leurs travaux, Vincent d'Indy voulut s'appliquer pratiquement à toutes les tâches du compositeur; c'est ainsi qu'on le vit successivement organiste à Saint-Leu, puis timbalier et chef des choeurs aux Concerts Colonne. Elève et disciple préféré de César Franck, il est passé maître à son tour, et la Schola Cantorum, qu'il fonda en 1897, est devenue un centre de culture musicale, une sorte d'Institut ou de Faculté, dont on a pu discuter les tendances, mais non contester l'importance. En 1910, il devint professeur au conservatoire National. Ses débuts, comme compositeur, remontent aux temps de Pasdeloup qui accueillit un des fragments de sa trilogie de "Wallenstein", l'ouverture des "Piccolomini" (1874). Le prix de la Ville de Paris, qui lui fut attribué pour son "Chant de la Cloche" en 1881, lui valut la définitive estime de tous les musiciens, et le plaça au premier rang de la jeune école française. Depuis, comme le veut la tradition classique qui se garde d'enserrer, pour ainsi dire, le musicien dans le cercle étroit d'un genre unique Vincent d'Indy a pratiqué toutes les formes de son art, musique instrumentale et vocale, religieuse et dramatique; il a écrit des poèmes symphoniques parmi lesquels nous citerons "Istar", "Jour d'été à la montagne", "Souvenirs", des syphonies (Symphonie en si bémol, etc.), et des quatuors, des sonates et les lieder, des choeurs et des motets, "Fervaal" et l'"Etranger". "Partout, a dit de lui M. Charles Malherbe, il a fourni le témoignage d'une science profonde et d'une inspiration élevée. La grande dignité de sa vie se reflète dans la belle tenue de son oeuvre; la volonté s'y affirme par la noblesse des lignes et la rigueur du plan. C'était un architecte de sons: rien n'est laissé par lui au hasard du caprice, et le dédain des succès faciles l'a mis de bonne heure en garde contre toute concession que le goût réprouverait. Sa muse semble d'aspect un peu sévère et ne livre pas tout d'abord les secrets de son coeur: il faut le pénétrer pour l'aimer, mais il sait retenir ceux qui se sont donnés une fois à lui. D'ailleurs, sa fierté ne va pas sans élégance; il voit de haut et domine le sujet qu'il traite. Avant tout il est sincère et il a la foi; il pratique son art, comme un croyant sa religion."

Parmi ses oeuvres plus récentes, on cite ,l'opéra "Antar", la suite dans le style ancien, la charmante suite en ré majeur, et le Concert pour piano, flûte, ou violoncelle et orchestre (1926).

L'an dernier, le maître avait été promu officier de la légion d'Honneur.

Il préparait depuis plusieurs années un ouvrage sur le "Rorsifol" de Wagner, dont il était grand admirateur.

Ses obsèques auront lieu samedi.



M. VINCENT D'INDY, le célèbre compositeur français qui est décédé subitement la nuit dernière à Paris. Cette photographie avait été prise par la "Presse" en décembre 1921, alors que Vincent d'Indy parut sur le plateau du théâtre Saint-Denis avec l'orchestre symphonique de Boston, dirigé par M. Pierre Monteux.

Spectacles de la semaine prochaine

AU HIS MAJESTY'S

DU 7 au 21 décembre, la troupe de lady Cholmondeley donnera des représentations continues au théâtre His Majesty's. M. Norman Page, dont la réputation n'est plus à faire, seconde brillamment lady Cholmondeley. La première partie de la semaine prochaine sera consacrée à la comédie de Milne, "To Have the Honour". A partir de jeudi, la troupe interprétera "The Dumb Wife of Cheapside". La venue de cette troupe anglaise sera l'un des événements artistiques de la saison.

AU THEATRE STELLA

LA semaine prochaine la direction du Stella présentera une grande nouveauté, "Son Mari", pièce en 3 actes créée en 1927 au théâtre de la Michodière de Paris. Ce qui augmentera l'intérêt de ces représentations, c'est que l'oeuvre est signée des noms de M. Paul Géraldy, le délicat poète de "Toi et Moi", et de M. Robert Spitzer. "Son Mari" a obtenu à Paris un immense succès qui aura certainement son écho ici.

AU CINEMA DE PARIS

UN film très gai et dans la meilleure tradition de l'esprit français sera mis à l'affiche, samedi, au Cinéma de Paris. Ce film est intitulé "En Bordée" et s'inspire de l'étourdissant vaudeville de Pierre Veber et André Heuzé. L'action se passe à Toulon, ville maritime pittoresque s'il en est. Un croiseur est en rade et deux matelots sont envoyés à terre pour différentes commissions; ce sont de joyeux comperes qui sont victimes des plus folles tribulations.

L'interprétation réunit quelques-uns des meilleurs artistes comiques de la scène française: Bach, l'inimitable fantaisiste, Teddy Parent, Sim-Viva, Georges Tourreil, Hardoux, Despaux, Yvonne Yma, Suzette Comte et Defresne. D'amusantes chansons de Géo. Sundy agrémentent la production. Le programme du Cinéma de Paris se complétera par des dessins animés en musique, un beau documentaire et les intéressantes Actualités du Pathé-Journal.

AU PALACE

WALLACE BEERY et Jackie Cooper jouant ensemble, voilà qui devrait créer autour d'un film un interet exceptionnel. Le public qui a assisté à l'avant-première de "The Champ", au Palace, a vivement souligné la valeur du spectacle. Beery joue le rôle d'un ex-champion de la boxe qui veut retourner à l'arène. Il se sacrifie pour donner à son enfant la chance que lui, privé d'instruction, n'a pas eue dans la vie. C'est un drame pathétique. "The Champ" sera à l'affiche du Palace dès samedi, et il en sera donné une représentation spéciale demain soir à 11 heures. A la demande du public, le Palace offrira désormais à 11 hrs le lundi soir, un ancien film à succès. Lundi on verra donc, après "The Champ", "The Vagabond King", avec Dennis King, Lillian Roth et Jeanette MacDonald.

AU CAPITOL

UN film vraiment réaliste, au meilleur sens du mot, c'est bien celui qui passera au Capitol à partir de demain, avec comme vedette principale George Bancroft: "Rich Man's Folly". Cette production s'inspire du roman de Charles Dickens: "Dombey and Son". Aux côtés de Bancroft paraissent Robert Ames qui vient de mourir, Frances Dee et Juliette Compton. "These charming people", avec Cyril Maude, et quelques sujets courts, complètent le programme.

AU LOEW'S

"WATERLOO Bridge", avec Mae Clarke et Kent Douglas, tiendra l'affiche au Loew's la semaine prochaine. C'est une histoire vraiment émouvante. La populaire actrice Blanche Sweet figurera au programme de vaudeville. Cette seule nouvelle est suffisante pour qu'il y ait salle comble au Loew's toute la semaine. On verra dans les autres numéros Bobby Henshaw, Betty-Jane Cooper, Clyde Hager et autres.

AU PRINCESS

IRENE DUNNE, Pat O'Brien, qui fut si admirable dans "The Front Page", John Halliday, Matt Moore, Lester Vail et Myrna Loy, voilà comme se compose la distribution de "Consolation Marriage", le film qui passera la semaine prochaine à l'écran du cinéma Princess. Le scénario est d'un journaliste américain bien connu, Bill Cunningham. Le film est très émouvant et comporte des passages amusants très finement mis en valeur.

A L'IMPERIAL

BEBE DANIELS sera en vedette au cinéma Impérial la semaine prochaine, dans une adaptation d'un roman de Honoré de Balzac, "Honor of the Family". On verra à ses côtés Warren William et Alan Mowbray. C'est une histoire très puissante où les études de caractères sont poussées à fond. Au même programme on verra "Murder at Midnight", un film policier réalisé avec adresse, et qu'animent Hale Hamilton, Alice White, Leslie Fenton et Aileen Pringle.

AU NATIONAL

LA direction du théâtre National a engagé pour la semaine prochaine une attraction extraordinaire, les deux fameux coureurs Newton et Gavuzzi. On les verra en personne sur la scène du National, où ils donneront une démonstration de leurs méthodes d'entraînement. Le film du dernier marathon Dawson, dont ils furent vainqueurs, sera aussi donné comme attraction supplémentaire. Pic-Pic a préparé deux comédies, "Mon Min" et "J'ai Perdu Mon Parapluie". A l'écran: "Laurette ou le Cachet Rouge", un étonnant film français.

AU SAINT-DENIS

C'EST un très beau programme double que présentera à partir de samedi le Saint-Denis. Le premier de ces films est "Quatre de l'Infanterie", le plus émouvant, le plus franchement humain de tous les films inspirés par la grande guerre. Ce n'est pas une épopée glorieuse, ce n'est pas un panégyrique du courage; c'est un réquisitoire implacable contre toutes les horreurs de la guerre, c'est un plaidoyer magnifique pour la paix mondiale, mis à l'écran avec une rare maîtrise par le grand cinéaste allemand W.-P. Pabst. Le second film, "Le Tampon du Capiston", avec le joyeux comique parisien Bach, est un long éclat de rire. C'est l'amusante aventure d'un soldat de deuxième classe faisant des ravages amoureux dans la maison de son capitaine.

ELECTRA

LE REQUISITOIRE

avec Marcelle Chantal aussi MOTHER AND SON avec Clara Kimball Young

IMPERIAL Encore 2 jours

GRAFT REGIS TOOMEY SUE CAROL

AUSSI

SUNDOWN TRAIL

A PARTIR DE SAMEDI

HONOR OF THE FAMILY

BEBE DANIELS ET WARREN WILLIAM

AUSSI

MURDER at MIDNIGHT

AVEC

AILEEN PRINGLE HALE HAMILTON

ALICE WHITE LESLIE FENTON

Le but du prêt...

SUITE DE LA PAGE 13

prunts pour tout le Canada représentent la somme de $26,666,265.80. De 1922 à 1930, l'"Ontario Development Board", c'est-à-dire la Commission du prêt agricole de l'Ontario, a été obligée de financer pour la somme de $35,188,000 pour pouvoir faire des prêts aux cultivateurs de la province d'Ontario.

Avant d'adopter un système de crédit agricole provincial dans la province de Québec, on fera bien d'examiner comment on prélèvera les fonds nécessaires pour prêter aux cultivateurs. Si la province avance les fonds comme cela se fait forcément, à Ottawa, aujourd'hui, il faudra prélever bien des taxes additionnelles; la classe agricole devrait y songer sérieusement.

Le but principal du prêt

Le but principal de tout prêt agricole est d'aider le cultivateur à améliorer son sort en faisant des améliorations profitables à sa propriété ou en les agrandissant.

En Ontario, en 1930, une grande partie de l'argent prêté aux cultivateurs a servi pour solder des hypothèques faites antérieurement et qui étaient détenues par des corporations ou des individus. L'an dernier, 90 des emprunteurs du Crédit agricole de l'Ontario ont été poursuivis parce qu'ils ont fait défaut de faire leurs paiements à mesure qu'ils étaient dûs et dans son rapport de 1930, la commission ontarienne nous informe que "l'on a fait vendre ces terres parce que c'était dans l'intérêt du cultivateur lui-même et de la Commission qu'il commence tout de nouveau."

Le grand danger de tout crédit agricole financé exclusivement par le gouvernement et qu'il est souvent impossible de collecter les montants prêtés aux cultivateurs. Le rapport de la Commission du prêt agricole de l'Ontario, pour 1930, nous informe que "plus que 50% des montants remboursables durant l'année fiscale qui vient de se terminer furent payés quand ils sont devenus dus." La déduction est que tout près de 50% des montants qui devaient être remboursés en 1930 ne l'ont pas été à échéance.

Souvent lorsque l'on refuse de prêter de l'argent à un ami on lui déplaît, et si on lui en prête et plus tard on lui demande de rembourser cet argent il se trouve insulté. Les électeurs ne font pas exception à cette règle. Cette année, la province de Québec a fait remise aux contribuables de la province de la somme de $17,000,000 que les municipalités avaient empruntées pour améliorer leurs chemins. Le temps n'est pas bien lointain quand le montant que la Commission agricole aura prêté atteindra le chiffre de cent millions de dollars et plus. Si le gouvernement fédéral est obligé de continuer à financer la Commission jusqu'à 95% du montant des prêts qui seront faits aux cultivateurs alors tous les montants dont on ferait défaut de faire remise seront ajoutés aux comptes de taxes des autres contribuables et comme je viens de le mentionner plus haut les applications pour des emprunts depuis le 31 mars 1929 s'élèvent à la somme de $26,666,265.80.

Et tout comme au provincial les revenus du gouvernement fédéral vont toujours en diminuant et nous voyons déjà arriver le jour où nous serons obligés de faire face à des taxes nouvelles et plus lourdes qui pèseront davantage sur le contribuable canadien y compris les cultivateurs eux-mêmes.

Diminution de revenus

Durant les sept premiers mois de l'année fiscale de 1931, les revenus du gouvernement fédéral ont baissé de $35,000,000 comparés avec la même période de l'année précédente; les douanes ont tombé de $83,000,000 à $64,000,000; la taxe sur les revenus est tombé de $66,000,000 à $50,000,000. Comme résultat, le gouvernement fédéral aura à faire face cette année à un déficit d'environ soixante-et-cinq millions.

Un système efficace

Depuis que la commission canadienne du prêt agricole fonctionne on a beaucoup critiqué notre système d'enregistrement dans la province de Québec. Il y a maintenant, 28 ans, que je pratique ma profession d'avocat dans un district rural, la Gaspésie, et il n'y a pas un district d'enregistrement de Québec en descendant où je n'ai pas été appelé à examiner des titres pour des transactions importantes. Je n'hésite pas de dire, comme résultat de mon expérience, que le système d'enregistrement dans la province de Québec est bon. C'est un système avec lequel nous sommes tous familiers et qui s'harmonise bien avec notre Code civil.

Autour de ce système nous avons maintenant une jurisprudence solide, résultat de bien des années d'expérience, et nos notaires, nos avocats et nos juges savent, aujourd'hui, à quoi s'en tenir. J'admets bien qu'il y aurait certains amendements de détails que l'on pourrait faire avec profit à notre système d'enregistrement. Mais, dans mon humble opinion, ce serait une grande erreur d'y porter aucun changement radical simplement parce que certains emprunteurs n'ont pas réussi à obtenir de la Commission du prêt agricole les montants qu'ils désiraient à cause de certaines défectuosités de titres. Ce sont les titres qui sont en faute et non le système d'enregistrement. Passez toutes les lois que vous voulez et vous trouverez toujours des gens qui feront des titres qui ne seront pas parfaits. Aussi longtemps que nos cultivateurs, quelques-uns par négligence et d'autres pour d'autres raisons, négligeront d'enregistrer leurs titres, leurs mainlevées d'hypothèques etc., ils pourront s'attendre à ce que sous n'importe quel système eux, ou leurs enfants, auront à souffrir de cette négligence. L'éducation du peuple sur l'importance de faire enregistrer leurs actes et de faire faire leurs actes par devant notaire

A SUIVRE SUR LA PAGE 18

ALEXANDRA

Coin St-Denis et Mt-Royal. Har. 5047

Aujourd'hui, programme double

THE SANTA FE TRAIL

avec RICHARD ARLEN aussi

EVERYTHING ROSIE

avec ROBERT WOOLSEY

Comédie et autres

42-2E

THEATRE FRANCAIS

69, Ste-Catherine Est — LAncaster 5313

Aujourd'hui à samedi

PROGRAMME DOUBLE

THE PHANTOM OF PARIS

avec John Gilbert, Leila Hyams, Lewis Stone.

Une histoire d'intrigue et de combat désespéré.

—AUSSI—

REBOUND

avec Ina Claire, Robert Ames, Myrna Loy, Hedda Hopper

COMEDIE ET 3 ACTES DE VAUDEVILLE

Matinée à prix réduit 10c de 10 A. M. à 1 P. M.

Rhumes des Bébés Arrêtés sans droguer



Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

ST-DENIS

Film-Parlant Français

Cette semaine

MAURICE CHEVALIER dans "VALSE D'AMOUR"

Aussi

M. FRED BARRY et Mlle GERMAINE GIROUX

dans la première comédie parlée en Français filmée à Montréal.

Loew's VAUDEVILLE & PICTURES



Un régal de plaisir que vous fera goûter le comédien favori de l'écran.

Buster KEATON in Sidewalks of New York

with Anita Page — Cliff Edwards

5 VAUDEVILLE ACTS vedettes

Joe and Pete MICHON

Willie Solar

Bientôt BLANCHE SWEET étoile de la scène et de l'écran En personne

Soirée de Jubilé vendredi

VENDREDI à 11 P.M.

Wallace BEERY Jackie COOPER in THE CHAMP



avec IRENE RICH ROSCO ATES

Un inoubliable film fertile en scènes à la fois pathétiques et amusantes.

2 derniers jours "THE SIN OF MADELON CLAUDET" avec Helen Hayes

PALACE 10c-15c-25c

HOUSE of the PERFECT TALKIES

OUTREMONT

Bernard-Champagneur

BETTY COMPSON dans "She Got What She Wanted"

RAMON NOVARRO dans "Son of India"

avec Conrad Nagel—Madge Evans

Comédie "Shot Gun Wedding", autres films.

EMPRESS

Sherbrooke-Old Orchard

NANCY CARROLL FREDERIC MARCH

dans "The Night Angel"

"HELL BOUND FOR FRISCO"

avec Charles Delaney

James Gleason dans "When Canaries Sing Bass"

QUARTIER

Jamieson avenue

Lew Ayres dans "Up for Murder", Robert Armstrong, Jean Arthur dans "Ex-Bad Boy". Sur la scène: Comédie française et vaudeville.

MAISONNEUVE

Ontario-Lasalle

"The Front Page" avec Adolphe Menjou—Mary Brian—Lowell Sherman-Irene Dunn dans "Bachelor Apartments". Caricature—The Champ et autres.

DOMINION

Papineau-Mt-Royal

EDDIE QUILLAN dans "Sweepstakes"

JOAN BENNETT—LEW AYRES dans "Many a Slip"

Comédie "Albany Branch"

42-2E

Un film débordant de scènes pathétiques que vous n'oublierez jamais!



WALLACE BEERY étoile de JACKIE COOPER "THE BIG HOUSE"

KING VIDOR le directeur des plus célèbres productions cinématographiques depuis "The Big Parade" jusqu'à "Street Scene".

avec IRENE RICH—ROSCOE ATES

L'histoire de Frances Marion



Leurs noms passeront à la postérité. Wallace Beery — dans son meilleur rôle. Jackie Cooper— la jeune étoile aux traits angéliques, King Vidor, le génial directeur de ce chef-d'oeuvre. Ce film se place au rang des plus merveilleuses productions de la Metro-Goldwyn-Mayer, qui a présenté au public des spectacles d'un réel mérite comme "The Big House", "Min and Bill", "A Free Soul" et "The Sin of Madelon Claudet".

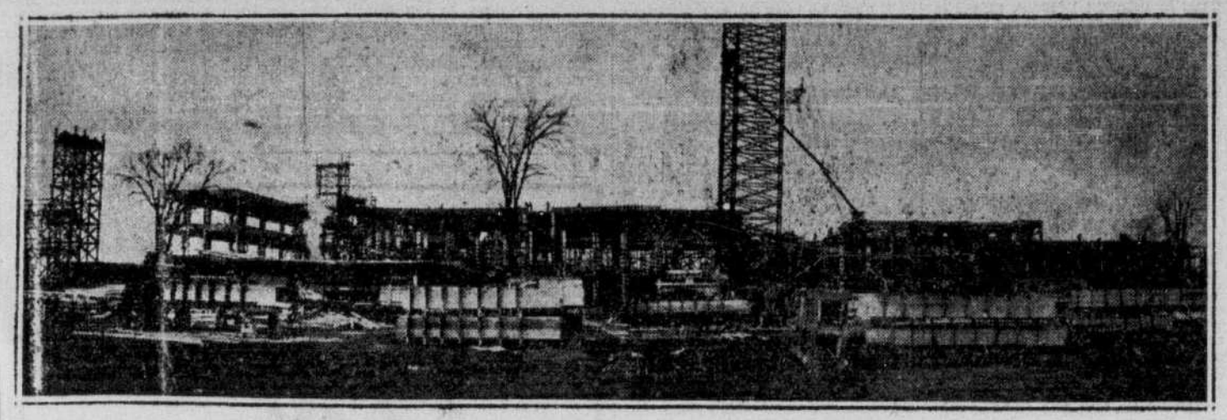
A METRO-GOLDWYN-MAYER *Picture*

Avant-première vendredi à 11 p.m. précises

PALACE

Le programme régulier commence samedi.

Les travaux de l'Institut S.-Antoine à Montréal-Est



La charpente du nouvel Institut Saint-Antoine qu'on érige à Montréal-est est en voie de complétion. On en achève actuellement le béton, comme le fait voir la vignette. M. J.-O. Marchand fit les plans et la compagnie Dansereau Limitée s'occupe des travaux; M. Alfred Roy surveille la construction à titre d'ingénieur et M. Daniel Perrault dirige les ouvriers. Cet édifice coûtera aux environs d'un million de dollars et sera probablement inauguré vers le mois de septembre prochain. (Cliché la "Presse".)

VOUS SOUVIENT-IL

La "Presse" relatait, le 4 décembre 1891, il y aura 40 ans demain:

Il est probable que les grandes puissances européennes, sur les représentations du gouvernement français, vont agir de concert et sans le moindre retard en Chine où les étrangers sont molestés.

* * *

La disette de blé est telle en Russie que les autorités ont dû diminuer la ration de pain donné aux soldats. Il s'en est suivi un grand mécontentement dans l'armée.

* * *

La population de Québec a déjà commencé à se préparer aux fêtes auxquelles donnera lieu le cinquantième anniversaire de la naissance de Son Eminence le cardinal Taschereau, le 10 septembre 1892.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 4 décembre 1901, il y aura 30 ans demain:

M. L.-O. David, greffier de la ville de Montréal, vient d'être nommé juge de la Cour supérieure en remplacement de l'hon. François Langelier.

* * *

La colonisation se poursuit d'une façon encourageante, depuis quelque temps, dans le nord de l'Ontario. La majorité des immigrants viennent de l'est de la province d'Ontario et de Québec. On compte aussi beaucoup de Canadiens des Etats-Unis au nombre des nouveaux colons.

* * *

Le premier ministre Haultain, des Territoires du Nord-Ouest, a déclaré, hier, que le gouvernement fédéral soumettrait à la prochaine session une mesure accordant l'autonomie aux Territoires du Nord-Ouest.

* * *

La "Presse" écrivait, le 4 décembre 1911, il y aura 20 ans demain:

Le gouvernement de Québec a dépensé, cette année, $400,000 pour l'amélioration des chemins et il en dépensera un demi million, l'an prochain. C'est beaucoup plus que l'Ontario, qui n'a dépensé qu'un million en dix ans.

* * *

Un grand banquet a été offert à l'hon. M. Perley, hier soir, à Lachute, à l'occasion de sa récente nomination comme ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden.

* * *

D'après une statistique officielle, 86,934 meurtres ont été perpétrés aux Etats-Unis, durant les derniers dix ans. Ce nombre équivaut à peu près exactement à la population totale d'Ottawa, la capitale du Canada. Sur 86,934 assassins, 1,149 seulement ont été exécutés au cours de ces dix années.

* * *

La "Presse" relatait, le 3 décembre 1921, il y a 10 ans aujourd'hui:

Au cours du mois de novembre, les accidents arrivés sur les chemins de fer du pays se sont chiffrés à 164 dont 20 ont été mortels. Avec un peu plus de prudence on pourrait facilement améliorer cette statistique.

* * *

Une dépêche de Paris annonce que la commission des réparations a envoyé une note énergique au gouvernement allemand pour lui demander une réponse définitive à sa récente communication relative au paiement de 500,000,000 de marks-or dus le 15 janvier et de 275,000,000 de marks-or dus le 15 février.

* * *

La ville continue la perception de la taxe des célibataires et elle est à distribuer dans le moment des avis demandant le paiement de cet impôt. Environ 10,000 célibataires, dont l'âge dépasse 21 ans, paient cette taxe.

Une lourde perte que subit un cultivateur

S.-Joachim de Gaspé, 3. — Un incendie a détruit la grange de M. François Lepage avec son contenu, la récolte de foin et les instruments aratoires. Un cheval et un cochon ont péri dans les flammes. M. Lepage n'avait aucune assurance.

Une interdiction des guêtres et des cannes

Vancouver, C.-B., 3. — L'hon. William Atkinson, ministre de l'agriculture, vient de prendre un arrêté qui, pour se rapporter aux choses de la campagne, n'en est pas moins un règlement somptuaire.

Il vient en effet d'interdire, par une lettre envoyée à tous ses subordonnés, le port de la canne et celui des guêtres, sous prétexte que c'est une tenue trop élégante, particulièrement en ces temps de crise.

Naturellement, les intéressés font entendre des protestations véhémentes, la tradition voulant que les inspecteurs agricoles portent guêtres et cannes, pour se protéger... contre les taureaux en fureur.

Cette interdiction vient à la suite des réclamations des agriculteurs qui eux ne font pas toilette pour travailler dans leurs champs ou sur leurs fermes d'élevage.

On ne sait encore quel sera le point de vue qui prévaudra en fin de compte, mais les inspecteurs du département de l'agriculture ont, dit-on, l'intention de défendre leurs droits acquis, qu'ils semblent avoir très à coeur.

Des réclamations que la surélévation d'une route a occasionnées

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 3. — Des réclamations variant de $500 à $2,000 chacune et formant un total de $25,000 ont été présentées, lundi matin, par un groupe de résidents de Windsor Mills, de Richmond et de Danville, à la Commission des services publics, qui a siégé au palais de justice. Ces réclamations sont basées sur la surélévation du niveau de la route No 5, entre Sherbrooke et Québec, faite au cours des travaux de réfection entrepris par le ministère de la voirie durant les années 1929 et 1930. Les requérants prétendent que leurs maisons ont souffert du changement de niveau, que l'eau s'écoule maintenant plus librement sur leurs propriétés et inonde leurs caves et que les portiques et les portes d'entrée se trouvent à un niveau plus bas que le chemin.

Les réclamants sont: MM. J. Anderson, A.-W. Sykes, E.-A. Taylor, E. Tourigny, A. Landreville, H. Tellier, Mme Wm Carswell, Wilfrid Massé, tous de Windsor Mills; Harold Statton et la Cie C.-J. Brown, de Danville; Antoine Saint-Laurent, de Bromptonville, et J. Hill, de Richmond.

La première cause appelée a été réglée séance tenante, c'est celle de M. Harold Statton, de Danville, qui réclamait $500 de dommages et qui a accepté l'offre de $250, faite par le représentant du ministère de la voirie.

La Cie C.-J. Brown, de Danville, qui réclamait $1,500 de dommages, accepta une somme de $100.

Les autres causes se continuent.

Deux hommes blessés dans une collision

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Deux personnes ont été blessées lundi dans une collision entre un automobile et une motocyclette au coin des rues Arago et Belleau. Les deux occupants de la motocyclette ont été blessés. M. Labranche, père, fut projeté à travers la vitre de la porte du magasin Ferland, et son fils, Gérard, a eu la jambe gauche fracturée. L'occupant de l'auto, M. Albert Martineau, ne reçut aucune blessure.

Des travaux d'égout que l'on retarderait

Le comité exécutif aura à décider, d'ici quelques jours, si les travaux d'assainissement de la petite rivière Saint-Pierre seront ou non suspendus. A cause de la situation financière actuelle, on ne pourra peut-être pas donner suite au contrat qui devait être accordé à une compagnie, au prix de $1,261,305, pour la section comprise entre la rue de Courcelles et le fleuve. Les travaux sous le canal ne peuvent être faits quand la navigation est ouverte, et s'il y a retard à procéder aux travaux on devra attendre à l'automne de 1932 pour les poursuivre. La ville tentera d'obtenir cependant $135,000 pour effectuer au moins la section du canal.

Québec assumera 75% des dépenses

La Ligue de sécurité a reçu hier une lettre de l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics, l'avisant que le gouvernement provincial est prêt à payer 75% du coût de construction d'une passerelle pour piétons sur le pont situé entre Chambly et Richelieu. Les municipalités n'ont plus qu'à demander au gouvernement d'entreprendre les travaux. Dès le début de l'automne, ces municipalités avaient attiré l'attention des directeurs de la Ligue sur les dangers que présentent ce pont étroit surtout pour les écoliers qui sont menacés d'être écrasés faute d'espace pour les piétons. On a demandé à la Ligue de porter ce fait à l'attention du gouvernement. La Ligue est entrée en communication avec les autorités et l'on voit d'après ce qui précède que les résultats ont été satisfaisants. Les travaux proposés tout en ne coûtant pas cher, contribueront à soulager le chômage.

Aide aux chômeurs

Afin de remédier au chômage à Ville Saint-Pierre, un montant de $25,000 sera dépensé pour les égouts, l'éclairage et les travaux de réfection des rues. Cinquante hommes commenceront à travailler dès ce matin, a-t-on annoncé à la séance du conseil municipal, hier soir, que présidait le maire J.-B. Brasseur.

Une lettre de remerciements sera envoyée à MM. Georges-P. Laurin, m.p., et Victor Marchand, m. p. p., pour les démarches qu'ils ont faites afin que le montant mentionné plus haut soit accordé par les comités de secours aux chômeurs provincial et fédéral

(8) Huit portions dans cette boite métallique de quinze (15) cents



une Soupe riche et nutritive

(en deux minutes)



UNE TABLETTE DONNE DEUX PORTIONS

Pas d'éblouissement avec les LAMPES EDISON MAZDA



Ecoutez les General Electric Vagabonds chaque mardi soir, sur une chaine de postes couvrant le Canada tout entier.

POURQUOI vous ruiner la vue avec des lampes éblouissantes, lorsqu'il n'en coûte pas plus cher d'employer les Lampes Edison Mazda. Dépolies à *l'intérieur*, elles fournissent la lumière douce et reposante dont vous avez besoin.

FABRICATION GE CANADIENNE

L-51F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

THRIFT STORES LIMITED

PAYEZ MOINS — POUR MEILLEUR

LES MEILLEURS MAGASINS DE COMESTIBLES

BACON A DEJEUNER — Blue Brand — Tranché mince et enveloppé dans le cellophane. La lb. 19c Valeur de 30c

QUALITÉ — ET — PRIX

UNE COMBINAISON DIFFICILE A SURPASSER

JAMBON PICNIC — Inspecté par le gouvernement — Pesant de 6 à 8 lbs. 12c La lb.

Lundi, 30 novembre. Mardi, 1 décembre. Mercredi, 2 décembre. Jeudi, 3 décembre.

OEUFS DE POULETTES EXTRA FRAIS — Pour une bonne vitalité, mangez des oeufs frais. 49c Valant 55c La douz.

POMMES — LYNN VALLEY — QUALITE DE CHOIX — Une boite suffit pour faire 6 grosses tartes de famille. C'est là une qualité et un prix exceptionnels. Boite No 10 1 gallon 19c Valeur de 35c

OEUFS — Pour la PATISSERIE — SECONDS D'ENTREPÔT — Payer un plus haut prix ne vous donnerait pas de meilleurs oeufs pour les gâteaux et la pâtisserie. La douz. 25c Valeur de 30c

TRES BELLE NOUVELLE RECOLTE — GRENOBLES DE BORDEAUX ECALEES — Les grenobles sont nutritives et donnent une meilleure saveur à vos gâteaux. Valeur de 70c. LA LIVRE 39c

GRAISSE — MARQUE JEWEL — Carton de 1 lb. 10c Val. de 15c

Dattes Omar — pour votre gâteau aux fruits — Carton de 2 lbs. 15c Val. de 25c

Cerises Rouges — AU MARASQUIN — Décoreront votre gâteau. Bout. de 3 ONCES 10c Val. de 15c

FARINE — FIVE ROSES — La meilleure de l'ouest — Sac de 7 lbs 23c Valeur de 30c

ESSENCE — PURE DE VANILLE — Bout. 1½ once 15c Val. de 25c

SULTANAS — MISTLETOE — La meilleure qualité, nettoyés, sans queue. Paquet 11 onces. 12c Val. de 15c

CORINTHE — MISTLETOE — Prêt à employer. Paq. 11 onces. 12c Val. de 15c

THÉ THRIFT — Un bon thé pour ceux qui visent à l'économie. Val. 40c 29c Lb

ECORCES DE CITRONS CONFITES — Confèrent de la couleur et du goût à vos gâteaux. 15c La livre

Pruneaux — SANTA CLARA — Grosseur 50 x 60. Pas de sucre requis. 3 lbs 25c

BISCUITS — MÉLANGÉS WESTON'S — La livre 23c Valeur de 30c

ECORCES D'ORANGES CONFITES — Confèrent de la couleur et du goût à vos gâteaux. 15c La livre

RAISINS — AUSTRALIENS SANS PEPINS — Les plus sucrés — LA LIVRE 12c Val. 15c

POMMES — OFFRE SENSATIONNELLE — Pommes canadiennes McIntosh rouges de choix Très grosses — Valeur de 50c 29c La douz.

CASSONADE — Pour pâtisseries, gâteaux ou sucre à la crème. Carton de 2 livres 15c

COCO — FILAMENTE — Filaments de coco de la meilleure qualité. La livre 19c Val. 25c.

PREPARATION — A SALADE PREMIER — Grande bouteille 49c Val. 55c

NOIX — Piquées de Valence écalées 3 CROWN — Les noix piquées confèrent aux gâteaux une saveur spéciale — La livre 35c Valeur de 50c

Poudres à Gelée De Luxe — DIVERSES ESSENCES — Les enfants en raffolent 5c

OLIVES — LIBBY DE CHOIX — Aiguisent l'appétit. Pot de verre Royal 19c Val. 25c

FRAISES — AYLMER — Dans sirop épais. Format buffet. Val. 20c 15c

PATATES — MONTAGNES VERTES — Bonnes pour cuire, les pâtisseries ou frire. Il vaut la peine d'en acheter quelques sacs à ce prix. Sac de 80 lbs 59c Valeur de 75c

ORANGES — Nouvelles sans pépins, de la CALIFORNIE — Navels — No 288 — La douz. 25c Valeur de 35c

PÊCHES — d'AUSTRALIE — par MOITIES ou TRANCHEES — No 2½'s 23c Valeur de 30c

CITRONS — NOUVEAUX — Pourquoi ne pas faire des tartes avec des citrons frais? — La douz. 19c Valeur de 25c

Le but du prêt...

SUITE DE LA PAGE 16

fera disparaître bien des ennuis dont on se plaint, aujourd'hui.

Mais il faut nécessairement trouver de l'argent pour aider à nos cultivateurs et c'est cette grande question que le gouvernement de la province de Québec a à l'étude à l'heure actuelle.

Les prêts à long terme

En ce qui concerne les prêts à long terme, la Commission canadienne du prêt agricole a été organisée justement pour voir à cela. Cette commission est encore à ses débuts. Cependant elle a déjà prêté à nos cultivateurs de Québec la somme de $1,769,087.06. Naturellement les 2,390 cultivateurs qui ont vu refuser leurs demandes pour emprunter la somme de $7,532,925 ne sont pas contents. Il est dans l'intérêt de la province de Québec d'attendre pour voir si cette Commission réussira un jour à se maintenir en vendant ses propres débentures au public, y compris les cultivateurs à l'aise de la province. Si elle ne réussit pas, est-ce que le Canada pourra continuer à avancer l'argent ainsi indéfiniment ? J'en doute. Bien d'autres pays ont fait l'essai sans succès.

En ce qui concerne les crédits à court terme ou crédit intermédiaire, nous avons, dans cette province, nos caisses populaires qui ont rendu et qui sont destinées à rendre de grands services à notre population rurale.

Les prêts des caisses populaires

Durant l'année 1930, les caisses populaires ont prêté à 17,356 cultivateurs sur billets promissoires la somme de $2,463,422; sur hypothèques on a prêté la somme de $798,622, rendant service à 1,196 emprunteurs; sur débentures, les caisses ont prêté à 305 emprunteurs la somme de $462,493. Le total de tous les prêts faits par ces caisses durant l'année 1930, a été de $3,724,577; le nombre d'emprunteurs était de 18,857. Le prêt moyen sur billet promissoire était de $142 et sur hypothèque de $667. Leur actif est de $11,178,809.05 et elles ont prêté, dans la province de Québec, la somme de $10,142,573.80. Leurs épargnes se montent à la somme de $7,750,895.90. Les caisses comptent 45,767 membres et elles ont 44,940 déposants.

Pendant l'année 1930, lorsque partout on subissait de lourdes pertes, les caisses populaires faisaient leur chemin comme à l'ordinaire et payèrent sur leurs comptes d'épargnes un taux d'intérêt variant de 3½ jusqu'à 5 pour cent et à leurs actionnaires elles ont payé de 3 à 6 pour cent. C'est un exemple frappant de ce qui peut être accompli par l'effort coopératif parmi les cultivateurs eux-mêmes, surtout en temps de crise.

Il y a à peu près 200 caisses populaires dans la province de Québec. Les opérations de ces caisses se limitent généralement à une seule paroisse. Si l'on pouvait créer une caisse populaire dans chaque paroisse de la province de Québec, le montant en dépôt dans ces caisses serait d'au moins cent dix millions de piastres. Avec ces caisses additionnelles à leur disposition, les cultivateurs de cette province trouveraient là la solution du crédit agricole à court terme et aussi en grande partie la solution du crédit agricole à long terme.

Dans le comté de Bonaventure, où je demeure, nous avons neuf Caisses populaires. Pendant l'année 1930, ces Caisses ont fait 1,418 prêts, soit un total de $144,225. Depuis deux ans et deux mois que le Prêt agricole canadien fonctionne, il a reçu seulement 48 applications pour prêts, du comté de Bonaventure. Il a fait 5 prêts pour la somme totale de $2,800 et en a approuvé trois autres pour la somme totale de $2,400. De plus si l'on consulte les applications qui sont faites à la Commission canadienne du prêt agricole, on verra dans bien des cas que ceux qui demandent à faire des emprunts essaient d'avoir la plus forte somme possible, tandis que ceux qui font des demandes aux Caisses populaires, règle générale, ne demandent que ce qu'ils peuvent rembourser.

On rendrait énormément service non seulement aux cultivateurs mais à toutes les classes de la société de cette province si, après consultation avec ceux qui ont fait un succès de ces Caisses, on trouvait moyen d'en augmenter le nombre, sans toutefois changer en aucune façon leur organisme, et sans donner l'impression que l'on désire s'immiscer à leurs affaires.

A l'heure actuelle le gouvernement de la province de Québec paie 1½% de l'intérêt que le cultivateur paie à la Commission du prêt agricole sur l'argent qu'il lui emprunte. Au lieu d'inaugurer un système de prêt provincial avec tous les frais d'organisation que cela occasionnera, est-ce qu'il ne serait pas bon d'essayer d'encourager l'établissement de Caisses nouvelles en donnant, pendant un certain temps, à ceux qui emprunteront des Caisses nouvelles qui seront fondées, les mêmes avantages que l'on donne aux cultivateurs qui feront leurs emprunts de la Commission du prêt agricole. Il serait peut-être mieux encore de donner ce 1½% à la Caisse elle-même. Ceci permettrait à la Caisse de prêter à meilleur marché et puisque tout emprunteur doit être membre d'une Caisse il trouverait aussi son avantage dans la prospérité de sa Caisse.

Mais il faudra aborder toute question qui pourrait intéresser les Caisses populaires avec beaucoup de prudence.

On enseigne constamment, et avec raison, aux membres des Caisses populaires, que dans l'administration de leurs fonds il ne faut jamais y mêler de la politique, et que si l'on faisait exception à cette règle leurs fonds seraient en jeu. Et comme question de fait, quand il s'agit de prêter leurs propres fonds les membres des Caisses ne sont pas guidés par l'intérêt politique. Il est bon qu'il en soit ainsi. C'est pour cela que toute suggestion venant de la part d'un gouvernement est toujours considérée comme sujet à caution. Par exemple chaque fois qu'il a été question d'avoir une inspection des Caisses par les gouvernements les Caisses populaires se sont toujours objectées. Et dans mon opinion la majorité s'objectera toujours.

Après que l'hon. premier ministre a suggéré, ces jours derniers, qu'il serait dans l'intérêt des Caisses d'accepter l'inspection par le gouvernement, j'ai reçu une lettre d'un homme distingué, qui s'occupe activement des Caisses populaires, dans laquelle il attirait mon attention sur le fait que la loi des syndicats de Québec prévoit à l'inspection des syndicats coopératifs de crédit, de prévoyance, etc., par des inspecteurs d'une fédération organisée en vertu de l'article 49 de ladite loi. Et il ajoutait ceci: "Si les paroles de l'hon. premier ministre veulent dire que ces inspecteurs nommés par nos fédérations seront approuvés par le gouvernement, et que c'est là l'inspection gouvernementale qu'on veut dire, je crois qu'une des grandes objections sera enlevée. S'il s'agit de nominations d'inspecteurs non choisis par nos fédérations, les craintes d'ingérence politique demeureront."

Cette suggestion nous indique peut-être le chemin à suivre pour être utile à nos Caisses populaires, sans donner lieu à des soupçons d'ingérence politique qui est loin d'être l'intention de qui que ce soit qui s'intéresse aux Caisse populaires.

Historique des Caisses

L'histoire de l'organisation de nos Caisses populaires est des plus intéressante.

Durant la grande famine de 1846 et 1847, Raiffeisen était le maire de Flammersfeld, dans le district forestier de Westerwald, où les prêteurs d'argent exigeaient des taux exorbitants des pauvres qui étaient obligés d'emprunter. Pour leur venir en aide Raiffeisen, après maintes difficultés, a réussi à fonder une boulangerie pour les paysans, ce qui leur a permis d'acheter leur pain à la moitié du prix courant. Le succès ayant couronné ce premier effort, il conçut l'idée de prêter de l'argent à bon marché aux cultivateurs qui se soumettraient aux règlement qu'il préconisa. Ces règlements sont pratiquement les mêmes qui régissent nos Caisses agricoles dans la province de Québec, sauf quelques modifications. Ces caisses furent un grand soulagement pour les petits emprunteurs et bientôt leurs opérations s'étendaient partout en Allemagne et en Italie. Avant de monter sur le trône de Saint Pierre, Pie X, lorsqu'il était patriarche de Venise, a contribué à la fondation de soixante-dix de ces Caisses".

Ce fut le regretté M. Alphonse Desjardins, un homme que j'ai connu dans mon enfance et pour qui j'avais le plus grand respect et la plus grande admiration, qui implanta les Caisses populaires chez nous. Il fonda sa première caisse, à Lévis, le 6 décembre 1900. Le premier dépôt fut un dix sous.

Pour devenir membre d'une caisse, il ne suffit pas d'avoir un peu d'argent. Les premières qualifications sont celles de l'honnêteté et de l'intégrité. Les Caisses ne font des prêts qu'à leurs membres. Il ne suffit pas d'être capable de rembourser pour pouvoir contracter un emprunt d'une caisse. Il faut démontrer que l'argent servira à une bonne fins. Pour devenir membre d'une caisse il faut acheter une part qui coûte la somme de cinq piastres. Si ses moyens ne lui permettent pas de payer cette somme comptant, l'actionnaire pourra la payer par versements. Le pauvre qui n'a pas de garantie matérielle à donner peut obtenir crédit d'une caisse pourvu qu'il soit honnête et sobre et intègre. La caisse limite ses opérations à un certain territoire, généralement la paroisse. Comme la famille est à la base de la paroisse on admet comme membres de la caisse, le père, la mère et les enfants. Les opérations d'une caisse étant limitées à la paroisse où tous se connaissent, il est facile pour les membres de juger si un emprunt doit être accordé ou non. C'est pour cela que ces caisses sont un succès sans qu'il soit nécessaire pour cela d'avoir à leur tête un homme d'affaire avec des connaissances extraordinaires des affaires. Il suffit de connaître sa paroisse. Les caisses enseignent à leurs membres de pratiquer l'économie. C'est pour cela que les 200 caisses de la province ont en mains des épargnes aussi considérables. C'est le résultat non pas de gros dépôts mais de nombreux dépôts. Les caisses ont un fonds de surplus, un fonds de prévoyance et un fond de réserve. En cas de liquidation le fonds de réserve ne retourne pas aux actionnaires mais doit servir à quelque œuvre publique. Ceci est pour empêcher toute tentation de liquider une caisse dans le but de faire l'affaire de quelques intéressés. Les dépôts ainsi que les actions sont remboursables à demande.

L'administration est entre les mains de trois comités. Le conseil d'administration, qui a la direction générale de la caisse, est composé de cinq à neuf membres; la commission de crédit qui est de trois ou quatre membres; le Conseil de surveillance composé de trois membres, qui examinent les comptes et qui vérifient et s'assurent de la valeur des prêts et garanties exigées. Le conseil de surveillance voit, chaque année, à faire vérifier toutes les transactions de la caisse par un inspecteur d'une fédération organisée en vertu de nos lois.

Le succès des Caisses populaires est assuré depuis longtemps dans notre province. Elles iront toujours en augmentant surtout à présent que nos gens ont la preuve que de toutes les institutions financières c'est enfin la petite caisse paroissiale qui offre la plus grande sûreté pour leurs économies.

L'hon. P.-R. DuTremblay

L'hon. P.-R. DuTremblay a succédé à l'hon. J.-H. Kelly. "J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, dit-il, le discours de mon honorable ami sur cette question du crédit agricole qui est présentement l'une des plus importantes qui soient agitées dans notre province.

La classe agricole se plaint, avec raison, que la vente de ses produits ne rapporte pas et que ses dépenses ont augmenté de même que ses obligations municipales ou paroissiales, ainsi que ses achats divers d'instruments agricoles et autres. Nos cultivateurs, en somme, reçoivent moins qu'autrefois et ont des obligations augmentées, ce qui leur fait une situation pénible.

Si cette situation allait continuer, ajoute l'hon. M. DuTremblay, l'on verrait bientôt nombre de nos cultivateurs quitter leur terre et s'en aller dans les villes augmenter le nombre des chômeurs. Dans cette occurrence les associations agricoles se tournent vers le gouvernement et lui demandent de l'aide. La classe agricole est intéressante et c'est sur son industrie qu'est basée notre prospérité. Aussi le gouvernement doit-il lui accorder toute son attention. Depuis quelque temps l'on suggère le prêt agricole. On croit que si les cultivateurs peuvent emprunter facilement, leur situation sera améliorée. Plusieurs associations ont réclamé un prêt facile, soit 75 p.c. de la valeur de la propriété et, dans certains cas, on a jusqu'à suggéré 100 pour cent pour les cultivateurs qui étaient dans une situation franchement difficile."

L'abus est néfaste

Est-ce une bonne chose pour le gouvernement et dans l'intérêt supérieur de la province de Québec d'accorder aux cultivateurs des prêts si faciles qu'ils pourront grever leurs terres en conséquence? Le prêt agricole est une bonne chose, mais l'abus est mauvais. Il y a eu un temps, poursuit l'hon. M. DuTremblay, vers 1890, où à peu près toutes les terres de la province étaient hypothéquées. Les cultivateurs, pendant longtemps, furent dans une situation des plus pénibles, mais ils ont pu finalement, grâce à l'établissement des beurreries et des fromageries, faire disparaître peu à peu ces hypothèques. Il est à espérer, pour la province de Québec, que l'on n'établira pas un système où des abus pourraient se présenter et où pour le cultivateur la tentation se ferait sentir. Il est toujours tentant d'avoir de l'argent dans le moment présent, et on est satisfait, jusqu'au moment où l'on est obligé de rencontrer le capital et les intérêts. Alors, dans l'impossibilité de faire face à ses obligations de rembourser, on se voit obligé de sacrifier sa terre. Il ne faut donc pas d'abus. Le prêt agricole est bon, mais il faut l'entourer de toutes les précautions nécessaires et étudier chaque cas à son mérite."

Les caisses populaires

L'honorable M. DuTremblay partage l'opinion de l'honorable M. Kelly à savoir qu'il est dangereux pour un gouvernement de faire des prêts à long terme, ce qui lui créerait toutes sortes de difficultés. Mais ce n'est pas là où le gouvernement pourrait aider la classe agricole. On a parlé et l'on parle des caisses populaires. Ces institutions ont rendu de grands services dans la province, mais elles ne sont pas établies partout. Il y en a un trop petit nombre, et il faudra du temps avant qu'elles ne soient établies dans toutes les paroisses. D'autant plus que dans le moment actuel il serait difficile de les établir. Car il leur faut de l'argent pour prêter, et cet argent il faut le trouver quelque part. On dit que pour être membre d'une caisse populaire il suffit d'acheter une part de cinq dollars. Mais les cultivateurs actuellement n'ont pas d'argent. Le gouvernement pourrait se substituer à la caisse populaire, et il s'agirait pour lui, également, de coopérer avec celles qui sont établies. Elles jouent un rôle des plus utiles auprès des cultivateurs.

Des commissions de prêt locales

L'honorable M. DuTremblay a connu, naguère, dans un district de la province, un homme qui, auprès des cultivateurs, dont il connaissait chacun, jouait le même rôle que le banquier d'une ville, du côté du commerce. Il prêtait, mais à ceux seulement qui avaient franchement besoin d'argent et qui méritaient qu'on leur en prêtât. Car il y a un temps dans l'année où le cultivateur, ayant à faire face à ses obligations, a réellement besoin d'argent. Qui dans la paroisse, demande M. DuTremblay, remplacerait "mon banquier"? A ce sujet il suggère la création d'une commission spéciale générale qui serait aidée dans chaque paroisse par un petit comité paroissial, composé du curé, du maire et du trésorier de la municipalité. Celui qui voudrait emprunter se présenterait devant ce comité paroissial qui étudierait son cas et qui le soumettrait à la commission générale. Le gouvernement aurait à disposer une somme d'une dizaine de millions qui serviraient de crédit aux cultivateurs et dans lequel puiserait la commission. Pour intéresser la paroisse, la municipalité consentirait à garantir cinq pour cent du prêt au cultivateur dont le cas aurait été approuvé par le comité paroissial et par le commission.

En terminant, l'honorable M. DuTremblay répète que le crédit agricole est une très bonne chose, mais qu'il faut, autour de cet organisme, toutes les précautions nécessaires pour ne pas exposer les cultivateurs à se ruiner. Dans certaines provinces beaucoup de gens de la classes agricole ont été acculés à la ruine pour avoir bénéficié d'emprunts trop faciles.

L'honorable M. J.-C.-E. Ouellet a demandé l'ajournement du débat.

La Chambre a été ajournée à ce matin, à onze heures.

FROMAGE Chateau

Vendu seulement en paquets cachetés — aucun contact avec les mains

30F

NOUVEAU CALENDRIER

Un des premiers calendriers pour 1932 à être distribué est celui que les propriétaires du Thé RED ROSE viennent de mettre entre les mains des épiciers pour être donné à leurs clientes. Non seulement ce calendrier est-il des plus attrayants, mais vu qu'il indique les jours maigres, les ménagères le trouveront doublement utile.

L'annonce que nous publions dans cette édition même indique où et comment on peut se le procurer (r)

LES MAGASINS DES CLIENTS SATISFAITS

VOTRE RADIO POUR LES FETES

CHOISISSEZ-LE ICI POUR NOEL OU POUR LIVRAISON IMMEDIATE

· PHILCO · DE FOREST CROSLEY

SUPERHETERODYNE EQUILIBRE ET R. F. S.

MODELE 50 — LOWBOY



$75.00 COMPLET

La plus étonnante valeur dans l'histoire de la radio.



BABY GRAND MODELE 70

$79.50 COMPLET

Un superhétérodyne à 7 lampes

MODELE 70 HIGHBOY



99.50 COMPLET

Un superhétérodyne efficace à 7 lampes avec Screen Grid et Pentode.

AUTRES MODELES 1932	
Baby Grand 50	$55.00
Baby Grand 90	$99.50
Lazy Boy 70	$105.00
Law Boy 90	$129.50
High Boy 90	$159.50
Combiné 70	$159.50
Low Boy 112	$199.50
High Boy 112	$229.50
Combiné 212	$395.00

VOTRE RADIO POUR DES ANNEES A VENIR.

LE "BALLAD"



$99.50 COMPLET

Un superhétérodyne à 6 lampes avec Screen Grid et Pentode.



LE "ENCORE"

$79.50 COMPLET

Un superhétérodyne à 6 lampes

LE "RHAPSODY"



129.50 complet

Un superhétérodyne à 8 lampes avec autodyne et Multi-Mu.

AUTRES MODELES 1932	
L'Encore	$79.50
Le Symphony	$89.50
Le Rondo	$139.50
Le Carillon	$159.50
Le Carrol	$179.50
L'Operetta	$199.50
Le Prélude	$239.50
Le Musical	$299.50
Le Belcanto	$435.00

2 RADIOS GRATIS!

QUELS SERONT LES CHANCEUX? Tous ceux qui achètent un radio à l'un ou l'autre de nos deux magasins, entre le 2 nov. et le 23 déc., auront droit de participer à un tirage spécial le 24 déc., à 10 a.m. Le gagnant pour chaque magasin recevra en cadeau le radio qu'il aura acheté, QUEL QUEN SOIT LE PRIX. N.B.—Ceux qui ont déjà acheté leur radio depuis le 2 novembre participeront à ce tirage.

AUSSI BAS QUE $1 LIVRE UN RADIO PAR SEMAINE LE PAIE

Conditions un peu plus élevées pour les appareils au-dessus de $80.00.

LES CADEAUX ELECTRIQUES



SONT TOUJOURS APPRECIES



NOTRE RAYON DES CADEAUX

déborde de CADEAUX DE NOEL ELECTRIQUES utiles et acceptables.

Fers à friser à partir de	.89
Grille-pains à partir de	$ 1.75
Mélangeurs d'aliments à partir de	9.75
Nettoyeurs par le vide à partir de	15.50



Séries de Lumières MAZDA pour Arbres de Noël

A partir de . . . $1.25

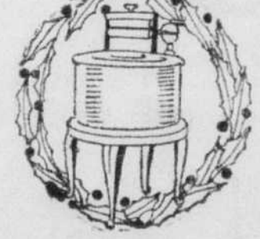
Avec ces lumières, pas de danger de mettre le feu.

VENEZ ET EXAMINEZ

Vous trouverez nombre d'intéressants articles électriques qui seront appropriés à CES AMIS QUI ONT DE TOUT.

Quelques autres suggestions :

Fers électriques à partir de	$ 1.85
Gaufriers à partir de	9.00
Percolateurs à partir de	6.50
Machines à laver à partir de	114.00



Les Magasins des Clients Satisfaits

Le magasin du bas de la ville ferme à 7 p.m. le vendredi, 6 p.m. le samedi.

ELECTRICS & RADIO LIMITEE

758 rue S.-Pierre (Entre rues Craig et St-Jacques) LAncaster 4542

RADIOS-SPORTS & ELECTRICAL APPLIANCES

1450 rue S.-Catherine O. (Imm. Keefer, angle rue Mackay) HArbour 4103

Où le Service et la Courtoisie Règnent

Le magasin de l'ouest de la ville ouvert jusqu'à 9 p.m. le vendredi, 10 p.m. le samedi.

GATEHOUSE

Faites que le poisson que vous mangerez vendredi soit de la qualité Gatehouse

Vous êtes certaine d'être satisfaite du poisson que vous achetez chez Gatehouse... ne vous exposez pas à des regrets quand il sera trop tard. Faites vos menus et téléphonez la commande... MAINTENANT!

FLETAN FRAIS
HADOCK FRAIS
FILETS FRAIS
MORUE FRAICHE pour bouillir
MAQUEREAU FRAIS
POISSON BLANC FRAIS
SAUMON FRAIS DE GASPE
FILETS DE SOLES FRAIS
EPERLANS FRAIS
DORE FRAIS
HARENGS DE MER
HUITRES FRAICHES A LA MESURE
HUITRES FRAICHES EN ECAILLE
HUITRES SUR DEMI-ECAILLE livrées sur la glace.
HOMARDS
CREVETTES
FINNAN HADDIES "GATEHOUSE"

Téléphones: LAncaster 7137-7138-7139

HENRY GATEHOUSE & SON

Nous sommes maintenant dans notre magasin temporaire, angle rue DORCHESTER et UNIVERSITE — entrées sur les deux rues.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Une fête intime à l'horizon au club ouvrier du quartier Saint-Jean.

Banquet aux huîtres

Une fête intime, c'est-à-dire pour les officiers et membres du club ouvrier Saint-Jean, seulement, est organisée par ce club, pour samedi soir prochain, en sa salle des réunions, coin des rues Saint-Dominique et Beaubien. Cette fête consistera en un banquet aux huîtres, que ce club donnera à ses membres et officiers pour les récompenser du beau travail accompli par eux, durant ce dernier trimestre. Le programme de cette fête est tout tracé: chacun est prié d'apporter son couteau. Quelques bons amis du club y seront présents.

Club Ouvrier S.-Marc

L'assemblée régulière du club ouvrier S.-Marc a lieu, ce soir, en sa salle des réunions, coin Beaubien et 1ère Avenue. Des questions importantes d'intérêt public et municipal, y seront discutées.

Un merci des Wagonniers

Le local Angus, des wagonniers des usines du Pacifique Canadien, No 7 3de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, à sa dernière assemblée, a voté des remerciements au maire de Montréal, et à l'échevin Drummond, pour leurs démarches aux fins d'obtenir la réouverture des usines Angus. Par ordre: A. Desjardins, secrétaire.

Club Ouvrier S.-Jacques

Une assemblée très importante sera tenue par le club ouvrier S.-Jacques, dimanche prochain, à 2 h. p. m., en sa salle au No 1921 Wolfe. Par ordre du président.

Confection pour Dames

Les négociations sont commencées dans la confection pour dames, aux fins de renouveler le contrat collectif de travail, qui expire le 1er janvier prochain. Des entrevues ont eu lieu déjà entre les officiers de l'union et plusieurs manufacturiers, et tout fait espérer de bons résultats.

Un rapport détaillé et à point sera fait à ce sujet, à l'assemblée du local canadien-français de la confection pour dames, No 112, demain soir, au No 395, Sainte-Catherine ouest, par l'agent d'affaires, M. R. Robitaille. Il est du plus haut intérêt de tous les membres de ce local de savoir ce qui se passe. Par ordre.

Club ouvrier Montcalm

Le club ouvrier Montcalm, à son assemblée hier soir, sous la présidence de M. Chs Berthiaume, son président, a entendu un rapport de haute portée de l'échevin H. LaMarre, qui arrivait de Québec, sur ce qui s'est passé au comité des bills privés, à la Législature. Trois députés de Montréal ont été pris à partie, notamment MM. Filion, Francoeur et Dr Plante au sujet de leurs votes donnés sur les questions du copportagne et des carrières. Le club après avoir entendu ce rapport, a décidé d'entendre les députés eux-mêmes et le secrétaire a été chargé de les inviter à venir à une assemblée du club donner des explications.

Les membres du club se sont plaints amèrement du retard apporté dans l'exécution des travaux du chômage, à Montréal.

Dans la fourrure

Le local No 66 des ouvriers de la fourrure tiendra son assemblée régulière demain soir, en la salle ordinaire, 1079 Berri. Qu'on se le dise.

Employés de tramways

Les membres de la division No 790 sont priés de ne pas oublier qu'à la suite de la mise en nomination des candidats aux charges d'officiers, qui se termine à 5 h. p.m. précises; il y aura une assemblée monstre à l'Assistance Publique, ce soir à 8 h. Qu'on se le dise.

Cordonniers syndiqués

Le Bureau exécutif général du syndicat catholique national des cordonniers de Montréal, à sa séance, hier soir, a décidé de se faire incorporer en vertu de la loi provinciale de Québec sur les syndicats professionnels. MM. Louis Laroche, président général, Armand Durand, agent d'affaires et autres ont parlé en faveur du projet.

M. Laroche rappela que l'incorporation comporte de grands avantages pour un syndicat: elle lui donne le droit de posséder et de signer des contrats légaux.

M. Durand, exposa dans un rapport important, les résultats déjà obtenus grâce à la propagande en faveur de l'étiquette syndicale. "L'aide que nous donnent tous les syndicats, a dit M. Durand, nous font espérer des résultats au-dessus de nos espérances."

M. L. Laroche demanda aux délégués des syndicats de faire une propagande intense dans leurs syndicats respectifs, en faveur de l'étiquette syndicale.

Le Bureau exécutif a versé $70.00 à ses membres malades. On discuta aussi beaucoup sur le chômage et les autres problèmes concernant l'intérêt des membres.

Ouvriers de Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3.—Le Conseil central des syndicats catholiques vient de faire l'élection de ses officiers pour l'année 1932 avec le résultat suivant: président M. Louis Morin, réélu pour un treizième terme; 1er vice-président, M. Jos. Brousseau; 2ème vice-président, M. Joseph Barnard; secrétaire-archiviste, M. P.Guérard; assistant-secrétaire-archiviste, M. Maurice Turgeon; 2ème assistant, M. J.-A. Pageau; secrétaire-correspondant, M. Thomas Poulin; secrétaire-financier, M. Ferdinand Laroche; assistant-secrétaire-financier, M. A.-E. Lortie; trésorier, M. Alfred-Martin Boucher; commissaire-ordonnateur, M. Jos. Dorion; sergent-d'arme, M. Joseph Gagnon; bibliothécaire, M. Alex. Masse.

CERCLE LEON XIII

Une intéressante séance sera tenue, au Cercle Léon XIII, ce soir, à 8 h. 15, à l'édifice des syndicats catholiques, 1231 Dementigny est, près Beaudry. Tous les ouvriers que l'étude de la question ouvrière et sociale intéresse y sont fraternellement invités.

HARMONIE SYNDICALE

Une réunion de pratique très importante de l'Harmonie syndicale est annoncée, pour ce soir, à l'édifice des syndicats. Tous les membres sont invités à y être présents. Par ordre.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées, ce soir, 1er jeudi du mois:
Conseil des métiers et du travail de Montréal, au Monument National;
Charpentiers de navires, local No 178, au Monument National;
Employés de théâtres, local No 56, au No 256 rue Mayor (à minuit.)

Des fonctionnaires devront subir une diminution de salaire

Toronto, 3. — La réorganisation par le gouvernement, de l'Ontario Raiway and Municipal Board en vue de lui permettre d'administrer les argents des municipalités afin d'obtenir une diminution de $5,000,000 dans les dépenses, a été annoncée par l'hon. W.-H. Price, procureur-général de l'Ontario, au cours d'un déjeuner à lui offert par le Liberal-Conservative Business Men's Club.

L'Ontario Railway Board sera adjoint au Government Municipal Bureau et les deux groupes unis sont investis des pouvoirs nécessaires pour traiter des questions financières. M. J.-A. Ellis, membre du premier et directeur du second, prendra charge du travail proposé.

M. Price a annoncé de plus que le traitement des fonctionnaires sera diminué en 1932. Il parla aussi des poussées communistes récentes. "Si chaque citoyen peut se réclamer de la liberté de parole, dit-il, cette liberté ne peut pas cependant dégénérer en licence."

Un jeune homme a été blessé à l'Ascension

M. Viateur Richard, 18 ans, de l'Ascension, Qué., a été gravement blessé, hier, en travaillant sur la ferme de ses parents. Le malheureux jeune homme eut la main presqu'arrachée dans un hache-paille. Le blessé fut transporté à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, où l'on dut lui amputer les cinq doigts. Ce matin, les médecins déclarent que l'état du jeune homme est satisfaisant.

Neuf millions d'oranges japonaises au Canada

Les fonctionnaires du service des marchandises du Canadien National annoncent que leur réseau a commencé à transporter, de Vancouver dans l'Ouest du Canada, quelques-unes des milliers de boîtes d'oranges japonaises qui sont attendues sur le marché pour la Noël. La semaine dernière plusieurs wagons d'oranges sont partis de Vancouver par le Canadien National pour être distribués dans l'est jusqu'à Ottawa. Hier, 32 autres wagons ont pris la route de Winnipeg et autres villes de l'ouest. Le 7 décembre prochain, le Canadien National commencera à transporter les 35 wagons d'oranges qui sont destinés aux consommateurs de Montréal.

Ces oranges sont transportées dans des wagons scellés où est conservée une température favorable. Chaque wagons renferme 460 caisses de 250 oranges chacune. L'on calcule qu'environ 9,000,000 de ces oranges, soit presque une orange par tête de population seront mises sur les marchés canadiens pour les fêtes.

Referendum, à Greenfield Park

Les citoyens de Greenfield Park tiendront un referendum, demain et samedi, pour décider si oui ou non l'épicier local A. Dagenais, aura la permission de vendre de la bière. Actuellement, il n'y a pas de taverne ou d'épicier vendant de la bière, dans cette municipalité de la rive-sud. Récemment, une pétition fut adressée au conseil municipal recommandant qu'un permis de vente soit accordé à M. Dagenais. Actuellement, les citoyens, qui désirent étancher leur soif, doivent placer leurs commandes deux fois par semaine avec un distributeur de Montréal. Les polls s'ouvriront à 9 h. a. m. et fermeront à 5 h. p. m.

Assises remises

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 3. — Il est définitivement décidé que nous n'aurons pas d'assises en janvier prochain. Le nombre des causes inscrites n'est pas suffisant cette année.

Il y a 20 ans en image

SERVICE EXCLUSIF A LA "PRESSE" par Hess



LES PLUS IMPORTANTS MARCHANDS DETAILLANTS D'ALIMENTS

A&P — ETABLIE EN 1859 — "OU REGNE L'ECONOMIE"

MONTAGNES VERTES — No 1 DU NOUVEAU-BRUNSWICK
PATATES Sac de 80 lbs **55c**
SAC GRATUIT

PRUNEAUX Santa Clara medium 3 lbs 20c
JELLO 3 paquets 17c
THÉ SALADA noir Etiquette Brune — paquet d'une livre 53c
LUX Gros Paquets 2 paquets 33c
SAVON SUNLIGHT le pain 5c
CREAM DROPS au chocolat MONTREAL BISCUIT lb 15c

MARMELADE D'ORANGES AYLMER Pot de 40 onces 19c

Mincemeat à la pesée— 2 livres 25c
Paillettes de savon, à la pesée 3 livres 25c
Ecorces mélangées taillées— Boîte ½ livre 10c
Cerises glacées La livre 35c
Chipso Gros paquet 19c
Ecorces de limon La livre 25c
Cerises rouges au marasquin — Bouteille de 3 oz. 10c
Mincemeat Happy-Vale pot de 40 onces— 35c
Olives farcies No 5 le pot 10c
Dattes Hallowi 2 livres 15c

A NOS COMPTOIRS A VIANDE SEULEMENT!
POULETS
Frais tués
3 à 4 lbs La lb 25c — 4 à 7 lbs La lb 29c
JAMBON dans la FESSE fumé, préparé au sucre, entier ou moitié, lb 15c
COTES DE BOEUF de choix. Désossés et roulés, la livre 22c
BACON de cochon nourri aux pois, au morceau, — la livre 22c
ROTI dans le haut côté, venant de bouvillons gras — la livre 09c
FILETS DE HADDOCK frais la livre 15c
SAUMON SILVERBRIGHT au morceau, la livre 15c
SHORE HADDOCK frais, la livre 08c

Citrouilles Aylmer 2½'s La boîte 10c
Noix mélangées. La livre 19c
Fromage nouveau La livre 15c
Figues 3 livres 25c
Ecorces de citron ou d'orange La livre 15c
Gâteaux aux fruits A. & P. 2 livres 79c
Fromage Kraft à la pesée La livre 25c
Bacon tranché, enveloppé dans le cellophane. La livre 19c
Noix de coco Snow-drift. La livre 19c
Lait condensé Nestlé, la boîte 17c

PAIN ANN PAGE 6c — gros pain de 24 onces enveloppé
PAIN VIENNA 7c — gros pain de 24 onces enveloppé
PAIN petit pain 5c — fait de blé entier

FRUITS ET LEGUMES FRAIS
OIGNONS ROUGES 10 livres 19c
POMMES pour cuire— Sac à emplettes gratuit. 10 livres 19c
CITRONS beaux et gros. La douzaine 19c
PATATES SUCREES 6 livres 19c
PAMPLEMOUSSES de la Jamaïque. 5 pour 19c
ATOCAS (Eatmor) La livre 17c

Shredded Wheat, le paquet 10c
Allumettes à bout double. 3 boîtes 23c
Sac de sel, 2½ livres, le sac 5c
Sardines Brunswick, la boîte 5c

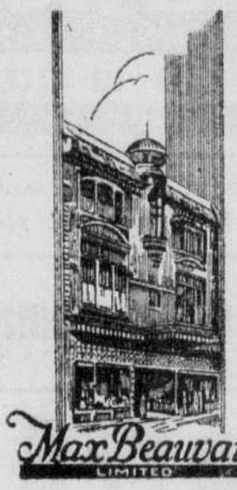
CAFÉ 8 O'CLOCK — Le café qui se vend le plus au monde. Il doit être bon. Essayez-en une livre aujourd'hui. lb 25c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA CO. OF CANADA LIMITED

Ces prix sont pour la ville de Montréal seulement

A&P — FONDEE EN 1859 — "OU REGNE L'ECONOMIE"

Avis—
à nos nombreux clients et amis!



annonce une

VENTE PRIVÉE

de tout son assortiment de Paletots d'Hiver et de Complets

À la demande générale de notre clientèle, nous croyons opportun d'offrir de sensationnelles réductions sur tous nos complets et nos paletots d'hiver. Nos clients et amis savent par expérience qu'une vente chez Max Beauvais vaut la peine d'en profiter.

plus de 2500 vêtements offerts dans cette vente

comprenant les paletots anglais Burberry's et Richard Austin. La vente commence aujourd'hui— vous y êtes invités!

Max Beauvais Limitée
385 rue St. Jacques O.

D. N. C. Hogg, Président. Arthur Poulin, Vice-Prés. et Dir.-Gérant.

Les élections prochaines au Board of Trade

Un nouveau président sera choisi à la réunion annuelle convoquée pour le mois prochain.

LES ARRONDISSEMENTS

A l'approche de la réunion annuelle du Board of Trade, réunion convoquée pour le mois de janvier, l'attention publique se concentre sur les résultats probables des élections présidentielles. Déjà on suggère le nom de M. R.-P. Jellett, gérant général de la Royal Trust Company, qui, si la tradition prime, passera de la vice-présidence à la présidence. M. Paul-F. Sise, de la Northern Electric Company, succéderait à M. R.-P. Jellett. M. Sise est le 2e vice-président actuel et serait remplacé par M. Henry-W. Morgan, de la compagnie Henry Morgan Ltd, trésorier actuel.

Il ne resterait plus qu'à élire un trésorier, que l'on choisira parmi les douze conseillers nommés.

Les arrondissements

Donnant pour raison que la demande se généralise à Montréal pour l'adoption d'une autre forme d'administration municipale que celle qui régit présentement les contribuables, le Board of Trade a autorisé son comité des affaires municipales, à enquêter sur le système d'arrondissements.

M. J.-V. Desaulniers, président du comité et ses adjoints étudieront l'opportunité d'adopter le système suggéré. "On en vint", dit-on, "à prendre cette décision après qu'il eût été admis que le mode d'administration municipale actuellement en vigueur à Montréal ne donne pas satisfaction et que les modifications pouvant être apportées à la charte seront bien accueillies du public. Jusqu'ici il n'a été suggéré qu'un mode administratif différent: le système d'arrondissements dont M. J.-Maurice Gabias, président de la Commission métropolitaine se fait champion. Le Board of Trade a l'intention d'étudier judicieusement la question et en a confié la tâche à des hommes compétents".

MM. H.-K. McKeown, J.-E. Lussier, C.-Stuart Malcolm et Arthur-R. Jeffries furent admis à faire partie du Board of Trade.

Etaient présents à la réunion d'hier: le président, M. Norman-J. Dawes; MM. R.-P. Jellett et Paul-F. Sise, respectivement 1er et 2e vice-présidents; MM. Henry-W. Morgan, trésorier; A.-F. Baillie, Henry-G. Borks, B.-W.-P. Coghlin, P.-L. Hall, E.-Garald Hanson, A.-R.-B. Searn, P.-W. MacLagan, Gilbert Stairs, D.-J.-S. Tyrer et Percy-R. Walters.

LES OLIVES FRANÇAISES

Paris, 3.—La France produit de 5,000,000 à 6,000,000 de kilos d'olives, dont plus de la moitié est exportée.

Le fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — La commission administrative du Fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement s'est réunie, hier, sous la présidence de l'hon. C.-F. Delâge, surintendant de l'instruction publique, président de cette Commission. La Commission se compose aussi de MM. Normandeau, inspecteur d'écoles, délégué de la Conférence des instituteurs catholiques de Montréal; Nérée Tremblay, professeur de l'école normale de Québec, délégué des instituteurs catholiques de Québec; C. Hopkins, principal de l'école Fairmont; Sinclair Laird, doyen de l'école normale du collège MacDonald, délégué de l'Association des instituteurs protestants; François-Paul Noël, secretaire, et Paul-E. Delâge, assistant-secrétaire.

M. Noël a soumis le rapport des opérations de la Commission, et il a été décidé que l'examen des demandes de pensions sera commencé, aujourd'hui même, ainsi que l'étude des autres questions intéressant les fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Voici le rapport indiquant le revenu et les dépenses ainsi que le capital de la Commission.

LE REVENU

Montant voté par la Législature (item 45 du budget), $2,000; allocation du gouvernement (S.R. 1925, ch. 133, sec. 542), $47,000; intérêts sur le capital (S.R. 1925, ch. 133, sections 541, 543 et 554), $10,254.93; surplus de l'ancien fonds de pension (S.R. 1925, ch. 133, sec. 549), $5,886; retenus de 4% sur le fonds des écoles publiques (S.R. 1925, ch. 133, sec. 542), $25,000; retenue sur le traitement des instituteurs et des institutrices à même les subventions payables aux municipalités (S.R. 1925, ch. 133, sections 534, 542 et 549), $156,438.36; retenue sur le traitement des inspecteurs d'écoles (S.R. 1925, ch. 133, sections 534, 542 et 549), $5,034.60; retenue sur le traitement des professeurs des écoles normales (S.R. 1925, ch. 133, sections 534, 542 et 549), $2,318.75; retenue payée directement par les fonctionnaires (S.R. 1925, ch. 133, sections 534, 542 et 554), $42,702.18; déficit de l'année, $30,-068.11.

LES DEPENSES

Par les pensions, $317,915.86; par les remboursements, $5,987.33; par les dépenses d'administration, $2,801.84.

Pour le compte du revenu: surplus des années précédentes, $199,901.55; déficit de l'année 1930, 1931, $30,068.11; placé en fidéicommis, dans le trésor de la province, $168,933.44.

Pour le compte du capital: montant du capital le 1er juillet 1930, $206,833.37; erreur corrigée (note explicative attachée), $1,-665.73. — $305,167.64.

Heureuse inauguration d'un train électrique

Dublin, 3.—L'honorable M. Cosgrave, président de l'Etat libre d'Irlande, ainsi que le Dr Drumm, inventeur d'un train électrique, ont été hier les invités d'honneur à la première démonstration faite entre Dublin et Bray, sur une distance de 25 milles, aller et retour. La locomotive, développant sa propre énergie, a traîné les wagons à une vitesse variant entre 45 et 60 milles.

La compagnie Cella va développer cette invention en Irlande avant de négocier avec les étrangers, surtout les Américains, fort intéressés par ce nouveau convoi électrique.

DOMINION STORES
LIMITED
"Où la qualité compte"

Le jour de l'Immaculée Conception, mardi le 8 décembre, les magasins de votre voisinage seront fermés toute la journée, mais resteront ouverts jusqu'à 11 h. la veille au soir.

Valeur de fin de semaine

Emissions des Dominion Stores tous les jeudis de 10 à 11 p.m. par le poste CKAC.

TOMATES QUALITE STANDARD 4 grosses boites 25c

FARINE FIVE ROSES OU ROYAL HOUSEHOLD Sac de 7 lbs. 23c

RAISINS AUSTRALIENS		2 lbs	25c
ÉCORCES CONFITES	Citron ou orange	lb	15c
THÉ D.S.L. À LA PESÉE	Vert ou Noir	lb	29c
MACARONI À LA PESÉE	toutes sortes	lb	5c
FROMAGE CHÂTEAU		Boite ½ lb	15c
BLUETS	Qualité choisie	Boite No 2	10c
SARDINES BRUNSWICK		boite	5c
BACON TRANCHÉ	Wilsil	lb	21c
SAVON INFANT'S DELIGHT		morceau	5c
BISCUITS CHOC. GUIMAUVE		2 lbs	25c
LAIT CONDENSÉ NESTLE'S		boite	17c

CACAO (bte ½ lb) FRY 23c — SAUCE (bouteille) H.P. 27c — DOMESTIC Paq. Shortening 12½c — MINCEMEAT 2 Btes Nouv. saison 25c

NÉCESSITÉS POUR LA PÂTISSERIE DE NOËL

Corinthe Mistletoe, paq. 11 onces 12½c	Mélasse Tante Dinah, boite 10c	Noix écalées, lb. 59c	Essences Shirriff pures, bouteille 1½ once 23c
Raisin Sultana Mistletoe, paq. 11 onces 12c	Figues à cuire, 3 lbs 29c	Dattes Golden Hallowi, 3 lbs 25c	Poudre à pâte Domino, bte 1 lb. 23c
Raisin Sunmaid épépiné ou soufflé, paq. 15 on. 18c	Amandes écalées, lb. 39c	Cerises au marasquin, bouteille 3 onces 10c	Cassonade, paq. 2 lbs 12c

Aux magasins de Montréal seulement — Sensationnelle offre-combinaison

Une bouteille 3 onc. d'APPRET A SALADE FRANÇAIS KRAFT GRATIS à qui achètera un pot de 8½ onces de MAYONNAISE KRAFT fraîche à 23c

Occasions à nos marchés à viande

JAMBON dans la FESSE, le meilleur Wilsil, doux et fumé 15c
JAMBON PICNIC, FUME WILSIL LB. 13c
ROTI dans les COTES, désossé et roulé. LB. 20c
ROTI dans le HAUT COTE bœuf de choix. LB. 9c
VOLAILLE pour Bouillir fraîche tuée. LB. 25c
POULETS FRAIS TUES POUR ROTIR. LB. 25c ET 28c
PATES de PORC, le meilleur WILSIL. 2 POUR 15c
SAUCISSE de porc WILSIL, en paquet. LB. 18c
NON EMPAQUETEE. LB. 15c
HARENG FRAIS
MAQUEREAU FRAIS LB 7c

Fruits et Légumes

Domino Brand - Sealdsweet
Pamplemousses JUTEUX CHACUN 6c
ORANGES grosses douz. 25c
Navel de la Californie
POMMES douz. 25c
de table de choix "délicieuses",
LAITUE Iceberg gros pieds 9c
fraîche et croustillante

CES PRIX SONT POUR LES MAGASINS SUIVANTS:
Magasins de Montréal, Outremont, Westmount, Cartierville, Longue-Pointe, Tétreaultville, Montréal-Ouest, Lachine, Saint-Lambert, Saint-Laurent, Longueuil, Pointe-aux-Trembles, Ville Saint-Pierre, Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Claire, Saint-Jean, Beauharnois, Valleyfield, Saint-Jérôme, Huntingdon.

EMBELLISSEZ *votre Foyer*
à peu de frais AUX NOUVEAUX BAS PRIX
D'ALBERT'S!

MAINTENANT EST LE TEMPS PROPICE
Les prix sont bas — Les conditions faciles

Profitez donc de l'occasion qui vous est offerte de renouveler votre ameublement, à des prix si bas, qu'il nous sera sans doute impossible de les répéter! Que vos cadeaux de Noël soient des Meubles! Joignez l'utile à l'agréable! N'attendez pas — achetez maintenant!

$5 COMPTANT

PRENEZ 24 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

AMEUBLEMENTS CHESTERFIELD
6 MORCEAUX



SOFA
FAUTEUIL CLUB
FAUTEUIL CAPITONNE
Recouverts de Mohair taupe ou bleu, ou tapisserie, si vous préférez.
EN PLUS — DEUX COUSSINS ET TABOURET
LE TOUT COMPLET $89

Secrétaires Bibliothèques — *Termes faciles*



Secrétaire-bibliothèque, deux tiroirs 22.50
Secrétaire-bibliothèque, trois tiroirs 27.50

LITS ! LITS ! LITS !
125 lits échantillons—avec ou sans panneaux, toutes grandeurs, maintenant 3.95

SALLE A DINER
23 mobiliers de salle à diner, échantillons et modèles discontinués, prix réduit de 50%

COFFRES DE CEDRE



Finis noyer, valeur régulière de $19.-95, maintenant en vente à seulement 10.95
Termes faciles si désirés.



SALLE A DEJEUNER, 5 morceaux, finis noyer, valeur régulière de $27.50, termes faciles 15.75

TABOURETS
Seulement 125 en vente à ce prix.—Choix de couleur, maintenant .98



SERVICE de VAISSELLE — 66 morceaux

Fameuse Vaisselle anglaise MYOTT — 66 morceaux — service complet — choix de couleurs — Cadeau Idéal pour les fêtes — Rég. $29.50— maintenant 15.95



Ouvrez un compte — votre crédit est bon — ne payez que 95c Comptant $1.00 PAR SEMAINE

PAYEZ VOS MEUBLES EN 24 MOIS — SANS INTERET

Un petit dépôt réservera n'importe lequel article en magasin.

FONDEE EN 1887
ALBERT'S FURNITURE Co. Ltd
87 87

Ouvert jusqu'à 9 heures Vendredi soir — 10 heures Samedi soir.

Entreposage gratis jusqu'à livraison.

Livraison gratuite en dehors de la ville.

RUE STE-CATHERINE OUEST, coin St-Urbain

LA VOIX DU PARLEMENT DE QUÉBEC

La loi des élections contestées est adoptée, en deuxième lecture, par un vote de 69 voix contre 8

MM. Maurice Duplessis et Laurent Barré protestent, au nom de la gauche, mais l'hon. M. Taschereau affirme que le législateur doit rendre la loi explicite.

Le débat sur le budget

(Du correspondant de la "Presse")

QUEBEC, 3. — La loi des élections contestées a été adoptée, hier après-midi, en 2e lecture, par un vote de 69 à 8, et un amendement de M. Laurent Barré, député de Rouville, a été défait par un vote de 66 à 8. M. Barré, par son amendement, demandait à la Chambre de condamner le bill en question, parce que les contestations d'élections qui tombent sous l'empire de la loi projetée sont actuellement soumises aux tribunaux de cette province, et parce que ledit bill lèse des droits légalement acquis.

Un gros débat, naturellement, s'est élevé sur cette mesure du gouvernement, et ce débat a valu à la Chambre, après un discours de l'hon. M. Dillon, parrain de ce bill, un magnifique discours du premier ministre, et une protestation éloquente de M. Maurice Duplessis.

L'hon. M. Dillon a expliqué le bill en question et a démontré que la Législature, dans les circonstances, avait le droit de rendre la loi électorale plus claire et plus précise. Il a cherché à prouver qu'il est à l'encontre de l'esprit de la loi que les contestations d'éelctions soient entreprises, conduites et financées par les partis politiques, dans un but unique de partisannerie.

Le respect des droits acquis

Le député de Trois-Rivières, à la suite de M. Dillon, se prononce carrément en faveur du respect des lois existantes et des droits acquis. Il soumit qu'en présentant cette loi, le gouvernement commet une faute grave. C'est la province entière, c'est la race qui en porte la responsabilité. Si les actes d'un individu peuvent s'effacer, il n'en est pas de même des actes d'une Législature. Ces actes restent dans les statuts.

M. Duplessis prétend encore que les contestations en bloc sont inopportunes et constituent une manoeuvre malheureuse. C'est l'abus d'un petit nombre, mais l'adoption d'une loi comme celle que l'on discute, en ce moment, représente l'abus d'un grand nombre. On veut décréter, par cette loi, que dans la province de Québec, le respect de l'autorité judiciaire est lettre-morte.

Le premier ministre a répondu au député de Trois-Rivières. Son discours a été entrecoupé d'interpellations de la part du député de Trois-Rivières. Le premier ministre a démontré que la Chambre n'agissait pas, en l'occurrence, comme un juge, mais comme une assemblée de législateurs. Si la loi n'est pas, dit-il, ce qu'elle devrait être, c'est à la Législature de la redresser. Il explique l'esprit de la loi "qui a été faussé". La Législature ne met aucun jugement de côté, en ce moment, mais elle éclaircit certains points obscurs de la loi.

La contestation en bloc

Le premier ministre rapporte tout ce qui a précédé, accompagné et suivi cette contestation en bloc. Il cite quelques témoignages rendus devant le tribunal. Il démontre que M. Camillien Houde a été l'instigateur de toutes ces contestations. On peut se demander ce qu'étaient les fonds des conservateurs, avant les élections, quand on sait, à présent, qu'ils disposaient de $60,000 pour contester en bloc. Et puis, ce ne sont pas les intéressés qui contestent, ce sont des étrangers. Le premier ministre cite ensuite des précédents et il révèle que du temps des libéraux, en 1889, une législation semblable à celle que l'on discute a été adoptée. Enfin, il refère à l'entrevue donnée aux journaux par M. Duplessis, et dans laquelle le député de Trois-Rivières disait que ces contestations constituaient une insulte à la province de Québec, à la Législature et à notre race.

En effet, dit M. Taschereau, c'est une insulte à la Législature de prétendre que tous les députés de la droite doivent leur élection à la corruption.

Un débat suivit ces discours et M. Laurent Barré proposa son amendement. A six heures, la séance fut suspendue à huit heures.

Le débat sur le budget

A la reprise de la séance, plusieurs bills privés furent passés en deuxième et en troisième lecture, après quoi la Chambre se forma en comité des subsides et l'hon. M. Laferté reprit le débat qu'il avait ajourné sur le discours du budget. Le ministre de la Colonisation a prononcé un fort éloquent discours dans lequel il a surtout parlé du mouvement de retour à la terre. A certains moments, M. Laferté a amusé la Chambre en esquissant un tableau que présente l'Opposition "dont M. Duplessis aurait dû pouvoir raccoler les débris épars ici et là.

L'honorable J. Dillon

"En Angleterre, depuis bien des générations, nous avons vu le spectacle des deux grands partis, généralement parlant, se disputer l'acquisition des sièges au parlement anglais. Dans notre pays, le Canada, et dans notre propre province de Québec, suivant les mêmes traditions parlementaires nous avons vu les luttes homériques entre les deux grands partis se disputant la majorité de la représentation dans la Chambre des communes et dans la Législature respectivement.

"Les fonctions des partis politiques consistent dans la présentation et l'explication de leurs programmes et la loi ne leur reconnait aucun droit de s'ingérer dans des contestations d'élections par des personnes interposées.

"Après une élection, si les électeurs d'un comté constatent qu'il y a eu des contraventions à la loi électorale, ils peuvent se prévaloir des dispositions de la loi des élections contestées, pour rectifier la situation.

"D'après la loi, ce droit de contestation est réservé exclusivement à l'électeur dans son propre comté où il a droit de vote et non ailleurs.

"Cette règle a été accentuée et confirmée d'une manière éclatante lorsque le droit de vote a été limité au comté domiciliaire de l'électeur et le principe essentiellement démocrate de "One man, one vote" est devenu loi dans notre province.

"Or, depuis l'adoption de la loi qui limite l'électeur à un seul vote dans son comté domiciliaire, la loi électorale a reçu un cachet et une empreinte nouveaux et il faut en tenir compte.

Contre l'esprit de la loi

"Pouvons-nous prétendre qu'en limitant à son propre comté, l'électeur qui a le droit de voter et de contester, la loi ouvre les portes de tous les comtés de la province de Québec, par des personnes interposées à un parti politique qui n'a ni le droit de vote ni le droit de contester. Il s'ensuit donc qu'il est contre l'esprit de la loi que des influences extérieures à un comté y soulèvent artificiellement des contestations d'élections, et il est évidemment à l'encontre de l'esprit de la loi que des contestations d'élections soient ordonnées, entreprises et financées par une direction centrale pour des fins de stratégie de parti.

"Or, c'est précisément ce qui vient de se produire à la suite de la dernière élection provinciale. Un parti politique a pris la décision de faire contester la presque totalité des sièges remportés par le parti adverse et de financer les contestations.

"Et cette décision a été effectivement exécutée quoique clairement contre l'esprit de la loi.

Un droit et un devoir

"La Législature n'a-t-elle pas le droit et même le devoir, dans les circonstances, de rendre la loi plus précise pour que la lettre s'harmonise avec l'esprit de la loi?

"Les opinions éclairées exprimées sur cette question s'accordent à dire que la loi devrait être plus précise et plus claire, et le projet de loi maintenant devant la Chambre propose des amendements dans ce sens.

"Les principales dispositions des amendements proposés se rapportent à la provenance du dépôt qui doit accompagner la requête en invalidation d'élection et à l'effet rétroactif donné à la loi.

"Quant au dépôt — si l'amendement n'est pas adopté on s'expose à ce qu'il y ait une répétition de l'état de choses actuel et tout homme qui a les moyens de le faire peut faire contester les élections de tous les députés élus après une élection générale et le choix de députés par l'électorat devient une farce. Quant à l'effet rétroactif de la loi, on admettra que la situation actuelle est sans parallèle dans l'histoire politique de notre pays, et il est justifiable de donner un effet rétroactif à la loi, pour maintenir la volonté exprimée de l'électorat et mettre fin à un abus du droit de contestations."

M. Maurice Duplessis

"J'ai écouté avec beaucoup d'attention, dit le député de Trois-Rivières, les remarques de l'hon. M. Dillon. Les raisons qu'il a pu apporter dans son discours sont la meilleure réponse à l'encontre de la loi qu'il propose. Il nous a parlé des luttes qui s'étaient faites, au Parlement d'Angleterre, et des combats homériques livrés pour le maintien du parlementarisme et le respect de la volonté populaire. Mais me permettra-t-il de dire, dès le début, que l'élément irlandais ayant été celui qui a le plus combattu pour la liberté, il est surprenant que ce soit un Irlandais qui propose une loi aussi arbitraire.

Le député de Sainte-Anne nous a indiqué clairement la faiblesse des prétextes invoqués par la droite pour présenter cette loi. Il dit tout d'abord que l'esprit de l'ancienne loi était à l'effet de défendre à des personnes interposées le droit de faire des dépôts dans les contestations. Cet argument ne veut-il pas dire que le gouvernement veut substituer la Législature aux tribunaux? Il donne l'exemple d'un législateur qui vient dire à la face de la province que les jugements rendus ne sont pas conformes à la loi.

La décision des tribunaux

Cette question du dépôt a été soulevée, dans toutes les contestations, et tous les juges ont déclaré que ce dépôt était conforme à la loi. Il vient donc en contradiction formelle avec nos tribunaux.

L'hon. M. Dillon demande à M. Duplessis s'il serait en faveur de laisser la loi telle qu'elle est, pour ce qui est des dépôts.

—Je suis en faveur, répond M. Duplessis, du respect des lois existantes et des droits acquis.

"On parle de la loi de 1875. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis 34 ans, et n'a pas changé la loi qu'il trouve défectueuse, au moment où elle va servir contre lui. On dira que le parti conservateur aurait pu amender la loi. Mais cela ne change rien à la question.

Lorsqu'un individu commet une faute, continue le député de Trois-Rivières, il en porte la responsabilité, mais quand c'est une Législature qui commet une faute, c'est la province entière, c'est la race, c'est la population entière qui en porte la responsabilité. Si les actes d'un individu peuvent s'effacer, il n'en va pas de même des actes d'une législature, car ça reste dans les statuts.

Une manoeuvre malheureuse

Je n'ai pas changé d'idée, au sujet des contestations. Je considère que les contestations en bloc sont inopportunes, que c'est une manoeuvre malheureuse. Mais c'est là un abus par le petit nombre, tandis que l'adoption d'une loi comme celle-ci est un abus du grand nombre, qui peut avoir de graves conséquences.

Avons-nous intérêt à consigner dans nos statuts une loi qui donnera l'impression que, dans Québec, le respect de l'autorité judiciaire est chose morte? Avons-nous intérêt à mettre dans nos statuts une loi qui lance aux tribunaux l'injure que les jugements ne sont pas conformes à la loi! La loi de 1875 était dans les statuts. Le vieil axiome s'applique: "Dura lex sed lex". On n'a pas le droit d'enlever à des citoyens le privilège de se servir d'un droit qui leur appartient.

La législation que l'on propose constitue une classe privilégiée. On dira que le député de Trois-Rivières a déjà prétendu que les contestations étaient inopportunes, qu'elles constituaient un mal. Mais il faut guérir le mal, et pour cela, l'on ne peut proposer un remède pire que le mal. Depuis quand peut-on soutenir sérieusement que l'abus justifie l'abus?

On dira aussi que les contestations sont injustifiables, mais ce n'est pas à nous à le décider. Je regrette que le bon vieux parti libéral donne au pays l'impression qu'au lieu des champions d'autrefois, des lutteurs tenaces, au lieu d'avoir des chefs qui savaient se battre, qui prenaient l'opinion des tribunaux, nous avons des hommes qui évitent le combat et éludent les décisions des tribunaux. Le gouvernement donne l'impression qu'il a peur.

M. Taschereau, un homme de talent

"Je me place au point de vue du meilleur intérêt de la province et du parti libéral. Nous avons à la tête de l'administration un homme avec qui je diffère d'opinion, mais qui est un homme de talent...

Les applaudissements éclatent de toutes parts.

—Pas un peureux, dit M. Taschereau.

M. Duplessis dit que le premier ministre sent le besoin de dire qu'il n'a pas peur, Le député de Trois-Rivières continue en répétant que le premier ministre est un homme de talent.

Nouveaux applaudissements, et le premier ministre de dire plaisamment à M. Duplessis: "Vous allez finir par vous faire applaudir..."

Je donne au premier ministre, reprend le député de Trois-Rivières, le crédit de vouloir sa province grande et belle. Je lui donne l'ambition légitime que quand il sera parti, car l'homme n'est pas éternel, son nom soit synonyme de progrès et de prospérité. Mais la loi actuelle est-elle de nature à favoriser le bon renom du premier ministre? Veut-il attacher son nom à une mesure aussi arbitraire? Qu'il y pense sérieusement. C'est l'opinion de beaucoup de personnes sérieuses que je lui donne.

Un monument d'iniquité

—Vous allez finir par m'attendrir, glisse le premier ministre.

M. Duplessis continue en exprimant le regret que cette loi donne à juste droit l'impression que sous un gouvernement libéral, ami de la liberté, nous voyons refleurir dans Québec la doctrine du kaiserisme, "Might is Right". Je demande au premier ministre de retirer cette loi, de faire la bataille devant nos tribunaux, en qui nous devons avoir confiance et qui nous donneront entière justice.

La loi qu'on propose est une loi de conséquences très graves. C'est une loi qui a pour objet de faire perdre à des électeurs un droit qu'ils ont droit d'exercer. Cette loi méprise l'autorité judiciaire, elle foule aux pieds la liberté des citoyens. Qu'on laisse nos tribunaux décider. Je le demande, sans esprit de parti. J'ai donné déjà la preuve, dans le passé, que l'esprit de parti ne me fatiguait pas, quand il s'agissait des intérêts de la province. C'est avec ce même sentiment que je demande au premier ministre de ne pas mettre dans nos statuts une loi qui sera citée come me un monument d'iniquité et un empiètement sur l'autorité judiciaire.

L'hon. M. Taschereau

"M. le président", dit le premier ministre, je remercie le député de Trois-Rivières des bonnes paroles qu'il a eues à mon égard et à l'égard du libéralisme. Il serait réellement difficile de trouver un meilleur champion du libéralisme que le député de Trois-Rivières. Au nom du parti libéral, je le félicite du fond du coeur et je lui exprime toute notre gratitude. S'il n'est pas avec nous, il considère quand même que les principes du libéralisme ne sont pas aussi mauvais qu'on a voulu le lui laisser croire. Mais le fait de voguer entre les deux partis, d'assister aux caucus des siens, quand cela lui plait, et de n'y pas assister, quand cela ne lui plait pas, ne lui donne pas le droit de venir nous dire ce que nous avons à "faire" Qu'il aille conseiller ses amis et nous laisse administrer comme nous l'entendons.

M. Duplessis a parlé librement. Il est vrai que la cause en contestation que l'on avait instituée contre lui est finie. C'était une contestation mystérieuse que celle-là. Il pourrait nous dire qui en étaient les instigateurs. Pour ma part, je ne le sais pas. Si les renseignements que je possède sont exacts, les pétitionnaires n'étaient pas sur la liste, et je ne reconnais pas là la façon d'agir des libéraux de Trois-Rivières. Ils n'auraient pas pris de pétitionnaires dont les noms ne figuraient pas sur la liste électorale. On a donc fait contester l'élection du député des Trois-Rivières par des personnes qui n'avaient pas le droit de voter...

Comme législateurs

M. Duplessis :—M. le président, je soulève un point d'ordre. Il y avait un seul pétitionnaire et son nom était sur la liste.

M. Taschereau :—Je suis informé que son nom n'y était pas. En outre, je suis informé que ce pétitionnaire s'était rendu coupable de corruption électorale! Ce sont là les purs. Ce sont ceux-là qui veulent nous mettre de côté, en prétendant qu'ils valent mieux que nous!

"Je ne me cache pas l'importance de cette législation, Nous en entendrons parler beaucoup. Le député de Trois-Rivières nous dit: "Vous mettez de côté les jugements des tribunaux". Non. Nous respectons les tribunaux autant qu'il peut les respecter lui-même; nous respectons les juges autant qu'il les respecte. Nous n'agissons pas actuellement comme juges, mais comme législateurs.

"Les juges doivent rendre la justice selon la loi. Si la loi n'est pas ce qu'elle doit être, c'est à nous de la rendre plus explicite et plus claire. La loi actuelle permet à un, deux et même trois électeurs de contester une élection pourvu qu'ils soient inscrits sur la liste de votation dans le comté dont ils veulent contester l'élection.

Le but du législateur

Il faut aussi que le pétitionnaire verse une somme de mille dollars en cautionnement. La version anglaise de la loi dit que le pétitionnaire "shall", c'est-à-dire "doit" verser lui-même le cautionnement de mille piastres.

Ce mot a été interprété de façon différente par les tribunaux. Toutefois, une preuve que le cautionnement doit être fait par le pétitionnaire et non par un tiers, c'est que l'article 129 de la loi électorale décrète que la balance du dépôt, lorsque la cause a été jugée, doit être remise au pétitionnaire.

Je ne discute pas la décision rendue par les tribunaux qui ont interprété le texte de la loi. Cependant, si le texte de la loi n'a pas été interprété selon l'esprit du législateur, c'est à nous d'y voir. Et c'est à nous de dire ce que doit être la loi. Le législateur avait dans l'esprit que la contestation de l'élection d'un député pourrait être faite par deux pétitionnaires inscrits sur la liste électorale, et cela est sage. Allons-nous permettre à n'importe qui de contester une élection? Si l'on répond "oui" à cette question, alors n'importe qui pourrait ramasser une somme de cent mille piastres, en passant le chapeau, et pourrait contester l'élection de tous les députés à la Législature; pourrait leur jeter l'opprobre à la face et dire que la Législature de Québec est corrompue. Pas un seul n'échapperait au désastre. Allons-nous dire que le pétitionnaire n'a pas besoin d'être intéressé dans une cause en contestation? Que celui qui veut contester une élection se mette au blanc! En face d'une telle situation, que trouvons-nous pour justifier cette législation?

La provenance des dépôts

Lors du débat sur l'adresse, j'ai dit que nous soumettrions toute la question des contestations d'élections, pour enquêter sur la provenance des dépôts. La chose n'est plus nécessaire, car depuis, un homme est venu dire devant les tribunaux que c'était lui qui avait fourni les fonds. On a la preuve que pour contester l'élection on a ramassé toute l'écume qu'il y avait dans la province. Sept ou huit des pétitionnaires étaient des gens qui ont été déqualifiés pour corruption, et ce sont ceux-là qui viennent maintenant dire que nous n'avons pas le droit de siéger à Québec, parce que nous avons les mains sales.

Le cas de Maisonneuve

Pour vous prouver que ce que je tiens de dire est vrai, permettez-moi de vous citer le témoignage rendu lors de l'instruction de la cause en contestation contre mon ami, le ministre du travail, M. C.-J. Arcand, député de Maisonneuve. Le pétitionnaire dans cette cause, un Monsieur Deslières...

M. Duplessis — M. le président, je soulève un point d'ordre. Le premier ministre n'a pas le droit de citer une cause pendante devant les tribunaux.

M. Taschereau — J'ai le droit et je continue.

Le président — Si le député de Trois-Rivières peut me citer un texte, je suis prêt à donner ma décision.

M. Duplessis — Vous trouverez dans Bourinot et dans May.

M. Taschereau — allusion à M. Guertin — Nous avons Bourinot ici, mais nous n'avons pas May.

M. Duplessis — Il y a défense de discuter des causes pendantes devant les tribunaux, la question a été soulevée lors du débat sur la contestation de Sainte-Marie. Un point d'ordre fut soulevé alors au sujet de la discussion des causes pendantes, et le président du temps, le ministre de la colonisation actuel, M. Laferté, avait maintenu le point d'ordre.

Le président — Je n'ai pas tous les textes de Bourinot et de May dans la tête.

M. Taschereau — Je continue.

Le premier ministre lit alors une partie du témoignage donné par M. Deslières devant le tribunal. Le monsieur en question a déclaré avoir reçu $3, comme dédommagement pour sa journée de travail. Ces trois dollars lui ont été payés par M. Flamand, avocat. D'après Deslières, M. Flamand avait charge de l'organisation conservatrice dans le comté. On s'est montré plein de prévenances pour M. Deslières, à qui l'on a même apporté à déjeuner.

Le cas de Drummond

Voilà la façon dont les choses se sont passées dans toutes les contestations, poursuit M. Taschereau. Prenons maintenant le cas de la contestation du député de Drummond, M. Laferté. Cette fois, on avait choisi, comme pétitionnaires, le père et le fils. Le père fut appelé à rendre témoignage. On lui demanda: M. Bourgault, M. Lucien Bourgault, l'autre pétitionnaire dans cette cause, est-il votre fils? —Je suis porté à le croire, répondit le témoin. Seulement, vous savez, je suis sous serment.

— M. Lucien Bourgault est-il votre fils? insiste l'avocat.

— Je ne puis pas le jurer.

— Où avez-vous pris l'argent pour faire votre cautionnement?

—Si l'argent était bon, pourquoi l'aurais-je refusé?

—Avez-vous donné l'argent?—Non.

—L'aviez-vous reçu?—Non.

—Qui vous avait demandé de contester l'élection? — Des hommes de loi.

—Qui vous a demandé?—Le candidat battu, M. Napoléon Garceau.

Le témoignage de M. Houde

Dans une autre cause en contestation d'élection, celle du député de S.-Laurent (M. Jos. Cohen), M. Houde fut appelé à témoigner et son témoignage a servi dans toutes les autres causes. Il ressort de ce témoignage que dans les soixante causes en contestation d'élection, c'est M. Houde qui a fourni les fonds.

—Comme chef de l'opposition? lui demanda le tribunal.

—Non, comme Camillien Houde, répondit le témoin.

—C'est vous, dit l'avocat, en s'adressant à M. Houde, qui vous êtes chargé de trouver ce qu'il fallait pour faire le dépôt nécessaire?—Oui.

—A qui avez-vous remis les fonds?

—A l'Opposition provinciale, à M. Hector Fortier.

Les pétitionnaires, ainsi que l'ont démontré les procédures, ne sont pas des électeurs intéressés. Ces gens n'ont même pas lu les pétitions. On les a fait signer même sans savoir qu'ils signaient une pétition en contestation d'élection, ainsi que la chose a été démontrée, pour la contestation dans le comté de Beauce, alors que le pétitionnaire a déclaré que lorsqu'on lui a fait signer la pétition, il croyait signer autre chose. Dans mon comté, les deux pétitionnaires sont, le premier un chômeur autrefois employé aux travaux d'un pont, et l'autre employé à la Commission du port de Québec et mis à la porte par le député de S.-Sauveur (M. Pierre Bertrand).

Les précédents

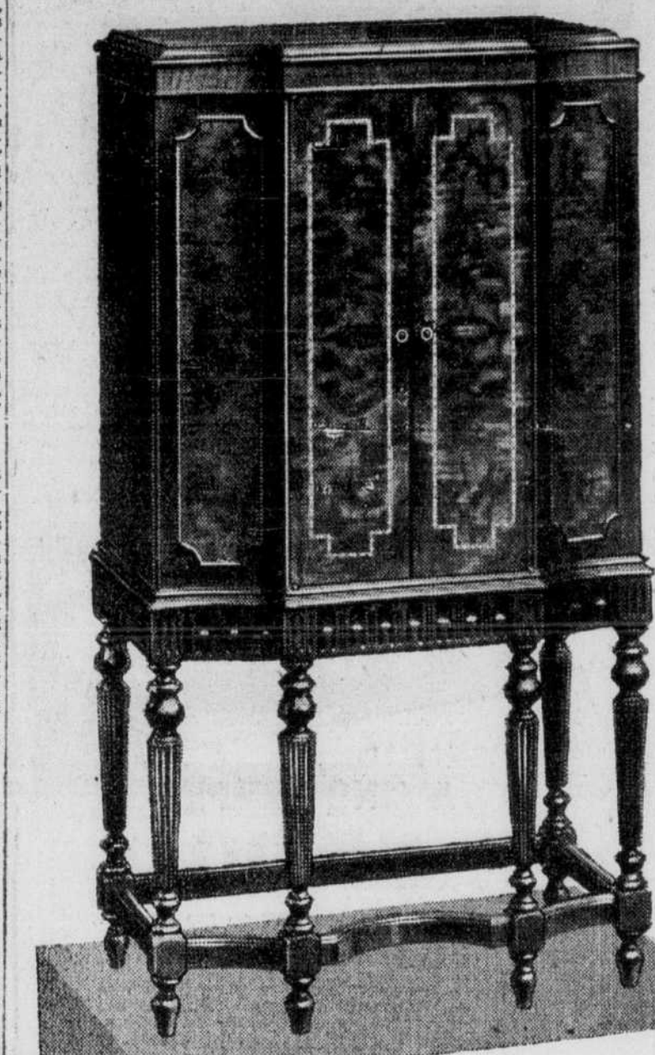
Le député de Trois-Rivières a cité, tantôt, des précédents. Il a parlé du vieux libéralisme. Je veux lui parler du vieux conservatisme, qui était mieux alors qu'aujourd'hui, car il était moins divisé.

Sous le régime conservateur, le 27 mai 1882, était sanctionnée la loi 45 Victoria, chapitre 6, qui décrétait ce qui suit: "1. Aucun jugement, ordre ou rapport prononcé ou fait, jusqu'à ce jour, n'aura l'effet de rendre aucun candidat ci-après inhabile à être élu membre de l'As-

A SUIVRE SUR LA PAGE 24

Radio Rogers De Luxe

avec Contrôle du Volume Automatique



9

LAMPES!

Contrôle du volume automatique perfectionné

Eliminateur de statique

Lampes Spray-Shield

$199

COMPLET AVEC LAMPES ROGERS ENTIEREMENT GARANTIES

ROGERS BATTERYLESS A/C

Le premier radio électrique au monde

AUJOURD'HUI, nous présentons un radio superhétérodyne Rogers de 9 lampes avec contrôle du volume automatique... le seul radio possédant cette précieuse caractéristique, muni de lampes entièrement garanties.

Ce modèle de luxe "Rogers" représente le summum en fait de radio superhétérodyne. Il a les nouvelles lampes "Spray-Shield". Le maximum de fidélité ... de sensibilité... de sélectivité.

Exquis cabinet grand format à six pieds en noyer épinceté ouvragé. Arrière fermé, dessus appareillé... devant en forme avec "incrustations" sur les portes... tout le cabinet poli minutieusement.

Demandez à un des vendeurs de Rogers ci-dessous de vous donner une démonstration de ce beau radio entièrement canadien... une valeur vraiment exceptionnelle à $199 complet.

ROGERS - MAJESTIC CORPORATION LIMITED
TORONTO MONTREAL WINNIPEG ST-JEAN VANCOUVER

7658C

Maintenant en vente chez ces vendeurs de Rogers

SHANKS & FRERE
4276 rue Notre-Dame Ouest

Radio Sales & Service
6762 rue St-Hubert

MARAZZA MUSIC SHOP
1235 rue BLEURY

The LEACH PIANO CO., LTD
1242 rue Ste-Catherine Ouest

National House Furnishing Co.
1990 rue Ste-Catherine Est.

St. Lawrence Furniture Store
5298 St-Laurent

Valade & La Fortune
1298, Ave Mont-Royal Est

ROBERT & FRERE
8127 rue St-Denis

J. A. DUBUC
6914 Boul. Monk

J. Donat Langelier LIMITEE
810, rue Ste-Catherine Est

HAMILTON Limited
408 rue Ste-Catherine Est

ROSS-HALL COMPANY LTD.
662 rue Ste-Catherine O., Montréal

I. NEBACH
6507 Ave Papineau

Fabien Lanière
8095 Wellington, Verdun
5107 ave Verdun

C. A. BEAUDET
4743 rue Notre-Dame Ouest

Dr H. PERRON
4317 rue Ontario Est

LAYTON BROS
Ste-Catherine Ouest et Stanley
888 rue Ste-Catherine Est

Lachine House Furnishings
49-51 Notre-Dame, Lachine

South Shore Electric COMPANY
rue Victoria, St-Lambert, P.Q.

Canadian Electrical Supply Co.
283 rue Craig Ouest

W. Lemoine
3119 rue Masson

Allie's Furniture Store
4409-13 rue Wellington

JAS. A. OGILVY'S Limited
rue Ste-Catherine Ouest

HENRI RAVARY Ltd
1351 rue Laurier Est

Chalifoux-Tremblay LIMITED
7035 Boul. St-Laurent

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL
Rue Ste-Catherine O. Montréal.

SINCLAIR RADIO CO. LIMITED
5159 AVE DU PARC

ROCHON RADIO & Refrigerator
407 RUE VILLERAY

C. L. CORRIVEAU
2465 Notre-Dame Ouest
1552 Mont-Royal Est
4725 rue St-Hubert
4136 rue Wellington

A. L. DUPONT Ltd
4020 rue Ste-Catherine Est

J. A. LACOMBE
3403 rue Ontario Est

J. W. SHAW & CO.,
719 rue Sainte-Catherine Ouest

P.T. LEGARE LIMITEE
1200 Amherst. Tél. MAr. 2300
et les succursales suivantes dans la province

4281 rue Ste-Catherine Est. CL. 2512
1682 Mt-Royal Est. AMherst 7370
5667 Sherbrooke Ouest. WAlnut 7336
4150-52 rue Wellington.
Verdun, Qué. YOrk 5485
6960 rue S.-Hubert.
Coin Bélanger. CAlumet 9799
207, rue Désormeaux.
Tétreaultville. CLairval 6302
5534 rue Notre-Dame O. Fitzroy 6994
140 rue Notre-Dame, Lachine. LAchine 1699
5508 Boul. S.-Laurent. CRescent 2828
156 rue Victoria, S.-Lambert. Tél. S.-Lambert 7.
1474 rue Ontario Est. AMherst 0811
4250 S.-Denis. BElair 2219

Legaré Auto & Supply Co. Limited
1640 Ste-Catherine O. Fitzroy 4647
4551 Blvd S.-Laurent. BElair 2446
94 Ontario Est. LAncaster 2286
4040 Lafontaine. CLairval 0290
5115 Durocher. CRescent 3600
535 Ontario Est. HArbour 2101
2085 Ste-Catherine O. Fitzroy 1136

La Liberté
3733 rue Notre-Dame Ouest

J. W. BRASSEUR
356 rue Saint-Pierre
Ville Saint-Pierre, Qué.

L. R. RANGER
6832 rue Saint-Hubert

Tremblay & Bonneville
4797 rue Ste-Catherine Est

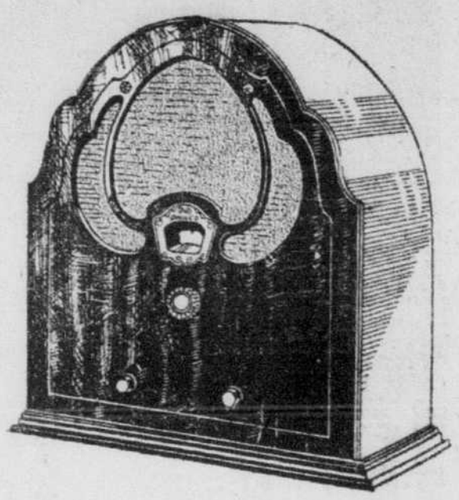
H. O. VIAU
4270 rue S.-Jacques

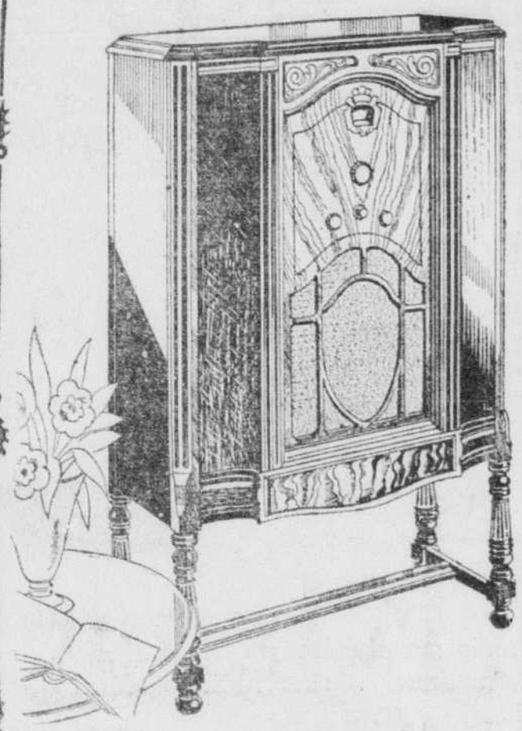
ACHETEZ VOTRE PHILCO CHEZ EATON

Où vous trouverez le modèle et le prix qu'il vous faut

Philco a étudié avec soin l'échelle de prix de ces modèles afin de les adapter aux budgets de la majorité des familles... et EATON a la collection complète des radios Philco. Voici les modèles les plus populaires.

Chaque radio porte la garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas."





A CINQ LAMPES

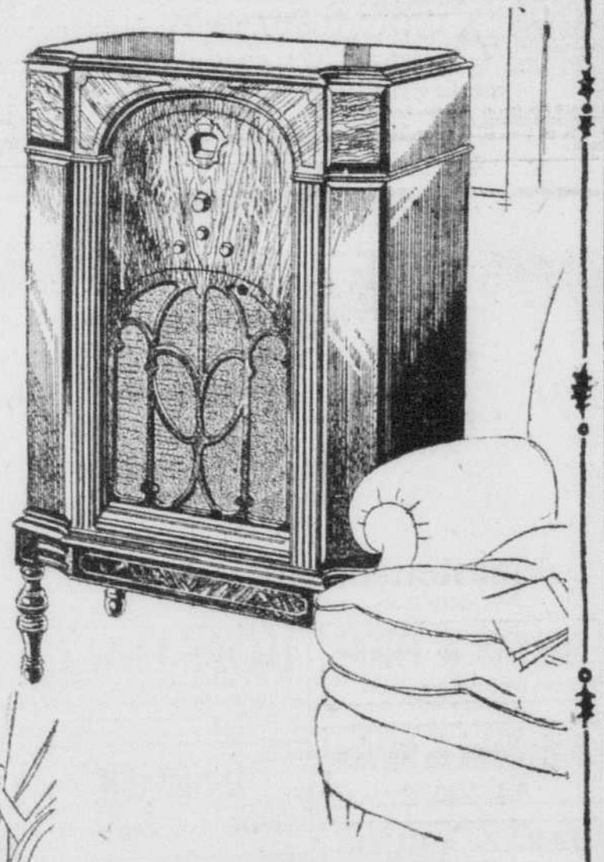
55.00

Payable par Paiements Différés: 5.50 au comptant, et 10 versements mensuels de 5.15. Prix total par Paiements Différés 56.98.

Illustré au-dessus: Le modèle "Baby Grand", un radio de bonne tonalité à bas prix. Il a 5 lampes, comprenant les nouvelles Pentode donnant une performance excellente — trois condensateurs — et un haut-parleur électro-dynamique.

Il y a aussi un modèle "Baby Grand" Philco à 79.50. Payable par Paiements Différés: 7.95 au comptant, et 10 versements mensuels de 7.44. Prix total par Paiements Différés 82.36.

Et aussi un modèle console Philco à 5 lampes à 75.00. Payable par Paiements Différés: 7.50 au comptant, et 10 versements mensuels de 7.02. Prix total par Paiements Différés 77.70.



A SEPT LAMPES

99.50

Payable par Paiements Différés: 9.95 au comptant, et 10 versements mensuels de 9.31. Prix total par Paiements Différés 103.08

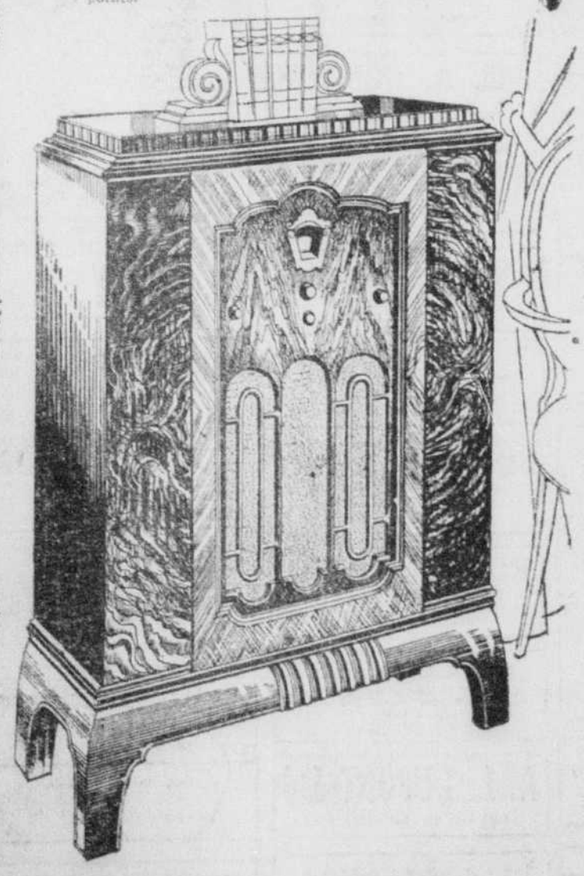
Illustré au-dessus: Châssis super-hétérodyne balancé, qui aide à séparer le poste que vous voulez des autres postes. Beau cabinet console.

A NEUF LAMPES

129.50

Payable par Paiements Différés: 12.95 au comptant, et 10 versements mensuels de 12.12. Prix total par Paiements Différés 134.16.

Illustré à droite: Tonalité d'une qualité exceptionnelle, sensibilité étonnante, sélectivité superhétérodyne, contrôle automatique du volume en 4 points.



A ONZE LAMPES

199.50

Payable par Paiements Différés: 19.95 au comptant, et 10 versements mensuels de 18.67. Prix total par Paiements Différés 206.68.

Illustré à gauche: Châssis Superhétérodyne — plus — un radio Philco construit et balancé dans le but de capter les postes éloignés avec une plus grande sélectivité et une plus grande clarté de ton. Le contrôle automatique du volume annule l'éloignement et les bruits dans la captation des postes locaux. Le contrôle de la tonalité est à quatre points. En un mot, c'est un radio créé afin de donner satisfaction complète.

Votre ancien radio à accumulateurs ou électrique, phonographe ou piano accepté comme partie du paiement sur achat d'un nouveau modèle Philco.

Le Service de Radio EATON ajuste votre radio à l'antenne et à la prise de courant.

Au cinquième chez Eaton — Rue Université

Aussi en vente aux deux Magasins Teco:
★ *1207 rue Sainte-Catherine Est,*
2269 avenue Mont-Royal Est,

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Cours de vulgarisation. — Emission éducative. — Rhapsodie hongroise. — Programme d'orchestre. — Programmes Canada Dry, Lido, Vichy, "Buckingham" et Clark.—Comédie. — Programme Carling. — L'heure Neilson. — Programme musical. — Hockey. — Information. — Danse.

AUX POSTES AMERICAINS

JEUDI, 3

Externat classique de S.-Sulpice

De 5 h. à 5 h. 30, l'émission de l'université de Montréal sera donnée par l'externat classique de S.-Sulpice. **M. Olivier Maurault, p.s.s.,** supérieur de l'externat et membre de la Société royale du Canada, parlera de **Dollier de Casson.**

Le programme musical sera confié à **Mlle Elvire Raymond,** soprano, élève de la classe de chant du professeur Fabiola Poirier au Conservatoire national de musique. Elle chantera les pièces suivantes :

"Fleurs". Mathé
"Cloches dans le soir" Pesse

Au piano: Mlle F. Poirier

* * *

Emission du Conseil national d'éducation

De 5 h. 30 à 6, le Conseil national d'éducation offrira un interlude musical et présentera **Mme W.-T.-B. Mitchell,** qui fera une causerie sur **la santé.**

Rhapsodie-hongroise

De 6 h. à 6 h. 15, on aura le plaisir d'entendre la **"Rhapsodie hongroise" de Lizt.**

Programme d'orchestre

De 6 h. 15 à 6 h. 30, la Standard Imports, Ltd, distributrice des produits "Millionnaires" présentera un programme d'orchestre sous la direction de Frank Cott.

Concours

De 6 h. 30 à 6 h. 45, on donnera les conditions exigées pour participer au concours de capsules de la Canada Dry, concours dont l'enjeu est une bicyclette ou une paire de patins.

Programmes musicaux

De 6 h. 45 à 7 h., on entendra le programme Lido.

* * *

De 7 h. à 7 h. 15, on entendra le programme musical de l'eau de Vichy suprême purgative.

"Mariage de Cendrillon"
"Je ne veux que son amour"
"Tropiques" .. .. (chant)
"La Toupie"

Programme Buckingham

De 7 h. 15 à 7 h. 45, les radiophiles auront le plaisir d'entendre le programme des "Buckingham Boosters", irradié sous les auspices de la "Tuckett Tobacco Company Limited", fabricant de la fameuse cigarette Buckingham.

Narcisse et Paméla

De 7 h. 45, à 8, la compagnie manufacturière des conserves Clark offrira un programme de variétés amusantes interprétées par Narcisse et Paméla.

Comédie

De 8 h. à 8 h. 30, la firme du Dr **J.-O. Lambert,** manufacturière de produits chimiques, offrira une comédie en 1 acte de **MM. Authier et Hoguemin,** intitulée **"Le Gardien de phare".** Cette pièce fait partie du répertoire du théâtre du **Grand Guignol de Paris.**

La scène où se déroule cette pièce représente le dernier étage du "Phare du Maudit" à deux lieues en mer sur un rocher isolé. Les bruits de coulisse seront exécutés par MM. Philippe et Paquette, machinistes au théâtre Stella.

Les personnages seront :
Brehan: gardien de phare, **Fred Barry**
Yvon, son fils **A. Duquesne**

Programme musical

De 8 h. 30 à 9, la brasserie Carling offrira un programme musical intitulé "Carling Amber Allens."

L'heure Neilson

De 9 h. à 10, la Neilson Jersey Milk Chocolate donnera son émission hebdomadaire.

Programme musical

De 10 h. à 11, la chaine des Dominion Stores offrira un programme musical.

Hockey

A 11 heures, l'annonceur donnera les résultats des joutes de hockey de la Ligue Nationale, par gracieuseté de la Compagnie Pertussin, Ltée.

Information

De 11 h. 05 à 11 h. 10, on aura l'information radiophonique par gracieuseté de la compagnie manufacturière des cigares Simons.

Danse

De 11 h. 10 à 11 h. 30, l'orchestre de l'hôtel Windsor jouera de la musique de danse, sous la direction de Billy Bissett.

VENDREDI, 4

8 h. à 8 h. 45 a.m.—L'heure du déjeuner de "Shirriff's Marmalade."
8 h. 45 à 9 h. a.m. — "Old Dutch Girl" (C.B.S.)
9 h. à 9 h. 15 p.m.—Melodies du matin, gracieuseté de la Cie Catelli.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—Orchestre de Vincent Sorey.
9 h. 30 à 9 h.45 a.m.—"Tony's Scrap Book."
9 h. 45 à 10 h. a.m.—"Lushus Ballads".
10 h. à 10 h. 15 a.m.—"Brodie and Harvie".
10 h. 15 à 10 h. 30 a.m.—Mélodies populaires.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—Ouverture de la Bourse. Température.
10 h. 45 à 11 a.m.—Heure des courses aux magasins
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques.

"Valse de l'Arbre de Noël"	Elbikow
"Liebestraum"	Lizt
"Le Matin" (Peer Gynd)	Grieg
Marche "Prince Igor"	Borodine
"Danse Miada"	Rimsky-Korsakoff
"Danse Anitra"	Grieg
"Tambourin"	Rameau-Mott

11 h. 30 à midi.—**Mme Blanche Archambault,** soprano, et **M. André Laurendeau,** pianiste, joueront les pièces suivantes :

"Plaisir d'Amour"	Février
"Berceuse"	
Mme B. Archambault	
"Le Cavalier Fantastique"	Godard
"Suite Miniature"	Ornstein
M. André Laurendeau	
"Chanson Triste"	Duparc
Mme B. Archambault	
"Danse"	Debussy
M. André Laurendeau	
"L'heure Exquise"	Hahn
"Le Temps des Lilas"	Chausson
Mme B. Archambault	

Midi à 12 h. 30 p.m.—A annoncer.
12 h. 45 à 1 h. 30 p.m.—Récital d'orgue le Dr Herbert Sanders.
3 h. 45 a.m.—Clôture de la Bourse et l'heure exacte d'après la montre Bulova.
4 h. à 5 h. p.m.—Programme à annoncer.
5 h. à 5 h. 30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
5 h. 30 à 6 h. p.m. — Emission du Conseil national d'éducation.
6 h. à 6 h. 25 p.m. — Orchestre du club Maroon.
6 h. 25 à 6 h. 30 p.m.—L'homme aux réponses "Gruen".
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m.—Causerie : Le vote des femmes du Québec".
6 h. 45 p.m.—Température.
6 h. 45 à 7 h. p.m.—Programme C.-J. Grenier et Cie.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Valda.
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m.—L'Harmonie Allan.
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.—Les automobilistes Millen.
7 h. 45 à 8 h. p.m. — Programme Clark.
8 h. à 9 h. p.m.—L'Heure Provinciale.
9 h. à 9 h. 30. — Narvo Merry Makers.
9 h. 30 à 9 h. 45 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
9 h. 45 à 10 h. p.m.—Conseil National d'éducation.
10 h. à 11 h. p.m.—L'heure de musique du Pacifique Canadien.
11 h. p.m.—Nouvelles.
11 h. 05 à 11 h. 15 p.m.—Le prince Roley.

Jeudi, 3 décembre

Les programmes

7 H.

WJZ, 760-394, New-York: "Amos et Andy".
WABC, 860-348, New York: Myrt et Large.
WBBM, 770-389, Chicago: Orchestre Gendron.
WMAQ, 670-447, Chicago : Princess Pat.
7 H. 15
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Lanin.
WJZ, 760-394 : Tastyeast Jesters.
WABC, 860-348, New York: Bing Crosby.
7 H. 20
WMAQ, 670-447, Chicago : "Smack Out."
7 H. 30
WJZ, 760-394, New-York : Phil Cook.
KYW, 1022-294, Chicago : Programme de chant.
WEAF, 660-454, New York: Heure P.-A. Quarter.
WABC, 860-348, New-York: Nouvelles.
7 H. 45
WABC, 860-348, New-York : Heure Camel--Morton Downey.
8 H.
WEAF, 660-454.3, New-York : L'heure "Fleischman", L'orchestre Rudy Vallée.
WABC, 860-348, New York: Mills Bros.
WJZ, 760-394, New-York: Programme de chant.
8 H. 30
KYW, 1070--294, Chicago: Orchestre Specth.
WABC, 860-348, New-York: Kate Smith.
WHAM, 1150-261, Rochester : Concert.
WJZ, 760-394, New York: La famille Pickard.
9 H.
WLW 700-348, Cincinnati : Spécial.
WABC, 860-348, New York: Eugène Ormandy.
WMAQ, 670-447, Chicago : Programme musical.
9 H. 30
WJZ, 760-394, New-York: Programme Blackstone.
WABC, 860-348.5, New-York : "Love Story Drama".
WJZ, 760-394-5, New-York: Concert Maxwell.
WEAF, 660-454, New-York: Aventures de Sherlock Holmes.
10 H.
WABC,860-348, New York: Spécial.
WEAF, 660-454, New-York : Orchestre L.-S. Wayne King.
10 H. 30
WABC, 860-348, New York: Orchestre Vic Young.
WJZ, 760-394.5, New-York : Clara, Lu et Em.
11 H.
KDKA, 980-306, Pittsburgh: Sports.
WGY, 660-379, Schenectady ; Orgue.
11 H. 30
WEAF, 660-454, New-York: Jesse Crawford, organiste.
WEAF, 660-454, New-York: Orchestre Lucky Strike.
12 H.
WJZ, 760-394.5, New York: Mildred Bailey

Musique de danse

10 H.

WEAF, 660-454, New-York : Orchestre Lucky Strike.
11 H.
WGR, 550-348, Buffalo : Orchestre Trianon.
12 H.
WEAF, 660-454, New-York : Orchestre Richardson.
WABC, 860-348, New-York : Orchestre Lombardo.
12 H. 15
KYW, 1020-294, Chicago : Orchestre Whiteman.
WBBM, 770-389, Chicago: "Around the Town". (2 h.)

—Le poste national anglais fait régulièrement des émissions de télévision, chaque jour, de 11 h. à 11 h. 30

7.15 CE SOIR
MANHATTAN MELODIES
Soyez aux écoutes ce soir. Entendez les plus nouveaux airs du Broadway — d'éclatants succès et mélodies rythmiques des derniers spectacles donnés à New-York.
BUCKINGHAM BOOSTERS
C.K.N.C. TORONTO — C.K.O.C. HAMILTON
C.J.G.C. LONDON — C.K.A.C. MONTREAL

ANNONCE DE L'HEURE ET COTE DE LA BOURSE

Tous les jours où la Bourse est ouverte le matin à 10 h. 30 et l'après-midi à 12 h. 30 et à 3 h. 45, le poste CKAC radiodiffuse directement du bureau des courtiers Geoffrion & Cie la cote des Bourses de Montréal et de New-York, des Mines et du "Curb Market" de Montréal, ainsi que celles des grains à Winnipeg et à Chicago.

L'annonceur du poste donne l'heure exacte d'après la montre Bulova tous les jours de la semaine, le matin à 11 heures, à midi et à 4, 7 et 9 heures.

Vendredi, 4 décembre

Les programmes

7 H.

WEAF 660-454.3, New-York : La famille du major Bowes.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Russo.
WBBM, 770-379, Chicago: Orchestre Gendron.
WMAQ, 670-477, Chicago: "Princess Pat"
WABC, 860-348, New York: Myrt et Marge.
7 H. 15
WJZ, 760-394, New-York : Programme-Soleil Mme Frances Alda.
KDKA, 980-306, Pittsburg : Concert d'instruments à cordes.
7 H. 30
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre McCoy.
WBBM, 770-389, Chicago: Programme "Golden Bird".
WJZ, 760-394.5, New York: Phil Cook.
8 H.
WEAF, 660-454 New-York : Concert des municipalités.
WJZ, 760-344 New-York : Programme Nestle. Orchestre Brusiloff.
WABC, 860-348, New York: "Les Columbiens".
8 H. 15
WABC, 860-348, New York: Singin' Sam.
WLW, 700-428, Cincinnati: Programme "National Bridge".
8 H. 30
WABC, 860-348, New-York : "March of Time"
WGY, 790-379, Schenectady : Programme de la ferme.
WJR, 750-400, Détroit: Ensemble Dixie.
9 H.
WJZ, 760-394.5 New-York : Programme "Interwoven"
WEAF, 660-454, New York: Club de nuit Eskimo.
WLW, 790-428, Cincinnati: Nouveautés.
WGR, 550-348, Buffalo: Récital de piano.
9 H. 15
WABC, 860-348.5: L'heure Liberté.
WBBM, 770-389, Chicago: Nat et Bridget.
9 H. 30
WEAF, 660-454.3 New-York Programme de danse Pon.
WJZ, 760-394, New York: Concert Armour.
10 H.
WABC, 860-348 New-York : Programme "Toscha-Seidel". Orchestre Lanin.
WJZ, 760-394, New-York: Orchestre Paul Whiteman.
WLW, 700-428, Cincinnati: Orchestre Cummin.
10 H. 30
WABC, 860-348, New York: Causeries sur le rugby.
WJZ, 760-394, New York: Clara, Lu et Em.
WEAF, 660-454, New-York: Vaudeville R. K. O.
11 H.
KDKA, 980-306, Pittsburgh: Sports.
WEAF, 660-454, New-York : Orchestre Lopez.
WJZ, 760-394: New York: Musique Slumber.
11 H. 30
KDKA, 980-306, Pittsburgh: Orchestre Randall.
WABC, 860-348, New-York: Orchestre Cuban.
WJZ, 760-394, New-York : Orchestre Denny.
12 H.
WABC, 860-348, New York: Orchestre Bernie.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Calloway.
WJZ, 760-394.5, New York: Russ Columbo.
12 H. 15
WBBM, 770-389, Chicago: Around the Town.

Musique de danse

10 H.
WJZ, 760-416, New York: Orchestre Paul Whiteman.
11 H.
WGR, 550-348, Buffalo: Orchestre Palais Royal.
12 H.
WMAQ, 670-447, Chicago: Via Lago (3 heures).

M. A. Descarries au concert du C. N.

Les radiophiles aux écoutes dimanche soir, durant l'irradiation transcontinentale des postes du Canadien National, auront le plaisir d'entendre M. Auguste Descarries, jeune pianiste canadien de grand talent. M. Descarries est un ancien Prix d'Europe qui débuta à Paris comme pianiste de concert en février 1929. Après s'être fait applaudir maintes fois par le public français, il revint au Canada où il donna plusieurs concerts, et fut demandé deux fois par S. E. Lord Willingdon, comme juge du concours artistique du "Wellington's Arts Competition". Il est professeur du Conservatoire national de musique et organiste à l'église Saint-Germain d'Outremont. C'est aussi un compositeur et un critique musical. Dimanche soir, il jouera le "Coucou" de Claude Paquin, le "Sonnet 123 de Petrarque" par Leszt et le "Scherzo, opus 39, No 3" par Chopin.

Les menaces d'Hitler contre les Israélites

Les hitlériens, dans leurs menées anti-sémites, ne visent pas tant les Juifs orthodoxes que les Juifs assimilés aux Allemands et étant parvenus à de hautes positions dans les domaines de l'industrie et de la banque, disait hier M. Jacob Landau, directeur de l'agence télégraphique juive, parlant à l'issue d'un déjeuner offert par le club Montefiore.

Au sujet des préjugés que tant de gens ont contre les personnes d'origine juive, M. Landau déclara qu'ils étaient surtout le résultat du manque de connaissance de la juiverie. "L'on croit qu'un Juif est capable de tout parce que l'on sait si peu ce qu'il est en réalité".

Système financier très rigoureux à Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 3. — Le nouveau sous-ministre des finances du dominion de Terre-Neuve, M. J.-P. Penson, anciennement attaché à la trésorerie britannique, a pleins pouvoirs. Et sir Richard Squires, premier ministre, au cours d'une déclaration faite hier, dit: "Le système en vigueur à l'heure actuelle, le résultat d'une enquête menée par sir Percy Thompson, du ministère des finances anglais, donne au sous-ministre des finances le contrôle complet de toutes les dépenses de tous les ministères du dominion. Nous allons demander au parlement de voter une mesure par laquelle M. J.-P. Penson ne pourrait être démis de ses fonctions que par S. E. le gouverneur général sur la proposition des deux chambres".

Par suite de l'organisation nouvelle, aucun crédit si petit ou si grand soit-il, ne peut être alloué ou voté sans que le sous-ministre, portant également le titre de contrôleur des finances, ne donne son autorisation.

Causerie à la radio

La quatrième causerie du National Dairy Council sera radiodiffusée par le poste CNRO, demain après-midi, à 5 hrs. Le conférencier sera M. W.-F. Stephen, secrétaire du National Council of Canada.

OCCASIONS SENSATIONNELLES

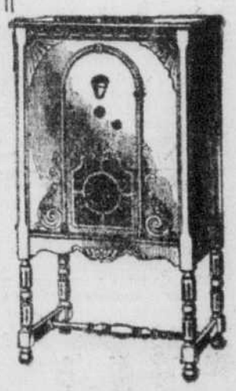
dans les

RADIOS

Valeurs extraordinaires en fait de radios tout électriques réparés et complètement reconditionnés. Ils n'ont pas leurs équivalents en ville.

RADIOLA
Sept lampes, tout électrique
$32.50
BRUNSWICK
Sept lampes, tout électrique
$39.00
STEWART-WARNER
Huit lampes, tout électrique
$59.00
SPLITDORF
Sept lampes, tout électrique
$79.00
ATWATER KENT
Highboy de luxe
$89.00
ARCADIA
Neuf lampes, tout électrique
$89.00

A nos conditions de paiement
$4.00 comptant
et
75c par semaine



Et beaucoup d'autres

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

J.-A. HEBERT *Prés. et gér. gén.*
Siège social :
1112
rue Ste-Catherine Ouest
(à l'ouest de Peel)

580
rue Ste-Catherine Est
(angle St-Hubert)

6885
rue St-Hubert
près Bélanger

UN CADEAU APPRÉCIABLE!

UN RADIO

Echophone

ECHOES OF THE WORLD

LE MEILLEUR — LE PLUS BEAU —



7 LAMPES

AVEC PENTODE

Lampes Pentode, lampes Multi-Mu, lampes Screen-Grid, contrôle du son, contrôle du volume, cadran à vision complète, haut-parleur dynamique, entièrement protégé.

Prix d'introduction $69.50

LE FAMEUX MODELE "ECHOETTE"

$43.90 complet avec lampes à votre antenne.

$1 PAR SEMAINE

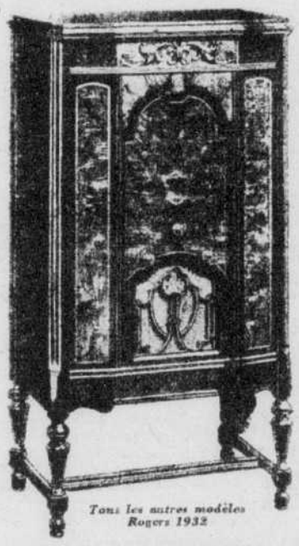
et un léger paiement initial vous en assurent la possession immédiate.

Le Plus Grand Magasin du Genre au Canada.

J. Donat Langelier LIMITEE

510 Est, rue Sainte-Catherine

LA PLUS RÉCENTE CRÉATION



Tous les autres modèles Rogers 1932

$39 à $199

Conditions les Plus Faciles en Ville.

Le Radio-Phonographe

ROGERS

avec changeur de disques AUTOMATIQUE

Peut faire jouer 10 disques sans les changer. Complet avec lampes Rogers garanties à votre antenne.

$179

J. Donat Langelier LIMITEE

510 Est, rue Sainte-Catherine

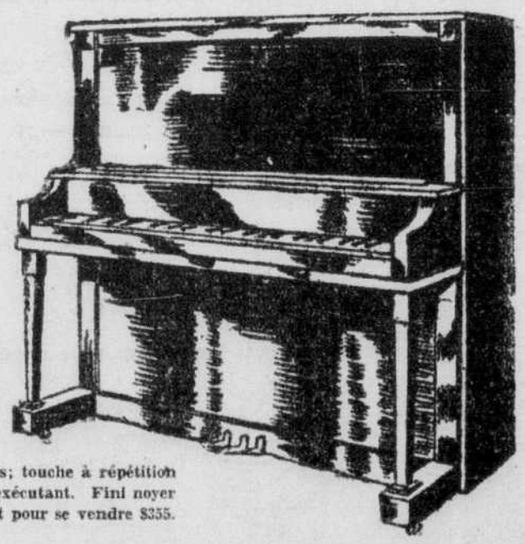
VOTRE DERNIÈRE CHANCE CETTE SEMAINE!

Il vous reste encore

9 PIANOS DROITS MANSFORD

Au prix ridiculement bas de

$189.50



7½ octaves; multiples cordes; 3 pédales; touche à répétition rapide pouvant se régler au goût de l'exécutant. Fini noyer ou acajou. Un superbe instrument fait pour se vendre $355.

$10 COMPTANT VOUS LIVRENT UN PIANO

La balance payable suivant le mode de paiements différés de la maison Langelier, à raison de

$5 PAR MOIS

Conservez vos disques en les jouant avec la fameuse aiguille "MIL-ODI"

CONDITIONS de PAIEMENT LES PLUS FACILES EN VILLE

J. Donat Langelier LIMITEE

510 est, rue Ste-Catherine

Le plus grand magasin du genre au Canada

Prochaines émissions du poste CKAC

Pour satisfaire à la demande des milliers de propriétaires d'appareils récepteurs de radio qui habitent les régions éloignées où notre journal ne parvient que deux ou trois jours après sa publication, nous publions la cédule du poste radiophonique de la "Presse", 730-411, une semaine à l'avance. Voici cette cédule pour la semaine commençant samedi, le 5 décembre dans la matinée et se terminant vendredi, le 11, dans la soirée.

SAMEDI, 5 DECEMBRE

8 h. à 9 h. a.m.—L'heure du déjeuner de Shirriff's Marmelade. (C.B.S.)
9 h. à 9 h. 15 a.m.—Mélodies, gracieuseté de la compagnie Raymond.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—"Bonjour Madame".
9 h. 30 à 10 h. a.m.—Disques.—Chants.
10 h. à 10 h. 30 a.m.—Mélodies populaires.—Température.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—Ouverture de la bourse.
10 h. 45 à 11 h. a.m.—Heure des courses aux magasins.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques:
Ouverture Miniature ..... Tschaikowsky
Marche: "Suite Casse-Noisette" ..... Tschaikowsky
Guigue de ballet ..... Getry Motil
Berceuse de Jocelyn ..... Godard
Fantaisie serbe ..... Rimsky Korsakoff
Cavatine ..... Raff
Marche Rokoczy ..... Berlioz
11 h. 30 à 12 h. p.m.—La bonne chanson française.
12 h. à 12 h. 30 p.m.—"Le Grand Prêre", gracieuseté de La Peptonine.
12 h. 30 à 12 h. 45 p.m.—Cotes de la bourse de Mt. et N.Y.
12 h. 45 à 1 h. p.m.—Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.
1 h. à 1 h. 30 p.m.—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Battle.
1 h. 30 à 1 h. 45 p.m. — Causerie de M. Léo Cox sur la "Revue du livre".
1 h. 45 à 2 h. 15 p.m.—Sera annoncé plus tard.
2 h. 15 à 4 h. 30 p.m.—Radiodiffusion de la partie de rugby jouée entre l'équipe du M.A.A.A. et une rude équipe adversaire. Cette émission est une gracieuseté de l'Imperial Tobacco.
5 h. à 5 h. 30 p.m.—Programme Cochenthaler
5 h. 30 à 5 h. 45 p.m. — Causerie de l'oncle Bill de la Ligue de Sécurité.
5 h. 45 à 6 h. p.m. — Nouvelles du samedi. Annonce des programmes de la soirée.
6 h. à 6 h. 30 p.m.—Programme de la Saint-Jean-Baptiste.
6 h. 30 p.m.—Température.
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m. — Programme Lido.
6 h. 45 à 7 h. p.m.—Programme Teaberry et Mlle Lucille Moore, pianiste.
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Vittel.
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m. — Le Bon Parler Français.
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.—Le Père Alladin.
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clark. Narcisse et Pamela.
8 h. à 8 h. 15 p.m. — Programme de la compagnie Chiclet et Dentyne et M. Georges Betournay, baryton.
8 h. 15 à 10 h. p.m.—Programme de la Symphonie de Philadelphie sous la direction de Leopold Stokowsky.
10 h. à 10 h. 20 p.m.—Résumé de la troisième période de la partie qui sera jouée entre le Canadien et le Détroit au Forum.
10 h. 20 à 10 h. 30 p.m.—Antoine Maurice, pianiste.
10 h. 30 à 11 h. p.m.—"Au coin du feu".
11 h. à 11 h. 30 p.m.—Orchestre du Windsor.

DIMANCHE, 6

AU POSTE CKAC

2 h. à 2 h. 30 p.m.—Sera annoncé plus tard.
2 h. 30 à 2 h. 45 p.m.—L'heure exotique de Piver.
2 h. 45 à 3 h. p.m.—Ensemble à cordes Montrose.
3 h. à 5 h. p.m.—Société philharmonique de New-York. L'orchestre symphonique sera sous la direction d'Arturo Toscanini. Voici les détails du programme:
Symphonie en La bémol majeur pour pour orchestre double ..... J.-C. Bach
Symphonie No 3 du Re mineur, "Reformation" ..... Mendelssohn
Intermission: Commentaires en français par M. Henri Letondal
Suite, "La flute sans souci" ..... Graener
Concerto de l'Etat ..... Pizzetti
5 h. à 5 h. 30—Programme du Canadian National par le poste C. N. R. N.
5 h. 30 à 6 h. p.m.—Harvey Robb, organiste.
6 h. à 7 h. p.m.—L'Heure Catholique — Apologétique — chant grégorien—Oeuvres sociales.
7 h. p.m.—Résultats des parties de hockey disputées dans la ligue Mont-Royal.
7 h. à 7 h. 30 p.m. — Concert de la Cie Kroehler exécuté par le trio Kellert.
8 h. à 9 h. 30—L'Heure de la "Presse".
9 h. 30 à 10 h. 30 p.m.—"Opera de l'air".
10 h. 30 à 11 p.m.—Programme de musique, soirée offerte par la maison Millen—Philco.

AU POSTE CHYC

11 h. à 12 h. 30 a.m.—Service religieux.
7 h. 30 à 9 h. p.m.—Service religieux.

LUNDI 7

8 h. à 8 h. 45 a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade (C.B.S.)
8 h. 45 à 9 a.m.—Old Dutch Girl" (C.B.S.)
9 h. à 9 h. 15 a.m.—Mélodies du matin de la Cie Catelli.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m. — "Gypsy Music Makers" (C.B.S.)
9 h. 30 à 9 h. 45—"Tony's Scrap Book" (C.B.S.)
9 h. 45 à 10 h. a.m.—"Lushus Ballads".
10 h. à 10 h. 30 a.m.—Disques. Mélodies populaires. Température.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45 à 11 h. a.m.—La bonne chanson française.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques:
Roses du Sud ..... Strauss
Fandango des Asturies ..... Rimsky Korsakoff
A une rose sauvage ..... MacDowell
Allegretto Scherzaudo, 8ème symphonie ..... Beethoven
Danse du poignard "Natoma" ..... Herbert
Marche slave ..... Tschaikowsky
Danse des mirlitons ..... Tschaikowsky
Danse russe "Trépak" ..... Tschaikowsky
11 h. 30 à 12 h. p.m.—Mme Blanche Archambault, soprano et Alice Sainte-Marie, pianiste.
12 h. à 12 h. 30 p.m.—Theronoid of Montreal.
12 h. 30 à 12 h. 45 p.m.—Cote de la bourse
12 h. 45 à 1 h. p.m.—Dr Herbert Sanders, organiste.
1 h. à 1 h. 15 p.m.—Appréciation sur la musique.
1 h. 15 à 2 h. p.m.—Lunch du "Canadian Club".
3 h. 45 à 4 h. p.m.—Clôture de la Bourse de Montréal et de New-York.
4 h. p.m.—Heure Bulova.
4 h. à 5 h. p.m.—Programme à annoncer.
5 h. à 5 h. 30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
5 h. 30 à 6 h. p.m.—Emission du Conseil national d'éducation.
6 h. à 6 h. 10 p.m. — Sera annoncé plus tard.
6 h. 10 à 6 h. 25 p.m.—Programme Valda.
6 h. 25 à 6 h. 30 p.m.—L'homme aux réponses "Gruen".
6 h. 30 p.m.—Température.
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m.—Les ambassadeurs Vapex.
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 30 p.m.—L'oncle Joe.
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.—Orchestre de concert du Ritz Carlton.
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clark.
8 h. à 8 h. 30 p.m.—Programme Wrigley.
8 h. 30 à 9 h. p.m.—Programme "Carling Amber Aliens".
9 h. à 9 h. 30 p.m.—Programme "Living Room Furniture".
9 h. 30 à 10 h. p.m.—Programme du C.N.
10 h. à 10 h. 30 p.m.—Programme à annoncer.
10 h. 30 à 11 h. p.m.—Danse du Mont-Royal. Orchestre Jack Denny.
11 h. p.m.—Les nouvelles, gracieuseté de la cie Simons.

MARDI 8

6 h. à 6 h. 15 p.m. — Poèmes symphoniques:
Ouverture, Rosamonde ..... Schubert
Chant d'Amour ..... Nevin
Rustle of Spring ..... Sinding
6 h. 15 à 6 h. 30 p.m.—Orchestre des "Millionnaires".
6 h. 30 p.m.—Température.
6 h. 30 à 7 h. p.m.—Le magasin du Père Bigaouette, gracieuseté de LaSalle Coke.
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7 h. à 7.15 p.m.—Programme Vichy Suprême
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m.—L'harmonie Allan.
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.—Programme des montres Montrose.
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clark.
8 h. à 8 h. p.m.—L'Heure Provinciale.
9 h. à 10 h. p.m.—Programme "Canadian General Electric"
10 h. à 10 h. 30 p.m.—Programme De Forest Crosley
10 h. 30 à 11 h. p.m.—"Au seuil du rêve", gracieuseté du magasin "Au petit Versailles"
11 h. 05 p.m.—Résultats des parties de hockey disputées dans la N.H.L.
11 h. p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simons.
11 h. 10 à 11 h. 20 p.m.—Prince Rolex.
11 h. 20 à 11 h. 50 p.m.—Orchestre de danse du Windsor sous la direction de Bill Bissett.

MERCREDI 9

8 h. à 8 h. 45—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
8 h. 45 à 9 h. a.m. — "Old Dutch Girl" (C.B.S.)
9 h. à 9 h. 15 a.m.—Mélodies du matin, gracieuseté de la Cie Catelli.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—"Bonjour Madame".
9 h. 30 à 10 h. a.m.—Chants.
10 h. à 10 h. 30 a.m.—Mélodies populaires.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10 h. 45 à 11 h. a.m.—Heure des courses aux magasins.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques:
Les Eolides ..... Cesar Franck
Ouverture, Hansel et Gratel ..... Humperdinck
Orientale ..... Cesar Cui
Marche nuptiale ..... Mendelssohn
Andante Cantabile ..... Tskaikowsky
11 h. 30 à 12 h. p.m.—M. Joseph Aubin, ténor.
Midi à 12 h. 30 p.m.—"Theronoid of Montreal"
12 h. 30 à 12 h. 45 p.m.—Cotes de la Bourse.
12 h. 45 à 1 h. p.m.—Dr Sanders, organiste.
1 h. à 1 h. 15 p.m.—Appréciation de la musique.
3 h. 45 à 4 h. p.m.—Clôture de la Bourse de Montréal et de New-York.
4 h. à 4 h. 30 p.m.—Harvey Robb, organiste.
4 h. 30 à 5 h. p.m.—Programme C. Saint-Jean Ltée.
5 h. à 5 h. 30—Théâtre des Petits.
5 h. 30 à 6 p.m.—Emission du Conseil National d'éducation
6 h. p.m.—Rapport des marchés.
6 h. 15 à 6 h. 25 p.m.—La pensée française.
6 h. 25 à 6 h. 30 p.m.—L'homme aux réponses "Gruen".
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m. — L'orchestre des "Millionnaires".
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Valda.
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m.—Causerie par l'abbé H. Jasmin.
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.—Programme Maranza.
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clarke.
8 h. à 8 h. 30 p.m.—Orchestre de danse Billy Bissett.
8 h. 30 à 9 h. p.m.—Dr Herbert Sanders, organiste.
9 h. à 9 h. 30 p.m.—Radio—Théâtre
9 h. 30 à 10 h. 15 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
10 h. 15 à 10 h. 30 p.m.—Symphonie d'André Kostelanetz. Programme Weed Tire
10 h. 30 à 11 h. p.m.—Concert de la Corporation Columbia.
11 h. à 11 h. 05 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simon.

JEUDI 10

8 h. à 9 h. a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
9 h. à 9 h. 15 a.m.—Mélodies du matin, gracieuseté de la Cie Raymond.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—"Bonjour Madame".
9 h. 30 à 10 h. a.m.—Chants.
10 h. à 10 h. 30 a.m.—Mélodies populaires.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10 h. 45 à 11 h. a.m.—Heure des courses aux magasins.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques:
Danse Arabe ..... Tschaikowsky
Festival bohémien ..... Massenet
Valse triste ..... Sibélius
Danse chinoise ..... Tschaikowsky
Prélude Lohengrin ..... Wagner
Traumérei ..... Schuman
La chevauchée des valkyries ..... Wagner
11 h. 30 à 11 h. 45 a.m.—Magasin Janette
11 h. 45 à 12 h. p.m.—Disques. La bonne chanson française.
12 h. à 12 h. 30 p.m.—Trio de concert de la "Presse".
12 h. 30 p.m.—Bourse de Montréal et de New-York.
12 h. 45 à 1 h. p.m.—Causerie française sur l'hygiène.
1 h. à 1 h. 30 p.m.—Orchestre Rex Battle
3 h. 45 p.m.—Clôture de la Bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.
4 h. à 5 h. p.m.—Programme à annoncer.
5 h. à 5 h. 30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
5 h. 30 à 6 p.m.—Emission du Conseil national d'éducation.
6 h. à 6 h. 10 p.m. — Sera annoncé plus tard.
6 h. 15 à 6 h. 30 p.m.—Orchestre des "Millionnaires".
6 h. 30 p.m.—Température.
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m.—Concours du "Canada Dry Ginger Ale".
6 h. 45 à 7 h. p.m.—Programme Lido.
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Vichy Suprême.
7 h. 15 à 7 h. 45 p.m.—Programme "Buckingham" (C.B.S.)
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clark.
8 h. à 8 h. 30 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert. Comédie.
8 h. 30 à 9 h. p.m. — "Carling Amber Aliens".
9 h. à 10 h. p.m.—Programme Neilson.
10 h. à 11 h. p.m.—Programme des "Dominion Store".
11 h. p.m.—Résultats des parties disputées dans la N.H.L.
11 h. 05 p.m.—Nouvelles.
11 h. 10 p.m.—Orchestre Bill Bessett.

VENDREDI 11

8 h. à 8 h. 45 a.m.—L'heure du déjeuner de "Shirriff's Marmelade".
8 h. 45 à 9 a.m.—"Old Dutch Girl" (C. B. S.)
9 h. à 9 h. 15 p.m.—Mélodies du matin. Gracieuseté de la Cie Catelli.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—Les chanteurs Madison (C.B.S.)
9 h. 30 à 9 h. 45 a.m. — "Tony's Scrap Book".
9 h. 45 à 10 h. a.m.—"Lushus Ballads".
10 h. à 10 h. 15 a.m.—"Brodie and Harrie"
10 h. 15 à 10 h. 30 a.m.—Mélodies populaires. Température.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45 à 11 a.m.—Heure des courses aux magasins.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques:
Concerto pour piano et orchestre, Korsakoff
Ouverture, "Orphée aux enfers" Offenbach
Valse Naila ..... Delibes
Invitation à la danse ..... Weber
11 h. 30 à midi—Mme Blanche Archambault, soprano et Alice Sainte-Marie, pianiste.
Midi à 12 h. 30 p.m.—A annoncer.
12 h. 45 à 1 h. 30 p.m.
1 h. à 1 h. 30 p.m.—Récital d'orgue par le Dr Herbert Sanders.
2 h. 45 p.m. — Clôture de la Bourse et l'heure exacte d'après la montre Bulova.
4 h. à 5 h. p.m.—Programme à annoncer.
5 h. à 5 h. 30 p.m.—Cours de vugarisation de l'université de Montréal.
5 h. 30 à 6 h. p.m.—Emission du Conseil national d'éducation.
6 h. à 6 h. 25 p.m. — Orchestre du club Maroon.
6 h. 25 à 6 h. 30 p.m.—L'homme aux réponses "Gruen".
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m.—Sera annoncé plus tard.
6 h. 45 p.m.—Température.
6 h. 45 à 7 h. p.m.—Sera annoncé plus tard.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Valda.
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m.—L'Harmonie Allan.
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.—Les automobilistes Millen.
7 h. 45 à 8 h. p.m. — Programme Clark. Narcisse et Pamela.
8 h. à 9h. p.m.—L'Heure Provinciale.
9 h. 15 à 9 h. 45 p.m.—Orchestre du Ritz Carlton.
9 h. 45 à 10 h. p.m. — Conseil national d'éducation.
10 h. à 11 h. p.m.—L'heure de musique du Canadien Pacifique.
11 h. p.m.—Nouvelles.
11 h. 05 à 11 h. 15 p.m.—Le prince Roley.

Chauffeurs d'autobus et de taxi, attaqués

M. Lucien Mireault, chauffeur d'autobus à l'emploi de la compagnie des tramways de Montréal, travaillant sur le circuit de la rue Bridge, a rapporté à la police du poste No 9, que des bandits lui ont volé la somme de $16, à la pointe du revolver. L'attentat a eu lieu à l'angle des rues Farm et Saint-Patrice, vers 10 heures 40, hier soir.

Une heure plus tard, M. Ernest Duranleau, chauffeur de taxi, rapportait à l'officier de service au poste de police No 15, qu'il avait été attaqué par deux jeunes gens, armés de revolvers, à l'angle des rues Des-Carrières et DeNormanville. Après lui avoir enlevé la somme de $1, les bandits prirent la fuite. M. Duranleau a pu donner le signalement des voleurs qui sont recherchés par la police et par les agents de la Sûreté.

Huit cents débardeurs retournent au travail

Boston, 3.—Huit cents débardeurs de Boston en grève depuis le 8 octobre sont retournés au travail hier après que les propriétaires de navires et les armateurs eurent décidé de congédier tous les débardeurs nègres ne faisant pas partie de l'union.

Ce règlement fut annoncé après une conférence entre Joseph-P. Ryan, président de l'association internationale des débardeurs, et les représentants des compagnies de navigation.

La fin de la grève marque cependant une victoire pour ces dernières puisque les grévistes n'ont pas insisté pour conserver les conditions de travail plus favorables que celles qui existent à New York et dans les autres ports.

Paris, 3.—A Paris vient de mourir le colonel Bonneville, de Longmain, de l'artillerie de la garde impériale russe, descendant d'une famille française.

Une chute pénible

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 3. — Vers 3 heures, hier après-midi, Mme Chs Bullock, 45 ans, 17a, 20e avenue, était à balayer son perron lorsqu'elle perdit connaissance et tomba tête première sur le trottoir. Elle fut aperçue dans cet état par un jeune écolier qui passait et qui s'empressa de prévenir la police. On manda un médecin, qui ranima la malade. Mme Bullock a reçu des blessures plus douloureuses que graves.

Super-Hétérodyne

RADIO VICTOR GRATIS!

Rendez-les heureux à Noël en leur donnant ce

RADIO VICTOR

Super-Hétérodyne 9 lampes





Ce Victor modèle R-12 comporte le contrôle du volume automatique perfectionné, les lampes Pentode et Super-Control. Rendement sans égal. Beauté incomparable du son et du cabinet pour seulement.

$149.50

Complet avec lampes. Nous avons aussi d'autres modèles Victor marqués de $89.50 à $425., complets avec lampes.

CLUB DE NOËL

prendra part à un tirage le 31 décembre et le gagnant de ce tirage aura droit à la possession, ABSOLUMENT GRATIS, du modèle qu'il aura acheté.

Nos termes faciles que 25 sont aussi par jour

J.E. LEDUC

1660 Mont-Royal Est. AMherst 2132

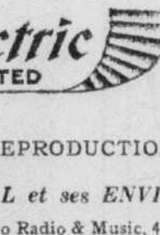
REPARATIONS de RADIOS

par des experts

MONTREAL ELECTRIC & RADIO SERVICE

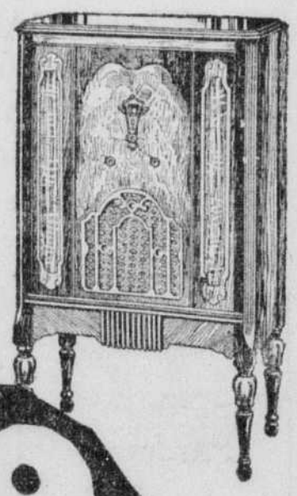
HArbour 6943

OUVERT LE SOIR



INSISTEZ pour avoir ce Magnifique RADIO SUPERHÉTÉRODYNE NORTHERN ELECTRIC—

.....Le "JASPER".



LE seul radio au contrôle individuel parfait. Ses raffinements perfectionnés vous permettent d'écouter le poste de votre choix sans interférence de la part des autres... le timbre des sons bas ou aigus peut être varié selon votre goût... son incomparable tonalité ne varie nullement même quand vous en exigez son amplitude maximum pour divertir vos invités ou pour les faire danser.

En somme, le "JASPER" vous fera honneur tout en vous apportant mille agréments.

$119. COMPLET AVEC LAMPES

Un merveilleux cabinet, bien proportionné fait de riches variétés de noyer au contraste plaisant.

Northern Electric COMPANY — The VOICE of RADIO — LIMITED

SUPREME dans la TRANSMISSION et la REPRODUCTION DES SONS... DEPUIS PLUS DE 50 ANS

VENDEURS à MONTREAL et ses ENVIRONS

Ed. Archambault, Enrg., 500 rue S.-Catherine est.
L. C. Barbeau Ltée, 281 rue Craig Ouest.
L. C. Barbeau Ltée., 6985 rue S.-Hubert.
C. A. Beaudet, 4756 rue Notre-Dame Ouest.
M. Beaudet, 1733 rue Notre-Dame Ouest.
E. J. Bédard, 6692 rue S.-Denis.
P. E. Brault, 1209 rue Mt-Royal Est.
W. B. Cartmel & Son, 4801 rue Wellington, Verdun.
Century Electric Co., 691-693 rue S.-Paul O.
Clermont Motors, 5363 rue S.-Denis.
Colpron Electric Ltée, 1259 rue Bélanger E.
Duval Motors Ltée, 3920 rue S.-Catherine Est.
T. Eaton Co., Limited, rue S.-Catherine O.
Electrics & Radio Ltd., 758 rue S.-Pierre.
Electro Radio & Music, 4317 rue Ontario E.
Electrics & Radio Ltd., 1450 rue S.-Catherine Ouest.
Gilldrake Radios, Parc Greenfield.
A. Jolicoeur, 145 rue Notre-Dame, Lachine.
Lalande & Frère, 3007 rue Masson, Rosemont,
Lamarre Frères, 3721 rue Notre-Dame O.
Lauzon Phaneuf Ltée, 1126 Avenue Mt.-Royal Est.
Montreal, L. H. & P. Cons., toutes ses succursales.
Jas. A. Ogilvy's Ltd, rue S.-Catherine O.
F. Ouimet, 6066A Ave du Parc.
Payette & Co., 910 rue Bleury.
The Robert Simpson Mtl., Ltd., 977 rue S.-Catherine Ouest.
Peate Musical Co., Ltée, 1431 rue Mansfield
Sinclair Radio Ltée, 5159 Ave du Parc.
Snowdon & Farrell, 6154 rue Sherbrooke O.
Gatineau Power Co., toutes ses succursales.
Beauharnois, Jos. Tessier.
Granby, J.-A. Paquette.
Huntingdon, W.-S. Brown.
Lachine, Lachine House Furnishing C
Lotiseville, L. Giguère.
Magog, J. C. Bergeron.
Rawdon, J.-A. Smiley.
S.-Hyacinthe, J.-E. S.-Onge.
S.-Jean, Québec., J.-P. Meunier.
Sorel, U. Cardin & Frère.
Terrebonne, R. Gariépy.
Trois-Rivières, J.-S. Rivard.
Valleyfield, The Electric Shop.

NER38

I. NEBACH

6507 Papineau

CAlumet 2414

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Rue STE-CATHERINE O

Cinquième étage

PLateau 7221

Succursale 6985 rue St Hubert DO. 6970

L.C. BARBEAU LTEE

281 RUE CRAIG OUEST

LANCASTER 1167

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Cinquième étage, rue Université

M. BEAUDET

1735 Notre-Dame O.

Vendeur du Northern Electric

En vente chez

LAUZON-PHANEUF LIMITEE

1126 MT.-ROYAL E.

Jas. A. Ogilvy's LIMITED

Rayon de la Radio Cinquième étage

MONTREAL, CAN.

Les Magasins Aux Clients Satisfaits

ELECTRICS & RADIO LIMITED

Bas de la ville 758 St-Pierre entre Craig et St-Jacques

LAnc 4542

Ouest de la ville 1450 Ste-Catherine O. près Mackay

HARB 4103

La loi des élections contestées est adoptée, en deuxième lecture, par un vote de 69 voix contre 8

SUITE DE LA PAGE 21

semblée législative ou inhabile à être inscrit comme électeur ou à donner son vote, ci-après, aux élections, ou inhabile à remplir aucune charge à la nomination de la couronne ou du lieutenant-gouverneur dans la province."

Cette loi a eu pour effet de mettre absolument de côté tous les jugements rendus décrétant la disqualification de certaines personnes.

Le 27 mai 1882, était sanctionnée la loi 45 Victoria, chapitre 7, qui décrétait ce qui suit, à l'article 1:

"1. — A compter de la sanction du présent acte, nulle qualification foncière ne sera exigée d'aucun candidat à un siège dans l'Assemblée législative de cette province, ni d'aucun membre de ladite assemblée; mais tel candidat devra être d'au moins 21 ans, du sexe masculin; sujet de Sa Majesté, par naissance ou par naturalisation, et exempt de toute incapacité légale."

Cette disposition avait pour effet de ne plus exiger de qualification foncière, non seulement pour un candidat à un siège de l'Assemblée législative, mais aussi, et cela est important, pour un membre de ladite assemblée, c'est-à-dire pour un député élu sans qualification.

La loi, dans le temps, prévoyait des pénalités dans ces cas. Des actions pénales avaient été intentées. Les unes étaient encore pendantes, tandis que d'autres avaient été jugées. Il appartenait encore à un régime conservateur de consacrer le principe de donner un effet rétroactif à une loi de cette nature. En effet, nous trouvons à l'article 4 de cette loi, les dispositions suivantes:

"4. — Cet acte n'affectera pas les contestations d'élections actuellement pendantes; mais il mettra fin, dès le jour de sa sanction, à toute action pénale alors pendante ou jugée, résultant du défaut de qualification foncière, soit pour un parlement antérieur, soit pour le parlement actuel sauf quant aux frais".

Sous le régime libéral

Le 21 mars 1889, était sanctionnée la loi 52 Victoria, chapitre 10, qui donnait un droit d'appel "de tout jugement déclarant qu'une ou des personnes qui s'est ou se sont rendues coupables de menées corruptrices, là ou les privant par là du droit d'être élu à l'assemblée législative et d'y siéger, de voter à une élection d'un membre de cette Chambre et d'occuper une charge relevant de la Couronne ou du lieutenant-gouverneur".

Par l'article 2 de cette loi, la Législature, continuant le principe déjà consacré, donnait un effet rétroactif à cette disposition.

Il s'agissait alors de protéger l'hon. M. McShane, dans le cabinet Mercier.

Vient maintenant le dernier précédant connu, celui de la loi Langelier. Le 28 mars 1901 était sanctionnée la loi 1 Edouard VII, chapitre 7 qui décrétait ce qui suit:

"2. L'article suivant est ajouté après l'article 576 des Statuts refondus.

"576a. L'instruction au mérite de toute pétition d'élection maintenant pendante, ou qui le sera à l'avenir, devra avoir été commencée dans les trois mois qui ont suivi la publication en vertu de l'article 213 de la loi électorale de Québec, 1895, dans la Gazette officielle de Québec de l'avis de l'élection du député par le greffier de la Couronne en chancellerie. Sinon, la pétition sera absolument éteinte, périmée, nulle et de nul effet."

Par l'article 5 de cette loi, la Législature continuant les précédents déjà établis, donnait un effet rétroactif à cette loi.

Les journaux du temps nous apprennent que la Loi des élections contestées servait, à certains personnages, comme moyen de chantage.

Parmi les députés dont l'élection était contestée se trouvait l'hon. M. Flynn, chef de l'opposition conservatrice. Lorsque la loi fut votée, il était absent de la Chambre. Les députés de l'opposition conservatrice n'ont pas discuté cette loi.

En chambre, le vote sur la troisième lecture fut de 44 contre 6; M. Flynn ne votant pas. Il n'y eut pas de vote sur la première et la seconde lecture.

Ce sont les quatre précédents que nous trouvons dans la Législation de la province de Québec. Ces lois qui étaient d'une nature tout à fait particulière, n'ont pas été désavouées.

L'opinion de M. Duplessis

Le premier ministre lit ensuite l'entrevue donnée par M. Maurice Duplessis, aux journaux, au lendemain de la contestation en bloc des élections. Dans cette entrevue, M. Duplessis disait que cette contestation en bloc était inopportune. M. Duplessis citait le précédent Parent. Comme il l'a vu tantôt, ce n'était pas le seul. Les électeurs, aux élections qui suivirent la passation de cette loi, en 1904, donnèrent encore leur confiance au gouvernement libéral par une grosse majorité. Voilà évidemment ce que le peuple a pensé de cette question. Il y a eu d'autres élections depuis, celle de 1908, celle de 1912, celle de 1916, celle de 1919, celle de 1923, celle de 1927 et enfin la dernière. Et chaque fois le peuple s'est prononcé en faveur du parti libéral.

M. Duplessis a déclaré dans son entrevue que le parti avait eu une leçon récemment, lors de la contestation des élections partielles de Montcalm et de Richelieu. Ces causes, disait-il, n'ont eu aucun résultat pratique. Ce fut une dépense d'argent et d'énergie en pure perte. M. Duplessis ajoutait que les contestations en bloc sont inopportunes, qu'elles constituent une insulte à la province tout entière.

Le citoyen honnête qui parle

"C'était l'homme, le citoyen honnête qui parlait ainsi, qui ne pouvait souffrir l'insulte à sa province et à sa race. Ce que j'ai dit, moi, je n'ai fait que le répéter après M. Duplessis. C'est M. Duplessis qui disait que la contestation en bloc n'était pas de nature à nous assurer le respect de la part des autres provinces du Canada et même des autres pays.

"Qu'est-ce que le chef de l'Opposition (M. Gault) doit penser de nous, lui qui n'est pas de notre race, s'il a saisi que nous sommes tous contestés?

"M. Duplessis a dit que ces contestations sont une suprême injustice. Je n'ai rien a ajouter à ce que M. Duplessis a dit: c'est une insulte à notre province et à notre race; il se refuse à croire que nos gens se vendent, que ceux qui siègent à votre droite, M. le président, doivent leur élection à des manoeuvres frauduleuses et corruptrices.

M. Taschereau rappelle que ce fut M. Flynn qui fut le premier à bénéficier de la loi Parent.

M. Duplessis—Comme le premier ministre sera le premier à se servir de la loi actuelle.

M. Taschereau.—C'est vous qui m'avez convaincu que je devais m'en servir.

Nous ne disons pas, dans notre projet de loi, que nous avons l'intention de régler les élections, mais nous disons: Pendant la session, vous ne procéderez pas, que le député contesté le demande ou non. Nous voulons donner le temps au député d'accomplir son travail sessionnel, sans être préoccupé par les procédures en contestations vexatoires. Nous disons que les procédures devront être suspendues, huit jours avant l'ouverture de la session, jusqu'à 8 jours après la prorogation des Chambres. Nous disons en outre que si le dépôt est fait par une autre personne que le pétitionnaire, le député contesté aura le droit de demander la provenance de ce dépôt, à tout stage de la procédure. C'est ce que nous croyons être la loi.

En blanc et en noir

Les juges en ont décidé autrement. Nous ne mettons pas les juges de côté. Voilà l'esprit de la loi. Nous voulons le mettre en blanc et en noir, afin qu'un homme ne puisse pas passer le chapeau chez les entrepreneurs qui le touchent de près. Cette législation est juste, et nous demandons à la Législature de l'approuver, dans l'intérêt de la province, quelles que soient les conséquences et les reproches.

Je le recommande aux députés de la droite: quand on vous fera des reproches, citez l'entrevue donnée aux journaux, par le député de Trois-Rivières. Ce n'est pas un rouge, celui-là. Citez cette entrevue qui dit que les contestations en bloc sont une insulte à la province et à notre race.

Au surplus, la loi actuelle ne va pas aussi loin que la loi Parent, à l'époque où elle fut présentée. Et je suis sûr que l'opinion publique nous donnera raison.

L'ajournement est refusé

M. Guertin, député de Hull demande l'ajournement du débat.

Le premier ministre refuse et plusieurs députés de droite disent: "Oh non!"

M. Guertin argumente et se demande pourquoi le gouvernement est si pressé pour se débarrasser des contestations. Il prétend que si le gouvernement refuse l'ajournement c'est qu'il craint la discussion.

M. Taschereau.—Nous ne craignons pas la discussion. Si le député a quelque chose à dire, il pourra très bien le faire à la troisième lecture du bill. Nous pourrions remettre la troisième lecture du projet à demain.

M. Guertin reprend son siège et M. Laurent Barré se lève.

M. Barré.—L'ajournement est-il refusé ? et si oui je demande la parole.

M. Taschereau.—Vous l'avez.

M. Laurent Barré

"Je suis surpris de voir que la droite est si pressée, aujourd'hui, alors qu'elle nous a fait perdre un temps précieux, depuis le commencement de la session, dit le député de Rouville. On veut tout à coup se hâter. Pourquoi passer ce bill à la vapeur?

Le projet comporte que les cautionnements devront être fournis par les pétitionnaires, qui devront trouver $1,000., en trente jours. La contestation deviendra donc un luxe que seuls les riches pourront se permettre. Sachant d'avance que l'adversaire ne pourra contester, les candidats se permettront la corruption électorale.

Le plus grave, c'est que le projet comporte une clause pour la rétroactivité. Le premier ministre a prétendu qu'il n'était pas un peureux. Un député a ajouté qu'il n'était pas un exploiteur de religion. Je veux bien le croire, mais il exploite la force de sa majorité pour soustraire aux tribunaux des causes où lui-même et ses amis sont intéressés; c'est peu courageux.

Combien les libéraux avaient-ils d'argent?

Le premier ministre a prétendu qu'on avait ramassé l'écume, pour faire des pétitionnaires. Je proteste, au nom des citoyens respectables qui ont consenti à exercer un droit donné par cette Législature, et dont le principal tort est de ne pas accepter pour chef celui qui fait de grands efforts pour faire accepter ce bill comme un enfant naturel.

M. Taschereau se demande combien les conservateurs pouvaient avoir d'argent avant les élections, s'ils en ont trouvé $80,000. pour les contestations. Combien le gouvernement avait-il d'argent, pour payer les 35,000 hommes qui ont travaillé pour la voirie, jusqu'au lendemain des élections, alors qu'on leur avait promis du travail jusqu'aux neiges?

M. Barré estime ensuite que les contestations en bloc n'existent pas et qu'il existe seulement un grand nombre d'élections contestées. Il reproche au Premier Ministre de ne faire l'éloge des chefs conservateurs qu'après leur mort. On trouve toutes sortes de qualités à M. Duplessis. Si on le choisissait comme chef, il deviendrait l'homme qu'il faut vilipender, détruire, anéantir.

"On a parlé de communisme, en cette Chambre. Le premier ministre a déclaré qu'il fallait lui faire une lutte à mort. Je lui dirai, avec l'organe officiel de Montréal, que ceux qui sont les meilleurs agents du communisme, ne sont pas les prédicateurs de cette doctrine mais ceux qui démontrent au peuple qu'avec la force, on peut tout faire, que la force prime le droit, que le pouvoir n'a qu'à passer une loi pour légitimer ses actes arbitraires, que les députés, peuvent se soustraire au jugement des tribunaux.

L'amendement Barré

En conséquence de son argumentation, M. Barré propose l'amendement suivant:

"Que tous les mots après que, dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre condamne le bill parce que les contestations d'élections qui tombent sous l'empire de la loi projetée sont actuellement soumises aux tribunaux de cette province, et parce que le dit bill lèse les droits légalement acquis".

On appelle les députés et le vote est pris sur l'amendement. Les députés de la gauche votent, moins M. Bertrand, dont l'élection est contestée. Comme M. Fournier appelle l'hon. Taschereau, M. Duplessis se lève et prétend, chapeau sur la tête, que le député de Montmorency n'a pas le droit de voter, parce qu'il est intéressé, comme contesté. M. Taschereau se fait passer le chapeau de M. Duplessis, qui est celui de M. Bertrand. On s'amuse. Le premier prétend qu'il a droit de vote sur l'amendement, et l'Orateur lui donne raison.

Le vote se poursuit et l'amendement est battu par un vote de 66 à 9.

M. Pierre Bertrand

M. Vautrin demande si la deuxième lecture sera adoptée, mais M. Pierre Bertrand se lève.

Il me semble que nous assistons à une tragédie, dit-il. J'ai déjà rencontré le premier ministre. Je le croyais brave. Je suis contesté et je suis prêt à subir mon sort. Allons donc devant les tribunaux qui décideront. Le premier ministre n'est pas courageux.

L'hon. Laferté:—Je soulève un point d'ordre. Le député de Saint-Sauveur n'a pas le droit de se servir de l'expression employée.

M. Bertrand:—Très vien. Je retire mes paroles. Le fait reste que les députés libéraux sont accusés devant les tribunaux et devraient s'y rendre, pour se défendre.

M. Fortin:—Mon collègue prétend-il que les 61 députés ont fraudé l'électorat?

M. Bertrand:—Les tribunaux en décideront.

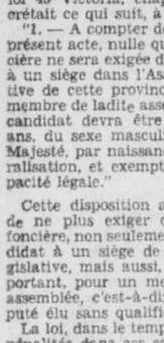
L'hon. Taschereau:—Le député de Saint-Sauveur est-il disposé à profiter de la loi, si elle passe?

M. Bertrand:—J'ai l'habitude de me soumettre aux lois et on devrait faire de même, conclut le député de Saint-Sauveur.

M. Lucien Dugas

Le député de Joliette poursuit le débat et prétend que ce n'est pas

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

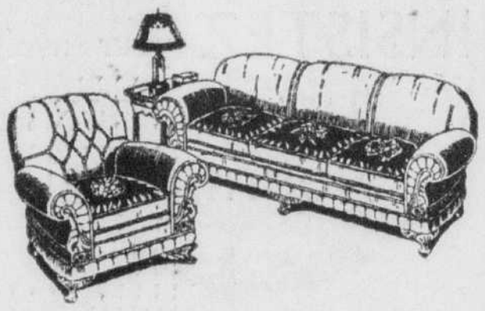


JAMAIS DE VOTRE VIE ! vous n'avez vu autant d'occasions

Voilà ce que nous pensons de ces valeurs que nous nous sommes procurées pour vous! Quel que soit l'endroit où vous demeurez, profitez de ces aubaines présentes. Les prix des meubles n'ont jamais été aussi bas depuis des années!

Achetez maintenant et économisez! Même si vous n'êtes pas prêt à les recevoir tout de suite, nous les entreposerons GRATUITEMENT jusqu'à dem ande!

DONNEZ UN CADEAU qui restera — $1.00 et plus
Donnez un cadeau économique — Comptant à des termes aussi faciles que
Donnez un cadeau payable à — $1.00 et plus par semaine



ECHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES POUR DES NEUFS. Profitez de nos nouveaux bas prix et du plus long CREDIT en ville.

PRIX REDUITS

Nouveaux Pardessus d'Hiver et Complets à des PRIX AUSSI BAS que $20



Aussi ligne complète de Complets $2.00 par semaine

GRATIS

$500.00

en plus d'un beau MANTEAU DE FOURRURE d'une valeur de 150.00 et d'autres prix de différentes valeurs au nombre de

10,000

seront distribués gratuitement le 28 décembre, dans la salle municipale de St-Henri aux membres de notre

CLUB de NOEL

Chaque achat, d'ici Noël, pour un montant de 25.00 donne droit à 2 coupons bons pour cette distribution.

$5.00 suffisent pour acheter Mobiliers de maison, fourrures, radios, poêles, paletots, complets, manteaux, robes, montres, argenterie, diamants, Etc., Etc., Etc.

FOURRURES

de toutes sortes, de tous styles, de tous les prix à partir de $59



Comprenant: Seal, Taupe, Rat Musqué, Chat Sauvage, Mouton de Perse, Caracul, Broadtail, Pony, etc.

UN SEUL $5 COMPTANT

vous permet d'acheter n'importe quel manteau dans le magasin



RADIO *Achetez VOTRE RADIO sans intérêt d'une maison qui vous donne le plus long CREDIT*

SPECIAUX! SPECIAUX!

Poêles-Fournaises Beach modèle fini noir et blanc, valeur de 95.00 pour . . . $79

Poêles-Fournaises Autre tout émaillé vert et crème. Valeur de $129. pour . . . $97

Brûleur à l'Huile Dernier modèle impérial, prix à partir de $35

Chesterfields Echantillons de planchers. Surplus de stock. Un de chaque. Tous les prix, à partir de $59

Grand assortiment de petits meubles et jouets ainsi que poupées et meubles miniature, Bicycles, wagonnets, etc., etc. *1.00 comptant suffit*

Sets d'argenterie, Sets de vaisselle, Montres, Bijouteries, Diamants, Horloges. Grand choix des dernières nouveautés. *1.00 par semaine suffit*

CES SPECIAUX SONT EN VENTE DEMAIN ET SAMEDI

SYNDICAT St-HENRI

3619 à 3629 rue NOTRE-DAME OUEST aussi rue ST-DENIS coin Duluth

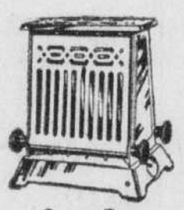
Ecoutez les "General Electric Vagabonds" chaque mardi soir, sur un réseau radiophonique couvrant tout le Canada.



Aux Fêtes donnez des Cadeaux Electriques



FERS A REPASSER $4.70 à $12.00

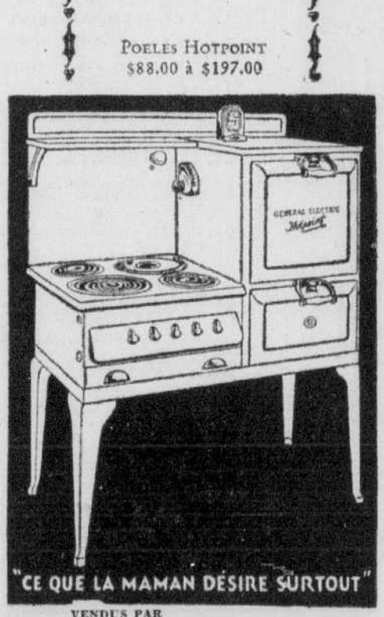


GRILLE-PAIN TOASTOVER $5.70



PERCOLATEURS $11.45 à $29.60

POELES HOTPOINT $88.00 à $197.00



"CE QUE LA MAMAN DESIRE SURTOUT"

CADEAUX DES FETES

Hotpoint

GENERAL ELECTRIC

UN superbe Percolateur Hotpoint General Electric vous rappellera chaque jour au bon souvenir de la personne à laquelle vous voulez plaire. Un Gaufrier Hotpoint est aussi très apprécié, de même qu'un Fer à repasser de Luxe ou un Grille-Pain Toastover. Ce sont là des objets d'une commodité constante à la maison.

Mais le Poêle Hi-Speed Hotpoint—conçu par des femmes pour les femmes — est le cadeau que la Maman désire surtout, ne l'oubliez pas!

Les appareils Hotpoint General Electric coûtent peu, mais donnent une satisfaction durable. Vous les trouvez dans les magasins à rayons, de quincaillerie ou d'articles électriques.



CHAUFFERETTES $5.75 à $12.00



GAUFRIERS $15.95

HCI-131F

FABRICATION CANADIENNE

VENDUS PAR

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS. Toutes les succursales.
DUPUIS FRERES 865 Ste-Catherine E. Montréal
P. BEAUBIEN & CIE 6955 Blvd St-Laurent. Montréal
CENTURY ELECTRIC CO. 691 St-Paul O. Montréal
CLEMENT FRERES 273 avenue Monkland, Notre-Dame de Grâce
CANADIAN ELECTRICAL SUPPLY CO. 281 rue Craig O. Montréal
J.-S. MITCHELL & CO. LTD, Sherbrooke, Qué.
T. EATON CO., LTD DE MONTREAL rue Ste-Catherine O. Montréal
C.-A. BEAUDET 4743 Notre-Dame O. Montréal
W. CHOUINARD 4660 Blvd St-Laurent Montréal
J. A. Y. BOUCHARD LTEE Québec, Qué.
CIE P.-T. LEGARE, LTEE Toutes les succursales.
QUEBEC ELECTRIC CO. Québec, Qué.
ROSS-KEELER ELECTRIC CO. Sherbrooke, Qué.
CLOVIS ELECTRIC CO. 924 rue Ste-Catherine E., Montréal
GATINEAU ELECTRIC LIGHT CO. LTD, Toutes les succursales
ROBT. SIMPSON CO., LTD Rue Ste-Catherine O. Montréal
BEDARD & GIRARD, LTEE 4865 Sherbrooke O. Montréal
CORP. DE WESTMOUNT Hôtel de Ville Westmount
OMER DESERRES, LTEE 1406 rue St-Denis Montréal
F.-X. GUILLEVIN 1241 rue Amherst Montréal
UNION ELECTRIC CO. 726 rue St-Félix Montréal
ELECTRICS & RADIO LTD 758 rue St-Pierre Montréal
J. DONAT LANGELIER, LTEE 510 Ste-Catherine E. Montréal
E.-I. MILLER Lachine, Qué.
CHAS. LAURIN Longueuil, Qué.
BEAUHARNOIS ELECTRIC LIGHT CO., LTD Toutes les succursales
LOWER ST. LAWRENCE POWER CO. Toutes les succursales
QUEBEC POWER CO., Québec, Qué.
SOUTHERN CANADA POWER CO., Toutes les succursales
SHAWINIGAN WATER & POWER CO. Toutes les succursales
W. R. SAGALA Farnham, Qué.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co. Limited

Partis d'égale force au Congrès américain

Washington, 3 — L'ouverture du Congrès américain se fera lundi prochain, 7 du courant. C'est le Congrès élu en novembre 1930. Les démocrates occuperont 218 sièges sur un total de 435 à la Chambre des représentants et ils peuvent en gagner un autre à l'élection complémentaire qui doit se tenir cette semaine dans le New Jersey. Les républicains comptent actuellement 214 députés et sont à peu près assurés d'en faire élire un autre dans l'élection complémentaire du New-Hampshire Il y a aussi un député fermier-travailliste. Il est fort possible et même probable que, lundi prochain, les démocrates pourront placer un des leurs, M. Jack Garner, du Texas, au fauteuil présidentiel et faire élire leurs hommes à la présidence de la plupart des comités. En résumé, ils organiseront la Chambre à leur guise, mais leur majorité est si faible qu'ils ne seront pas assurés du contrôle absolu.

Au Sénat, par contre, les républicains ont une majorité nominale d'une voix avec l'appui du sénateur fermier-travailliste du Minnesota, M. Shipstead. Mais ils sont sans cesse menacés d'un revirement d'une douzaine de sénateurs républicains de l'ouest qui peuvent de temps à autre accorder leur appui aux démocrates. De sorte que les républicains ne sont pas assez forts pour faire adopter facilement leurs mesures et les démocrates eux devraient compter sur l'appui des douze républicains de l'ouest.

Reprise du travail

Détroit, Mich., 3. — L'Oakland Motor Car Company a annoncé aujourd'hui qu'elle remettra d'ici quelques jours 1,700 ouvriers au travail. Elle en emploie actuellement environ 2,500.

Bill à sanctionner

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Il y aura, cet après-midi, sanction du bill de l'hôpital S.-Luc, par le lieutenant-gouverneur de la province, en présence des conseillers législatifs et des députés. Le Conseil législatif, qui a siégé, ce matin, à onze heures, s'est ajourné à cette fin, à bon plaisir, jusqu'à la cérémonie de la sanction.

De la lumière qui perce le brouillard

New-York, 3.—Une prédiction que des signaux lumineux pourront être transmis à travers plusieurs milles d'épais brouillard aux avions a été faite aujourd'hui à l'American Society of Mechanical Engineers. Ce serait le résultat de longues années d'études par le docteur Irving et par W.-F. Westendorf. "Il semble possible", dit le rapport du docteur Langmuir, "de tirer la conclusion qu'avec des sources de lumière d'intensité raisonnable et au moyen de détecteurs photoélectriques, que l'on peut maintenant construire, des signaux peuvent être transmis à travers d'épais brouillards. La présence de la fumée peut diminuer la portée de ces signaux".

Il ajoute que la distance peut être de plusieurs milles. Les cellules des détecteurs photoélectriques peuvent être sensibilisées par de la lumière diffuse des milliers de fois trop faible pour que l'oeil humain puisse l'apercevoir.

La loi des élections...

SUITE DE LA PAGE 24

faire insulte aux tribunaux que de passer cette loi. Les jugements ne sont pas unanimes; puisqu'ils ne s'accordent pas, nous mettrons un texte clair et précis.

Une loi qui force un homme à faire ce qu'il doit faire est une bonne loi, dans l'opinion du député de Joliette, et il déclare que les juges de la Cour supérieure seront reconnaissants à la Législature d'avoir éclairci la situation de manière à les empêcher de rendre des jugements contraires, dans les divers districts.

M. Dugas s'élève contre la prétention du député de Rouville, qui a déclaré que c'est la crainte qui fait agir le gouvernement. Il n'y a pas de crainte du côté des libéraux, et M. Dugas affirme que si les contestations allaient jusqu'au bout, on verrait qu'on a employé les mêmes moyens des deux côtés.

"Je suis sûr, ajouta le député de Joliette, que l'on a employé les mêmes moyens, dans le beau comté de Rouville".

Le député de Joliette ajoute que les procédures prises sur des formules préparées d'avance, pour toute la province, justifient la Législature d'intervenir, d'autant plus que les pétitionnaires sont, dans certains cas, des repris de justice.

Le vote est ensuite pris et la Chambre se divise 69 à 8 sur la motion pour que la Chambre se forme en comité plénier, pour étudier la loi des élections contestées.

A six heures, la séance est suspendues jusqu'à huit heures.

Séance du soir

Dès la reprise de la séance, la Chambre a adopté, en troisième lecture, la loi modifiant la charte de la ville de Montréal, relativement au système des conduits souterrains, avec l'amendement qui se lit comme suit:

"Les ouvriers employés aux travaux exécutés en vertu des dispositions du présent paragraphe 10 seront payés suivant l'échelle des salaires raisonnables en vigueur pour les travaux exécutés par la ville de Montréal, et tout contrat pour de tels travaux devra contenir une clause à cet effet".

La loi modifiant la loi concernant le cas de la paroisse S.-Clément a aussi franchi sa troisième étape, sans donner lieu à aucun débat.

On a discuté ensuite pendant quelques minutes la loi modifiant la charte de la Montreal Light, Heat and Power, avant de la référer au comité des Bills publics, pour plus ample étude.

L'achat de la Beauharnois

M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières, s'oppose à ce bill. D'après les journaux, dit-il, la Beauharnois est passée aux intérêt Holt. Par ce bill, on donne à la Montreal Power le droit d'acheter la Beauharnois, d'augmenter ses parts, et de continuer le mouillage des stocks. Je m'oppose à ce que des pouvoirs aussi extraordinaires soient donnés à des grandes compagnies, qui pourront continuer ensuite à augmenter les taux de l'électricité. Je ne veux pas que l'on continue à favoriser les "trusts", dans cette province, à aider le "mouillage des stocks", qui a conduit le "Canada Power" à la faillite. Le gouvernement ne devrait pas consentir à adopter ce bill sans avoir de meilleures garanties.

L'hon. M. Taschereau répond au député de Trois-Rivières que tel n'est pas le but de cette mesure. "Il s'agit, dit-il, de ratifier une entente intervenue entre la compagnie et les porteurs d'obligations auxquels on a offert de donner des actions acquittées. Si vous le désirez, nous allons référer ce bill au comité, pour plus ample étude. Tâchez d'y être, cette fois!

M. Duplessis: — Je ne pouvais être aux deux comités en même temps.

L'hon. M. Taschereau: — Vous n'étiez présent ni à l'un ni à l'autre... pas même au caucus!

On s'est rendu à la suggestion de l'hon. M. Taschereau.

La Chambre a adopté ensuite, sans discussion, en troisième lecture deux autres bills intitulés: Loi modifiant la loi concernant l'église de la paroisse Sainte-Catherine, de Montréal, et la Loi concernant la commission des écoles catholiques de Trois-Rivières.

Une fois ces affaires de routine expédiées, l'hon. Hector Laferté, ministre de la colonisation et des pêcheries a repris le débat sur le budget, qui avait été ajourné mardi, après-midi.

L'hon. Hector Laferte

"M. le président, j'ai écouté, hier, avec attention et même beaucoup de patience le discours du député de Hull. Je dois dire qu'il ne m'a pas convaincu. Il a commencé par lancer une pierre au premier ministre, en disant qu'il aurait dû reprendre comme trésorier, dans son cabinet, l'hon. M. McMaster, puisque ce dernier est assez bien pour plaider devant un comité de la Chambre. Le député de Hull devrait savoir que l'ancien trésorier a été atteint d'une maladie grave dont il a triomphé, au point qu'il est capable de gagner honorablement sa vie. Les hommes politiques ne sont appréciés que lorsqu'ils sont sortis de la vie publique.

"Nous nous rappelons tous de l'assaut dont l'hon. M. McMaster fut l'objet, il n'y a pas longtemps, dans une élection. Toutes ces attaques sont vaines, et m'inspirant d'un poète norvégien, je dirai que le grand chêne libéral résistera à toutes les tempêtes, comme il résista à la campagne de l'opposition, dans cette élection de Compton".

"Le gouvernement a chargé des vérificateurs d'examiner ses livres. Les vérificateurs ont examiné tous les livres et ils ont fait un rapport que les députés ont en leur possession. Ce rapport est la meilleure réponse que nous puissions offrir aux injustes critiques de l'opposition".

Le subside fédéral

Le ministre de la colonisation reproche à M. Guertin d'avoir critiqué le gouvernement, parce qu'on a inscrit au compte de l'actif le subside fédéral.

"Le subside fédéral nous a été obtenu par le grand Honoré Mercier et sir Lomer Gouin. Il augmente, chaque année, grâce à l'augmentation de la population et, sur ce point, je puis dire que le chômage n'affectera pas nos belles familles canadiennes".

"L'hon. député de Hull a dit: "Comme les Indous, nous sommes un peuple pauvre dans un pays extrêmement riche". Cette parole est à encadrer et à placer à côté de celle de M. Aldéric Blain, qui disait, l'an dernier, en cette Chambre, que la province de Québec est à la queue de la Confédération. Cette déclaration a valu à M. Blain sa défaite de l'été dernier, et j'ai bien peur pour l'avenir politique du député de Hull".

Le retour à la terre

Le ministre de la colonisation reproche à M. Guertin d'avoir blâmé le premier ministre pour son appel à la charité privée, après les élections. Il répond ensuite aux attaques dont il a été l'objet.

"Le député de Hull s'est occupé de mon département, pour lequel il semble avoir une prédilection. Il a approuvé le mouvement du retour à la terre, mais il s'est écrié: "Pourquoi vous arrêter à mi-chemin ? pourquoi ne pas continuer ?"

Nous avons dépensé, depuis quelques mois, une somme de huit à dix mille dollars par jour pour le retour à la terre. Mais le trésor de la province n'est pas inépuisable. Il faut y aller avec prudence. Nous avons demandé au gouvernement fédéral de coopérer avec nous et le sénateur Robertson a déclaré qu'il contribuerait dans une moyenne de 50 pour cent. Ce mouvement de retour à la terre, on l'a surnommé le "mouvement sauveur". Pendant quelques mois, sans demander l'aide de qui que ce soit, nous avons fourni jusqu'aux vêtements à près de 4,000 familles, représentant 25,000 colons, pour les établir sur la terre.

Reproches mal venus

Le ministre dit qu'il a été surpris d'entendre M. Guertin reprocher aux libéraux leurs discours de la dernière campagne électorale.

"Si je n'étais pas dans cette enceinte, je rééditerais les paroles du Christ à l'adresse de nos adversaires: "Hypocrites et sépulcres blanchis!"

Le ministre de la colonisation se tourne vers M. Laurent Barré.

"Le député de Rouville nous a parlé des encycliques des papes. Je ne le suivrai pas sur ce terrain. J'aurais peur de commettre des erreurs, car je n'ai pas ses connaissances de l'apologétique."

Le ministre de la colonisation félicite M. Gault, "qui est à faire une grande oeuvre de restauration dans l'opposition", et M. Duplessis, "qui sera chef de son parti, tôt ou tard, plus tôt que plus tard, dans l'intérêt de l'opposition."

Le ministre de la colonisation parle alors de son administration. "A ceux qui disent que la colonisation se meurt dans notre province, je réponds que nous avons fait, cette année, 121 milles de chemins d'hiver, 219 milles de roulage et 1,500 milles de chemins de colonisation. Nous avons construit 21,292 pieds de ponts et ponceaux. Nous avons vendu 2,067 lots de colonisation, contre 1,732, l'an dernier. La superficie de nos lots vendus est de 197,086 acres. Nous avons payé $250,000 en primes aux colons.

Depuis 30 ans, nous avons fondé 223 nouvelles paroisses représentant une population de 135,448 colons. J'aurais voulu parler des autres activités de mon département, la chasse, les pêcheries, mais je me demande si je dois prolonger ces remarques. J'aurai l'occasion d'y revenir au cours de la session.

M. Martin Fisher

M. Martin Fisher (Huntingdon) regrette que son chef ait été battu. "Je ne suis pas ici pour le défendre. Il peut se défendre tout seul. Nous espérons qu'il rentrera en scène".

Le député de Huntingdon répète la critique des finances de la province, faite la veille, par MM. Gault et Guertin.

M. R.-F. Stockwell (Brome), propose l'ajournement du débat.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Souffrait de l'Eczéma par tout le corps

Mme Leo Wardler, Springfield, Ont., écrit: "J'ai durant longtemps eu tout le corps recouvert d'eczéma. Cela brûlait et démangeait tellement que la nuit je ne pouvais dormir.

J'essayai différents remèdes, mais sans succès. On me conseille de prendre des Burdock Blood Bitters et après en avoir pris cinq bouteilles l'eczéma était complètement disparu."

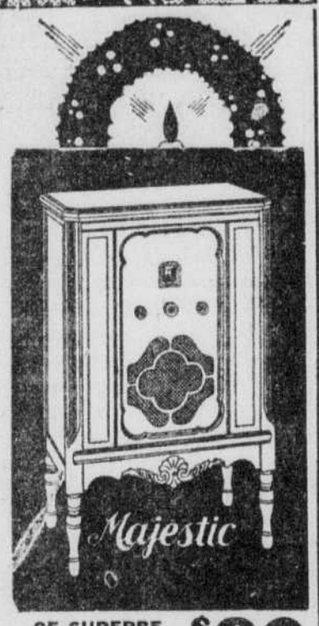
En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux; fabriqués depuis 52 ans par la T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

N'attendez pas !

ACHETEZ VOTRE NOUVEAU MAJESTIC MAINTENANT

$2 COMPTANT

VOUS LE LIVRENT AUJOURD'HUI



CE SUPERBE LOWBOY SEULEMENT $89

avec lampes Rogers garanties.

CANADIAN

Electrical Supply Company Limited

285, RUE CRAIG OUEST

Service de réparation de radios par des experts

3 portes à l'est de Bleury LA. 7151

Ouvert tard le vendredi et le samedi



Un Cadeau de Noël

incomparable pour toute la famille

RADIO VICTOR R-12

Un modèle console en placage de noyer d'une grande beauté. Hauteur 37⅞ pouces, largeur 22¾ pouces, profondeur 14½ pouces. Super-hétérodyne moderne à neuf lampes, utilisant deux lampes super-contrôle et deux lampes Pentode. Contrôle de toute la portée du son. Contrôle automatique du volume qui élimine le fading des postes éloignés. Syntonisation d'une extrême précision.

$149.50



Vous pouvez acheter ce modèle à des conditions aussi faciles que

$2.00 COMPTANT et un CREDIT de 2 ans pour payer

MODELE R-12 — $149.50
Complet avec 9 lampes

AUTRES A DES PRIX DEPUIS $89.50

SYNDICAT St-HENRI

3619 NOTRE-DAME OUEST

4008 ST-DENIS, (coin Duluth)

L'emblème d'une qualité irréprochable.

CHEZ VALIQUETTE Toujours du Nouveau!

$5 LIVRENT LE BALLAD



Circuit super-hétérodyne avec lampes Pentode et Multi-Mu.

Les conditions les plus libérales en ville.

Le "BALLAD" est une création exclusive à De Forest-Crosley, avec la réponse hétérodyne, puissance super-autodyné, lampes pentode et multi-mu, premier détecteur contrôle du son à portée complète. Cabinet en cœur de noyer, avec panneaux d'érable, d'un riche fini pour harmoniser avec vos autres meubles.

Complet avec les lampes $99.50

2 ANS COMPLETS DE CREDIT

Le Populaire "Ballad" DE FOREST-CROSLEY PAR

A droite:

Le PRELUDE

Contrôle du volume automatique, châssis super-hétérodyne à 10 lampes, contrôle du son à portée complète. Performance qui n'a pas encore été égalée par aucun autre radio.

239.50

SERVICE GRATUIT

pendant 90 jours

Aucun frais pour l'installation à votre antenne et à votre prise de terre.

P. E. Valiquette LIMITÉE

LES PLUS GROS MARCHANDS EXCLUSIFS DE MEUBLES A MONTREAL

915, RUE STE-CATHERINE EST

A VERDUN : Wellington, près Willibrord

SUCCURSALE NORD : 6905 St-Hubert, près Bélanger

ALLURE IRRÉGULIÈRE À N. Y.—LA LIVRE CONTINUE À MONTER

Nouvelles brèves

Des pourparlers sont en cours entre les manufacturiers de papier à journal et on s'attend à une réduction de prix.

* * *

La situation du commerce local est demeurée dans le statu quo, d'après la revue de Bradstreet.

* * *

Wall Street a fait une chute à l'ouverture puis a montré une tendance à se rétablir.

* * *

A peine 1,000 actions ont été transigées dans la première heure de la séance à la bourse locale.

Délai prolongé pour l'échange des actions d'Abana Mines, Limited

Le délai fixé pour échanger les actions d'Abana Mines contre celles de la Normetal Mining Corporation et qui devait être expiré depuis avant-hier vient d'être étendu jusqu'au 15 décembre 1931.

En réponse à la lettre-circulaire, datée du 19 octobre et annonçant la possibilité de l'échange des actions Abana contre les actions Normetal, il a été reçu 1,700,000 actions ou environ 54% de l'émission. Comme il semble que bon nombre des actionnaires de Abana Mines n'ont pu être atteints, la Mining Corporation of Canada, Ltd., a retardé l'expiration du délai alloué. Pour copie de la lettre-circulaire, s'adresser à elle, 350, Bay Street, Toronto.

Assemblée des obligataires de Chibougamau Railway

Une assemblée des porteurs d'obligations 6% de Québec, Saguenay & Chibougamau Railway Company aura lieu le 22 décembre au Château Frontenac à Québec, à 10 heures de l'avant-midi, pour approuver une résolution permettant à la compagnie de retarder jusqu'au 2 janvier 1935 le plus tard le paiement des intérêts dus d'ici là.

Gain dans la production de gypse en septembre

En septembre, la production de gypse a été de 112,601 tonnes, comparativement à 123,790 tonnes le mois précédent et à 95,234 tonnes en septembre 1930; les carrières de la Nouvelle-Ecosse ont fourni 88.5% de toute la production.

Les exportations se sont élevées à 92,640 tonnes.

Dans les neuf premiers mois de l'année la production s'est chiffrée par 660,004 tonnes, contre 808,255 tonnes l'an dernier et 940,043 tonnes en 1929.

ASSEMBLEES ET DIVIDENDES

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis de dividende

Un dividende de trois dollars par action, pour le trimestre courant et un boni d'un dollar par action, ont été déclarés sur le capital versé de cette Banque. Ces dividendes et boni seront payables le et après samedi le deux janvier prochain, aux actionnaires inscrits mardi le quinze décembre prochain, à trois heures p.m.

Par ordre du conseil d'administration.
Le Directeur gérant,
T. Taggart Smith
Montréal, le 24 novembre 1931. 41-10

La COMPAGNIE du TELEPHONE BELL du CANADA
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de deux pour cent (2%) a été déclaré payable le 15e jour de janvier 1932, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 23 décembre 1931.

W. H. BLACK,
Secrétaire-trésorier.
Montréal, 25 novembre 1931.

LA TENDANCE EST MIXTE A WALL STREET

New-York, 3.—Les cours se rétablirent après avoir enregistré une nouvelle chute à l'ouverture; à la fin de la première demi-heure la plupart des titres avaient recouvré des pertes de 1 à 2 points et quelques-uns même accusaient un gain sur la fermeture d'hier. New York Central, Southern Pacific, Union Pacific, Pullman et DuPont étaient au nombre de ces derniers. U. S. Steel s'affaissa au nouveau minimum de 51¼ puis remonta au-dessus de 52.

Au compartiment des compagnies d'amusements, Loews déclina de 1⅛ point à 33⅜; cette baisse était directement attribuable à la pression exercée sur Radio-Keith, dont la mise en séquestre a été demandée tard hier. Radio-Keith demeura stable à 1¼. Paramount-Publix et Warner Bros. cédèrent une fraction.

Radio Corporation toucha un nouveau minimum à 5⅛.

Peu après l'ouverture, U. S. Steel eut une tendance à se relever, mais le marché en général montre une allure irrégulière.

La baisse d'hier a ramené les cours au niveau du 5 octobre et la plupart des courtiers estiment que le marché devra traverser une période d'essai définitif. La faiblesse extrême du marché des obligatiops indique l'ébranlement de la confiance chez les épargnants; la liquidation des titres de second rang s'est étendue maintenant jusqu'aux valeurs de tout repos.

Les nouvelles de la matinée contenaient le rapport des prêts aux membres de la bourse, qui ont décliné de plus de $66,000,000 en novembre au chiffre de $730,151,908, à rapprocher d'un sommet de $8,549,383,970 en septembre 1929. On voit ici clairement que la bourse ne transige en majorité que des affaires au comptant.

Le comité général des unions canadiennes de cheminots a avisé le gouvernement du Dominion qu'il ne peut accepter une réduction de 10% dans les salaires, tel que recommandée par le tribunal d'arbitrage; cette attitude ne surprend personne.

Bourse de New-York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Midi
Allied Chemical	72⅞	74¼
American Can	64⅛	64⅛
Am. Foreign Power	9⅝	9⅝
Am. Power and L.	16⅛	16⅛
Am. Smelting	21⅞	20⅝
Am. Tel. and Tel.	125	126¼
Am. Tobacco "B"	79½	80⅞
Anaconda	12¼	12¼
Atchison	88⅜	89⅜
Atl. Refining	11	11⅛
Auburn Motors	107	108
Beth. Steel	24½	24½
Bordens	43	46¼
Canada Dry	17	17
Can. Pacific	13½	14
Ches. and Ohio	27⅞	27⅞
Chrysler	13¾	13¾
Coca Cola	109½	110½
Com. and South.	4⅝	4⅝
Cons. Gas	65¾	66⅛
DuPont	53⅞	53⅞
El. Power & L.	14⅝	14⅝
Fox Film	3⅞	3⅝
Gen. Motors	22½	22⅝
Gillette	13⅛	13⅛
Gliddén	6⅝	6⅝
Int. Tel. & Tel.	10⅝	11
Johns Manville	19	19⅛
Missouri Pacific	8⅞	9
Mont. Ward	9¼	9¼
Nat. Biscuits	42	41⅞
N. Y. Central	30⅜	30⅝
North Am.	35	35
North Pac.	17⅛	17⅛
Radio	5⅜	5⅛
Sears Roebuck	37⅞	37
South. Pac.	33¼	33
Stand. Brands	14⅛	14⅜
Union Pacific	78⅛	77⅝
U. S. Steel	51⅝	51⅞
Vanadium	15	15⅛
Westinghouse	30⅝	30⅝
Woolworth	44⅝	44½

L'annonce est d'une importance vitale pour le succès en affaires

L'annonce est l'élément le plus important du succès en affaires, de nos jours. Telle est l'opinion d'un des économistes américaines les plus sérieux et les plus renseignés, le Dr Julius Klein, assistant-secrétaire du Commerce des Etats-Unis. Au cours d'une causerie qu'il donnait à la radio, cette semaine, le Dr Klein cita de nombreux exemples qui démontrent les résultats profitables qu'ont tirés diverses entreprises d'intelligentes méthodes de publicité, au cours de la période de dépression.

Le succès en affaires, d'après le Dr Klein, s'exprime en trois "P": Publicité, Personnel, Produits.

"Il n'existe pas de formule magique pour augmenter ses profits" dit-il. "En dernière analyse, il s'agit tout simplement d'appliquer de sains principes d'affaires: persévérance, sens commun, ingéniosité, sans oublier les fameux trois "P".

AUCUNE MARQUE D'ACTIVITE EN BOURSE LOCALE

Dans la première heure de la séance, les échanges ont à peine atteint 1,000 actions; pendant près de trente minutes l'appareil enregistreur n'a pas rapporté la moindre transaction. Il est évident que les changements de prix ont été très peu appréciables.

Le plus important s'est produit dans Canada Cement de priorité, qui a décliné de 1⅜ point à 76¼; le titre ordinaire est demeuré à 7.

Brazilian Traction n'est apparu au tableau des ventes qu'après onze heures avec une perte de ¼ à 10¾. Une quinzaine d'actions d'International Nickel ont changé de mains à 10, sans changement. Consolidated Smelters a décliné de 1¼ point à 70½.

Canadian Pacific a perdu ½ à 16. Cockshutt Plow a monté de ⅛ à 5⅜.

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie. 34 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

Bell Telephone — 1 à 122½, 2 à 122½, 1 à 123½, 4 à 122½, 3 à 122¾.
B. C. Power "A" — 10 à 26.
Can. Car — 100 à 7¼, 10 à 7⅛, 20 à 7, 10 à 7, 5 à 7¼, 10 à 7¼.
Can Car pfd — 5 à 16½, 5 à 16½, 40 à 16½.
Can. Cement — 5 à 7.
Can. Cement pfd. — 100 à 76¼.
Can. Ind. Alcohol — 16 à 2, 65 à 2, 25 à 2, 75 à 2.
Can. Gypsum — 10 à 8½.
Can. Pacific — 100 à 16, 10 à 16⅛, 5 à 16, 5 à 16, 70 à 16, 30 à 16, 70 à 16, 1 à 16, 2 à 16.
Cockshutt Plow — 10 à 5⅜, 10 à 5⅜.
Cons. Smelting — 10 à 70½, 10 à 70½.
Int. Nickel — 10 à 9⅞, 10 à 10, 5 à 10.
Massey Harris — 100 à 3¼, 10 à 3¼, 25 à 3¼, 5 à 3¼, 10 à 3¼.
Steel of Canada — 20 à 23, 40 à 23, 10 à 23.

DE 11 A 11.30 HEURES

Bell Telephone—2 à 122½, 10 à 122½, 2 à 122½, 8 à 122½.
Brazilian—25 à 10¾, 25 à 10¾, 10 à 10¾.
Can. Car pfd—25 à 16½, 25 à 16½, 25 à 16½, 25 à 16½.
Steel of Canada—5 à 23, 10 à 23.

OBLIGATIONS

Victoire 1934—1000 à 100.

Légère augmentation de la réserve-or de la Banque de France

Paris, 3. — La Banque de France a augmenté sa réserve-or la semaine dernière, mais l'augmentation est insignifiante à côté de ce qu'elle était il y a un mois; les banquiers croient que les changements seront restreints à l'avenir, à moins qu'il se produise un mouvement d'exportation vers New York au début de l'an prochain.

D'après le rapport hebdomadaire de la Banque de France, le montant d'or dans les voûtes de la banque s'établit maintenant à 67,844,126,003 francs (environ $2,535,405,326). La couverture-or de la circulation fiduciaire est de 59½ pour cent, ce qui est à peu près le même pourcentage qu'aux Etats-Unis.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	Montréal
New York, dollar	16⅜
Angleterre—	
livre—câble	3.92½
livre—chèque	3.92
France, franc	.0454
Belgique—	
franc	.0323½
belga	.1613
Italie, lire	.0568
Espagne, peseta	.0975
Suisse, franc	.3263
Hollande, florin	.4665
Norvège, couronne	.2165
Danemark, couronne	.2165
Suède, couronne	.2170
Allemagne, reichsmark	.3755
Tchecoslovaquie, couronne	.0345
Grèce, drachme	.0152
BRESIL, milreis	.0730
Finlande, mark	.0225
Chine, dollar H. K.	.2830
Pologne, zloty	.13
Yougoslavie, dinar	.0208
Japon, yen	.3790
Autriche, schilling	.1436
Mexique, dollar	—

Goodyear Tire & Rubber réalise $6.25 par action en ces derniers 15 mois

Toronto, 3.—La Gooyear Tire and Rubber Company of Canada termine son année financière avec des profits plus que suffisants pour couvrir les dividendes sur les stocks privilégié et ordinaire.

L'année financière courante, qui s'étend jusqu'en fin de décembre, couvre une période de 15 mois. La compagnie a réalisé plus de $6.25 par action ordinaire.

Il faut regarder comme heureux que si le prix du caoutchouc brut a fléchi considérablement au cours des derniers 15 mois, il n'a pas décliné autant, toutefois que durant les 12 mois antérieurs. Durant la période qui se terminait le 30 septembre 1930, le caoutchouc brut est tombé de 19¾ cents la livre à 7½, tandis qu'au cours des 14 derniers mois qui s'achevaient le 30 novembre 1931 le prix n'a fléchi que de 7½ à 4½ cents.

Les officiers de la compagnie se disent assez optimistes relativement aux perspectives pour l'année 1932. On semble assuré d'une augmentation dans les affaires de remplacement du matériel usagé. En effet, les véhicules-moteurs et les pneus ont tenu le chemin plus longtemps depuis un an ou deux, à cause de la dépression. Il faut compter que les voitures-automobiles et les pneus à bon marché seront en assez forte demande dans un avenir rapproché.

Curb de New-York

(Par Geoffrion & Cie)

Alum. of Am.	65½	66½	63¼	66½
Am. Cyanam. "B"	4	4	4	4
Am. and For. Pow. Op. Wqs.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Am. Gas & El.	41½	42	41⅝	42
Am. Super.	4⅞	5	4⅞	5
Am. Gas & El. A	5⅜	5¾	5⅜	5¾
Brazilian Tract.	9⅛	9⅛	9	9
Cities Serv.	6½	6½	6⅜	6⅜
Can. Marconi	1⅜	1¼	1¼	1¼
Cord Corp.	7¼	7½	7¼	7½
Leers & Co	12⅜	12¼	12⅛	12¼
El. Bd & Shs	15⅛	15⅜	15¼	15⅜
Ford of Eng.	5⅜	5½	5⅜	5⅜
Gulf Oil	43½	43⅝	42	43
Hiram Walk. G. and W.	2⅜	2⅜	2⅛	2⅛
Intl. Petroleum	10¼	10⅛	10⅛	10¼
Intl. Utilities "B"	2¼	2¼	2⅛	2⅛
Middle West Ut now	9¼	9⅜	9¼	9⅜
Newmont Mining	13⅜	13⅜	13⅛	13⅜
Niagara & Hudson	7⅜	7½	7⅜	7½
Niag. & Huds. Wqs	⅛	⅛	⅛	⅛
St. Regis Paper	5½	5½	5½	5½
S. O. Indiana	18⅜	18⅝	18⅛	18¼
Taggart Corpor.	3	3	2⅞	3
United Founders	2¾	2¾	2¼	2⅜
United Gas Corp.	2½	2½	2⅜	2⅜
Un. Light & Pow A	8⅜	8⅜	8⅛	8⅜

BRUITS ET COMMENTAIRES

LE MARCHE :

Londres est lourd et inactif, New-York a une tendance à glisser de nouveau, et Montréal s'encroûte chaque jour davantage. La livre sterling réagit, le froment cède d'une fraction, et le pessimisme reprend ses positions.

L'ouverture de Wall Street permettait d'espérer des cours plus fermes. Un grand nombre de valeurs débutaient un point au-dessus des prix de la veille, en particulier Allied Chemical, American Can, Consolidated Gas, Eastman Kodak, New-York Central, Sears Roebuck, Union Pacific, Public Service de N.J. Atchison, etc. Quelques-unes progressaient même de deux, Auburn et McKeesport. Mais vers onze heures la plupart se repliaient. U.S. Steel n'accusait qu'un modeste gain d'un quart de point, et Westinghouse faiblissait d'un point.

Cette irrégularité ajoutée aux nouvelles défavorables qui affluent de toutes parts mine graduellement la confiances qui n'était pas déjà très grande. C'est une triste fin d'année qui s'annonce, malgré toutes les prévisions optimistes provoquées par la hausse du blé et de l'argent.

Trois titres perdent du terrain à Montréal. Cement privilégié descend à 72 et demi, recul d'un point et un huitième; Canadien Pacifique cote 16, baisse d'un demi, et Smelters à 70 et demi est en perte d'un point et quart.

LES OBLIGATIONS :

Le marché des valeurs à revenu fixe est plus stable aujourd'hui. Les obligations de l'Argentine sont en bonne demande et à la hausse. Hier, elles ont gagné d'un à cinq points et demi. C'est que la situation financière du pays s'améliore constamment. Durant les onze mois à date, les dépenses ont diminué de cent trois millions.

LE CINEMA :

La liquidation probable de Radio-Keith attire l'attention sur les difficultés que traverse en ce moment l'industrie du cinéma. La compagnie Warner et la First National ont décidé de réduire les salaires de leurs employés et les cachets de tous leurs artistes. Ceux qui ont un contrat seront obligés d'accepter comme les autres sous peine de ne pas voir renouveler leur engagement. De son côté, Fox Film discontinue les versions étrangères de ses films et congédie le personnel nombreux qu'il employait à cet effet. Le syndicat des propriétaires de théâtres et de cinémas projette de diminuer de 10 à 15 pour cent les salaires des employés de la scène pour une durée de 36 semaines.

LES CHEMINS DE FER :

La mise en faillite du Wabash a été un rude coup pour Wall Street. On se demande si ce n'est pas là le commencement d'une série de liquidations rendues inévitables par l'insuffisance des taux de transport et le ralentissement industriel.

PETITES NOUVELLES :

Comme nous le laissions pressentir, hier, Lambert déclare son dividende régulier.

* * *

La livre sterling qui avait fermé à $3.39 et demi à Londres ouvre à $3.32 et demi pour toucher ensuite $3.30. Les fonds canadiens sont à quinze et demi pour cent sur la place de New-York.

* * *

Il s'est produit, durant la semaine du 25 novembre, 395 faillites comparativement à 509 la semaine précédente. C'est une diminution de 16 pour cent par rapport à 1930.

* * *

Le bénéfice d'American Waterworks s'élève à $2.69 l'action à rapprocher de $3.47 il y a un an.

* * *

Le cuivre se vend six sous et demi, le zinc trois et un huitième et le plomb trois 85.

V. B.

SUR LE CURB

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

DE 10 A 11.30 HEURES

B.A. Oil—25 à 10½; 25 à 10½; 25 à 10⅜; 25 à 10⅜.
Beauharnois—5 à 3½; 20 à 3½.
Dist Seagram—10 à 7.
Hiram Walker—25 à 3½; 25 à 3½; 5 à 3; 5 à 3; 5 à 3½.
Home Oil—100 à 0.50; 100 à 0.51; 25 à 0.50; 30 à 0.50.
Imp. Oil—1 à 11⅛; 10 à 11; 5 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 25 à 11.
Imp. Tobacco—5 à 8⅜; 10 à 8⅜.
Int. Petroleum—5 à 11¼.
Abana—1000 à .04.
Moss Mines—100 à 36¾; 100 à 37; 100 à 37; 200 à 37½; 100 à 37; 300 à 37; 700 à 37.
Noranda—3 à 16.15; 50 à 16.15; 20 à 16.00, 10 à 16.00.
Bladacona—100 à .01⅝.
Teck Hughes—10 à 5.25.
Wright Hargreaves—200 à 3.00; 100 à 3.00.

OBLIGATIONS

Winnipeg Electric—1000 à 60.

Changements défavorables de dividendes moins nombreux

New York, 3. — Les changements défavorables de dividendes en novembre ont été beaucoup moindres qu'en octobre; ils se sont chiffrés par 144, au lieu de 195, d'après la Standard Statistics Company. Par contre, les changements favorables sont demeurés sensiblement les mêmes, soit 50 contre 52 en octobre.

Dans les onze premiers mois de l'année, les changements défavorables ont été au nombre de 2,015, contre 1,040 en 1930; les changements favorables se sont chiffrés par 857, contre 1,747 en 1930.

Bourse de Paris

Paris, 3. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 83.20 francs; l'emprunt 5 pour cent, à 100.75 francs; le change sur Londres, à 86.25 francs; le dollar américain, à 25.55¾ francs.

Réduction probable de $4 dans le prix du papier-journal

New York, 3—Une réduction de $4 la tonne dans le prix du papier-journal livré à New York sera annoncée sous peu et s'appliquera dès à partir du 1er janvier, s'il faut en croire le "New York Times" daujourd'hui, qui dit tenir ses renseignements de source bien informée.

Le prix actuel est de $57 la tonne. Le prix nouveau se trouve être $2 de moins que celui de $55, pour 1932, annoncé mardi par la Great Northern Paper Company, l'une des principales productrices de papier-journal aux Etats-Unis.

La mesure adoptée par les producteurs canadiens forcera les autres, — dit le "New York Times", à mettre leur papier-journal en vente à $53 la tonne à New York, en proportionnant les prix pour les autres parties du pays.

La surproduction explique pour une large part la coupure pratiquée dans les prix. Cette réduction va sans doute contribuer, — pense le "New York Times", — à hâter l'alliance d'intérêts de 6 des principales compagnies de papier-journal au Canada, savoir: l'International Paper Company, l'abitibi Power and Paper Corporation, la Consolidated Paper Corporation, Limited, la Minnesota and Ontario Paper Company, et Price Brothers Limited.

L'argent en barre

Londres, 3.—L'argent en barre était en baisse de 5/16 d. à 19⅛ d. l'once.

Transactions d'hier en bourse locale

Ventes	Stocks	Prix min.	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Chang.	Ferm. Off	Ferm. Dem.
205	Abitibi		3½	3½	3½	3½	— ⅛	3⅜	3½
30	Alberta Grain		7⅛	7⅞	7½	7½	—1		7½
68	Bell Telephone	121	122½	123¾	122	122½		122¼	123
666	Brazilian		10⅞	11	10⅝	11	⅛	10⅝	11
40	B. C. Packers		1⅝	1⅝	1⅝	1⅝	⅛	1⅝	2
15	B. C. Power	26	28						
164	Can. Car	6¼	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝	⅛	7¼	7⅝
60	Can. Cement		7	7	7	7	inch.	6¾	
30	*Do pfd.	66	73⅜					70¾	
685	*Can. Pac. Ry.		16⅞	18½	16⅝	16½	— ⅜	16½	16⅝
12	Cockshutt Plow		5⅜					5¼	
10	Dom. Steel "B"		2½					2¾	3
125	Dryden		3	3	3	3	— ⅛	3	
25	Fraser		1½					1½	1⅝
50	Gurd	21	21	21	21	21	inch.		
50	Gypsum	4½	6½	6½	6½	6½	inch.		
209	Howard Smith		3	3	3	3	inch.	3¾	4
415	*Int. Nickel		10	10⅛	9⅞	9⅞	— ⅜	9¾	10
495	Massey-Harris		3⅜	3⅝	3¼	3¼	— ⅛	3⅛	3¼
46	Mont. Power	38	38	38	36	36			
330	Steel of Canada	22	23½	23¾	22½	23⅜	— ⅛	23	24
13	Winn. Electric	5	7					7	

*Ex-dividende †Nouveau haut.

VENTES

	Hier	Mardi	L'an dernier
Actions	4,544	7,327	14,010
Mines			25
Obligations		$23,350	$19,900

Aux actionnaires de l'Abana Mines Limited

Pour faire suite à la circulaire datée du 19 octobre et adressée par votre Compagnie dans laquelle il était dit que vous pouviez échanger vos actions pour des actions de la Normetal Mining Corporation Limited pas plus tard que le 1er décembre, nous devons vous dire que plus de 1,700,000 actions ou à peu près 54% de toute l'émission ont été envoyées pour échange. Il est clair toutefois, à en juger par les lettres qui nous sont revenues, que plusieurs actionnaires, par suite de changement d'adresse ou autrement, n'ont pas reçu cette circulaire. Après avoir étudié ce cas les directeurs de la Mining Corporation of Canada ont décidé de prolonger le délai pour l'envoi des certificats destinés à l'échange pour des actions de la Normetal Mining Corporation Limited jusqu'au 15 DECEMBRE 1931.

Tout actionnaire qui n'a pas reçu copie de la circulaire peut en obtenir une en s'adressant à la Mining Corporation of Canada, Limited, 350 rue Bay, Toronto, Ont.

The Mining Corporation of Canada Limited

J. P. WATSON, président.

La livre sterling remonte à N. Y.; le dollar plus ferme

New-York, 3. — La devise anglaise enregistra une hausse de 3½ cents à $3.38 à l'ouverture du marché des changes étrangers. Le dollar canadien monta de ⅛ à 86⅜ cents.

* * *

Londres, 3. — La livre sterling débuta à $3.32½, au lieu de $3.25 hier, et à midi cotait $3.38.

* * *

Paris, 3. — Le change sur Londres se releva à l'ouverture à 86 francs, contre 82⅝ francs, hier.

OPINIONS DE COURTIERS

Thomson & McKinnon (à Oswald & Drinkwater).—Nous ne croyons pas que l'avenir du marché s'annonce aussi mauvais qu'on essaie de le faire croire.

J.-R. Williston. — Il nous paraît très vraisemblable que le marché des valeurs a escompté la majorité des nouvelles défavorables anticipées.

Lamborn Hutchings.—Les achats furent de bon augure hier, et nous sommes d'opinion qu'il sera préférable de ne pas spéculer du côté baissier.

Jackson, Bros.—Le principal point à se rappeler actuellement est que le marché est dans une zone d'accumulation.

Les stocks de grains

Winnipeg, Man., 3. — Il reste encore en emmagasinage dans les élévateurs à grain de campagne, le long des lignes du Canadien National, 31,522,000 boisseaux de blé et 11,510,000 boisseaux d'autres grains. Il s'est vendu depuis le 1er août 1931, 99,606,000 boisseaux de grain et l'on estime qu'il s'en sera vendu près de 143 millions de boisseaux à la fin de décembre.

National Power & Light Co.

New-York, 3. — Le revenu net consolidé de la National Power & Light Company dans les douze mois au 30 septembre 1931 a été de $11,030,535 après déduction des taxes, de la dépréciation, de l'intérêt, des dividendes privilégiés des filiales; ce montant représente, après soustraction des dividendes privilégiés, $1.71 par action ordinaire, au lieu de $2.21 dans les douze mois précédents.

Assemblées annuelles

L'assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada aura lieu le 14 janvier à 11 heures de l'avant-midi au siège social 1,360 rue Saint-Jacques.

L'assemblée annuelle de la Banque de Montréal aura lieu le 7 décembre au siège social à midi.

POUR LA POSTERITE

Berlin, 3.—Les archives du Reichstag se sont enrichies d'une collection de disques reproduisant des discours de la dernière session.

Noranda entend ne point réduire du quart sa production de cuivre

New-York, 3 — La Phelps Dodge Corporation a informé hier les producteurs de cuivre, tant au pays qu'à l'étranger, qu'elle était prête et consentante à mettre en vigueur le projet d'accord relatif à la réduction. Ce geste fait croire, — dit le "New York Times", qui rapporte la nouvelle, — qu'on tentera d'appliquer bientôt le projet des larges producteurs à l'effet de restreindre la production d'environ 26 p.c.

Les délégués qui représentèrent l'Europe dans les récents pourparlers à New York doivent se rencontrer à Londres aujourd'hui. Bien que leurs délibérations doivent porter sur un programme de ventes, on estime qu'il sera aussi question d'inaugurer le plan de réduction.

On admet qu'il est pratiquement impossible de faire consentir par les petits producteurs tout projet impliquant une réduction de 26% du rendement. Certaines petites compagnies disposent d'un seul fourneau; dans leur cas il ne faut pas songer à la restriction. De plus, quelques compagnies canadiennes obtiennent de l'or, du plomb, du zinc et du nickel en même temps que du cuivre; elles s'opposeront naturellement à tout programme de réduction sévère.

Il paraît que la Noranda Mines est antagoniste déclarée du projet de réduction et entend agir à sa guise, de façon indépendante. Au dire d'un officier de la compagnie, si les chiffres soumis en matière de restriction sont acceptés la Noranda ne pourra remplir ses contrats de ventes. La compagnie, ajoute-t-il, opère actuellement à profit malgré le bas niveau des prix, et elle ne veut pas accroître le chômage en diminuant les opérations.

La Hudson Bay Mining, également du Canada, opère aussi à profit, semble-t-il, parce qu'elle produit d'autres minéraux que le cuivre. On croit, pourtant, que la compagnie contribuera jusqu'à un certain point à tout projet de restriction.

La Miami Copper Company, qui avait consenti au programme de réduction proposé l'an dernier, est prête à restreindre ses opérations dit-on, d'accord avec les gros producteurs, pourvu que ce soit d'une façon modérée.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange, de Toronto, fournis par Bruns et Rainville.

	Ouv.	Midi
Acme Gas & Oil	14	16
Ajax	1 60	1 66
Belgood	12	13
British C. Pioneer	2 70	2 80
Hollinger	5 80	5 90
Howey Gold	35	36
Kirkland Lake	52½	53
Lake Shore	27 35	27 75
Macassa	40	41
Moffatt-Hall	8½	9
Moss Mines	37	38
Nipissing	1 15	1 18
Pioneer Gold	2	3
Premier Gold Mines	63	64
Sherritt-Gordon	85	87
Siscoe	55	56
Stadacona	1½	2
Sylvanite Gold	68	69
Teck-Hughes	5 20	5 75
Vipond	50	60
Wright-Hargraves	3 05	3 10

HORS-COTE

Abana	4½	5
Eldorado	1 00	1 05
Hudson Bay	2 00	2 25
Nordon	17	19
Ventures	50	56

CURB

Brownlee	3¼	3½
Canadian Kirk.	5½	5¾

SANS INQUIETUDE

Tout homme et toute femme avisés doivent se rendre compte que la compagnie de fidéicommis est devenue une nécessité en ce qui concerne les affaires modernes. Cette compagnie remplit une place de plus en plus importante auprès de la collectivité, soit comme exécutrice en vertu des testaments, soit comme aviseur pour les placements de clients, soit comme gardienne de vos valeurs et perceptrice des revenus s'y rapportant, etc.

MONTREAL TRUST COMPANY
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL

SIR HERBERT S. HOLT, Président — F. G. DONALDSON, Gérant Général — A. J. BROWN, C. R., Vice-Président

Valeurs Recommandées

Rendement de 5% à 7%

Cité des Trois-Rivières	5%	nov.	1946-70
Cité du Cap de la Madeleine	5%	mai	1945-61
Mun. de East Broughton	5%	mai	1955-71
Institut Bruchési	5%	juin	1944-48
Hôpital St-Luc de Montréal	5½%	fév.	1941
Srs Miséricorde de Montréal	5¼%	juin	1940-60
Srs Miséricorde de Toronto	5½%	mai	1940-61
Srs Miséricorde d'Ottawa	5%	fév.	1957
Srs Ste-Marthe	5½%	sept.	1942
Gatineau Power Company	5%	juin	1956
Montreal Tramways Company	5%	avril	1955
Immeuble Hermès	7%	août	1939
Confederation Amusements	6½%	fév.	1951

Prix et tous renseignements sur demande

RENÉ-T. LECLERC
INCORPORÉE
240, O. RUE ST-JACQUES MONTREAL, QUE
(Maison fondée en 1901)
510



Santa Fe

Ne vous inquiétez pas de l'hiver

Cela ne coûte pas bien cher d'aller passer trente à soixante jours *en*—

Californie

dans l'Arizona ou au Nouveau Mexique

Vous et votre famille goûterez les journées chaudes dans la solitude et sur la plage ensoleillée.

Le Santa Fe vous offre le service le plus rapide, via n'importe quelle ligne, pour aller en Californie. Les trains Santa Fe roulent sur les voies Santa Fe "tout le long du parcours" à partir de Chicago et de Kansas City. Vous partez sur le Santa Fe et arrivez sur le Santa Fe. Pullman Phoenix spécial sur le CHIEF, cet hiver.

Le fameux service de wagon-buffet Fred Harvey sur le Santa Fe est une autre particularité distinctive.

Téléphones ou faites venir le dépliant "California and Arizona Hotel Rates", aussi "California Picture Book" et "Arizona Winter". Hâtez-vous de réserver vos places de Pullman.

S. CARLSON, agent dist. voya.
SANTA FE RY.
713 Old South Bldg., BOSTON, MASS
Tel.: Liberty 7944 et 7948

LE COMMERCE LOCAL SANS CHANGEMENT—LES GRAINS EN RECUL

Aucun changement au commerce cette semaine à Montréal

Le rapport hebdomadaire de Bradstreet sur le commerce au cours de la dernière semaine n'indique aucun changement dans les conditions par rapport aux semaines antérieures. L'activité qui précède habituellement les fêtes de Noël a été également moindre à venir à aujourd'hui.

La fermeture officielle de la navigation est très prochaine, et d'après les rapports, 198 océaniques pour le transport de passagers entrèrent au port au cours de l'année; ceci est une augmentation de 18 sur le chiffre de 1930. Le nombre de passagers baissa, toutefois, de plus 11,000. Plus de 8,000,000 barils de pétrole brut furent déchargés au port depuis l'ouverture de la navigation.

Les prix sur les marchés du bétail demeurèrent stables durant la semaine, nonobstant les nombreux arrivages. Le marché des produits courants demeura généralement stable lui aussi, et la caractéristique de ce marché fut l'augmentation remarquable des exportations de fromage, ce qui a eu pour résultat de réduire sensiblement les stocks, très bas à l'heure actuelle.

Les virements bancaires à Montréal pour le mois de novembre enregistrèrent une diminution de 15.43 p.c. comparativement à l'an dernier et le déclin dans le chargement des wagons se continue, bien que le recul soit peut-être moins prononcé. Les chiffres de novembre indiquent une contraction substantielle du volume de l'embauchage dans la province de Québec, principalement pour l'industrie de la construction et pour les manufactures. Les recouvrements sont rapportés satisfaisants dans plusieurs compartiments.

Banque d'Angleterre

Londres, 3. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants, en livres sterling: réserve totale, dim., 4,142,000; circulation, aug., 4,057,000; lingots, dim., 85,000; autres valeurs, dim., 180,000; dépôts publics, dim., 18,440,000; autres dépôts, aug., 27,488,000; fonds d'Etat, aug., 13,435,000.

Le coefficient de la réserve de la banque à son passif est de 28.44 pour cent, contre 33.82 pour cent la semaine dernière. Le taux d'escompte est de 6 pour cent.

LES HOMMES D'AFFAIRES



M. GEORGE-A. MARTIN, le nouveau président de Sherwin-Williams Company of Canada, Limited.

Grosse commande à White Motoor

Cleveland, 3. — La White Motor Company a reçu une commande de la ville de New York pour 774 camions; c'est la plus grosse commande reçue depuis la guerre et elle représente une somme de $2,600,000.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Début	Haut	Bas	Ferm
CHICAGO				
BLE:—				
Juillet	57⅞	57⅞	56½	57¼
Décembre	54¼	54¼	53⅝	54⅛
Mai	57⅝	57⅞	57⅛	57⅛
MAIS:—				
Juillet	43¾	43¾	43½	43½
Décembre	36¼	36⅝	35⅝	36
Mai	42	42	41⅜	41⅝
AVOINE:—				
Décembre	24½	24½	24¼	24⅜
Mai	26⅛	26⅞	26⅝	26¾
SEIGLE:—				
Juillet	47	47	47	47
Décembre	41⅞	42¼	41⅞	42¼
Mai	47½	47⅝	46⅝	47
WINNIPEG				
BLE:—				
Juillet	64½	64¼	63½	64⅛
Décembre	59½	59½	58¾	59⅛
Mai	62½	63½	62⅝	63¼
AVOINE:—				
Décembre	31¼	31¼	31	31¼
Mai	34⅛	34⅜	33⅞	34
ORGE:—				
Juillet	42	42	41⅜	41¾
Décembre	40¼	40¼	39½	39¾
Mai	42⅜	42⅜	41⅝	42⅛
SEIGLE:—				
Juillet	48⅜	48⅝	47¾	48⅜
Décembre	44	44	43⅞	43⅞
Mai	47½	47½	46⅞	47⅜

Le blé continue légèrement sa descente d'hier

Chicago, 3. — Les prix du grain débutèrent avec fermeté, mais ne tardèrent pas à fléchir sous l'influence de la faiblesse au marché des titres. Les nouvelles de la température défavorable prolongée en Argentine n'exercèrent aucune influence.

Le blé débuta de inchangé à ½ cent de plus, puis fléchit sur toute la ligne. Le maïs débuta à ⅛-½ de moins et continua à descendre.

A Winnipeg

Winnipeg, 3. — Les prix des grains varièrent étroitement durant la première heure d'échanges aujourd'hui. Le marché fut tranquille et demeura entièrement local, sauf quelques exceptions, la grande partie des achats eut un caractère spéculatif. Le support ne fut pas considérable, mais les offres furent d'un autre côté limitées et les valeurs montrèrent une reprise vers la fin de la première heure. Le commerce d'exportation du blé dans la dernière quinzaine fut entièrement décappointant; on ne rapporta aucune vente durant la matinée.

A cause de la mauvaise température et du change plus bas, Liverpool réussit à tenir bon, en général, fermant de ¼ D. plus bas à ¼ D. plus haut. Buenos-Aires ferma à ⅛-⅜ plus bas.

Les expéditions de la Mer Noire, pour la semaine écoulée, se chiffrèrent à 2,000,000 boisseaux, dont 984,000 de provenance russe.

LES A-CÔTÉS DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New York, 3. — En temps ordinaire, le marché des valeurs à cette saison serait un véritable problème pour les prophètes. Mais cette année, la situation est aparemment simple, et les prédictions annoncent un marché lourd et plusieurs mauvaises nouvelles en vue. Une de ces nouvelles peu encourageantes est la situation des chemins de fer. Il y a aussi la réunion du Congrès, qui sans être une nouvelle réellement défavorable est toujours la cause d'une certaine incertitude pour le marché. Cette année ne fera pas exception et l'influence adverse peut-on dire du Congrès sera probablement encore plus accentuée à cause de l'obligation pour cette assemblée de resserrer les liens de la classe riche particulièrement pour prélever assez d'argent afin d'équilibrer le budget, dont le déficit est de deux milliards. La baisse des prix des titres et des obligations est un signe avant-coureur de rapports montrant des réductions de profits, d'éliminations de dividendes et dans plusieurs cas, de mises en séquestre.

Les chemins de fer

Les personnes plus ou moins pessimistes ne trouvent rien de favorable au sujet des ferroviaires. Ils prédisent d'autres mises en séquestre. Quelques-uns vont même jusqu'à dire que dans un an ou deux, la situation des compagnies de chemin de fer sera similaire à celles des lignes de tramways, qui sont tombées complètement dans l'oubli, et qui ont englouti des millions de dollars. Cette perte fut causée particulièrement par le manque de prévoyance des administrateurs, qui ne surent pas contrebalancer le développement phénoménal de l'usage de l'automobile. La même chose se repète maintenant pour les chemins de fer, dont les administrateurs auraient dû prendre le contrôle du transport par voiture-automobile. Maintenant que la défaite est proche, ils se lamentent et demandent des subventions, que leurs concurrents obtiennent sans en faire la demande presque.

U.S. Steel

Le spectacle qu'ont offert les actions privilégiées de U.S. Steel, qui touchèrent un nouveau bas depuis sept ans, eut un effet plus décourageant encore que la baisse d'environ 200 points des actions ordinaires de cette compagnie de son haut niveau de 1929. Ceci met en relief deux considérations importantes, à savoir: l'industrie de l'acier est-elle réellement une mauvaise situation? l'importance d'une compagnie est-elle un obstacle qui rend son redressement encore plus difficile? Il faut toutefois se dépêcher de dire que cette compagnie d'acier a un immense surplus sur lequel elle peut tirer pour payer ses dividendes. Les spéculateurs à Wall Street concluent que le dividende ordinaire de U.S. Steel est condamné et quelques-uns prédisent même que le dividende privilégié est en danger.

Les obligations ferroviaires

Le "crash" des obligations des compagnies de chemin de fer est entièrement en ligne de compte avec l'état d'esprit du public à ce temps. On ne s'intéresse pas aux valeurs dont l'intérêt est éliminé et dont les banques et les compagnies d'assurances désirent se débarrasser. Incidemment, plusieurs obligations de chemins de fer descendirent récemment à des niveaux où elles devraient être maintenues. Le second pas devra nécessairement être une véritable répudiation. Il a trop d'obligations ferroviaires actuellement et plusieurs compagnies devront vendre encore des obligations pour leur financement. Mais avec un tel marché, les chances de faire accepter ces offres par le public sont très minces, et si des obligations ne peuvent pas être vendues, les compagnies en question devront être mises en séquestre tout simplement.

Les recettes de Jamaïca Public Service sont en baisse durant octobre

Les recettes brutes de Jamaïca Public Service, Limited, et des compagnies filiales pour le mois d'octobre se chiffrent par $64,606, par rapport à $67,096 pour le mois correspondant en 1930. Les recettes nettes s'élèvent à $23,699, comparativement à $26,911 pour le même mois l'an dernier. Le surplus, déduction faite des diverses charges, se totalise à $14,291, contre $17,469 il y a un an.

Pour la période des douze mois finissant le 31 octobre 1931, les recettes brutes furent de $833,520, en comparaison de $825,370 pour la période correspondante en 1930. Les recettes nettes s'élevèrent à $342,330, comparativement à $334,616, et le surplus, après avoir pourvu aux différentes charges, se totalisa à $233,024, par rapport à $245,389 pour les douze mois au 31 octobre 1930.

Saison excellente pour le marché des produits laitiers

Le dernier envoi de fromage outremer laissa le port de Montréal hier, fermant de ce fait la saison 1931.

Le volume des exportations fut plus élevé, cette année, que durant la période correspondante l'an dernier. Les exportations se totalisèrent pour la saison de 1931 à 908,925 boites, en comparaison de 849,513 boites en 1930. Chaque boite pesant 85 livres, le montant total en livres fut de 77,258,625 livres.

Voici la liste complète des envois en mentionnant le port de destination:

Destination.	1931. Boites	1930. Boites
Liverpool	115,121	93,121
Londres	483,298	490,222
Avonmouth	72,161	70,270
Glasgow	37,622	25,846
Manchester	54,840	38,918
Newcastle	52,861	51,264
Leith	24,640	19,754
Hull	8,005	6,395
Cardiff	28,701	28,062
Swansea	3,587	3,720
Southampton	3,725	3,681
Belfast	15,133	11,624
Dublin	4,878	2,607
Anvers	2,679	2,875
Havre	476	248
Divers	1,195	906
Total	908,925	849,513

Le marché du beurre fut remarquable durant la saison en question et les exportations s'élevèrent considérablement, se totalisant à 152,878 boites par rapport à 163 pour la saison 1930. Voici la liste des envois pour les deux saisons, 1931-1930, avec mention du port de destination:

Destination	1931	1930
Liverpool	44,150	50
London	35,304	6
Avonmouth	11,309	107
Glasgow	15,199	...
Manchester	36,420	...
Cardiff	3,728	...
Newcastle	6,168	...
Total	152,878	163

Les exportations d'oeufs pour la saison avec comparaisons s'établissent comme suit:

Destination	1931 Cases	1930 Cases
Liverpool	.....	3,370
Londres	3,300	3,523
Glasgow	11,900	21,648
Manchester	.....	648
Newcastle	.....	900
Leith	.....	500
Total	15,200	30,587

Les arrivages à Montréal au cours de la saison 1931, avec comparaisons sont de:

	Beurre. Paquets.	Fromage. Boites.	Oeufs. Caisses
1er mai au 28 nov. 1931	604,648	902,409	373,689
1er mai au 29 nov. 1930	391,577	938,182	394,135

On remarqua très peu de changements au marché de gros des produits courants hier à Montréal. Les arrivages continuèrent d'être légers, se totalisant à 18 boites de beurre, contre 134 boites la semaine passée et 99 boites il y a un an; 223 boites de fromage, en comparaison de 2,306 boites la semaine précédente et 157 boites l'an dernier; 275 caisses d'oeufs, comparativement à 794 caisses la semaine dernière et 1,398 l'année précédente.

Les prix s'établirent comme suit.

Beurre: 22c à 22½c pour le No 1 la livre au wagon; pour de petites quantités au détail, le beurre en paquets cota 23-24c et celui en pains moulés, 24c la livre.

Fromage: pour les arrivages courants le fromage d'Ontario rapporta 9½c et celui de Québec, 9c la livre.

Oeufs: 48c pour les frais-extras, 43c pour les frais-premiers et 38c pour le oeufs de poulettes au wagon, de la Colombie-Britannique; les oeufs d'Ontario furent de 1 à 2 sous de moins. Les oeufs d'entrepôts étaient de 26-27c pour les extras, 24c pour les premiers et 21c pour les seconds la douzaine, au wagon. Au detail, les prix furent généralement de 58c et 60c en boites pour les spéciaux, 53c et 55c en boites pour les frais-extras, 46-48c et 48-50c en boites pour les frais-premiers, 43c et 45c en boites pour les frais de poulettes, 28c et 30c en boites pour les frais-seconds; les oeufs d'entrepôt cotaient 33-34c et 35-36c en boites pour les extras, 31-32c et 33-34c en boites pour les premiers, 24-25c et 26-27c en boites pour les seconds.

Le marché des pommes de terre ne montrait pas de changement significatif et les pommes de terre blanches No 1 étaient de 35-45c le sac de 80 livres, alors que les montagnes vertes de Québec varièrent entre 50-55c les 80 livres; les montagnes vertes du Nouveau-Brunswick, entre 55-60c le 80 livres et les montagnes vertes de l'I.P.E., entre 60-70c les 90 livres.

A Toronto

Toronto, 3. — Au cours du mois finissant le 31 octobre 1931, 6,207,575 livres de beurre furent produites dans la province, d'après le rapport du ministère de l'agriculture d'Ontario. Ceci se compare favorablement à 4,900,322 livres pour le mois correspondant l'an dernier; c'est une augmentation de 26.38 p.c. pour 1931. La production du sud de l'Ontario se chiffre par 5,918,581 livres, une augmentation de 27.55 p.c. par rapport au mois d'octobre 1930, tandis que le nord de cette même province produisit 288994 livres, une augmentation de 11.04 p.c.

La production totale de beurre du 1er janvier au 1er octobre 1931 fut de 66,425,577 livres, une hausse de 18.06 p.c. si on la compare à 56,266,018 livres pour la période correspondante l'an dernier.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 30 novembre 1931 se sont élevées à $4,000,977, contre $4,702,413 durant la semaine de 1930 correspondante, une diminution de $701,436. Ces chiffres comprennent les revenus du Vermont Central, mais non ceux des lignes de l'Est.

Banque de France

Paris, 3. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France montre les changements suivants, en francs: or, aug., 169,000,000; soldes à vue à l'étranger, aug., 280,000,000; effets escomptés au pays, aug., 949,000,000; effets achetés à l'étranger, dim., 417,000,000; avances, aug., 5,000,000; circulation, aug., 898,000,000; comptes courants, aug., 162,000,000. Taux d'escompte, 2½ pour cent.

Les prix du sucre

New-York, 3.—Les livraisons futures du sucre débutèrent sans changement ou 1 point plus haut: décembre, 1.09; janvier, 1.10; mars, 1.09; mai, 1.15; juillet, 1.21; septembre, 1.26. Le sucre brut était plus faible; la livraison immédiate faisait 3.30, droits payés. Le granulé cotait 4.40.

89 heures de Montréal à Vancouver

Un jour de plus pour vos affaires

Départ de Montréal..... 7.00 p.m.
Arrivée à Winnipeg (Second jour).... 9.00 a.m.
Arrivée à Vancouver (Quatrième jour) 9.00 a.m.

Wagons directs—wagons-lits et restaurant jusqu'à Winnipeg et Vancouver, Wagon-salon jusqu'à Ottawa.

L'"IMPERIAL"

Départ de Montréal.....10.15 p.m.
Arrivée à Winnipeg (Second jour)..... 7.00 p.m.
Arrivée à Vancouver (Quatrième jour) 8.40 p.m.

Wagons directs—wagons de première, wagons-lits ordinaires et touristes, wagon-restaurant, wagon-salon-observatoire-compartiments.

370F

PACIFIQUE CANADIEN

Croisières ensoleillées aux ANTILLES VERTES



Célébrez les Fêtes...
NOËL et le JOUR DE L'AN
Sous le ciel des Antilles
à bord de l'EMPRESS of AUSTRALIA
22 déc., 20 jours - $220.00 et plus

Célébrez les Fêtes d'une façon originale cette année. Réservez votre passage pour une croisière aux Antilles à bord du luxueux paquebot "Empress of Australia" (32,800 tonnes de déplacement). Confort, cuisine et service typiques du Pacifique Canadien. Itinéraire des plus intéressants comprenant San-Juan (Porto-Rico), La Guaira (Vénézuéla), Cristobal (Panama), Kingston (Jamaïque), La Havane (Cuba), Nassau (Bahamas).

Autre départ le 14 janv., 19 jours—$215.00 et plus.
Mêmes ports d'escale.

par le DUCHESS OF BEDFORD
30,000 tonnes de déplacement

9 janv.	28 jours	13 ports	$280.00 et plus
10 fév.	28 jours	13 ports	$300.00 et plus
12 mars	12 jours	3 ports	$140.00 et plus
26 mars	14 jours	4 ports	$160.00 et plus

TOUS LES DÉPARTS DE NEW-YORK



Imprimés sur les croisières aux Antilles fournis par votre agent local ou au bureau des billets de paquebots gare Windsor bureau des billets de l'ouest de la ville, 1000 Ste-Catherine O. ou D.-R. Kennedy, 201 St-Jacques O. PLateau 2281.

387F

PACIFIQUE CANADIEN

TOUJOURS JUIN A LA JAMAIQUE

Allez jouir de la température de juin là-bas à l'île tropicale de la Jamaïque.

VOYAGE A LA JAMAIQUE, TOUTES DEPENSES PAYEES, DE NEW-YORK, 18 JOURS . . . $189 ET PLUS

C'est toujours juin à la Jamaïque, parce que ce mois idéal y a établi ses quartiers.

PREMIER VOYAGE DU "TALAMANCA"
New-York — San Francisco
23 déc., 22 jours, $225 et plus

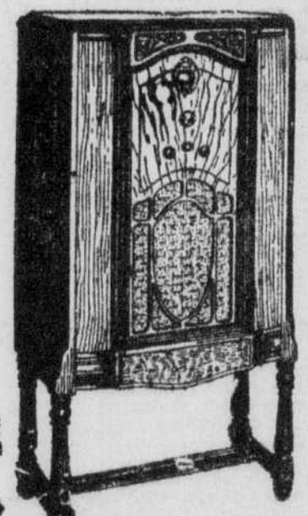
UNITED FRUIT COMPANY
Jetée 3, rivière North.
New-York, N.Y.
ou votre agent local de tourisme et des billets

GREAT WHITE FLEET

LEGARÉ vous assure un Joyeux Noël Avec un Radio



LE seul cadeau qui apportera réellement du bonheur à votre foyer. Ce sera pour toute la famille la plus agréable surprise que de constater la présence d'un radio le matin de Noël. Pour des années à venir il vous offrira une distraction infiniment variée — et il vous en coûte si peu pour satisfaire votre désir.



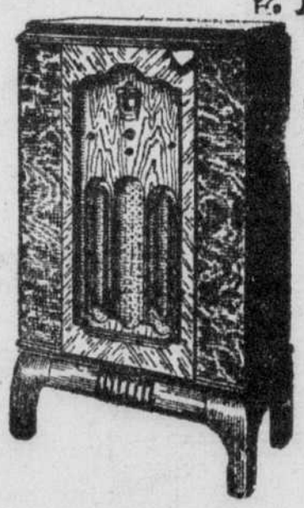
Highboy 7 LAMPES
$99.50

Chaque Radio Livré Complet et Installé

RÉSERVEZ — VOTRE — PHILCO POUR Noël

Termes Faciles à partir de
$1.25 par semaine

'PHILCO'



Lowboy
Super-hétérodyne-plus
11 Lampes

Pourvu du fameux circuit Super-Hétérodyne-Plus à 11 lampes contenu dans un superbe cabinet en noyer. Contrôle automatique de volume. Haut-parleur dynamique. Commutateur longue distance. Prix $199.50

COMME c'est facile d'acheter un radio chez LEGARE. Un petit montant suffit pour vous assurer la livraison et l'installation du radio de votre choix pour la veille de Noël — (ou à toute autre date que vous désirez)—De plus, en transigeant avec la Plus Grande Organisation de Radios au Canada vous recevez l'assurance d'un service prompt et efficace, quel que soit le lieu où vous demeurez.

Achetez du Magasin LEGARE le plus près de chez vous.

1200, AMHERST près Ste-Catherine Tél. MArq. 2206

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

6960, S.-HUBERT coin Bélanger Tél. DOl. 1153

Succursale St-Henri: 3534 OUEST, NOTRE-DAME. Tél. FItz. 6994.

Le R. P. D. Chenu et le droit naturel dans saint Thomas

"La société est un fait de nature. et donc, ayant valeur en soi."

ARISTOTE ET S.-THOMAS

"Pour Aristote et pour saint Thomas d'Aquin, la société est un fait de nature, et donc, ayant valeur en soi, non par délibération et par décision volontaire, et antérieurement à tout droit positif, fût-il divin. La souveraineté politique va donc se fonder non sur un recours à l'autorité religieuse, mais sur la nature même du corps social". C'est ce que disait hier soir le R. P. D. Chenu, O. P., professeur au couvent du Saulchoir, en Belgique, et organisateur des études médiévales au couvent des Dominicains d'Ottawa, dans son deuxième cours sur les théories politiques au moyen-âge qui avait pour sujet: "Droit naturel et sens chrétien, saint Thomas".

"Nous avons vu, hier soir, dit le révérend père, quel concours avait apporté à la civilisation, chacun à leur manière, l'Empire et la Chrétienté. Si leur concours se mêla de tant de conflits c'est que, au delà des fautes individuelles, il y avait une grave lacune doctrinale qui compromettait l'agencement de ces deux puissances et opposait leurs autonomies au lieu de les coordonner".

"L'entrée d'Aristote dans la Chrétienté, ajoute-t-il, allait fournir au XIIIe siècle les données requises pour un meilleur agencement: par l'observation de la nature sociale de l'homme, le droit naturel était fondé, qui, déterminant le pouvoir propre de l'Etat, en son domaine, permettait de définir dans leur nature et dans leur origine, les deux souveraineté, temporelle et spirituelle."

Dualisme des souverainetés

"Aristote et saint Thomas, continue le R. P. Chenu, prennent donc une position de novateurs dont nous soupçonnons à peine la hardiesse scandaleuse, oserait-on dire, dans l'atmosphère mystique et juridique du treizième siècle".

Sans doute tout pouvoir vient de Dieu, mais non pas par une investiture positive, il en vient comme la nature même, comme en vient tout droit, le droit à la vie, le droit à la disposition des biens. C'était de quoi passer pour naturaliste aux yeux de beaucoup.

Ainsi est substitué au monisme de certains théologiens pontificaux, le dualisme de deux souverainetés parfaites en leur ordre. Elles doivent se coordonner d'ailleurs comme les fins elles-mêmes qu'elles servent, et l'autonomie de l'Etat ne doit pas préjuger de l'universelle compétence de l'Eglise en matière morale, et la politique elle-même est soumise à la morale.

Laïcisation du droit et de l'Etat, ont dit certains. Oui, si l'on met, dans ce mot confus et fâcheux de la langue moderne, le sens qu'avait le mot authentique de droit naturel.

Ainsi la Chrétienté n'est déjà plus le "beau rêve" qu'évoquait la "Monarchie" de Dante, âge d'or chimérique et sans consistance. C'est l'élaboration progressive d'un organisme sociétaire où le droit naturel va s'imprégner des facteurs chrétiens: personnalité humaine, liberté, égalité.

La constitution du droit

Si Aristote a été le maître dont la philosophie inspira la constitution d'un droit naturel, il faut bien ici reconnaître qu'il va devenir un obstacle, puisque cette même philosophie ignore la dignité de la personne humaine.

Les philosophes chrétiens, Saint Thomas en tête, reprennent cependant encore et prolongent sa doctrine pour montrer comment l'ordre social de nature fonde la souveraineté de l'Etat, seule société complète, parce que seule elle donne entière satisfaction au besoin social de l'homme; la famille elle-même, maîtrè ses droits de nature imprescriptibles, ne suffit pas à la perfection sociale, et donc aussi, individuelle, de l'homme.

La souveraineté n'est d'ailleurs pas octroyée du dehors, par un souverain ayant en lui-même la source de son droit. Elle s'enracine dans la nature même du corps social, qui requiert en nature cette fonction autoritaire. L'Etat n'est point du tout titulaire de droit par contrat, délégation, ou autre opération, (ce sont là principes d'un droit volontariste); mais il l'est par émanation de nature et par exigence objective de la réalité sociale.

L'homme est une personne

C'est là prolonger Aristote. Il faut l'abandonner pour proclamer que l'homme est une personne, et que si l'organisation sociétaire est un fait de nature, il ne préjuge pas de la transcendance de la personne humaine, fin en soi. Le bien social procuré par l'Etat fait retour à chaque individu qui, par là, échappe à la tyrannie de la société.

Aristote, lui, n'avait conçu la perfection de l'homme que par son service social, et Saint-Thomas observe directement et finement que le Philosophe n'a donné qu'une morale du citoyen. C'est en fait une terrible condamnation.

C'est aussi manifester quelle révolution intellectuelle produit, dans ces philosophies, que ce soit celle des Grecs ou celle des Romains, l'affirmation des droits de l'homme, dans un ordre social complet. La théorie fameuse du droit divin des rois, qui imprègne encore trop d'esprits catholiques, sans qu'ils s'en doutent devait faire échec à ce droit authentiquement chrétien pendant plusieurs siècles, au moment même où se constituaient les nationalités modernes sur le type de la souveraineté absolue.

Une foule considérable d'intellectuels assistaient à cette deuxième conférence du philosophe et du savant qu'est le R. P. Chenu, qui donnera demain soir, encore dans la salle de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, son troisième et dernier cours sur les théories politiques au moyen-âge.

Réception à 2 membres honoraires d'une garde

Ces jours derniers la garde indépendante Sainte-Jeanne D'Arc, Inc., recevait à ses quartiers généraux, 2161, rue Cuvillier, la visite de deux de ses membres honoraires, MM. J.-G. Hétu et Jos Marion, respectivement secrétaire et maître de cérémonie de L'ordre canadien des Amis-Choisis, du conseil 536 de Montréal, dans lequel la garde compte un grand nombre de membres.

DONNEZ L. C. BARBEAU, LTEE. CETTE ANNÉE

UN CADEAU PRATIQUE

• • • PHILCO • • •

SUPERHETERODYNE EQUILIBRE ET RADIO F. R. S.



Seul Philco peut vous donner dans chaque modèle, non seulement toutes les caractéristiques que vous avez droit d'attendre, mais encore toute une série de caractéristiques que vous n'avez jamais espéré recevoir, ou que vous n'aviez peut-être jamais cru possible d'obtenir à un prix semblable. Et dans le Philco Superhétérodyne Plus, vous recevez une performance supérieure que vous ne pourriez acheter nulle part ailleurs, à n'importe quel prix.

AUTRES MODÈLES

5 LAMPES

Baby Grand $ 55.00

7 LAMPES

Baby Grand $ 79.50
Lazy Boy $105.00
High Boy $ 99.50
Horloge Grand-Père $148.50
Radio-Phono $159.50

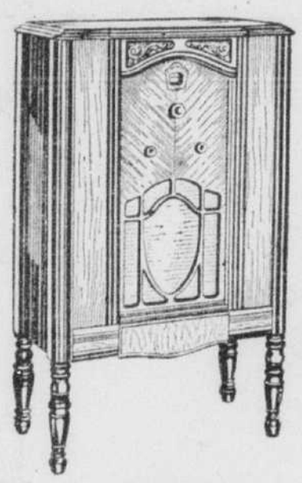
9 LAMPES

Baby Grand $ 99.50
Low Boy $129.50
High Boy $159.50

11 LAMPES

Low Boy $199.50
High Boy $229.50
Radio-Phono avec changement automatique des disques $395.00

Lowboy, Superhétérodyne à 9 lampes, complet $129.50



Lowboy, modèle 50, 5 lampes (Multi-Mu et Pentode), complet. $75

TERMES SPÉCIAUX D'AVANT NOËL

Les paiements d'un instrument peuvent s'effectuer de manière à vous convenir quel que soit votre budget. De plus nous n'exigerons

Aucun Paiement Mensuel Avant le 15 Janvier

DE FOREST CROSLEY

VOTRE RADIO POUR DES ANNEES A VENIR

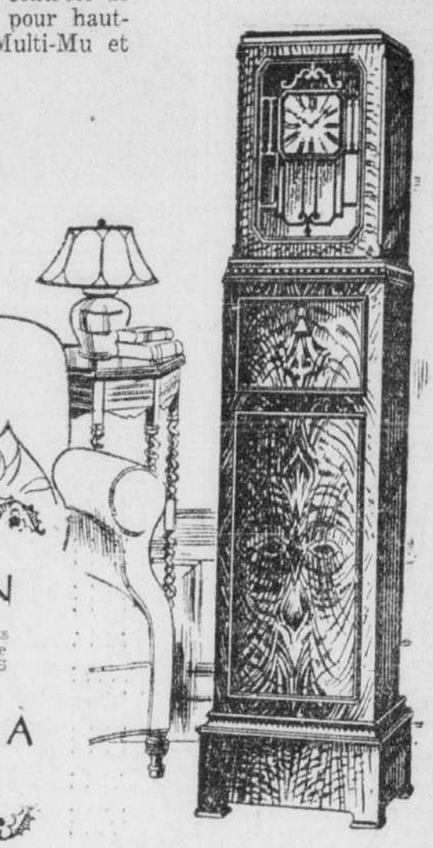
Présentant le Rendement Hétrotonal, le contrôle de volume entièrement automatique, la performance Super-Hétérodyne, le contrôle de son à portée complète, les bornes pour haut-parleur additionnel, les lampes Multi-Mu et cabinets de choix.

AUTRES MODÈLES

Encore 79.50
Little Symphony 89.50
Musette 89.75
Carol 179.50
Ballad 99.50
Rhapsody 129.50
Rondo 139.50
Prelude 239.50

PHONO-RADIOS

Operetta 199.50
Musicale 299.50
Bel Canto 435.00



LA PLUS LIBÉRALE ALLOCATION

Les facilités extraordinaires de revente des instruments usagés, quels qu'ils soient, dont nous jouissons à notre magasin de la rue Craig font qu'en chaque cas La PLUS LIBERALE ALLOCATION D'ECHANGE PEUT ÊTRE OBTENUE À NOS MAGASINS

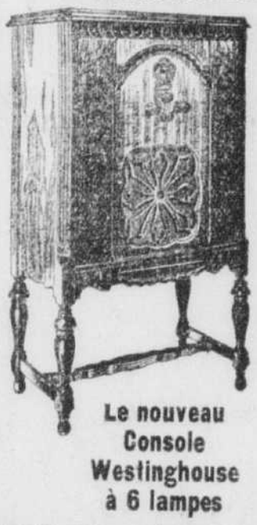
Comparez la valeur générale du Carillon avec ce que vous trouver dans n'importe quel autre radio du même genre . . . alors vous apprécierez les caractéristiques sensationnelles qui rendent ce modèle tellement remarquable! $159.50 Complet avec lampes

L. C. BARBEAU, LTEE.



L. C. BARBEAU, LTEE.

RADIOS



Le nouveau Console Westinghouse à 6 lampes

Fabriqué spécialement pour Barbeau, cet appareil "screen-grid" à 6 lampes possède toutes les caractéristiques de haute qualité des Rodios Westinghouse. Il excelle par la richesse des sons, de son haut-parleur dynamique, de sa sélectivité et de son volume.

$79.50

Complet avec lampes à votre antenne

Aucun paiement mensuel avant le 15 janvier

GRATIS

Aux 25 premiers acheteurs d'un de ces radios consoles, à chacun de nos deux magasins, nous donnerons gratis une

SUPERBE HORLOGE ELECTRIQUE
MODELE JUNIOR

DONNEZ UNE HORLOGE ELECTRIQUE POUR NOEL $4.95 à $38.50

Westinghouse

C'est l'air qui rend la musique harmonieuse. Westinghouse, le "Pionnier de la Radio", applique, pour la première fois, ce principe à la reproduction radiophonique, obtenant une harmonie d'une beauté insurpassable, d'une sonorité magnifique et d'une fidélité étonnante.

L'augmentation imprévue dans sa production rend possible une réduction de prix de $18. Ancien prix 147.50. Nouveau prix.

$129.50

Complet avec lampes à votre antenne

Aucun paiement mensuel avant le 15 janvier

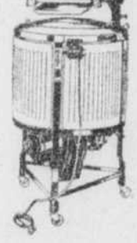


LE COLUMAIRE "8"
Le Radio RADICALEMENT NOUVEAU

CADEAUX ÉLECTRIQUES

Le cadeau qui lui sauvera des heures de fatigue

UNE LESSIVEUSE ÉLECTRIQUE Westinghouse EASY



La plus récente création des ingénieurs Westinghouse. Les rouages étant constamment baignés dans le lubrifiant, elle fonctionne avec précision et sans grincement.

Aucune courroie, par conséquent pas de bruit. Tout le mécanisme est renfermé afin de prévenir tout danger d'accident. 3 modèles,

$125 à $195

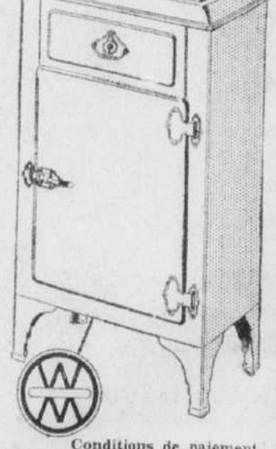
Conditions de paiement pour convenir à votre budget.



Le cadeau le plus pratique

Un Réfrigérateur Électrique Westinghouse

Dédié à la santé et au bonheur du Foyer Canadien, ce réfrigérateur électrique est le produit d'années de recherches scientifiques pour créer l'appareil le plus parfait, pratique et économique qui soit, et qui donne une réfrigération saine, rapide et absolument contrôlée. Un modèle pour convenir à vos besoins quels qu'ils soient.



Conditions de paiement pour convenir à votre budget.

SPECIAL



Pour l'arbre de Noël

Ampoules de couleurs variées, en séries sur fil, prêtes à installer. Prix spécial par série (set). Chez Barbeau exclusivement

79c

STATIONNEMENT GRATUIT POUR AUTOS

NOTRE CALENDRIER 1932

Sur présentation de ce coupon, nous présenterons gratuitement à tout acheteur d'un article quelconque, sans égard au prix, un exemplaire de notre CALENDRIER DE LUXE NOIR ET OR, intitulé "CHERIE".

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

(PRIERE DE NE PAS ENVOYER D'ENFANTS)

L. C. BARBEAU, LTEE.

VENDEURS AUTORISES POUR : PHILCO, DeFOREST CROSLEY, NORTHERN ELECTRIC, GENERAL ELECTRIC, WESTINGHOUSE, ZENITH, SONORA.

281 RUE CRAIG OUEST 6985 RUE ST-HUBERT

Ouvert tard les vendredi et samedi soirs, et tous les soirs à partir du 15 Décembre.

Décorez et égayez votre foyer



pour Noël et la nouvelle année avec les fameuses

AMPOULES DECORATIVES "WESTINGHOUSE"

MAZDA

STATIONNEMENT GRATUIT POUR AUTOS

Industrie minière de notre pays

J. Price-Green dit que de brillantes perspectives sont à l'horizon économique du Canada.

PRODUCTION D'OR

(De notre extra d'hier.)

Quelques perspectives brillantes à l'horizon économique du Canada et la position enviable que ce pays occupe parmi les nations ont été signalées, aujourd'hui, par M. C. Price-Green, commissaire du service des ressources naturelles au Canadien National, qui était l'orateur, à midi, au déjeuner du Montreal Advertising Club.

"Comparé à d'autres pays, dit M. Price Green, le Canada est dans une position exceptionnelle. Ceci est le résultat de plusieurs causes immédiates entre autres la hausse du prix du blé, de l'argent et du plomb, hausse qui a été provoquée lorsqu'on s'est aperçu que les réserves de ces produits étaient extrêmement basses.

Parlant du cuivre, M. Price Green croit que ce produit causera des surprises, car, bien qu'il paraisse y avoir un immense surplus de cuivre, en réalité il n'y en a que pour six mois et si les affaires s'améliorent cette réserve sera vite absorbée.

Production d'or

Quant à l'or il a été dit devant la Société des Nations que des grandes espérances étaient fondées sur le Canada pour la production de ce métal précieux. On espérait que la production d'or de ce pays serait de 50 millions de dollars en 1940. Comme question de fait, la production, cette année, sera au moins de 55 millions de dollars. M. Price Green croit que l'industrie minière au Canada jouera un rôle de plus en plus grand dans l'essor économique de ce pays.

En passant, il parla des découvertes qui ont été faites récemment au Grand Lac de l'Ours et sur le bord de la rivière Coppermine. On y a retrouvé des mines d'argent aussi riches que celles de Cobalt et du mineral contenant du radium évalué à $8,000 la tonne. On a aussi trouvé sur la rivière Copper Mine des gisements de cuivre très importants et d'un rendement extraordinairement élevé.

Dans la région de Rouyn, sur la seule propriété Beattie, l'on a trouvé environ 12 millions de tonnes de mineral aurifère d'un rendement de $8.07 à $3.45 la tonne. Une autre course à l'or a été faite, cette année, au lac Sitsi, près d'Omaga, sur la ligne du C. N. R.

La saison des fourrures sera très fructueuse

Moncton, N. B. 3. — Avec l'ouverture de la saison du piégeage, des expéditions de peaux de renards, noires et autres, et de visons ont commencé des provinces maritimes à Montréal par voie des messageries du Canadien National. Un acheteur de fourrures de Montréal qui est à Moncton actuellement croit que le Nouveau-Brunswick expédiera, cette année, plus de pelleteries que l'an dernier. Pour sa part, il a déjà expédié pour plus de $60,000 de fourrures.

La saison s'annonce aussi fructueuse dans le Québec et l'on s'attend que cette province mettra sur le marché de 60 à 75 mille fourrures.

Le vison est plus nombreux cette année que le renard rouge, mais il est mis en vente une forte quantité de renards croisés et argentés.

D'après l'acheteur de fourrures dont il a été parlé plus haut le prix des fourrures sera cette année de 15 à 25 pour cent plus bas.

Une pension alimentaire de plus de 5 millions

Paris (France), 3.—M. François Coty, le fameux fabricant de parfum, a été condamné à payer $5,200,000 durant les prochaines dix années à son ancienne femme dont il est divorcé depuis 1929.

Lorsque le tribunal civil rendit sa décision, l'avocat de M. Coty déclara que son client ne possédait pas cette somme. Il a ajouté que l'état des affaires avait occasionné de fortes pertes d'argent pour les intérêts Coty aux Etats-Unis et que, Mme Coty ayant déjà reçu $12,000,000, son client ne pouvait plus continuer à faire des paiements aussi élevés.

"J'ai déjà versé plus de $20,000,000 à cela durant de fortes crises", a dit M. Coty. Si je suis obligé de payer un autre million d'un seul coup, ce sera une catastrophe."

Un vol à Loretteville

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 3.—Des voleurs se sont introduits dans la maison de M. Ernest Bastien à Loretteville et se sont emparés d'un pardessus de fourrure, d'un chapeau, d'un diamant et de 5 livres de beurre.

Dr Pitt
Soulagement pour
TOUX et RHUMES
Buckley's dérient tous les records de vitesse dans le soulagement de la toux et des rhumes. "Elle agit comme l'éclair". La première gorgée de cette mixture puissante, vive et pénétrante donne des résultats. Ne courez pas le risque d'essayer des remèdes qui n'ont pas fait leur preuve—prenez Buckley's.
A toutes les pharmacies.
BUCKLEY'S MIXTURE
"Rapide comme l'éclair— Une Simple Gorgée le Prouve"
M-16F

Tarif d'abonnements
(Au Canada: hors Montréal)
EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $6; mois, $3; 3 mois, $1.50; 1 mois, 50c; semaines, 30c; 1 semaine, 15c.
EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an $3; 6 mois, $1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an, $1.50; 6 mois, 75c.
L'abonnement est payable à l'avance.
LA PRESSE

Cour spéciale d'enquête sur les accidents

L'Association des marins canadiens la demandera à la prochaine session fédérale.

Les responsabilités

(De notre extra d'hier)

L'Association des marins canadiens vient de prendre l'initiative d'un mouvement qui semble rencontrer l'assentiment des autres associations au Canada. Il s'agit d'un projet de loi à présenter à la prochaine session fédérale pour la création d'une Cour spéciale d'enquête sur les accidents dont sont victimes les matelots en devoir à bord des navires ou les noyades qui se produisent dans les eaux canadiennes.

Les Cours du coroner sont les seules de nos jours qui enquêtent en pareil cas. Or la création d'une Cour spéciale d'enquête serait demandée dans le but d'établir les responsabilités des compagnies maritimes.

Cette Cour serait appelée à juger les accidents et les morts qui surviennent non seulement sur les vaisseaux qui maintiennent un service dans les eaux canadiennes, mais également sur les océaniques qui entrent dans nos eaux. Cette saison-ci, un grand nombre de vaisseaux ont navigué sans un équipage complet dans les canaux du Saint-Laurent et sur les grands lacs.

Sans un équipage complet

Les règlements maritimes stipulent qu'un navire ne doit laisser un port canadien sans un équipage complet. Cette loi est enfreinte repuis plusieurs années.

Or, tout récememnt, un vaisseau, venant de Québec, remonta le fleuve pour se diriger vers les grands lacs. Au lieu d'avoir à bord quatre matelots, deux timoniers, deux quartiers-maitres, il n'y avait que deux matelots, un timonier, un quartier-maitre et un officier.

Sur un équipage requis de vingt hommes, il n'y en avait que quinze. La manoeuvre du navire n'était donc confiée qu'à deux matelots et un quartier-maitre.

Le vaisseau se rendit à St. Catharines et en cours de route, un matelot prit congé. A ce dernier endroit, on engagea un autre matelot. Au moment d'accoster à Harbour Beach, le matelot, comme la chose se pratique, fut lancé sur le quai au moyen d'un bras mécanique pour y jeter les amarres. Malheureusement, l'appareil ne fonctionna pas et le malheureux fut lancé à l'eau et se noya.

Sa famille habite Kingston. Elle veut poursuivre la compagnie. C'est un cas que pourrait donc juger une Cour spéciale d'enquête comme on la suggère. Ce tribunal pourrait avoir sous sa juridiction un certain nombre d'inspecteurs qui verraient à ce qu'aux départs des navires l'équipage soit au complet et toutes les enquêtes devraient s'instituer devant cette Cour spéciale indépendante de la Cour du coroner.

De cette manière, en établissant les causes de la mort, elle pourrait simultanément définir les responsabilités.

Formel démenti du docteur A. Bertrand

(De notre extra d'hier)

Le docteur A. Bertrand, bactériologiste à l'hôpital Notre-Dame et aussi à l'hôpital S.-Jean-de-Dieu, s'est déclaré fort surpris et ennuyé, ce matin, de la nouvelle qui a couru, le désignant comme médecin-légiste dans le Laboratoire de médecine-légale de la province de Québec.

Le docteur Bertrand a été étourdi par les appels téléphoniques qu'on lui a lancés de toutes parts pour lui demander le court et le long de cette quasi nomination, dont il ne connaissait pas le premier mot.

Quant au docteur R. Fontaine, il déclare qu'il n'a rien à faire avec cette rumeur, que cela ne le regarde en rien et qu'il voudrait bien qu'on ne l'ennuie pas avec ces histoires non fondées. Le docteur Bertrand a déclaré, ce midi, qu'il demeurait à l'hôpital Notre-Dame et n'avait pas l'intention d'en partir.

On amendera la loi des aliénations d'immeubles

(De notre extra d'hier)

Québec, 2. — D'après un projet de loi qui vient d'être distribué et qui sera présenté par l'hon. M. Taschereau, la loi des acquisitions et aliénations d'immeubles, par les corporations et les gens de mainmorte, serait modifiée de la façon suivante. Les permis émis en vertu de cette loi n'auront d'effet qu'après leur enrégistrement et dans les deux cas suivants : Celui d'un permis général, au bureau de la division d'enrégistrement dans laquelle est situé le bureau principal de la corporation ou le bureau de son agent dans la province, selon le cas, ou le principal établissement des gens de mainmorte qui ont obtenu le permis; et aussi, dans le cas d'un permis spécial, par transcription ou par inscription au bureau de la division d'enrégistrement dans laquelle est situé l'immeuble pour lequel le permis a été accordé.

Un nouveau navire pour remplacer le "Bermuda"

(De notre extra d'hier.)

Londres, 2. — La Furness Withy Steamship Company vient de commander à la Vickers-Armstrong la construction d'un navire identique au "Bermuda", détruit récemment, à Belfast.

Le nouveau vaisseau coûtera une somme approximatixe de 1,000,000 de livres, a déclaré sir Frédéric Lewis, président de la compagnie.

La Radio-Keith-Orpheum Corporation en faillite

(De notre extra d'hier)

Baltimore, 2—La nomination d'un liquidateur pour la Radio-Keith-Orpheum Corporation a été demandée aujourd'hui en Cour. Cette Corporation est l'une des plus puissantes organisations de théâtres et de cinémas des Etats-Unis et du Canada.

Bourse de New York

(De notre extra d'hier)

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Haut	Bas	2.45 h.
Abitibi	2¾	2¾	2¾	2¾
Adams Express	6	6	5¼	5¼
Air Reduction	56¼	58	55	55
Allegheny Corp.	2¼	2⅜	2¼	2¼
Allis-Chalmers	15	15	14¾	14¾
Allied Chemical	74⅜	78	73¾	74¼
Amerada Corp.	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝
Am. Can.	67	68⅜	65⅝	66
Am. Car & F.	9	9	9	9
Am. & For. Pow.	11¼	11⅜	10¼	10⅜
American Metals	6⅛	6½	6⅛	6½
Am. Inter. Corp.	7	7¼	7	7
Am. Ice	13½	13⅝	13½	13¼
Am. Mach. & Fdy	20¾	20⅝	19⅜	19⅜
Am. Power & Lt.	18	19	17	17¾
Am. Radiator	8⅛	8⅛	7⅞	7⅞
Am. Smelting	22⅜	23¼	21⅜	21¼
Am. St. Fdries	7½	7½	7½	7½
Am. Sugar	42½	42½	41½	41½
Am. Tel & Tel	127⅜	129⅛	126¾	126¼
Am. Tobacco	78½	78½	78½	78½
do "B"	80½	85½	80½	80½
Am. Waterw.	32	33¼	33	33¼
Anaconda Cop.	13⅜	13⅞	13⅜	13⅞
Armour "A"	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
do "B"	⅝	⅝	⅝	⅝
Ass. Dry Goods	10	10	10	10
Atchison	96¼	97	90¼	92
Atl. Coast Line	41	41	38	38
Auburn Mot.	110	115½	107	108⅝
Baldwin Loco	7	7	6½	6½
Baltimore & Ohio	23½	26	23⅛	23⅞
Barnsdall Corp.	6⅛	6⅞	6	6
Bendix	19	19⅝	18½	18⅝
Best & Co.	26½	27	26⅛	26¼
Bethlehem Steel	25¼	26½	24⅞	25¼
Borden's Co.	43½	45⅜	43½	43⅝
Borg. Warner	11⅞	12	11¾	11¾
Briggs Mfg.	10⅜	10⅝	10⅜	10⅝
Brook. Union Gas	86½	86½	86½	86½
Brooklyn M. Tran.	33⅝	34½	33⅜	34
Bruns. Balke	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Bucyrus E. Co. pfd	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
Byers, A. M.	15	15½	14¾	14¾
Burr. Adding Mach.	12	12	12	12
California Packers	11¼	11¼	11¼	11¼
Calumet & Hecla	4	4	4	4
Canada Dry	18	18	18	18
Canadian Pacific	14¾	16¼	14¼	14⅝
Case, J. I.	36¾	39¼	36⅞	37¼
Cerro de Pasco	14¼	14½	14	14
Ches. & Ohio	38⅝	30½	28½	29
Ches. Corp.	22½	23	21	21
Ch. M. & St. P.	2⅛	2¼	2	2
Do. pfd.	4	4	3⅛	3⅛
Ch. Rock Island	12⅝	12½	9¼	9½
Childs Co.	10¼	10¾	10¼	10¾
Chrysler	14¼	14⅝	14	14
Coca Cola	112	113¾	111	111¾
Collins Alk. Corp.	8½	8½	8½	8½
Columbia Carbon	37⅝	37⅝	36½	36½
Columbia aGs	20	20½	19¼	19½
Com. Southern	4⅜	5	4⅜	4⅜
Congoleum	9⅜	9⅜	9⅜	9⅜
Cons. Cigars	22	22	22	22
Con. Gas	66¼	68⅜	66¼	66¾
Commercial Solv.	9⅞	10⅛	9⅞	10
Con. Bak. "A"	6¾	6¾	6¾	6¾
Cont. Can	37	37⅝	36¼	36¼
Do. Insurance	23¼	24⅜	23¼	23½
Cont. Oil	6⅞	6⅞	6½	6½
Corn Products	47	48⅛	46	46½
Coty Inc.	4	4¼	4	4
Curtis Wright	1⅜	1⅝	1½	1⅝
Do "A"	2¾	2¾	2⅞	2¾
Davison Chem.	5	5	5	5
Delaw. & Hudson	83¼	85½	82	82
Dom. Stores	17	17	17	17
Du Pont	55	56⅞	54	54
Durg Inc.	54½	55⅞	53¼	53¼
Elect. Auto Lite	32	34	32	32⅝
Elect. Power & Lt.	14⅜	15½	14⅜	14⅜
Erie Railroad	9½	9½	8½	8½
Do 1st pfd	12⅝	12⅝	11¼	11¼
Eastman Kodak	93	97¼	93	93½
Fidelity Phoenix	27	27	27	27
First Nat. Stores	52¾	52¾	51½	51½
Foundation Co.	4	4	4	4
Fox Film	4⅜	4⅜	3⅞	4
Freeport Texas	17	17¼	17	17
Gen. Asphalt	14	14	14	14
Gen. Baking	16	16¾	16	16¾
Gen. Cigars	33	33	33	33
Gen. Electric	27¼	27⅞	26⅝	26⅝
Gen. Food	36⅛	36⅛	36	36
Gen. Motors	23⅝	23⅞	23	23
Gen. Ry. Sig.	29	29	29	29
Gen. Theatres	⅜	⅜	⅜	⅜
Gillette S. R.	13½	13⅞	13½	13⅝
Glidden	6¾	7	6¾	7
Gold Dust	18⅞	19	18½	18½
Goodrich	5⅝	5¾	5⅜	5⅝
Goodyear Tire	19⅛	19½	18⅝	18⅝
Graham-Paige	3	3	2⅝	2⅝
Granby Mining	7	7	6⅝	6⅝
Gr. North. pfd.	21	25	21	23⅜
Gr. North. Ore	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
Grigsby Grunow	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Guif States Steel	7	7	7	7
Hershey Choc.	81½	81½	81½	81½
Houston Oil	22	23	22	22
Do. new	4½	4½	4½	4½
Howe Sound	15	15	13¾	13⅝
Hudson Motors	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
Hupp Motors	5	5⅛	5	5
Ill. Central Ry.	13¼	13⅞	11	11¼
Indian Ref.	1⅞	1⅞	1¾	1¾
Ingersoll Rand	38½	39⅛	38¼	38¼
Inter. R. Trans.	7⅞	8	7⅝	7⅝
Int. Bus. Machine	120	121	118	118
Int. Comb. Eng.	¾	¾	¾	¾
Int. Harvester	27⅞	28⅝	27½	27¾
Int. Hydro-Elec.	14	14⅜	14	14⅛
Int. Nickel	8⅞	9	8½	8½
Id. C.	1	1	1	1
Int. Tel. and Tel.	11½	12	10⅞	10⅞
Johns-Manville	33	33½	20½	20⅝
Julius Kayser	8¾	8⅝	8¼	8¼
Kelsey Hayes W.	4¾	4⅞	4¾	4¾
Kelvinator	8	8⅜	7¾	7¾
Kennecott Copper	12⅝	12½	11⅝	12
Kresge	20	20	20	20
Kreuger and Toll	6	6¼	6	6¼
Lambert Co.	52½	53	52⅜	52¾
Lehigh Valley	15	15	14⅝	15
Liggett Myers B	50½	52½	50½	51¼
Liquid Carbonic	20	20¼	20	20¼
Loews Theatre	35⅞	36¼	35	35
Lorillard Co.	14	16	13⅞	15
Mathieson Alkali	16⅜	16½	16⅜	16½
Magma Copper	8¼	8¼	7¾	7¾
May Dept. Stores	22½	22⅞	22½	22½
McKeesport Tin	52¾	55	52½	53
Mexican Seaboard	8⅜	8¾	9⅜	7⅜
Miami Copper	3¾	3¾	3¾	3¾
Mid. Cot. Pete	6¼	7¼	6	6
M. S.P. and S. S. M.	17¼	17¾	15½	16
Missouri K. and T.	6¼	7¼	6	6
Do. pfd.	17¼	17¼	15½	16
Missouri Pacific	11¼	12½	9¼	9¼
Do. pfd.	23⅞	24¾	22	22
Mont. Ward	9½	9¾	9½	9¾
Murray Corp.	7¾	8¼	7¼	8
Nash Motors	17⅛	17¼	17	17
Nat. Bellas Hess	1½	1⅝	1½	1½
Nat. Biscuit	43	44	42	42
Nat. Cash Reg.	14½	15½	14⅛	15½
Nat. Dairy Prod.	26⅝	27⅞	26½	27⅛
Nat. Pow. and L.	15	15¼	15	15
Nevada Cons.	6	6	5⅝	5¾
New Haven	27	28⅝	26	26
N.Y. Central	30½	34⅛	30	30
Norf. and West.	132	132	129	129
North. Am. Co.	35¼	37⅛	35¼	35⅛
North. Am. Aviat.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
North. Pac.	18⅛	20¼	17¾	17¾
Noranda Mines	14	14¼	13⅞	13⅞
Otis Elev.	22½	23½	22	22¼
Ow. Bottle	22	22¼	22	22¼
Pac. Gas & Elect.	36	36	35¾	35¾
Pac. Lting.	42	42	41⅜	41⅜
Packard Mot.	4⅝	4¾	4⅝	4⅝
Para. Publix	9¾	10½	9⅝	9⅝
Patino Mines	7	7	7	7
Penns. RR.	22½	22⅞	22	22½
Père Marq.	10½	10½	10	10
Phillips Pete.	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Pierce Pete.	1⅛	1⅛	1	1
Prairie P. Line	8¼	8½	8¼	8⅜
Pressed Steel Car	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Proct. and Gamble	44	44	44	44
Public Ser. Corp.	60	61¾	59½	60½
Pullman	20½	21	19½	19¾
Pure Oil	5¾	5⅞	5⅝	5⅝
Radio Corp.	7¼	7¼	5⅞	5⅞
Radio Keith	1⅝	1⅝	1½	1⅝
Remington Rd.	3⅜	3½	3⅜	3½
Reo Motors	4½	4⅝	4¼	4⅜
Rep. I. & S.	6¾	6¾	6⅝	6⅞
Reynolds "B"	36⅜	36	36⅜	36⅛
Richfield Oil	⅞	⅞	⅞	⅞
Royal Dutch	13⅞	16	13⅞	16
Safeway Stores	48	48¼	47	47
Schulte Ret. Stores	4	4	4	4
Shell Un. Oil	4½	4½	4	4
Sears Roebuck	38	38⅜	37¼	37¼
Simmons Bed	9⅞	9⅞	9¾	9¾
St. Louis & S.F.	6½	7⅛	3	3⅜
St. L. S. W.	6	6	5¾	5¾
Sinclair Cons.	6⅞	6⅞	6¼	6¼
Skelly Oil	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
South. Col. Ed.	32¾	33⅞	32¾	33
Southern Pac.	34¼	38	33	33
Southern Ry.	10¾	11¾	10	10¾
Standard Br	14½	14½	14⅜	14½
Stand O. & El	33½	35¾	33½	33½
Stand. Oil, N J	32	32½	32	32½
Stand. Oil, Cal.	30¾	30⅞	30¼	30½
Stewart Warner	5⅞	6	5½	5½
Stone & Webster	5⅞	6	5½	5½
Studebaker	14⅛	14⅛	13	13
Tennessee Cop.	3⅛	3⅛	2⅞	3
Texas Gulf Sulp.	26½	26⅞	26	26
Texas Pac Land	2¾	2¾	2¾	2¾
Texas Pac C & O	5⅛	5⅛	5¾	5⅝
Texas Oil	17	17¼	16⅜	17
Tide Water	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Timker Roller	21	21	20⅜	20⅝
Tobacco Prod. Co.	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Tri-Continental	3½	3½	3¼	3¼
Tri-Cont. pfd	60¾	60¾	60¾	60¾
Underwood Elliott	24	24	24	24
Union Bag	8¼	8¼	8¼	8¼
Union Car & C. XD	33	33⅞	32	32⅝
Union Oil, Cal.	15	15	15	15
Union Pacific	79	83¾	79	79
United Aircraft	13⅝	14	13¾	13¾
United Corp.	11⅜	11⅜	11⅛	11⅛
United Cigar	2	2	2	2
United Fruit	27⅝	29	27⅝	27⅝
United Gas Impro.	21⅜	22	21⅜	21⅝
U.S. Ind. Alcohol	28¾	30⅞	28½	29
U.S. Rubber	5⅛	6⅜	5⅛	5¼
U.S. Steel	53¼	55¼	51⅝	51⅝
Util. Power & Light	12⅞	12⅞	12½	12½
Vadsco	½	½	½	½
Vanadium Steel	16⅜	16¾	15	15
Wabash	1	1⅛	⅞	1⅛
Wabash "A"	2¼	2	2¼	2¼
Ward Baking "B"	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Warner Bros.	3⅛	3⅜	2⅞	2⅞
Western Maryland	6½	6½	6½	6½
Western Union Tel.	50½	52½	48	48
Westinghouse	32⅛	33⅜	31⅛	31¼
Westing. Air Brake	16	16⅜	16	16⅜
White Motor	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛
Willys-Overland	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Woolworth Co.	45⅜	45⅞	44¼	44¼
Worthington Pump	25¼	25¾	24	24
Youngtn S. & T.	20	20	20	20

DANBY

—M. et Mme Thomas Grégoire, de Bromptonville, de passage ici.
—Mme Henri Martel est allée à Montréal.
—M. et Mme E. Grégoire sont allés à Lennoxville.
—Mme D. Lemaire, de S.-Hyacinthe, de passage ici.
—Mlle Gertrude Grégoire est allée à Lennoxville; M. A. Marquis, à Windsor Mills.

La ville garde ce contrôle, mais la compagnie cesse de venir en aide à ses propres sans-travail

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la "Presse")

Trois-Rivières, 2.—La "Consolidated Paper Corporation" a décidé de fermer son magasin, au Cap de la Madeleine, où, depuis près d'un an, ses 250 employés sans-travail trouvaient des secours en vivres, combustibles, etc.

Cette décision a été prise à la suite du refus du conseil municipal du Cap de la Madeleine de lui accorder un contrôle direct et absolu sur la part de secours direct revenant à ses anciens employés. Le conseil a maintenu qu'il devait garder ce contrôle.

Prévoyant du chahut, à la séance du conseil, le maire Nadeau avait demandé l'aide de la police trifluvienne, pour maintenir l'ordre. Il n'y a eu aucun incident. L'échevin Arsenault protesta vivement contre la présence de cinq policiers de Trois-Rivières, dans la salle du Conseil.

Un problème dont on remet la solution

La concurrence entre les chemins de fer et les autobus.

ENTREVUE IMPORTANTE

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 2. — Le gouvernement de la province de Québec ne légiférera pas, cette année, sur le problème de la concurrence entre les chemins de fer et les autobus. On attendra le rapport de la commission créée par le fédéral avant de s'aventurer dans une législation spéciale. Cependant dès la présente session, le gouvernement provincial prohibera le transport des voyageurs par les camions et les automobiles privées.

Voila ce qui se dégage d'une entrevue qui eut lieu, ce matin entre l'hon. M. Taschereau et les délégués de l'Association des Autobus de la Province de Québec. Cette association était représentée par son président, le Dr G. Beaudet, de Charlesbourg, son secrétaire, M. J.-A. Lesage, ses directeurs, MM. J.-H. Fortier, H. Isen et G.-O. Paradis. Le colonel Thomas Vien représentait la Provincial Transport. M. J.-A. Bégin, contrôleur du revenu, assistait aussi à l'entrevue.

Les délégués demandèrent tout spécialement au gouvernement d'obliger les compagnies de chemins de fer à exproprier les compagnies d'autobus si ont voulait passer une loi pour nuire au transport des voyageurs par autobus. Ils ont déclaré que chacune des compagnies devrait débourser un million seulement pour devenir propriétaire des autobus, qui desservent actuellement les campagnes.

Le docteur Beaudet a pris le premier la parole. Il a fait observer que jamais les compagnies ferroviaires ne s'étaient opposées devant la Commission des Services Publics aux requêtes des propriétaires d'autobus pour obtenir de permis. Il existe maintenant dans la province 60 compagnies propriétaires de 524 autobus, représentant un capital investi de 4 millions dont $3,000,000 pour le coût des voitures. Chaque autobus paie $400, pour permis, milage, taxe de gazoline, etc., annuellement.

Il dit que les chemins de fer ont leur utilité et les autobus leur utilité. Nous demandons donc, dit-il, à votre gouvernement de passer une loi exigeant l'expropriation des compagnies d'autobus existantes, lorsque une compagnie de chemin de fer demandera un permis pour établir un service d'autobus sur un parcours déjà desservi par une compagnie d'autobus, vu que les chemins de fer ne sont jamais opposés à la formation de compagnies d'autobus.

D'ailleurs, les camions et les automobiles privées font plus de tort aux chemins de fer que les autobus, comme le démontrent des enquêtes faites aux Etats-Unis."

Le docteur Beaudet a lu un long mémoire chargé d'une précieuse documentation. Puis il a laissé la parole à M. J.-A. Lesage, qui a insisté sur l'expropriation. Il a insisté qu'il n'était pas juste d'étouffer les petits propriétaires d'autobus pour secourir des grosses compagnies.

Exigence du progrès

Le colonel Thomas Vien a ajouté quelques observations. Il a prétendu que le problème qui se pose aujourd'hui s'était posé lors de l'établissement des chemins de fer. Le progrès a poursuivi sa marche et comme il eut été injuste d'empêcher la construction de chemins de fer, il serait injuste de priver les populations éloignées des voies ferrées des services d'autobus.

Les chemins de fer font grand état du fait que les autobus ont exigé une voirie fort dispendieuse, et que les voyageurs paient leur passage et les taxes de voirie. Ils oublient de dire que les chemins de fer ont coûté plus d'un milliard à date et exigé le sacrifice de 40 millions d'acres de terre.

M. Vien suggère ensuite que l'on fasse des amendements à la loi des véhicules moteurs et que l'on prohibe le transport des voyageurs par camions et par automobiles privées qui font payer.

Cette suggestion a été approuvée par l'hon. premier ministre qui a reconnu que le transport par camion était dangereux surtout le dimanche et que de graves accidents ont été causés encore, l'été dernier. Il a aussi fait observer que les autobus devraient donner une chance aux autres automobiles et ne pas garder tout le milieu du chemin pour eux.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement provincial attendrait le rapport de la commission créée par le gouvernement fédéral avant de légiférer au sujet de la concurrence entre chemins de fer et autobus.

Me Noël Belleau deviendrait juge

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 2. — Nous apprenons de bonne source que l'hon. juge I.-N. Belleau, de la Cour supérieure, à qui Ottawa vient d'accorder un congé, sera remplacé sur le banc, par son fils, M. Noël Belleau, Bâtonnier de Québec. M. Belleau pratique le droit à Québec, depuis de nombreuses années, et est un des membres les plus en vue du Barreau. C'est un citoyen de Lévis. Il fut candidat conservateur dans ce comté, aux dernières élections provinciales.

Annoncez dans la "Presse"

La constitution de l'Espagne a été approuvée

L'élection du président de la république se fera le 8 décembre prochain.

LA QUESTION RELIGIEUSE

(De notre extra d'hier)

(Service de la Presse Associée)

Madrid, 3.—La constitution de la nouvelle république espagnole a été approuvée hier par l'Assemblée nationale. Elle met de côté les traditions de nombreux siècles et change complètement les lois se rapportant à la question religieuse, aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, celles qui touchent au statut de la femme et de l'éducation et elle établit le divorce.

L'adoption formelle de la constitution dans son ensemble aura probablement lieu vendredi prochain, alors que l'Assemblée votera définitivement le texte revu de la constitution.

L'Assemblée nationale s'occupera ensuite de l'élection du président de la république, le 8 décembre, a-t-il été officiellement annoncé. Le nouveau chef de l'exécutif, probablement Alcala Zamora, ex-président temporaire, prendra charge de ses fonctions le jour suivant.

L'Assemblée sera alors prête à travailler aux lois constitutionnelles. La constitution désigne l'Espagne comme une "République des travailleurs de toutes les classes sous un régime de liberté et de justice".

Les changements opérés dans la constitution de l'Espagne faisaient partie du plan radical-républicain-socialiste pour la "reconstruction de l'Espagne à partir de sa base" après le renversement d'Alphonse XIII et du vieux régime monarchique.

L'Eglise et l'Etat sont séparés en vertu de la constitution, certains ordres religieux sont expulsés et un régime contrôle est établi sur d'autres, le divorce devient légal, alors que, depuis des siècles, le mariage était considéré comme indissoluble en Espagne.

Un appel en faveur de la Croix Rouge

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 2. — Un appel à la générosité du public en faveur de la Croix Rouge du Canada sera fait le 10 du courant dans toutes les provinces du Canada, avec l'approbation du gouvernement fédéral. Le très hon. R.-B. Bennett avait d'abord décidé d'autoriser cette souscription

CLASSIFICATION ET TARIF

Accord. de pianos	37	Calendriers	47	Machineries	87
Achats de créance	98	Camionnage	48	Mag. à louer	30
Acc. d'autos	70	Cartes postales	49	Maisons à louer	28
Adoption	38	Chambres à louer	19	Maisons à vendre	104
A échanger	94	Chambres dem.	20	Mais. c. à louer	31
Agences dem.	6	Chambres et pen.	21	Mais. camp. dem.	106
Agents demandés	5	Ch. et pens. dem.	22	Maisons dem.	103
A louer	17	Ch., pens. d'enf.	23	Mais. m. à louer	29
Ameublements	77	Ch., pens. d'été	24	Manufact. à louer	32
Animaux	69	Ch., pens. d'été d.	25	Matér. de cons.	85
Agences de Plac.	7 A	Chan. pour chan.	50	Mot. et Yachts	89
Appts à louer	15	Chevaux et voit.	81	Objets perdus	62
Appts à vendre	100	Coiffeuses	11	Objets trouvés	63
Appts demandés	14	Collection	51	Occasions d'aff.	107
Appts m. à louer	16	Comm. à vendre	82	Oeufs et volailles	90
Argent à prêter	98	Cottages à louer	25	On dem. à ach.	68
Argent demandé	97	Cottages à vend.	102	On dem. à louer	13
Argenterie. Nickel	80	Cottages demand.	101	Pension, chasse	56
Art. de ménage	78	Cours, fem., filles	10A	Peintures	92B
Articles de sport	76	Démolisseurs	52	Prod. de beauté	63A
Associés demand.	7	Disparus	54	Professeurs	64
Autos-Camions	72	Divers	55	Pos. dem. femme	2
Autos à louer	73	Echanges, divers	56	Pos. dem. homme	1
Autos à vendre	71	Ecoles de métiers	9	Radios	114
Autos demandés	74	Enf. bur. et mag.	81	Prop. c. à vend.	106
Aux Malades	40	Elèves demand.	3	Radios	91
A vendre, divers	75	Electrolyse	57	Remboursage	65
A vend. ou échang.	95	Entrepreneurs	58	Réglements dettes	99
A vend. ou à louer	96	Emmagasinages	58	Réparations	66
Aviation	41A	Fem., filles dem.	10	Rés. d'été dem.	34
Avis de responsa	41	Fermes d'élevage	112A	Salle à louer	35
Bateaux et Engins	42A	Formation de soc.	59	Serv. domestique	12
Bicycles. Motoc.	79	Fourrures	94	Suggestions	74A
Bijouteries	42	Garages à louer	27	Terrains à vendre	110
Blanchissage	6	Gramophones	83	Terrains à louer	109
Bois et charbon	80	Ham., garc. rem.	60	Terrains dem.	108
Boutons, pissage	43	Hôp. de poupées	59A	Terres à vendre	112
Brevets	44	Hôpitaux privés	60	Terres à louer	113
Broderies	78A	Hôtels et Voyag.	60A	Terres demandées	111
Buanderies	45	Informations	61	Transports	67
Bureaux à louer	33	Inst. de musique	63	Vêtements	92
Cadres et Miroirs	46	Leçons demand.	4		

FIANÇAILLES, NAISSANCES, PROCHAINS MARIAGES, REMERCIEMENTS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 2 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DÉCÈS, 2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.

EMPLOIS DEMANDÉS, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSÉES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Le tarif n'est que pour du comptant.

Montréal, 30 juin 1928, la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, MÉNAGE ETC.

A BAS PRIX peintre, tapissier, blanchisseur, réparage murs, ouvrage garanti. AM. 6265. 0—3,5

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BARBIER désire position pour vendredi et samedi. Cri. 9893J. 1—

BON steamfitter, demande ouvrage. Fait aussi travaux plomberie. S'ad. 179 Beaumont, près St-Zotique, tél. CR. 6585 de 5 à 7 p.m. 1—

BON chauffeur demande ouvrage, références. Front. 6580. 1—

CHAUFFEUR privé demande position, 6 ans expérience. Bonnes références. HA. 7604. 1—

CHAUFFEUR chez privé, 5 ans expérience, ville, campagne, meilleures références. Pla. 6027. 1—

CHEF cuisinier-patissier expérimenté, désire position. 6989 Droiet, DOllard 4145. 1—42-2

HOMME bilingue, références, désire emploi, gardien, concierge. Appeler Monsieur Trudel, HA. 2363. 1—

JEUNE HOMME marié instruit, offre 50.00 pour position permanente. Ecrire casier 66, 1490 Lasalle. 1—41-3

JEUNE HOMME cherche place de garçon de table ou cuisinier. Bonnes références. Information à 8328 Chateaubriand. 1—41-3

PERE de famille demande ouvrage dans électricité ou n'importe, ait permis de chauffeur, ait camion ou à l'heure S'ad. M. Nantel, 8435 Des Belges. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

A FITZROY 8778, servante expérimentée aimant les enfants. 15.00, 20.00. 2—40-4

ALLEZ chez Madame Prévost, bureau gratis cuisinières, filles chambres et tables, filles compagnie, filles bureau, meilleures références. HArbour 6047. 2—40-4

AVEC meilleures références, vous trouverez bonne femme journée. FRont. 4098. 2—

BONNE jeune femme de journée, honnête, toutes sortes d'ouvrage, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. FRontenac 6417. 2—

BONNE femme, toutes sortes ouvrages, ou charge de maison, journée ou semaine. LAnc. 9473. 2—

BONNE servante de campagne désire position. Téléphone CLairval 2321. 2—

DAME respectable âgée 30 ans demande position dans maison privée, expérience et références. Fitzroy 9340. 2—

DAME, veuve, âge moyen, demande ouvrage maison privée. Cherrier 2881. 2—

DAME demande lavages, 80 douzaine, repassé, lainages, toutes fantaisies. Fr. 6983. 2—

DAMES désirant servantes générales, cuisinières, filles de chambre, de table, femmes de journée. S'adresser Bureau de Placement Provincial Gratuit, Service d'Emploi du Canada, Plateau 6181, local 226. 2—

FEMME de journée. Prix modéré. LA. 1753. 2—41-3

FEMME de journée avec références demande emploi. Wilbank 7725. 2—

FILLE demande à faire les chambres ou servir les tables. AMherst 9436. 2—

FILLE demande position, famille sans enfants, sachant faire cuisine, références. Cal. 3458M. 2—

FILLE désire position, presbytère ou petite famille, grandes personnes. Frontenac 9091. 2—

FILLE sérieuse demande position, bonne famille, cuisinière, ou ouvrage général. Fit. 7373. 2—43-2

FILLE désire ouvrage dans maison privée, York 1709w. 2—

FILLE expérimentée, références, $4.00 par semaine. Tél. Riv. 3748. 2—

GARDE graduée prendra cas chronique ou invalide. Amherst 0934. 2—

JEUNE dame demande ouvrage à la journée avec références, tel. DOl. 8097, après 7 heures. 2—

JEUNE FEMME belge, désire ouvrage à la journée. 1.50. HArbour 0937. 2—

JEUNE fille âge moyen demande position famille privée, couchera chez elle. Front. 7247. 2—

JEUNE fille campagne demande emploi maison privée. DOllard 6422. 438 De Fleurimont. 2—

JEUNE fille demande position dans maison privée. HArbour 0889. 2—

JEUNE fille de campagne demande ouvrage maison privée, bonnes références. CRes. 6583. 2—

JEUNE FILLE pour ouvrage général, sachant faire cuisine. Téléphone Amherst 2160. 2—

JEUNE veuve respectable demande ouvrage général dans hôtel, maison privée. CHer. 2277. 2—

MENAGERE demande position avec références de ville. Harbour 1611. 2—42-2

MLLE MARY JEANNOTTE, couturière générale, spécialité réparations de fourrure. A bon marché. S'ad. 4392 Berri. Tél. HA. 9917. Téléphonez soir seulement de 7 à 8. 2—43-6

SERVANTE avec expérience en général demande position dans famille privée. Salaire raisonnable. Tél. CL. 4480J. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impratiquables, apprenez de l'auteur même, en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance. 237 Sténographes judiciaires; 29.003 diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2460. Prospectus. 3—69-N.O

ANGLAIS, méthode orale, directe. Cours commercial complet, Sténographie, dactylographie. Professeur Devoyau. 151 Sherbrooke Est. Harb. 1915 3—40-6

APPRENEZ à JOUER le PIANO

Musique populaire moderne garantie en six mois ou argent remis. 80 gammes ou exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Paiements faciles. Téléphonez MArquette 4906 pour brochurette gratuite. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 1419 Drummond. 3—239-m.j.s F

COLLEGE Commercial Elle, 3615 St-Denis, HArbour 3628. Deux collèges complètement séparés pour garçons et filles. Anglais (cours spécialité) enseigné par des Anglais; stenographie, clavigraphie, comptabilité, comptometers et calculateurs, etc. Cours strictement individuels jour et soir. Douze professeurs expérimentés. Demandez prospectus gratuit. 3—43-m.j.s F

COURS de CULTURE de BEAUTE

Apprenez toutes les branches de la culture de beauté dans la meilleure école au Canada. Excellent milieu, méthodes et installation modernes, hygiéniques et scientifiques qui vous seront d'un précieux secours durant votre période d'entraînement. Désirez-vous sur notre offre spéciale de cours complet que nous avons réduit de $150 à $100. Commencez bien! Venez ou téléphonez cette semaine et inscrivez-vous à nos classes de jour ou du soir. Facilités de paiement. Brochure gratuite contenant tous renseignements. Tél. Fitzroy 4432. Robertson's Hairdressing Academy Limited, 1502 Ste-Catherine Ouest, Montréal. 3—1,3,7,10,15,17,22,24,29,31 hF

DAME donnant des leçons de français et anglais, littérature et traduction anglaise et française 3414 rue St-Hubert, HArbour 3928 3—97-N.O. b

LE "BRIDGE"—Un cours complet pour dames et demoiselles. Prix raisonnable. 1238 Berri, FRontenac 3436. 3—2,5,8

LEÇONS et conversation anglaise données par professeur d'expérience. DOllard 2198. 3—42-5

3 ELEVES DEMANDES

METHODE garantie, conversation anglaise privément, tous âges. 2.50 par mois, clavigraphie gratuite. 3840 St-Denis. Harb 7489. 3—

PROFESSEUR René Savoie, I.C., LL., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial. 1448 ouest, Sherbrooke. Plateau 6717. 3—72-1.m.M.j.v

ST-HUBERT, près Roy, leçons privées, par dame, anglais, français, arithmétique, sténographie bilingue. Frontenac 2284. 3—

5 AGENTS DEMANDES

AGENTS solliciteurs, hommes ou femmes, vous pouvez faire facilement bon salaire. Pour détails, Living Room Furniture, 2586 Ste-Catherine Est. 5—1,3,5

POUR sollicitation de nos certificats à domicile. Commission, 5.00 à 20. par jour. Ecrivez, Boite postale 214, Shawinigan Falls, Que. 5—28,30.1,2,3,4

VENDEURS DEMANDES

Plusieurs bonnes localités à offrir à des hommes honnêtes et travailleurs. Commerce établi. Pas de capital requis. Salaire assuré de $40.00 par semaine. S'adresser à M. Desnoyers, mardi et vendredi entre 2 et 4 p.m., 749 Craig Ouest. 5—3,7,10,14,17,21,24,28 F

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec petit capital pour commerce facile et payant, expérience pas nécessaire, capital garanti. 1552 Dorchester Est. 7—

ASSOCIE demandé avant capital 1000.00, devra être sobre et capable de conduire toutes sortes de chars. 120 Blvd St-Joseph est. 7—

ASSOCIE demande ou restaurant à vendre, meilleure place en ville. 358 Craig est. 7—

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

APPRENTI horloger demandé avec références. Alfred Maisonneuve, bijoutier, 921 Rachel est. 8—

BARBIER demandé pour vendre Indian Hair Tonic Enrg., incomparable, infaillible avec preuves. 515 St-Devid, est Inspecteur. 8—

BONNE opportunité pour jeunes hommes entre 20 et 30 ans, parlant les deux langues et aimant à travailler, avancement aux personnes qualifiées, rémunération pour commencer, chambre 404. 1396 Ste-Catherine ouest. 8—

BOUCHER demandé avec références. 966 Rachel. 8—

COMMIS pharmacien parlant les deux langues avec expérience dans l'ouest de la ville, service complet ou partiel. Ecrire Boîte 15, 6050 Sherbrooke Ouest. 8—

CUISINIER avec expérience, références exigées. S'ad. 150 Gallery Square. 8—

FAITES-VOUS de l'argent pour les fêtes en vendant notre calendrier d'art religieux. Echantillon 35 cts, envoyé sur demande avec renseignements. Compagnie de publication Messager, 1405 Ave de l'Eglise, Côte St-Paul, Montréal. 8—

GERANT D'EQUIPE de DISTRICT

Importants fabricants d'appareils ont une belle offre à faire à deux hommes ayant de l'expérience dans la vente directe. On devra avoir auto et savoir gérer équipe de vendeurs. Salaire et commission à hommes qualifiés. S'ad. au gérant des ventes, chambre 206, immeuble Keefer, de 4 à 6 p.m., jeudi ou vendredi, après 9.30 a.m. seulement. 8—hF

DEUX hommes bilingues de bonne apparence peuvent avoir position permanente et payante dans compagnie bien connue, expérience pas nécessaire. S'ad. 2 à 6. M. Robinson, 1010 Ste-Catherine Est. 8—40-6

HOMMES—Prenez avantage des conditions de la culture des fruits en vendant nos pépinières et arbrisseaux. Etiquette Rose pour amis et voisins. Equipement complet, bien illustré. Retours toutes les semaines. La Cie Pepiniere Dominion, Montréal. 8—h

4 HOMMES demandés, ouvrage extérieur, bon salaire en commençant. Homme fiable. 1461 Hôtel-de-ville. 8—43-2

2 HOMMES de bonne apparence pour voir clientèle établie, ouvrage permanent. S'ad. 7 à 9 ce soir. 6510 Delanaudière. 8—

HOMME parlant anglais, possédant auto, comme gérant, devra verser $500. argent, gros salaire. 2139 Amherst. 8—

HOMME demandé pour manufacture de saucisse, connaissant le métier de boucher. 4721 Ste-Catherine Est. 8—

JEUNE homme de plus de 21 ans demandé pour notre service de vente. Expérience pas nécessaire. Environ $18.00 par semaine pour commencer si vous vous qualifiez. Voyer le gérant, chambre 307, 1434 rue Ste-Catherine ouest. 8—

JEUNE homme pour aider sur une ferme à la campagne, 6636 Delanaudière. 8—

JEUNE HOMME demandé pour solliciter, salaire et commission. S'adresser entre 7 et 8 p.m. mercredi et jeudi, à l'A. O. A., 4389 St-Denis. M. La Ferrière. 8—42-2

MESSAGER demandé, honnête, parlant anglais, avec bicycle, pour tailleur, bon salaire. 4473 Ste-Catherine Ouest. 8—

ON demande un mécanicien-dentiste de longue expérience, pouvant fournir les meilleures références. Ecrirez, donnant toutes informations, de même que salaire exigé, etc., etc., dans première lettre. Inutile de faire application sans compétence voulue. Dr. Lucien St. Forest, 76, rue St-Joseph, Québec, Qué. 8—

POSITION permanente avec puissante compagnie pour 10 hommes, 20 à 40 ans, aidons pour commencer, ouvrage payé immédiatement. 4557 St-Denis, 9 à 10 a.m. 8—

SOLLICITEUR d'expérience, pour bureau d'évaluateurs. Devra avoir de bonnes relations, causer les deux langues et posséder de bonnes références. Ecrire à Chalet 475 La Presse. 8—42-2

SOLLICITEURS demandés pour la ville. Ecrire casier 407 La Presse. 8—36-15

VENDEUR demandé, huile à moteur, autres produits, commission libérale. S'ad. 9 à 11 h avant-midi, 366 Dublin Est. 8—42-2

VENDEURS d'expérience demandés pour Montréal, spécialité concernant maison commerciale, commission intéressante. 4402 Ste-Catherine Est, entre 8 et 9½ ce soir. 8—

VENDEURS

Deux vendeurs hautement qualifiés pour représenter la plus grande manufacture d'accessoires électriques de l'Empire Britannique. Conditions spéciales aux personnes qualifiées, avec ou sans char. S'adresser Dollard 2484, F.-W. Ross, entre 4 et 6 p.m. 8—3, 4, 7, 9 hF

VENDEUR ambitieux et travailleur pour position d'avenir. S'ad. gérant, 4008 Ste-Catherine est. 8—

VENDEURS demandés avec expérience dans l'automobile Chrysler, De Soto. Chance exceptionnelle. S'ad. FRont. 8329. 8—42-2

VOYAGEUR pour la vente de boîtes de carton à la campagne. Ecrire boîte 42, 350 Laurier ouest. 8—

9 ECOLES DE METIERS

A BAS PETITS SALAIRES! Gagnez de l'argent tout en apprenant le métier de barbier. Fondé depuis 35 ans. Enseignement par des experts. Bureau de placement gratuit. S'ad. Collège de Barbiers Moler, 914 St-Laurent. 9—1,3,5

A BESOIN hommes sans expérience comme aides sur camion et garage. Pourront gagner bon salaire dans cette ligne. 2251 Delorimier. 9—41-6

APPRENEZ L'ELECTRICITE

Apprentis électriciens, apprenez d'une manière pratique sur moteurs, générateurs, soudure d'armature, radios, etc. Nous vous aidons à avoir de bonnes positions après un court entraînement. Canadian School of Electricity. 1488 Bleury. 9—1, 3, 5 F

9 ECOLES DE METIERS

APPRENEZ automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée. Automobile double contrôle, licence garantie. Installation moderne pour cours mécanique. Diplômes accordés. Leçons privées pour dames. 1621 St-Denis. Tél. Harbour 5518. 9—40-5

APPRENEZ conduire automobile, un dollar la leçon, cours mécanique, bon professeur, licence gouvernement obtenue. 2251 Delorimier. 9—30-N.O.

ABAISSEZ hauts prix. Savez-vous que la meilleure place pour apprendre métier barbier, succès assuré, avec prix spécial, est chez Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent. 9—40-6

BARBIERS et mécaniciens toujours en grande demande; apprenez de la manière la plus sûre et la plus rapide de la plus grande école de métiers du monde. Prix spéciaux. S'ad. 1107 St-Laurent. 9—1,3,5

ECOLE TECHNIQUE de MONTREAL

Subventionnée par le Gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer les examens de chauffeur, de mécanicien d'automobile et accorde les certificats d'automobile dans district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobile. Prenez garde aux annonces trompeuses. Venez voi ou écrivez 200 Sherbrooke O. 9—N.O. P

10 FEMMES, FILLES DEM.

BONNES perleuses au crochet demandées. S'adresser à 1007 Sherbrooke Est. 10—

COUTURIERE pour travailler avec tailleur, ouvrage neuf, réparation, avec expérience. Adresser 1615 Sicard, Visnville. 10—

FILLES demandées pour marquer le linge, inutile de se présenter sans expérience. Queen's Jubilee Laundry, Ave Laurier O. 10—42-3

FILLES expérimentées préférablement, fantaisie à domicile; jeunes peuvent apprendre sérieuses, permanentes seulement. 1840 S.-Denis. 10—3,5

FILLE d'expérience demandée pour restaurant, 1822 Laurier est.

FILLE demandée pour servir les tables parlant les 2 langues. 6498 St-Laurent. 10—

JEUNE fille pour modèle, 16, vendredi matin, entre 9 à 11 hrs. 6380 DeGaspé. 10—

OPERATRICES demandées pour réparages dans les coats, serviettes, etc., parlant un peu l'anglais. Frontenac Toilet Supply, 1726 Poupart. 10—

OPERATRICES et finisseuses expérimentées demandées dans les manteaux de dames. Angora Garment Inc., chambre 507, immeuble Jacob. 10—43-2

OPERATRICES expérimentées demandées sur machines à coudre Singer. S'ad. Montreal Feather & Down Co., 809 rue William. 10—

SAUCEUSES de chocolats d'expérience, H. Dufresne Ltée, Crescent 7988. 10—42-2

SECRETAIRE, sténographe bilingue demandée pour industriel. Mentionner expérience, salaire et dernier employeur. Ecrire Casier 479, La Presse. 10—42-2

STENOGRAPHE bilingue d'expérience demandée. Ecrire casier 2560. 10—42-2

STENOGRAPHE d'expérience demandée, anglais et français. Liberty Clothing, 1074 St-Laurent. 10—

UNE FILLE demandée pour pâtisserie, expérience requise dans les décorations de gâteaux. S'ad. 6579 St-Denis. 10—

VENDEUSE expérimentée, bonne apparence, parlant les deux langues pour confections pour dames. 1350 Ste-Catherine O. 10—42-2

10A COURS, FEMMES, FILLES

COUPE, couture enseignes 1 mois; devenez dessinatrice, modiste, machine de manufacture. Hématitch, fourrure, 5 leçons. 6005 Mentana. 10A—30.3,5,7

Mme S. LEFEBVRE, dessinatrice, donnera des cours de coupe et couture en robes pour manufacture, à son studio 7878 Berri. Tél. CAlumet 0235J. 10A—

11 COIFFEUSES

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles. Jour et soir. Coiffure gratis. 2005 Chaniody près Ontario Cl. 3123 11—110-N.O.

A 8142A St-Denis, salon Dunias enseignons coiffure tout genre, permanent, cours, diplôme. CAlumet 2716. 11—28.30.3

COIFFEUSE demandée ayant clientèle, travailler à commission. Ne pas se présenter sans ces conditions. 4483 Brébeuf. 11—

COIFFURE gratis. 74 Ste-Catherine Ouest. Entre St-Urbain et Clarke. 11—33m.j.s

COIFFEUSE demandée avec experience pour vendredi et samedi. S'ad. Poirier Beauty Parlor, 3756 Wellington. 11—

COIFFEUSE d'expérience demandée, sachant faire ondulation Marcel, à l'eau, permanent, salon à louer, 17 Laurier est, DOllard 0032. 11—

COURS de coiffure, salaire en apprenant. Salon Vivant, 74 Ste-Catherine ouest, près du Théâtre des Arts. 11—40-6

ECOLE Supérieure de coiffure Canada, cours complet scientifique, directrice Mme DuVerger, 1466 St-Denis. LAn. 2444. 11—41-3

ENSEIGNONS nouvelle méthode rapide. Marcel, Marcel papier Komol, eau, permanente par experte Philadelphie, huit jours, position. Apprenez de suite. Vous aurez permanente gratis. Prenez appointement permanente Croquignol, 2.00. HArbour 9745. 11—40-3

VENEZ comme modèles—Coiffure gratuite. 1136 Ste-Catherine Ouest. Venez directement. Aucun appointement par téléphone. 11—40-1,m,M,j,v,n,h

12 SERVICE DOMESTIQUE

A 375 MONT-ROYAL Est, on désire plusieurs servantes, pour tout genre d'ouvrage, salaire 25.00 à 50.00. 12—40-6

BONNE fille générale pour 4 personnes, 30.00. Fitzroy 7844. Dominion Bureau, 4166 Ste-Catherine ouest. 12—40-4

BONNE générale, un peu d'anglais, petite famille, salaire 25.00. Mlle White, 3716 St-Denis. 12—43-3

DAME demandée pour ouvrage général pour homme seul. S'ad. de 6 à 8 hrs. 1975 St-Zotique. 12—

FEMME âgée, tenir maison. S'adresser 1465 Désery. Vendredi midi à 1 heure. 12—

FILLE de la campagne demandée, références exigées, 779 Ave Bloomfield, Outremont. DOll. 3053. 12—

JEUNE fille environ 16 ans, maison privée, aimant les enfants, bon chez-soi. 6990 Jeanne-Mance. 12—

JEUNE fille avec références demandée pour ouvrage général, pourra coucher chez elle, 401 St-Philippe. 12—

JEUNE fille pour aider au ménage, pas de lavage, 2.50 par semaine. 8888 Lajeunesse. Dupont 3069. 12—

JEUNE fille pour aider à la cuisine, $10.00 par mois, nourrie, couchée. 4547 St-Denis. 12—

SERVANTE demandée, ouvrage général, pas gros lavage. 7053 Boyer. 12—

SERVANTE générale, pas moins de 20 ans, salaire 3.00 par semaine. 1643 Visitation. 12—

SERVANTE demandée pour travaux du ménage. 642 Gutremont, ATlantic 5291. 12—

SERVANTE demandée. 1641 Dorion. 12—

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS, 4491 rue Pullum, appt 4, 4 grandes pièces, châssis dans chacune, planchers bois franc, moderne. CHerrier 5478 ou CLairval 8016w. 15—42-2

APPARTEMENT, chambre boudoir, cuisinette, maison privée, place tranquille. 1749 St-Denis. HArbour 2067. 15—

2 APPTS à louer, meublés ou non, pension, gaz, électricité, chauffé, 50.00 par mois. BE. 6002. 15—

J. T. Z. PATENAUDE

Bureau : 5040 Ave du Parc, Tél. DOllard 4545, le soir, DOllard 6968. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $30.00 et plus. 15—40-25 hF

"LE PAPINEAU", 1 Place Christin, de 1230 St-Denis, 3 pièces, conciergerie des plus moderne, meublée ou non meublé, prix modérés. Voir concierge. Tél. HArbour 5766 ou HArbour 3480. 15—28,13,5

MADISON 2450, 3 pièces, frigidaire, eau chaude, ménage fait, 55.00. FAlkirk 2229. 15—1,3,5

ROY Est 970, Parc Lafontaine, 4 et 6 pièces, meublées ou non, 45.00, FR. 1374. 15—

SANGUINET 1737, coin Ontario, 4 chambres chauffées, cuisine, bain, ménage fait, prix réduit, concierge. 15—43-3

16 APPTS MEUBLES A LOUER

ALLEZ coin S.-Hubert et Roy No 3777, grandes pièces, cuisinette, gaz, électricité, téléphone, aussi petite pièce. 16—

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—306-N.O.

APPT 1 pièce meublée, moderne, gaz, électricité, faire d'eau payée. S'ad. 4723 St-Denis. 16—

APPARTEMENTS meublés, 1 ou 2, téléphone, gaz, lingerie comprise, 3.00, 4.00 plus. 1021 Ontario Est. 16—42-2

APPARTEMENT LYNDEA, 191 Ontario, près Bleury, 2 pièces. Il faut les voir pour les apprécier. 16—41-4

AVE DUROCHER 3432, Shuter 3508, Mance 3480, Dorchester Est 865-883, Park Ave 3519, Shuter 3493, Park Ave 3462, St-Hubert 3773, Eadie 5636, Hibernia 891, St-Jacques ouest 4935, Charlevoix 6707, chambres-cuisinette $3.00. 16—42-4

BLVD St-Joseph Est 400, Joli appt 1 pièce, gaz, éclairage payée, concierge. BEl. 0613. 16—

COIN MT-ROYAL et Delaroche, appts de 1 et 2 pièces. Ch. 7122. Fr. 9089. 16—

DE DEUX à une pièce, cuisine, chambre de bain, bien chauffées. 1071 Berri, appt 6. 16—42-2

DROLET, près Roy, 3 appts meublés, chauffés, gaz, électricité fournis. 329 Roy. 16—1,3,5

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy's, meubles neuf, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—40-6

ST-ANDRE 3429, 1, 2 pièces, bien meublées, frigidaire, gaz, électricité compris avec garage, possession immédiate. S'adresser au concierge 16—1,3,5

ST-DENIS, 4644, dame seule partagera appartement, richement meublé dans maison moderne. LAncaster 7705 16—

16 APPTS MEUBLES A LOUER

ST-DENIS, 1727, une pièce meublée, cuisinette, gaz, $3.00. Concierge. 16—1,3,5

ST-DENIS 6419, près Beaubien, 2 pièces, taxes payées, 25.00 par mois, concierge. WI. 7060. 16—

ST-HUBERT, 1150, grands, petits appartements, boudoir, vivoirs, chambres, cuisinettes, planches, armoires, baignoire, douche, solarium. 16—40-5

ST-HUBERT, 1204, entre Dorchester-Ste-Catherine, chambre ensoleillée, système de chauffage, usage du gaz. 16—

ST-HUBERT 1627, 1749, 1799, salon, grande chambre sur devant, boudoir, petite 25.00, cuisinette, lavabo. 19—40-6

ST-HUBERT 4376, près Marie-Anne, petite chambre simple pour une personne tranquille.

SALON double à louer pour couple ou 2 messieurs. 6535 Châteaubriand près Beaubien. CRes. 8783. 19—

SALON avec piano 6.00, bon chez-soi. 1612 St-Hubert, près Demontigny; téléphone. 19—42-2

SALON double meublé à louer bon marché à personne recommandée. S'ad. 4039 Delorimier. 19—

SALON double, système chauffage 4.00 par semaine. 1235 Beaudry. 19—

SHERBROOKE, dans joli appt, grande chambre-boudoir ensoleillée, meublée ou non, très chaude, seul locataire pour jeune fille sérieuse, cuisine, LAnc. 7603. 19—

SHERBROOKE 356, près St-Denis, beau salon double, aussi une chambre simple, prix modéré. LAnc. 2794. 19—

SHERBROOKE Est, 419, belles chambres, améliorations modernes, 3.00 et plus. Bon chez-soi. HArbour 1803. 19—43-3

SHERBROOKE Est 501, belle chambre, premier étage, bain, eau chaude. Tél. prix raisonnable, maison respectable. 19—

SHERBROOKE Est 411, grande chambre, aussi petite, maison tranquille, eau chaude, Pension si désirée. 19—41-3

TUPPER 2115, appt. D. Chambre simple ou double, lits jumeaux, appartement moderne de sept pièces, central. Pension si désirée. Usage du piano et radio. 19—3,5

WESTMOUNT, belle grande chambre meublée, ou non, lavabo, gaz, maison tranquille. Prix raisonnable, 4912 Sherbrooke. 19—3,4,7,9

17 A LOUER

CREDIT FONCIER F.-C.

ST-PAUL OUEST, No 133, à louer, large immeuble commercial de quatre étages.

ST-LAURENT, No 1074, troisième étage, convenant à tout genre de commerce de gros.

S'adresser Crédit-Foncier-Franco-Canadien, 5 rue St-Jacques Est. Tél. HAr. 2236. 17—F

PLANCHER du milieu, coin St-Denis et Mont-Royal, coin de transfer, merveilleuse localité pour salle danse, restaurant, loyer raisonnable. S'adresser 4564 St-Denis. HArbour 3440. 17—3,5

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX. Belle chambre richement meublée pour couple ou une personne désirant bon chez-soi dans famille sans enfants, tout confort dans maison moderne, pension si désirée, prix modéré. Inf. Cal. 7747. 8267 Casgrain. 19—

A bon marché, belles chambres devant, gaz, lavabo, téléphone, 3.50, immédiatement. 3880, 2870 St-Denis. 19—

A 1414 CHAMPLAIN, chambre, cuisinette, poêle gaz, couple, monsieur, sobre, confort, 3.50, homme âgé 2.00. 19—

A 440 Cherrier, grande chambre en avant, système chauffage, accès cuisine, maison distinguée, téléphone. 19—

ADAM 4431, chambre devant, dame ou demoiselle, $1.50. 19—42-2

ALLEZ à 3917 Drolet pour belles chambres chaudes, prix réduit gaz si désiré, téléphone, Canadiens. 19—

A LOUER, une grande chambre sur le devant, bien éclairée, bon marché, 1426 rue Montcalm. 19—

A 4 MONTE-DU-ZOUAVE, près Sherbrooke-St-Denis, belle grande chambre richement meublée, seul chambreur. 19—43-3

AVE VIGER 831½ très grand salon 5.00, chambre devant 4.00, moyenne 3.50, pension, possession immédiate. 19—

BEAU grand salon double, bon chez-soi, téléphone. 1461 Mt-Royal. 19—

BELLE grande chambre, aussi salon richement meublé, maison tranquille. 3603 St-Denis. 19—

BERRI 1012, grandes chambres, étage du bain, gaz, petite avec lavabo, 2.00 et 2.50, tranquille. 19—

BISHOP 1552, près Sherbrooke, bien meublé, dans maison appartements, bel entourage, douche murbre, foyer, téléphone, eau chaude, poêle gaz ou électrique. 19—3,5

CARRE St-Louis, 357, chambre tranquille, lavabo, eau chaude, gaz. Possession immédiate, 4.00. LAnc. 4576. 19—

CHABOT 4850, grande chambre double sur devant, pension si désirée, seul chambreur, tout confort. AM. 8016. 19—

CHAMBRE à louer famille privée, tél., pension si désirée, bon chez-soi pour monsieur. 4228 Delorimier, près Rachel. 19—

CHAMBRE simple, St-André, près Sainte-Catherine, gaz, téléphone, 2.50 et 3.00. 1449 St-André. Frontenac 9724. 19—

CHAMBRES richement meublées, journée ou à la semaine, près métro. 1019 Notre-Dame ouest. Marquette 5994. 19—1,3,5

CHAMBRES, 3.00, 3.50, 2001 St-André; 4 appts garnis, 20.00; 5396 Casgrain; 2 appts garnis, 10.00. 6463 Clarke. Front. 5675. 19—

CHAMBRE simple 2.50, double 3.50 avec gaz. 1023 Ste-Elisabeth, près Lagauchetière. 19—

CHAMBRE gaz, téléphone, maison tranquille, 2.50, 3.00. 1607 Sanguinet. 19—43-2

CHAMBRE à louer, pension si désirée, confort; 2ième étage, 2010 Panet. 19—

CHAMPLAIN 1407, grandes et petites chambres avec gaz, si désiré, confortables, usage téléphone gaz. 19—41-6

CHERRIER, 462, boudoir double, richement meublé, moderne, famille privée, vrai chez-soi, références. HA. 0887. 19—

CHERRIER 450, salon double avec système de chauffage à eau chaude, très richement meublé, avec famille pas d'enfants, personnes recommandables seulement peuvent s'adresser, tél. Lancaster 3391. 19—43-2

CHERRIER 804, coin St-Hubert, chambre meublée ou non, $12.00 par mois. 19—41-2

DES ERABLES 4405, salon double, deux ou quatre appts meublés ou non, convenable professeurs, commerce, installation coiffeuse. Autres chambres.

DORCHESTER est, 210, grande chambre devant, 2 châssis, 3.50, autres doubles 2.50. Téléphone, eau chaude. 19—

GRANDE chambre avec gaz pour couple ou deux messieurs, 1019 St-Denis, près Viger. 19—42-2

GRANDE chambre sur devant, bain, téléphone, 2.00, pour monsieur seulement, gaz si désiré. 1717 Maisonneuve. 19—

GRANDE chambre sur devant, $3.00 et une petite $1.75; endroit tranquille, 2067 Sanguinet. 19—

LAGAUCHETIERE Est 338, Simple, double avec cuisinette, bien chaud, gens respectables, prix modéré, aussi garage. 19—3,10

LAVAL 3458, magnifique chambre richement meublée, propre, chaude, tranquille, confort chez-soi, bas prix. 19—

ONTARIO EST 1395, 1159, 1594, chambres, cuisinette, gaz, prix modéré, concierge. 19—42-2

ONTARIO 538, grande chambre double sur devant, bain, gaz, téléphone, eau chaude, prix modéré. 19—

ONTARIO 443, près St-Denis, chambre double, eau chaude même plancher, cuisinette, 4.00-5.00, propre, tranquille. 19—42-3

PETITES chambres, 2.00 à 2.50

82 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT, coin rue, 2 vitrines, stock frais, logis, cave, garage, loyer bas, 4021 Adam. 82—

RESTAURANT, vendra bon marché, face théâtre, loyer $18.00, 4 appts. 5709 Hadley, Pitteroy 3798. 82—

RESTAURANT à vendre 125.00, bargain, 1731 rue Panet. 82—

RESTAURANT, fermé depuis quelques jours, coin brillant, en face église, école, couvent, stock frais, glacière, registre, balance, radio, show-cases, ménage fait à neuf, 2 grands appts, le tout à sacrifice 2333 Dobrencourt, Ville Emard. 82—

RESTAURANT, Quick Lunch, faisant 150.00 affaires par semaine, sacrifiera, cause : maladie, 1222 Dorchester Est. 82—41-3

SALLE à manger, dépôt d'huitres et homards, une belle place, clientèle chic, loyer raisonnable. 518 Rachel est. 82—43-3

SALLE à manger bien située, bonne clientèle, vendra ou prendra associé avec $1000.00 4726 St-Jacques Ouest. 82—41-3

VALET Service, loyer 15.00, presse vapeur place 12 ans, 250.00. 630 DeFleurimont. 82—

83 EFFETS BUR. ET MAGASIN

ACHETEZ Dactylographes, loués, vendus, échangés. Bonnes conditions. General Typewriter Service Company, 35 Notre-Dame ouest. LAncaster 7595. 83—38-28

BALANCES calculatrices, tranche-jambon blocs, hacheurs électriques, caisses enregistreuses (seconde main) Laval Products Limited. 1001 Craig Est 83—70-N.O

CAISSES enregistreuses National, seconde main, à bon marché, garanties 2 ans Landry Cash Register Co. 504 St-Laurent HA 2330 83—167-N.O

CAISSES enregistreuses "National" neuves et d'occasion, achetées, vendues et échangées. Bas prix, conditions faciles. 162 ouest rue Ste-Catherine. LAnc. 8203 83—37-m.j.s

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. Remington Cash Register. 1 Notre-Dame E. HArbour 6995 83—103-N.O

COFFRE-FORT, gros coffre-fort à vendre bon marché. Tél. Bywater 1134. 83—1,3,5

FIXTURES toutes sortes pour magasins, neuves ou usagées, bon marché, termes si désirés. 1572 Visitation. 83—3,5 7,9,12,14,16

GLACIERES pour épiciers et bouchers. Toutes dimensions, filtration économique brevetée. Vendues, échangées, louées bas prix. Paiements faciles. Ad. Amyot, 2051 rue Valois, Montréal, P.Q. CLairval 0682. 83—43-1,j.s

SHOW-CASE, balance, caisse genre McCaskey, Cal. 0637. 83—42-2

VENTE de MEUBLES de BUREAU

Vente d'avant inventaire de tous nos stocks comprenant huit étages de meubles de bureau à 20% de rabais. Canada Office Furniture Co. Limited, 1357, rue Notre-Dame, (juste à l'Ouest de l'immeuble de la Banque Royale) 83—25-N.O.

WALL-CASE pour restaurant, tabac, régistre National, 4895 St-Laurent. 83—

84 FOURRURES

ACHETEZ maintenant chez Turcotte, meilleure valeur à meilleur marché, manteaux mouton Perse 95.00, seal chapal 75.00; rat musqué 50.00; castor russe 40.00. 1590 Ste-Catherine Est. 84—43-3

AUBAINE Manteau de seal, nouveau modèle, meilleure qualité, $800. 827 Mount-Royal Est, troisième étage. 84—

BEAU CAPOT de chat naturel, grand sacrifice, grandeur 44. 3437 Berri, près Sherbrooke. HArb. 0852. 84—

BEAU manteau mouton rasé brun 32, comme neuf, très bon marché. S'ad. FRont. 8752. 84—43-2

BEAU manteau seal, aussi manteau de fourrure broadtail, payé 300.00, occasion exceptionnelle. 4964 Sherbrooke ouest. 84—39-26

2 BELLES grandes robes noires de voiture, valant $60.00, vendra $30.00 les deux. 4322 Papineau. 84—

CINQ manteaux seal français, neuf, trente-cinq piastres, et autres, grandeurs 34, 36, 38, 40 St-Jacques, Ch. 2. 84—42-10

CHIC manteau fourrure broadtail; aussi un seal; lingerie dame, tout très propre. 106 Sherbrooke ouest. 84—39-26

MANTEAU mouton Perse, grandeur 40 x 42. S'adresser 4 Place Christin. LAnc. 5304. 84—

MANTEAU seal 25.00, renard 9.00, manteau mouton rasé 10.00, coutellerie bon marché. York 2067. 84—

MANTEAU seal chapal, très propre, point 38, moitié prix. 825 Mont-Royal Est. 84—

MANTEAU de seal garni en alaska à sacrifice. 1557 S.-Hubert. 84—

OCCASION: pardessus beaver anglais garni de loutre Labrador et dasque vison $75. 1271 Amherst. 84—

PARDESSUS, très beaux, chat sauvage, pour hommes, $150.00. Manteaux Seal Chapal, $50.00. Manteaux rat musqué, $75. J. Wiselberg, 1557 boul. St-Laurent. 84—43-4

5.00 et 10.00.—Balances de garnitures Rat Musqué, Alaska, Mouton Perse, Renards bruns; aussi une centaine de loups naturels, platine et noirs à liquider pour du comptant. McComber. 3412 ave Parc. 84—41-6

85 GRAMOPHONES

BEAU gros cabinet, style Orthophonic, parfait ordre, 5.00 avec 100 sélections. 6821 Droit. 85—40-6

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU piano cottage Pratt modèle d'artiste, pratiquement neuf, grand sacrifice, faut vendre. 3734 St-Hubert. 86—187-N.O.

BEAU piano automatique, pratiquement neuf, avec rouleaux et banc, sacrifiera $160.00.—3734 St-Hubert. 86—33-m.j.s

ORTHOPHONIQUE genre gramophone, disques, bon marché, 3.00. 6704 Boyer, visible avant 7 p.m. 86—

PIANO droit Palmer, caisse en acajou, trois pédales, caisse unie, $125. Facilités de paiement, $6 comptant et $5.00 par mois. C. W. Lindsay & Co., Ltd, 1112 rue Ste-Catherine Ouest. 86—43-3 h

PIANO droit Stevenson, caisse en acajou, $80. Facilités de paiement, $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay & Co., Ltd, 1112 rue Ste-Catherine Ouest. 86—43-3 h

PIANO droit Foisy, caisse en acajou, petit format, $70. Facilités de paiement, $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay & Co., Ltd, 1112 rue Ste-Catherine Ouest. 86—43-3 h

PIANO à vendre, bonne occasion pour les fêtes, piano Pratt, modèle artiste, très bon ordre, vendra à grand sacrifice pour comptant $75. S'adresser M. Joseph Gibeau, 2379 Wurtele 86—

PIANO droit Lindsay, cadre en fer, trois pédales, $90. Facilités de paiement, $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay & Co., Ltd, 1112 rue Ste-Catherine Ouest. 86—43-3 h

PIANO droit Marshall Smith petit format, caisse en ébène, $60. Facilités de paiement, $5 comptant et 75c par semaine. C. W. Lindsay & Co., Limited, 1112 rue Ste-Catherine Ouest. 86—43-3 h

SAXOPHONE semi mélodie, $35.00. Front, 1940. 86—

87 MACHINERIE

COMPRESSEURS d'air, moteurs électriques, forets, soufflets, attirails complets pour appliquer la peinture, ventilateurs, pompes de service de maison. Electric Motor & Machinery Co. Limited, 715 Saint-Jacques. Lancaster 9649. La meilleure valeur au Canada. 87—3,5

COURROIES, poulies et chaines, grand assortiment aux plus bas prix au Canada Tarshis and Sons, 450 rue McGill. 87—0,0

COURROIES, poulies, chaises, arbres de couche, moteurs, pompes, compresseurs, presses, tours, forets, meules. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—1,3

EXTINCTEURS CHIMIQUES — Flambant neufs, capacité 2½ gallons, type soda et acide, $10.50 chacun; type foam, $15.00 chacun. L. S. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—40-m.j.s

MACHINES à bois usagées de toute sorte aussi moteur électrique réparé à neuf, 7½ forces, 550 volts, 60 cycles, avec démarreur, ainsi ligne complète de machines à bois, petites et grosses. Demandez catalogue. Bas Bonnes conditions. Bournival & Cie, Notre-Dame Est, Montréal. 87—39-7

MOTEURS électriques, 110 volts, 1 phase 1/6 c.v., 11.50; ¼ c.v., 18.00; ½ c.v., ¾ c.v., 30.00; 1 c.v., 57.00; 1½ c.v., 2 c.v., 95.00; 3 c.v., 125.00 Absolument neufs et pleinement garantis Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—40-m.j.s

PLANS à chaines, ½ tonnes, 9.00, 1 tonne, 50, 1½ tonne, 21.50, tous neufs et garantis. Tarshis and Sons Ltd., 450, rue McGill. 87—217-J

PETIT tour, scie circulaire, scie à ruban, moteur de ¼ c.v., à bon marché. 2003, Sainte-Catherine est. 87—3,5

SOUFFLEURS pour fournaises, contrôles et grilles aux plus bas prix de la ville. Souffleurs et moteurs combinés, 27.50 et plus. Nous en faisons aussi l'installation. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—40-m.j.s

TRACTEUR "Caterpillar" en bonne condition une véritable aubaine. S'adresser 3181 avenue Maplewood, Apt. 6. Tél. Elwood 4695. 87—1,3,5

VENDRA ou louera compresseur à air portatif avec engin à gazoline. Tél. Elwood 4695. 3181 avenue Maplewood, apt. 6. 87—1,3,5

88 MATERIAUX DE CONS.

MATERIAUX, madriers, beams, 6 x 6 en montant, portes et châssis. HArb. 0847. 88—3,5

89 MOTEURS ET YACHTS

BUFFALO-EVINRUDE-KERMATH, FARR, moteurs marins et industriels. Embarcations. Accessoires nautiques. Droitet, 710 St-Jacques Ouest. 89—41-m.j.s.

MOTEURS marins, Elto, Universal Scripps. Réparations moteurs détachables, engins à gazoline et à l'huile tous genres. A. Bélliveau, 663 St-Jacques. 89—41m.j.s.

91 RADIOS

A BON MARCHE, superbe radio électrique, usagé 3 mois, réelle occasion. 4964 Sherbrooke Ouest. 91—38-26

ACHETEZ l'un des quelques radios qu'il nous reste de notre grande vente de feu. Tous ont été remis à neuf et sont garantis. La plupart modèles 1932 DeForest-Crosley, Philco, Westinghouse, etc., quelques-uns à la moitié du prix régulier. L.-C. Barbeau Limitée. 381 Craig ouest. 91—3,4,7

A SACRIFICE, Superbe radio, dernier modèle, comme neuf, sacrifiera bon marché. 106 Sherbrooke Ouest. 91—38-26

ATTENTION radio combiné Victor, 10 lampes, 3 mois d'usure, garanti. Obligé vendre. ELw. 5272. 91—

BATTERIES rechargées et réparées. Service d'autos et radios. Réparation générale, débossage, soudure de radiateurs. Service Ex-Cell Batteries, 4326 Garnier. AMherst 4998. 91—

BEAU radio cabinet, 7 lampes, pratiquement neuf, à grand sacrifice, $55.00. 3734 St-Hubert. 91—33-24

BRUNSWICK Superhétérodyne modèle 1932, $89.00, termes, bargain. Généreux Radio, 3455 Ave du Parc. 91—43-3

DEUX vendeurs radios, commission et avance, salaire si compétent. M. Leblanc, Wilder Radio, 1446 Bleury, matin seulement. 91—42-2

NOUS vendons des magnifiques radios très bon marché, simples ou combinés; éviter les gros profits, venez les voir à la manufacture, comptant ou crédit. Nous faisons réparations de toutes marques. Dupuy, 1980 Ontario coin Bordeaux. 91—17-32

POURQUOI échanger votre radio? Faites-le réparer et moderniser. Inspection gratuite. Brown, CHer. 7619. 91—40-6

RADIO combiné 9 lampes, haut-parleur dynamique. Joli cabinet, $5.00.—408 Ste-Catherine Est. 91—41-6

RADIO Philco, bon marché, aussi radio combiné, sacrifiera $98.00, complet, 1346 Ste-Catherine E. 91—42-25

RADIO Philco, bon marché, aussi radio combiné, sacrifiera $98.00, complet. 1346 Ste-Catherine E. 91—15-27

VOTRE RADIO fait-il défaut? Appelez notre expert M. Bertrand, 9 ans d'expérience. Dupont 1647. 91—43-6

92 VETEMENTS

2 MANTEAUX, 18 ans, manteau 1 an, avec bonnet très propre, souller, pointure 3, claques. 5480 Cartier. 92—

Manteaux d'Automne et d'Hiver

Echantillons. Pour fillettes de 2 à 18 ans, pour dames et grandeurs extraordinaires, aussi robes. Les derniers tissus et fourrures. Montez et économisez les dépenses de magasin. 2033 Bleury. 92—43-3 F

PALETOT bleu marin, grandeur environ 38, bien chaud et propre, 5.00. 4579 rue Marquette. 92—

PARDESSUS et complets, les meilleures valeurs, 4.00 et plus. Pantalons, tuxedos, bon marché. Ne manquez pas cette occasion. 104 Dorchester Ouest. 92—43-3

VETEMENTS pour gros hommes, paletots, habit complet, pantalons, sous-vêtements; manteaux de dame; autres articles, cause mortalité. 4719 Delorimier. 92—3,5

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

ACHETEUR duplex 7 appartements, moderne, clair d'hypothèque, à échanger pour 6 ou 8 logements, Blvd St-Denis, Dupré & Ménard, Marquette 5266. 94—43-3

A ECHANGER pour maison d'un étage dans Rosemont, 3 logements, 25ème, Rosemont, revenu 720. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—42-4

A ECHANGER pour restaurant, 3 logements 24ème, Rosemont, revenu 780., comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, 2 logements rue Aslida, revenu 378., comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour épicerie, 2 logements rue Logan, revenu 432., comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, 4 logements, rue Dorion, revenu 1,236. Comptant requis. Comptoir Bellerose. Harbour 1969. 94—

A ECHANGER pour auto, 3 logements rue Christophe-Colomb près Beaubien, revenu 936. Comptant requis. Bargain. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, 3 logements rue Routhier, revenu 876. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, 3 logements rue Garnier, revenu 1,188. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour auto, 2 logements, rue Manning, revenu 780., comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains avec comptant, duplex rue Trans-Island, revenu 1200. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

AVEZ-VOUS commerce, épicerie, restaurant, maison de campagne, cottage avec comptant à échanger pour des propriétés. Nous avons en mains une quantité de marchés pour vous. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. HArbour 1969. 94—40-6

BEL automobile avec argent et autres valeurs à échanger pour commerce. CLairval 4644. 94—43-3

C'Est le temps d'échanger vos terrains, commerces, automobiles, pour des propriétés. Venez nous voir, téléphonez-nous. Nous avons des marchés avantageux pour vous. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. HArbour 1969. 94—40-6

CHATEAUBRIAND, 5 logis modernes, eau chaude, garage chauffé, prendra cottage Ahuntsic ou Montréal-Nord. Crescent 9209. 94—41-3

COMMERCE, valeur 4,000, échangera pour propriété, chance exceptionnelle pour du comptant. CHerrier 6374. 94—

DES CARRIERES, près Delorimier, 6 logis moderne, bois franc, revenu $1116, bargain $500., prendra terrain. CRescent 9209. 94-30,2,3,4

DROLET, près Mont-Royal, deux étages, deux logis, bon revenu, peu comptant, prendra échange. HArbour 0770. 94—

OUTREMONT, maison appartements, échangera pour logement ouvrier, donnera comptant au besoin. AMherst 3104. R. 94—2,3

95 A VENDRE OU ECHANGER

HOTEL, 50 milles Montréal, 35 chambres, roulant, terrain 200 x 280, aussi terre, 100 arpents, échangera propriété de revenu, Soir DOllard 2639. 95—42-2

MAGASIN ferronnerie établi depuis 20 ans, rue commerciale, considérera propriété échange. PRontenac 3756. 95—

SHERBROOKE, près Delorimier, 5 logis, 6 et 4 pièces, eau chaude, cave, garage double, chauffé. Revenu 2,520. Echangerais pour plus petit. Comptant 2,000. Laflamme, DOllard 3929. 95—1,3,5

97 ARGENT DEMANDE

AI BESOIN de plusieurs montants, premières hypothèques, bons placements au choix de votre notaire. CRescent 6854. 97—43-3

ARGENT demandé, première hypothèque, propriété 2 logis, 2 étages. Informations: Crescent 8550. 6518 St-Hubert. 97—41-3

ARGENT demandé. Besoin de $1000. à 8% pour extension de commerce dans bonne industrie, aussi position si désiré. HArbour 0351. 97—

DEMANDE petits montants, 2,000.00 et 2500.00, intérêt 7%, 1ère hypothèque, bonne garantie. S'adresser le soir, de 6 à 8 hrs. 2012 rue Chambly. 97—42-2

3,000 et 7,000 demandés, première hypothèque, bon placement. Téléphonez Harbour 7844 ou Cherrier 4869 97—1,3

$3,500 en première hypothèque sur propriété, rue de Saint-Vallier. Appelez CAlumet 7312 ou DOllard 4224. 97—41-3

$6,000.00, première hypothèque. Valeur $151,000.00, revenu 13,440.00, commission ordinaire. Casier 466, la Presse. 97—41-3

$6,000.00 en 1ère hypothèque, St-Mathieu, près Ste-Catherine, maison appartements, pierre solide, revenu 2,600, valeur 18,000.00. Soir Plateau 2620. 97—3,5

98 ARGENT A PRETER

AI PLUSIEURS montants à prêter, premières hypothèques, propriétés ville, bonne condition. CRescent 6854. 98—43-3

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O., LAncaster 5246, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires 98—N.O

A PRETER. Nous finançons les premières et deuxièmes hypothèques. Remboursements mensuels faciles, comprenant capital et intérêts. Epargne de 50% sur vos hypothèques. Le Prêt Consolidé, 3244 Masson CL. 3229. 98—39-6

A PRETER argent sur automobiles, modèle 1929-30-31, aussi pour payer taxes municipales. Commercial Loan, 3485 Ave du Parc. 98—6-N.O.

A PRETER immédiatement $1000 et $2000 première hypothèque. S'adresser Ch. 4869. 98—1,3

A PRETER $50.00 à $5,000

PRETS de $50.00 à $5,000 aux salariés, hommes de profession, hommes et femmes d'affaires. Aussi pour payer les taxes, pamphlets envoyés sur demande. Remboursables au mois. Industrial Loan and Finance Corp., 902 Ste-Catherine Est, vis-à-vis Dupuis Frères, chambre 101, Drummond Bldg. Succursales : 4080 rue Wellington, Verdun ; 4 Rachel Est. 98—1, 3, 5 F

A PRETER: 1,000, 2,000, 4,500 1ère hypothèque, maison construite, service rapide. HAr. 1817. DUp. 4874. 98—41-3

ARGENT, 6, 6½%, hypothèque. Notaire Lupré. 3 St-Jacques Est Marq. 3219 98—222-306

ARGENT, hypothèque 6%, Balances de vente. Notaire Thomas Ducharme, 266 St-Jacques ouest, HArb. 6870. 98—300-m.j.s

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures Harry Bloomstone (enregistré) autorisé spécialement par gouvernement 267 Craig Ouest près Bleury Lanc 1549 98—121-N.O

BELANGER & BELANGER, notaires, 10 St-Jacques Est Harbour 7137 Prêts hypothécaires Règlements de successions. 98—47-N.O.

MONTANTS de mille à dix mille piastres à prêter sur première hypothèque. S'ad Georges Tanguay, assurance, 4349 Papineau Amherst 2040. 98—290-N.C.

98 ARGENT A PRETER

EN première seulement, 1,500.00, 3,000.00, 5,000.00 à 6½. S'ad. le soir tél. Amh. 7260. 98—1,3,5

PREMIERE ou deuxième hypothèque Créances hypothécaires achetées Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest Harbour 4026. 98—101-N.O

PRETS personnels aux personnes à salaire. Strictement confidentiel. Taux d'intérêt bas. Public Finance Corporation Ltd, chambre 727 University Tower Bldg, 660 Sainte-Catherine ouest. 98—1,3,5

PRETS première 6%, en construction ou renouvellements, prêts temporaires Deuxième, troisième. Argent avancé pendant construction Achète, vends propriétés, terrains, hypothèques, balances ventes Geo Bouchard jr, 500 Place d'Armes HA 3631-9161. FR. 5795-7026. 98—26-N.O.

SI VOUS AVEZ des dettes, venez nous voir, nous les réglerons pour vous. Ajustements Bertrand, 20 St-Jacques Ouest. 98—1,3,5

2,000, 5,000, 10,000. Achat creances hypothèques. Martel & Côté, 152 Notre-Dame Est HAr. 2425. 98—217-m.j.s

4,000, 5,000, 6,500 et 7,000, première hypothèque, 6½%. Romulus Lavallée, notaire, 757 Côte Place d'Armes. HArbour 4328. 98—1,3,5

$50.00 à $50,000.00.—Prêts première, deuxième, troisième hypothèque. Sur billets pour salariés, taxes, etc. Lepage, 10 St-Jacques Est. HArbour 1177. Etablie 1922. 98—36-10

101 COTTAGES DEMANDES

ACHETERAI cottage moderne avec garage, 10,000.00 à 12,000.00 dans Outremont. Dupré et Ménard, Marquette 5266. 101—41-4

ACHETEUR, St-Hubert, entre Cherrier et Roy, jolie propriété, 3 étages, échangerais pour cottage, environ 10,000.00. Dupré & Ménard, Marquette 5266. 101—43-3

COTTAGE, 7 appartements modernes, chauffage eau chaude, garage, grand terrain, arbres fruitiers, situé Ville Mont-Royal. Vendra bon marché, besoin argent. Atlantic 2751. 101—41-3

102 COTTAGES A VENDRE

COTTAGE près église St-Viateur, avec garage. S'ad. 212 Bloomfield. Tél. Atl. 4196. 102—43-2

WESTMOUNT. A vendre ou à échanger, grand cottage moderne, construction en pierre solide, ayant 55 pieds de front par 56 pieds de profondeur, le vivoir a 20 pieds de largeur par 50 pieds de profondeur, la salle à manger a 15 pieds par 20 pieds de profondeur avec foyer, dont six grandes chambres à coucher; bâti sur un terrain de 150 pieds de front par 156 pieds de profondeur, il y a de très beaux arbres. Garage double à l'épreuve du feu. Pour plus amples détails s'adresser à J.-L. Clément & Cie, 504 Boulevard St-Laurent, Suite 4, HArbour 9078. 102—301-m.j.s

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAI bloc de flats de 75,000 à 100,000. Donnerai 30,000 en terrains clairs, N. D. de Grâces, et comptant requis. Pas d'agent. PRontenac 6117. 103—

A ACHETER, maison de 2 ou 3 logements. S'adresser à 3520 Blvd Rosemont. 103—

ACHETE grosse ou petite propriété pour environ hypothèque et taxes. Balance comptant. CAlumet 7246J. 103—

VERDUN, 12 logis pour comptant seulement. Devra être un bon marché. HArbour 0770. 103—

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX, maison neuve, 2 étages, éclairés 3 côtés, Boulevard St-Denis, finition chestnut, bain Pembroke, tuile, chauffage eau chaude, garage briqueté, 7,500.00, considérera échange. CAlumet 4042. 104—40-4

A BAS PRIX, St-Zotique près Chambord, 6 logis, 6 pièces, revenu 2,300. Prix 15,000. AMherst 4647. 104—

A BAS PRIX, St-Hubert, Boulevard St-Denis, partie commerciale, 25 pds, 3 étages, 2 logis, 2 magasins. Revenu 1,800. Prix 12,500. DO. 5016. 104—

A BAS PRIX, Bordeaux, près Ontario, 2 logis, 1 magasin, 25 pds, en ordre, eau chaude, loué 1,500. Prix 8,000. CLair. 0066. 104—

A BAS PRIX, Blvd St-Denis, paroisse Rédemptoristes, maison neuve, éclairée 3 côtés, 30 x 45, 5 logements, bas 7 pièces, ultra moderne finie chestnut, tuile, bain Pembroke, eau chaude, garage. Propriétaire, Dupont 2563. 104—41-5

A DONNER 3 étages, 4 logements clairs, hypothèque, façade pierre taillée, sacrifiera $4,000. Ne manquez pas cette chance. CLairval 4705. 104—

A QUI LA CHANCE, 9645 et 47 Routhier, 2 étages, bâti sur 2 terrains, 5,500. Cal. 5600. 104—

AUBAINE Parc Molson, 2 étages, 3 logements modernes, chauffage eau chaude, garage, 5,700. Comptant 1,000. CA. 8332. 104—

AUBAINE exceptionnelle, 2516 Sherbrooke Est, terrain 75 x 104, bâtisse 42 x 44, 4 logements meilleur marché que le terrain même, 11,000, libération de locataire en 30 jours, place commerciale ; aussi terrain Outremont, rue Lajoie. Amherst 2416. 104—

AUBAINES: Règlement de succession, Drolet, près Guizot, propriété moderne, 30 pieds façade, 3 logements, 7 et 4 pièces, sacrifiera. Marquette, près Laurier, 30 pds façade, 6 logements, bons revenus, faut vendre. Renseignements, FAlkirk 2936. 104—3,5

AVE WOODBURY, près chemin Ste-Catherine, splendide duplex neuf, 7 et 8 chambres, grandement réduit. Téléphone J. B Desève, DOllard 6372, bureau ELwood 7580. 104—42-3

AVEZ-VOUS terrain, commerce, automobiles avec du comptant. Si oui, nous avons des propriétés à vous offrir. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. HArbour 1969. 104—40-6

BARGAIN, rue Orléans, 2 étages, 2 logements modernes, chauffage eau chaude, garage chauffé, 5,600. Comptant 1,000. CA. 8332. 104—

BARGAIN exceptionnel, 32 x 48, 5 logements neufs des plus modernes, éclairés 3 faces, plus bas que prix coûtant. Aspect rait échange et argent. Faut vendre, pas d'agents. DUpont 2758. 104—

BOUL. ST-JOSEPH, magnifiques trois et cinq logis, aussi Garnier, Fabre, Des Erables, à très bas prix. AMherst 5318. 104—

CHATEAUBRIAND, 2 logis, 6 pièces, eau chaude, cave, garage, finition chestnut, prix 7,000. Laflamme, DOllard 3929. 104—1,3,5

CHRISTOPHE-COLOMB, entre Blvd St-Joseph et Laurier, et Laurier, face parc, une 5 logements, autre 3 logements, système chauffage central aux deux. Rapportant gros revenu, bargain. 5076 Christophe-Colomb, au propriétaire. 104—3,5,9

DELANAUDIERE près Beaubien, façade 30 pieds, 2 étages, 5 logis modernes. Bas prix. Crescent 7264. 104—

DUPLEX N.D.G., neuf, frigidaire, garage double, tous loués, pour 9,200, comptant 1,000. CA. 8332. 104—

FOUCHER, près Crémazie, façade 30 pieds, 2 étages, très modernes, 6,800. Vrai bargain. Crescent 7264. 104—

ILE VISITATION 81, 1 étage en bois, arbres fruitiers, eau, bain, terrain 50 x 125, claire d'hypothèque, à sacrifice. AT. 8522M. 104—43-3

J'AI plusieurs propriétés à 1 et 2 étages, avec petit comptant, balance comme loyer. DU. 0873. 104—

JOLIE propriété contenant trois logements, située entre St-Vinteur et Fairmont, vendra à sacrifice. S'adresser M. Major, LAncaster 6306, Hôtel Français. 104—42-3

LIEGE 617-619, 2 étages, moderne, près église, école, revenu 720.00. S'ad. 8499 rue Chateaubriand. Dupont 0064. 104—

2 LOGEMENTS modernes, garages, bas prix pour acheteur sérieux. 6786 Fullum. CA. 4105w. 104—

MAISON neuve, 2 étages, 3 logements, modernes, système chauffage, garage, cave. 7824 De Gaspé. Cal. 6162. 104—

MENTANA, près Duluth, 2 étages, 2 logements, 3 garages, revenus 924, sacrifié cause départ 6,500. AMherst 2103. 104—2,3

OCCASION—cottage à deux logements modernes, douche, bain, 2 terrains, écoles, église, près des limites de la cité, 3346, rue Mayenne, près du boulevard Saint-Michel, Montréal-Nord, prix 2500.00, facilités de paiement. 104—

PROPRIETE à vendre, 6252, 25ème, Rosemont, 1 étage avec garage, doit être vendue immédiatement. Clairval 5262w. 104—41-3

ST-HUBERT, 2064. Maison à 2 étages, 10 grandes pièces, cave cimentée. Vendra à grand sacrifice. Peu de comptant requis. S'adresser à M. Boucher, Dupuis Frères ou après 7 h. 30 p.m. DOllard 6309. 104—40-6

VERDUN—Ave Breault, maison neuve de 2 étages, 4 logements de 4 et 5 appartements avec chambres de bain; 2 garages, cours privés, flats modernes, rapportant $1560 par année, à prix modérés. S'ad. le soir à R. Poliquin. York 0335J. 104—3,5

VERDUN, 4 logements neufs, près école et église, revenu 1400, comptant 1,500, termes faciles, YOrk 6121. 104—43-4

VERDUN, 18 logements neufs, tous loués, revenu 5,880, près école et église. Phone YOrk 6131. 104—43-4

$200.00 COMPTANT

achète maison de 4 appts, bien finie, avec grand terrain et hangar. Prix 1,600.00 ; balance 15.00 par mois. Ecrire Casier 400 La Presse. 104—36-6 F

105 MAISONS CAMP. DEM.

ACHETEUR, 2 étages, 2 logements, 6 appartements, 2 chauffages, échangerais pour propriété campagne 3,000.00. Dupré & Ménard, 4527 St-Denis, Marquette 5266. 105—43-3

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

RIGAUD, maison moderne, 9 pièces, électricité, fournaise, bain, w.c., grand terrain, jardin, 15 pommiers, dépendances, près collège, école et couvent, photographie sur demande, conditions faciles. HArbour 0062. 106—43-3

109 TERRAINS DEMANDES

TERRAINS prêts à bâtir à Notre-Dame de Grâce; donnerai en échange propriété de revenus. HArbour 0770. 109—

110 TERRAINS A VENDRE

BERRI, près de Liège, 2 terrains, 30 x 80, bon marché. S'ad. 8043 rue Casgrain, tél. Calumet 7409w. 110—

13 TERRAINS, rue Melrose, Verdun. S'ad. 736 Beatty, téléphone YOrk 7312. 110—42-4

111 TERRES DEMANDEES

ACHETERAIS terre 110 arpents, bâtie, petit roulant dans comté Rouville. Paiera 5,000, argent seulement. A. Castonguay, 4160 Durocher, Montréal. 111—

112 TERRES A VENDRE

A STE-THERESE 108 arpents, maison et dépendances grand poulailler, 120 pieds de long, sacrifiera 3,000. Cl. 0949. 112—1,3,5

TERRES, avec ou sans roulant, conditions faciles, 3,000.00 à 20,000.00, par échange ou argent. Venez nous voir. Martel, 57 St-Jacques ouest, Montréal. 112—

PROFESSION

AVOCATS

RHEAUME, Théodule, avocat, C.R., édifice "La Sauvegarde" 152 Notre-Dame Est HA 4722, Montréal 114—202-1,j.s

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes traitement rapide CAlumet 5930 6967 Christophe-Colomb 114—258-N.O.

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis Prix modéré, soulagement rapide Rue des Erables, coin Ontario AMherst 5980 114—101-N.O

Dr DEMERS Maladies secrètes, voies urinaires, peau, maladies chroniques, électricité médicale, installation parfaite 4221 Delorimier 114—182-N.O

Dr DUMONT HARRY, Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes 2020 St-Denis, coin Ontario (Hôpital privé 114—36-N.O.

Dr FOURNELLE Syphilis, maladies vénériennes, électricité médicale Rayons X 412 boul St-Joseph, près St-Denis BElair 4402 114—N.O

Dr HEBERT (Hôpitaux Paris) Maladies vénériennes, urinaires, peau, sang, électricité médicale 3405 St-Denis, coin Sherbrooke. HArbour 0309 Bureau ouest, 1130 Ste-Catherine ouest MArquette 8508 114—305

Dr LAMONTAGNE, Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, affections du sang 1444 St-Denis, près Ste-Catherine 114—115-N.O

DR LAPORTE, spécialiste. Vieux cas rhumatisme, dyspepsie, faiblesse, chancre, blennorragie, syphilis rapidement traités, hémorroides enlevées sans opération. Examen gratuit. 3801 St-Denis. 114—28,1,2,3,4,5

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris Eczéma peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles Maternité Patients traités par correspondance également 1613 St-Denis, devant théâtre HArbour 6410 114—106-N.O

Dr VILLENEUVE Spécialité: syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Analyse du sang. Consultations: midi à neuf. 1107 St-Denis. HArbour 6477 114—297-N.O

TESSIER, R. Clinique Officier Médical Spécialiste durant guerre: Peau, Syphilis Gonorrhée. 4152 St-Denis BElair 8407. 114—175-N.O

CARTES D'AFFAIRES

ARGENTURE-DORURE

BAGUES — DIAMANTS

40,00 en montant, sur commande. Farmer Bros., manufacturiers de bijouterie, 760 St-Laurent, coin Craig. 115—27-26

BANDAGISTE-ORTHOPEDISTE

C. MARTIN, 48 Craig Est, Harb. 3727, membres artificiels, bandages herniaires, appareils pour difformités, bas élastiques, ceintures abdominales, chaises pour malade. 115—17-78

Specialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison - - - MA. 6611

30-n,FF

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité scolaire de St-Hubert, Comté Chambly, P. Q.

Avis est donné que toutes les taxes scolaires actuellement exigibles, générales et spéciales, devront être payées à mon bureau, dans les 10 jours de cette date, sans avis ultérieur.

Par ordre du bureau des commissaires, St-Hubert, le 1er décembre 1931.
Hubert ROCHELEAU, Sec.-Très. 42-2

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que la Commission Protestante des Syndics d'Ecoles de Verdun s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, pour augmenter le nombre des syndics de trois à six et pourvoir à l'élection des dits syndics.

CREELMAN & MACPHERSON,
Procureurs des requérants.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que le soussigné a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Lloyd McEwan en son vivant machiniste de Montréal Est, Montréal, 28 novembre 1931. (Signé) Samuel McEwan. 43-2

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit No 17306. Isaac Brodsky, demandeur, vs Robert McIntosh, défendeur. Le 12e jour de décembre 1931, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 2704 rue Centre, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J.-P.-L. Brien, H.C.S., 20 St-Jacques Est, HArbour 1080. Montréal, 3 décembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 20342. Major Paper Box & Wire Works Ltd, dem. vs H. Laird Paton Limited, déf. Le 14ème jour de décembre 1931, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au No 957½ rue St-Jacques ouest en la cité de Montréal, seront

LE CANADIEN PERD AVEC HAINSWORTH À LA CLÔTURE

Hainsworth est à la clôture lorsque le Chicago s'assure la victoire sur le Canadien

Albert Leduc prend la place de Hainsworth dans les buts mais il ne peut empêcher Tommy Cook de compter juste trois minutes avant la fin de la rencontre.—Howie Morenz score le seul point du Bleu Blanc Rouge après une course sensationnelle.

UNE PARTIE DURE ET RAPIDE

Chicago, Illinois, 3. — Un point enregistré à la dernière période, alors que le gardien de buts de l'équipe rivale purgeait une punition mineure à la clôture, a donné la victoire au Chicago sur le Canadien, par le score de 2 à 1, dans une excitante partie régulière de la Ligue Nationale, jouée, hier soir, ici.

C'était la première rencontre de la saison entre ces deux clubs qui luttèrent si farouchement dans la série finale pour la coupe Stanley, le printemps dernier, et les locaux sont sortis victorieux par le simple fait que la chance est venue les favoriser.

Hainsworth à la clôture

Alors qu'il ne restait plus que trois minutes encore à jouer, et immédiatement après que le sensationnel Howie Morenz, le rapide centre du Bleu Blanc Rouge, eut égalé le score à la suite d'un brillant effort individuel, George Hainsworth, le gardien de buts du Canadien, fut envoyé à la clôture pour avoir fait tomber Vic Ripley. Aurèle Joliat était déjà au pénitencier à ce moment. Albert Leduc, le gros joueur de défense des visiteurs, alla alors remplacer Hainsworth dans les buts mais il avait à peine pris son nouveau poste que le Chicago comptait le point décisif. La rondelle venait d'être remise au jeu que Gottselig s'en emparait, faisant une belle passe à Tommy Cook, qui, sans perdre un instant, lirait pour loger le disque dans le filet des visiteurs. La partie venait d'être gagnée et perdue.

Joute rapide

Affichant une rapidité surprenante, les locaux firent une lutte efficace aux visiteurs pendant toute la première période, leur tenant continuellement tête et leur donnant même du fil à retordre. Au commencement de la seconde reprise, Vic Ripley accepta une passe de Thompson pour compter le premier point de la partie, jetant la foule dans une joie délirante. La deuxième reprise se termina sans aucun autre point, dû au fait que les deux gardiens de buts accomplirent un travail magnifique. Maintes et maintes fois, au cours de cette période de même que pendant la première reprise, les joueurs des deux clubs se trouvèrent dans d'excellentes positions pour scorer mais chaque fois Gardiner et Hainsworth se montrèrent à la hauteur de leur position pour écarter des coups qui semblaient bien destinés à pénétrer dans leurs buts.

Le jeu au cours de ces deux périodes fut extrêmement intéressant et rendu encore plus excitant par la rivalité qui poussait les porte-couleurs des deux clubs à se livrer une lutte dure, où les "body checks", les "cross checks" et toutes les tactiques brutales étaient à l'honneur.

Bel exploit de Morenz

Le sensationnel gardien de buts Gardiner du Chicago semblait devoir mettre son premier "shut out" de la saison à son crédit car une bonne partie de la troisième période était écoulée lorsque Howie Morenz s'élança dans l'une de ses courses caractéristiques. En un instant, il avait contourné la défense du Chicago, s'était approché de Gardiner et avant que ce dernier ait pu faire un seul mouvement, le centre du Bleu Blanc Rouge avait tiré et logé le disque dans les buts.

La foule de Chicago, qui aime à voir son club gagner mais qui cependant applaudit à tous les brillants exploits des joueurs étrangers, principalement Howie Morenz, qui est son grand favori, fit une bruyante ovation au sensationnel porte-couleurs des champions du monde.

Erreur d'Hainsworth

Mais voici que quelques instants après, Dame Chance vint décider du sort de la partie et voici ce qui se produisit: Vic Ripley prit la rondelle en arrière des buts du Chicago. Il patina rapidement vers la forteresse adversaire. Il s'approcha d'Hainsworth et s'apprêtait à tirer lorsque le bâton du gardien de buts du Canadien se trouva pris dans les patins de Ripley. Le joueur du Chicago alla donner tête la première sur la bande, tomba sur la glace, et dut être transporté hors de la patinoire. Il revint cependant sur la glace dans la dernière minute du jeu. Hainsworth fut donc envoyé à la clôture et rejoignit son copain Joliat qui se trouvait déjà sur les lieux. Leduc alla prendre le bâton d'Hainsworth pour garder la forteresse du Canadien mais profitant de cette aubaine le Chicago se porta à l'attaque dès la remise au jeu de la rondelle et Tommy Cook enregistrait le point décisif sur une passe de Gottselig.

Une foule de 11,000 personnes a assisté à la rencontre au cours de laquelle quinze punitions ont été infligées et plusieurs combats de boxe vinrent bien près de se produire.

Alignement des équipes:

Chicago		Canadiens
Gardiner	buts	Hainsworth
Abel	défense	S. Mantha
Wentworth	défense	Burke
Romnes	centre	Burke
Gottselig	aile	Joliat
Couture	aile	Gagnon

Substituts du Chicago — Ripley, March, Thompson, Lowery, Cook, Graham, Boucher, Adams, Holmes.
Substituts du Canadien — Mondou, Wagnie, Leduc, Lépine, Larochelle, Munro, G. Mantha, Rivers.
Arbitres — Rodden et Shaver.

Première période

Aucun point.

Punitions: Abel, Gagnon, Munro, March.

Deuxième période

1—Chicago
Ripley (Thompson) 4.30
Punitions: Couture, Thompson, Joliat, Adams, Morenz, Abel.

Troisième période

2—Canadien—Morenz . . . 15.20
3—Chicago
Cook (Gottselig) 17.20
Punitions: Burke, Couture, Joliat, Hainsworth, Abel.

Joutes de hocey

LIGUE NATIONALE
Chicago 2, Canadien 1.
LIGUE DES CHEMINS DE FER
Northern 3, Can. Pacifique 1.
Bell 2, Can. National 0.
LIGUE COMMERCIALE
Laiterie Mlle End 2, Crane 1.
Omer DeSerres 1, Atl. Pacifique 1.
Forest Frères 2, Jarry et Frère 0.
LIGUE INTERNATIONALE
Windsor 3, London 0.
LIGUE CAN.-AMERICAINE
Philadelphie 2, Springfield 1.
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Toronto vs Montréal.
Rangers vs Détroit.
LIGUE INTERNATIONALE
Windsor vs Pittsburgh.
LIGUE CAN.-AMERICAINE
New-York vs Providence.
Springfield vs Boston.

LIGUE NATIONALE
Section Canadienne

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Americans	7	3	1	3	14	11	9
Canadien	8	3	4	1	17	21	7
Toronto	7	1	3	3	18	18	5
Montréal	8	2	5	1	20	25	5

Section Américaine

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	7	5	1	1	21	8	11
Chicago	8	5	2	3	11	13	9
Boston	8	4	4	0	23	19	8
Détroit	7	3	4	0	12	18	6

LIGUE INTERNATIONALE

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	8	5	1	2	14	11	12
Pittsburgh	7	2	1	4	11	10	8
Détroit	3	3	3	2	16	15	8
Cleveland	8	3	5	0			6
Windsor	6	3	2	1	16	13	7
Syracuse	7	2	5	0			4
London	8	0	5	3	6	18	3

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
New Haven	7	3	2	2	21	10	8
Springfield	6	3	3	0			6
Providence	5	1	1	3	17	19	3
Philadelphie	0	0	0	0			0
Boston	2	0	2	0			0
New-York	4	0	1	3	7	11	3

De nouveau à son poste



HEC KILREA, le brillant allier droit du Détroit, qui se remettra à l'oeuvre ce soir après avoir été inactif pendant quelque temps à la suite d'une blessure à l'oeil reçue au cours d'une partie contre l'American de New-Yor.

LE TORONTO SERA L'HOTE DU MONTREAL, CE SOIR, AU FORUM

La troisième position de la section canadienne sera l'enjeu de l'importante partie de ce soir au Forum entre le Montréal et le Toronto, l'une des deux joutes au programme de la Ligue Nationale pour aujourd'hui.

Dirigé par Dick Irvin, l'ancien instructeur du Chicago, le Toronto vient à Montréal avec l'ambition de faire baisser pavillon à son redoutable rival local. Il sera au grand complet car de la Ville Reine on nous apprend que Harvey Jackson, le brillant memore de la fameuse équipe des benjamins, est maintenant mieux de son "charley horse" et qu'il s'alignera ce soir avec la balance de ses compagnons.

Après un lent et médiocre début, le Toronto semble avoir repris quelque peu sa forme de l'an dernier qui l'a rendu si dangereux vers la fin de la saison dernière. Le Toronto a sans contredit l'une des plus fortes équipes du circuit et il ne faut nullement se baser sur sa performance des parties jouées jusqu'à date pour juger de sa valeur. Il possède une équipe encore mieux balancée que la saison dernière et devrait être l'un des dangereux concurrents dans la présente course au championnat.

Le Montréal désire gagner la joute de ce soir à tout prix car une victoire sur le Toronto le placerait sur un pied d'égalité avec le Canadien qui n'a que deux points en avant du club de la Ville Reine, et des Maroons. Le club local est parfois difficile à vaincre et dans une partie de l'importance de ce soir, il est certain que tous ses porte-couleurs vont fournir le maximum de leur valeur.

La rencontre de ce soir mettra en présence deux équipes également lourdes et dures. La lutte devrait fournir un spectacle fertile en émotions de sorte que les amateurs de sensations vont sûrement être servis à souhait.

La joute de ce soir prend une importance encore plus grande du fait qu'il est encore question d'un échange entre ces deux clubs, par lequel Hooley Smith passerait au Toronto en échange de Bailey. On avance en certains milieux que cet échange va se produire dans les 48 heures qui vont suivre.

L'autre partie au programme de ce soir sera disputée à Détroit où les Falcons recevront les Rangers de New-York. Hec Kilrea, qui avait été blessé à l'oeil lors d'une partie contre l'American et qui était demeuré inactif depuis ce temps, sera de retour sur l'alignement du Détroit.

Matchs de lutte

New York (Ridgewood Grove). — Jim Londos, 201, Grèce, a renversé Herb Freeman, 219, New York; 41:15; George Hagen, 210, New York, a renversé Babe Caddock, 198, New Haven, Conn., 30:15; Dick Daviscourt, 225, Californie et Matros Kirilenko, 215, Russie, ont fait match nul de 30:00; John Maxos, 205, Grèce, a renversé George Hills, 215, Wisconsin, 29:15; Tiny Roebuck, 245, Oklahoma, a renversé Tom Drake, 210, Hollande 9:15; Phil Marfuggi, 205, Italie, a renversé Gene Bruce, 200, Finlande, 21:10.

New York (S. Nicholas Arena) — Ed Don George, 220, North Java, N. Y., a renversé Ivan Yakturoff, 222, Russie, 26:10; Carl Pojello, 192, Chicago, a renversé August Benkert, 220, Belgique, 30:15; Harry Cornsweet, 204, Cleveland, a renversé Dominick Tagliannik, 198, Jersey City, 24:45; Harry Olick, 150, New York, a renversé Jimmy Milo, 148, New York, 14:30; Tony Rocco, 220, Italie, et Martin Merkur, 180, New York, ont fait match nul, 30:00; Jack Sherry, 220, Omaha et Mihaly Orgovanyi, 204, Hongrie, ont fait match nul, 15:09.

Boston — Al Ventres, Kansas, a renversé William Brooks, Boston, deux chutes consécutives (25:20 et 18:12).

Columbus, O. — Joe Savoldi, 211, Three Oaks, Mich., a renversé Charlie Santen, 220, St.-Louis; Everett Marshall, 225, Los Angeles, a renversé Glen Wade, 215, Jackson, Miss.; Ray Richards, 240, Omaha, a renversé Julius Strongbow, 234, Oklahoma City; Henry Jones, 144, Provo, Utah; a renversé Jack Demar, 148, Toledo.

Worcester, Mass. — Gus Sonnenberg, Boston, a défait Lee Wykoff, deux chutes sur trois (Sonnenberg, 1ère, 25:11 et 3e, 14:10; Wykoff, 2ième, 7:50); Jim Browning et Pat McGill ont fait match nul, 30:00; Billy Barbush a renversé Karl Lemle, 17:18; Louis Allaire a renversé Eddie Elzear, 11:12.

Cleveland — Charley Fox, Cleveland, a renversé Nazzarine Poggi, New York, 15:45; Jack Washburn, Salt Lake City, a renversé Marshall Blackstock, Atlanta, 11:00; Paul Harper, Texas, a renversé Billy Evans, Cleveland, 5:00.

Onze bonnes rencontres au S.-Brigide

L'Association Sainte-Brigide a fait un franc succès du côté sportif du tournoi de boxe d'hier au soir dans la salle du Marché S.-Jacques. Onze brillants combats ont prouvé que les rencontres étaient bien équilibrées vu qu'il n'y a pas eu un seul boxeur mis hors de combat. Les 450 personnes présentes sont parties très satisfaites de leur soirée. Les boxeurs de l'Association Sainte-Brigide ont fait honneur à leurs couleurs en remportant sept victoires dans les neuf combats auxquels ils ont pris part.

Le club de rugby de la M.A.A.A., a été chaudement applaudi lorsqu'il fit son apparition dans la salle.

La direction du Sainte-Brigide remercie le public qui a bien voulu l'encourager dans cette organisation.

Dans le combat principal, Deguire, du Sainte-Brigide quoique perdant la décision au champion Keller par une petite marge a surpris les fervents de la boxe. Voici le résultat des combats:

Meunier du S.-Brigide 126 livres, bat Sheppard, C.P.R., decision.

Dewar, St. Albans, 130 livres, bat Beaudoin, S.-Brigide.

Desrosiers, S.-Brigide, 118 livres, bat Brisebois, S.-Zotique, décision.

Carry, Ind., 100 livres, perd, McNeil B. Corticelli.

Lauzière, Marceau, 126 livres, bat Tessier National.

Tassé, S.-Brigide, 135 livres, Deschamps, Marceau.

E. Hatfield, S.-Brigide, 118 livres, bat E. Jones, Verdun.

Desilvo, S.-Brigide, 136 livres, bat L. Toutant, Marceau.

W. Heatfield, S.-Brigide, 135 livres, bat J. Pope, C.P.R.

L. Dery, S.-Brigide, 100 livres, bat J. Mati, Bell Corticelli.

J. Keller, B. Corticelli, 130 livres, bat Deguire, S.-Brigide, décision.

Combats d'hier

Boston. — Lou Brouillard, Worcester, a mis Bucky Lawless, Syracuse, N.Y., hors de combat (3); Vernon Cormier, Worcester, a battu Tracy Cox, Indianapolis (7).

Ashtabula, O.—Paul Pirrone, Cleveland, a défait Sonny Jim Williams, Californie, (8).

Oakland, Cal.—Midget Wolgast, Philadelphie, a défait Speedy Dado, Philippines, (10); Jackie Shupack, Patterson, N.J., a mis Johnny Jackson, Sacramento, hors de combat, (2).

Seattle, Wash. — Battling Dozier, San Francisco, a battu Don Fraser, Spokane, (6).

San Francisco—Timmy Murphy, Trenton, N.J., a battu Joey Coffman, Buffalo, (10); Luis Ramos, Los Angeles, et Louis Gallup, Duluth, Minn., ont fait match nul, (4).

LE CLUB DE RUGBY MONTREAL REFUSE DE JOUER AVEC MILNE, DE REGINA, COMME OFFICIEL

La direction du club de football Montréal refusera de laisser jouer ses hommes samedi contre les Rough Riders de Régina si l'Union Canadienne de Rugby persiste à vouloir imposer Howie Milne de Regina comme umpire lors de la partie finale pour le championnat du Canada.

Telle est la déclaration faite par James-C. Riddell et Arthur-F. Cayford, président et vice-président du club local.

Riddell et Cayford se sont prononcés catégoriquement hier soir et ont ajouté qu'ils ne connaissent rien des capacités de Milne comme juge dans l'ouest.

Le club Montréal fait remarquer que le club Regina aurait un homme de sa propre union agissant comme juge dans la partie, tandis que, des deux autres officiels de la joute, Joe O'Brien, l'arbitre, est un homme de l'Union Interuniversitaire, et Harry Batstone, juge en chef sur la ligne, est l'instructeur de Queen's. Si l'Union Canadienne de Rugby fait comme elle l'entend, le club Montréal champion de l'Union Interprovinciale n'aura pour diriger le jeu un seul représentant de cette dernière organisation. Lors de la partie avec le Western de London, le Montréal a joué avec un officiel de l'Union Interprovinciale et deux de l'Union Interuniversitaire.

Ainsi, dans la semi-finale et la finale pour le championnat du Canada, dans lesquelles le club Montréal est l'un des concurrents, l'Union Canadienne de Rugby n'a nommé qu'un seul officiel de l'Union Interprovinciale. On se demande ici pour quelle raison, alors que le club Montréal a sa première chance depuis 1907, de remporter le titre de champion du Canada, l'Union Canadienne de Rugby nomme un officiel de l'Ouest.

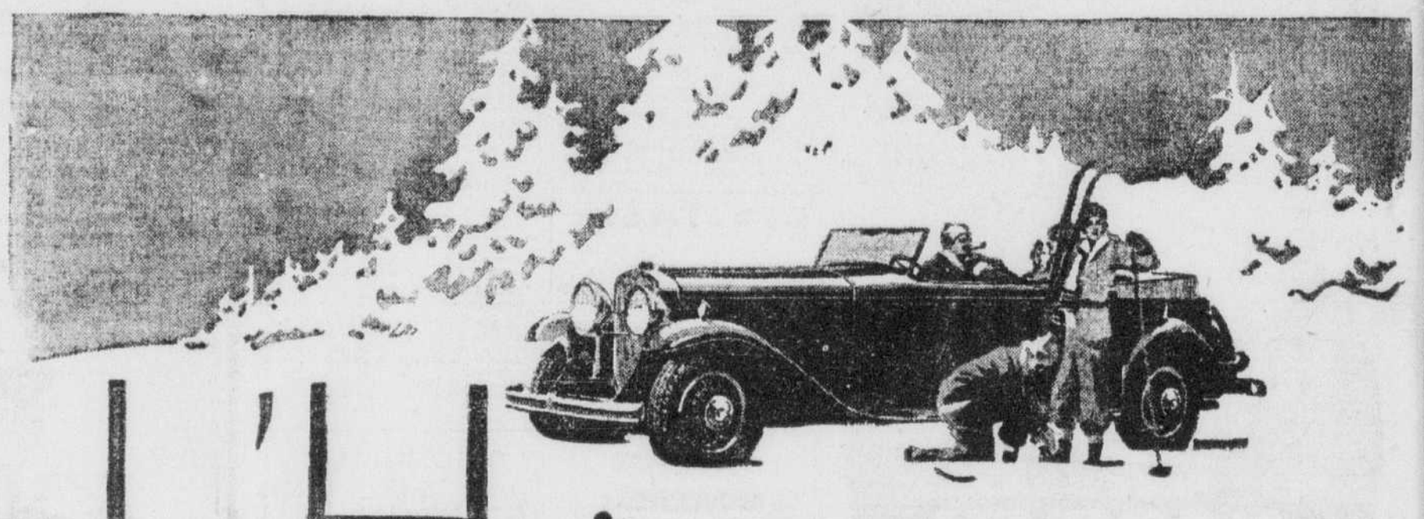
T. Hicks Miller, vice-président de l'Union Canadienne de Rugby lorsqu'il a été informé de l'attitude du club de football Montréal et de la décision qu'il a prise a déclaré que cette attitude et cette décision sont ridicules. Miller a dit qu'il ne voit pas comment le club Montréal pourra conserver la sympathie du public en refusant de jouer, alors que le public attend cette partie finale avec impatience. Il ajoute que ce serait en plus commettre une grave injustice à l'égard des Rough Riders, de Regina qui sont en route pour venir jouer à Montréal et qui arriveront ici demain matin. Miller a déclaré que l'Union Canadienne de Rugby maintiendra sa nomination de Milne comme officiel. Le club Montréal devra accepter cette décision. S'il refuse de jouer, le titre de champion du Canada ira par défaut au club de Regina.

Quoi qu'il en soit, le club Montréal pratiquera ce soir au terrain de Westmount.

Il y a toute apparence que le club Montreal Junior qui doit rencontrer Woodstock samedi, jouera lui aussi sa partie au Stade Molson. La partie junior commencerait dans ce cas à midi et demi, et la partie senior à 2 h. 30.

Club Le Montagnard

Vendredi soir à 8 h. 15 aura lieu à la salle de l'Union du Commerce, rue Berri, l'assemblée mensuelle du club de raquettes Le Montagnard.



L'Hiver peut venir.....

LA BLUE SUNOCO EST PRÊTE À LE RECEVOIR!

Il suffit de tourner le commutateur et de mettre le démareur en marche, pour qu'aussitôt votre moteur commence à ronfler joyeusement . . . pourvu, naturellement, que vous ayez de la gazoline **Blue Sunoco** dans votre réservoir.

Ne craignez pas les températures au-dessous de zéro cet hiver. Adoptez cet incomparable combustible à moteur qui, non seulement facilitera la mise en marche de votre voiture, mais vous assurera aussi plus de puissance et de vivacité après démarrage.

Rappellez-vous aussi qu'elle peut assurer une performance sans cognement, dans tout moteur moderne, à cause de sa haute Comparaison d'Octane de 72.

La gazoline idéale au Canada pour démarrage rapide

LA GAZOLINE SUNOCO BLEUE NE COGNE PAS

EPROUVÉE PAR SA COMPARAISON D'OCTANE DE 72

LA GAZOLINE "ANTI-KNOCK" AU PRIX DE LA GAZOLINE ORDINAIRE

Vous epargnez au moins 3c par gal



BROUILLARD BAT LAWLESS EN 3 RONDES À BOSTON

Le Northern bat le C.P.R. et le Bell l'emporte sur le C.N.R. pour prendre la tête

Sept mille personnes ont vu, hier soir, l'équipe du Téléphone Bell battre par 2-0 celle du Canadien National et prendre la tête de la Ligue des Chemins de Fer et du Téléphone.

Dans l'autre partie au programme de la séance, le Northern Electric l'a emporté par 3-3 contre le C.P.R., champion de la dernière saison.

La soirée fut mouvementée au possible et l'assistance fut tenue dans un enthousiasme continuel. La rencontre Bell-Canadien National fournit l'intérêt du double-programme. Privée des services de son meilleur joueur de défense, Mongeon, l'équipe du Canadien National fut ébranlée par la poussée rapide et dure que lui servit le Bell Téléphone pendant soixante minutes de jeu et ne dut qu'au travail brillant de Seed dans les buts de n'avoir pas été complètement écrasée.

La partie entière donna lieu à une animosité évidente. Les body-checks se suivirent, les bâtons furent portés haut, en plusieurs circonstances la joute menaça-t-elle de dégénérer en bagarre générale

Après une première période sans points, Bell pressa l'offensive dans la seconde, coupa la défense du C.N.R. en deux et Seed commença à se signaler. Une mêlée se produisit enfin devant ses buts, et Valois hérita de la rondelle pour donner la première marge à son club après dix minutes de jeu. Le jeu se maintint encore dans la zone du C.N.R. pendant la troisième période, et Seed bloquait toujours. Il ne restait plus que deux minutes de jeu quand Thomson et Valois machinèrent un deuxième point que Seed n'eut jamais chance de prévenir. Powell et Shearer capitérent une belle passe de l'attention par les politesses qu'ils échangèrent de la première minute du jeu jusqu'à la dernière. Nul dommage sérieux ne fut toutefois enregistré. Valois, Harnott et Jotkus brillèrent pour le Bell Téléphone, pendant que Seed, Powell et Kerr furent les étoiles chez Canadien National. Le Northern Electric maintint presque continuellement l'avantage dans sa rencontre avec C.P.R. Robert et Kelly comptèrent tour à tour à la deuxième. A la dernière période, les rapides equipiers du Canadien Pacifique se réveillèrent et égalisèrent le score sur des efforts d'Alexandre. Pétolet de son club, hier soir, ne fut pas ce qu'il semblaient devoir en rester à égalité quand, deux minutes avant la fin de la période, D'Arcy O'Connell et Jim Kelly se lancèrent à l'attaque. O'Connell lança et une mêlée s'ensuivit en face des buts. Edgecombe prenant la rondelle au bon moment pour enlever aux champions leur dernière chance. Weir, Myre, Grant et O'Connell furent forts chez Northern Electric, pendant que Alexandre se distinguait sur l'équipe adverse.

Nelson Crutchfield, l'étoile du McGill et aussi un porte-couleurs du Northern Electric ne joua pas, hier soir. Les règlements de l'Union Athlétique de l'Université McGill lui défendent de faire partie d'un autre club que celui de son institution et Crutchfield a l'intention de les respecter, paraît-il. On ne le verra possiblement pas sous les couleurs du Northern Electric, cet hiver.

Les résultats d'hier soir placent Northern Electric et Canadien National sur un pied d'égalité en seconde position, pendant que Canadien Pacifique occupe la dernière.

C.P.R. Northern	buts	Boulanger
Norton		Vennor
Weir	défense	Gervais
Myre		Scotland
Grant	centre	Gaudette
J. Kelly	aile	Pion
Edgecombe		

Subs. du Northern : O'Connell, Robert, Lafleur, Wheeler, White, Dixon, Keene, Topp, Proulx, Donnelly.

Subs. du C.P.R. : Alexandre, Pagé, Bourcier, Kirkpatrick, Miller, Hawkins, Hallas, Sullivan.

Arbitres : Sauvé et Campbell.

Première période

Pas de points.

Punitions : Myre, Alexandre.

Deuxième période

1—Northern—Robert (O'Connell) . . 3.19
2—Northern—J. Kelly 9.32
Punitions : Kelly, Scotland, Weir.

Troisième période

3—C.P.R.—Alexandre (Vennor) 1.40
4—C.P.R.—Alexandre (O'Connell) . . 9.58
5—Northern—Edgecombe 18.13
Punitions : Kelly, Scotland, Pilon.

Bell		C.N.R.
Boyd	buts	Seed
Shearer	défense	Powell
Jotkus		Currie
Reeves	centre	Kerr
P. Kelly	aile	Kilby
O'Rourke		S. Kelly

Subs. du Bell—Thompson, Valois, Anderson, Harnott, Thibault, Davies, Godin.

Subs. du C.N.R.—Lee, Hyndman, Parsons, Batson, Papineau, Lyle.

Première période

Pas de points.

Punitions : Kilby, Kerr, P. Kelly, Shearer.

Deuxième période

1—Bell—Valois (Hartnott) 10.25
Punitions : Lee, Jotkus.

Troisième période

2—Bell—Thomson (Valois) 18.30
Punitions : Anderson, Currie, Jotkus.

Une rapide victoire de Brouillard

Boston, 3. — Une foule enthousiaste et excitée de 15,000 personnes a vu hier soir Lou Brouillard, champion welterweight de l'univers, mette Bucky Lawless, de Syracuse, hors de combat en trois assauts.

La rencontre, en dépit de sa courte durée, a été sensationnelle au possible. Au son de la cloche annonçant le signal des hostilités, Lawless s'est élancé de son soin, frappant furieusement Brouillard de ses deux poings à la tête. Brouillard n'a pas essayé de se mettre à l'œuvre avant le milieu de la première ronde alors qu'il atteignit Lawless au corps avec un terrible crochet de sa droite et l'envoya au plancher pour neuf secondes. Lawless alla de nouveau au carreau avant la fin de la ronde.

Le deuxième assaut a été enlevant au possible, les deux adversaires échangeant des coups depuis la première à la dernière seconde. Dans la troisième ronde, le champion s'est affirmé de nouveau. Un crochet de la gauche au menton et un de la droite au corps étendirent Lawless sans connaissance sur le plancher.

C'était là la première fois que le champion welterweight défendait son titre depuis qu'il l'a gagné en octobre dernier.

Londos tue au couteau un ours de 800 livres

Fredericton, N. B., 2. — Au nombre des célébrités sportives qui ont visité le Nouveau-Brunswick pendant la saison de chasse, se trouvait Jim Londos, champion poids-lourd de la lutte.

Londos passa trois semaines dans les forêts du Nouveau-Brunswick avant d'entreprendre une nouvelle série d'engagements dans l'arène. Il était accompagné de quatre sportsmen du New-Jersey, Joseph Garbarino, Joseph Murcio, Howard Conklin et Harry Conklin, sr. Le champion lutteur rapporta un gros ours noir de 800 livres pendant que les autres membres du groupe se partageaient un orignal.

Voici ce que raconte le "News", de Paterson, N. J., à ce sujet:

"Londos revint avec le prix de l'expédition et un ours noir de 800 livres qu'il tua après une puissante lutte au couteau. Londos tira d'abord deux balles au mastodonte de la forêt, mais l'animal n'en fut que plus furieux et se prépara à donner le coup de bélier au champion. Londos ne fit ni un ni deux, alla à sa rencontre et lui plongea son long couteau au coeur".

Ligue Mont-Royal

Voici la liste à date des scoreurs de la Ligue de hockey Mont-Royal Intermédiaire:

	P.	A.	Pun.
Murray, C.	1	2	2
Lapointe, L.	1	2	0
R. Gaudette, S.F.X.	2	0	2
Galbraith, S.M.	2	0	4
Thompson, L.	2	0	6
Hill, C.	1	1	2
Grant, L.	1	1	0
Waite, C.	1	1	10
Wheeler, S. M.	1	1	2
Unsworth, S.F.X.	1	1	0
S. Kelly, V.	1	0	4
Gervais, S.F.X.	1	0	4
Monreon, S.F.X.	1	0	0
Arcand, L.	1	0	6
P. Gaudette, L.	1	0	2
Beauchamp, C.	1	0	4
Carter, S.M.	1	0	10
St-Jean, L.	1	0	4
Lee, S. M.	1	0	6
Valois, L.	1	0	6
Reeves, V.	1	0	6
Bélanger, V.	0	1	0
Demaine, S. M.	0	1	2
Thibault, L.	0	1	4
Shearer, L.	0	1	12
Octeau, C.	0	1	2
Grossman, S.M.	0	1	8
Lecoux, S.F.X.	0	0	2
Bourcier, S.F.X.	0	0	2
O'Rourke, C.	0	0	2
Hyndman, C.	0	0	2
J. Kelly, V.	0	0	2
Mullins, S.M.	0	0	2
Gravel, V.	0	0	4
Magnan, S.M.	0	0	4
Seale, V.	0	0	4
Easton, S.F.X.	0	0	6
Bourgouin, S.F.X.	0	0	6
Dagenais, V.	0	0	6
P. Leduc, C.	0	0	8
Bennett, V.	0	0	8

Programme de dimanche prochain : Champêtre vs Verdun, à 2.15 p.m. Lafontaine vs St.-François-Xavier, à 3.45 p.m.

Victoires de la Laiterie Mile-End et du Forest Frères dans la Ligue Commerciale

Largement renforcie par cinq nouveaux joueurs, la Laiterie Mile-End a triomphé du Crane par 2 à 1 hier soir à l'Aréna Mont-Royal, devant près de 1500 personnes. Cette victoire était largement méritée, car les vaillants porte-couleurs du club du gérant Tarte avaient à lutter contre une equipe de première force, mais habilement pilotée, et secondés par le jeu merveilleux de Marchand dans ses buts. Ils ont réussi à faire baisser pavillon au Crane, et seront maintenant plus en mesure de se placer dans la course au championnat de la Ligue Commerciale. Avec les clubs plus balancés que lors de l'ouverture, la Ligue du président J.-A. Chevalier fournira aux amateurs de notre beau jeu national des joutes des plus intéressantes.

Après avoir réussi à enregistrer un point chacun dans la première période, les deux équipes luttèrent vaillamment dans la deuxième reprise, afin de prendre l'avantage, mais inutilement car ce n'est qu'après 3 minutes dans la période finale que Phelan parvint à donner l'avantage à son club. Avec le score de 2 à 1 en sa faveur, la Laiterie Mile-End, voulant garder l'avantage, joua un jeu de défense qui réussit à merveille et lui donna la victoire. C'est en vain que les rapides patineurs du Crane se lancèrent à l'attaque, car Marchand fut à la hauteur de sa position et ne laissa rien passer; c'est avec plaisir que les partisans de la Laiterie Mile-End entendirent le son de la cloche annonçant la fin des hostilités. Tobin du Crane a scoré un point de toute beauté lorsqu'il réussit à dépasser toute l'equipe de la Laiterie Mile-End, pour enfin réussir à déjouer Marchand. Ce fut un bel exploit individuel

Dans la deuxième partie au programme, le Omer DeSerres et le A. & P. Stores ont fait match nul de 1 à 1. Cette joute fut des plus intéressantes, les deux équipes étant d'égale force. La lutte a été serrée, et le résultat a été incertain jusqu'à la fin. Puissants dans les buts du Omer DeSerres a commis une erreur désastreuse pour son club lorsqu'ayant arrêté un dur lancer, il envoya par mégarde la rondelle en avant de ses buts. Larose, du A. & P. Stores, qui se trouvait en avant, à ce moment, eut vite fait de lancer la rondelle dans le fond du filet, donnant ainsi l'avantage à son club. Mais loin de se décourager, les vaillants porte-couleurs du Omer DeSerres se lancèrent avec ardeur dans la mêlée et virent leurs efforts couronnés de succès, quand Guilbeault réussit à déjouer Montpetit sur un lancer de loin. Ce dernier ne vit malicieusement venir le coup et fut des plus surpris de voir la rondelle au fond de son filet. Nous croyons que le A. & P. Stores a eu un peu le dessus durant la joute.

Les équipes ont pratiqué un beau jeu d'ensemble et Reynolds avec Seale ont été très solides sur la défense. Du côté du Omer DeSerres, Gervais a fourni une grosse partie. Il est certainement regrettable que l'ensemble fasse si défaut sur cette équipe, car les joueurs ne le cèdent à personne comme patineurs mais ce qui a été la cause de beaucoup de leurs défaites dans le passé, le sera encore cette année, à moins que les joueurs n'y mettent du leur, et ne se décident à se passer la rondelle en temps opportun, alors il est certain qu'ils amélioreront de beaucoup leur position dans la Ligue Commerciale.

Le Jarry et Frère et le Forest Frère se sont livré un duel des plus enlevants dans la partie finale hier soir; ce n'est qu'après 9 m. 40 sec. dans la dernière période que le Forest Frère réussit à prendre l'avantage qui lui assura la victoire. Le jeu a été des plus intéressants, les partisans des deux équipes étant tenus en un émoi continuel. Il faut dire que les deux sarcleurs de buts ont joué une grosse partie, arrêtant une multitude de dangereux lancers.

Il serait assez difficile de dire quel club a eu l'avantage, surtout pour les deux premières périodes, car le jeu fut bien partagé, les avants de chaque côté faisant de brillantes montées, mais ne pouvant réussir à déjouer les gardiens de buts. Comme spectacle, ce fut un vrai régal, et nous croyons que les spectateurs ont été des plus satisfaits par le beau jeu de hockey fourni. Le Forest Frères alignait Walker, ancienne étoile du Jarry Frère. Luttant contre ses anciens co-équipiers, celui-ci a joué une grosse partie. Larivée qui sera sur la passe de Lacasse, avait bien mérité ce point, car il avait fait plusieurs belles montées, mais jusqu'à ce moment, sans succès. Le Jarry Frère qui voulait se sauver d'un blanchissage alors qu'il ne restait que quelques minutes de jeu, se fit jouer un mauvais tour, lorsque toute l'équipe étant à l'attaque Longtin fit une descente et eut peu de difficulté à déjouer Raymond qui n'avait personne pour le protéger. La partie se termina aussitôt, donnant ainsi une belle victoire au Forest Frères. L'avantage qui avait été bien partagé dans les deux premières périodes pencha du côté du Forest Frères dans ce dernier engagement et lui donnait une victoire bien méritée.

Mile End Dairy		Crane Limited
Marchand	buts	Muir
Case	défenses	Shibley
Phelan		Welch
Payer	centres	Galbraith
Hudon	ailes	Demaine
Beaudry		Tobin

Substituts du Mile End Dairy : Dagenais, Lacoste, Bisaillon, Tondreau.

Substituts du Crane : McQuestin, Cox, Bell, Biundell, Paille.

Première période

1—Crane Ltd, Tobin 4.00
2—M. E. Dairy, Case 7.10
Punition : Tondreau.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : Hudon, Bisaillon, Galbraith.

Troisième période

3—M. E. Dairy, Phelan 3.00
Punitions : Demaine, Hudon, Payer.

Omer De Serres		A. & P. Lyn Co.
Bricault	buts	Montpetit
Bennett	défenses	Seale
Lacoste		Reynolds
Ranger	centres	Scroggie
Armand	ailes	Smith
Gagné		Lees

Substituts du Omer De Serres : Lanthier, Sullivan, Elie, Giroux, Raymond, Larochelle, Fogarty.

Substituts du A. & P. : Hannon, Prévost, Larose, Clegg, Wallc, Bennett.

Première période

Aucun point.
Punitions : Gagné, Armand, Lacoste, Ranger, Waite.

Deuxième période

1—A. & P., Larose 13.15
Punitions : Gagné, Lacoste.

Troisième période

2—Omer De Serres, Sullivan 8.10
Punitions : Waite, Seale, Prévost.

Forest Frères		Jarry et Frère
Lalonde	buts	Raymond
Raymond	défenses	Rivet
Dagenais		Mundy
Longtin	centres	Ethier
Corneillier	ailes	Bélanger
Thomas		Jarry

Substituts du Forest Frères : Maloney, Lacasse, Walker, Larivée.

Substituts du Jarry et Frère : Cadorette, MacLear, Claxton, Déziel, Davis.

Première période

Aucun point.
Punition : Ethier.

Deuxième période

Aucun point.
Punition : Dagenais.

Troisième période

1—Forest Frères, Larivée-Lacasse . . 2.40
2—Forest Frères, Longtin 13.16
Punition : Davis.

Arbitres : Clarrie Booth et Bruneau Lacerte.

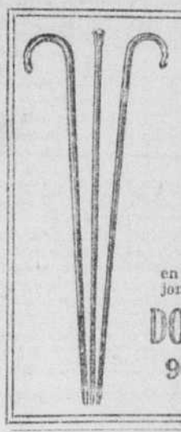
	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Forest Frères	2	2	0	0	4	0	4
Jarry Frères	2	1	1	0	3	1	2
Crane	2	1	1	0	4	4	2
Laiterie Mile End	2	1	1	0	2	4	2
Atlantic Pacific	2	0	1	1	3	5	1
Omer DeSerres	2	0	1	1	1	4	1

Cooney Weiland nommé instructeur à Harvard

Cambridge, Mass., 3. — Le hockey prend de la popularité dans les colleges américains, si l'on en croit le nouveau programme athlétique de l'Université Harvard. On annonce que Ralph Cooney Weiland, joueur de centre étoile du Boston de la Ligue Nationale, vient d'être nommé instructeur de l'équipe de hockey du Harvard pour la prochaine saison.

La police sera là

Saint-Thomas, 3.—Se rappelant la furieuse bagarre qui a suivi la partie pour le championnat junior entre les clubs Rideau et Saint-Thomas, à Ottawa, en 1929, les autorités locales ont engagé une phalange de constables pour maintenir l'ordre lors de la partie de samedi entre le Saint-Thomas et les Rangers d'Ottawa, pour le titre de champion intermédiaire.



Une GRANDE VARIETE de
CANNES
pour dames, messieurs, invalides et enfants
à partir de .50 jusqu'à $30
en bois unis, ou avec garniture d'argent ou d'or, en jonc, ébène ou bois de couleuvre.
DOMINION UMBRELLA STORES
902, rue Ste-Catherine Ouest
773 RUE ST-PIERRE

Jouissent d'un
Débit Continu
depuis 261 Ans



HUDSON'S BAY
BEST PROCURABLE
SCOTCH WHISKY
Hudson's Bay Company.
INCORPORATED 2nd MAY 1670

FOOTBALL
Finale pour le championnat du Canada
REGINA 'ROUGHRIDERS'
(Champions de l'ouest)
vs
MONTREAL
(Champions de l'est)
STADE du McGILL
Samedi Prochain, 5 Déc.
à 2.15 p.m.
Sièges réservés . . . . . $1.50 et $2.00
En vente au bureau de la M.A.A.A., McGill Union, magasin de cigares Hyman, James A. Ogilvy's Ltd, et Riley Hern Inc.
Admission générale $1.00
Ecoliers (moins de 16 ans) . . . 25c



Nous vous économisons $35 ! Nous pouvons vous le prouver !
à propos de valeurs !
soixante-dix neuf dollars
vous tiendra bien vêtu
des pieds à la tête . .
durant au moins un an !

UN COMPLET
à deux pantalons, serge bleue 18 onces et worsted gris ou brun, excellente confection et doublure de satin ou un Tuxedo si préféré.

UN PALETOT
d'hiver ou de printemps, tissus importés "herringbones" ou "silverstones", riche doublure de soie, modèles "guards" ou "tubes". Ou un Tuxedo si préféré.

SIX CHEMISES
en beau broadcloth, patrons à votre choix. Collet à même ou avec deux colletes séparés.

QUATRE CRAVATES
patrons nouveaux, nuances pour couvrir à tous les "ensembles".

6 PAIRES DE BAS
importés en soie et laine ou en laine. Patrons de fantaisie, toutes les couleurs.

6 MOUCHOIRS
beaux grands mouchoirs pour hommes. Tissus de très belle qualité.

CHAPEAU DE FEUTRE
de bonne qualité, nuances de gris et de brun. Toutes pointures.

CHAPEAU DE PAILLE
pour l'été, très belle paille soigneusement tressée. Toutes grandeurs.

PAIRE DE GANTS
très chauds et confortables pour l'hiver, ou plus légers à votre choix.

3 SOUS-VETEMENTS
marque "Penman" en laine, ou en soie et laine "Windsor" à votre choix.

PAIRE DE BRETELLES
le pantalon tombe beaucoup mieux et vous êtes plus à votre aise avec des bretelles.

PAIRE DE JARRETIERES
solides et durables, en bon élastique de soie. Marque bien connue.

$79
$5 comptant | 10 mois pour payer !
A ceux dont nous accepterons le compte
La Liberté
3735, Notre-Dame Ouest
(Descendez à la rue Saint-Augustin—Près de la gare Saint-Henri)
Service de pressage gratis durant toute une année, ainsi que toutes altérations nécessaires
Vous pouvez faire des arrangements pour vous faire livrer l'ensemble complet, ou d'après notre système de livraison graduelle



LES ENZYMES DEVELOPPENT LE CHENE DU GLAND— L'ADULTE DE L'ENFANT!

Le malt d'orge, qui constitue la base même du moût de la Bière Dow Old Stock, est très riche en ENZYMES.

Un procédé spécial, dans la fabrication de la Bière Dow Old Stock, permet aux enzymes de réagir complètement et de faire passer les précieux éléments nutritifs de l'orge dans la bière!

La Bière Old Stock n'est donc pas seulement un breuvage moelleux et rafraîchissant, c'est en plus une source de santé et de vigueur.

Il ne faut donc pas s'étonner si elle est toujours préférée par les personnes fortes et en bonne santé!

ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables.

Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture.

Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

On constate que le lait en bouteille laissé au soleil possède une saveur spéciale. Même 10 minutes produisent un effet appréciable.—Extrait de la "GAZETTE" de Montréal.

Le soleil peut aussi changer la saveur de la bière, tout comme il change celle du lait. C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock est toujours mise dans une bouteille verte.



Bière Dow Old Stock

SES ENZYMES FAVORISENT LA SANTE

287



Affaibli . . .
il faisait difficilement son travail . . .

Beaucoup d'hommes travaillent malades par suite d'excès de travail. . . . de fatigues répétées. . . et ils ne savent comment se traiter. Un bon moyen pour eux de se remettre sans rien changer à leurs occupations quotidiennes serait d'employer les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal. Avec ce simple remède, un homme peut reconstituer ses forces, doubler son énergie, enrayer ses malaises, tels que:

Troubles d'estomac	Maux de reins
Manque d'appétit	Points dans les côtés, le dos
Malaise général	Nervosité
Fatigue	Rhumatisme
Maux de tête	

Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

"Ma digestion se faisait mal depuis deux ans. Souvent je ressentais des douleurs dans l'estomac. Je manquais de sommeil et de force et pouvais difficilement faire mon travail. J'ai pris les Pilules MORO régulièrement pendant six semaines; les fonctions de mon estomac se sont rétablies, j'ai acquis les forces dont j'avais besoin pour faire mon ouvrage, enfin j'ai complètement refait ma santé." M. Henry Brunelle, 130, Cheever, Lowell, Mass.

Pilules MORO pour les Hommes

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR à 8.30
TORONTO
vs
MONTREAL
Prix: $1.75, $1.50, $1.00, .50 taxe comprise. Billets en vente maintenant.

MARATHON EN RAQUETTES POUR $4,000 EN FÉVRIER

CENT COUREURS PRENDRONT PART, CROIT-ON, AU MARATHON ANNUEL DES RAQUETTEURS

Le sport d'hiver le plus populaire, le marathon de raquettes de 200 milles organisé sous les auspices des sportsmen montréalais bien connus, Sam et Allan Bronfman, sera organisé pour la quatrième année consécutive cet hiver. Il a été définitivement décidé hier que cette course sera de nouveau organisée.

Rien n'a été annoncé à part le fait que la course aura lieu de nouveau, de Québec à Montréal, comme durant les deux dernières années, et aucun autre détail n'a été donné, en ce qui regarde la date et le montant de la bourse, ces détails n'ayant pas encore été réglés. Tout semble indiquer que la bourse sera la même que l'an dernier, $4,000, ce qui en fait la course en raquettes la plus richement dotée de l'univers. Cette course aura tout probablement lieu au début de février.

Cette course, qui est des plus intéressantes, est un sport essentiellement canadien et est en même temps une des épreuves qui demandent le plus d'efforts d'un athlète de tous les genres de sports. Cette course a pris de plus en plus d'importance d'année en année. Son origine fut la modeste course de Montréal à Lewiston, Me., alors que neuf coureurs seulement furent sur les rangs. Elle fut remportée par le vétéran Eugène Clouette. Pris sous les auspices de MM. Sam et Allan Bronfman l'année suivante, ce marathon attira trente-neuf coureurs, et apres une des plus belles courses dans sa longue carrière, le vétéran Edouard Fabre finit en tête du peloton à Montréal. Edouard Fabre fut un des meilleurs coureurs que le Canada ait produits et, avait fait de la raquette depuis de nombreuses années. La course devint encore plus populaire l'an dernier et 62 coureurs se mirent en ligne à Québec pour le départ. Le marathon fut gagné par le jeune montréalais Frank Hoey, qui avait fait ses débuts dans le marathon Green Stripe l'année précédente et ensuite dans le marathon Peter Dawson. Tout semble indiquer que cette course attirera cette année un champ de tout près de 100 coureurs. Une quantité de demandes d'informations ont déjà été reçues aux bureaux du promoteur, et les coureurs qui sont déjà arrivés en plus des coureurs locaux sont: Arthur Newton et Peter Gavuzzi qui, comme compagnons, ont remporté deux fois la victoire dans le marathon Peter Dawson. John Jekela, de Toronto, qui en compagnie d'August Fager, qui est aussi sur les lieux, causèrent une énorme surprise en finissant en deuxième position dans le marathon Peter Dawson l'été dernier. Hoey sera vraisemblablement aussi au nombre des partants, tandis qu'Edouard Fabre pourrait aussi tenter sa chance de nouveau, et le diminutif Ollie Wanttinen sera aussi un inscrit. Eugène Clouette, gagnant du premier marathon de raquettes, et qui est maintenant âgé de 51 ans, s'entraîne aussi assidument pour une autre chance à la première position.

Les formules d'inscriptions seront prêtes d'ici une couple de jours et les coureurs pourront s'en procurer aux quartiers généraux du marathon, chambre 416, édifice Amherst. Plus d'une cinquantaine seront envoyées immédiatement pour répondre aux demandes d'informations déjà reçues.

Les amateurs et les professionnels de rugby s'uniront-ils enfin ?

Winnipeg, 3.—Le but de sa déclaion de l'été dernier permettant aux athlètes amateurs de figurer sur des équipes affiliées à la Dominion Football Association, était de rapprocher celle-ci, une organisation non amateur, de l'Association Athlétique Amateur du Canada, a déclaré J.-I. Morkin, Winnipeg, aux délégués de la A.A.U. du Canada, réunis ici aujourd'hui pour l'assemblée annuelle.

Au cours de son allocution à l'ouverture de la séance, M. Morkin a dit que son attitude au sujet du soccer avait été fortement critiquée. Il espérait que la difficulté serait réglée une fois pour toutes par la présente assemblée.

Mon but principal en prenant cette décision, a-t-il expliqué, était l'espoir de voir la Dominion Football Association s'affilier à la A.A.U. du Canada. Les remarques de M. Morkin ont provoqué de vigoureuses dénonciations. Les délégués de Québec, d'Ontario et de Thunder Bay ont reçu instruction de s'opposer énergiquement à ce que la proposition soit adoptée par la A.A.U. du Canada. Depuis 1919, l'on a fait des efforts pour attacher la Dominion Football Association à la A.A.U. du Canada, a dit M. Morkin, qui a fait voir les efforts faits à l'assemblée de l'an dernier à Vancouver pour amener de nouvelles discussions à ce sujet.

Le rapport du trésorier Claude-C. Robinson, Winnipeg, démontre que l'Union a un montant de $1,079.36 en banque.

Le S.-Frs-Xavier Jr aura une forte équipe à opposer au club Loyola

Le S.-Frs-Xavier Junior aura une formidable équipe à opposer au Loyola, samedi après-midi, au Forum, lors de son début dans la Ligue Junior.

Le gérant Ildège Gervais a fait un choix judicieux de ses hommes et il nous annonce qu'il aura l'une des plus fortes équipes qui a encore représenté les couleurs du S.-Frs-Xavier dans un circuit junior. Il n'a eu que l'embarras du choix car lors de la première pratique du club, 80 joueurs ont répondu à l'appel. Il a maintenant quinze joueurs sous contrat et plusieurs d'entre eux sont, paraît-il, assez brillants pour figurer dans n'importe quelle ligue intermédiaire ou même senior.

Le S.-Frs-Xavier pratiquera de nouveau aujourd'hui et demain au Forum de sorte qu'on peut être assuré qu'il sera en grande forme pour faire face au Loyola.

Hochelaga Stars

Samedi, le club de hockey Hochelaga Stars ira rencontrer l'équipe Crescent à l'aréna Mont-Royal. Inf. Lucien Lavallée, CLairval 3578, entre 6 et 8 hre le soir.

Mort tragique de Murphy l'homme de fer du rugby

New-York, 3. — Con Murphy, le brillant tackle de l'Université Fordham et reconnu en bien des cercles comme "l'homme de fer du football" est mort hier à l'hôpital de Fordham des suites d'une blessure reçue à la tête, deux minutes avant la fin de la partie Bucknell-Fordham. Une autopsie a révélé la fracture d'un vaisseau sanguin à la base du crâne.

Les domaines sportifs et collégiaux ont été douloureusement émus de la mort de Murphy, l'un des plus grands athlètes dans l'histoire du football et l'un des étudiants les plus brillants de l'Université Fordham.

Agé de vingt et un ans, Murphy jouait au football depuis quatre ans et était considéré comme l'étoile de son club. Il laisse son père, un frère et deux soeurs.

John Szymanski, qui remplaça Murphy après son accident, souffrit un accident à peu près similaire à celui de son co-équipier et sa condition était considérée encore comme sérieuse, hier, à l'hôpital de Fordham. On croit que s'il en échappe, il restera partiellement paralysé.

Ligue Senior

	G.	A.	Min.
N. Crutchfield, McGill	3	4	10
K. Murray, Victoria	3	0	4
Neville, M.A.A.A.	3	0	6
Farquharson, McGill	2	1	10
Alexandre, Canadien	2	1	2
Mullan, Victoria	0	3	0
Page, U. de M.	2	0	0
Larose, Victoria	2	0	6
Burnie, Canadien	1	1	2
St-Germain, M.A.A.A.	0	2	4
Robertson, McGill	1	0	0
Brunet, Canadien	1	0	2
Ward, McGill	1	0	6
Smith, Victoria	1	0	0
Raymond, Canadien	1	0	2
Gagnon, Canadien	1	0	4
Farmer, McGill	1	0	0
Taylor, Victoria	1	0	2
Kerr, M.A.A.A.	0	1	2
Vennor, Canadien	0	1	6
Langis, U. de M.	0	1	0
Jarry, U. de M.	0	1	0
Slater, Victoria	0	1	2
Gagné, U. de M.	0	1	0
Powers, McGill	0	0	1
Carlin, Victoria	0	0	2
Weir, M.A.A.A.	0	0	2
O'Connell, M.A.A.A.	0	0	2
Robert, Canadien	0	0	2
Mackenzie, M.A.A.A.	0	0	2
McGillivray, McGill	0	0	2
Walker, U. de M.	0	0	2
Jotkins, M.A.A.A.	0	0	2
Quinn, Victoria	0	0	4
Delaney, M.A.A.A.	0	0	4
Sullivan, U. de M.	0	0	4
Bellehumeur, U. de M.	0	0	6
Harnott, M.A.A.A.	0	0	6
H. Murray, Victoria	0	0	6
Raymond, U. de M.	0	0	6
Massey, M.A.A.A.	0	0	8
Myre, Canadien	0	0	8
McGill, McGill	0	0	10
Thomson, Victoria	0	0	10

	G.	P.	N.	P.	B.	C.	Perc.
McGill	4	0	0	8	5	5	39
Victoria	1	2	1	9	12	4	44
M.A.A.A.	1	3	0	3	4	3	34
Canadien	1	2	0	6	4	3	30
U. de M.	0	1	1	3	3	3	18

Le jeu de pool

A LA SALLE LAVAL

Cet après-midi, à 2 h. 30, se continuera à la salle Laval, 351 S.-Catherine Est, la série de 9 "rackages" entre Degagné et Lafleche. Degagné qui était en grande forme hier a pris une avance marquée sur son adversaire, gagnant 3 "rackages" sur quatre.

Hier soir, Vincent a remporté les honneurs de la soirée par le même score contre la fameux Daigle. Ces deux joueurs se rencontreront de nouveau ce soir à 8 heures pour terminer la série.

La partie d'ouverture du tournoi de billard français qui aura lieu hier soir devant une nombreuse assistance, Laplante fut vainqueur de Rebeaud par 100 à 78. Ce soir, Collet et Saint-Denis seront les adversaires.

Le "Life Pool" spécial qui réunit 21 joueurs fut gagné par N. Quinn.

Les gagnants du tirage de $5 offert par la maison furent Bourassa et Bolea.

POOL A LA SALLE ONTARIO

La vogue du tournoi de billard de la salle Ontario va s'accentuant de plus en plus.

La deuxième élimination, comprenant des joueurs d'expérience, offre chaque soir des parties enlevantes et fertiles en coups difficiles. Les partisans du sport d'automne seront très bien servis ce soir. Les deux favoris du tournoi seront aux prises et promettent de servir un gala de snooker. Le gagnant du tournoi de la salle Casgrain, M. Lavallée sera aux prises avec M. Delisle. Pour terminer cette séance, M. Falardeau, connu de tout l'est de Montréal, essaiera de montrer sa suprématie sur M. Massicotte.

Donc, ce soir à la Salle Ontario Billiard Académie, 3479 Ontario Est.

SALLE SASSEVILLE

Ce soir, à la Salle Sasseville, 3938 Ontario, dans le tournoi de snooker, on verra au programme deux des plus forts joueurs. Cette partie ne manquera pas d'intéresser les amateurs. Hier soir, René Lapointe a vaincu Renée Leclair par le score de 100 à 50. Les partisans n'ont pas ménagé les applaudissements. Après la partie, un autre life pool sera jouée. Aux amateurs de se rendre à 8 heures. L'entrée est libre.

SALLE CASGRAIN

Ce soir, à la salle Casgrain, à 8 heures, au No. 3437 Ste-Catherine, dans le grand tournoi de snooker, les amateurs auront le plaisir de voir Deniger faire face à Méril Beaulieu. L'éloge de ces deux joueurs n'est plus à faire. Hier soir devant une salle comble, Sequin a bien mérité le victoire en battant Gauthier par le score de 150 à 104. La partie a intéressé le public du commencement à la fin. Après la partie, un tournoi de life pool sera joué et aucun joueur ne sera refusé. L'entrée est libre à tous.

SALLE LAROCHE

Ce soir, à la salle Laroche, rue Charlevoix, la rencontre du tournoi de snooker sera entre W.-J. Oas et Alphonse Reid, deux bons joueurs qui se feront une lutte serrée.

Hier soir, la partie entre Marcel Gagnon et Adrien Clermont s'est terminée par un victoire pour Marcel Gagnon.

Les scores des parties de lundi et mardi sont:

Lundi —
Marcel Bashaw 169
Réal Lauzon 96
Mardi —
Réal Huet 110
Alex. Martess 111
Bienvenue à tous.

SALLE FORTIN

Hier soir, M. Lacombe a eu raison de son adversaire, M. Desjardins. Le score a été de 150 à 73. Ce soir, M. McCrory rencontrera M. Délisle, dans une partie de 150 points au jeu de pool. Après le tournoi, il y aura un Life Pool.

Donc à la salle Fortin, 4361 Ste-Catherine est. L'entrée est libre.

SALLE OXFORD

Hier soir, devant une nombreuse assistance, M. J. Délisle a eu raison de M. McCrorey par le score de 150 à 68.

Ce soir, M. I. Sirois rencontrera M. J. Délisle pour la semi-finale dans une partie de 150 points, au jeu de snooker. Après le tournoi il y aura une partie de Life Pool ouverte à tous les amateurs.

Dans la classe C, M. Chevalier a raincu M. Bergeron par le score de 75 à 52. Ce soir, M. Du Paul rencontrera M. Paulhus dans une partie de 75 points au jeu de pool. Donc ce soir, à la salle Oxford, 4238 Ontario est, près de La Salle. L'entrée est libre.

BOYER BAT PERRAULT AU PLAZA

Dans tout genre de sport la science est le facteur le plus important et ceci a été démontré hier soir, alors que Moise Boyer a défait L. Perreault par 150 à 124 dans la classe "A" du grand tournoi de snooker organisé par la salle Plaza. Perreault est un joueur d'une adresse remarquable et avec un peu plus d'expérience se placera au premier rang parmi les joueurs de snooker. Cependant il n'est pas de taille à lutter avec Moise Boyer qui possède une finesse de jeu et un jugement remarquables.

La partie d'hier soir fut fort appréciée par la foule présente et avec chaque match le grand tournoi devient de plus en plus interessant.

Dans la classe "B", M. Leroux a eu le dessus sur W. Lawson dans une partie chaudement contestée, le résultat final étant de 150 à 132.

J. Beaudoin et V. Chaput se sont livré une dure lutte dans la classe "C". Beaudoin l'a emporté par 150 à 148.

Ce soir, il y a trois parties sur le programme. Dans la classe "A", Albert Gareau sera aux prises avec H. Pelletier. Dans la classe "B", Gordon Shaughnessy jouera avec T. Zenka, tandis que H. Hupe fera face à Léo Lagarde, dans la classe "C".

La maison Scott & Bousquet donnera une magnifique coupe en argent au joueur faisant la plus grande série de points, du 5 au 21 décembre. La coupe sera présentée au gagnant par le gérant, M. Lemay.

SALLE MONTCALM

Ce soir aura lieu à la salle Montcalm, 1168 S.-Catherine Est, une autre grande partie de snooker pour un montant de $250 en prix.

La partie de ce soir sera entre M. Germain qui bataille pour la première place et M. Lafleche, autre fameux joueur. Donc, aux amateurs d'aller encourager leur favori à la victoire, ce soir.

Lundi, aura lieu un pot de "life pool". Au-delà de 30 joueurs y prendront part. Cinq prix de $2.00 seront donnés aux joueurs avant le pot. Bienvenue aux amateurs.

SALLE TONYS

Ce soir se continuera le tournoi de la Salle Tonys, 1331 S.-Catherine Est. Ce tournoi est pour trouver un joueur capable de représenter cette salle dans le grand tournoi de la Brunswick pour le championnat du Canada et une bourse de $2,000. Ce soir, Anatole Lafleche, disputes la victoire à Roger Dussault.

La partie d'hier a encore causé une surprise, car Paul Moores a été défait par Herve Danis, par 150 à 128.

Vendredi aura lieu un grand pot de life pool. Bienvenue aux amateurs.

SALLE MONTCALM

La direction de la salle Montcalm, 1168 S.-Catherine Est, offre encore aujourd'hui un programme très attrayant. Ce soir à 8 h. 30 Arsene Loiselle et Léon Germain se rencontreront dans une joute de la plus grande importance pour ces deux concurrents. Hier, devant une salle comble Chamberland a eu raison de Lachance par le score de 100 à 60.

Lundi soir prochain, il y aura à cette salle une grande partie de life pool, la plus belle de l'année, car les concurrents dans cette partie auront à tirés 5 prix de $2 offerts par la salle. Ce pot est limité à 30 joueurs.

A LA SALLE DAIGNEAULT

Ce soir à la salle Daigneault, 301 Frontenac, aura lieu une partie du tournoi de snooker pour le championnat du Canada. Les deux adversaires sont O. Chaput et L. Provost. La partie d'hier soir a été gagné par F. Martin par le score de 500 à 485, sur L. Provost.

L'on verra de nouveau aux prises ce soir F. Martin et Brouillard, de la salle Saint-Denis, dans un match de 500 points. Les amateurs sont invités.

A LA SALLE CENTRALE

Barré a remporté une autre victoire dans le tournoi de pool de la Salle Centrale pour le championnat du Canada, portant son total de victoires consécutives à sept. Il n'a pas encore connu la défaite dans ce tournoi.

Sasseville lui a cependant livré une lutte de toute beauté. C'est durant la rencontre de l'après-midi que Barré s'assura la victoire. Il l'emporta sur son adversaire par le score de 150 à 106. Dans la partie de la soirée Sasseville revint à la charge et vint tout près de battre Barré. Il fit trois séries consécutives de 58, 33 et 27, et dépassa Barré dans le grand total, et parut avoir la victoire à sa portée. Barré fut cependant à la hauteur de la situation et avant que les choses ne tournent mal, termina par le score de 300 à 276, perdant la rencontre de la soirée par 150 à 170.

Les rencontres d'aujourd'hui seront entre Courteau qui est actuellement en deuxième position une partie en arrière de Barré, et Boies qui le suit dans le classement.

Demain soir à la Salle Centrale, aura lieu la partie de "life pool" organisée chaque vendredi soir. Le nombre des joueurs qui participent à ce tournoi est considérable et les amateurs sont priés de donner leurs noms à l'avance afin de ne pas être désappointés.

A LA SALLE DUFRESNE

Ce soir, à la salle Dufresne, située 2641 Centre, Pointe-S.-Charles, il y aura partie du tournoi snooker entre M. Paul Tanguay et M. Rosario Emard. Hier soir, M. Emile Giervais a battu M. Alfred Boucher par le score de 118 à 60. Bienvenue à tous.

Nouveau club de hockey

Une équipe de hockey nouvellement organisée et bien balancée désirerait faire partie d'une ligue sérieuse. Pour plus amples informations, s'adresser par téléphone au Gérant, CRescent 3239.

LE CHAMPION LEITHAM SERA AU PROGRAMME DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE AU FORUM

Bobby Leitham, champion poids coq du Canada et le meilleur boxeur local actuellement à Montréal, sera au programme lors de la séance organisée par le promoteur Armand Vincent au profit des sans-travail, qui aura lieu au Forum à une semaine de mardi prochain. Leitham a signé hier soir et aura un des trois boxeurs comme adversaire, Lou Farber, fameux boxeur de New-York qui est fort bien connu dans l'arène locale, Vidal Gregorio, d'Espagne qui a mis Joe Scalfaro hors de combat, ou Midget Wolgast, qui est reconnu en certains endroits comme le champion poids mouche de l'univers. Le choix de son adversaire sera fait aujourd'hui.

Une rencontre avec l'un de ces trois adversaires terminera une grosse saison pour le petit boxeur de Verdun. Il débuta cette année en faisant un combat furieux avec Harry Hill au Monument National, la rencontre se terminant par un verdict nul. En mai dernier, au Forum, il obtint la décision sur Johnny McCoy, solide boxeur de Buffalo, après avoir perdu une décision à Pete Sanstol au mois de mars. Dans ce combat Leitham augmenta le nombre de ses nombreux supporteurs par son courage et son esprit agressif devant le redoutable boxeur qu'est Pete Sanstol. Leitham fit une rencontre nulle avec le solide et rusé petit nègre Peter Jackson au mois d'août sur le programme Pete Sanstol—Al Brown, et en septembre, fit une autre rencontre nulle avec Arthur Chapdelaine, bien que plusieurs aient été sous l'impression qu'avec la rapidité et la science il avait mérité la victoire. Ce ne fut qu'au mois d'octobre que Leitham obtint finalement une chance au titre de champion canadien, à la poursuite duquel il était depuis plusieurs années. Il prouva sans l'ombre d'un doute ses droits au titre en ayant l'avantage du commencement à la cinquième ronde sur Arthur Giroux, le champion, et gagnant sur un "foul" durant la ronde suivante.

En plus de ces rencontres, Leitham s'est battu à différentes reprises en d'autres endroits. Il ne s'est sauvé d'aucune rencontre qui lui fut offerte, et le fait qu'il a signé pour rencontrer un des trois adversaires mentionnés, démontre une fois de plus qu'il est un champion digne du nom, car tous trois sont fort bien considérés dans leur classe.

Dans l'entretemps, le malentendu qui est survenu au sujet de la signature de Gans, le boxeur de couleur pour une rencontre avec le champion Louis Brouillard n'est pas encore réglé. Brouillard après avoir signé un contrat en blanc, par lequel il s'engageait à rencontrer n'importe quel boxeur choisi par le promoteur, a décidé qu'il ne voulait pas rencontrer de noirs, étant donné qu'il aura à faire face à un adversaire formidable dans la personne de Gans. Il était apparemment sous l'impression qu'un boxeur de moindre qualité serait choisi par Armand Vincent. Ceci étant le cas, le contrat de Brouillard a été soumis aujourd'hui entre les mains de la Commission Athlétique le contrat de Brouillard ainsi que le contrat de Gans et le chèque accepté de ce dernier pour $500, et demandera à la Commission qu'elle force par l'intermise de la National Boxing Association et de la Commission de l'Etat du Massachusetts, le champion à remplir son contrat.

Si Brouillard ne vient pas ici, ceci désappointera un grand nombre de ses parents qui résident encore dans la Province. Ceci se sont mis en communication avec le promoteur et ont réservé un bon nombre de billets, à la condition toutefois que Brouillard vienne se battre ici.

Réorganisation de la Société de gymnastique

Il nous fait plaisir d'apprendre que la Société Nationale de Gymnastique dont fut le professeur Henri Scott (ex-directeur des équipes envoyées à Rome), était l'organisateur, est en train de se réorganiser. Le capitaine Fernand Lefebvre, instructeur au collège de S.-Laurent et au Cercle Outremont, invite ses anciens élèves et ceux du professeur Scott à une réunion-causerie au sujet de cette société et autres projets qui les intéresseront. Ceux qui désireront faire quelques exercices "à la Scott" en auront le loisir.

Cette réunion aura lieu au Cercle Outremont, 218 rue Bloomfield, Outremont, samedi, le 5 courant, à 4 heures précises.

Club Shamrock

Le tirage du club de hockey Shamrock a eu lieu ces jours-ci et l'heureux gagnant de la tonne de charbon a été M. E. Dumont, 784 Pratt, Outremont. Le club de hockey Shamrock fera partie cette année de la ligue Outremont dans la section juvénile.

Les Préférées



MOLSON

LA BIERE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT

Etablie à Montréal en 1786

3 BIERES A VOTRE CHOIX

INDIA PALE (ETIQUETTE BLANCHE) EXPORT (ETIQUETTE DOREE) STOCK (ETIQUETTE BLEUE)

AUX MAGASINS FASHION-CRAFT Lechasseur, limitée

VENDREDI et SAMEDI—JOURS D'AGREABLES SURPRISES

UNE OFFRE SPÉCIALE — DE — PARDESSUS•

RÉDUITS en temps opportun

•PARDESSUS

Les tissus fashion-craft sont bien connus des Montréalais — Ces valeurs contribueront à les faire apprécier DAVANTAGE.

TOUS LES MODELES
TOUTES LES TAILLES
TOUS LES STYLES

23.95

•FOULARDS•

Carrés de soie—imprimés "batik" dans une variété de superbes coloris.

$2.45

DESSINS A EFFET CONTRASTANT

Dans les tons BLEU, BRUN, BEIGE, GRIS, NOIR et BLANC

MAGASINS FASHION-CRAFT Lechasseur, limitée

375, rue St-Jacques O.
281, rue Ste-Catherine E.
974, rue Ste-Catherine O.

"Je n'ai pas eu la place"



IL comptait avoir la place—mais il l'a manquée. Il va lui falloir encore faire patienter le propriétaire, l'épicier et tous les autres. Un seul obstacle l'a empêché de s'assurer ce chèque de salaire hebdomadaire. Sa femme n'ose pas le lui dire. Il ne comprend pas qu'un visage frais rasé a son importance quand il s'agit d'obtenir une position et de la garder.

• • •

Il y a trop d'hommes qui tout en se rasant ne se rasent pas bien. La lame que vous choisissez et la manière de vous en servir font toute la différence. Naturellement ce n'est pas vous raser qui vous assurera l'indépendance, mais la fraîcheur d'un visage bien rasé y contribuera sûrement.

D'autre part, le moindre soupçon de barbe est un handicap. Gillette présente aujourd'hui une nouvelle lame qui permet de se raser souvent avec confort et facilité. La Gillette n'irrite ni ne brûle la peau la plus tendre—elle rase la barbe la plus drue avec légèreté et rapidité. Essayez la nouvelle Gillette sous le couvert de notre garantie. Vous ne risquez rien. Achetez un paquet et employez deux lames. Si chacune ne vous rase pas de près en laissant une sensation de fraîcheur, retournez le paquet à votre fournisseur qui vous remboursera.

Gillette

RASOIRS Gillette LAMES

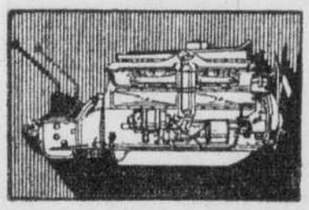
1085, rue St-Alexandre, Montréal, P. Q.

Avez-vous jamais remarqué le grand nombre de

VIEUX HUDSON et ESSEX

en service?

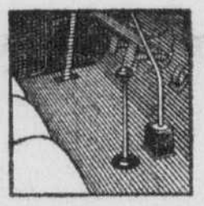
BOSSUÉS, défraîchis, tachés sans retour, fatigués de rouler, vous en voyez partout, sur les grandes routes ou garés dans les rues, de ces Hudson et Essex du vieux crû.



Les moteurs rapides Hudson et Essex sont, de tous les moteurs à essence ordinaire, ceux qui donnent la plus grande compression. Le Hudson 8 cylindres "Greater Eight" développe 87 forces à 3600 r. p. m.; l'Essex "Super Six", 60 forces à 3300 r. p. m. Les moteurs Hudson et Essex sont si bien construits qu'on peut utiliser l'essence ordinaire sans craindre le cognement.

Ils sont vieux, rouillés, ils sonnent la ferraille et ne paient pas de mine — mais, ne vous y trompez pas — *ils sont toujours sur la brèche.*

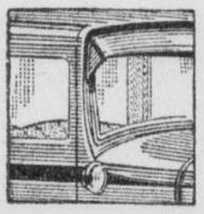
Vous en voyez plus que des autres marques de prix comparables, parce que la plupart des autres autos de la même année sont hors d'usage et ont été mis au rancart.



Roulement libre sélectif — Avec le Hudson ou l'Essex on peut à son gré utiliser ou non le roulement libre. Sur le grand chemin vous pouvez bénéficier de la vitesse flottante et de l'économie d'essence du roulement libre. En descendant une côte raide, alors que vous avez besoin de la force de freinage du moteur, un contrôle commode, placé près du levier d'embrayage, vous permet d'embrayer — instantanément — sans choc des engrenages. C'est là un accessoire facultatif.

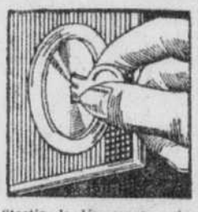
Mais ces Hudson et Essex vétérans vous déroulent encore des milles en douceur et rendent encore de grands services à leurs propriétaires.

Et pourtant, les concurrents disaient que ces autos ne résisteraient pas, qu'ils donnaient un brillant rendement, mais que cela ne durerait pas.



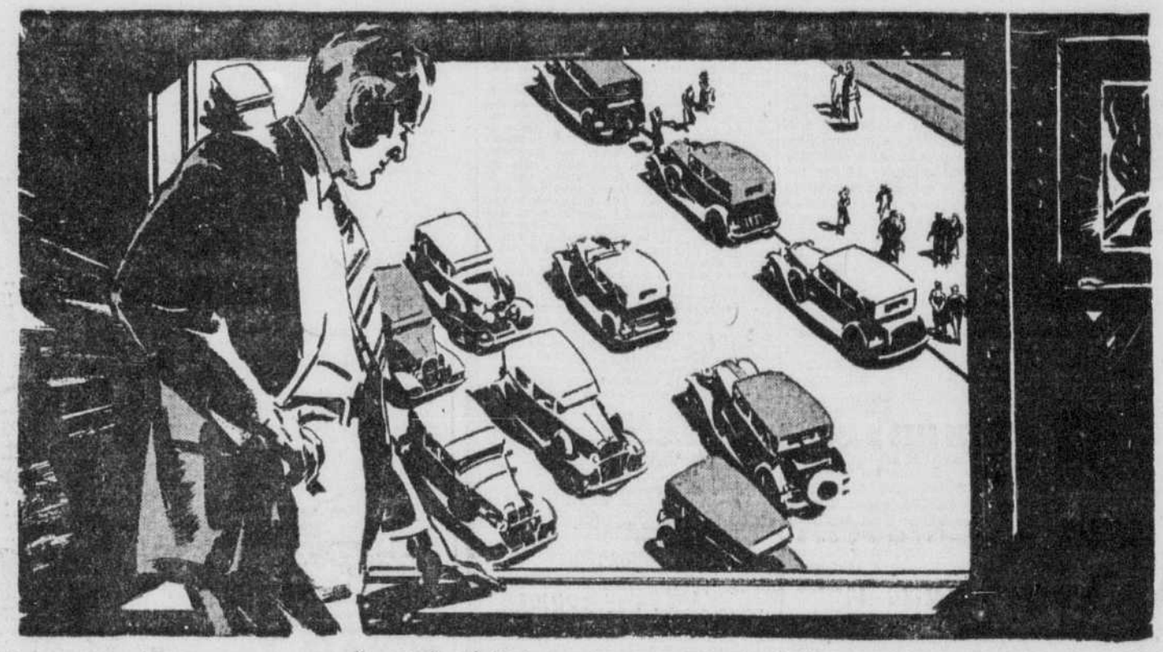
Un procédé de soudure amélioré fait de la carrosserie de tout Hudson ou Essex une pièce d'acier à l'épreuve des cliquetis, d'un pilier de coupe-vent à l'autre, tandis que les panneaux, faits de matériel silencieux, forment un corps distinct qui supprime tout grincement et tous autres bruits désagréables du mécanisme ou de la carrosserie.

Ils disaient qu'un moteur qui tourne à une telle vitesse, qui accélère si rapidement et développe une telle puissance pouvait être très bien pour un temps, mais que sa construction, nécessairement faible à cause de son prix modique, ne pourrait durer longtemps.



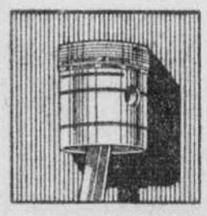
Startix, le démarreur automatique — un nouvel appareil de sûreté qu'on obtient moyennant un léger supplément — rend les moteurs Hudson et Essex à l'épreuve de l'étouffement. Si votre moteur arrête dans une côte ou dans le trafic, Startix le fait repartir INSTANTANEMENT ET AUTOMATIQUEment. Actionné par la serrure de l'allumage, Startix fait partir votre moteur quand vous tournez le commutateur et le tient en marche tant que l'allumage fonctionne.

Ils avaient tort — vous n'avez qu'à regarder autour de vous pour le constater — car les autos Hudson et Essex donnent encore un bon service alors que d'autres autos plus gros, plus lents sont au rancart depuis longtemps.



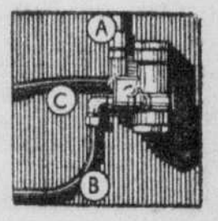
"... mais oui, ils donnent encore un bon service!"

Demandez aux possesseurs de ces autos de la première heure ce qu'ils en pensent et ils vous diront qu'ils en sont plus que satisfaits, que leur enthousiasme à l'endroit de ces deux marques fameuses ne s'est jamais ralenti. Les autos Hudson et Essex en montre actuellement chez nos dépositaires sont de fabrication identique à celle des Hudson et Essex de la première heure.



Tous les autos Hudson et Essex ont des pistons éprouvés en aluminium. Plusieurs autres autos à prix populaires comportent encore des pistons ancien modèle en fonte, bien que leurs manufacturiers reconnaissent la supériorité des pistons en aluminium en les incorporant dans leurs autos coûteux.

Cette année, comme par le passé, ils comportent des améliorations mécaniques et structurales que vous ne trouverez dans les autres autos que douze ou dix-huit mois plus tard.



Le système d'huilage automatique Dunflo est un autre développement exclusif aux Essex et Hudson. Ce système consiste en une très grosse pompe, comme on en utilise pour les avions, qui pousse deux courants simultanés d'huile (A et B) à l'avant et à l'arrière du moteur, inondant chaque palier d'un flot continu d'huile fraîche. L'huile retourne (C) à la pompe après avoir passé par une série d'auges refroidisseurs qui abaissent sa température de 45°, l'empêchant de s'éclaircir à la chaleur et réduisant ainsi la consommation d'huile.

Leur excellence transcendante a donné naissance dans l'industrie de l'automobile à ce dicton significatif: *'Surveillez le Hudson!'*

Il importe que vous examiniez un Hudson ou un Essex avant de fixer votre choix sur une marque quelconque; autrement vous dépensez votre argent les yeux fermés! Hudson Motor Car Company.

HUDSON ET ESSEX

LEGARÉ AUTOMOBILE & SUPPLY CO., LIMITED

Siège social : 535 Ontario Est

Postes de service : 529 Ontario Est—2083 Ste-Catherine Ouest

SALLE D'EXPOSITION
535 rue Ontario Est
2085-2087 Ste-Catherine Ouest
5111 Durocher, angle Laurier
4551 Blvd St-Laurent

VENDEURS:
Linteau Automobile Ltd.
94 Ontario Est
Verdun Motor Sales Reg'd.
3391 Blvd Lasalle

VENDEURS:
Miller Motors, 1487 Wellington
Westmount Garage
4010 Ste-Catherine Ouest

SUCCURSALES: — Québec, Ottawa, Kingston, Brockville, Valley Junction, Chicoutimi, Cowansville, St-Evariste Station, Joliette, Lévis, Montmagny, Mont-Joli, Sherbrooke, Sorel, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Jérôme, Rivière-du-Loup, Thetford Mines, Trois-Rivières, Victoriaville.

KNAPP RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA LIGUE INTERNATIONALE

De nombreuses transactions se produisent à West Baden

West Baden, 3. — Les rebelles de l'Association des ligues de base-ball professionnelles, un corp de seize ligues mineures actives, ont apparemment gagné la bataille de West-Baden.

Accoudés sur une majorité écrasante, ils sont aujourd'hui en plein contrôle de la treizième convention annuelle et prêts à soumettre leurs plans d'une réorganisation drastique de l'association, réorganisation qui balaiera la présente administration et la remplacera par un comité composé de cinq propriétaires de clubs avec pouvoirs absolus de direction et de contrôle.

L'exposition de leur plan a été définitivement fixée pour aujourd'hui et pas un seul membre du vieux régime, dirigé par Mike Sexton, de Rock Island, ne peut espérer conserver ses pouvoirs. La chose n'a pas été faite hier, simplement parce que quelques-uns des rebelles voulaient étudier la réorganisation plus à fond.

On prévoit que Mike Sexton, président depuis 22 ans, recevra son congé avec un salaire d'une année, et que le comité, composé de trois membres des ligues de la Classe AA et de deux autres des classes B et D, sera placé en charge des opérations pour un an, durant lequel il préparera des recommandations. Le comité recevra instruction de créer une agence centrale d'achat pour tous les clubs des ligues mineures, de viser vers une réhabilitation générale et de tracer des cartes de campagnes qui donneront aux ligues mineures la publicité nécessaire.



WARREN-G. GILES, président du club Rochester, qui a été réélu pour un nouveau terme vice-président de la Ligue Internationale de baseball.

Comme l'assemblée d'hier touchait à sa fin, une seule transaction avait été annoncée: la vente du troisième but Andy High, des Cardinals, aux Reds de Cincinnati. Toutes les ligues majeures étaient représentées et il fut question de marchés mais rien d'important à ce sujet ne sera probablement connu avant la réunion privée des propriétaires, la semaine prochaine à Chicago.

Les ligues mineures, pour leur part, ont tenu conférence et, entre autres développements, tous les officiers de la Ligue Internationale ont été réélus pour une autre année.

West Baden, 3. — On annonce, ce matin, l'achat de Harry Taylor, premier-but du club Seattle de la Ligue de la Côte du Pacifique, par les Cubs de Chicago. On prétend que le club de la Ligue Nationale a déboursé $25,000, pour Taylor.

En retour de l'achat de Andy High, les Reds de Cincinnati vendent Nick Cullop, du club Columbus de l'Association Américaine, pour $12,500. Cullop vint aux Reds l'an dernier du club Minneapolis où il brisa le record des coups de circuits de l'Association Américaine. Les Reds ont aussi vendu Ed. Strelecki, un lanceur, et Clyde Beck, un champ intérieur, au S.-Paul.

Les Red Sox de Boston annoncent l'achat de John Michaels, lanceur gaucher, du Buffalo de la Ligue Internationale. Dans la transaction, les Sox donnent du comptant et deux joueurs, Jack Smith, premier-but, et John Winsett, joueur de champ extérieur.



ANDY HIGH, troisième but du Saint-Louis de la Ligue Nationale, qui vient d'être vendu au Cincinnati.

Les trois groupes de la classe AA, l'Association Américaine, la Ligue Internationale et celle de la Côte du Pacifique se sont soutenues pour suggérer une réduction des salaires des joueurs. Les propriétaires ont voté à l'unanimité une réduction "substantielle" des salaires pour 1932, à cause des conditions financières présentes. On s'attend à ce que toutes les autres ligues mineures emboîtent le pas et qu'une semblable suggestion soit faite à l'assemblée des ligues majeures, la semaine prochaine à Chicago.

Les groupes de la classe AA ont refusé de faire un estimé des salaires maximums proposés, mais on croit en certains milieux que le chiffre serait d'environ $600. par mois. Pour renforcer cette mesure, en rappelle les règlements de la Ligue du Texas qui considère comme "free-agent" tout joueur qui reçoit un salaire additionnel de source étrangère à la ligue.

Tous les officiers de la Ligue Internationale ont été réélus. Ce sont: Charles Knapp, président; Warren Giles, vice-président, et William J. Manley, secrétaire-trésorier.

Sportsman dans le deuil

Nous avons appris avec regrets la mort de M. Raphaël Mongeon, décédé avant-hier, des suites d'un accident survenu le 14 novembre dernier. Le défunt était le père du joueur de hockey bien connu, Edouard Mongeon, du S.-François-Xavier. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Réélu président



CHARLES K. KNAPP, de Baltimore, qui vient d'être réélu président de la Ligue Internationale de baseball pour la troisième année.

Importantes parties dans la Ligue Starr

Trois intéressantes parties de hockey sont au programme de la Ligue Starr pour demain soir. Comme il n'y a qu'une partie de différence entre le premier et le dernier clubs, de gros changements peuvent se produire au cours de la soirée de demain. Dans la première partie, le S.-Vital rencontrera le Papineau et celle-ci est bien censée à remporter la première victoire de la saison.

Dick Keyes, gardien du Papineau, promet au S.-Vitalien une forte surprise, car il a résolu à signer contre la première d'être soir, une ligne d'attaque complète qui n'est pas à négliger composée de Spears, du S.-Aimé, Traynor, des Vifs, et Mervin Mullins, ex-Columbus. Comme on pourra le constater, le S.-Vitalien n'a pas la partie gagnée d'avance, mais Cadieux, du S.-Vitalien, prétend que son équipe est cette année la plus forte qui ait jamais représenté l'organisation des sports-de-glace et avec l'addition de Jarry, le pilier du Rapemont, l'année dernière, il est confiant de continuer sa série de victoires.

Une autre joute, qui a aussi son importance et que les partisans du S.-Stanislas attendent avec impatience, est celle qui mettra aux prises leurs favoris contre le fameux C.P.S.-Vital, le fort club de Montréal-Nord, qui a été toute une sensation dans la ligue depuis son début. Le gérant Fleury du C.P.S.-Stanislas, dont le club a joué de malchance jusqu'ici, sait qu'une victoire sur le S.-Vital serait bien vue de ses nombreux supporteurs, et il a fait pratiquer ses hommes en conséquence.

Cependant, si le S.-Stanislas tient à remporter sa première victoire, le S.-Vital, qui a triomphé du Papineau par 2 à 1, vendredi dernier, tient lui aussi à vaincre afin de ne pas se laisser distancer par les Ateliers Municipaux, ses rivaux de S.-Laurent, l'année dernière, qui, eux, auront à faire face au S.-Hélène. Comme ce sera la première fois que ces deux équipes se feront la lutte, la partie devrait fournir de fortes surprises aux spectateurs. Un fort contingent de Montréal-Nord viendra encourager le S.-Vital à la victoire et l'enthousiasme ne manquera certainement pas à cette rencontre.

La direction de la ligue, qui est toujours anxieux de donner entière satisfaction au public, et à ses clubs la chance de fournir le meilleur hockey possible, mettra à l'essai une nouvelle rondelle inventée par Art. Ross, des Boston Bruins. Cette rondelle, composée de caoutchouc mou au centre avec des côtés arrondis, est supposée moins rouler sur la glace, ce qui permet aux joueurs de mieux la contrôler.

Les hommes forts

Léopold Ledoux le jeune haltérophile amateur donnera samedi soir une exhibition de tours de force dans la salle de l'Académie S.-Jean-Baptiste de la Salle, 2343 Boulevard Pie IX près de la rue Hochelaga.

Ledoux qui sera accompagné de plusieurs athlètes et acrobates et tireurs au poignet, forcera au profit des oeuvres de la S.-Vincent-de-Paul.

Philippe Fournier, l'homme fort est aussi au programme. Fournier, fut il y a cinq ans un athlète aussi remarquable qu'est aujourd'hui Ledoux. L'on ne saurait trop encourager des soirées de ce genre lorsqu'elle sont données au profit d'oeuvres de charité.

Avis aux collégiens

Un nouveau club est en voie de formation. Ce nouveau venu jouera sous le nom de Bouledogue, et sera composé de joueurs de 18 à 20 ans. A date, le gérant Ernest Pisel a réussi à s'assurer les services de sept bons joueurs, dont voici les noms: Henry et Léo Goulet, J. Houle, Messier, G. Tremblay, Gauvreau et Desève. Pour compléter l'équipe, il manque un ailier gauche et deux ailiers droits. Tout joueur — collégien autant que possible — apte à remplir une de ces positions devra s'adresser à M. Ernest Pisel, 6403 rue S.-Hubert. Tél. Crescent 5020.

P.S. — Nous fournissons les costumes seulement.

Impressions des joutes de la Ligue Commerciale



La joute Arrows-Indiens soulignée de brutalité

Philadelphie, 3.—Les Arrows de Philadelphie ont défait les Indiens de Springfield, 2-1, dans une partie régulière de la Ligue Canadienne-Américaine, marquée de jeu excessivement rude et de blessures à plusieurs joueurs des deux équipes.

Les seconde et troisième périodes furent particulièrement brutales et nombre de punitions furent distribuées par les arbitres Davin et Synott. Au cours du deuxième engagement, Mickey Murray, gardien de buts des Arrows, fut transporté inconscient au dehors de la glace, après une mêlée générale. Un instant après, Starr, aller de droite des Indiens, eut la mâchoire ouverte par le patin de Jean Fusie. Les médecins durent lui faire huit points de suture.

Heard compta le seul point des Indiens sur un effort individuel, à la deuxième période. Les visiteurs ne consacrèrent toutefois pas leur avantage, et Buckles, par une montée individuelle lui aussi, égalisait le score après une minute de jeu.

Philadelphie revint à la charge vers la fin de la dernière période. Hudson reçut une passe de Buckles et compta le point qui donna la victoire aux Arrows.

Philadelphie		Springfield
Murray	Buts	Moore
Fusie	Défense	Heller
McCaffrey		Callighen
Andrews	Centre	McAdams
Buckles	Aile	Starr
Wilson		Heximer

Substituts du Philadelphie: Coulter, Kinsella, Nichols, Anderson, Paulhus, Wilkin, McCallum, King.

Substituts du Springfield: Benson, Jarvis, Saunders, Heard, Madynski.

Arbitres: Davin et Synott.

Première période

Pas de points.

Punitions: Coulter, Fusie.

Deuxième période

1—Springfield, Heard	14.34
2—Philadelphie, Buckles	15.36

Punitions: Jarvis, Anderson, Heard, Heller.

Troisième période

3—Philadelphie, Hudson (Buckles) 17.03

Punitions: Heller, Coulter, Callighen, Nichols, Madynski.

Le London subit deux échecs en deux soirs

Toronto, Ont., 3. — Le malchanceux club London a subi sa deuxième défaite en deux soirs et sa cinquième en huit parties, quand il a été défait hier soir par le score de 3 à 0 par le Windsor dans une partie régulière de la Ligue Internationale.

Tenant les scoreurs du Windsor en échec pendant deux périodes, le London fut impuissant dans la troisième reprise alors que les Bull Dogs enregistrèrent trois points dont deux par Jack Arbour, le solide joueur de défense. Al Huggins enregistra l'autre point des vainqueurs.

Le London fut totalement impuissant à déjouer Dave Kerr qui afficha une superbe tenue dans les buts du Windsor.

Le Windsor jouera de nouveau ce soir alors qu'il envahira la ville de Pittsburgh pour rencontrer les Yellow Jackets.

Windsor		London
Kerr	buts	Stuart
Arbour	défense	Holway
Bellemer		Hicks
Haynes	centre	Carrigan
D. Roche	aile	Quenneville
E. Roche		Heinikka

Substituts du Windsor: Phillips, Huggins, Hinsperger, Lever, Sanderson, Brown.

Substituts du London: Neville, Huard, Groh, Hoffinger, Schneider, Pettinger, Loughlin.

Arbitre: Jerry Laflamme.

Première période

Aucun point.

Punitions: Arbour, Holway, Bellemer.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Arbour, Huggins, Phillips, Neville.

Troisième période

1.—Windsor—Arbour (Haynes)	5.00
2.—Windsor—Huggins	14.00
3.—Windsor—Arbour	18.40

Punitions: Holway, Bellemer 2, Pettinger.

La Boulangerie Brosseau

Le club Brosseau, ayant décidé d'avoir un club dans la ligue Savignac, circuit Laurier, a élu ses officiers pour la saison.

Président, M. S. Saxby; vice-président, M. R. Bois; secrétaire et gérant, M. Alph. Guay; capitaine, M. A. Laberge.

Le club Brosseau a réussi à faire signer une phalange d'étoiles pour rivaliser avec les meilleurs clubs amateurs de la ville et de la campagne.

Voici l'alignement du club:

Gardiens de buts, M. W. A. Bédard; défenses, MM. W. Truchon, O. Dubreuil et O. Lapensée; ailes, MM. A. Chamaillard, Kennedy, T. Aggles, G. Jourdain.

Le club Brosseau jouera tous les mercredis et vendredis. Le dimanche, le club est prêt à rencontrer tous club de la campagne. Pour informations Alp. Guay, BElair 5998 ou A. Laberge, WIlbank 3336.

L'Argentine n'aura pas d'équipe au Lac Placide

Buenos Ayres, Argentine, 3.—La Fédération Athlétique a décidé aujourd'hui que, dû à la crise financière, l'Argentine ne sera pas représentée aux Jeux Olympiques d'hiver au Lac Placide, en février.

SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
Penmans
Satisfaction Complète
Economie Confort
Durabilité
240F

CREDIT
Libéral et Confidentiel
TOUJOURS BIENVENUS CHEZ COHEN'S



MESSIEURS: Nos pardessus sont ce qu'il y a de mieux. Coupe impeccable et distinguée, matériaux de choix aux teintes les plus nouvelles. Nos trois lignes bien distinctes sont marquées à

22.50 – 27.50 – 32.50

HABITS POUR JEUNES GENS
tous genres
18.50 à 27.50

HABITS POUR GARÇONS
3 ou 4 morceaux
6.50 – 8.50 – 10.50

Amenez aussi vos dames et filles. Nos manteaux garnis en fourrures sont tout ce qu'elles peuvent désirer.

COHEN'S
1101 STE-CATHERINE EST,
angle rue Amherst

Super-Hétérodyne
RADIO VICTOR
Joie « gaieté « pour toute la famille
à des prix à la portée de tous



Huit superbes modèles insurpassables en beauté, en rendement et en valeur

Le Radio Victor! Le cadeau dont le charme demeure — est *à la portée de toutes les bourses.* A partir de l'étonnant "Superette" à $89.50 jusqu'au merveilleux Modèle R-21 à $219.50 vous avez le choix de huit attrayants modèles, chacun vous assurant le rendement, la sonorité et la valeur insurpassables du Super-Hétérodyne Victor, dans un cabinet de toute beauté.

Egayez votre foyer à Noël avec un de ces superbes modèles de huit, neuf ou dix lampes . . . connaissez la joie, la satisfaction de posséder un instrument de la qualité Victor — un Super-Hétérodyne renommé pour sa sélectivité et sa sensibilité extraordinaires, pour sa sonorité incomparable.

Chaque modèle comporte des lampes Pentodes et super-contrôles . . . sélecteur de postes ultra-sensible . . . régulateur de sonorité à nuances variées . . . haut-parleur électro-dynamique . . . et cabinet d'acoustique parfait. Les modèles R-12, R-20 et R-21 sont munis d'un régulateur automatique de volume.

Voyez votre marchand Victor aujourd'hui. Il vous aidera dans le choix de votre Super-Hétérodyne Victor. Conditions faciles de paiement si vous le désirez.

LA VOIX DE SON MAITRE

Super-Hétérodyne
RADIO VICTOR
VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED—MONTREAL

CHEF-D'OEUVRE DE LA RADIO R-27F

AMHERST FURNITURE CO. — 1223 Amherst — FRontenac 2181
T. EATON Co LIMITED — DE MONTREAL — Au cinquième — rue Université
J. Albert Lacombe — 3493 Ontario Est — FRontenac 4022
J. E. LEDUC — 1660, Mont-Royal E. — AMherst 2182
Dr H. PERRON — 4317 Ontario Est — CLairval 2235
Syndicat ST-HENRI — 3619 Notre-Dame O. — 4008 St-Denis
AMEDEE BREAULT — 6621, 25ième Ave, Rosemont — CLairval 0885
Fabien Amitié — 3695 Wellington — 5107 Ave Verdun
LALANDE & FRERE — 3007 Ave Masson — à Rosemont — CHerrier 9066
Le Jardin Musical — 3829 Ste-Catherine Est — CLairval 3492
PINET & JARRY — 7413 St-Hubert — CAlumet 1967-2043
Mme A. B. VALIQUETTE ENR. — 750 Beaubien Est — CRescent 8088
J. A. DUBUC — 6014 Blvd Monk — Ville Emard — FLeroy 2921
FOISY FRERES Inc. — 292 Ste-Catherine Est — HArbour 4622
J. Donat Langelier Limitée — 510 Ste-Catherine Est — HArbour 8111
LINDSAYS — 1112 Ste-Catherine O. — 380 Ste-Catherine E. — 6885 St-Hubert — 4232 Wellington, Verdun
L. R. RANGER — 6872 St-Hubert — DOllard 4215
Viauville Hardware — 4675 Sainte-Catherine Est — CLairval 6547
Dupuis Frères — Termes faciles — Au deuxième
HAMILTON Limited — 408 Sainte-Catherine Est — HArbour 1464-9514
LAUZON-PHANEUF LTEE — 1126 Mont-Royal Est — CHerrier 6272
M. MILLER — 40 Notre-Dame — Lachine Tél 187, téléphone de la ville : WAlnut 0910
SHANKS & FRERE — 1275 Notre-Dame Ouest — WEstmount 6171
WILDER RADIO — 1446 Bleury — LAncaster 6730
East End Radio & Music Supp. — 3251 Ste-Catherine Est — CLairval 5934
HARTNEY Company Limited
LAYTON BROS — 1170 Ste-Catherine O. — 868 Ste-Catherine E.
H. BERLIND MUSIC SHOP — 1999 Sainte-Catherine Est — FAlkirk 2080
The Robert Simpson Co. — Rayon du Radio au cinquième — PLateau 7221

La contestation dans S.-Henri est ajournée

L'audition sur les objections préliminaires dans la contestation de Saint-Henri, a été ajournée "sine die", hier après-midi par l'honorable juge Patterson permettant pratique, lorsque Me Jules Desmarais, avocat de M. Maurice Gabias, député de Saint-Henri à l'Assemblée législative annonça qu'il avait logé un appel contre la décision de l'honorable juge Patterson permetant à M. Trefflé Duval d'être substitué à MM. Nantel et Huneault comme pétitionnaire sur la requête en contestation.

Me Oscar Gagnon protesta vigoureusement contre l'appel logé par ses adversaires comme n'étant pas prévu par la loi des élections contestées.

"Est-ce à la Cour supérieure de décider de la juridiction de la Cour d'appel ou bien si ce droit appartient à la Cour d'appel elle-même ?" demanda le juge Boyer.

"La Cour supérieure doit tout de même juger s'il y a motif d'appel" répondit Me Gagnon. Il n'y a pas d'appel dans les contestations, sauf sur les objections préliminaires; autrement les procédures seraient bloquées. La Cour d'appel ne siégera que le 15 janvier et notre droit de contester sera alors déchu, car les quatre mois de délai accordés par la loi seront expirés."

"Il se peut, fit remarquer l'hon. juge Boyer, qu'il n'y ait pas droit d'appel, mais ce n'est pas à la Cour supérieure de le décider, lorsqu'appel a déjà été inscrit."

En sortant de la Cour de pratique, Me Oscar Gagnon a déclaré qu'il s'adresserait à un tribunal supérieur pour faire réviser ce jugement.

Le souper aux huîtres du club libéral du nord

L'organisation du souper aux huitres du club libéral du Nord, promet d'avoir du succès. Parmi les adhésions on cite celles du Dr Arthur Denis, M.P., de MM. Paul Mercier, M.P., Joseph Filion, M.P.P., Irénée Vautrin, M.P.P., J.-A. Francoeur, M.P.P., Jules Desmarais, organisateur en chef du parti libéral, Joseph Jean, J.-Hector Langevin, J.-A. Legault, échevin, J.-Frank Viau, J.-S. Vallée, J.-A. Saint-Denis, Ernest Larin.

Il est à remarquer que ce souper aux huitres aura lieu samedi soir prochain, à 9 heures p.m., dans la salle Larenese, 166, rue Dante.

Un nouveau candidat

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 3. — Un autre candidat s'est ajouté à ceux qui aspirent à la succession du juge Lacroix, au tribunal des jeunes délinquants. Le nouveau candidat est Me Joseph Jean, de Montréal. On nous assure que M. Paul Gouin a refusé.

Le tramway à Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 3. — La compagnie "Southern Canada Power" a de nouveau demandé au conseil municipal son aide dans l'exploitation du tramway à Sherbrooke. En octobre, les recettes se sont élevées à $7,727.59 et les frais d'opération à $10,403.62, laissant un déficit de $2,876.03, que la compagnie "Southern Canada Power" a dû combler à même ses autres ressources. La compagnie demande que la ville fournisse l'énergie électrique nécessaire pour exploiter le système de tramways dans les limites de la cité, et comble à même ses revenus généraux la différence du déficit.

Le défendeur devra payer des dommages

(Du correspondant de la "Presse")

Québec 3. — Un litige qui a soulevé beaucoup d'intérêt dans la région vient de se terminer par un jugement de l'hon. juge Stein, rendu à Rimouski. Quelques semaines avant les élections municipales de Matane, en janvier dernier, le maire J.-A. Bergeron fut accusé de maladministration par M. J.-A. Rouleau, ingénieur forestier, de Matane. Cette accusation avait été portée par M. Rouleau, au cours d'une séance du conseil municipal que le Dr Bergeron présidait.

Ce dernier prit une action en Cour supérieure, contre M. Rouleau, que l'hon. juge Stein vient de condamner à payer $50. de dommages-intérêts et tous les frais de la cause.

Tremblement de terre à Canosa

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Foggia, Italie, 3. — Une violente secousse sismique a ébranlé Canosa di Puglia dans la province de Bari aujourd'hui. Les habitants se sont enfui dans les rues mais il y eut peu de dommages sauf un élargissement des fentes dans les murailles de maisons à la suite du désastreux tremblement de terre de 1929. Cette ville a une population d'environ 25,000 âmes.

Une secousse sismique a été ressentie dans la même région mardi.

Le Jeu de Dames

AU ST-PAUL

Le résultat de la dernière séance pratique fut comme suit :

A. Lorrain	1	E. Laforest	
J. Duchesne		A. Chamard	
R. Lorrain	1	I. Berthelette	0
D. Trépanier	0	W. Roy	
A. Leger	0	O. Sauvé	
L. Boileau	0	J. Lebeau	1
P. N. Malo	1	J. Cormier	0
J. C. Nepveu	½	A. Poirier	½
A. Rollin	½	P. Lebeau	½

J. C. NEPVEU.

Nombre d'étrangers à l'Université McGill

L'annuaire des étudiants de l'université McGill prouve que les étrangers continuent de priser McGill puisque sur un total de 2,617 étudiants 371 viennent de 25 pays d'Europe ou d'Amérique. Les chiffres d'immatriculation les plus élevés sont les suivants: étudiants du district de Montréal, 1,424; des autres districts de la province, 276; de l'Ontario, 260; des Etats-Unis, 254; de la Nouvelle-Ecosse, 59; du Nouveau-Brunswick, 58; des Iles Britanniques, 44; de Terre-Neuve, 37; de la Saskatchewan, 30; de l'Alberta, 27; du Manitoba, 24; des Antilles, 14; de l'île du Prince-Edouard, 12.

Réunion de sécurité

Demain, à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal, assemblée des directeurs et du comité de trafic et transports de la Ligue de sécurité de la province de Québec. On y saluera le retour du président M. Georges-A. Savoy, industriel de Saint-Jean, Qué., qui revient d'un voyage en Europe. Des rapports seront présentés sur les concours de sécurité pour groupes de camions et entre établissements industriels.

Aucune sympathie de ces citoyens pour le pompier

"La négligence d'un locataire a été cause de l'accident survenu au pompier Collin," dit M. E. Massicotte.

COUR DES INCENDIES

"Vous et les gens de votre calibre, êtes responsables des accidents qui rendent les pauvres pompiers invalides pour la vie", déclarait, hier après-midi, le commissaire Emile Massicotte à un témoin chez qui un incendie dû à un poêle surchauffé, avait eu peur résultat de légers dommages. "Il est temps, dit le commissaire Massicotte que les citoyens apprennent à éteindre un incendie d'aucune importance plutôt que d'appeler les pompiers et mettre leur vie en danger. M. Massicotte faisait allusion à l'accident grave qui obligea le transport à l'hôpital du pompier Jérémie Collin.

Le témoin affirma que c'était la deuxième fois, depuis trois ans, qu'il comparaissait devant la cour des incendies, à la suite d'incendies survenus dans ses établissements du nord de la ville.

"La malchance me poursuit partout où je me rends, dit-il, au commissaire, bien que je prenne toutes les précautions nécessaires pour éviter ce genre d'incendies."

M. Massicotte lui répondit qu'il était très négligent et imprudent et qu'à l'avenir, les compagnies d'assurances en prendraient soin.

Plusieurs autres enquêtes ont démontré que les fils électriques défectueux avaient été la cause de plusieurs incendies.

En terminant l'audition des témoins, le commissaire félicita les investigateurs spéciaux de la cour, le capitaine-détective McManus, les sergents-détectives James McMahon et Lebrun pour le magnifique travail accompli le dernier mois au cours duquel il y eut enquête dans plus de 225 causes.

Recommandations de marchands de bois

La Commission des produits forestiers s'est réunie, ce matin, au nouveau Palais de Justice, sous la présidence de M. L.-A. Daigle. Diverses questions importantes ont été étudiées par les membres de la Commission et des représentants des marchands de bois de détail et de gros ,dont MM. Gédéon Gravel et E.-B. Maxwell.

Ceux-ci ont insisté pour que la Commission recommande au gouvernement une nouvelle échelle de classification des bois, plus appropriée au besoin actuel. Ils ont également recommandé qu'un inspecteur des bois soit nommé à Montréal; qu'une campagne de propagande en faveur des bois de la province de Québec soit lancée incessamment ainsi qu'une campagne d'éducation pour les propriétaires et opérateurs de moulins à bois ruraux.

La commission a siégé à huis-clos. Les membres de la Commission, outre M. Daigle, sont: MM. J.-N. Dessureau, l'hon. H.-G. Power, J.-S. Bark et G.-C. Piché, secrétaire.

Les funérailles de Mme Vve Ls Lizotte

Les funérailles de Mme Vve Louis Lizotte, décédée lundi à sa demeure, 4362 rue Fabre, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Le service fut chanté par le R. P. Déry, s.j., en l'église de la paroisse de l'Immaculée-Conception. La levée du corps avait été faite par le R. P. Joseph Payne, s.j.

La chorale, sous la direction du R. P. Emile Fontaine, exécuta la messe de Requiem de Bottigliero. Les solistes étaient: le docteur Jules-H. Palardeau, le docteur W. Descôteaux, MM. Emile Langlois et Bernard Vinet.

M. Georges-E. Tanguay touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Henri, Wilfrid, Daniel et Maurice Lizotte; ses petits-fils, Jacques, Guy et Jean Lacasse; son frère, M. John McCarthy; son gendre, M. Edmond Lacasse; son cousin, M. Hector L'Heureux.

On remarquait dans le cortège: MM. L. Romano, Paul Pallascio, Jean Darveau, Pierre Gravel, Louis Pallascio, Henri Pallascio, J.-A. Raymond, D. Nantais, E. Potvin, Ludger Dominique, Joseph Bourque, D. Chabot, J.-A. Chevalier, P. Dubuc, Paul Vallières, Ernest Pallascio-Morin, C. Marcil, père, C. Marcil, fils, Jean Marion, Léon-Guy Favreau, le notaire André Simard, Anthime Bégin, Lucien Quesnel, Gérard Beige, Paul-Henri Quevillon, Maurice Dussault, David Bourque, Ovide Melanson, François-Xavier Dugas, Georges Martel, Pierre Jobin, Roméo Lalancette, Philippe Meunier, Edgar Daoust, Pierre-Georges Coupal, Léon-P. Chouinard, I. Tanguay, Jean Dussault, K. Nantel, Stanislas Nantel, Avila Galarneau, Séraphin Léveillé, Timoléon Martin, Viateur Saindon, Marcel Reneault, Berthold Leclerc, Paul Leclerc, Yvon Tanguay et une foule d'autres.

Rendus au bagne

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 3. — Le shérif Cyr a conduit au pénitencier de S.-Vincent de Paul huit détenus condamnés pour vol de volailles à Sainte-Thérèse, S.-Janvier et S.-Jérôme.

Un salaire de $7,000...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

nable, dans les cas d'infraction au règlement de la circulation, quant au stationnement. La ville exerçait ce droit depuis un an et demi, mais n'en avait jamais encore obtenu l'autorité nécessaire de la Législature.

Ajournement à mercredi prochain

Différentes clauses sont retirées en fin de séance, à la demande de Me Guillaume S.-Pierre, avocat en chef de la ville, et du consentement des échevins présents.

On a accepté que "les emprunts effectués ou assumés par la Commission métropolitaine de Montréal n'ont jamais affecté et n'affectent pas le pouvoir d'emprunt de la cité de Montréal."

La ville demandait, dans la clause 63, que la partie du lot no 428 de la paroisse Longue-Pointe, appartenant à la cité de Montréal et située dans la paroisse S.-Léonard de Port-Maurice, soit exemptée de taxes municipales, scolaires et spéciales, tant et aussi longtemps qu'elle serait utilisée comme terrain de jeux. Cette clause a été suspendue, à la demande du député de Laval, M. Joseph Filion.

On ajourne ensuite à mercredi, alors que sera vraisemblablement vidée, ainsi que nous le disions au début, la fameuse question des emprunts, laquelle promettrait de déclancher une grosse bataille.

Boeuf primé pour Montréal

Le public consommateur de Montréal aura l'occasion d'acheter durant le temps des fêtes du boeuf choisi parmi les plus beaux animaux du Canada.

La Cie William Davies ainsi que la Cie Canadian Packing ont acheté le boeuf qui rapporta les plus grands honneurs aux éleveurs de l'ouest du Canada à la récente exposition royale d'hiver à Toronto.

Les bouchers de Montréal voudront sans doute s'approvisionner de ce boeuf pour pourvoir à la demande durant le temps des fêtes. (r)

Température

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM 45

AUJOURD'HUI MINIMUM 18

Baromètre: 8 h. a.m., 30.08; 11 h. a.m. 30.04; 1 h. p.m. 30.00.

Même date l'an dernier: Maximum, 39; minimum, 2.

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 1616, rue St-Denis.

Toronto, 3.—Grands lacs, baie Georgienne, vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent — Vents du sud-ouest, beau et doux. Demain, vents de l'ouest et du nord-ouest, beau et plus frais.

Bas Saint-Laurent. — Vents de l'ouest au sud-ouest, surtout beau et plus doux avec neige locale ce soir et demain.

Golfe et rive nord—Vents du nord-ouest au sud-ouest, surtout beau et plus doux avec neige locale ce soir et demain.

Provinces maritimes — Vents de l'ouest au sud-ouest, surtout beau et un peu plus doux ce soir et demain.

Lac Supérieur—Vents du sud-ouest au nord-ouest, surtout beau et plus froid avec neige locale ce soir et demain.

Manitoba. — Surtout beau et plus froid avec neige locale ce soir et demain.

Saskatchewan et Alberta. — Partiellement nuageux et plus froid avec neige locale aujourd'hui et demain.

EPHEMERIDES

M. Alderic Lalonde est réélu président de l'Union catholique des cultivateurs de la province.

DECES

GANN—A Montréal, le 2 déc. 1931, à l'âge de 35 ans, est décédée Evelyn Gann, épouse d'Adélard Turcot et fille adoptive de Magloire Daoust.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. A. Huberdeau dit Lafrance, No 5537 St-Denis à 7 hrs pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré et de là au cimetière Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amsi sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON — A Montréal, le 1er décembre 1931, à l'âge de 34 ans, 1 mois et 6 jours, est décédé Wilfrid Gratton, fils de Zénon Gratton et d'Onisime Leblanc, 3459 Cartier.

Service vendredi à 8 hrs, à l'Immaculée-Conception.

HETU — Ridgewood, N.J., le 1er décembre 1931, à l'âge de 47 ans, 8 mois, est décédé Joseph-R. Hétu, époux d'Angélina Plante.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. L.-E. Contant, 1241 Parc Lafontaine, à 7 hrs 45 précises pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN.—A Ste-Geneviève, Co. Jacques-Cartier, le 2 décembre 1931, à l'âge de 67 ans, est décédé Herménégilde Langevin, dit Lacroix, célibataire.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant, à 9 hrs. 30 à l'église paroissiale.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-2

LARUE—A l'hôpital Général, le 2 déc. 1931, à l'âge de 25 ans, 2 mois, est décédé Richard Larue, fils de Joseph Larue, 1656 Amherst et d'Elise Carmel.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant à l'église Ste-Catherine.

LUSSIER—A St-Mathieu de Laprairie, le 2 novembre, à l'âge de 44 ans et 1 mois, est décédée Marie Dulude, épouse de Mériadec Lussier.

Les funérailles auront lieu samedi prochain, à 9 hrs a.m., à S.-Mathieu de Laprairie. 43-2

MERCIER—A St-Martin, le 1er décembre 1931, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Stephanie Mercier.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 9 hrs ½ pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9½ hrs et de là au cimetière. 42-2

MONGEON—A Montréal, le 1er déc. 1931, à l'âge de 59 ans, est décédé Raphaël, époux de Julienne Ricard.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 décembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1833 Bourbonnière à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très St-Nom de Jésus, Maisonneuve où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON—A Montréal, le 2 décembre 1931, à l'âge de 43 ans, 11 mois, est décédé Maurice Nadon, époux de Donalda Berniquer.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 6970 rue De St-Vallier à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, rue DeCastelnau, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NELLY — A Montréal, le 2 Déc. 1931, à l'âge de 57 ans, 2 mois et 15 jours, est décédé Raphaël Nelly, bien connu à N.-D. Grâce.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant . Le convoi funèbre partira de sa demeure, 2049 Ave Clifton, à 8 hrs, pour se rendre à l'église N.-Dame de Grâce où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE—A Montréal, le 1er déc. 1931, à l'âge de 50 ans, est décédé Robert Piche, conducteur de malle, époux de Joséphine Gaumont.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 4598 rue Messier, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre Claver, où le service sera célébré à 8 hrs et de là à la gare Bresiay pour Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les journaux de Québec sont priés de reproduire. 42—2

RACETTE—A Joliette, le 3 décembre 1931, est décédé Joseph Racette, époux de feu Julie Piché.

Le service aura lieu à l'église St-Pierre à 9 hres, samedi le 5 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEL — A Ste-Scholastique, âgée de 48 ans et 5 jours, est décédée Eva Chevrier, épouse de Joseph Roussel, boucher.

Funérailles vendredi matin, après l'arrivée du train. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMSON — A Montréal, le 1er décembre 1931, est décédée Mme Roméo Samson, née Lucie Marsot.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 425 rue Dorchester Est, à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE—A Valleyfield, le 3 décembre 1931, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Antoine Sauvé, née Célina Patement autrefois de St-Louis de Gonzague.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de chez M. J.-A. Larin, pompes funèbres, No 315 rue Victoria, Valleyfield, à 9 heures pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 10 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43-2

YALE—A Montréal, le 2 déc. 1931, à l'âge de 87 ans, est décédée Elisabeth Lacombe, épouse de feu Arthur Yale.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 6421 Chemin Côte des Neiges, à 8 hrs ¼ pour se rendre à l'église St-Pascal de Baylon où le service sera célébré à 8½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43-2

NAISSANCES

BELANGER—A Lachine, le 30 novembre 1931, l'épouse de M. Albert Bélanger, née Simone Chevrier, a donné naissance à une fille baptisée Marie-Yvonne-Gaétane.

Parrain et marraine, M. et Mme Emile Bélanger. Porteuse : Mlle Alice Chevrier, tante de l'enfant.

BERNARD—A l'hôpital de la Miséricorde de Montréal, le 26 novembre 1931, à M. et Mme Jules Bernard née Madeleine Vaggione, un fils baptisé Marc-Eugène-Armand-Almiro-Raphaël.

Parrain, M. Eugène Saby; marraine, Mlle Carmen Saby, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucienne Bernard, tante de l'enfant.

DAOUST—Montréal, le 28 novembre 1931, au No 2626 rue Knox, M. et Mme Arthur Daoust, née Irène Levac, une fille baptisée Marie-Catherine-Pierrette.

Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Levac, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Alice Levac, tante de l'enfant.

LEMIEUX.—A Viauville, le 24 novembre 1931, au No. 1654 Léclaire, l'épouse de M. Gérard Lemieux, née Blanche Breton, un fils baptisé Joseph-André-Sarto

Parrain et marraine, M. et Madame Breton. Porteuse : Madame Germain, tante de l'enfant.

DECES

BASTIEN — A Pont-Viau, le 3 Déc. 1931, à l'âge de 28 ans, 10 mois, est décédée Bernadette Bastien.

Les funérailles auront lieu le 5 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de Blainville où le servige sera célébré à 9½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN — A Montréal, le 30 novembre 1931, à l'âge de 54 ans, 1 mois et 10 jours, est décédée Mme Dora Bonin.

Les funérailles ont eu lieu le 2 décembre.

CARDINAL—A St-Laurent, le 1er déc. 1931, à l'âge de 17 ans, est décédée Cécile Cardinal, enfant bien-aimée de feu Adéoda Cardinal.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, Côte St-François à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASE—A Montréal, le 2 décembre 1931, à l'âge de 85 ans, est décédé Charles Case, père de Glen-S. Case.

Les funérailles auront lieu à 9 heures p.m. aujourd'hui de la chapelle mortuaire Wm Wray, No 2073 rue University. Enterrement à Pine Orchard, Ontario, demain, le 4 décembre.

CHAMPAGNE—A Montréal, le 2 décembre 1931, à l'âge de 44 ans, est décédée Laura Poliquin, épouse d'Edouard Champagne.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira du No 2292 Fletcher à 7hrs 45 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL—A Montréal, le 1er déc., à l'âge de 20 mois, est décédée Jeannine Corbeil, enfant bien-aimée de M. et Mme J. Albert Corbeil, 4330 Marquette.

Funérailles privées.

CORBIN—A Montréal, le 1er décembre, à l'âge de 82 ans, au No 4227 Boyer, est décédée Mme Elz. Corbin, née Whitty.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-2

DEGROSEILLIER—A Montréal, le 1er décembre 1931, à l'âge de 46 ans, est décédé Paul-Alfred Degroseillier, employé civil, époux de Véronique O'Brien.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1850 rue Papineau, appt 4, à 8 hrs pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8.15 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN—A Ste-Scholastique, le 2 décembre 1931, à l'âge de 24 ans, est décédé Rolland Drouin, fils d'Albert.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant, à 10 hres, à Ste-Scholastique. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43-2

DUBOIS—A Montréal, le 3 décembre 1931 à l'âge de 85 ans, 10 mois, est décédé Alexandre Dubois, époux de feu Marie Pilon.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1158 rue Lagauchetière est à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 8½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43-2

DUFOUR—A Montréal, le 2 décembre 1931, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Marie-Louise Dufour, veuve d'Alexandre Dufour (née Lafrance).

Les funérailles auront lieu samedi, le 5 décembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, 513, Boulevard St-Joseph Est, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis, rue Laurier et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43-2

DUPRE — A Montréal, le 3 déc. 1931, à l'âge de 25 ans, est décédée Jeanne Halpin, épouse de Napoléon Dupré, 2140 Visitation.

Avis des funérailles plus tard.

FOURNIER—A Montréal, le 1 décembre, âgée de 78 ans, au No 1604 St-Christophe, est décédée Emélie Orchard, épouse de Jean-Baptiste Fournier.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

GADOUA—A St-Jean, Qué., le 3 nov. 1931 à l'âge de 62 ans, est décédé Philibert Gadoua, époux de Rose-Anna Grouix.

Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, 124 Laurier à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard et de là à Montréal, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS—A Montréal, le 2 déc. 1931, âgé de 13 ans, est décédé Marcel, fils bien-aimé d'Alfred Gervais, 5541, 3ème Avenue, Rosemont.

Avis des funérailles plus tard.

REMERCIEMENTS

BROUSSEAU—La famille A. Brousseau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Pierre Brousseau décédée le 5 novembre 1931 soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

La Qualité prime tout



Thé *"frais des plantations"*



Vue du port de Santos, par où se font les expéditions de Sao Paulo, Brésil. On estime que 1,300,000,000 de livres de café sont expédiées de ce port chaque année.

L'état qui produit le plus de café au monde *passe une loi exigeant que le café soit DATÉ—*

Décrète une limite de temps pour la vente du café après la torréfaction

UNE RÉCENTE DÉPÊCHE *de Sao Paulo, Brésil, nous apprend que l'état de Sao Paulo vient de passer une loi exigeant que tout café torréfié soit daté, et prohibant la vente d'un café 10 jours après sa torréfaction.*

C'est ainsi que l'état qui produit le plus de café au monde vient confirmer la politique adoptée par Chase & Sanborn il y a déjà deux ans.

A Sao Paulo, où l'on cultive le meilleur café du Brésil, le gouvernement a su reconnaître l'importance de la fraîcheur du café. C'est que ces gens d'expérience savent fort bien que le café est une "denrée périssable" et que pour en apprécier toute la saveur, il faut qu'il soit utilisé peu de temps après sa torréfaction.

Ils savent que le café contient une huile délicate, qui commence à rancir peu après la torréfaction et peut devenir une cause de maux de tête, insomnie et mauvaise digestion. Le café fraîchement torréfié n'expose pas à ces dangers.

Au Canada, le Café Chase & Sanborn est entouré des mêmes précautions pour en assurer la fraîcheur. Il est livré en vitesse aux épiciers, chaque boîte étant *datée*, et il n'est pas gardé en magasin plus de 10 jours.

Seuls Chase & Sanborn possèdent un vaste système de livraison national qui permette de livrer le café aux épiciers avec autant de célérité. C'est le même système qui apporte chaque jour à ces derniers leur Levure Fleischmann fraîche.

Achetez une boîte d'une livre ou d'une demi-livre de cet excellent café et appréciez-en l'exquis arome.

Boîtes d'une demi-livre et d'une livre



COMME GARANTIE DE FRAÎCHEUR, CHAQUE BOITE DE CAFÉ CHASE & SANBORN PORTE LA DATE OÙ L'ÉPICIER L'A REÇUE.

NOURYSOL

"NOURYSOL" est le meilleur remède pour les yeux. En vente dans les pharmacies. Liquide et onguent, $1.00 la boite.

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance
67-D

Arthur Bélanger, Ltée
Etablie en 1898
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Bureau-chef
7601 Notre-Dame Est CL. 2605 — 25 Laurier Est — 4238 Adam CLairval 0371
DOLLARD 0837
SERVICE D'AMBULANCE — SALONS MORTUAIRES
33-5,4-D

Ma Page Quotidienne de Religion

l'Ancien et du Nouveau Testament, les faits les plus importants de l'histoire de l'Eglise, les principes essentiels de la doctrine et de la liturgie, à l'usage du clergé paroissial, des maisons religieuses d'éducation, des oeuvres de jeunesse et des familles chrétiennes.
(Droits de reproduction réservés) (1)

LE SIXIEME ET LE NEUVIEME COMMANDEMENT DE DIEU.

Ces deux commandements défendent tout ce qui est contraire à la vertu de pureté.

Le 6e défend les actes extérieurs: actions, paroles, écrits ou regards, tandis que le 9e défend même les actes intérieurs: les pensées et les désirs contraires à la pureté.

Les actions sont toujours graves suivant la qualité des personnes et la nature de l'acte. Les romans, les feuilletons, les cinémas et les chansons légères sont très dangereux parce qu'ils multiplient en quelque sorte les péchés suivant le nombre des personnes qui lisent ou qui entendent. Les mauvaises pensées et les mauvais désirs ne sont de vraies fautes que, quand après en avoir pris conscience, non seulement on ne les rejette pas mais on s'y complait.

L'impureté, péché très grave, a de funestes conséquences sur l'individu et sur la Société. Ce péché aveugle l'esprit et endurcit le coeur: le voluptueux cherche dans son esprit toutes sortes de raisons pour se démontrer à lui-même que Dieu n'existe pas et que la religion est fausse. Sitôt qu'il se corrige de ce funeste penchant il voit plus clair dans sa conduite et a plus de force pour accomplir ses devoirs.

D'autre part, une nation corrompue court inévitablement à sa ruine physique et morale. Car ses membres vicieux ne pourront pas longtemps accomplir leurs devoirs sociaux et domestiques. Fatalement ils seront tôt ou tard anéantis ou absorbés par les peuples qui, moins pervertis, deviendront plus forts qu'eux.

Les causes extérieures de ce vice sont d'abord les mauvaises lectures qu'une curiosité malsaine met sous les yeux de la jeunesse imprudente. Ensuite les spectacles de toute sorte, depuis les théâtres et les cinémas jusqu'aux bals et aux danses lascives. Il y a encore les fréquentations dangereuses qui pervertissent tant d'âmes bonnes et simples! Les mises immodestes, aujourd'hui surtout, démoralisent les âmes et les corrompent.

Les causes intérieures qui favorisent ce péché sont la concupiscence qui se trouve dans notre nature déchue; ensuite l'orgueil et l'intempérance que Dieu punit ordinairement en abandonnant le pécheur à ses propres convoitises et à sa faiblesse naturelle.

Les principaux remèdes contre ce péché sont: 1o—la fuite des occasions: "Celui qui aime le danger y périra" a dit Notre-Seigneur; 2o—l'humilité sincère et profonde; 3o—la mortification; 4o—enfin le travail assidu: "S'il y a un démon qui tente le travailleur il y en a cent qui s'acharnent contre celui qui ne fait rien). Les moyens surnaturels sont également très efficaces: 1o—la prière... Notre-Seigneur l'a dit souvent dans son Evangile; 2o—la pensée que Dieu voit tout et qu'il nous punira tôt ou tard de nos fautes; 3o—la confession et la communion fervente aussi fréquentes que possible. Enfin la dévotion à Marie qui défend et protège d'une manière très efficace tous ceux qui veulent énergiquement rester purs.

Gardez-nous, ô mon Dieu, et gardez notre pays contre ce vice funeste à l'individu et à la société.

(1) (Par M. l'abbé Ch. Delor; M. Aubanel, père, imprimeur-éditeur Place Saint-Pierre, Avignon, France.)



Importantes règles de santé

Vous nettoyez votre visage chaque jour. Il est encore plus important de nettoyer votre canal intestinal. Un organisme indolent gâte la joie de vivre.

Car c'est alors que s'implante la constipation, qui est souvent la cause de maux de tête, du manque d'appétit, de la perte d'énergie, de boutons et du mauvais teint.

Le son aide à prévenir la constipation en fournissant deux choses essentielles au régime, à savoir: la "masse" ou élément grossier qui agit sur les intestins et provoque l'élimination, et ensuite la vitamine B qui les tonifie. Les deux sont nécessaires au fonctionnement normal du canal intestinal.

L'élément grossier que contient le son ressemble à celui que contiennent la laitue ou autres légumes en feuilles. Il absorbe l'humidité et stimule doucement les intestins. N'est-ce pas là un moyen plus naturel que d'avoir recours aux pilules ou aux remèdes — si souvent asservissants.

Le SON PUR Kellogg est le son à son mieux. Depuis dix ans, des millions de gens en obtiennent des résultats satisfaisants. Deux cuillerées à soupe chaque jour préviendront généralement et feront disparaître la constipation temporaire et chronique. Si vous n'obtenez pas de soulagement à vos malaises intestinaux de cette façon, voyez votre médecin.

Le Son PUR Kellogg est riche en fer pour le sang. Servez-le comme céréales ou servez-vous-en dans la cuisson des aliments. En vente chez tous les épiciers. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.

Kellogg's ALL-BRAN

Vous tient en forme



L'ANÉMIE atteint toutes les femmes . .

Les causes de l'ANEMIE ne sont pas toujours les mêmes... puisque toutes les femmes, jeunes filles, celles fortunées comme celles de conditions plus modestes, peuvent en être atteintes, mais les conséquences sont toujours un désordre général, qui se caractérise par les symptômes suivants:

Pâleur	Troubles d'estomac
Faiblesse	Douleurs de dos, de reins
Manque d'appétit	Irrégularités
Sensation permanente de fatigue	Périodes douloureuses
Essoufflement au moindre effort	Troubles internes
	Irritabilité
	Nervosité

A toutes les femmes atteintes d'ANEMIE, nous ne pouvons cesser de leur recommander les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes; c'est le véritable remède qu'il leur faut pour enrichir leur sang, activer leurs forces, ramener leur santé. Voilà plus de 40 ans que les Pilules ROUGES sont le remède préféré pour le traitement de l'ANEMIE.

"Mes forces avaient considérablement diminué; j'avais des maux de tête, des nausées, des douleurs dans le dos, je manquais d'appétit et j'étais nerveuse. J'attribuais ma faiblesse et mes malaises à la pauvreté de sang. Je commençai l'usage des Pilules Rouges, qui ramenèrent promptement mes forces, chassèrent mes malaises et rétablirent complètement ma santé." Mme E. Lamontagne, 1, Carruthers Place, Lawrence, Mass.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande **OVONOL** pour les enfants

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1370, rue S.-Denis, Montréal. Pilules ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25. PROTEGEZ-VOUS. REFUSEZ les SUBSTITUTIONS. EXIGEZ les VERITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal

La campagne du timbre de Noël

La nécessité de combattre la tuberculose.

Les efforts humains si disproportionnés puissent-ils être avec le but à atteindre, ne sont jamais des forces perdues.

Le travail accompli jusqu'ici par l'hygiène publique marque un progrès appréciable et encourageant. La mortalité infantile, grâce aux énergies des Services d'hygiène et des Gouttes de lait, a baissé considérablement. La tuberculose pulmonaire a été réduite, grâce aux travaux des organisations antituberculeuses : l'Institut Royal Edward et l'Institut Bruchési. La preuve se trouve non seulement dans l'arrêt de l'augmentation des décès tuberculeux; mais encore dans la baisse, bien que minime encore.

Ces progrès signifient que, pourvues des moyens propres à combattre la tuberculose efficacement, ces organisations parviendraient à réduire le taux de la mortalité dans les mêmes proportions qu'elle a été réduite dans les autres pays et même dans les autres provinces du Canada.

Nous n'avons pas à tirer orgueil de notre situation actuelle. L'on pourrait croire que la conviction populaire n'est pas faite encore sur la gravité du fléau tuberculeux et sur la possibilité relativement facile de l'enrayer. Est-ce qu'il n'y a pas au fond de certains esprits, à l'encontre de la réalité et à l'encontre des enseignements que l'on ne cesse de répandre partout, une croyance inéracinable, faite d'apathie et de fatalisme? Depuis un quart de siècle qu'est entreprise l'éducation antituberculeuse de la population montréalaise, avons-nous pu faire admettre par l'opinion publique unanime, la nécessité de la lutte antituberculeuse et sa primauté?

Nous avons encore à Montréal un trop grand nombre de tuberculeux qui ne sont ni connus ni soignés. Et pour ceux qui sont connus, les moyens de les soigner, de faire l'éducation de leur famille et de préserver leurs enfants, sont loin de répondre aux plus stricts besoins.

Conséquence : la dissémination perpétuelle de la tuberculose d'une génération à l'autre.

Aujourd'hui, le Timbre de Noël du tuberculeux vient nous rappeler la gravité du fléau de la Peste blanche, et par déduction, la nécessité de le combattre. L'accueil qui lui sera fait marquera la mesure de nos convictions au sujet de la tuberculose. — (Communiqué)

La "Canada Dry" et son grand concours

Actuellement, un grand nombre de garçonnets et fillettes habitant Montréal et les alentours se disputent les premières places du grand concours de capsules-bicyclette de la "Canada Dry Ginger Ale Limited". A mesure que la date du 15 décembre approche, l'émulation augmente, car il ne faut pas l'oublier, c'est le 15 décembre à minuit que le concours se termine.

Il y a encore de la place pour d'autres participants et les retardataires peuvent encore entrer en lice. Les condition à remplir ne sont pas difficiles ; il ne s'agit que de collectionner les capsules-bicyclette rouge qui coiffent tous les produits "Canada Dry" et de les adresser le plus tôt possible au bureau de la compagnie: 6380, rue Saint-Urbain.

De magnifiques prix seront remis à ceux et à celles qui auront le plus grand nombre de capsules-bicyclette rouge à leur crédit. Procurez-vous votre étrenne : soit une bicyclette C.C.M., soit une paire de patins tubulaires montés sur bottines spéciales, soit un bâton de hockey. Il ne suffit que d'acheter les produits "Canada Dry", ce n'est certes pas la mer à boire. Suivez la "Presse" chaque jour pour connaître le programme de la manifestation qui accompagnera la distribution des prix. A l'oeuvre sans plus tarder !

Maison incendiée

(Du correspondant de la PRESSE)

Beauport, 3. — Une maison à deux logements appartenant à M. Nelson a été détruite par un incendie à Parc Bellevue. M. Nelson, père, était seul dans la maison et dormait lorsque cet incendie se déclara et a failli être asphyxié par la fumée. On a pu heureusement le sauver. Les meubles des deux logements ont été détruits. Un des logements était habité par la famille Nelson et le second par M. Alphonse Giroux.

Un coûteux incendie

(Du correspondant de la PRESSE)

Stanbridge Est, 3. — Une maison habitée par M. Fred Fay et sa soeur, Mme Henry Tree, a été détruite par un incendie qui a été causé par l'explosion d'une lampe renversée accidentellement. Les flammes se communiquèrent à la grange et à la remise qui furent également réduites en cendres. Les pertes s'élèvent à $1,100. Il n'y a pas d'assurance.

Encore huit jours pour le tirage du Bien-Etre

C'est la semaine prochaine, jeudi soir, à la salle Saint-Jean-Baptiste, coin Drolet et Rachel, qu'aura lieu le grand tirage au profit des oeuvres de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse. La séance commencera à huit heures par la proclamation des lauréats et des gagnants des magnifiques prix. Puis il y aura un programme varié de musique, de folklore, d'attractions de choix.

On peut se procurer des billets en s'adressant aux personnes suivantes: Mlle Jeanne Charest, 2363, rue Chapleau; Mlle Eva Leblanc, 1729, rue Fullum; Mlle Thérèse Fortier, 6260, rue Molson; Mlle Ida Bourdon, 460, Broadway, Montréal-Est, et M Narcisse Venne, 1581, rue Amherst.

Les personnes qui ont déjà reçu des livrets de billets sont respectueusement priées de vouloir bien en faire rapport en les retournant au plus tôt au bureau du Bien-Etre, 4109, rue Saint-Denis, que ces billets soient acceptés ou non.

De vastes dons pour le jardin de la paix

Toronto, 3. — L'honorable G.-D. MacKenzie, représentant du gouvernement du Manitoba, a offert hier une étendue de terrain de 1500 acres au comité du jardin international de la paix, qui a manifesté beaucoup d'activité au cours des mois derniers Le Dr MacLaghlan a offert de son côté une étendue de 1492 acres dans l'Etat du Dakota-Nord, au nom du gouverneur de cet Etat. Le jardin sera situé exactement au centre géographique de l'Amérique du Nord. Six architectes-paysagistes, dont trois Canadiens et trois Américains, s'emploieront à la réaliser. Il coûtera cinq millions et sera payé par souscription publique.

Nouveau record aérien

La Havane, Cuba, 3.—Lou Reichers a battu par 16 mintues le record établi par le capitaine Hawks pour une envolée de New-York à la Havane.

Reichers est arrivé ici à 3 heures 11 minutes, hier après-midi, après 6 heures 47 minutes de vol et 18 minutes d'arrêt à Miami pour reprendre de la gazoline. Hawks avait mis 7 heures et 3 minutes au mois de juillet dernier pour accomplir le même trajet.

Pour prévenir la grippe . . .

"Blindez" vos poumons contre tout danger: bronchite, pneumonie, etc., aux premiers symptômes d'un rhume de cerveau ou de poitrine, faites usages des CRESOBENE nouvelles (boites vertes); sans nuire à l'organisme, elles combattent effectivement toutes les affections des voies respiratoires. Analysées par le laboratoire le plus compétent, elles ont été trouvées un antiseptique et un germicide puissants. N'hésitez pas à essayer les CRESOBENES nouvelles pour soigner votre rhume. Partout ou par la poste: 50c la boîte.

CRÉSOBÈNES pour le Rhume

Deux morts subites

Un verdict de mort naturelle a été rendu, hier, à la Cour du coroner, dans le cas de M. William-Edward Dawes, 74 ans, 5490 Chemin de la Reine-Marie, mort subitement, dans un tramway du circuit Côtes-des Neiges, à la jonction de Snowdon. Le vieillard a succombé à une syncope. Par permission spéciale du coroner, le corps avait été transporté à la demeure du défunt.

Un verdict similaire a été rendu dans le cas de M. Raphaël Nelly, 57 ans, 2049 avenue Clifton, mort subitement hier matin, vers 7 h.45, à l'angle de la rue Earnscliffe et de la côte S.-Luc. M. Jos. Lang, 5619 ouest, Sherbrooke, qui se tenait près de là, vit M. Nelly étendu sur le gazon, en face d'une station de gazoline. Il se rendit auprès de l'homme, qui avait déjà expiré. L'enquête a eu lieu hier à la morgue.

L'Heure Sainte

Ce soir, veille du premier vendredi, heure sainte au Couvent de Marie Réparatrice, 1025, avenue Mont-Royal Est, de 8 à 9 heures.

Tous les zélateurs et zélatrices et les membres de l'Heure Sainte, sont priés d'être présents.

Coutume dangereuse qui a failli faire à Hull 2 victimes

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 3. — Deux jeunes gens de Hull, Hubert Verner, âgé de 18 ans, fils de M. Willie Verner, et Fernand Roussel, âgé de 16 ans, fils de M. C. Roussel, ont failli être brûlés vifs dans un incendie. M. et Mme Verner, devant s'absenter avaient fermé à clef les portes de la maison, laissant seuls dans la cuisine les deux jeunes gens. Ces derniers désirant infuser du thé allumèrent le poêle et se servirent de pétrole pour activer le feu. Une explosion se produisit. Les deux jeunes gens tentèrent d'éteindre l'incendie qui se déclara, mais en vain et se brûlèrent assez grièvement les mains. Se voyant entourés de flammes, ils brisèrent alors une fenêtre avec une chaise et purent sortir du brasier. La maison a été en partie détruite. Les dommages s'élèvent à $1,500.

Vote de condoléances

(Spécial à la "Presse")

Sainte-Anne-de-Bellevue, 3. — Le conseil municipal de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, sur la proposition de l'échevin A.-R. Demers, seconde par l'échevin Harry Rose, a adopté la motion suivante:

"Que ce conseil a appris avec regret la mort tragique d'un de ses membres, dans la personne de l'échevin J.-L. Legault. La ville perd en sa personne un de ses citoyens qui voulait et qui a toujours travaillé à son avancement."

si le lait . . . .

SI LE LAIT était une découverte récente, on la proclamerait miraculeuse et son prix serait plus élevé que celui des diamants et des perles. Mais, le lait est chose si commune que l'on en méconnait parfois son étonnante valeur au point de vue santé.

Aucun autre aliment a une aussi grande valeur nutritive pour le prix, et, dans le budget familial quotidien, une pinte additionnelle de lait compte bien peu. Quelques sous épargnés sur les amusements, les douceurs, les cigarettes et autres dépenses superflues vous rapporteront en santé des dividendes de cent pour cent.

C'est chose facile que de faire de la réclame sur des produits alimentaires, mais la preuve de la parfaite valeur du lait comme aliment réside dans le fait que c'est le seul article d'alimentation utilisé dans la période de formation initiale, la plus importante de la croissance.

Commandez au moins une pinte additionnelle de lait par jour et aidez votre famille à se fortifier contre les intempéries de l'hiver. Et si vous voulez le meilleur, téléphonez à AMherst 1151.

MONTREAL DAIRY

TELEPHONE AMHERST 1151

La méthode **XXX** de réussir les pâtisseries

Pas de poudre à pâte
Pas de soda
Pas de sel

La Farine XXX Brodie

Préparée



Bas 7 de Soie GRATIS!

Pour 12 coupons provenant de paquets de 6 livres de Farine Préparée XXX Brodie, ou 12 coupons provenant de paquets de Thé Brodie d'une livre, ou encore 48 coupons provenant de paquets de Poudre de Gelée XXX Brodie, nous vous donnerons gratuitement une paire de superbes bas "full fashioned" en soie véritable. Envoyez vos coupons à Brodie & Harvie Limited, 914 rue Bleury, Montréal.

Contient chaque ingrédient dans la proportion voulue. N'est-ce pas que c'est commode? Vous êtes débarrassée de la tâche ennuyeuse de mesurer ces choses et de les mélanger avec la farine, et vous avez l'assurance de toujours bien réussir vos pâtisseries, de les rendre plus légères et plus succulentes.

Avec la Farine Préparée XXX Brodie, vous possédez vraiment le secret de la perfection en matière de pâtisseries. Vous la trouverez chez votre épicier.

Deux autres produits Brodie de qualité supérieure

THÉ BRODIE

Sa délicieuse saveur fait les délices des buveurs de thé. Noir ou vert.

POUDRE DE GELÉE XXX BRODIE

Quels succulents desserts et salades! Brillantes gelées possédant une exquise saveur de fruits. Huit essences à votre choix.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"—

LA FERME AUX FRAISES

PAR PAUL SEGONZAC

—REPRODUCTION DE LA PRESSE ASSOCIÉE—

3 décembre 1931.

35 (Suite)

—Tu le garantis?

—Je le jure...

—Merci.

M. de Raunis s'éloignant aussitôt, Renaudin l'accompagna des yeux quelques instants, puis le capitaine disparaissant dans la nuit épaisse du bois, le braconnier ricana:

—L'imbécile! Riche idée qu'il a eue là de me rappeler le mal qu'il m'a fait.

Et tournant les talons, son fusil sous le bras, comme au temps du braconnage, Renaudin se mit à battre la semelle. Maintenant, son parti était bien pris, et rien ne l'empêcherait de s'y tenir; il fallait que sa prédiction se réalisât.

Ce serait trop bête, d'ailleurs, de s'y opposer et de chercher à contrecarrer un homme qui était à cette heure le plus fort et lui apportait la fortune. A la faire, cette bêtise, tout croulait pour lui: plus d'or à recevoir, la liberté et la fortune promise s'évanouissaient, il redevenait simple braconnier comme avant, exposé à la faim et aux gendarmes, à moins que ceux de Scholler ne lui missent la main dessus et ne le tuassent comme un chien, ce qui était en somme possible, même probable.

Comme il songeait, un bruit de pas précipités le fit tressaillir:

—Qui est là? cria-t-il.

Celui qui courait s'arrêta et demanda:

—Vous êtes Français?

—Oui.

—Moi aussi...

Et l'homme marcha confiant vers lui.

C'était un jeune paysan du village campé sur la colline d'en face. A la tombée de la nuit, les Allemands y étaient entrés, ils avaient occupé les maisons et arrêté tout le monde avec défense, sous peine de mort, à chercher à sortir du village. Lui, garçon de ferme, sans parents, se moquant d'un coup de fusil comme d'une guigne, surtout par la nuit qui s'épaississait, il avait trouvé le moyen de s'échapper et il courait donner l'alarme aux autres villages. A mesure que le paysan parlait, la face de Renaudin prenait un air sombre qui n'eût été la nuit, eût fait reculer le jeune homme, tout brave qu'il put être...

L'alarme donnée, c'était M. de Raunis averti et toute la compagnie sur pied, autour de lui, Renaudin, et l'empêchant de se retrouver avec Scholler... Il réfléchit quelques secondes, puis brusquement appela l'homme à lui, sous bois:

—Comme ça, tu as du courage, toi! tu n'as pas peur de la mort?

—Non. Je suis prêt à tout.

—Tu es bien sûr que pas un autre que toi n'a pu s'échapper du village?

—A preuve, en avez-vous vu ou entendu d'autres?

—Alors...

Renaudin laissa tomber son fusil, étendit ses deux mains et les noua autour du cou du paysan... Quand il les desserra, il n'avait pas poussé un cri, à peine quelques râles, vite étouffés... Le braconnier se pencha sur sa victime, mit l'oreille à son coeur et ne percevant plus rien, se releva en grognant:

—C'est ta faute. Pourquoi as-tu quitté ton village, toi! Est-ce que je te demandais quelque chose?

Il prit l'homme à deux bras, comme s'il eut été simplement évanoui, et alla le jeter au plus épais d'un fourré écarté où nul n'irait jamais plus regarder. Revenu à son poste, il s'avança jusqu'aux abords du bois et examina la colline où s'était allumé le feu: plus rien n'y brillait.

—Si pourtant je m'étais trompé... Si ce n'était pas la Lune-Rousse qui a allumé ce feu...

Et jetant machinalement un long regard vers le fourré où dormait sa victime:

—Pauvre petiot! murmura-t-il avec une grimace sinistre.

Un nouveau bruit de pas frappa son oreille. Quelqu'un venait vers lui par le bois...

—Qui va là? cria-t-il, la crosse de son fusil déjà à l'épaule, farouche comme si, braconnant, il eût entendu venir les gendarmes...

—Amis! répondit la voix de Michel...

Sur l'ordre du lieutenant, le capitaine faisait une ronde. Polyte l'accompagnait comme toujours; Sauvage marchait devant eux.

—Est-ce qu'il y aurait du nouveau? demanda Renaudin.

—Non, rien de nouveau, répondit Michel.

—On se ballade, opina le Parisien. On fait son boulevard avant de pioncer, et ce n'est pas les arbres qui manquent...

Avec sa défiance ordinaire, aiguisée encore par le louche de sa situation, Renaudin trouva cette promenade suspecte.

Est-ce qu'on s'aviserait de le surveiller?

Comme il allait le faire sentir aux promeneurs, Sauvage se mit à gronder... Il s'était écarté des hommes et, le nez au vent, le poil hérissé, marchait dans la direction du cadavre.

—Il y a quelqu'un par là, dit Polyte.

Renaudin frissonna. Est-ce qu'il allait encore être obligé d'étrangler ces deux importuns?

—Je vais voir, fit-il. Restez là... Les fourrés, ça me connaît...

Il s'éloigna une minute et revint, ramenant Sauvage calmé. Cette demi-bête de braconnier savait parler leur langue aux chiens...

—Il n'y a personne, le chien aura flairé le cadavre de quelque bête pourrie par là...

Et changeant brusquement de sujet:

—A propos, lieutenant, m'est avis que ce n'est pas ici que tu devrais faire ta tournée. Tu as mieux à faire ailleurs, je te l'ai déjà dit...

Michel ne répondit pas tout de suite, il avait eu le temps de réfléchir, de se dire qu'au fond le braconnier avait toujours été très convenable avec lui, et même très attentionné, et que, ce soir-là, il l'était d'autant plus qu'il était plus près du père Revardel, sa seule affection dans le pays. Néanmoins, Michel sentait encore peser sur lui ce malaise qu'au premier avis de Renaudin il avait éprouvé...

—Je t'ai déjà signifié que mon devoir était ici et que j'entendais y rester... Monte ta garde, je rejoins les camarades pour passer la nuit avec eux...

Involontairement, plutôt pour se débarrasser de son malaise que pour embarrasser le braconnier, il avait parlé avec une brutalité qui humilia Renaudin et lui fit dresser l'oreille.

—Est-ce qu'il me soupçonnerait? En ce cas c'est bien. Je l'ai assez averti. Voilà bientôt un an qu'il est prévenu.

Et il laissa s'éloigner le lieutenant sans faire un geste pour le retenir.

Une heure s'écoula. Au campement, tout le monde dormait de ce sommeil si lourd des hommes harassés de fatigue. M. de Raunis lui-même s'était couché à terre, roulé dans son manteau, et endormi...

Soudain, Renaudin entendit un bruit qui, depuis un mois, lui était devenu aussi familier que les bruits du bois, celui d'une troupe d'hommes en marche. D'abord il ressentit ce frisson particulier que donne l'approche du mystérieux et du terrible; puis, mené par son idée et s'y tenant, il murmura:

—C'est mon homme, allons-y...

Il eut à peine le temps de courir au débouché de la route ouverte par M. Scholler: un officier allemand se dressa. Il avait derrière lui une douzaine de soldats. A quelques pas, une autre troupe nombreuse et serrée grouillait dans la nuit.

—Etes-vous l'homme du feu! demanda tout de suite le braconnier.

—Oui, répondit l'autre qui s'avança jusqu'à deux pas de Renaudin et compléta la reconnaissance.

—Tu t'es souvenu, braconnier...

—J'avais vu le feu, répondit la brute, sans se troubler, et...

Il s'arrêta: l'homme qu'il avait devant lui avait le visage entièrement bandé.

—Pardon? fit-il. Etes-vous M. Scholler?

—Tu vois bien que non, répondit l'homme avec une vivacité bizarre et une voix qui n'était pas celle de l'ancien diercteur. Mais pour toi, M. Scholler ou moi, c'est la même chose. Et la preuve...

Il avait tiré une bourse de sa poche et la faisait voir au braconnier.

—C'est lui qui vous envoie, soit! accepta Renaudin. Que faut-il faire?

—Nous conduire à la Ferme-aux-Fraises, y pénétrer, toi qui y est connu, et trouver le moyen de livrer la jeune fille, sans que nous ayons besoin d'intervenir.

C'était cela que Renaudin avait tout d'abord soupçonné: M. Scholler ne visait qu'à enlever Marguerite et l'homme venait bien de sa part.

—Et c'est tout? demanda-t-il.

—Le reste me regarde. Es-tu prêt?

Renaudin eut une suprême hésitation pendant laquelle l'homme se mit à l'examiner de plus près:

—Ah ça! qu'est-ce que tu fais donc, toi?

—La guerre! Je suis franc-tireur...

L'homme laissa échapper un cri dans lequel, avec un peu d'attention, le braconnier aurait pu retrouver quelque chose de la voix de M. Scholler.

—Vrai? Franc-tireur? Et ta compagnie, où est-elle?

—Chut! fit Renaudin, plus bas... Les camarades n'auraient qu'à vous entendre... Ils dorment, mais il y a là-dedans des braconniers comme moi qui entendent en dormant.

—Combien sont-ils en tout?

—Une soixantaine.

—Bien armés?

—Oui.

—Qui les commande?

—M. de Raunis.

L'homme eut un mouvement vite réprimé.

—Il doit avoir avec lui un certain Michel?

—Oui...

L'Allemand réfléchit quelques secondes, puis, les yeux brillants, la voix âpre:

—C'est bien! Je change d'idée: nous n'irons pas à la ferme.

—Ah! fit Renaudin. Vous renoncez...

L'homme n'eut pas l'air d'entendre et c'est à lui-même qu'il répondit:

—Non. Ce n'est pas la peine.

Puis à Renaudin:

—Tu connais le moyen de nous conduire au campement de tes camarades sans les réveiller?

—Ah non, par exemple! Les camarades, je ne marche pas contre eux.

—Tu oublies les conventions... Tu ne veux pas être riche?

Ce disant, l'homme avait encore tiré sa bourse et la montrait au braconnier:

—Remarque bien, compléta le tentateur, que si tu ne marches pas, tu seras fusillé...

Instinctivement, Renaudin regarda autour de lui, cherchant par où s'élancer et fuir sans qu'il prît garde, les compagnons de l'homme avaient formé un cercle dont il était le centre.

—Donnez la bourse! dit-il, farouche. Je marche. D'ailleurs, ce que j'en dis, moi, c'est pour vous: nous n'arriverons pas au campement sans que les camarades se réveillent...

—Je ne veux pas de mal à tes camarades, mais il faut les mettre dans l'impossibilité de s'occuper de nos affaires. Si les chefs disparaissaient, que feraient les hommes?

—Comme moi. Ils retourneraient braconner ou travailler...

—Alors, arrange-toi pour que je puisse faire prisonniers M. de Raunis et son lieutenant.

—Prisonniers seulement?

—Je l'ai dit... voici la bourse. Il y en aura une autre quand ce que je te demande sera fait.

Renaudin palpa la bourse, mais quoique satisfait du poids, il répéta sa question:

—C'est seulement pour les faire prisonniers, vous me le jurez?

L'autre s'impatienta:

—Ah ça! Qu'est-ce que cette discussion? Je ne te permets pas de douter de ma parole...

Et il ajouta, lâchant son nom:

—Personne n'a jamais douté de la parole du capitaine Morgen...

Autour de lui, ses hommes émirent un murmure approbateur.

—D'ailleurs, continua l'Allemand, que t'importe le sort réservé à tes deux chefs: l'un t'a fait du mal, l'autre te soupçonne...

Ce rappel fut décisif. Renaudin ne songea plus qu'à ses rancunes:

—J'y vais. Dans vingt minutes, M. de Raunis et Michel seront là. Cachez-vous et faites cacher vos hommes; si vous ne surprenez pas le capitaine et le lieutenant, il se feront tuer et les autres arriveront...

A toutes ces précautions, l'autre se rendit compte que le marché serait exécuté.

Renaudin s'enfonça dans le bois, son parti était pris et dans sa cervelle de brute, c'était le meilleur. M. de Raunis et Michel seraient prisonniers, lui riche, et les camarades rentreraient chez eux. Comme à pas de loup, il s'approchait du campement, une voix cria:

—Qui va là?

—C'est moi, Renaudin.

—Il y a quelque chose?

—Je n'en sais rien. Il faut que le capitaine voie lui-même. Je vais le chercher. Ne bougez pas, tu réveillerais les amis et ce n'est sans doute pas la peine.

Il avança encore; alors ce fut Sauvage qui grogna. Il dit quelques mots au chien qui le reconnut et se tut. M. de Raunis était réveillé.

—C'est toi, Renaudin?

A SUIVRE

Ligue qui veut uniformiser les lois du trafic

La Ligue de sécurité se nomme un représentant dans Victoriaville et lance un appel à Lévis.

Concours de sécurité

Les quartiers-généraux de la Ligue de sécurité de la province de Québec ont annoncé hier que M. Léopold Descoteaux avait été choisi comme représentant de la Ligue de sécurité pour Victoriaville, Arthabaska, Drummondville, Princeville, Warwick et le district environnant.

M. Descoteaux travaillera à former des succursales de la Ligue dans les divers centres de ce district et à établir des comités de sécurité dans les divers établissements industriels. Il s'occupera aussi de fonder des cercles et des patrouilles de sécurité dans les écoles. Il travaillera à enrôler les diverses compagnies possédant plusieurs camions dans le concours de sécurité entre groupes de camions organisé par la Ligue de sécurité; il invitera les chefs de fabriques à entrer dans le concours de sécurité pour les usines. Ces concours sont institués afin de stimuler le sens des responsabilités chez les intéressés et de diminuer le nombre des accidents.

Sur la côte de Lévis

On a annoncé en même temps l'envoi d'une lettre aux maires de Lévis, Lauzon et Saint-Romuald pour leur demander de proposer à leurs conseils de réglementer la circulation. On fait observer dans cette lettre que nombre de villes importantes et progressives de la province ont adopté le système de "boulevard" avec son arrêt obligatoire sur les voies secondaires car on constate que c'est le meilleur moyen de diminuer les accidents aux intersections.

Le but de la Ligue de sécurité est d'uniformiser les règlements de trafic de toutes les cités et villes de la province avec ceux de Montréal, Québec et autres grands centres afin que cette uniformisation donne dans la province plus de sécurité. On s'intéresse aussi à faire adopter par le gouvernement provincial le système de boulevards pour les grandes routes.

Partie de cartes au bénéfice des aveugles

Jeudi, le 10 du courant, à la salle de l'Assistance Publique, coin Lagauchetière et Berri, aura lieu la grande partie de cartes organisée au bénéfice des ateliers de l'Association Canadienne Française des Aveugles Inc, sous le distingué patronage de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont. Un grand nombre de prix seront à la disposition des heureux gagnants, ainsi que plusieurs prix de présence.

Billets en vente au Bureau de l'Association aux Nos 900-2 et 4 rue Beaubien Est ou téléphonez à Crescent 2500 ou 3000 et l'on ira porter les billets chez vous.

Réunion des membres du Junior Board of Trade

Il y aura, ce soir, une assemblée du Junior Board of Trade qui sera tenue à 8 h. dans l'Exchange Hall du Montreal Board of Trade. Le capitaine T. Leggett, du département de la circulation municipale, parlera sur les "devoirs et les problèmes du département de la circulation". M. Owen N. Owens, Central Investment Corporation, donnera une causerie sur les "problèmes de la circulation considérés au point de vue du propriétaire de remises." M. Norman Holland donnera ensuite une brève causerie sur ce que la ville de Montréal a fait pour les chômeurs.

Prétendu complice arrêté

Thomas Deludis, sans adresse connue, arrêté, ces jours derniers, par les sergents-détectives Laroche, Bourdon, Gursky et Lum, subira son enquête préliminaire le 10 du courant. Il est accusé d'avoir été mêlé au hold up pour lequel James Bradley a été arrêté dans un des "United Cigar Stores", rue Craig ouest. Bradley qui a été blessé d'une balle de revolver par le constable Vachon, lors de l'attentat, est en bonne voie de guérison, à l'hôpital Général.

Besoins urgents trouvés chez les petits infirmes

La Société provinciale de secours aux enfants infirmes continue ses louables activités.

Plusieurs cas traités

Les directeurs de la Société de secours aux enfants infirmes ont tenu hier midi leur réunion régulière à l'hôtel Windsor. En l'absence de M. A.-N. Brodeur, malade, c'est M. L.-J. Tarte qui présidait. M. l'abbé Charles Beaudin, aumônier du Mont Saint-Louis, a proposé qu'une assemblée ultérieure ait lieu afin de régler une fois pour toutes diverses questions d'organisation. Dans plusieurs cas, on ne sait que faire, parce que les directeurs n'ont rien décidé. A cette prochaine réunion, on s'occupera par exemple de former deux comités de dames françaises et anglaises pour s'occuper des enfants qu'on enverra aux cliniques. Le bureau municipal de santé sera invité à se faire représenter à la Société, de même que les hôpitaux qui ne le sont pas encore.

Un cas pitoyable

M. l'abbé Beaudin cita un cas qui lui fut rapporté par le secrétaire de l'exécutif: un petit infirme n'a pu être transporté aux hôpitaux parce qu'il n'avait pas de vêtements convenables.

Le rapport de M. H.-M. Mawhinney, président le comité du transport, était encourageant; grâce à des arrangements faits avec les divers clubs sociaux, la Société pourra disposer de 200 autos pour transporter les petits infirmes à la clinique ou chez le médecin et les ramener chez eux. M. E.-W.-T. Raddon lut le rapport des activités du bureau: trente cas ont été étudiés, quinze enfants ont été envoyés aux hôpitaux, 8 à l'hôpital Sainte-Justine, 3 à l'hôpital Shriner's, 3 au Children's Memorial et un à l'hôpital Général. Deux enfants ont été admis à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, cinq ont été envoyés aux écoles pour les enfants infirmes.

Des affaires de routine, telles la lecture des minutes de la dernière assemblée et du bilan de la Société, ont occupé le reste de la réunion. Outre les personnes déjà nommées, étaient présents: MM. A.-C. Thorn, E.-W.-T. Raddon, J.-H. Webb, T.-R. Daykin, R.-H. Nash, H.-M. Mawhinney, le Dr H.-R. Dunstan Gray, le Dr E. Saint-Jacques et Mlle M.-A. Daigle.

Les zones de sûreté sont un danger dit le Royal Auto Club

Dans une lettre adressée au département du trafic, le Royal Automobile Club du Canada demande d'établir un standard bien défini pour les zones de sûreté et de toutes les rendre conformes à ce standard dans le plus court délai possible afin de mettre fin à l'épidémie d'accidents qui ont été causés par ces zones. Le Club a reçu des plaintes des automobilistes de toutes les parties de la ville .Ces zones qui ont été établies pour assurer la sécurité des citoyens semblent servir un but directement opposé dès que la nuit est tombée. En vue de la gravité de la situation, le Club demande à la ville d'agir immédiatement afin d'enrayer le nombre sans cesse croissant des accidents.

Le département du trafic est prié de remarquer que sur certaines rues très fréquentées il y a trop de ces zones et qu'au lieu de faciliter le trafic cela le retarde. De plus, ces zones sont de plusieurs genres différents et presque toutes dangereuses pour les automobilistes. Les lumières sont indistinctes sur les unes, trop hautes ou trop basses sur d'autres, et dans la plupart des cas elles deviennent invisibles dès qu'il pleut, qu'il neige ou qu'il y a de la brume.

Dans sa lettre, le Club fait remarquer que le seul remède serait d'adopter un type uniforme, dans lequel la lumière serait à une hauteur propice et très brillante afin d'être visible de loin. Il serait bon aussi d'avoir une lumière indirecte qui éclairerait la base de la zone de façon à la distinguer des autres signaux du trafic.

Candidatures à la Mairie de Québec

(Spécial à la "Presse")

Québec, 3. — Une candidature d'importance à la mairie de Québec s'estompe déjà: celle de l'hon. M. Geo. Parent, ancien député de S.-Sauveur, à la Chambre des Communes, présentement sénateur à Ottawa. Fils d'un ancien maire et d'un ancien premier ministre, feu l'hon. S.-N. Parent, le sénateur Georges Parent croisera le fer, croyons-nous, dans l'arène municipale, avec le maire actuel, le colonel Henri Lavigueur.

L'électricité serait la question à débattre lors de cette prochaine campagne de février prochain, la question primordiale, le gros cheval de bataille.

On prête au colonel Lavigueur le projet de demander à la législature l'autorisation de soumettre aux contribuables de Québec, par voie de plébiscite ou référendum, cette affaire d'électricité et d'étayer sur elle la fortune de son élection à venir.

L'échevin Tremblay, appert-il, aurait renoncé à entrer en lice.

L'hon. H.-H. Stevens

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3. — L'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce, accompagné de son secrétaire, M. K.-G. Chamberlain et de M. William Gilchrist, commis des douanes du ministère, s'embarquera le 19 décembre prochain à bord de l'"Empress of Asia" pour Honolulu où il discutera avec l'hon. D. Stewart, ministre des finances en Nouvelle-Zélande, les conditions d'un nouveau traité commercial entre le Canada et ce pays.

Cour Supérieure

CHAMBRE DE PRATIQUE

Le 3 décembre, 1931.
Présent : l'honorable juge Boyer.

Les jugements suivants furent rendus :

Bialystoker Loan Syndicate vs Jacob Shapiro et al et Boris Godas et al, T.S.; jugement maintenant bref de saisie-arrêt bon et valable;

Bialystoker Loan Syndicate vs Jacob Shapiro et al et J. Kosiov, T.S.; jugement maintenant bref de saisie-arrêt bon et valable;

Auto Electric Limited vs Fit Process Co. Ltd; jugement pour $196.42 avec int. et dépens;

Baltimore Realty & Construction Ltd. vs Edward Jacobs; jugement pour $600 avec int. et dépens;

B. Kauffman vs S. Silverman; jugement pour $350, avec int. et dépens;

E. H. Rayner vs William Vipond et al; jugement accordant motion pour règle-nisi pour frais seulement;

Publix Finance Corporation vs Dame S. Bassin et al; jugement émettant règle-nisi;

Rémi Lavoie vs Claire Sasseville; jugement pour $1205 avec int. et dépens;

Boris Kaplan vs Arthur Landry; jugement pour $193 avec int. et dépens;

Dame Elizabeth Mahoney vs Abraham Moses Vineberg; jugement pour $2010.97 avec int. et dépens;

John H. M. Marshall vs Lesser's Ltd. ; jugement pour $775 avec int. et dépens;

Stanislas Bergeron vs Oliva Bordua; jugement ordonnant au demandeur de se soumettre à un examen médical;

Stanislas Vlau vs St. Lawrence Properties Ltd; jugement personnel et hypothécaire pour $1035.25;

Georges Théoret vs Arthur Chartrand ; jugement pour $145 avec int. et dépens;

Edgar Richard vs E. Hébert; jugement déclarant règle-nisi; absolue;

Dame veuve H. Ledoux vs Hertz Driv-Ur-Self Stations et al et Alfred Payne, dem. en gar. et Hertz-Driv-Ur-Self Stations et al défens. en gar.; jugement accordant motion pour réunir causes.

Capitol Jewellers Limited vs Cohn & Rosenberger of Canada Ltd.; jugement accordant motion pour substitution de procureurs;

L. Roy vs A.-C. Muller; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant production de plaidoyer;

Beatty Bros. Ltd vs A.-H. Phillips; jugement accordant motion pour substitution de procureurs;

S. Winkler vs Thrift 5c to $1.00 Store; jugement accordant motion pour vente en bloc;

J.-C. Molinari vs Alex Adilman et al; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant production de plaidoyer;

Dame I. Goldberg vs Canada Steamship Lines Ltd; jugement accordant motion pour examen médical du demandeur;

Steeldome Box Toe Ltd vs Harry-L. Taylor & McDowell & Lincoln Ltd, T.S.; jugement contre la T.S. par défaut;

Le Barreau de Montréal vs John-J. McGuire; jugement accordant motion pour substitution de procureurs;

Percy-A. McBride vs Alexander Miller; jugement permettant au défendeur de répondre instanter;

Lucien-H. Dumesnil vs R.-B. Haley; jugement émettant règle-nisi;

Lucien Préfontaine vs Goudias Beaudoin; jugement déclarant l'instance périmée;

Adolphe Gagnon et al vs Joseph Ratelle; jugement pour $114.92 avec int. et dépens;

Adélard Charest vs Aldéric Beaulne; jugement accordant motion pour appel en garantie;

Dame A.-Jemina Little vs Ledit William-Alexander Dickson; jugement autorisant à poursuivre;

T.-A. Nicholson Ltd vs G.-L. Marvin; jugement accordant motion pour examen suivant art. 591, C.P.C.;

Eugène Beauchamp vs Jos. Perron; jugement émettant règle-nisi;

Julius Steinberg vs Dame F. Pepper; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

J.-H. Nault vs Harry-H. Robinson et al; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

TELEPHONEZ VOS COMMANDES
PLateau 5151
LOCAL 202

Chez DUPUIS

TEMPS PROBABLE: NEIGEUX

Couvre-chaussures pour dames, fillettes et enfants



RIALTO — Jersey de laine brun. Chainette "éclair" invisible et bouton-pression au collet. Talon haut ou cubain. Pointures: 2½ à 7 — LA PAIRE . **2.95**

OPERA — Velours noir ou brun bordé de fourrure. Lacets de soie. Caoutchouc motré. Talon haut ou cubain. Pointures 2½ à 7 — LA PAIRE **2.99**

CLASSY — Jersey de laine noir ou brun. — Bordure de fourrure. Boutonpression. Talon haut ou cubain. Pointures: 2½ à 7. LA PAIRE . . . **2.95**

COQUETTE — En jersey de laine brun ou noir. Bouton-pression. Haut droit ou à revers. Pointures 2½ à 7; LA PAIRE **1.79**

BRODEQUINS — En velours avec fourrure. Pour l'auto ou le soir. Pointures 3 à 7. Brun ou noir. LA PAIRE . . . **4.25**



HARVARD — En jersey de laine noir ou brun — 2 boutons-pression. — Nouveau collet s'ajustant sur la jambe Talon haut ou cubain. Pointures: 2½ à 7. — LA PAIRE **1.95**

RAINY — En caoutchouc noir ou brun — 2 boutons-pression. Talon haut ou cubain. Pointures: 2½ à 7 — LA PAIRE . . **1.49**

LYTNO — Jersey de laine noire. Chainette " éclair " invisible et bouton-pression. Pointures : 2½ à 7. — Talon bas — LA PAIRE **2.95**

DEW — Caoutchouc noir ou brun. Chainette " éclair " et bouton-pression au collet. — Pointures: 2½ à 7. LA PAIRE . . . **2.25**

OPERA — Brodequins en velours noir ou brun avec fourrure. S'ajuste avec lacet de soie. Pointures: 11 à 2 — LA PAIRE . . **2.75**



NIFTY — Cachemirette noire. Chainette "éclair" et bouton-pression — Talon bas. Pointures: 6 à 10½; LA PAIRE **2.00**. Pointures: 11 à 2. LA PAIRE . . . **2.39**

COMFY — Cachemirette brune ou noire — revers de velours. Boucle et courroie. Pointures : 1 à 10½; LA PAIRE **1.39**. Pointures: 11 à 2. LA PAIRE . . **1.49**

GRETA — En cachemirette noire. Collet découpé et bouton - pression. Pointures: 11 à 2. SPECIAL, la paire **1.59**

GUETRES — En chevreau brun de bonne qualité. Moule bien la jambe. Pointures: 1 à 5. LA PAIRE **2.69**

FREDA — Cachemirette noire à 3 boucles. Chaudes et confortables. Pointures: 6 à 10½. LA PAIRE **1.39**. Pointures 11 à 2. LA PAIRE . . **1.49**

Caoutchoucs pour dames, fillettes et enfants



Regina — Forme élégante et fini soigné. Talon cubain ou bas. Pointures: 2 à 7. LA PAIRE . . . **.59**

Chic — En caoutchouc noiré noir ou brun. Courte languette. Talon haut ou cubain. Pointures: 2 à 7. — LA PAIRE . . . . . **.80**

Pour la pluie — Caoutchouc noir ou brun non doublé Talon haut ou cubain. — Courroie à bouton-pression. Pointures: 2½ à 7. — LA PAIRE . . **.98**

Rainy — En caoutchouc noir ou brun. — Pointures: 11 à 2. LA PAIRE . . **1.49**

Pour Fillettes et Enfants — Choix de brun ou de noir. 6 à 10½ (noir) **.50**; 11 à 2 **.55**; 6 à 10½ (brun) **.60**; 6 à 10½ (blanc) **.60**

Couvre-chaussures pour hommes et jeunes gens



1 boucle, **1.69**
2 boucles, **1.99**
3 boucles, **1.99**
4 boucles, **2.49**

COUVRE - CHAUSSURE en jersey de laine noir. Pour hommes et jeunes gens. Pointures: 5½ à 10. PREMIERE QUALITE

JERSEY DE LAINE NOIRE — **COUVRE - CHAUSSURES** s'ajustant bien à l'aide d'une chainette "éclair" invisible et d'une courroie à bouton-pression. Pour hommes et jeunes gens. Pointures: 5½ à 10. — LA PAIRE . **2.89** PREMIERE QUALITE

POUR HOMMES, GARÇONS et GARÇONNETS — En cachemirette noire avec doublure de laine. Fermeture à 1 boucle. Hommes, 5½ à 11 . . . **1.29**. Garçons, 1 à 5 . . **1.19**. Garçonnets, 11 à 13 . . **1.09** PREMIERE QUALITE

POUR HOMMES, GARÇONS et GARÇONNETS — En cachemirette noire. — Fermeture à deux boucles. Hommes, 5½ à 10 . . **1.89**. Garçons, 1 à 5 . . . **1.69**. Garçonnets, 11 à 13 **1.49** PREMIERE QUALITE

Caoutchoucs pour hommes, jeunes gens et garçons

POUR HOMMES — Forme étroite, moyenne ou large. Pointures: 5½ à 11. — LA PAIRE **.69** PREMIERE QUALITE

POUR GARÇONS et GARÇONNETS — Forme moyenne ou large. Garçons. Pointures: 1 à 5. LA PAIRE **.59**. Garçonnets, 11 à 13. — LA PAIRE **.49** PREMIERE QUALITE

DEMI - CAOUTCHOUCS avec talon renforcé. Spécialement faits pour porter avec des guêtres. — Pointures: 5½ à 11 — LA PAIRE PREMIERE QUALITE **.79**

CAOUTCHOUCS. Avec languette et bout de pied en jersey caoutchouté. Pointures: 5½ à 11. — LA PAIRE **.99**. En caoutchouc seulement **.79** PREMIERE QUALITE

POUR PORTER AVEC LES BOTTINES DE FEUTRE. Pointures pour hommes, 6 à 11 (pas de demi-pointures); la pr **.79** PREMIERE QUALITE

CAOUTCHOUCS pour le travail. — Bord roulé, résistant, semelles de caoutchouc rouge épais. — Pointures : 5½ à 11. — LA PAIRE **.79**. 1 à 5 (sans demi-pointures) **.69**. Pointures: 11 à 13 . PREMIERE QUALITE **.59**

TRÈS SPÉCIAL



CAOUTCHOUCS SOLIDES avec semelles fortes et dentelées, bouts larges. Pour hommes, garçons et garçonnets. Pas de demi-pointures.

Pour garçonnets, 11 à 13. — LA PAIRE **.39**

Pour hommes, 6 à 11. — LA PAIRE **.59**

Pour garçons, 1 à 5. — LA PAIRE **.49**

Si vous ne pouvez venir au magasin, commandez par téléphone: PLateau 5151, local 202.

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, *pres. honoraire.* Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *c.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-très.*

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Johanna Silver



vous apporte le cadeau que vous avez toujours voulu

quel que soit le montant que vous voulez y mettre.

VERITABLE ARGENTERIE ROGERS ORIGINALE

1847 ROGERS BROS.

sur les tables des meilleures familles depuis plus de 80 ans—votre garantie d'une satisfaction durable

et sa compagne à prix modéré

WM. ROGERS & SON

la plus fameuse des argenteries de prix modéré.

...cette année DÉPENSEZ MOINS *tout en donnant plus !...*

VERITABLE ARGENTERIE ROGERS ORIGINALE DE 50¢ A $13.50

WM. ROGERS & SON
de 50c à $5.00 en boites à cadeaux

Cuiller pour bébé	$ .50
Pelle à sucre	.75
Couteau à beurre	.75
Fourchette à viande froide (petite)	1.25
Cuillers à café (six)	1.85
Louche à sauce	1.75
Cuillers à thé (six, grandes)	2.15
Cuiller à baies ou à servir	2.25
Cuiller à servir les tomates	2.25
Cuiller à dessert ajourée	3.00
Fourchettes à huitres (six)	3.75
Cuillers à bouillon (six)	4.25
Cuillers à soupe (six)	4.30
Fourchettes à salade (six)	4.50
Couteaux à fruits, inoxydables (six)	5.00

Il y a un coffret de 26 articles en argenterie Wm. Rogers & Son au prix minime de $19.25 avec couteaux inoxydables.

1847 ROGERS BROS.
de $1.00 à $13.50 en boites à cadeaux

Cuiller pour bébé	$1.00
Couteau à beurre	1.25
Pelle à sucre	1.25
Fourchette à viande froide (petite)	2.00
Louche à crème	2.50
Cuiller à baies	2.75
Louche à sauce	3.00
Cuillers à café (six)	3.50
Cuillers à thé (six)	3.75
Cuiller ajourée	4.00
Couteaux à beurre (six)	6.00
Cuillers à bouillon (six)	7.00
Cuillers à soupe à la crème (six)	7.50
Service à dépecer la volaille (deux articles)	10.00
Service à dépecer le gibier (deux articles)	12.50
Couteaux à viande ou réguliers à manche creux, inoxydables (six)	13.50

Et un coffret ou plateau de 26 articles en argenterie 1847 Rogers Bros. au prix minime de $33.00 avec couteaux inoxydables.

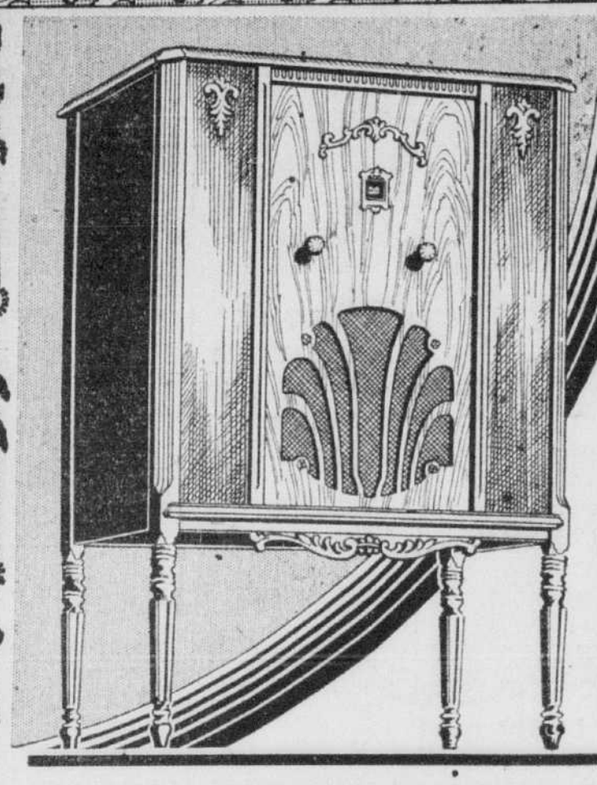
Vous pouvez voir ces véritables articles chez vos marchands d'argenterie

VERITABLE ARGENTERIE ROGERS ORIGINALE

·1847 ROGERS BROS·
SILVERPLATE
ET
WM. ROGERS & SON

Produits de INTERNATIONAL SILVER CO. OF CANADA LIMITED

ÉCONOMIES AVANT LES FÊTES chez DUPUIS



Vente du stock de liquidation de la

RADIOS

12 radios comprenant RADIOLA 33 — ROGERS — 1 SONORA
Prix ordinaires jusqu'à 100.00. — CHACUN **$29**

15 SPARTON
Prix ordinaire 87.00. *Chacun* **69.50**

Voici une aubaine inespérée pour les amateurs de musique. Ce stock est considérable et varié et nous l'avons acheté à grand rabais. Il y a de la musique en feuilles, des rouleaux pour pianos automatiques, instruments de musique, etc. Tous sont offerts à des prix sans égal.

20,000 copies de chansons françaises
"fox trots" et valses. Prix ordinaire .25. *Prix de vente* **4 pour .25**

POPULAR MUSIC PUB. LTD.

REPERTOIRE DE **CHANSONS de Madame Bolduc**
Romances, valses, etc. Avec paroles et musique. Prix ord. .25.
5 pour .25

Harmonicas Horner
Prix ordinaire .50.
Chacun **.19**

12 phonographes
Chacun **2.00**
15 Orthophoniques
VICTOR. Chacun **19.00**



$2 chacun
—au deuxième

4,000 rouleaux automatiques pour piano
Tous sont garantis parfaits et neufs. Le choix est considérable. Assortiment de marches, danses, gigues, "reels". — TANT QUE LE LOT DURERA
Prix ordinaires .75 à 1.50 CHACUN **.19**
Dupuis Frères—au deuxième

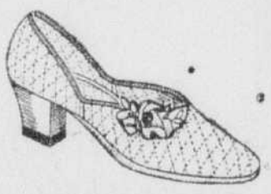
OTTO HIGEL ART-MELODEE REPRODUCING ROLLS

PANTOUFLES de fantaisie

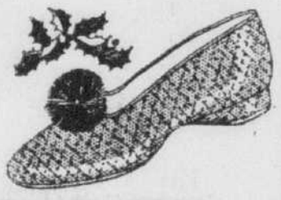
"DANIEL GREEN" — "PACKARD" — "VANITY FAIR"

Appropriées comme cadeaux pour dames et jeunes filles

N'attendez pas d'être rendu à la veille de NOEL pour faire votre choix. Venez dès demain tandis que l'assortiment est au complet. Voici les modèles les plus recherchés pour le boudoir, ou pour accompagner le pyjama élégant. Les prix ordinaires sont de 4.00. — 5.00 et 6.00. Différentes couleurs de cuir et de tissu.



Pointures: 2½ à 7 dans le lot. **2.89** *Un prix qui défie toute compétition.*



VOYEZ NOTRE ANNONCE DE CLAQUES ET COUVRE-CHAUSSURES AU VERSO

Gants de chevreau

Importés de BELGIQUE



LA PAIRE **1.49**

Gants courts, en fin chevreau souple. Très pratiques pour accompagner le manteau de rue. Modèle à 1 bouton-pression, couleur contrastante au poignet, broderie fantaisie au dos de la main. Noir et blanc, brun et beige, mode et brun. Pointures: 5¾ à 7¼.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Pour votre arbre de Noël



PAPIER imitant le rocher. Largeur: 39 pouces. — Rouleau de 5½ verges **1.00**

TOILE DE FOND Largeur: 80 pouces. Couleurs à l'huile. — La verge **1.35**

CARPETTES de GAZON Dimensions: 36 x 72 pouces. Chacune **3.50**

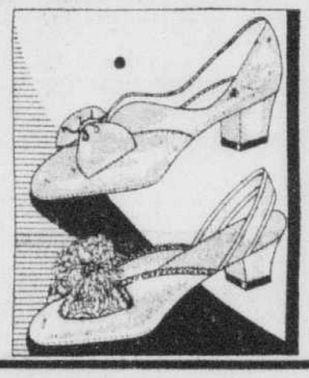
Dupuis Frères—au troisième

TIMBRES DE NOEL
Achetez-les tous ici pour sceller vos paquets et cadeaux. Vous participerez ainsi à la lutte contre la tuberculose que fait actuellement l'Institut BRUCHESI.
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée



Pantoufles "Packard"

et autres marques. Pour dames et jeunes filles.
Modèles tels qu'illustrés. Aussi mules D'ORSAY et "BRIDGE". — Différentes couleurs et pointures. Prix ordinaires 2.50 à 2.95.
LA PAIRE **1.95**
Dupuis Frères—au deuxième





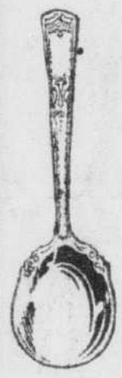
Couvre-chaussures

2.99

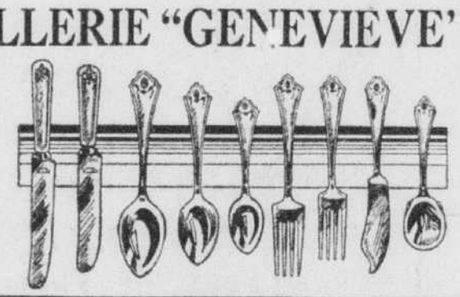
Forme en velours noir ou brun avec fourrure. Talon haut ou cubain. Des plus confortables pour l'hiver. Modèle avec lacet de soie. Pointures: 2½ à 7.

Dupuis Frères—au deuxième

COUTELLERIE "GENEVIEVE" E.P.N.S.



Telle qu'illustrée cuillères à thé, cuillères à dessert, fourchettes à dessert. AU CHOIX, CHAQUE ARTICLE **.16**



Telle qu'illustrée couteaux à dessert, lame plaquée, couteaux à beurre, pelle à sucre. AU CHOIX, CHAQUE ARTICLE **.16**



Modèle "VENISE" E.P.N.S. Grande cuillère à baies. — CHAQUE ARTICLE . . . **.19**

Modèle "VENISE" E.P.N.S. Fourchette à viande froide. CHAQUE ARTICLE. . .

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

CHANDAILS POUR GARÇONS et GILETS

en gros tricot de laine



Prix ord. 1.79. Chacun **1.19** *Achetez-en deux (2) à ce prix.*



Deux modèles tels que vignettes. Gilet de laine en tricot semi-jumbo brun, marron, écarlate ou beige. Chandail fermé ou "pull-over" en gros TRICOT JUMBO. Choix de bleu, beige, ou rouge. Larges rayures contrastantes. Poitrines : 26 à 34.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Commandes téléphoniques acceptées tant que les quantités ne seront pas épuisées

ÉMAIL "DUPREX"

séchant en 4 heures — S'applique avec succès sur boiseries, meubles, etc. Choix de 16 couleurs y compris gris, français, ivoire, indien, vert Nil, brun, doré, etc., et tout blanc

1 ROQUILLE .25
1 DEMIARD .45
1 PINTE 1.45
1 CHOPINE .75
½ GALLON 2.75





BROSSE Bonne peau de mouton s'enlevant à volonté, pour être nettoyée. Prix ordinaire 1.50. CHACUNE **1.19**
Dupuis Frères—au troisième

FRAICHES PATISSERIES

Poudingue de Noël 1 lb .45 — 2 lbs .85 — 3 lbs 1.35		Gâteau éponge; douzaines	2 .25
Timbales vides; douzaine	.31	Petits pains; douzaines	2 25
Tartes au caramel; chacune	.27	Beignes et brioches; douzaines	2 .29
Demi-lune; chacune	.19	Feuilletés; douzaine	.35
		Gâteau aux fruits; livre	.37

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

SOUS-VÊTEMENTS

D'HIVER pour hommes et jeunes
A part ces 5 spéciaux, nous en avons plusieurs autres en vente à des prix aussi avantageux.

Combinaisons de coton par côtes
Très pratiques pour ceux qui ne peuvent supporter la laine. Tailles: 34 à 44. Manches et jambes longues. — CHACUNE **.89**

Combinaisons de coton ouaté
marque PENMAN de toute première qualité. Tailles: 34 à 44 — CHACUNE **1.19**

Combinaisons Wolsey en laine
Manches et jambes longues. Tailles 34 à 46 — CHACUNE **3.95**

Penman Preferred
Combinaisons de laine et coton mélangés, couleur naturelle — Manches et jambes longues — Tailles: 34 à 44. **1.95**

Penman 95
Combinaisons en laine naturelle. — Tailles: 34 à 44 **2.95**



Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

TRAINES SAUVAGES



Père Noël

ENFANTS, venez le voir tous les jours de 10h. à 11h. 30 a.m. et 2h. 30 à 5h. p.m. — Il vous remettra une bonbonnière numérotée. Conservez-la — 5 prix sont tirés au sort. ENTREE . . . **.05**

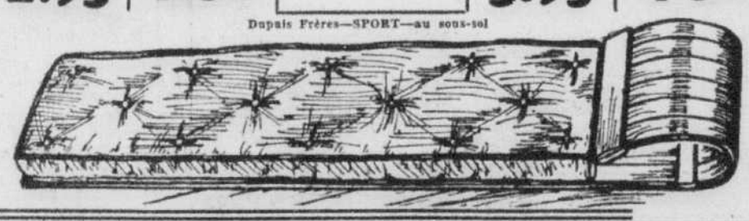
La Fée Aurore Boréale
Elle vous remettra moyennant .25 une boîte-surprise.

—au sous-sol.

Nous en avons un assortiment des plus variés à des prix spéciaux pour vendredi. Votre garçon appréciera une traine-sauvage comme cadeau. Fabrication solide.

Numéro 5 3 PIEDS	4 PIEDS		Numéro 2 3 PIEDS	4 PIEDS
1.75	**2.25**	**COUSSINS**	**2.25**	**2.95**
5 PIEDS	6 PIEDS	KAKIS — Le pied 40	5 PIEDS	6 PIEDS
2.95	**3.50**	EN PELUCHE. Le pied 70	**3.95**	**4.50**

Dupuis Frères—SPORT—au sous-sol



MÉDECINE VÉGÉTALE illustrée



Profitez de cette offre avantageuse.
LE VOLUME **.89**
Volume de 1005 pages. — Reliure solide et couverture attrayante.

CARTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN
Vous trouverez nos prix des plus avantageux. Le choix est varié comprenant des contes avec ou sans dessin de Noël.
—Rayon de la papeterie — au rez-de-chaussée

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

Tant que le lot durera

Robes de Jersey imprimé
Jolies et confortables sont ces robes imprimées dans les tons de bleu, brun, gris, rose, vert avec dessins noirs. Tailles: 14-16 et 18 ans. Prix ordinaire 2.95 — CHACUNE . . **1.69**

Bas "Golf" pour garçons
Tricot de laine par côtes. Aussi bas de cachemire ou de soie et laine pour DAMES. Teintes variées aussi brun, noir, gris ou rouge — LA PAIRE **.39**

Une photographie fait un beau cadeau, surtout si elle vient de notre studio Eugène.

TELEPHONEZ-NOUS VOS COMMANDES D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE REMEDES BREVETES

Achetez par téléphone

Dupuis Frères LIMITEE

J.-N. Dupuis, *prés. honoraire.* Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-trés.*

PLateau 5151 Local 202

Voyez notre annonce de claques et couvre-chaussures AU VERSO